

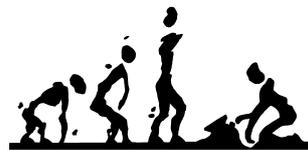
ANTHROPOLOGICA ET PRAEHISTORICA

Bulletin de la
Société royale belge d'Anthropologie
et de Préhistoire

Bulletin van de
Koninklijke Belgische Vereniging
voor Anthropologie en Prehistorie

120

2009



*Ce volume a été publié
grâce à l'appui de*

*Deze bundel werd gepubliceerd
met de steun van*

l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique • het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen

et grâce au soutien financier de en met de financiële steun van

*la Fondation universitaire de Belgique • de Universitaire Stichting van België
et du en het
Ministère de la Communauté Française de Belgique
(Direction de la Recherche scientifique & Service général du Patrimoine culturel)
Fonds National de la Recherche Scientifique*



Comité de Rédaction / Redactieraad

Rédactrice en chef / Hoofdredactrice : Anne Hauzeur
Membres / Leden : Nicolas Cauwe, Stéphane Louryan, Rosine Orban,
Caroline Polet, Marc Vander Linden

Comité de lecture de ce numéro / Leescomité van dit nummer

Prof. Nicolas Cauwe (Université catholique de Louvain & Musées
royaux d'Art et d'Histoire, BE), Dr Anne Hauzeur (Institut royal
des Sciences naturelles de Belgique & Université de Liège, BE),
Dr Alison Sheridan (National Museums of Scotland, GB), Dr Bart
Vanmonfort (Katholieke Universiteit Leuven, BE)

Instructions aux auteurs / Richtlijnen voor auteurs / Guide for authors

<http://srbap.naturalsciences.be/>

Le Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire a une vocation strictement scientifique et se veut ouvert à toutes les thèses scientifiques, sans parti pris idéologique ou dogmatique.

Aussi le contenu du Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire est-il contrôlé par un comité de rédaction permanent et des comités de lecture internationaux, établis en fonction du thème de chaque contribution. Ces différents comités n'ont aucun droit d'établir une censure, sinon en l'absence d'une démarche scientifique manifeste. Dans tous les cas, les auteurs sont responsables du contenu de leurs articles.

Het tijdschrift van de Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie heeft enkel een wetenschappelijk doel. Het staat open voor alle wetenschappelijke bijdragen zonder ideologisch of dogmatisch streven.

De wetenschappelijke inhoud van het tijdschrift wordt bewaakt door een permanente redactieraad en een internationaal leescomité dat is samengesteld in functie van het thema van de individuele bijdrage. Deze raad en comité hebben in geen geval het recht om de manuscripten te censureren, behalve bij manifest gebrek aan wetenschappelijke ernst. De auteurs zijn steeds de enige verantwoordelijken voor de inhoud van hun bijdrage.

Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire

a.s.b.l.
Rue Vautier, 29
B-1000 Bruxelles

Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie

v.z.w.
Vautierstraat, 29
B-1000 Brussel

Fondée en 1882, la Société d'Anthropologie de Bruxelles est devenue la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire à partir de 1931. Elle réunit des chercheurs professionnels ou non, belges et étrangers, spécialistes en archéologie préhistorique, en anthropologie physique, en anthropologie génétique ou en paléontologie humaine.

De Vereniging voor Antropologie van Brussel, gesticht in 1882, kreeg vanaf 1931 de benaming van Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie. Ze verenigt al dan niet professionele onderzoekers, zowel Belgische en buitenlandse, gespecialiseerd in de prehistorische archeologie, in de fysische antropologie, in de genetische antropologie of in de menselijke paleontologie.

Bureau 2009

Présidente
Vices-présidents
Secrétaire générale
Trésorier
Bibliothécaire

Nathalie VANMUYLDER
Rosine ORBAN, Bart VANMONTFORT & Damien FLAS
Caroline POLET
Jean PIRET
Ivan JADIN

Voorzitter
Ondervoorzitteren
Secretaris-generaal
Schatbewaarder
Bibliothecaris

+32 2 627 43 82

srbap@naturalsciences.be

Compte bancaire
Bankrekening
000-0307429-36

ISSN 1377-5723

TABLE DES MATIÈRES - INHOUDSTAFEL

Paul-Louis VAN BERG & Aurélie MEDICI, L'art rupestre de Khishâm-1 et de Bashkoy (plateau du Hemma, Hassake, Syrie).....	5
Claude CONSTANTIN & Léonce DEMAREZ (†), avec la collaboration de Corrie BAKELS, Isabelle DERAMAIX, Lamys HACHEM & Aurélie SALAVERT, L'enceinte Michelsberg de Blicquy - <i>la Couture du Couvent</i>	151
Geert LELOUP & Rosine ORBAN, Een Archiefsselectielijst voor de Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie (KBVAP): nuttig voor verleden, heden en Toekomst / Un tableau de tri des archives de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire (SRBAP) : utile pour le passé, le présent et le futur.....	203
Chroniques / Kroniek.....	219
Comptes rendus / Recencies.....	223

L'art rupestre de Khishâm-1 et de Bashkoy (plateau du Hemma, Hassake, Syrie)

Paul-Louis VAN BERG & Aurélie MEDICI

1. INTRODUCTION

1.1. Le projet

Abordée pour la première fois en 1998, l'étude des sites archéologiques et des concentrations d'art rupestre du plateau du Hemma s'inscrit, depuis 1999, dans le cadre du projet « Organisation de l'espace et émergence des sociétés complexes : archéologie, anthropologie et linguistique » du Centre de Recherche Interfacultaire « Espaces et Sociétés - approches comparatives », coordonné à l'Université Libre de Bruxelles par Paul-Louis van Berg (archéologue) et Philippe Jaspers (anthropologue). En 2002, ce projet est repris dans le cadre du « Centre de Recherche archéologique de l'Université Libre de Bruxelles » et plus strictement orienté vers le comparatisme culturel; il comporte un volet européen et un volet mésopotamien résumé ci-dessous.

En Asie occidentale, après l'installation des premiers villages de chasseurs sédentaires sur l'Euphrate et dans le Levant vers 12500 avant notre ère, les premières manifestations de l'agriculture apparaissent vers 10000, tandis que l'élevage se développe dès 8500. Ce passage progressif à la vie paysanne s'accompagne, vers 9000, de la construction d'habitations rectangulaires bientôt intégrées dans l'espace quadrillé de villages d'extension variable. L'usage de la poterie en terre cuite se généralise aux alentours de 7000. Entre 10000 et 7000, ce Néolithique précéramique se développe et s'étend dans tout le Levant, en Anatolie orientale et en Mésopotamie. Dans le même temps, on observe dans le Levant le développement concurrent de cultes d'ancêtres, identifiés par des manipulations de cada-

vres, et de « divinités », représentées par des figurines principalement féminines, réalisées dans différents matériaux. Ensuite, les cultes d'ancêtres perdent leur visibilité archéologique et les divinités semblent rester maîtresses du terrain. L'importance de ce changement idéologique tient au fait que les ancêtres gèrent au quotidien le groupe de leurs descendants, tandis que les divinités transcendent les lignages et cautionnent des règles de vie pour la société globale. Les uns et les autres sont donc appelés par des projets de société différents. Après 7000, ce type de civilisation se maintient au Levant (Néolithique à poterie, Chalcolithique) et en Mésopotamie (cultures de Samarra, de Halaf, d'Obeid) sous des formes variables jusque dans les premiers siècles du 4^e millénaire. Apparaissent alors l'architecture officielle (palais, temples, fortifications) et les premières véritables concentrations urbaines.

Après 3750, la basse Mésopotamie connaît un accroissement démographique considérable. Vers la fin du millénaire, les grandes villes ont des populations de 10.000, 25.000 et 50.000 habitants ou plus. Ces regroupements impliquent de nouvelles techniques politiques, économiques et administratives accompagnées par l'amélioration des techniques agricoles (araire, irrigation), des moyens de transport (chariot), la fabrication de la poterie en grandes séries (tour), la création d'alliages à base de cuivre, etc. S'ensuit le développement de la prospérité, des arts, de l'architecture et du commerce à longue distance. Ce processus aboutit à l'apparition d'administrations centralisées et à l'invention de l'écriture.

Au 3^e millénaire, ce monde culturel se définit par la prévalence d'une approche

globale de l'espace, traduite au sol par le quadrillage de l'espace habité comme de la surface ornementale des poteries, par la pyramide à degrés dans l'organisation du corps social et par une intégration territoriale hiérarchisée, où les frontières politiques de chaque entité sont bien marquées. Les sociétés mésopotamiennes sédentaires et agricoles s'efforcent très tôt de contrôler l'ensemble du territoire disponible. Le panthéon est progressivement remodelé à l'image des cours royales. Les grands dieux ont la vision, l'entendement et le pouvoir absolus. Le pouvoir des rois représente celui des dieux et la prêtrise est directement subordonnée à l'institution royale. On cherche à établir des sociétés stables dans un monde idéalement immuable. Dès la seconde moitié du 3^e millénaire, le monde visible est conçu comme une tablette inscrite, où s'écrit et se lit la volonté des dieux. Ce caractère objectif de la réalité se reflète entre autres dans l'érection de monuments conçus pour défier le temps, dans un développement majeur des arts figuratifs en trois dimensions, ainsi que dans la rédaction d'annales et de chroniques. Dans cet espace « euclidien », homogénéité culturelle et intégration politique sont intimement liées.

Le modèle général, brièvement présenté ci-dessus, doit être illustré par une série d'études de cas, dont fait partie l'étude du plateau du Hemma en haute Mésopotamie. Le volet européen du projet, non illustré ici, montre que les territoires situés au Nord du Caucase et de la mer Noire, de même que ceux de l'Europe, ont connu une préhistoire économique, politique et religieuse en tout point différente, évoquée dans plusieurs publications indépendantes (Cauwe *et al.* 2007a; Vander Linden 2007; Cauwe *et al.* 2007b).

1.2. La question

Les tentatives d'explication de l'émergence des sociétés complexes à la fin de l'âge du Cuivre et pendant l'âge du Bronze

exploitent surtout des modèles démographiques et économiques, bien adaptés aux recherches concernant l'apparition de surplus, l'appropriation par quelques-uns des moyens de production et la formation d'élites. Ce changement débute dans la seconde moitié du 4^e millénaire et entraîne une restructuration des idéologies, perceptible entre autres dans la réorganisation du panthéon à l'image de la cour royale. Ces modèles commandent une archéologie centrée sur la fraction dominante de la société (Algaze, 1989; Forest, 1996).

Or, il existe d'autres fractions de la population, différemment impliquées dans la genèse et le fonctionnement des états : sédentaires périphériques ou nomades —pasteurs, chasseurs ou commerçants— (Cribb, 1991; Frendo, 1996). L'existence de ces groupes pose des problèmes d'intégration et de gestion de leurs contacts avec le monde urbain, ainsi que l'atteste plus tard la documentation épigraphique (Kupper, 1957, Durand, 1997; *Idem*, 1998). Ces groupes sont peu étudiés, en particulier pour les périodes les plus anciennes, alors même qu'aucune pièce du système social ne peut se comprendre indépendamment des autres. L'archéologie classique du Proche-Orient, surtout appliquée aux tells, n'offre donc qu'une vision partielle des sociétés, du Chalcolithique récent aux âges du Fer.

Ainsi, par exemple, la Haute Mésopotamie est-elle intégrée successivement à de multiples réseaux d'interactions durant les quatre derniers millénaires avant notre ère (Huot, 1994) : influences de la Basse Mésopotamie pendant la période d'Uruk (3700-2900), présence akkadienne (2300-2100), nomadisme intensif pendant l'épisode aride de la première moitié du 2^e millénaire, invasions Hittites et développement d'un royaume Hurrite pendant la seconde moitié du même millénaire, arrivée et fixation de nomades Araméens à l'Ouest de l'Euphrate dès le début du 1^{er} millénaire. Si ces événements sont bien étudiés du point de vue des

centres urbains, du fait d'un siècle et demi de recherche archéologique et de la découverte d'innombrables documents historiques, il reste que le rôle des communautés périphériques est aujourd'hui encore mal compris.

Dans cette perspective, les nombreux sites archéologiques et d'art rupestre du Hemma offrent un potentiel heuristique important du fait de leur position géographique, de leur originalité et de leur diversité. Ces sites, qui rassemblent dans une aire géographique restreinte une variété impressionnante de structures archéologiques et de concentrations d'art rupestre, sont localisés au carrefour de routes économiques majeures qui relient le Nord-Est de la Syrie à Alep et à la Palestine à l'Ouest, à l'Anatolie orientale au Nord et à la Basse Mésopotamie, au Sud. Il est également question de relations avec l'Elam, mais ces dernières sont plus difficiles à appréhender.

Au regard de la recherche actuelle en archéologie orientale, le premier intérêt de ce complexe archéologique est documentaire. En effet, alors que l'archéologie des tells est bien développée, les autres types de structures archéologiques — campements, petits établissements temporaires ou permanents, grands enclos de chasse, cercles de pierre aux fonctions multiples, zones de dispersion d'artefacts lithiques et de tessons de poterie — n'ont que rarement fait l'objet d'investigations systématiques en Djézireh syrienne. Il en va de même pour l'art rupestre. Outre cet intérêt documentaire, la spécificité de ces sites les rend potentiellement exploitables pour appréhender d'un point de vue extérieur les processus de « complexification » sociale et d'intégration mis en lumière par la fouille des tells.

Or, les données recueillies par la Mission de Khishâm depuis 1998 indiquent que les sites archéologiques et rupestres du Hemma documentent aussi des fractions de la population qui n'ont pas vécu sur les tells.

D'une manière générale, l'art rupestre de Khishâm se situe au point de rencontre de deux grands courants iconographiques : l'un se déploie de l'Anatolie orientale au Sinaï et correspond probablement aux circulations et aux interactions de pasteurs-chasseurs nomades. La présence de structures archéologiques et de gravures rupestres, du même genre que celles du Hemma, de l'Anatolie orientale au Néguev et au Sinaï paraît soutenir l'idée que celles-ci illustrent effectivement partout la fraction non urbaine de la population au sein d'un ensemble qui s'étend bien au delà de la seule Djézireh syrienne. L'autre courant témoigne de la reprise dans le domaine rupestre de l'iconographie mésopotamienne d'origine urbaine, telle que l'illustrent par exemple les sceaux-cylindres, et donc d'interactions avec le peuplement urbanisé des tells.

Le complexe archéologique du plateau du Hemma offre ainsi une possibilité, de mettre en relation art rupestres et sites archéologiques. La datation et la compréhension des uns et des autres devrait un jour nous aider à mieux comprendre la chronologie et la signification de bien d'autres sites proche-orientaux dépourvu tantôt d'art rupestre, tantôt de contexte archéologique. Au bout du chemin, l'étude complète du Hemma fournira également de nouveaux aperçus sur la vie pastorale et sédentaire en haute Mésopotamie durant le Chalcolithique, les âges du Bronze et du Fer, ainsi que pendant les premiers siècles de notre ère.

2. LE PLATEAU DU HEMMA

2.1. Géographie

La haute Mésopotamie, ou Djézireh syrienne, couvre environ 40.000 km². Elle est limitée au Nord par les piémonts du Taurus, au Sud par le Djebel Abd el-Aziz (920 m) et à l'Est par le Djebel Sindjar (1 463 m). Cette plaine présente un pendage faible, avec une altitude maximum de 470 m au Nord et de 300 m au Sud. Le plateau

calcaire et gypseux de la Djézireh est principalement formé de roches sédimentaires tertiaires (65 à 2,5 millions d'années), généralement recouvertes d'une importante couche d'alluvions quaternaires formant un paysage de plaine (Wilkinson, 1990 : 87-90). Cette dernière est ponctuée de masses basaltiques : une à l'Est de Qamishly (Demir Kapu), une autre aux environs de Tell Leilan, une troisième près du village de Shirek, le plateau du Hemma au Nord-Ouest de Hassake, le volcan Kaukab au Sud-Est de la ville, d'autres encore sur la rive occidentale du moyen Khabour et sur l'Euphrate, au Nord-Ouest de Deir ez-Zor (fig. 1; Lease & Laurent, 1998 : 85).

Au centre de la Djézireh, le système volcanique miocène du Hemma (en arabe : « le

volcan ») comporte plusieurs coulées de lave (fig. 2). La plus étendue, au Nord-Ouest de Hassake, couvre environ 400 km². Elle consiste en un plateau de basalte grossièrement quadrangulaire qui, à une altitude moyenne de 400 m, domine de 20 à 25 mètres les plaines environnantes. Le tiers septentrional de cette coulée est séparé du reste par une zone superficielle dépourvue de basalte où passe la route d'Alep à Qamishly. La plupart des sites explorés appartiennent à cette coulée principale. Dans le Nord-Est du plateau, le Djebel Quds, culminant à 493 m, correspond à un cratère, aujourd'hui peu marqué, lié à une dernière phase d'activité. Si la surface du plateau tend vers l'horizontale, l'épaisseur de la couche de basalte varie en fonction de la distance au cratère et du pendage du sub-

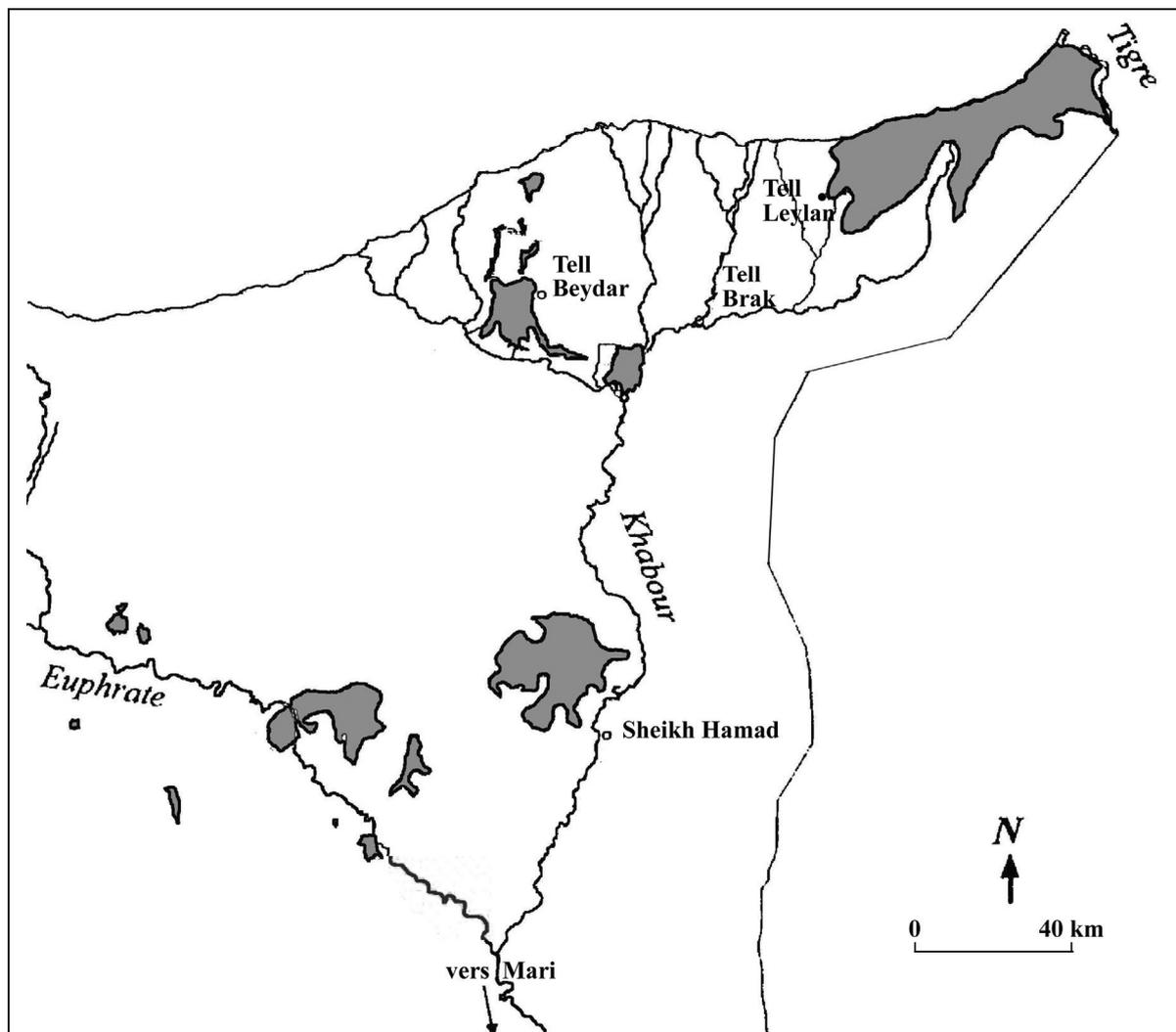


Fig. 1 - Les affleurements de basalte en Djézireh syrienne (d'après Lease & Laurent, 1998).

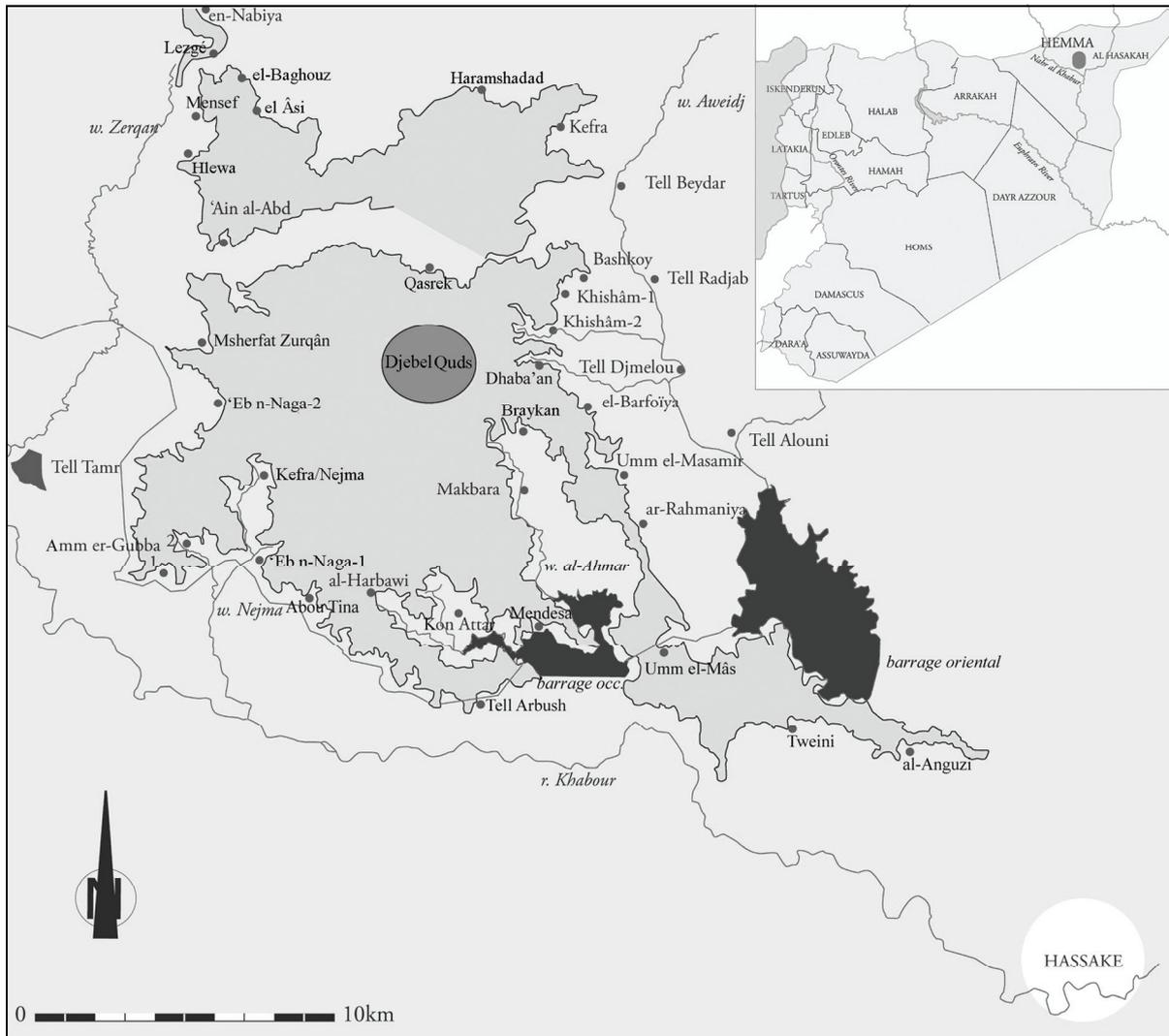


Fig. 2 - Le plateau du Hemma. Toponymes mentionnés dans le texte.

trat. Les affleurements de ce dernier, observés entre autres à 'Ain al-Abd et à 'Eb n-Naga-1, se présentent sous forme de marnes crayeuses et de conglomérats comportant de grandes quantités de petits galets de silex. Ces derniers ont fourni la matière première de la plus grande partie des industries lithiques récoltées sur le plateau.

Immédiatement au Nord-Ouest du plateau s'étend une seconde coulée, orientée NE-SO, longue d'environ 7 km et d'une largeur maximum d'environ 1 km, qui porte les sites de Khan, Mera, en-Nabiya et Lezge. Une troisième extension du système volcanique est attachée à l'angle sud-est de la coulée principale et orientée ONO-ESE; elle s'étend sur quelque 10 km, pour se ter-

miner à environ 5 km au Nord de Hassake. La largeur de cette coulée varie de 2,5 km à l'Ouest, à quelques centaines de mètres à l'Est. À l'Ouest et à l'Est de cette dernière, deux barrages ont été construits il y a une vingtaine d'années pour créer deux lacs de retenue assurant l'alimentation en eau de la ville de Hassake. Au total, la courbe qui mène de l'extrémité nord-ouest (Khan) à l'extrémité sud-est (al-Anguzi) du système volcanique du Hemma est longue d'environ 45 km et le périmètre total des trois coulées doit atteindre approximativement 120 km.

Le Hemma est bordé au Sud par la plaine alluviale du Khabour, le principal affluent de l'Euphrate, à l'Ouest par celle du wadi Zerqan et à l'Est par la vallée du

wadi Aweidj le long de laquelle de nombreux tells ont été occupés du Néolithique récent à la période arsacide, avec une densité d'occupation maximum à l'âge du Bronze ancien. Pendant la période néo-assyrienne, les habitats sont plutôt répartis en fond de vallée et dans la plaine. Le Khabour est le seul cours d'eau permanent de la région; les tells qui le bordent sont réputés plus tardifs que les précédents. De nos jours, les wadis Zerqan et Aweidj ne coulent qu'après les pluies, de même que les nombreux wadis qui entaillent le plateau. Ces derniers ne sont en eau que pendant les trois ou quatre heures qui suivent de fortes précipitations. En ce cas, l'eau ruisselle sur les pentes rocheuses dénudées ou fortement érodées et quelques dizaines de minutes suffisent à transformer un wadi sec en un torrent de plusieurs mètres de large. Du fait de l'érosion pluviale et éolienne, le matériel archéologique n'est conservé que dans les zones protégées par le relief ou délimitées par des murs de pierres. Tout le reste a été emporté, y compris les structures légères (en argile, par exemple).

Nous ne savons pas encore comment les antiques occupants du plateau s'approvisionnaient en eau : seuls trois puits anciens ont été repérés jusqu'ici : un dans les bâtiments sondés de Khishâm-2, un autre sur le plateau au Sud de 'Eb n-Naga-2 et un troisième dans un petit site d'habitat sur le territoire de Kon Attar. Il paraît néanmoins évident qu'aux époques où les multiples habitats du Hemma furent en usage, l'eau devait être plus accessible qu'aujourd'hui, soit que les wadis qui bordent et parcourent le plateau aient été en eau de manière plus permanente, soit qu'il ait existé plus de puits que nous n'en avons découvert.

Le climat semi-aride actuel permet une agriculture essentiellement pluviale (champs de céréales et de pommes de terre, petits potagers), tandis que les nombreux champs de coton sont irrigués en pompant l'eau de la nappe phréatique, à une trentaine de mètres de profondeur.

2.2. Types de vestiges archéologiques

Dans les plaines comme sur le plateau, les travaux agricoles et de construction ont oblitéré la plupart des vestiges archéologiques de surface, de sorte que ceux que nous découvrons aujourd'hui sont localisés sur les pentes qui délimitent le plateau ou bien dans des zones si érodées ou empierrées que les travaux agricoles y sont impossibles. D'une manière générale, le matériel archéologique n'est conservé que dans les zones protégées de l'érosion par le relief naturel ou par des murs; tout le reste a dû être emporté.

Achevées en 2008, les prospections pédestres du système volcanique du Hemma ont révélé la présence de plusieurs séries de constructions en pierres sèches dont les plus importantes sont reprises ci-dessous.

Desert-kites : constructions monumentales en pierres constituées d'un grand enclos polygonal ouvert d'un côté et de petites cellules circulaires ou semi-circulaires placées le plus souvent aux angles du polygone (fig. 3; van Berg *et al.*, 2004). La longueur de l'enclos varie de ± 50 à ± 150 m. Deux murs d'accès, souvent longs de plusieurs centaines de mètres, convergent vers l'entrée de l'enclos et se prolongent fréquemment à l'intérieur, de manière à rétrécir l'accès autant que possible. Un ou plusieurs murets transversaux peuvent rendre le même service. En général, les *desert kites* du Hemma sont bâtis sur des pentes; l'un des murs d'accès longe le rebord du plateau, tandis que l'autre recoupe la pente et se prolonge jusqu'au wadi ou au delà, de manière à barrer la moitié, voire la totalité d'une vallée (fig. 4). La fonction primaire de dispositifs d'une telle ampleur ne peut être que la capture d'animaux sauvages, probablement des ongulés, rabattus entre les murs d'accès. Ce point est confirmé par l'installation récurrente de l'entrée sur une crête, de manière à ce que l'enclos soit invisible aux animaux qui arrivent. Bien entendu, ces constructions ont pu avoir pour fonction secondaire le parcage d'animaux

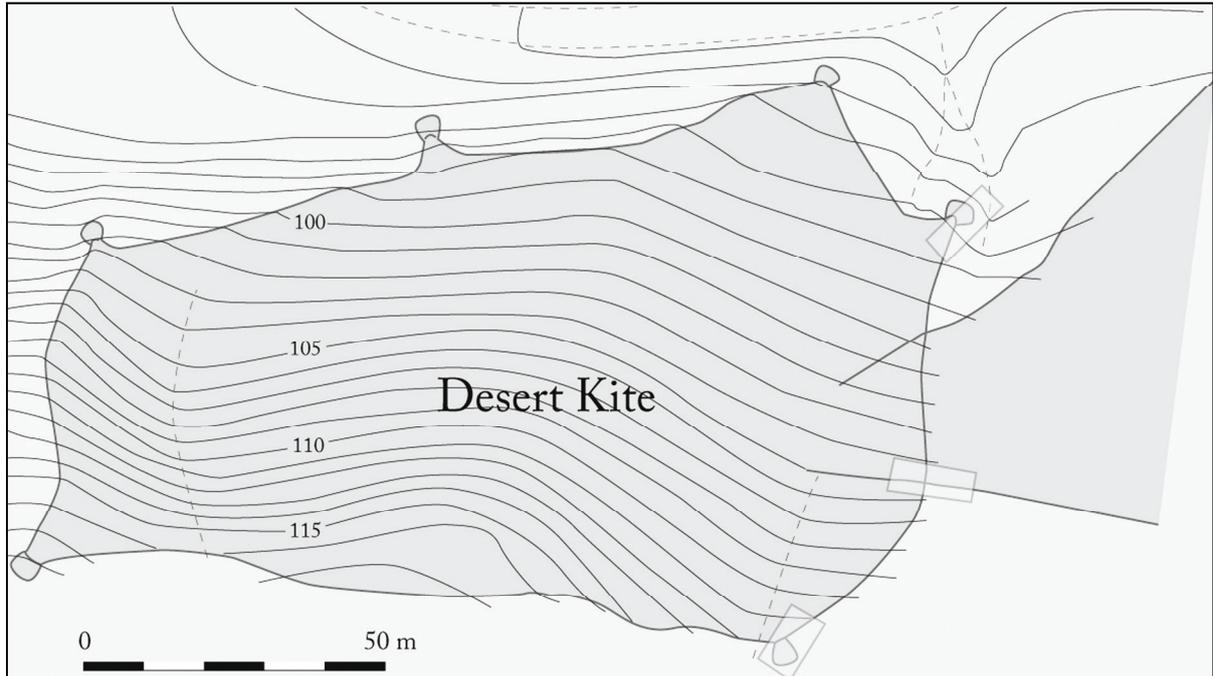


Fig. 3 - Khishâm-2 : *desert kite* n° 1 (relevé de Frans Depuydt, 2001).

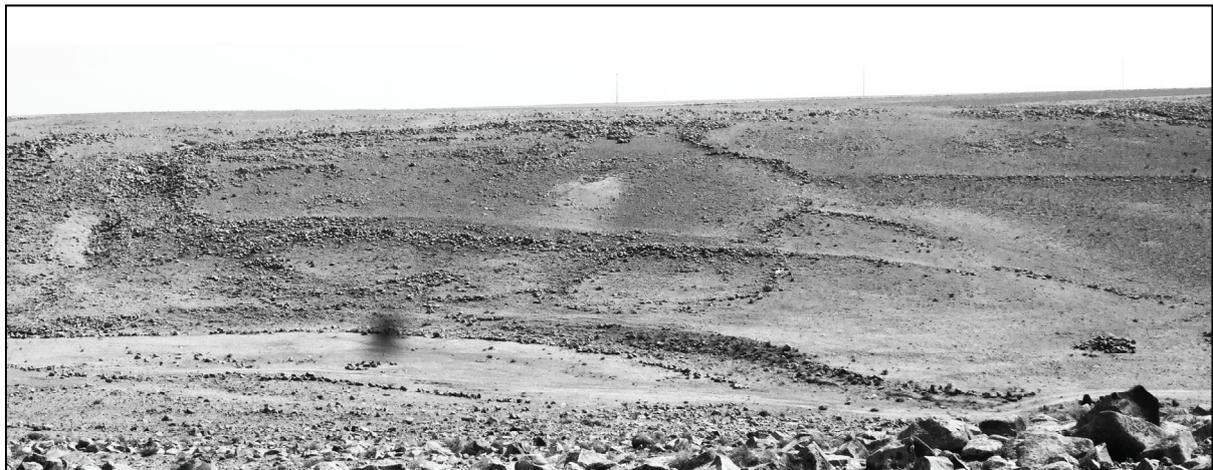


Fig. 4 - Abou Tina : *desert kite* n° 42 (ATN-07_0888).

domestiques, comme ce peut être encore le cas aujourd'hui. Quarante-huit monuments de ce type ont été découverts à ce jour sur l'ensemble du Hemma (fig. 5), ce qui atteste l'importance économique de la chasse pour les occupants de la région, probablement pendant deux millénaires, sinon plus. Ces monuments viennent s'ajouter aux quelque 700 *desert kites* déjà connus dans l'ensemble du Proche-Orient (Echallier & Braemer, 1995; van Berg *et al.*, 2004). Par ailleurs, l'art rupestre du Hemma en a livré plus de 700 représentations en plan, oc-

cupant 5,6 % du total des roches gravées. Ces monuments devaient donc porter également une forte charge symbolique.

Cercles de pierres : 51 ensembles de 1 à 7 cercles (diam. 5-20 m) ont été découverts en bordure de la plupart des wadis qui parcourent le plateau (fig. 6 & tableau 1). Quelques-uns sont munis d'une entrée aménagée. Dans la mesure où la plupart des wadis ne devaient être remplis que par des eaux de ruissellement, on peut supposer que ces structures étaient occupées

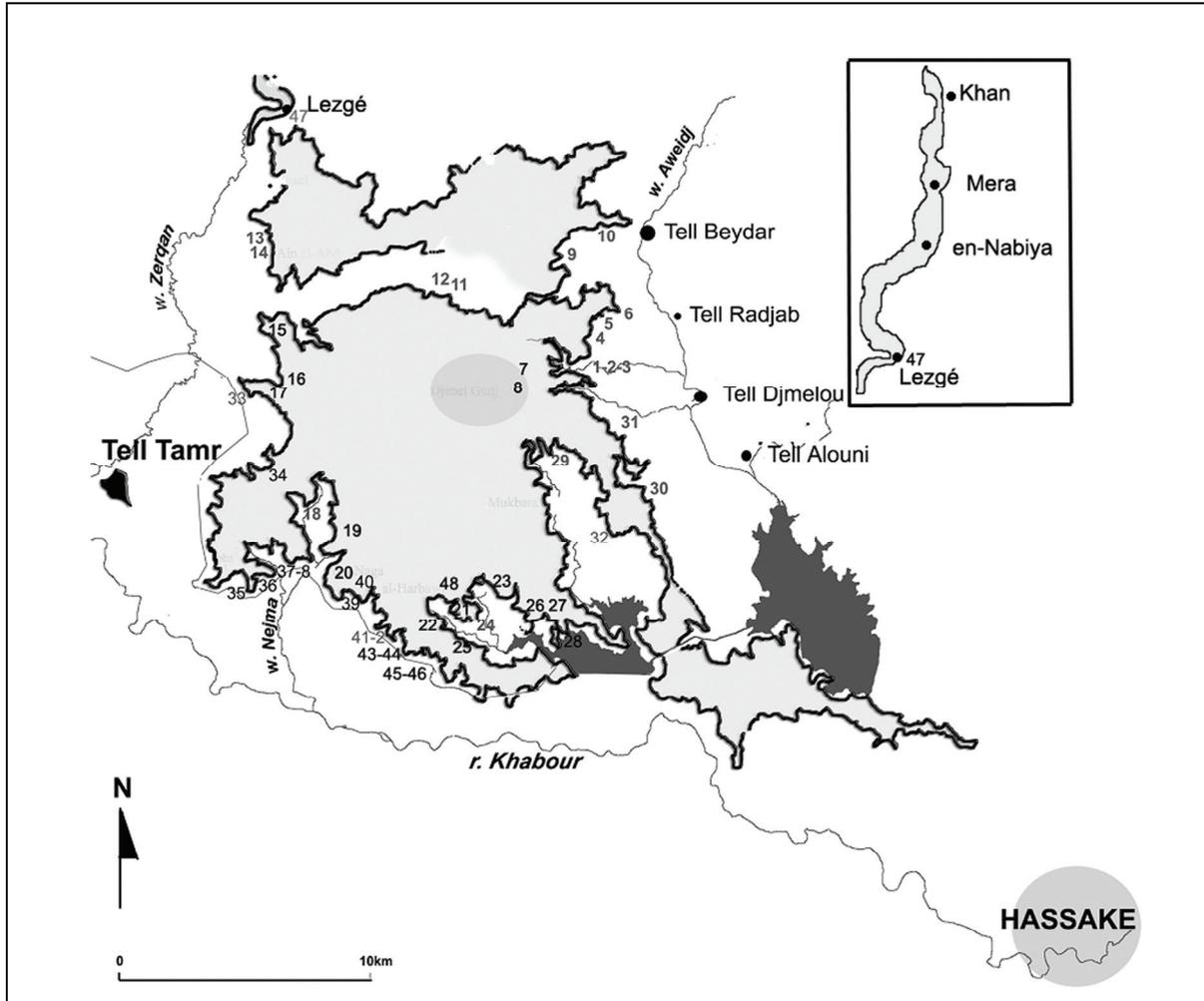


Fig. 5 - Les *desert kites* du plateau du Hemma (mise à jour 2008). 1-3 : Khishâm-2. 4-5 : Khishâm-1 Nord. 6 : Bashkoy. 7-8 : Djebel Quds. 9-10 : Kefra. 11-12 : Qasrek. 13-14 : Hlewa. 15 : ‘Ain al-Abd Kite 1. 16-17 : Msherfat-Zurgan. 18-20 : ‘Eb n-Naga-1. 21-22 : al-Harbawi. 23-25 : Kon Attar. 26-28 : Mendesa. 29 : Braykan. 30 : Umm el-Masamir. 31 : el-Barfoïya. 32 : Makbara. 33 : Msherfat-Zurgan. 34 : ‘Eb n-Naga-2. 35-36 : Amm er-Gubba-1. 37-38 : Amm er-Gubba-2. 39-46 : Abou Tina. 47 : Lezgé. 48 : al-Harbawi.



Fig. 6 - el-Barfoïya : cercles de pierres alignés le long d’un petit wadi (BRF-02_034).

Sites	Ensembles de cercles
'Ain al-Abd	1
Abou Tina	1
al-Harbawi	3
ar-Rahmaniya	2
'Eb n-Naga-1	5
'Eb n-Naga-2	1
Bashkoy	1
Djebel Gudj	4 ou +
el-Âsi	1
el-Barfoïya	1
Kefra	4 ou +
Khishâm-1 Sud	2
Khishâm-1 Nord-1	1
Khishâm-1 Nord-2	1
Khishâm-1 Nord-3	2
Khishâm-2	5
Kon Attar	3
Mendesa (wadi Baghouz)	1
Mensef, Hlewa	indéterminé
vallée du wadi al-Ahmar (Makbara)	7
Qasrek	1 ou +
Umm el-Masamir	1
Amm er-Gubba-2	3
23 sites	Au moins 51 ensembles de 1 à 7 cercles

Tabl. 1 - Répartition des ensembles de cercles de pierres connus en 2007.

temporairement en saison des pluies. La principale hypothèse explicative qui vient à l'esprit est celle d'une « transhumance » de pasteurs ou de bergers accompagnés d'animaux domestiques. Dans plusieurs cas, un des murs d'un *desert kite* est interrompu par un ou plusieurs cercles et détruit au voisinage de ceux-ci (Djebel Quds, Makbara, Bashkoy, Khishâm-2 Kite-2). Les cercles seraient donc postérieurs à l'abandon du *desert kite* qui a probablement servi de carrière pour leur construction (fig. 7). Ces architectures ne sont guère documentées dans l'art rupestre, ce qui peut indiquer une faible valeur symbolique ou simplement que celles-ci furent construites après l'abandon de l'activité de gravure.

Maisons et enlos : de petits hameaux constitués de constructions rectangulaires que jouxtent des enclos de formes diverses (100/150 x 30/50 m) ont été découverts, entre autres, à Qasrek, Kefra, Khishâm-2, Umm el-Masamir (fig. 8), Makbara, 'Eb n-Naga-1 et au Djebel Quds.

Maisons rectangulaires : isolées ou en groupement lâche, de telles habitations ont été reconnues à Bashkoy, Khishâm-1, Makbara et 'Eb n-Naga-1 (fig. 9).

Grandes agglomérations : deux sites d'habitat d'époque néo-assyrienne couvrant plusieurs hectares ont été identifiés à



Fig. 7 - Bashkoy, un cercle de pierres interrompt le mur sud-ouest du *desert kite* n° 6 (BSK-02_K06).



Fig. 8 - Umm el-Masamir : petit hameau (UMR-07_0045).



Fig. 9 - 'Eb n-Naga-1 : maison isolée sur le plateau (EBN-05_0471).



Fig. 10 - 'Eb n-Naga-2 : maison rectangulaire (EBN2-07_0879).

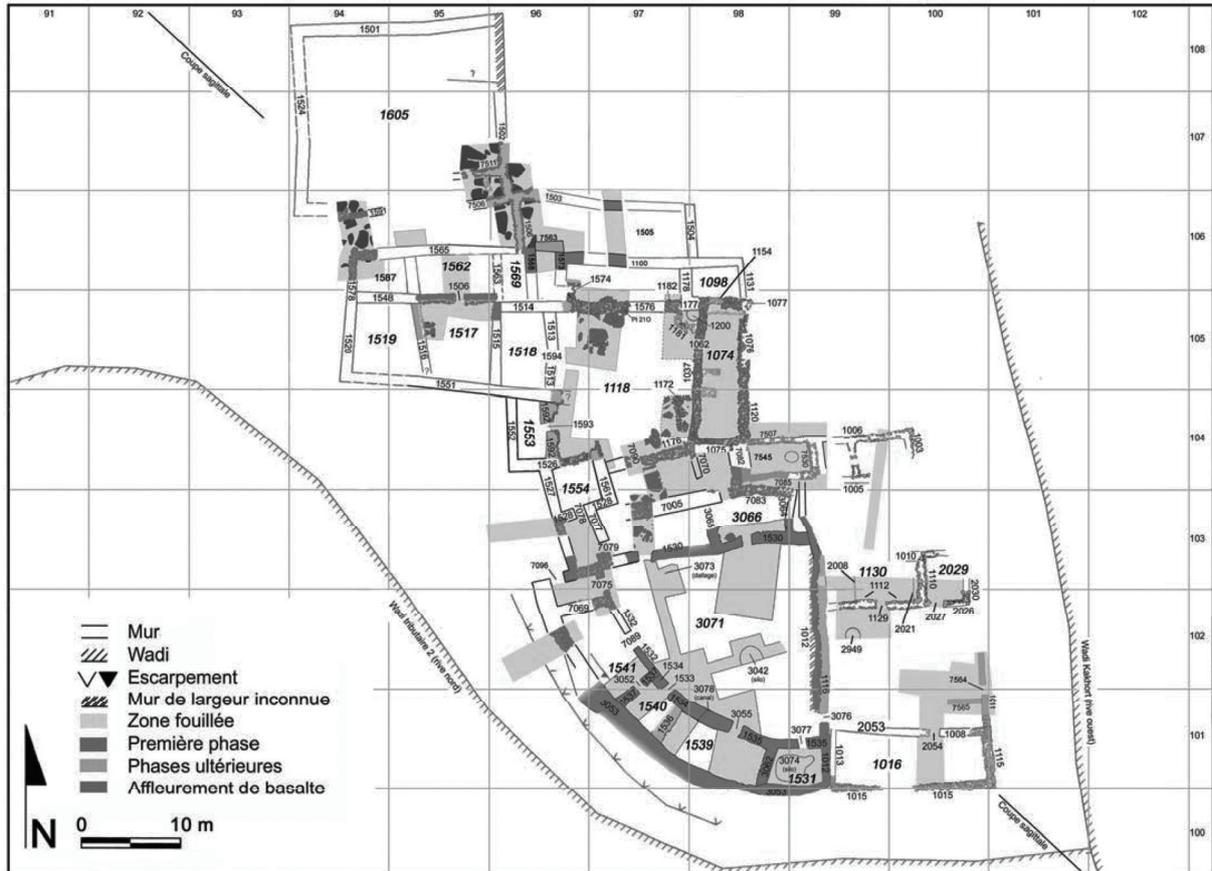


Fig. 10 - Khishâm-2, Quartier IV : plan général des sondages (2003-2008).

Khishâm-2 (fig. 11) et 'Eb n-Naga-2 (fig. 10). Un petit établissement agricole d'époque néo-assyrienne ou plus tardive a été sondé à Kefra (fig. 12).

Tells : des tells de petites dimensions proches des pentes du plateau ont été repérés à Kefra, Haramshadad, el-Baghouz (fig. 14), en-Nabiya (fig. 13), Mensef (fig. 15), Kefra-sur-Nejma et probablement à Kon Atar.

Cimetières : une petite nécropole comportant une vingtaine de tombes plates réparties en plusieurs niveaux occupait les Bâtiments 1 et 3 du Quartier V de Khishâm-2 (fig. 16-17). Quatre cimetières pré-islamiques comportant chacun des tombes à terre éventuellement associées à des tombes plates ont été découverts à Braykan (4 tombes), Kefra (2 et 8 tombes) et Bashkoy (4 tombes).

Autres structures : On distingue encore de grands enclos isolés circulaires et rectangulaires, des sépultures islamiques, des murs qui semblent délimiter des champs ainsi que quelques sentiers ou routes taillés dans le rocher. Enfin, de nombreux murs épais, dont la fonction ne peut-être définie aujourd'hui, courent sur le plateau et ses pentes.

2.3. Occupations du Hemma

Les paragraphes qui suivent tentent de synthétiser l'état actuel de la recherche : quelques résultats sont bien établis (récoltes de surface, conclusion sur les sondages, datation de certaines gravures rupestres), les autres doivent être considérés comme des hypothèses de travail. L'ensemble fournit le contexte archéologique de l'étude de l'art rupestre de Khishâm-1 et de Bashkoy.

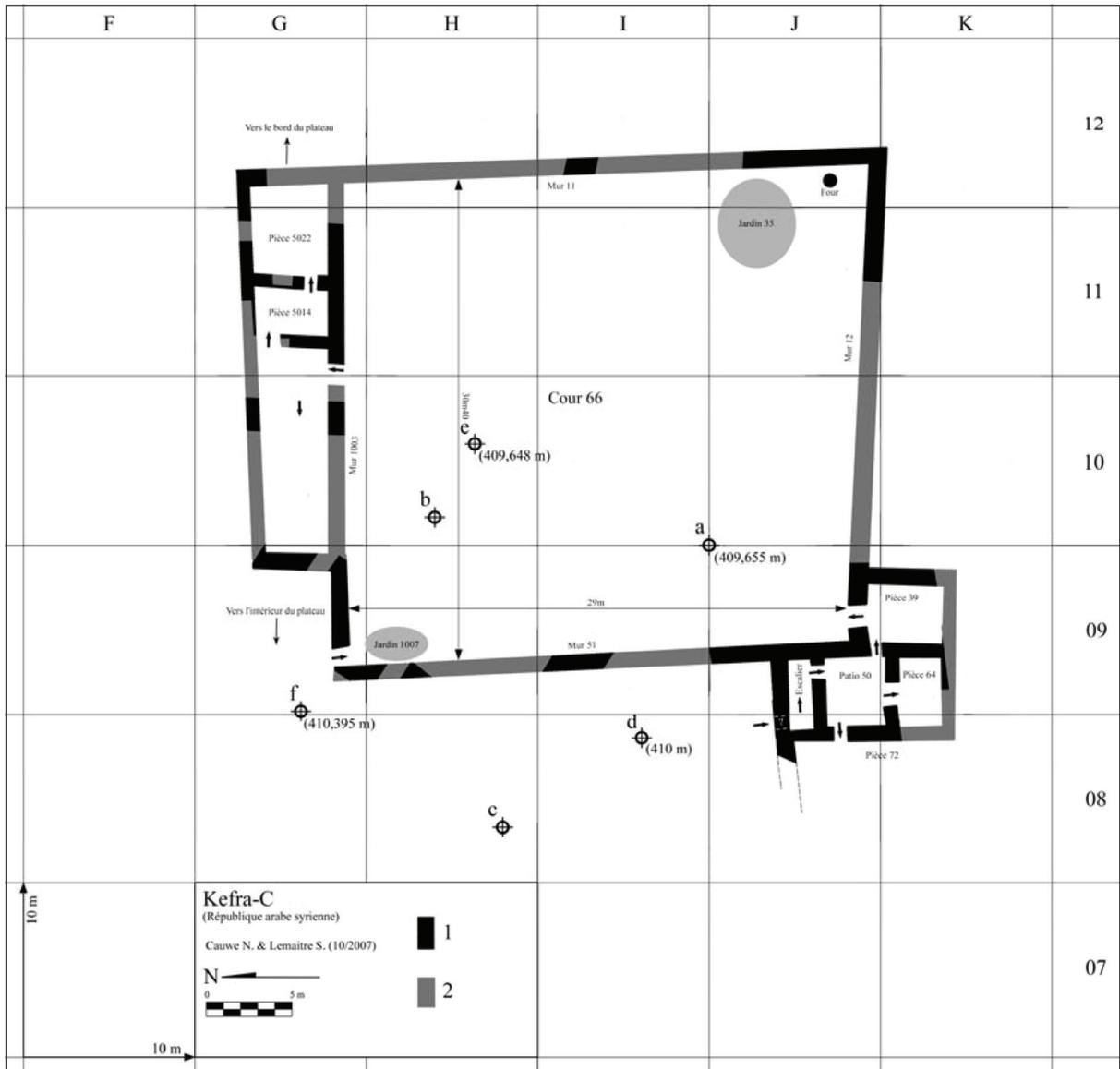


Fig. 12 - Kefra, secteur C : petit établissement agricole, plan des sondages (2006-2007). 1. zones fouillées; 2. murs reconstitués (plan Serge Lemaître et Nicolas Cauwe).



Fig. 13 - En-Nabiya : le tell (ENB-08_0569).



Fig. 14 - el-Baghouz : le tell (ABM-07_0027).



Fig. 15 - Mensef : le tell (MSF-04_0010).

2.3.1. Structures archéologiques et culture matérielle

Un éclat Levallois (Paléolithique moyen) isolé, découvert dans un niveau de collutions du site d'habitat néo-assyrien de Khishâm-2 (Quartier IV) constitue le plus vieux témoin d'une présence humaine sur le Hemma (fig. 18). Le Néolithique récent n'est attesté que par quelques instruments lithiques : une pointe de l'Amouq découverte en sondage à l'entrée de la vallée du

Kakhort (fig. 19), quelques croissants de lune récoltés sur le versant oriental du plateau, de petits outils en silex et en obsidienne provenant d'Umm el-Masamir (fig. 20). Pour le Chalcolithique ancien, deux petits tells situés dans la plaine, à proximité du versant nord du plateau, à Haramshadad et el-Baghouz, ont livré des tessons de céramique peinte assignables à la culture de Halaf récente (2^e moitié du 6^e millénaire); quelques tessons appartenant à cette culture proviennent également du petit

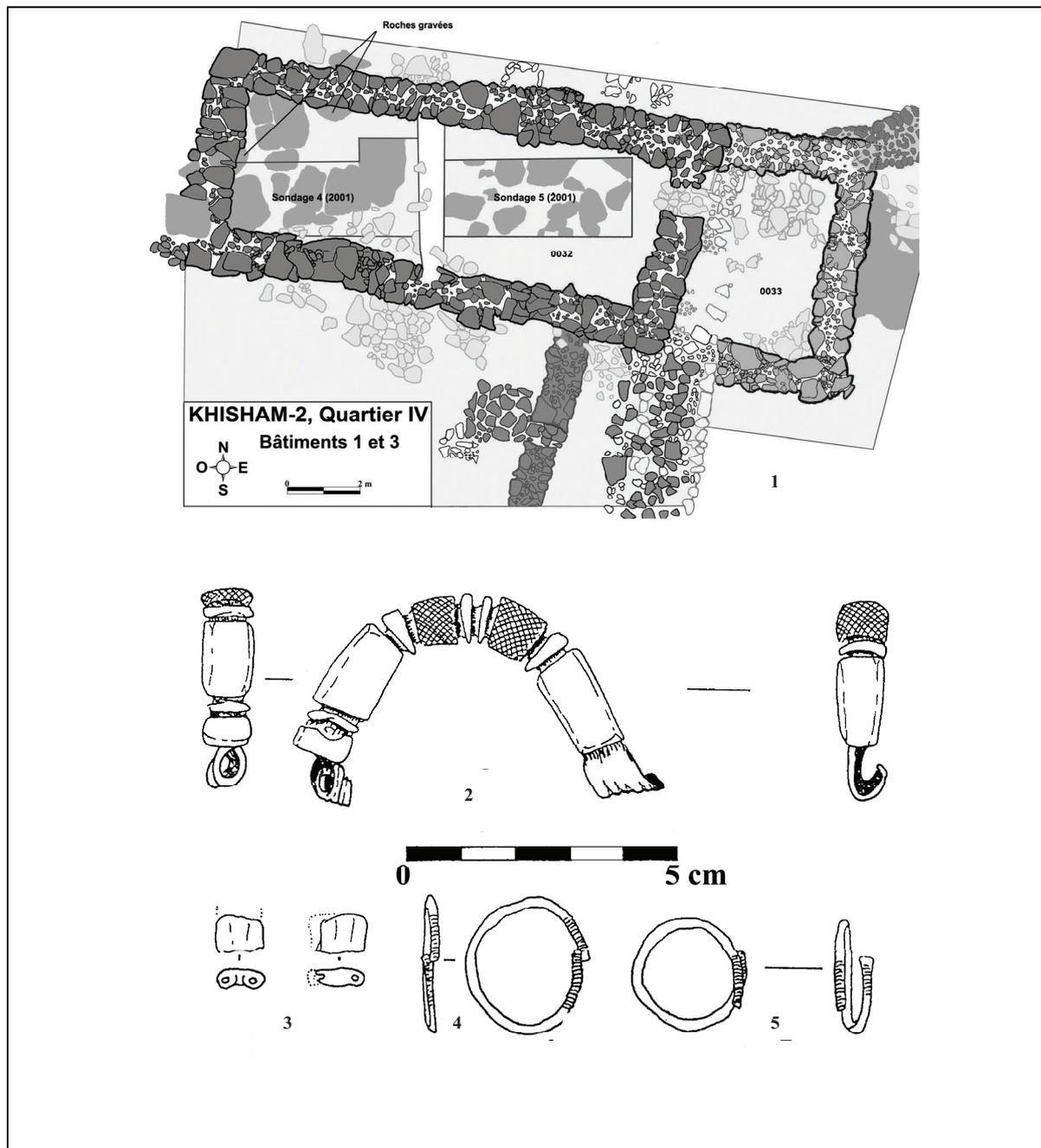


Fig. 16 - Khishâm-2, Quartier V. **1** : plan des bâtiments 1 et 3. **2** : fibule en bronze du type « main et bras » (750-650 av. J.-C.) trouvée sur le sol du bâtiment-1. **3** : tombe-0017, perles rectangulaires à double perforation. **4-5** : tombe-0017, petits anneaux de cuivre (plan et dessin Nicolas Cauwe).

tell résiduel de Kefra et de la surface à Khishâm-2 (fig. 21 & 22). De rares tessons de céramique peinte appartenant aux cultures d'Obeid du Nord ($\pm 5\ 100-3\ 900$) et d'Uruk ($\pm 3\ 700-3\ 100$) ont également été récoltés en surface à Khishâm-1 Nord et à Kefra (fig. 23). Le caractère exceptionnel de la découverte de tessons appartenant à ces trois dernières cultures en surface du plateau donne à penser qu'à ces époques,

l'habitat devait se trouver en plaine, tandis que le plateau proprement dit était parcouru mais pas « occupé ».

Il se peut qu'il en aille de même pour le 3^e millénaire (Dynastique archaïque et période akkadienne), au moins en ce qui concerne l'habitat, qui semble principalement localisé sur les tells qui s'élèvent en bordure du wadi Aweidj, entre autres à Tell

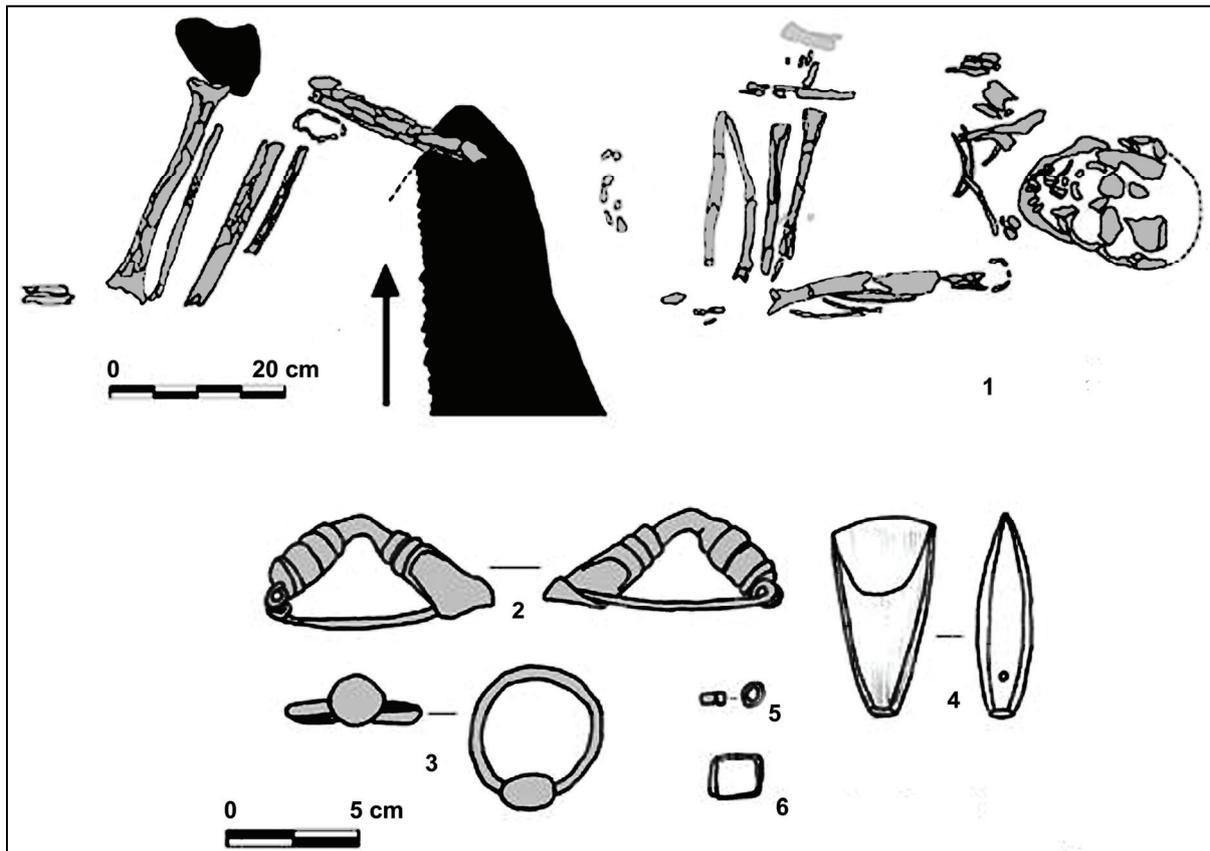


Fig. 17 - Khishâm-2, Quartier V, Tombe 0016 (2003). 1 : relevé. 2 : fibule en bronze du type « main et bras » coudée (650-550 av. J.-C.). 3 : bague en argent. 4 : hachette polie en roche verte. 5 : perle en bronze. 6 : cube en hématite (plan et dessin Nicolas Cauwe).

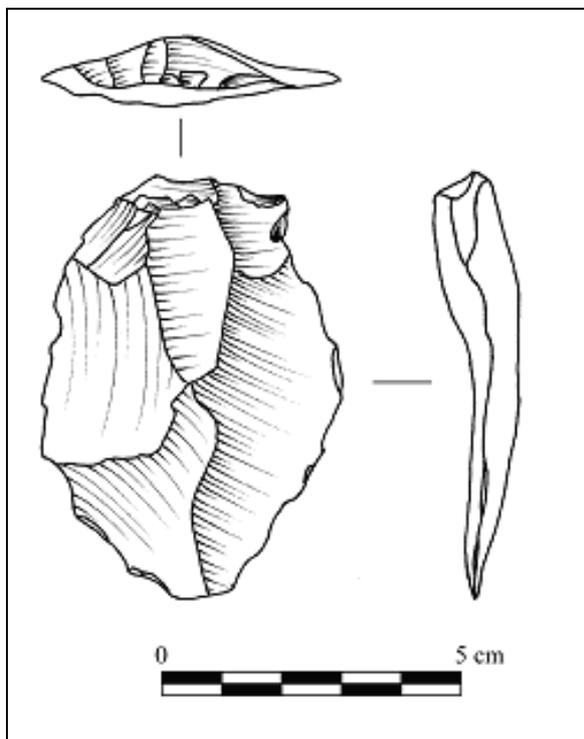


Fig. 18 - Khishâm-2, Quartier IV : éclat Levallois découvert dans un niveau de colluvions (dessin Nicolas Cauwe).

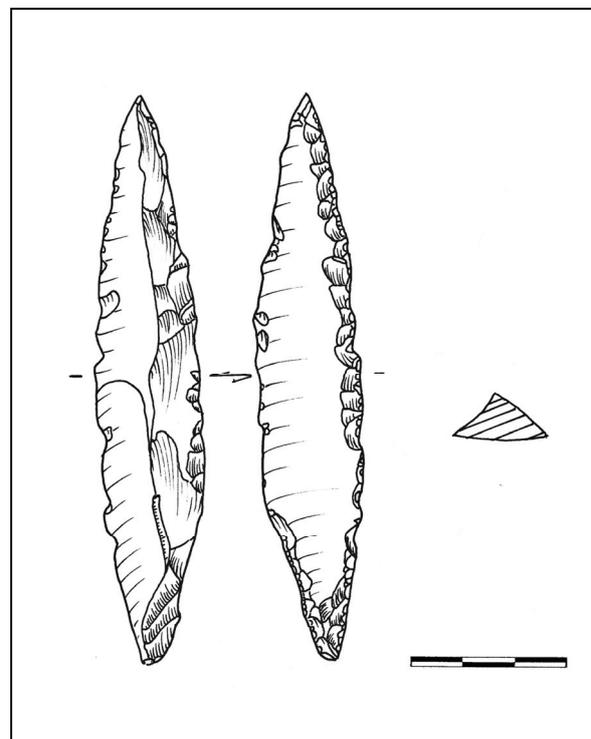


Fig. 19 - Khishâm-2 : pointe de l'Amouq découverte dans le Sondage-6 (-1,75 m) à l'entrée de la vallée du Kakhort (dessin Damien Flas).

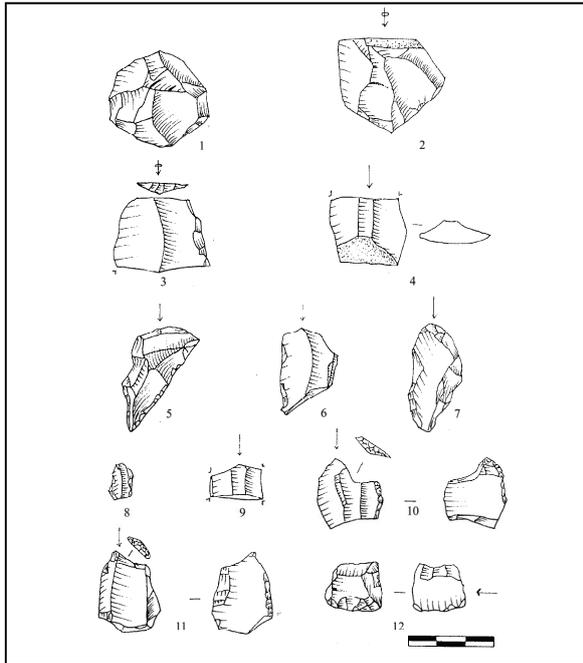


Fig. 20 - Umm el-Masamir, matériel lithique. 1 : raclette. 2 : nucléus sur éclat. 3-4 & 9 : fragments de lame. 5, 7 & 8 : pièces retouchées. 6 : perceur. 10 & 11 : troncatures. 12 : élément de faucille (?) (1-7, 12 : silex; 8-11 : obsidienne; dessin Damien Flas).

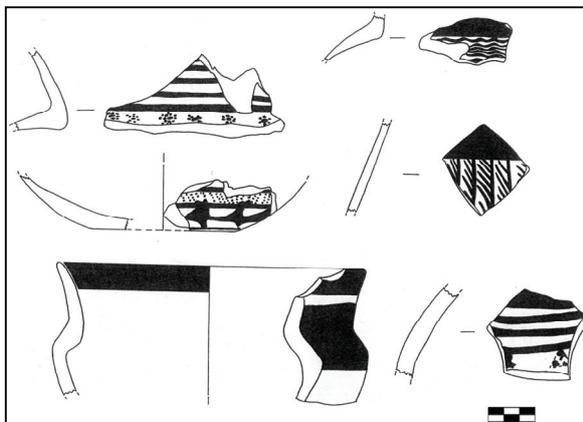


Fig. 21 - El-Baghouz : céramique halafienne récente provenant de la base du tell (dessin Elias Abd el-Nour).

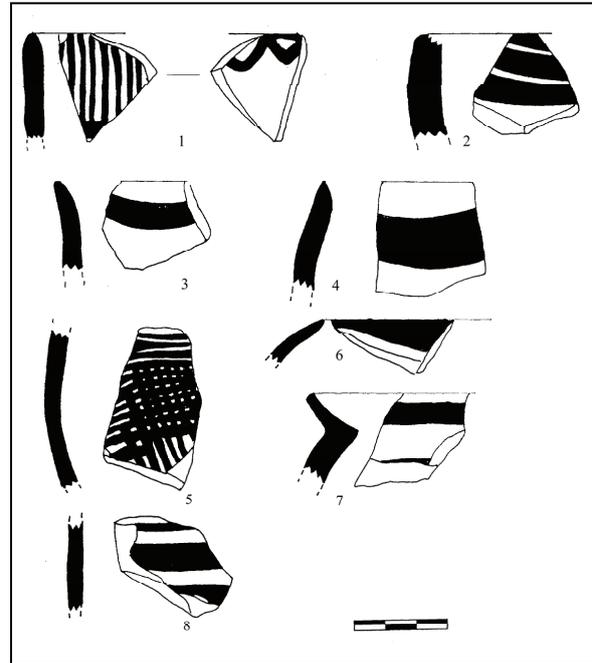


Fig. 22 - Céramique halafienne. 1-5 : Haramshadad. 6-7 : Kefra. 8 : Khishâm-2, Quartier VII (dessin Elias Abd el-Nour).

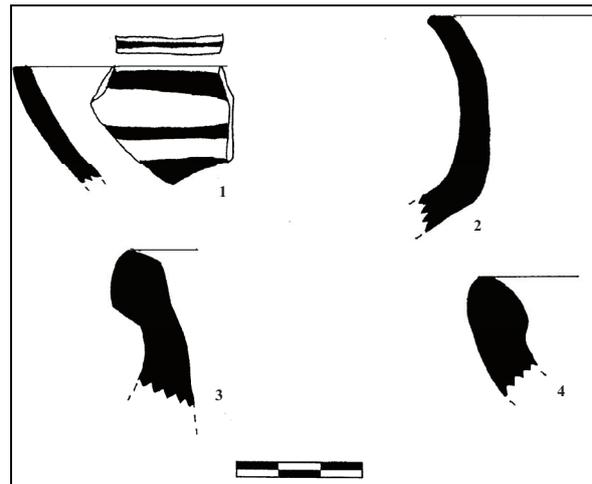


Fig. 23 - Céramiques de la culture d'Obeid du Nord (1) et de type urukéen (2-4). 1-2 : Khishâm-1-Nord, secteur 3. 3-4 : Kefra (dessin Elias Abd el-Nour).

Beydar. La ceinture de *desert kites* qui entoure le plateau à l'Ouest, au Sud et à l'Est, montre que les lieux furent longtemps dédiés à une chasse aux troupeaux d'ongulés (probablement des gazelles) qui se serait sans doute mal accommodée d'un habitat et d'une mise en culture extensifs. Ces enclos de chasse, dont l'apparition dans la région pourrait remonter au début du 3^e millénaire ou à une période antérieure (fig. 24), représenteraient en ce cas les monuments les

plus anciens construits sur le plateau. Quelques-unes de leurs représentations rupestres suggèrent que l'usage des monuments réels dû se poursuivre au moins jusqu'à la fin du 2^e millénaire, sinon plus tard (fig. 25).

Pour le 2^e millénaire avant notre ère, on observe une importante constriction de l'habitat dans la plaine de l'Aweidj, marquée entre autres par l'abandon des tells situés à l'Est du plateau (Ristvet & Weiss, 2005).



Fig. 24 - Makbara : la figure du char à quatre roues tiré par des bœufs (3^e millénaire) est superposée à celle d'un *desert kite*, attestant ainsi l'antiquité de ces monuments dans la région (MKB-07_1056).

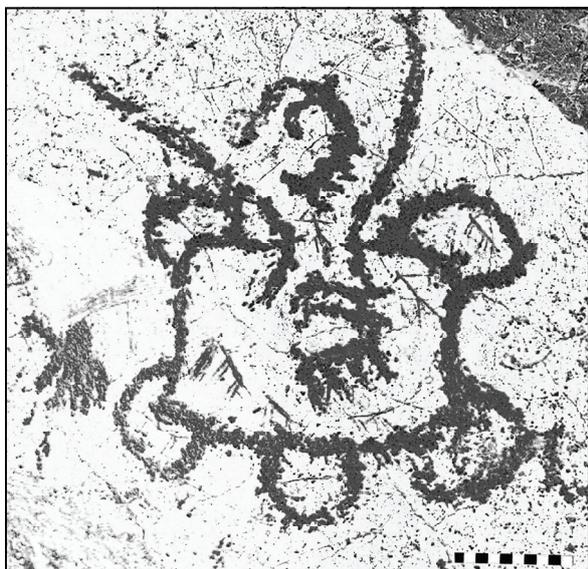


Fig. 25 - 'Eb n-Naga-1 : *desert kite* et dromadaire (ENB-05_0477). Le plan du monument et l'animal ont été réalisés par la même main. L'arrivée du dromadaire dans la région vers 1 200 av. J.-C. constitue un terminus *post quem* pour ces représentations.

Nous ne disposons d'aucune structure archéologique datée de cette époque et à peine de quelques tessons médio-assyriens découverts en 2002 à la pointe orientale du promontoire de Kefra. Cependant, la distribution de l'art rupestre qui copie ou s'inspire de l'art urbain contemporain montre qu'à partir du 2^e millénaire, les principales voies de circulation de la culture et sans doute du commerce, s'étaient déplacées de la vallée du wadi Aweidj vers celles du Khabour et du wadi Zerqan.

Au millénaire suivant, les témoins d'occupations néo-assyriennes (\pm 950-612) abondent tant sous la forme de tessons de poterie récoltés en surface que de structures archéologiques. On mentionnera les deux grands sites Khishâm-2 à l'Est et de 'Eb n-Naga-2 à l'Ouest. Khishâm-2 (partiellement fouillé) regroupe quelques maisons et autres unités d'habitation associées à une aire de services et de stockage, le tout ceint de murs épais, tandis que 'Eb n-Naga-2 (prospecté en surface) est un site résidentiel ouvert. Des sondages réalisés à Kefra ont également révélé la présence d'un petit établissement agricole assignable à la période néo-assyrienne ou à une période ultérieure. Le petit tell de Mensef (façade ouest du plateau) a livré de la céramique néo-assyrienne en surface. L'occupation du plateau ne fut pas totalement interrompue avec la chute de l'empire d'Assurbanipal. En effet, une maison néo-assyrienne du Quartier V de Khishâm-2 fut réutilisée comme nécropole entre 650 et 550 avant notre ère. La période néo-babylonienne n'a pas été reconnue, faute de critères permettant de la distinguer. Il en va de même pour la période achéménide qui n'est documentée à ce jour que par trois fragments de plaquettes d'Astarté retrouvés dans des niveaux de colluvions du Quartier IV de Khishâm-2 (van Berg *et al.*, 2003 : 19). Aucune structure archéologique appartenant aux périodes séleucide, arsacide, byzantine ou islamique n'a été reconnue, mais il est trop tôt pour conclure définitivement à leur absence.

Aucune date n'a été proposée jusqu'à présent pour les hameaux de pierres sèches, les maisons individuelles, les cercles de pierres, les nécropoles à tertres et les autres structures archéologiques qui parsèment le plateau. La céramique à pâte jaune, censément d'époque islamique retrouvée sur quelques sites n'a jamais été analysée plus avant. Les vestiges de maisons attestent néanmoins que quelques-uns des villages actuels, tels que Kefra-sur-Nejma, furent occupés pendant de longues périodes, sans

que nous puissions en assigner l'époque ni la durée.

2.3.2. *Art rupestre*

Inventaire des sujets figurés

Près de 12.500 roches gravées ont été dénombrées sur les trois coulées de lave qui forment le système du Hemma (tableau 2). Il se peut que ces chiffres soient de 5 à 10 % inférieurs à la réalité car, si soigneuse que soit la prospection, il est très difficile de s'assurer qu'on ait aperçu la totalité des surfaces gravées. Quoi qu'il en soit, ces dernières durent être nettement plus nombreuses dans l'Antiquité, avant les destructions naturelles et les phases récentes d'extraction du basalte mentionnées au paragraphe 2.5.

L'art rupestre du Hemma est entièrement voué à la représentation : les arts dits « géométriques », tels qu'on les trouve à certaines périodes sur la céramique, manquent presque totalement. Si environ un quart des figures ne sont pas ou plus lisibles et dites « indéterminées » et si l'on observe à l'occasion des taches de piquetage sans forme définissable, rien ne permet de soupçonner l'existence d'une production ancienne délibérément non figurative.

On distingue des figures zoomorphes et anthropomorphes, y compris des représentations d'êtres hybrides, des plans et parfois des vues en élévation de constructions diverses, des images d'ustensiles (armes, moyens de transport, scalariformes, sièges, autel) et des symboles, par exemple l'étendard du dieu-Lune, ainsi que des symboles astraux et autres. Les figures en échelle (scalariformes) semblent appartenir tantôt au domaine des ustensiles, tantôt à celui des symboles. Les représentations de végétaux sont rares.

L'inventaire des figures animales comporte en dominance des caprinés-antilopinés (la distinction n'est que rarement

Site	Nombre de roches gravées
Khishâm-2 (vallée du wadi Kakhort)	500
Khishâm-1-Sud	89
Khishâm-1-Nord, Secteurs 1-2-3	132
Bashkoy	86
De Tell Beydar à Qasrek	8
Kefra, Secteurs A-J	998
Kefra, Secteurs K-P (= Kefra-Est)	480
De Kefra à Haramshadad	14
Khan-Mera	150
en-Nabiya et Lezgé	441
D'el 'Âsi à Mensef	87
Mensef	183
Hlewa	208
'Ain al-Abd (vallée + façade occidentale du plateau)	185
Msherfat Zurgan	301
'Eb n-Naga-2	627
Tell Tamr	261
Amm er-Gubba-1(cirque)	150
Amm er-Gubba-1 (façades occidentale et méridionale du plateau)	375
Amm er-Gubba-2	462
'Eb-Naga-1	± 1.000
Abou Tina	511
Entre Abou Tina et le barrage occidental	2081
al-Harbawi (vallée du wadi Harbawi)	707
Kon Attar (vallée du wadi Baghouz)	1.180
Makbara (vallée du wadi al-Ahmar)	671
ar-Rahmaniya	21
D'Umm el-Mâs au barrage oriental	418
D'Umm el-Mâs à al-Anguzi	40
Umm el-Masamir	43
d'Umm el-Masamir à Dhaba'an	47
Dhaba'an	5
Total	± 12.461

Tab. 2 - Ventilation des roches gravées par site, état 2008.

possible), suivis, en ordre décroissant de fréquence, par les félidés, les bovinés, les équidés, les camélidés, les canidés, les scorpions et les cervidés. Les figures d'oiseaux, de poissons et de serpents sont exceptionnelles. On reconnaît aussi une petite série d'animaux fantastiques : dragons, animaux à tête humaine, monstres quadrupèdes à gueule de canidé, corps sphérique et queue de lion ou de scorpion.

Les figures humaines sont fréquemment présentées les bras simplement levés et fléchis, dans l'attitude dite de « l'orant » ou bien tenant une arme (bâton, hache, épée, lance, arc, massue, foudre) ou un objet que le schématisme de la représentation interdit souvent d'identifier. D'autres figures sont impliquées dans une activité telle que le maniement d'une arme de chasse ou de guerre, le maintien d'un animal à main nues ou à la longe et, à l'occasion, la conduite d'un char, le sacrifice d'un animal, la danse ou une activité sexuelle. Plusieurs centaines de figures humaines, armées ou non, sont représentées montant un cheval ou un dromadaire. Quelques autres sont assises sur un siège et boivent dans une coupe ou à l'aide d'un chalumeau. Les divinités se reconnaissent généralement au fait qu'elles sont présentées debout sur un animal ou tenant des attributs caractéristiques (foudre, massue, etc.). Les démons possèdent un corps humain surmonté d'une tête animale (d'oiseau ou de mammifère : canidé, capriné, lion ou bovin).

Des représentations en plan de *desert kites* (700 au total) de différents types ont été découvertes sur la plupart des sites prospectés. La partie « enclos » des gravures peut affecter des formes plus diversifiées que celle des monuments réels du Hemma : polygone irrégulier, polygone étoilé, hexagone, rectangle, carré, triangle, (demi-) ellipse, (demi-) cercle, goutte, haricot et couloir coudé. Il arrive aussi que la forme de l'enclos résulte simplement de l'adaptation à celle de la surface rocheuse. Restrictions de l'entrée par des dispositifs en chi-

cane, courbure des murs et cellules placées en contrebas sont parfois soigneusement représentés. Le nombre des cellules circulaires accolées aux angles de l'enclos ou le long des murs varie de 2 à 9. Pas plus que dans les monuments réels, on n'aperçoit de lien associant de manière stricte la position de ces cellules et la forme de l'enclos. Les murs d'accès sont divergents. On distingue ici et là des systèmes de *desert kites* reliés par un de leurs murs d'accès, ainsi que cela a été observé dans la réalité à Kon Attar et à Abou Tina. La gravure montre simplement de longs murs d'accès et un enclos dépourvu de cellules : si ces structures ne sont pas identifiables à celle des monuments réels du Hemma, elles correspondent cependant à la variante méridionale de ces pièges de chasse telle qu'on la connaît au Negev et au Sinaï méridional (Avner, 1972; Meshel, 1974; *Idem*, 2000; Perevolotsky & Baharav, 1991).

Une petite série de gravures illustre des plans d'autres structures que nous ne parvenons pas toujours à identifier avec précision, mais qui ne sont pas des *desert kites* : maisons, enclos divers et peut-être cercles de pierres.

Environ soixante-dix représentations de véhicules à roues pleines ou à rayons, à deux ou quatre roues, sont connues à ce jour. Il s'agit de chariots, de chars de combat, voire de charrettes. Ces figures se répartissent sur les trois derniers millénaires avant notre ère.

La signification des figures scalariformes nous échappe encore. Celles-ci peuvent être utilisées pour séparer des scènes, comme cela apparaît parfois dans la glyptique, représenter des barrières ou servir à passer d'un niveau à un autre, comme de véritables échelles. Ces figures peuvent être associées à des animaux et à des figures anthropomorphes. Le fait que plusieurs gravures scalariformes soient souvent groupées sur la même roche ou sur des roches voisines suggère de leur attribuer une

signification symbolique. Parmi les autres symboles, on distingue : le foudre, le croissant lunaire, l'étoile à huit branches (la planète Vénus ?), le dieu Sept (six points entourent un septième), le ciel (plage d'étoiles), la roue à 4 ou 7 rayons, le trident, la fourche, une sorte de râteau, la croix assyrienne peut-être associée au dieu solaire Šamaš ('Eb n-Naga-1; cf. Collon, 1988 : fig. 916, Bronze récent), l'étendard de Šîn, le dieu-Lune de Harrân, un rectangle ou un carré divisés en quatre ou en huit secteurs, des végétaux (palmier, cèdre, buisson épineux, arbuste). Le thème de l'arbuste brouté par un capriné revient à plusieurs reprises; cet arbuste est chaque fois figuré sous la forme d'une tige d'où sortent des rameaux symétriques recourbés vers le haut.

Compositions et scènes

Les représentations de figures anthropomorphes, de caprinés et de lions en attitudes statiques constituent un bruit de fond perceptible sur tout le pourtour du plateau. Humains et animaux peuvent se présenter isolés, en petits groupes horizontaux ou verticaux et en semis, épars sur la roche. De ce bruit de fond se détachent des figures dynamiques et des thèmes plus complexes. Ces derniers sont largement dominés par les rapports, en particulier cynégétiques, des hommes et de la faune sauvage, ainsi que par les relations avec le monde surnaturel. Les scènes pastorales, agricoles et de transport sont moins fréquentes. Les plans de *desert kites* et les symboles peuvent également intervenir dans des scènes complexes.

Chasse à l'aide d'une arme : les scènes de chasse sont certainement les plus nombreuses. Les sources littéraires et iconographiques mésopotamiennes attestent que la chasse n'était pas seulement considérée comme un sport ou comme une forme d'entraînement militaire et une preuve de bravoure, mais pouvait aussi symboliser la victoire sur le monde sauvage et sur les ennemis. Comme dans l'art urbain, les scènes de chasse, produites pendant trois millénaires,

obéissent à des conventions strictes et les représentations anecdotiques doivent probablement être exclues. La chasse se pratique à mains nues, avec une arme de poing (épée, hache, massue, épée courbe), à la lance ou à l'arc (fig. 26). Le lancier et l'archer peuvent être montés sur un cheval ou un dromadaire (fig. 27). Caprinés, lions et bovins constituent les proies les plus courantes. Les caprinés peuvent être chassés individuellement ou rabattus vers un *desert kite* (fig. 28). Quelques scènes (Amm er-Gubba, al-Harbawi), qui montrent un ou deux chasseurs entourés d'un groupe compact ou de files d'animaux divers, semblent offrir l'équivalent graphique des listes mythologiques ou royales d'animaux abattus (fig. 29).

Chasse : attraper un animal par la queue est une action attestée sur les sceaux-cylindres dès le 3^e millénaire. Elle est aussi mentionnée dans la Tablette VI de l'Épopée de Gilgameš, où Enkidu tient par la queue le Taureau du Ciel pendant que Gilgameš égorge l'animal (Bottéro, 1992 : 131, lignes 130-148). Les multiples illustrations rupestres de cette attitude constituent donc un lien évident avec la culture urbaine. Le chasseur paraît à l'occasion couper la queue de l'animal (fig. 30). Les scènes montrant deux chasseurs, l'un devant, l'autre derrière un lion ou un capriné sont également fréquentes (fig. 31).

Scènes religieuses : diverses divinités sont figurées debout sur un animal : taureau ou zébu, lion, capriné, équidé ou animal non déterminé. Parmi celles-ci, on reconnaît le dieu de l'Orage armé d'un foudre et d'une massue ou d'autres armes, monté sur un taureau ou un zébu (fig. 32). Les autres divinités présentées dans cette position ne sont pas identifiées. Parmi les divinités sans animal attribut, on reconnaît encore le dieu de l'Orage et, à l'occasion, la Déesse nue (fig. 33) et le Nain aux jambes arquées (fig. 34). D'autres figures encore sont munies d'une arme démesurée suggérant qu'il s'agit d'une divinité, mais ne sont pas



Fig. 26 - Kefra, roche G149 : chasse au lion à la lance (relevé Serge Lemaitre).



Fig. 27 - Umm el-Mâs : méhariste et cavalier affrontés et dromadaire (UMS-08_0589).

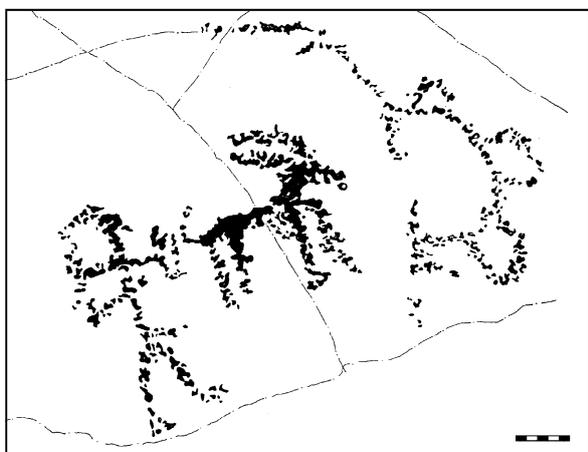


Fig. 28 - Kefra, roche F47 : un chasseur rabat un capriné vers un *desert kite* (relevé Serge Lemaitre).



Fig. 29 - Al-Harbawi : divinité armée d'un foudre, debout sur un zébu et entouré de deux assesseurs bipointe et animaux divers (HRB-08_0194).



Fig. 30 - Khishâm-2, roche F074 : un chasseur armé d'une hache retient un animal par la queue (relevé Vinciane Picalause).



Fig. 31 - Makbara : chasseurs armés de part et d'autre d'un capriné (MKB-07_1263).



Fig. 32 - Hlewa : dieu de l'Orage, armé d'un foudre, debout sur un zébu et entouré de deux assesseurs (HLW-06_329).

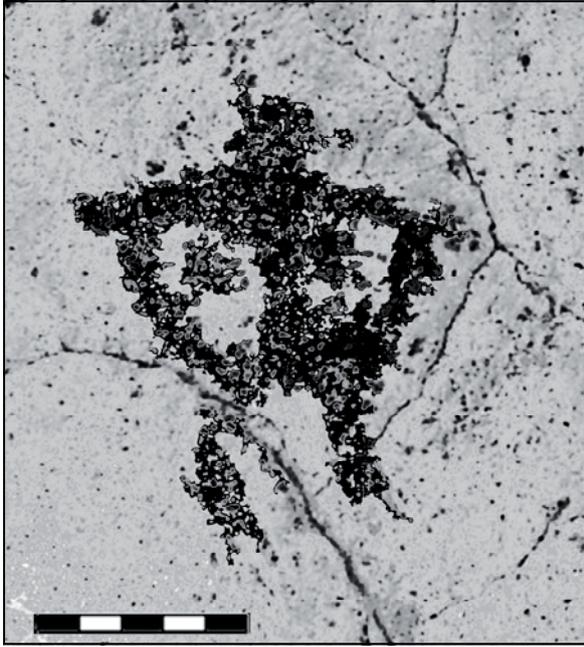


Fig. 33 - Al-Harbawi : la déesse nue relevant son vêtement (HRB-06_0368).

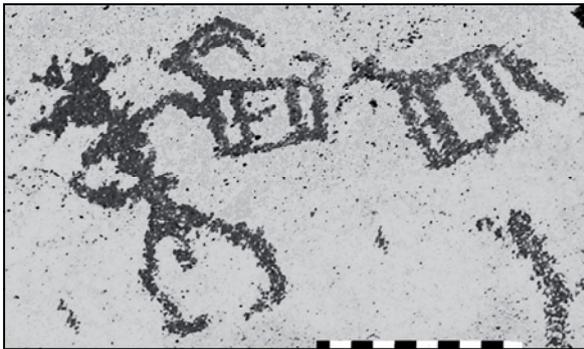


Fig. 34 - 'Eb n-Naga : le nain aux jambes arquées (EBN-05_2150).

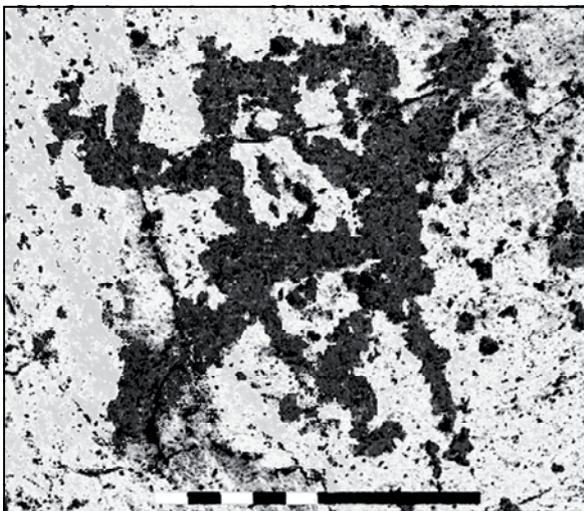


Fig. 35 - Abou Tina : combat de deux démons à tête animale (ATN-08_2539).

identifiées. Plusieurs divinités ou personnages importants sont assis sur un trône ou un tabouret (fig. 50 & 52). Les démons interviennent dans plusieurs types d'interaction : combat contre un autre démon ou un humain (fig. 35), chasse armée, éventuellement à l'intérieur d'un *desert kite* (fig. 36), ou chasse à mains nues (fig. 37). On distingue encore quelques scènes de sacrifice (fig. 39) et l'une ou l'autre scène mythologique. Le personnage (homme ou dieu) portant un animal, tel qu'on le connaît dans les scènes dites de « présentation » de l'art urbain paraît également à diverses reprises (fig. 40). Quelques scènes montrent un temple-tour vers lequel se dirigent des porteurs d'offrande (fig. 38). Les compositions de symboles appartiennent sans doute également à la vie religieuse (fig. 41). L'étendard du dieu-Lune est particulièrement abondant dans le Nord-Ouest du plateau et peut se présenter sous des formes diverses (fig. 42).

Cavaliers : isolés sans autre spécification, armés d'une lance qu'ils tiennent souvent horizontale au-dessus de la tête, d'une épée ou d'un arc. Ils peuvent se présenter statiquement, défilant, chassant le caprin ou le lion ou encore au combat contre un homme à pied (fig. 43). À ces figures récurrentes s'ajoute celle d'un cavalier chassant au faucon, découverte dans la vallée du Nejma (fig. 44). Ces thèmes furent probablement introduits dans l'art du Hemma à partir de l'époque néo-assyrienne, lorsque se développa la cavalerie montée.

Combattants à pied : armés d'arcs, de haches, d'épées ou de lances, ils tiennent parfois l'arme offensive de la main droite et un bouclier de la main gauche (fig. 45); on trouve également des pugilistes. Il s'agit en général de combats singuliers et plus rarement de groupe.

Dromadaires, méharistes et caravanes : on pense généralement que les dromadaires furent introduits dans le Nord de la Syrie par les Araméens vers 1 200 avant notre ère. À l'époque néo-assyrienne, cet animal fut principalement utilisé comme



Fig. 36 - Amm er-Gubba-2 : démon archer à tête animale dans l'enclos d'un *desert kite* (AMG2-07_0123).



Fig. 39 - Mensef : scène de sacrifice; un encensoir est placé entre le sacrificateur et le taureau (MSF-06_250; relevé Ilina Petrovska).



Fig. 37 - Amm er-Gubba-1 : démons à tête animale maintenant un capriné (AMG-07_0235).



Fig. 40 - Khishâm-2, roche F060 : personnage portant un capriné (relevé Vinciane Picalause).



Fig. 38 - 'Eb n-Naga-1 : un personnage assis tenant une palme, dans un temple-tour; sur le toit : un arbre entouré de deux oiseaux; en haut : un dévot arrive en bateau; en bas : quatre individus montant le long d'un plan incliné apportent des offrandes (relevé Ilina Petrovska).

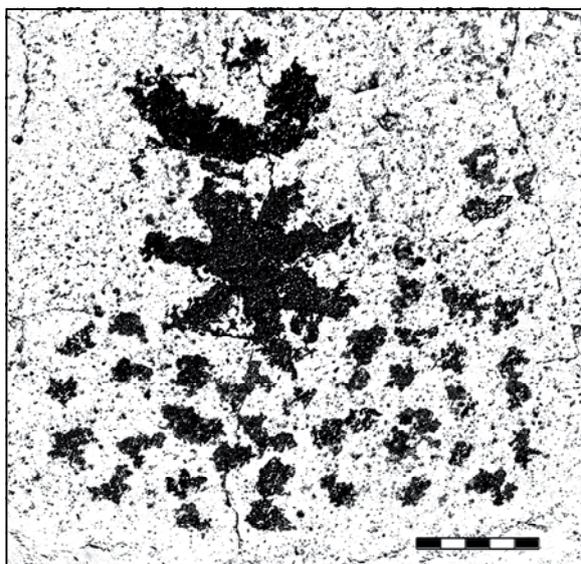


Fig. 41 - 'Eb n-Naga-1 : symboles astraux; lune, étoile à 8 branches et plage d'étoiles (EBN-05_0614).

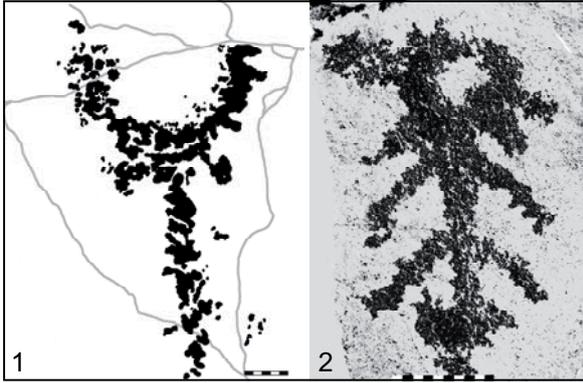


Fig. 42 – 1 : ‘Ain al-Abed : étendard du dieu-Lune (AAA-04_117; relevé Serge Lemaitre). 2 : ‘Eb n-Naga-2 : étendard de Sin, forme complexe (ENB2-07_1162).

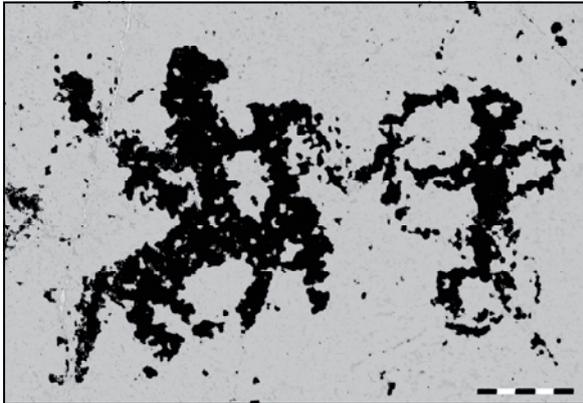


Fig. 43 - Amm er-Gubba-1 : lancier monté et archer (AMG-04_0057).

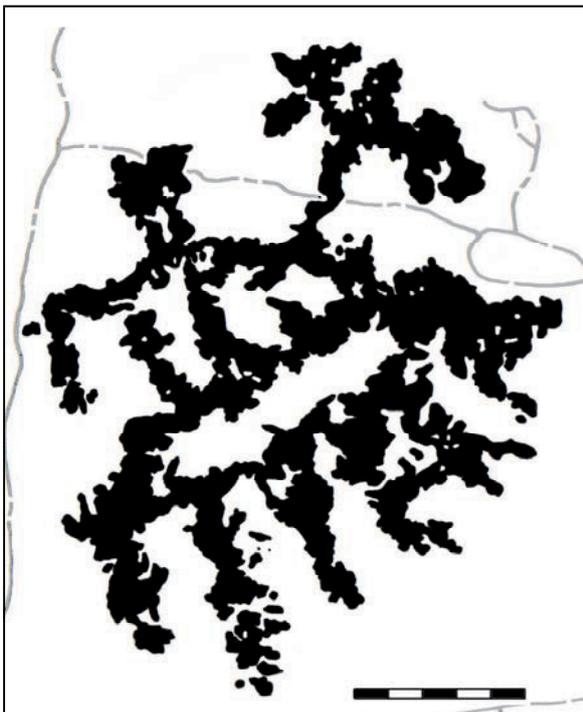


Fig. 44 - ‘Eb n-Naga-1 : fauconnier monté (EBN-05_0580).



Fig. 45 - Amm er-Gubba-1 : archers affrontés (AMG-07_0100).

animal de bât et de monte ainsi que pour la guerre, en particulier par les Bédouins. L’animal peut être figuré seul, monté, tenu à la longe, en caravane (fig. 46) ou utilisé à la chasse ou au combat (fig. 27). La plupart de ces figures montrent les mêmes patines que les autres gravures d’âge néo-assyrien, mais celles qui montrent l’animal utilisé pour la chasse présentent souvent une patine très claire qui suggère une date plus récente. La distribution inégale des figures de camélidés autour du plateau (tableau 3) suggère que ces animaux étaient peu familiers aux occupants de la façade orientale et que la route des caravanes devait, au moins depuis l’époque néo-assyrienne, passer au Sud en suivant le Khabour et, éventuellement à l’Est, le long du wadi Zerqan.

Chars : peuvent être isolés (fig. 24 & 47), intervenir dans des cérémonies (fig. 48 & 57) ou des scènes de combat (fig. 49).

Les scènes suivantes sont très rares.

Scènes de « banquet » (3^e et première moitié du 2^e millénaire), connues par plusieurs variantes. Un divinité est attablée devant des plats qu’un serviteur lui apporte (fig. 50) ou boit dans une coupe servie par un échanton (fig. 51). Deux convives également accompagnés d’un échanton boivent un liquide contenu dans un vase à l’aide de

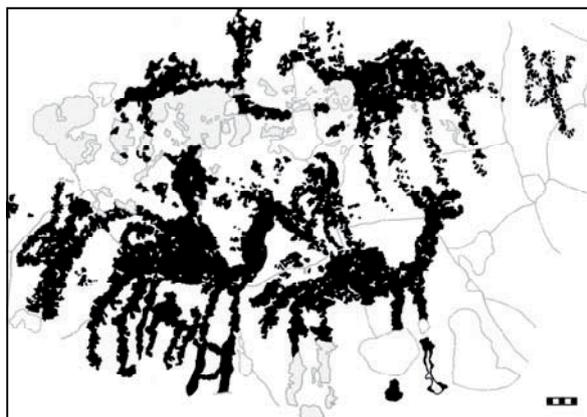


Fig. 46 - 'Eb n-Naga-1 : caravane de dromadaires (EBN-05_1138; relevé Iлина Petrovska).



Fig. 47 - Kefra, roche I61 : char à quatre roues tiré par un bovin (relevé Serge Lemaitre).

Zone du plateau	Site	Nombre de figures
Est	ar-Rahmaniya	1
	Khishâm-2	2
	Kefra	1
Ouest	'Ain al-Abd	9
	'Eb n-Naga-2	36
	Hlewa	3
	Mensef	3
	Msherfat-Zurgan	11
Sud	Amm er-Gubba	10
	Amm er-Gubba-2	8
	'Eb n-Naga-1	± 40
	vallée du wadi Harbawi	18
	vallée du wadi Baghouz-MDS	26
	vallée du wadi al-Ahmar	18
	Abou Tina Umm el-Mâs	22 8
Total	8 sites	± 216

Tab. 3 - Répartition par site des représentations de dromadaire, état 2008.



Fig. 48 - Amm er-Gubba-1 : scène de banquet, animaux et char à deux roues (2^e millénaire); l'association de la scène de banquet et d'un char est traditionnelle et représente probablement une cérémonie (AMG-07_0461).



Fig. 49 - Abou Tina : char de combat à deux roues tiré par un cheval; sur la caisse : cocher et archer; à droite : archer (ATN-08_2770).

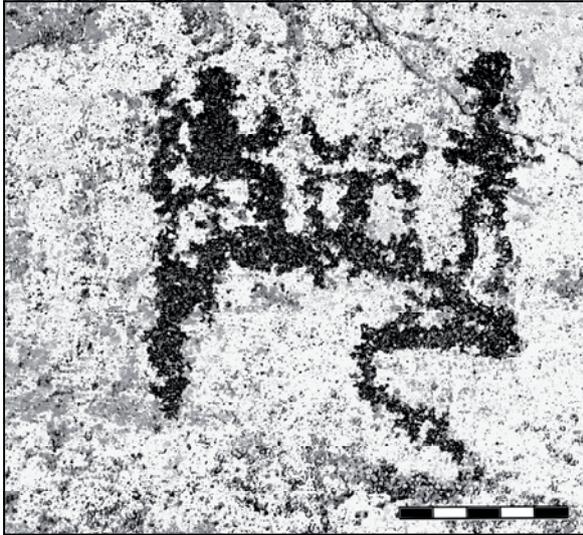


Fig. 50 - Abou Tina : divinité assise devant une table portant deux plats; à droite : serviteur (ATN-08_3219).



Fig. 51 - Abou Tina : individu assis tenant une coupe (ATN-08_2529).

chalumeaux (fig. 48). On associe généralement à la thématique du « banquet » des scènes où une divinité assise sur un trône, nourrit ou abreuve un animal (fig. 52).

Scènes érotiques : mâles ithyphalliques, scènes d'accouplement face-à-face ou *a retro* (fig. 53).

Siège d'une forteresse : quelques représentations néo-assyriennes de ce type présentent tantôt la forteresse en plan (fig. 54), tantôt en élévation (fig. 55); ces scènes montrent attaquants et défenseurs.



Fig. 52 - Khishâm-2, roche F081b : deux divinités assises nourrissent respectivement un lion et un capriné (relevé Vinciane Picalause).

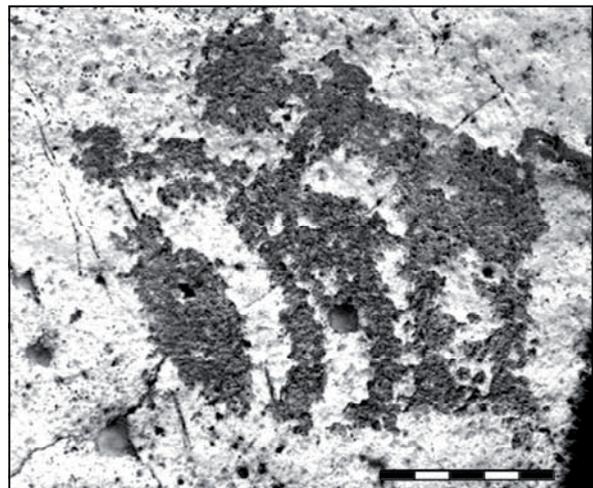


Fig. 53 - Abou Tina : coït; l'individu de gauche boit un liquide contenu dans un vase à l'aide d'un chalumeau (ATN-08_2397).

Labour à l'araire tiré par des zébus : seuls quelques cas sont connus; la scène peut être isolée (fig. 56) ou bien faire partie d'un cortège cérémoniel (fig. 57).

Ce bref inventaire permet de se faire une première idée de la variabilité de l'art rupestre du Hemma et, par comparaison, permettra de juger de la relative pauvreté thématique de l'art rupestre de Khishâm-1 et de Bashkoy. Il permet, par ailleurs, de compléter quelque peu les données de l'archéologie quant aux cultures successives représentées au Hemma.



Fig. 54 - Abou Tina : siège d'une forteresse représentée en plan; à gauche : cavalier; sur la muraille : défenseur; au sommet de l'échelle : assaillant (ATN-08_3767).



Fig. 55 - Abou Tina : siège d'une forteresse représentée en élévation; l'un des assaillants est précipité tête en bas (ATN-08_2565).



Fig. 56 - 'Eb n-Naga-1 : un individu guide un araire tiré par deux zébus (EBN-05_0081).

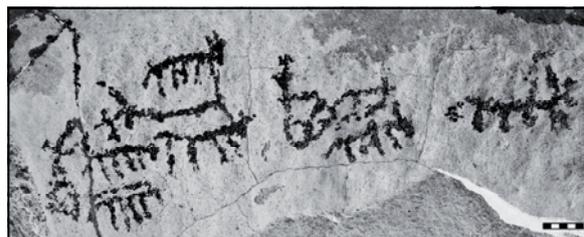


Fig. 57 - 'Eb n-Naga-2 : cortège; de droite à gauche : cavalier, char à deux roues, araire, char à deux roues (EBN2-07_0411).

Chronologie générale et apport de l'art rupestre à l'histoire du Hemma

Aucune gravure n'évoque jusqu'ici les formes souples du Néolithique proche-oriental. Il se peut que certaines figures humaines ou animales remontent au Chalcolithique, mais aucune certitude n'est acquise sur ce point.

Troisième millénaire. À Khishâm-2, l'image d'un lion attaquant un bovin par derrière pourrait dater de la fin du 4^e ou du début du 3^e millénaire (fig. 58). À partir du Dynastique archaïque III (2 600-2 335), le large développement de l'usage des sceaux-cylindres à décor figuré donne un essor sans précédent à une iconographie porteuse de l'idéologie urbaine, originaire de basse Mésopotamie et bien présente sur les tells qui bordent la façade orientale du Hemma (Jans & Bretschneider, 1998; Marchetti, 1998). Il paraît probable que ce phénomène ait accru la popularité des images à une époque où la céramique, de plus en plus fabriquée en série, est de moins en moins ornée.

Or, l'art rupestre assignable au 3^e millénaire, parce qu'il imite les productions urbaines, est localisé principalement (mais non exclusivement) dans la partie orientale du plateau. On y trouve deux grandes concentrations de roches gravées, l'une dans le cirque de Kefra, l'autre à Khishâm-2 (vallée du Kakhort) et Khishâm-1/Bashkoy (en façade orientale, à proximité du village actuel de Khishâm).

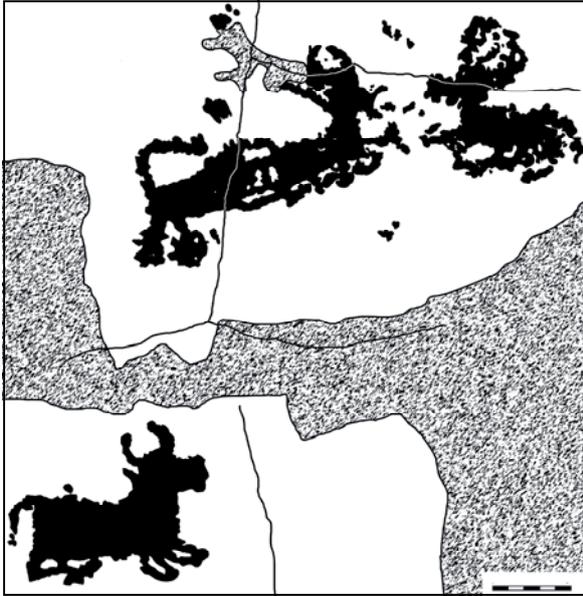


Fig. 58 - Khishâm-2, roche D042 : lion assaillant par derrière un bovin couché; dans le champ : deux autres bovins couchés (relevé Vinciane Picalause).

Celle de Kefra fut peut-être la plus anciennement mise en place, vers le début du 3^e millénaire ou avant. Outre l'appartenance générale des gravures de ce site à l'ambiance stylistique de la façade orientale du plateau, on voit que les représentations de *desert kites*, d'ordinaire abondantes au voisinage des monuments réels, y sont extrêmement rares : 2 figures seulement pour 1.500 roches gravées et trois monuments réels. L'explication la plus vraisemblable de cette disparité pourrait être l'antériorité d'une grande partie des gravures de Kefra à la connaissance et à la construction de tels monuments. L'hypothèse symétrique, à savoir que ces gravures soient globalement postérieures à l'horizon des *desert kites*, n'est pas tenable pour des raisons thématiques et stylistiques.

Parmi les emprunts du Dynastique archaïque à l'art urbain, on notera quatre chars à quatre roues pleines et haut tablier muni de deux grands *ocula*, découverts à Makbara (fig. 24), Khishâm-2 (fig. 59), Kefra (fig. 47) et Kon Attar (fig. 60). Celui de Makbara est superposé à une figure d'enclos aux murs d'accès divergents, probablement un *desert kite*, suggérant ainsi que ce

genre de piège de chasse pouvait être présent sur le plateau dès cette époque. Les autres représentations de ces monuments doivent s'échelonner sur une longue période. Quelques-unes présentent, en effet, une patine sombre et une forte érosion qui les distinguent de gravures plus récentes réalisées sur la même surface. D'autres, au contraire, exhibent des piquetages plus frais et des patines plus claires suggérant des dates ultérieures (fig. 25).

On attribuera également au 3^e millénaire quelques scènes de banquet d'Amm er-Gubba et d'Abou Tina (fig. 48, 50 & 52), les combats de l'homme muni d'une arme de poing et du lion retrouvés sur différents sites (fig. 61), de même que l'unique représentation typique du « maître des animaux » (fig. 62) et quelques scènes de chasse (fig. 63). Les représentations de démons munis de têtes d'oiseau devraient appartenir à la même époque (fig. 64; Önhan Tunca, comm. pers.). Enfin, quelques petits personnages aux jambes courtes et arquées trouvent de bons éléments de comparaison dans les sceaux-cylindres de l'époque akkadienne (fig. 65).

Au 2^e millénaire, l'abandon des tells après l'époque akkadienne va de pair avec une raréfaction apparente de l'art rupestre sur la façade orientale du plateau et un changement de direction des principales voies de circulation. Celles-ci longent à présent le Khabour et le wadi Zerqan, menant probablement de l'Assyrie vers la région du haut Khabour. On y voit apparaître des styles de gravure inconnus ou peu attestés à l'Est. Des roches gravées directement inspirées de l'art urbain témoignent d'influences ou de relations à longue distance, que ce soit de la basse Mésopotamie, du Hamrin ou encore, semble-t-il, de l'Anatolie orientale. La comparaison permet d'associer les scènes complexes montrant des temples-tours vers lesquels se dirigent des porteurs d'offrandes à des sceaux-cylindres du Hamrin, datés de la fin du 3^e ou du début du 2^e millénaire (fig. 66; Amiet, 1997 : fig. 19).



Fig. 59 - Khishâm-2, roche F081c : char à quatre roues tiré par des bœufs (relevé Vinciane Picalause).



Fig. 62 - Khishâm-2, roche C42 : le « maître des animaux » (relevé Vinciane Picalause).

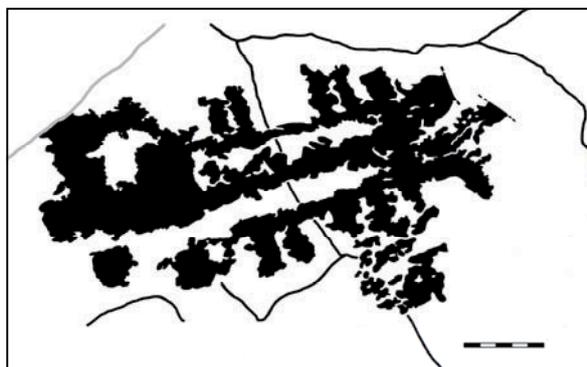


Fig. 60 - Kon Attar : char à quatre roues tiré par deux quadrupèdes (relevé Ilina Petrovska).

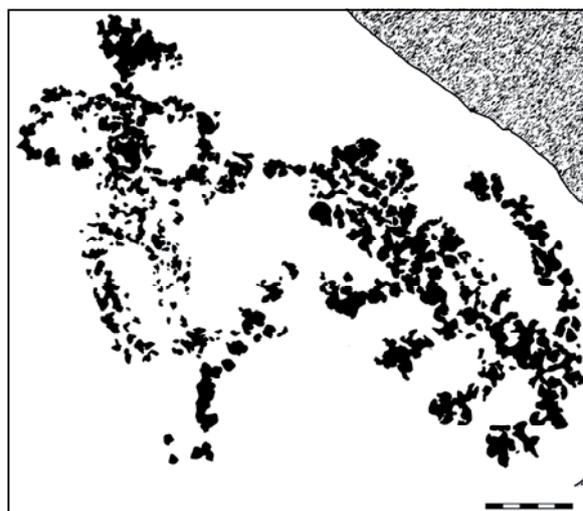


Fig. 63 - Khishâm-2, roche D31 : chasse au lion à la lance (relevé Vinciane Picalause).



Fig. 61 - Amm er-Gubba-1 : un individu paraît enfoncer un poignard dans la gueule d'un lion (AMG-04_39). Hors échelle.

À Khishâm-1 Sud, une figure humaine porte une hache en croissant de la même époque (voir catalogue, roche 50). L'iconographie relativement abondante du dieu de l'Orage, qui se met en place en Anatolie et en Syrie du Nord au début du millénaire (Green, 2003), trouve des correspondants dans l'art rupestre. On songera, en particulier, aux scènes montrant le dieu debout sur un zébu (fig. 32), connues dès l'époque paléo-babylonienne, voire plus tôt (Keel, 1992 : 173-174). Deux scènes dites de « la punition du pécheur », montrant un dieu ou un démon qui précipite un homme tête en



Fig. 64 - Kon Attar : démon à tête d'oiseau (KAT-06_1711).

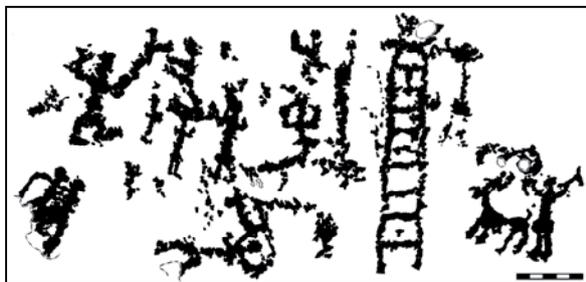


Fig. 65 - Khishâm-2, roche B074; à gauche : deux individus aux jambes arquées munis de haches, l'un debout et l'autre couché; période akkadienne ? (relevé Vinciane Picalause).

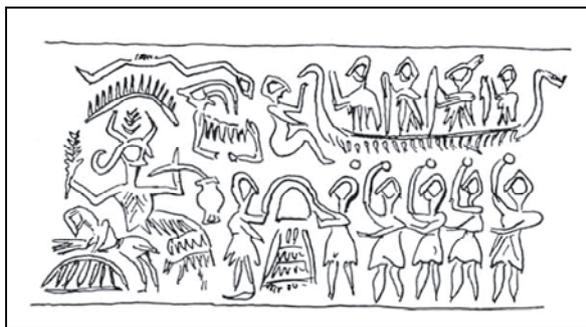


Fig. 66 - Tell Suleimeh : scène culturelle, cf. fig. 50 (d'après Amiet, 1997 : fig. 19).

bas, retrouvées à Umm er-Gubba-2 et à Kon Attar appartiennent à un type en faveur à l'époque paléo-babylonienne et pourraient dater de cette période (fig. 67). La métaphore est interprétée comme l'envoi d'une maladie à l'homme qui s'est mal comporté (al-Gailani-Werr, 1988 : fig. 9 n^{os} 64-65). Les scènes érotiques, où l'homme prend un autre individu (femme ou homme ?) par derrière (fig. 53) trouve aussi de bon parallèles sur des sceaux-cylindres et des plaques en argile de l'époque paléo-babylonienne (Homan, 2004).

Une série de chars à deux roues munies de 4 rayons, tirés par des équidés, a été découverte sur les façades sud et est du plateau (fig. 48 & 57). Ces véhicules peuvent, en principe, être datés entre 1 800 (moment approximatif de leur apparition en Mésopotamie) et 1 000 avant notre ère. Ce modèle couvrirait donc les époques paléo-babylonienne, mitannienne et médio-assyrienne. Un type de représentation assez courant trouve un bon élément de comparaison dans un char représenté sur un tessou de céramique mitannienne récemment découvert à Tell Mozan (Carmen Valdès, comm. pers.).

Deux associations de symboles astraux (lune, l'étoile à huit branches, plage d'étoiles, Sept) appartiennent probablement à la seconde moitié du 2^e millénaire (fig. 41).

Premier millénaire. La période néo-assyrienne (\pm 950-612) voit l'apparition de nouveaux thèmes, tels que les chars rapides à deux roues munies de six rayons ou plus (fig. 68), les combattants (fig. 43 & 45), les chevaux et les cavaliers (fig. 27 & 43), dromadaires et les méharistes (fig. 27 & 46), ainsi que de formules stylistiques souvent plus animées que les précédentes. Ces thèmes abondent sur les flancs sud et ouest du plateau, ce qui semble confirmer le passage de routes militaires et caravanières le long de ceux-ci. Au contraire, ces thèmes sont rares ou exceptionnels à l'Est. L'époque semble aussi avoir connu une extension du culte du dieu Sîn, dont on retrouve l'éten-



Fig. 67 - Kon Attar : la « punition du pêcheur » (KAT-05_044).

dard en diverses régions du Hemma, avec une concentration particulière aux alentours de Lezgé. Les scènes du siège de la forteresse (Abou Tina) appartiennent à la même époque (fig. 54 & 55).

Fin du premier millénaire et début de notre ère. La pratique de l'art rupestre se raréfie drastiquement après l'époque néo-assyrienne. Néanmoins, quelques dizaines de gravures d'époque séleucide ou arsacide, comportant notamment des divinités chamelières, illustrent pour la première fois la présence de populations arabes (fig. 69 à 72), hypothèse déduite de la proximité de ces figures avec celles de l'art dit « safaitique » (IV^e siècle avant J.-C. - IV^e siècle après J.-C.). Une seconde série de figures relève plutôt de l'art arsacide, telle la grande scène de chasse de Makbara (fig. 73); l'attribution de cette dernière à des populations nomades est assurée par le fait que les cavaliers sont équipés d'un *gorytos*



Fig. 68 - Hlewa : char à deux roues munies de sept rayons, tiré par un cheval (relevé Ilina Petrovska).

(boîte pour ranger l'arc et les flèches) attaché au flanc des chevaux. Ce dessin préfigure les grandes scènes de chasse de l'époque sassanide. Dans la suite, on ne trouve plus guère, témoignant d'une présence au Hemma, que quelques croix byzantines et une centaine d'inscriptions arabes anciennes à vocation ordinairement funéraire (fig. 74). Enfin, une abondante série de figures de dromadaires à patine claire, certainement plus récentes que le reste de l'art du Hemma, atteste le grand nomadisme chamelier, sans doute vers le début de notre ère, voire plus tard (fig. 75).

Époque contemporaine. À partir du début des années 1970, les inscriptions et gravures récentes abondent, en particulier dans l'Ouest et le Sud du plateau, probablement, pensons-nous, du fait de la scolarisation de ces régions. Le nombre des thèmes est limité : objets prestigieux issus de l'industrie (voitures, camions, tracteurs, bulldozers, avions), déclarations amoureuses inscrites (accompagnées de faucons, de colombes, de cœurs percés ou non d'une flèche et d'yeux versant des larmes) et thèmes zoomorphes et anthropomorphes (gallinacés, paons, mouton, accouplement de dromadaires, personnages masculins habillés, bébé, visages masculins et féminins).



Fig. 69 - 'Eb n-Naga-1 : Figure anthropomorphe au corps rectangulaire et tête ronde au contour, muni d'un baudrier; en bas à gauche : un oiseau; en haut, probablement les restes d'une inscription (EBN-04_35).



Fig. 72 - Tell Tamr : divinité chamélière à tête radiée (TTM-07_0013).

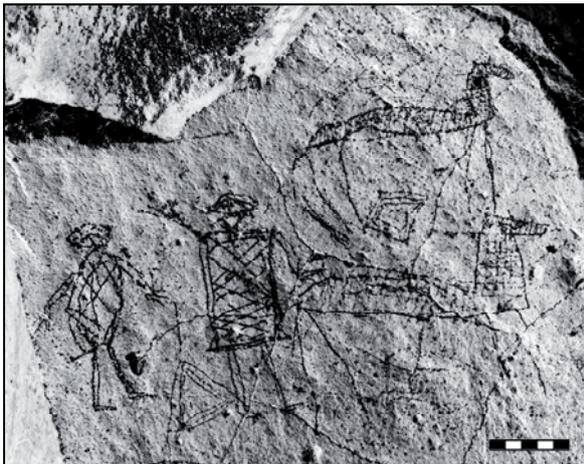


Fig. 70 - 'Eb n-Naga-2 : graffiti; deux anthropomorphes et deux chevaux. (EBN2-07_0694).



Fig. 73 - Makbara : trois cavaliers et un méhariste accompagnés de chiens poursuivent trois cerfs; cette grande scène préfigure les scènes de chasse de l'époque sassanide (MKB-07_1148).

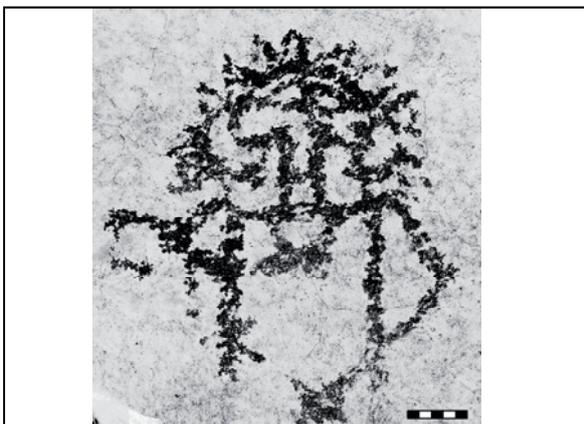


Fig. 71 - Amm er-Gubba-1 : divinité à tête radiée, dans le même style que les représentations des figures 69 & 70 (AMG-07_0580).



Fig. 74 - Kon Attar : croix byzantine et inscription arabe (KAT-06_1788). Hors échelle.



Fig. 75 - Amm er-Gubba-2 : lancier monté sur un dromadaire visant un capriné; à droite : individu aux bras levés. La scène semble se dérouler sur une place entourée de bâtiments rabattus vers l'extérieur. La patine très claire indique une date récente (AMG2-07_0074).

2.4. Chronique de l'exploration

- 1995 : Découverte des premières surfaces gravées (Khishâm-1), environ 300 m à l'Ouest du village actuel de Khishâm par Tom Broekmans et Rodrigo Martín Galán, membres de la Mission euro-syrienne de Tell Beydar.
- 1997 : Seconde visite des lieux par Tony Wilkinson et Eleanor Barbanes (Oriental Institute, Chicago), lors d'une prospection systématique des environs de Tell Beydar. Cinq ou six surfaces gravées sont reconnues. Des habitants du village signalent à Wilkinson l'existence d'un autre ensemble de roches gravées (Khishâm-2) dans la vallée du Kakhort, 400 m plus au Sud.
- 1998 : Wilkinson fait part à P.-L. van Berg, (membre de la Mission de Tell Beydar de 1997 à 2000) de la présence de pétroglyphes à Khishâm-1. Quelques surfaces gravées sont photographiées et relevées, sur un total estimé à une trentaine.

Des vestiges de constructions en pierres sont observés en bordure du plateau et sur les pentes.

- 1999 : (03/10 - 17/10). Une centaine de surfaces gravées sont documentées à Khishâm-1. Le site de Khishâm-2 (art rupestre et structures archéologiques) est signalé à P.-L. van Berg par Taha al-Dakhil, du village de Khishâm. Cinq cents roches gravées, un grand *desert kite* et d'autres structures en pierres y sont découverts. Des tessons de poterie sont récoltés en surface.
- 2000 : Aucun travail de terrain. L'étude des sites de Khishâm est prise en charge par le projet « Organisation de l'espace et émergence des sociétés complexes : archéologie, anthropologie et linguistique » du « Centre de Recherche Interfacultaire « Espaces et Sociétés - approches comparatives » (Université Libre de Bruxelles).
- 2001 : (02/10 - 06/11). Création de la Mission belgo-syrienne de Khishâm. Cartographie, sondages et relevés de gravures à Khishâm-2. Découverte en prospection des sites archéologiques et d'art rupestre de Dhaba'an, Bashkoy et Kefra. Topographie de la moitié occidentale de la vallée du Kakhort. La Direction Générale des Antiquités et des Musées propose l'élargissement du programme à tout le plateau du Hemma.
- 2002 : (14/09 - 03/11). La mission s'adjoit la collaboration des Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH, Bruxelles). Topographie de la moitié orientale de la vallée du Kakhort. Sondages à Khishâm-2 (Quartier V). Documentation de gravures rupestres à Khishâm-2 et Kefra. Prospections au Nord et à l'Est du plateau (Haramshadad, Qasrek, Kefra, Bashkoy, el-Barfoïya, Umm el-Masamir, ar-Rahmaniya).
- 2003 : (13/09 - 01/11). Signature d'une convention entre la Direction Générale des Antiquités et des Musées et l'Université Libre de Bruxelles pour l'exploration du plateau du Hemma pendant une durée de 5 ans. Prise en charge partielle du projet par le Centre de Recherches

- Archéologiques de l'ULB (CREA). Poursuite de la documentation topographique de Khishâm-1 et -2, ouverture de trois sondages à Khishâm-2, Quartiers IV, V et VII. Documentation de l'art rupestre à Khishâm-1-Nord 3, Khishâm-2 et Kefra.
- 2004 : (11/09 - 30/10). Première approche géomorphologique du Hemma. Topographie des vestiges archéologiques de Khishâm-2, Quartier IV, grâce à la collaboration de l'Université Gent (*Faculteit van de Wetenschappen, Vakgroep Geografie*). Poursuite des sondages à Khishâm-2 (Quartier IV). Documentation des gravures rupestres de Khishâm-1 Sud et -Nord 1-2 et de Kefra, ainsi que de la petite vallée qui s'ouvre au Nord du village de 'Ain al-Abed et des vallées d'Amm er-Gubba-1 et 2. Découverte du petit tell de Mensef.
 - 2005 : (02-09 - 25-10). Poursuite de l'étude géomorphologique du Hemma. Topographie de Khishâm-1 Nord-3 et de Bashkoy. Poursuite des sondages à Khishâm-2 (Quartier IV). Documentation des roches gravées de Bashkoy et de Kefra. Prospections exhaustives et documentation de l'art rupestre dans la vallée du wadi Nejma ('Eb n-Naga-1). Prospections préliminaires dans celles du wadi-Harbawi (versant nord), du wadi Baghouz (secteur nord-ouest) et du wadi al-Ahmar (secteur nord-ouest) ainsi qu'au Djebel Quds.
 - 2006 : (02/09 - 24/10). Poursuite des sondages à Khishâm-2 (Quartier IV) et ouverture de nouveaux sondages à Kefra. Prospections exhaustives et documentation de l'art rupestre du versant nord-occidental du plateau entre Mensef et Msherfat-Zurgan, des vallées du wadi Harbawi (al-Harbawi), du wadi Baghouz (Kon Attar) et des environs de Mendesa, au Sud.
 - 2007 : (02/09 - 22/10). Poursuite de l'étude géomorphologique du Hemma, analyse des sites de Khishâm-2 et de Kefra. Fin des sondages archéologiques à Khishâm-2 (Quartier IV) et à Kefra. Prospections archéologiques et documentation de l'art rupestre à l'angle nord-ouest du plat-

eau entre el-Âsi et Mensef, sur le versant occidental du plateau entre Msherfat-Zurgan et Amm er-Gubba, ainsi que sur le versant méridional, d'Amm er-Gubba à Abou Tina. Reprise de la prospection dans la vallée du wadi al-Ahmar (Makbara), dans la vallée d'Amm er-Gubba-2 et à Umm el-Masamir.

- 2008 : (07/09 - 27/10). Prospections archéologiques et documentation de l'art rupestre au Sud-Est du plateau, entre Abou Tina et Tell Arbush, entre Umm el-Mâs et le barrage qui ferme le lac de retenue oriental, entre Tweini et al-Anguzi, et à l'extrémité sud de la vallée du wadi Harbawi. Une autre série de prospections est menée entre Khan et Lezgé, sur la coulée de lave septentrionale.

2.5. Destructures du patrimoine archéologique

En beaucoup d'endroits, les travaux agricoles, appuyés depuis plus de dix ans par l'utilisation de machines, ont altéré un grand nombre de vestiges de surface. Il n'en subsiste plus que dans les zones impropres à l'agriculture contemporaine, sur les flancs du plateau, sur les versants des wadi qui l'incisent ou les secteurs où des affleurements rocheux sont trop importants. L'emploi de bulldozers permet aussi aux paysans d'agrandir discrètement leurs champs dans les zones intermédiaires, là où les pierres des constructions antiques surmontent un sol arable. De ce fait, bien des sites archéologiques ont déjà disparu ou se voient progressivement rétrécis d'une année à l'autre.

D'autres destructions massives ou progressives contribuent à l'élimination du patrimoine archéologique du Hemma. En effet, de nombreuses maisons familiales complétées par des enclos sont en construction depuis quelques années sur la coulée de lave septentrionale, entre Khan et en-Nabiya. La façade sud de la coulée principale et l'extension sud-orientale en direc-

tion de Hassake ne souffrent pas seulement de l'extension des espaces mis en culture. La construction des barrages qui ferment les lacs de retenue a exigé l'arrachage au TNT de grandes surfaces de basalte sur la vingtaine de kilomètres qui sépare Abou Tina d'al-Anguzi. Ces travaux ont détruit sans discrimination sites archéologiques et art rupestre. Les quelque 3.000 roches gravées que nous avons découvertes dans cette région en 2008 ne sont que de maigres vestiges de ce qui a dû exister autrefois. Par ailleurs, des entreprises de construction viennent aujourd'hui encore s'approvisionner en pierres aux dépens du plateau ou des constructions antiques, aussi bien sur sa façade sud que dans divers autres lieux accessibles par des voies carrossables. À ce rythme, dans une dizaine d'années, il ne restera plus grand-chose de la richesse archéologique du Hemma. Quelques sites repérés au début des années 2000, tels que les habitats en bas de pente de Kefra ou les cercles de pierre d'Umm er-Gubba-2 ont déjà disparu. Il en va de même des vestiges de construction qui entouraient un petit village localisé sur le plateau en rive droite du wadi Baghouz, sur le territoire de Kon Attar. Plusieurs *desert kites* sont également en cours de destruction.

3. ART RUPESTRE

3.1. Documentation

(avec la collaboration de Serge LEMAITRE et de Vinciane PICALAUSE)

3.1.1. Premier repérage

Les roches gravées sont repérées par prospection pédestre. En principe, toutes les faces des blocs visibles sont examinées. Ce travail peut exiger plusieurs passages de l'équipe de prospecteurs au même endroit à des moments différents car, du fait de leur recouvrement partiel par des colluvions, de leur état de conservation, de leur position sur la roche ou de l'éclairage dont elles bé-

néficient à tel ou tel moment de la journée, certaines gravures peuvent échapper à la première observation.

De plus, il est souvent malaisé de distinguer ce qui est naturel de ce qui est gravé : le piquetage se confond facilement avec l'usure, la desquamation et l'érosion naturelles du basalte; outre la similitude des états de surface, la patine associée à ces accidents peut être de la même couleur que celle des gravures. L'examen du relief et de la texture des surfaces permet souvent de trancher mais pas toujours, car les surfaces gravées endommagées peuvent avoir le même aspect que les altérations naturelles. Par ailleurs, deux individus ne voient pas exactement la même chose. Lorsqu'il s'agit de gravures figuratives aisément reconnaissables, la marge d'erreur est moindre, mais les figures non identifiées abondent.

3.1.2. Désignation

Lors de l'étude approfondie de sites étendus tels que Khishâm-2 (500 roches / 1 km) ou Kefra (1.500 roches / 3 km), on opère d'abord une division en secteurs liés au relief ou à l'hydrographie et désignés par une lettre capitale de l'alphabet. Chaque roche gravée d'une concentration indivise ou d'un secteur reçoit alors un numéro en chiffres arabes (exemple : roche 25 du secteur B de Khishâm-2 = KH2-B25). La division en secteurs permet de localiser plus aisément les roches dans le paysage et d'éviter les manipulations de grands nombres, sources d'erreurs. Lorsque de nouvelles découvertes obligent à ajouter des numéros à la fin de la liste, le jeu des secteurs permet d'éviter une trop grande dispersion de numéros successifs.

Une roche gravée est d'abord nettoyée au pinceau souple. Dans la plupart des cas, les lichens sont laissés en place. En effet, leur enlèvement est déconseillé par la charte de l'IFRAO étant donné son côté destructeur pour la gravure et pour la roche (Bednarik, 2001 : 55-57 & 111-147). Le

numéro d'inventaire (par exemple : B25) est ensuite apposé sur la roche à l'aide d'un marqueur à peinture acrylique blanche, dans un endroit extérieur à la zone gravée et visible sur les photographies. Après deux ou trois ans, la peinture finit par disparaître sous l'action du soleil. Les autres solutions impliquent des pertes de temps trop grandes pour retrouver les roches lors de journées de travail successives ou d'une année à l'autre.

3.1.3. Photographie et relevé

De 1998 à 2001, les surfaces gravées ont été photographiées en diapositive et depuis 2002 à l'aide d'un appareil digital. Dans la mesure du possible, plusieurs photographies sont prises de chaque bloc, en modifiant la distance, de manière à illustrer tant l'environnement du bloc que le détail de la gravure. Les photos portent une échelle et les vues détaillées sont prises idéalement à la normale de la surface gravée, ce que la conformation du terrain ne permet pas toujours. La légende des photographies comporte le sigle du site, le numéro d'inventaire de la roche (dans le cas de l'inventaire définitif d'une concentration de gravures) et le numéro de la photographie de ladite roche, par exemple : KH2-B25-013. Quand il s'agit d'une roche repérée en prospection, le sigle du site est suivi du n° de l'année et du n° de la photographie (par exemple : ZRG-07_0011).

Le relevé consiste à appliquer sur la roche une feuille d'acétate transparente et à y dessiner le contour des surfaces gravées au marqueur à alcool. Lorsqu'on observe différentes phases de gravure, celles-ci sont relevées dans des couleurs différentes. Les fissures, desquamations et lichens sont également indiqués par des symboles particuliers. Plus encore que la photographie, le relevé est un enregistrement sélectif. Le calibre de la mèche du marqueur entraîne des différences de précision. La manière de relever peut aussi connaître de petites variations d'un individu à l'autre. Les figures

seront légèrement plus arrondies ou plus anguleuses en fonction du dessinateur. Ces interférences peuvent poser problème lorsqu'on veut étudier en détail les variantes techniques et stylistiques sur base des relevés. Quoiqu'il en soit, il ne suffit pas de viser une précision maximale : dans le cas de gravures aux contours flous, un relevé trop net peut donner une impression erronée. De plus, étant donné l'érosion des surfaces et la nature des gravures, on ne peut envisager de relever chaque impact du piquetage. Le relevé produit donc une image simplifiée, portant éventuellement des indications pour les parties endommagées ou peu sûres. Les relevés sont donc en partie subjectifs : ils éliminent notamment les variations de profondeur du piquetage et ne restituent son caractère fin ou grossier, connexe ou discontinu que de manière peu satisfaisante. On écartera les plus gros risques d'erreur en notant ses appréciations sur le degré de fiabilité du relevé si celui-ci a posé des problèmes. Enfin, qu'il s'agisse de photographie ou de relevé, le rendu sur une surface plane de données reprises à une surface plongée dans un espace tridimensionnel implique une perte d'information.

3.1.4. Fiche d'information

Pour chaque roche étudiée, une fiche d'information reprend la description de la roche-support et des gravures (orientation, inclinaison, dimensions, état de conservation et couleur des patines, superpositions éventuelles, technique d'exécution, organisation de l'espace, sujets figurés, etc.). Ici encore, les données enregistrées sont discontinues, alors que la réalité est continue. Comme tout enregistrement en archéologie, celui de l'art rupestre est en partie le produit d'une interprétation.

L'enregistrement des surfaces gravées découvertes lors des prospections menées de 1998 à 2007 a été plus ou moins poussé en fonction du nombre des prospecteurs, du caractère prioritaire ou non de l'étude systématique, du temps disponible, des intempé-

ries et autres contingences logistiques. Quatre sites ont été documentés systématiquement jusqu'ici : Khishâm-1, Khishâm-2, Bashkoy et Kefra (secteurs A-J). Les autres sites n'ont fait l'objet que d'une description préliminaire, d'une couverture photographique et de quelques relevés, dans les limites de la main-d'œuvre et du temps disponibles. À la fin de la campagne 2008, environ 1.800 roches gravées avaient été relevées, soit un 15% du total.

3.2. Données techniques

3.2.1. Supports

Des concentrations de gravures denses ou lâches ont été observées sur les trois façades sud, est et ouest du plateau, ainsi que dans les vallées qui l'entaillent, partout où les surfaces disponibles s'y prêtaient. Les gravures occupent les surfaces les plus lisses des blocs de basalte; elles se répartissent sur toute la hauteur des pentes, soit une dénivellation de 20 à 25 mètres pour une longueur de pente qui varie de 70 à 100 m, mais avec une densité plus importante dans le tiers supérieur de la pente qui offre fréquemment les surfaces les plus grandes, au sommet des orgues basaltiques en place. En bas de pente, l'épaisseur des colluvions augmente, recouvrant la roche en place, tandis que se multiplie le nombre des blocs qui ont roulé jusqu'à leur position actuelle. Ce dispositif est bien marqué sur la plupart des sites. Les gravures occupent principalement les faces sud, est et ouest des roches, les faces nord étant généralement couvertes de lichens. Aucune gravure n'apparaît donc sur les versants ou parties de versant exposés au Nord. Dans les grandes vallées méridionales du plateau, les versants exposés à l'Est et au Nord-Est sont notoirement plus pauvres en art rupestre que les versants opposés. Il en va souvent de même pour les structures archéologiques.

L'opposition des surfaces lisses et de celles qui sont couvertes de lichens permet de repérer une partie des blocs tombés ou

déplacés qui ont perdu leur orientation originelle. En effet, outre les destructions d'origine anthropique, la fragmentation et la desquamation naturelles des blocs de basalte sous l'effet de la gravité, des alternances de périodes sèches et humides et d'importantes variations de température, contribuent à la destruction progressive des surfaces gravées. Beaucoup de blocs se sont fracturés après l'installation des gravures et ne montrent plus que des figures ou compositions partielles. L'aspect actuel du paysage n'offre donc qu'une image dégradée de celui qui était visible il y a cinq mille, voire deux mille ans.

3.2.2. Patines

Les faces gravées des blocs sont le plus souvent couvertes d'une patine noire uniforme dite « vernis du désert ». Sur quelques blocs, la limite inférieure de la patine noire montre que, depuis ou pendant l'installation de celle-ci, le sol environnant a été érodé ou dégagé sur des hauteurs qui peuvent atteindre une quarantaine de centimètres. Les zones ainsi mises au jour et nombre de surfaces desquamées portent souvent les mêmes patines que les gravures.

Les gravures se détachent visuellement de la patine noire du basalte par leur aspect plus clair. Gris clair ou blanchâtres au moment de leur réalisation, elles se repatinent avec le temps dans des couleurs qui vont du gris ou du beige au jaune orangé, au rougeâtre, au brun, voire au noir pour les plus anciennes. Ces variantes chromatiques permettent à l'occasion d'établir une chronologie relative des graphèmes exécutées à des époques différentes sur le même panneau rocheux ou sur des panneaux différents mais constitués du même matériau et orientés de la même manière (fig. 76). On sera attentif au fait qu'une même gravure peut présenter des variations de patine relativement importantes. L'examen des patines peut donc être un soutien à l'approche chronologique de l'art rupestre, mais ne peut fonder celle-ci (Dussaud, 1929).



Fig. 76 - 'Eb n-Naga-1 : deux séries de gravures à patine différente : la chasse au lion est clairement plus ancienne que les autres figures (EBN-05_1813).

3.2.3. *Le « vernis du désert »*

Le « vernis du désert » est un revêtement noirâtre qui s'accumule sur les rochers (blocs ou falaises) en région désertique. Sur les parties inférieures, non exposées à l'air, les roches ont souvent pris une couleur rouge orangé suite aux interactions avec l'eau et avec les minéraux du sol. Les chercheurs qui, depuis de nombreuses années, se sont penchés sur ce phénomène, en ont proposé plusieurs théories explicatives. Dans l'état actuel des connaissances, il semble que l'on soit en présence d'un phénomène physique, chimique et biologique.

Théorie 1. De fines particules d'argile sont déposées par le vent sur les roches. Les surfaces couvertes de rosée « attrapent » ces particules qui formeront un fin film argileux lors de l'évaporation. Ce fin sédiment sur la surface de la roche encourage l'eau à migrer à travers les pores du film, déposant des résidus de manganèse et de fer lors de l'évaporation. La formation du vernis du désert serait donc un assemblage d'argiles et d'oxydes. Les particules d'argile sèches et pelucheuses dépendent des oxydes pour former un agent cimentant résistant. Les oxydes requièrent la présence de l'argile pour le transport et le dépôt. C'est la raison pour laquelle tous les vernis analysés

contiennent à la fois de l'argile et des oxydes de manganèse et de fer, mais jamais l'un sans l'autre.

Théorie 2. Bien qu'il puisse n'avoir qu'un centième de millimètre d'épaisseur, le vernis du désert colore souvent les rochers de région désertique en noir ou en rouge. Selon Dorn et Oberlander (1981^{a-b}), le vernis du désert est composé de colonies de bactéries microscopiques qui prolifèrent sur les surfaces des roches en climat aride. Ces bactéries absorbent des particules de manganèse et de fer de l'atmosphère et les précipitent sous forme d'un revêtement noir (plus de manganèse) ou rouge (plus de fer). Cette fine couche est également composée de particules d'argile indurées qui aident à protéger les bactéries de la dessiccation, de la chaleur extrême et de la radiation solaire intense. Selon Dorn, il faut peut-être 10.000 ans pour qu'un rocher soit totalement recouvert d'une fine couche de vernis. Les bactéries du vernis du désert survivent mieux que les lichens sur des blocs très secs et fortement exposés au soleil. Par contre, là où les blocs sont couverts de lichens, les bactéries survivent moins bien. Cela peut être dû à une différence d'humidité ou aux acides organiques produits par les lichens. Une zone recouverte par des lichens ne subit donc pas la même prolifération des bactéries et donc une moindre accumulation du vernis du désert. Une gravure peut ainsi présenter des colorations différentes, selon qu'elle a été recouverte ou non par des lichens (Dorn, Oberlander 1981a-b).

3.2.4. *Techniques de gravure*

La plupart des gravures ont été réalisées à l'aide d'un outil en pierre et quelques-unes au moyen d'un pic en métal. Les figures sont généralement rendues par des surfaces entièrement piquetées formant des silhouettes dépourvues de détails internes. Trois techniques d'exécution ont été observées : le piquetage (ou bouchardage), l'incision fine et le raclage.

Le piquetage est réalisé par une frappe directe de la surface rocheuse à l'aide d'une pierre pointue. Les impacts peuvent être plus ou moins profonds ou superficiels, coalescents, jointifs ou disjoints. Lorsque les roches sont peu érodées, on peut observer l'organisation des impacts et analyser le type d'outil utilisé, ce qui permet, à terme, de comprendre la manière dont le graveur a approché la surface rocheuse. Ainsi, la représentation d'un *desert-kite* d'Umm el-Masamir montre-t-elle des impacts quadrangulaires avec un émoussement visible dans le cas des deux murs d'entrée, ce qui suggère que l'enceinte polygonale fut tracée en premier lieu. On distinguera le piquetage volontaire et le piquetage involontaire, d'apparence aléatoire, qui apparaît souvent autour des figures. Peu de traces révélant une mise en place ou une esquisse antérieure au bouchardage ont été observées.

Le rainurage, technique moins fréquemment utilisée, consiste à inciser la surface de la roche à l'aide d'un outil tranchant (en silex ou en métal). On obtient ainsi des gravures dites « filiformes ». D'après les premières observations, la figure est alors composée d'une suite de traits courts (4 à 5 cm), ce qui confère une certaine raideur aux représentations. Cette technique a servi à tracer des figures zoomorphes (fig. 70 & 77) et quelques rares figures géométriques (quadrillage, carrés concentriques, étoile...).

Enfin, quelques figures furent réalisées par le raclage d'une pierre rugueuse selon



Fig. 77 - Kefra : chasse au lion (piquetage) et divinité debout sur un capriné (incision) (KF-02_I67).



Fig. 78 - Kefra : figure scalariforme réalisée par raclage (KF-E92).

une force variable (fig. 78). Le trait est alors diffus, la figure étant dessinée par le contraste avec le support. Dans certains cas, le raclage a servi au remplissage ou à la coloration du sujet. Ces techniques peuvent être combinées entre elles. Il semble ainsi que le rainurage ait servi à quelques occasions de tracé préalable au raclage.

4. KHISHÂM-1 ET BASHKOY : QUATRE CONCENTRATIONS DE ROCHES GRAVÉES

Le village de Khishâm et le hameau de Bashkoy sont bâtis respectivement à environ cinq et trois kilomètres à vol d'oiseau au Sud-Ouest de Tell Beydar, dans la plaine alluviale du wadi Aweidj, à approximativement à 60 kilomètres de la frontière turque et à 80 kilomètres de la frontière irakienne (fig. 2).

La distance entre les points extrêmes de Khishâm-1-Sud et de Bashkoy est d'environ trois kilomètres à vol d'oiseau. La masse basaltique est bordée au sommet et dans la plaine par des champs cultivés.

Le corpus étudié comporte quatre concentrations d'art rupestre occupant les pentes qui relient le plateau à la plaine alluviale du wadi Aweidj (fig. 79). Soit, du Sud au Nord :

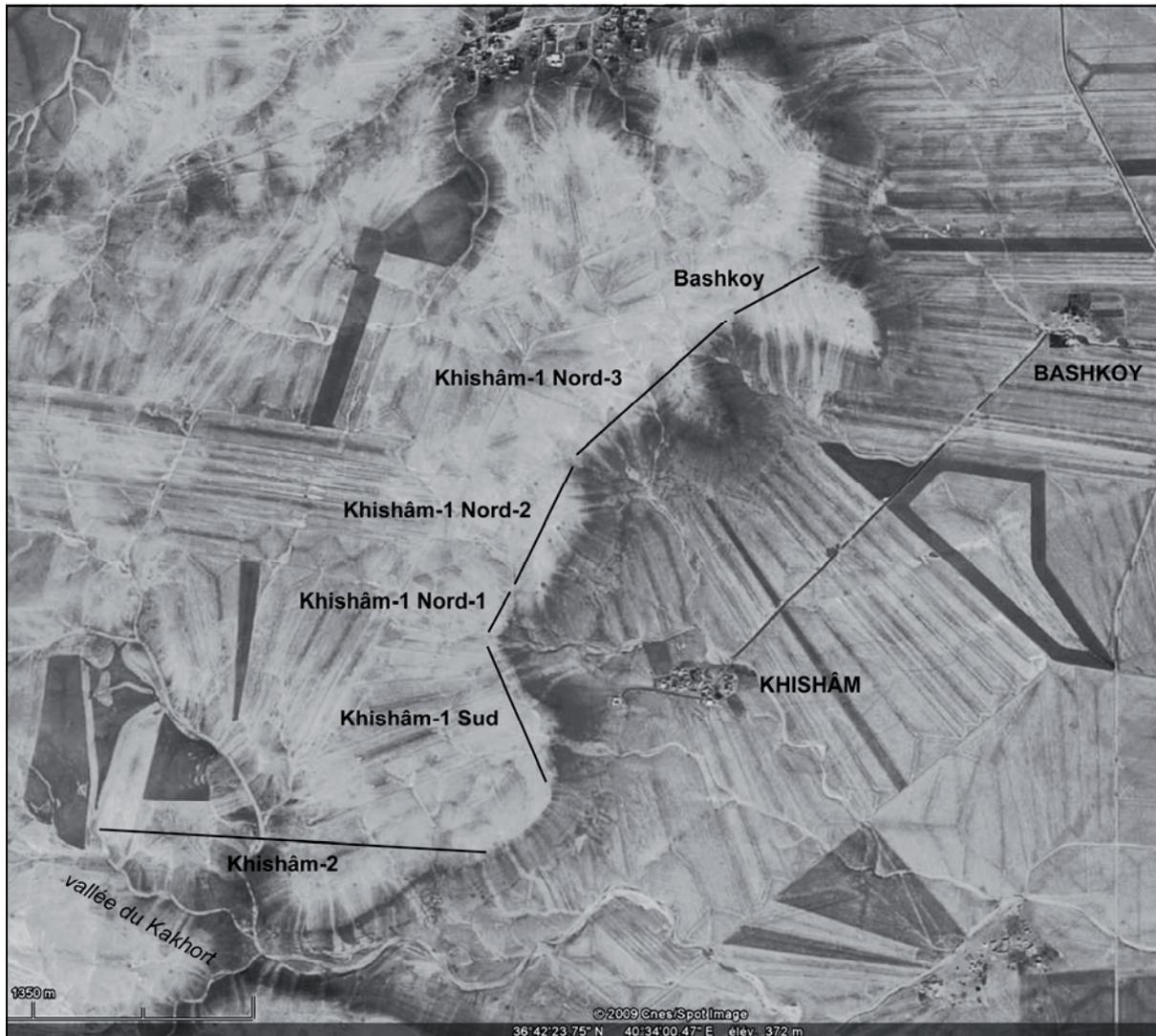


Fig. 79 - Les quatre concentrations de roches gravées de Khishâm-1 et de Bashkoy. Photo satellite Spot (modifiée).

Khishâm-1 Sud (KH1 S) : à environ 300 mètres à l'Ouest du village actuel de Khishâm. La limite du plateau y est presque rectiligne et orientée NO-SE. Cette concentration s'étend sur environ 400 mètres. Elle comporte 89 roches gravées réparties sur toute la hauteur de la pente, avec une densité plus forte dans le tiers supérieur (fig. 80). Les gravures occupent les faces orientales des roches, avec quelques exceptions implantées sur les faces méridionales. À la jonction de la pente et de la plaine, ce secteur comporte des murets rectilignes délimitant des champs ou des enclos, des soubassements de maisons (fig. 81) et deux cercles de pierres. Au sommet de la pente, en lisière du plateau, on observe les soubassements en pierres d'une maison rectangulaire

d'âge indéterminé munie de deux pièces, ainsi que les restes d'autres structures dont la nature n'a pu être déterminée.

Khishâm-1-Nord-1 et 2 (KH1 N1 et KH1 N2) : cette concentration, globalement orientée NE-SO, est comprise entre deux wadis bien visibles sur la photo-satellite (fig. 79 & 82). On y trouve 44 roches gravées. Les supports disponibles pour la gravure sont implantés à mi-hauteur de la pente avec un maximum de densité dans la partie méridionale, soit KH1 N1 (fig. 83). Le haut de la pente y est fort érodé et ne présente guère de surfaces de basalte utilisables. La partie septentrionale, KH1 N2, est presque entièrement dépourvue de blocs utilisables : seules deux petits blocs gravés



Fig. 80 - Khishâm-1 Sud. Aspect des roches sous le rebord du plateau, à proximité de la roche 30.



Fig. 81 - Khishâm-1 Sud. Vestiges archéologiques en bas de pente et maison de la mission en construction (2002).

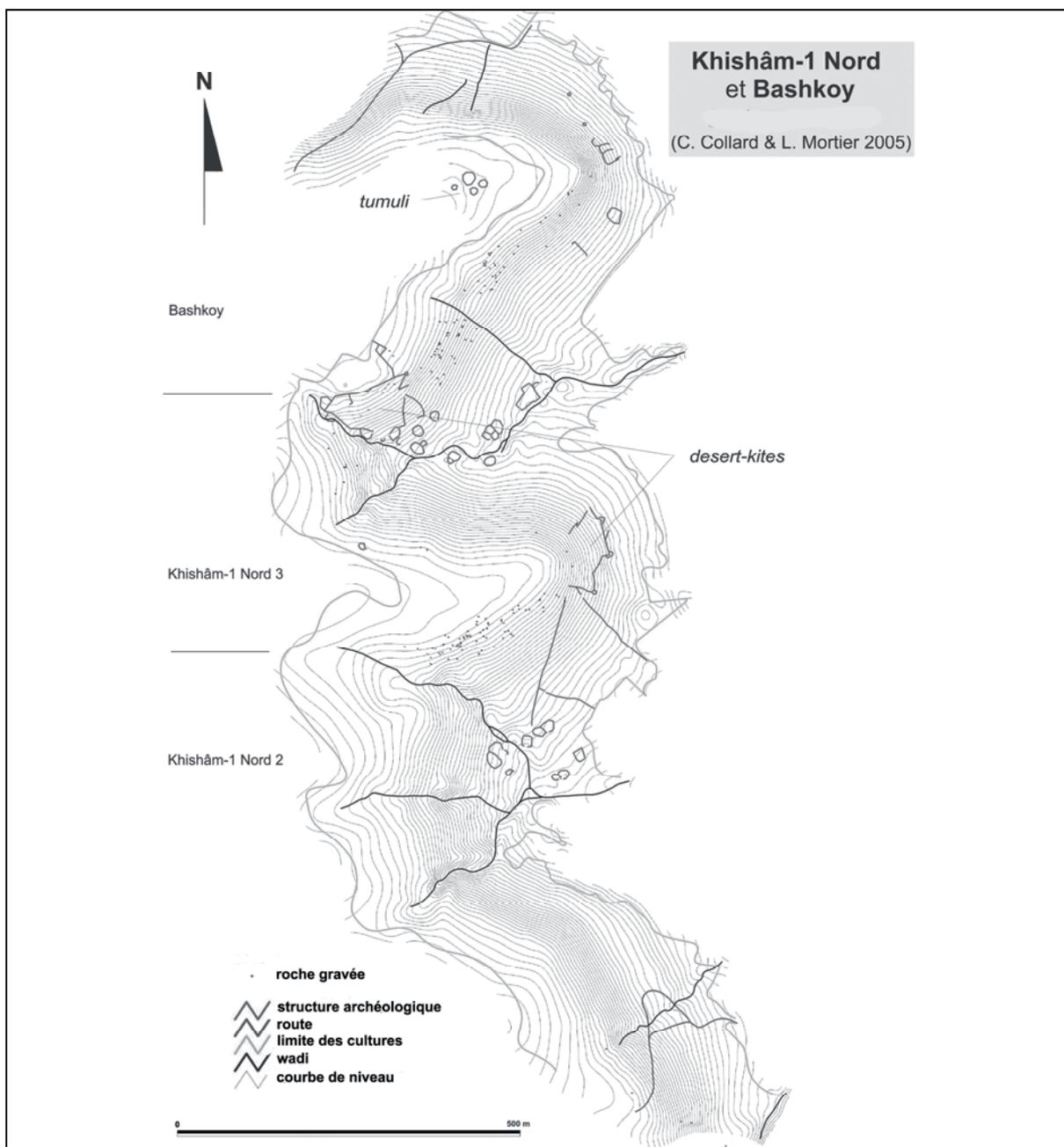


Fig. 82 - Topographie de Khishâm-1 Nord et Bashkoy.

y ont été repérés et ont été traités avec les précédents. Ils sont repris dans le catalogue sous les numéros KH1 N1-38 et 42. La partie méridionale de la pente est occupée par le *desert kite* n° 4 (fig. 5); immédiatement sous ce dernier, en bas de pente et à proximité d'un wadi, s'étend un ensemble de 5 cercles de pierres (fig. 83).

Khishâm-1 Nord-3 (KH1 N3) : petit éperon qui s'avance vers le Nord-Est (fig. 79 et 82). Les 87 roches gravées, pour la plupart dans le tiers supérieur de la pente, y sont réparties en trois groupes : 75 sur la face méridionale de l'éperon (fig. 84), 4 sur sa face septentrionale et 8 dans la conque, à proximité de la limite de Bashkoy (fig. 85). L'extrémité de l'éperon est occupée par le *desert kite* n° 5 dont les murs d'accès s'ouvrent vers le Sud (fig. 5 et 82). De part et d'autre de l'éperon, on observe en bas de pente quelques cercles de pierres et vestiges d'habitations (fig. 86).

Bashkoy (BSK) : ce second éperon s'avance d'environ 500 mètres vers le Nord-

Est (fig. 79 & 82). Les 87 roches gravées se trouvent toutes sur sa face méridionale, principalement au sommet de la pente, immédiatement sous le rebord du plateau (fig. 87). Le *desert kite* n° 6 est implanté à l'extrémité ouest de la face méridionale de l'éperon (fig. 5 & 82). Ses murs d'accès, dont il ne reste que de maigres vestiges, s'ouvraient vers l'Est. Le bord du plateau basaltique et la pente qui le relie à la plaine supportent les restes de plusieurs constructions rectangulaires en pierres. Immédiatement en contrebas du *desert kite* s'étend un ensemble de cinq cercles de pierres en bordure du wadi. L'un de ces cercles interrompt le mur méridional du *desert kite* (fig. 7).

Dans toute la partie méridionale de Khishâm-1 Sud, le sommet des orgues basaltiques est bien dégagé latéralement, ce qui met à la disposition des graveurs des panneaux rocheux qui peuvent atteindre 2 m de haut, voire plus, permettant la mise en place de compositions complexes à multiples figures (fig. 80 et 88). Il n'en va pas de

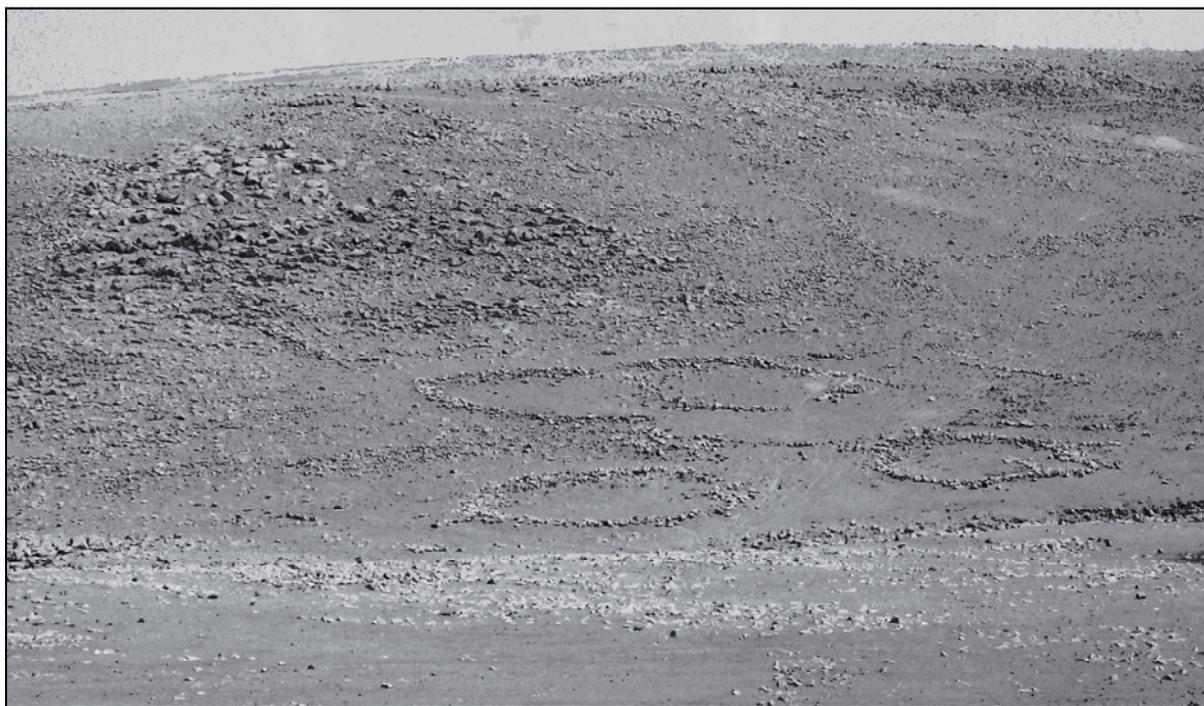


Fig. 83 - Khishâm-1 Nord-1 et -2. À gauche : les gravures de Khishâm-1 Nord-1 sont concentrées dans l'amas rocheux à mi-pente. Le faible relief ne permet pas de distinguer le *desert kite* n° 4 dont l'enclos englobe cet amas. En bas : quatre des cinq cercles de pierres. À droite : Khishâm-1 Nord-2.



Fig. 84 - Khishâm-1 Nord-1, roche 25. Les flèches indiquent l'emplacement des gravures.



Fig. 85 - Khishâm-1 Nord-3. Aspect des roches sous le rebord du plateau.

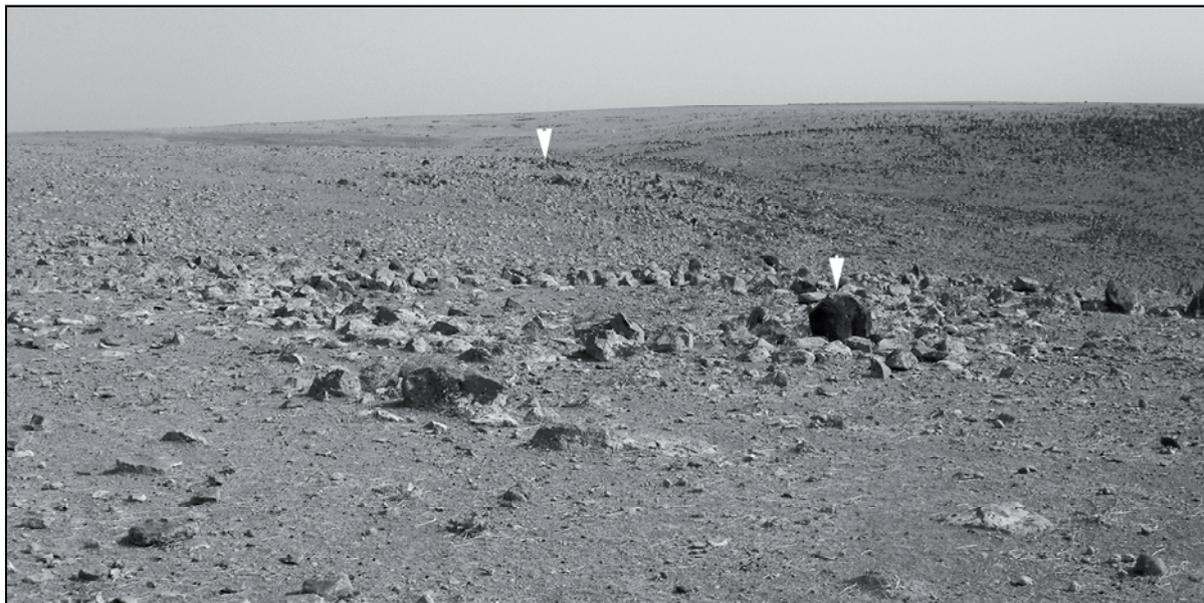


Fig. 86 - Khishâm-1 Nord-3. Emplacements des roches gravées sur le plateau, au Nord de l'éperon. En haut, à droite, on distingue le *desert kite* de Bashkoy.

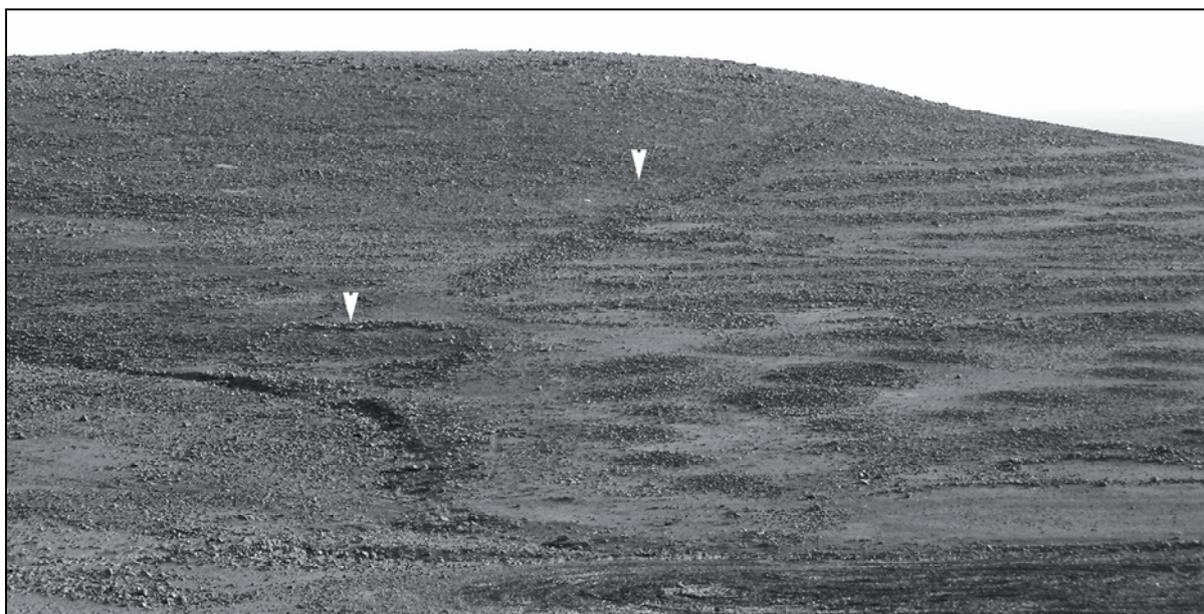


Fig. 87 - Khishâm-1 Nord-3 : versant méridional de l'éperon. Flèche de gauche : un cercle de pierres en bordure d'un wadi. Flèche de droite : mur d'accès occidental du *desert kite* n° 5.



Fig. 88 - Bashkoy : versant méridional de l'éperon.

même plus au Nord, où les roches disponibles sont plus petites et n'atteignent que rarement le mètre de hauteur. Ainsi, à Khishâm-1-Nord 3 (fig. 89) et à Bashkoy, les roches gravées sont en général de très petite taille (20-50 cm) et fortement érodées, ce qui rend leur lecture difficile et souvent incertaine (fig. 90 à 9). De plus, nombre de gravures y attestent un moindre investissement en soin et en temps de travail : les piquetages y sont souvent plus superficiels et discontinus que ceux qu'on observe par exemple à Khishâm-1 Sud.

Le tableau 5 reprend la ventilation des gravures individuelles par roche et par panneau (face d'une roche indépendante visuellement distincte d'une autre orientée différemment). La quatrième colonne donne la moyenne du nombre de gravures par panneau. Trois blocs considérés dans un premier temps comme portant des gravures ont été finalement supprimés de l'inventaire parce que l'existence de gravures intentionnelles n'y était pas suffisamment assurée : KH1 Sud-2 et 15 et BSK-12.

Nous avons dénombré 670 gravures individuelles, pour 307 roches et 328 panneaux gravés, soit une moyenne d'environ deux gravures par panneau utilisé. Ce décompte est surprenant à double titre. D'une part, le nombre des roches gravées est à peu près semblable pour les trois concentrations principales (KH1 Sud, KH1 Nord-3 et Bashkoy); quant à Khishâm-1 Nord-1 et -2, le nombre de roches gravées vaut approximativement la moitié de ceux des trois au-

tres concentrations. D'autre part, les nombres moyens de gravures par panneau sont également très proches les uns des autres. La statistique souligne néanmoins le fait que les surfaces disponibles sont en moyenne plus grandes à Khishâm-1 Sud et plus petites ailleurs.

Il va de soi que ces nombres ne peuvent être exacts, dans la mesure où, depuis l'Antiquité, quantité de roches ont été détruites par l'effet des intempéries et des activités anthropiques. Il reste que la distribution des gravures qui subsistent ne laisse pas de surprendre. La petitesse des surfaces disponibles ne peut être seule en cause : en effet, si les blocs gravés sont les plus petits à Bashkoy, la densité des gravures par bloc y est à peu près la même qu'à Khishâm-1 Nord-1 et -2, où beaucoup de blocs sont nettement plus grands. Par ailleurs, sur chacun des sites, il existe un grand nombre de roches non utilisées. Est-ce à dire que la densité relative des gravures par bloc correspond à une norme culturelle consciente ou inconsciente ?

Enfin, le nombre de 670 gravures, vraisemblablement réparties entre 2500 et 500 avant notre ère si l'on se fie à la chronologie générale, soit à peu près deux millénaires, correspond environ à trois gravures par an, ce qui suggère, étant donné les ressemblances stylistiques qui rapprochent un certain nombre de gravures, que les périodes d'activité des graveurs furent relativement brèves.



Fig. 89 - Khishâm-1 Sud, roche 50 : la plus grande roche gravée de cette concentration.



Fig. 90 - Khishâm-1 Nord-3 Aspect des roches sous le rebord du plateau.



Fig. 91 - Bashkoy. La roche 30 et son environnement.



Fig. 92 - Bashkoy. La roche 86 et son environnement.

Site	Nbre de roches gravées
Khishâm-1-Sud	89
Khishâm-1-Nord, Secteurs 1-2	44
Khishâm-1-Nord, Secteur 3	87
Bashkoy	87
Total	307

Tab. 4 - Khishâm-1 et Bashkoy : nombre de roches gravées par concentration.

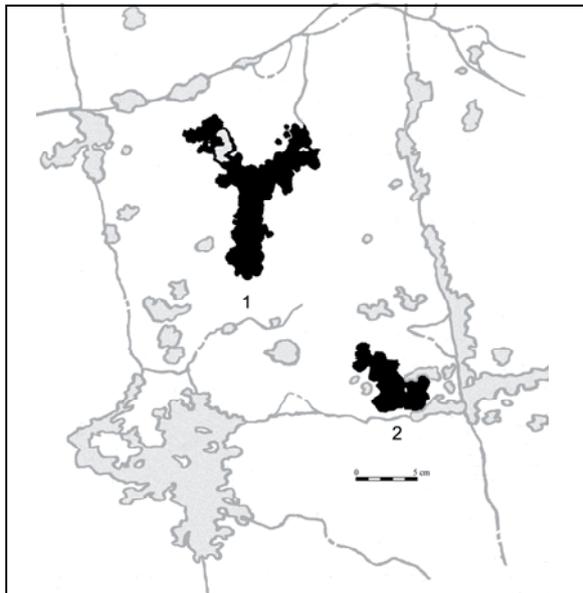
	Nombre de roches gravées	Nombre de panneaux gravés	Nombre de gravures individuelles	Moyenne par panneau gravé
KH1-Sud	89	96	214	2,229
KH1-Nord-1-2	44	50	99	1,980
KH1-Nord-3	87	92	175	1,902
Bashkoy	87	90	182	2,022
Total	307	328	670	2,033

Tab. 5 - Khishâm-1 et Bashkoy : ventilation des gravures par nombre de roches et de panneaux distincts; nombre moyen de gravures individuelles par panneau.

5. CATALOGUE DES GRAVURES

Chaque roche a reçu un numéro d'ordre. Les divers panneaux gravés d'une même roche sont désignés par ce numéro suivi d'une capitale A, B ou C. Afin d'abrégé les références, chaque gravure a reçu un numéro d'ordre selon une numérotation continue, y compris lorsque plusieurs gravures occupent le même panneau. Quelques relevés difficilement réalisables du fait de l'érosion de la roche ont été remplacés par des photographies, dont le contraste a été forcé. Dans quelques cas, la surface était en si mauvais état que nous avons dû renoncer à l'illustration. PD : profil droit; PG : profil gauche.

5.1. Khishâm-1 Sud



Roche 1 (KH1 Sud)

1. Étendard du dieu-Lune.
2. Indéterminé.



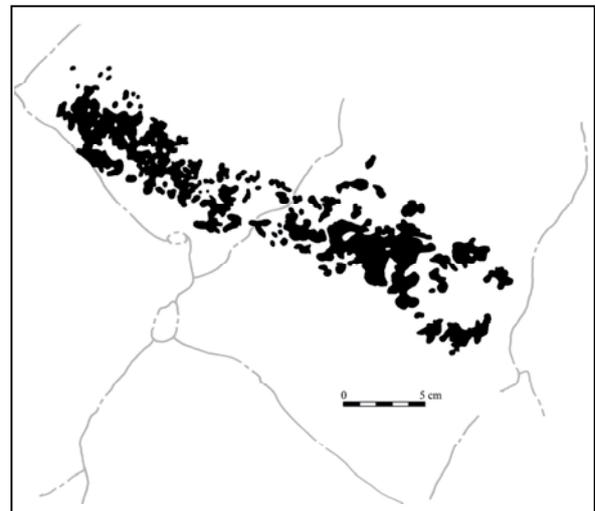
Roche 2 (KH1 Sud)

3. Capriné.



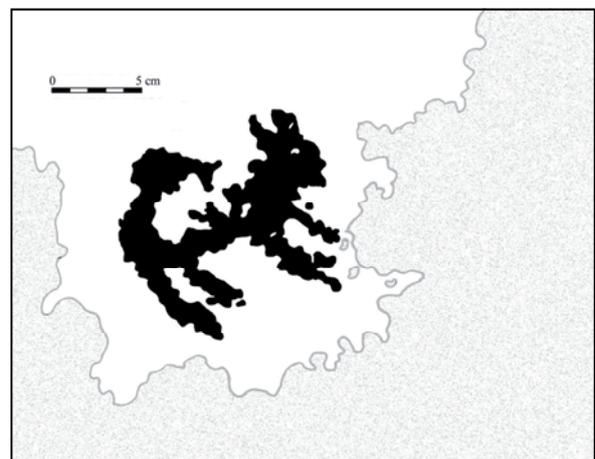
Roche 3 (KH1 Sud)

4. Anthropomorphe, bras et jambes en « X ».



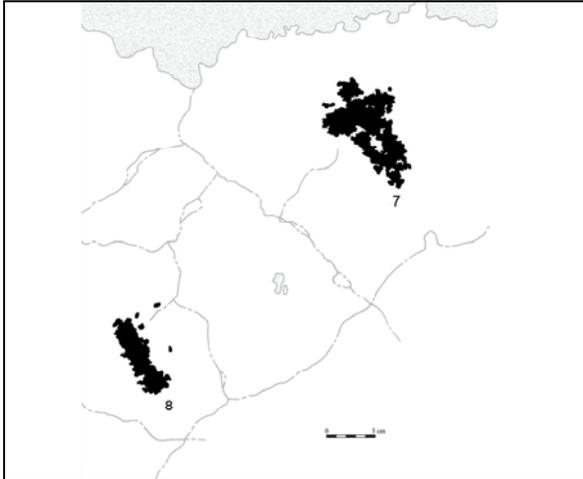
Roche 4 (KH1 Sud)

5. Indéterminé.



Roche 5 (KH1 Sud)

6. Féliné (lion).

**Roche 6** (KH1 Sud)

- 7. Homme-scorpion.
- 8. Trait rectiligne.

**Roche 9** (KH1 Sud)

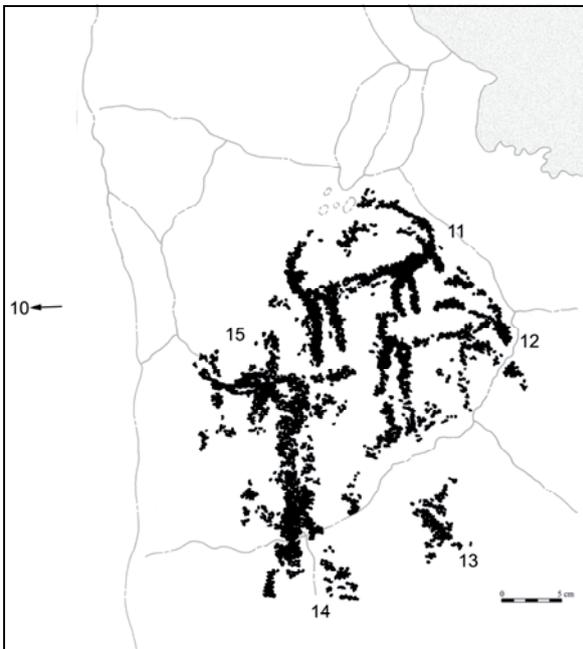
- 16. Capriné.

**Roche 7** (KH1 Sud)

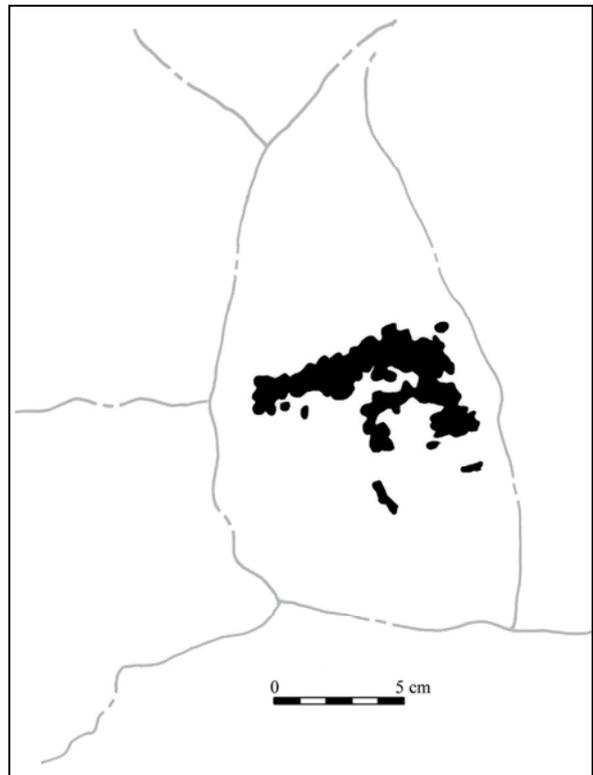
- 9. Indéterminé.

**Roche 10** (KH1 Sud)

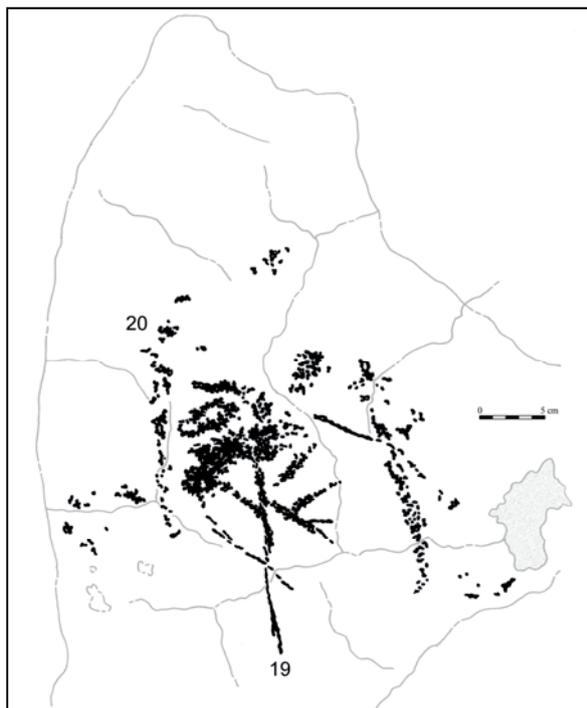
- 17. Quadrupède.

**Roche 8** (KH1 Sud)

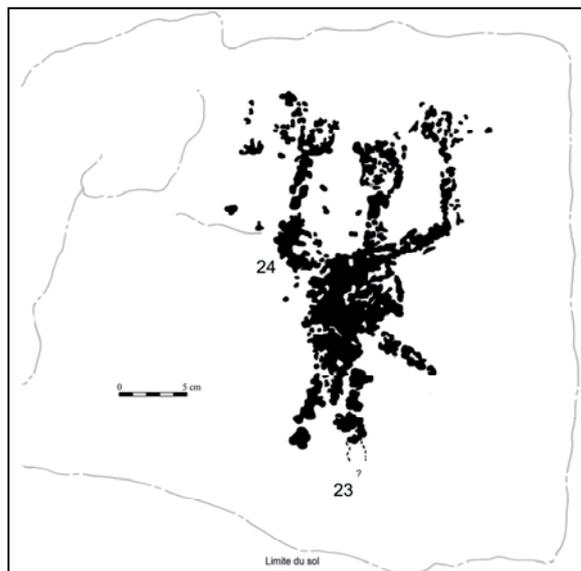
- 10. Cercle entouré de 6 ou 7 ponctuations (partie gauche de la roche, non relevé).
- 11. Capriné.
- 12. Capriné.
- 13. Indéterminé.
- 14. Anthropomorphe, superposé au n° 15; tête, tronc, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes parallèles.
- 15. Indéterminé (anthropomorphe ?).

**Roche 11** (KH1 Sud)

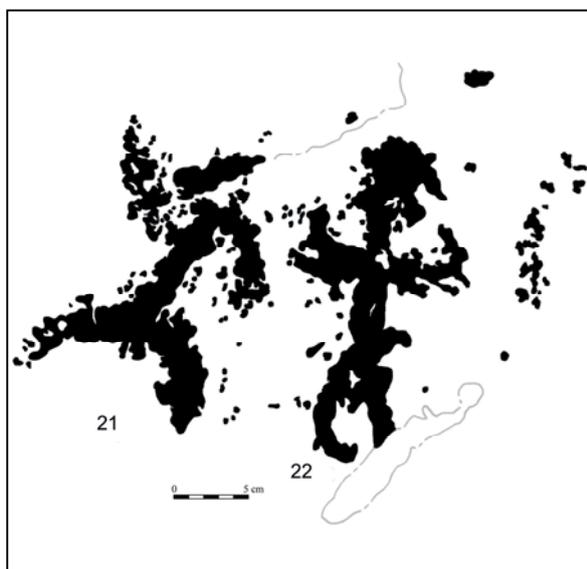
- 18. Indéterminé.

**Roche 12** (KH1 Sud)

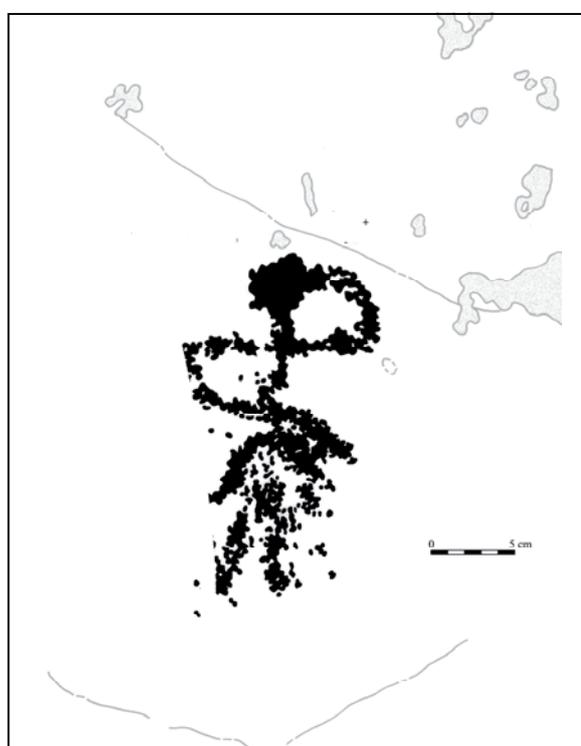
19. Végétal.
20. Quadrupède (lion [?] non relevé).

**Roche 14** (KH1 Sud)

23. Anthropomorphe de facture grossière, tête et long cou décalés à droite, buste irrégulier, jambes rectilignes courtes; massue dans la main droite, foudre dans la main gauche, épée au côté gauche; superposé au n° 24.
24. Quadrupède, sous la précédente (lion ou canidé).

**Roche 13** (KH1 Sud)

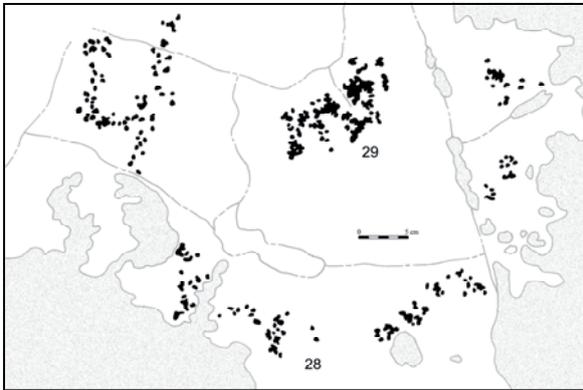
21. Anthropomorphe, sans tête, tronc, bras droit incertain, bras gauche fléchi baissé à angle aigu, jambes en arche ouverte.
22. Anthropomorphe, tête surdimensionnée (tête animale ou tache superposée à la tête humaine ?), cou, tronc terminé par une courbe (démon ?), bras fléchis levés; phallique (?), jambes droite tendue, jambe gauche fléchie, pied gauche en PD; corps bizarrement construit, incomplètement piqué (démon ?); style différent de celui du n° 21.

**Roche 15A** (KH1 Sud)

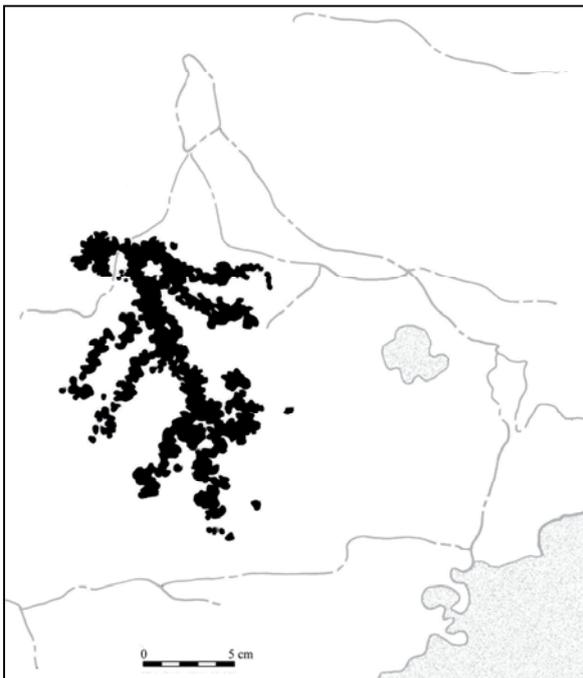
25. Anthropomorphe : tête ronde, cou, tronc en zigzag, main gauche à la tête, main droite à la taille, couvre-chef triangulaire (non relevé); jambes parallèles; ceinture (?), épée au côté gauche.

**Roche 15B** (KH1 Sud)

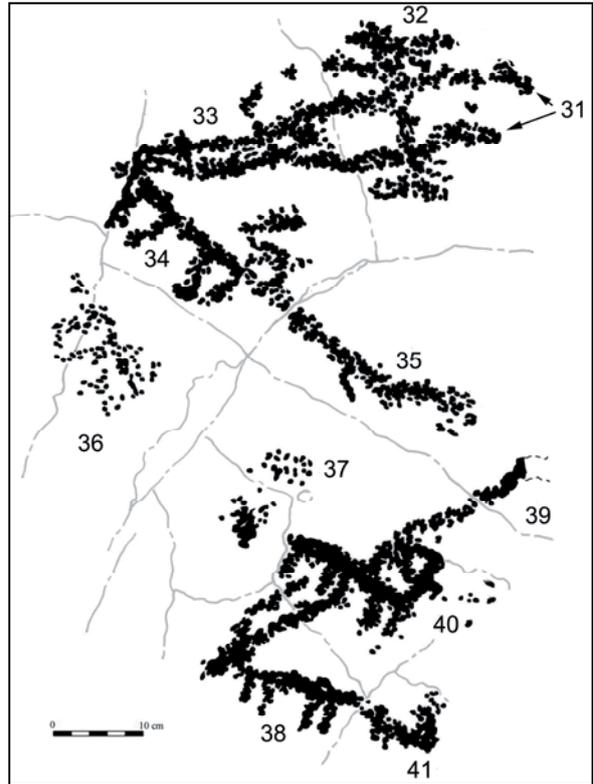
26. Indéterminé.
27. *Desert kite* : enclos arrondi fragmentaire, 4 cellules visibles.

**Roche 15C** (KH1 Sud)

28. *Desert kite*, enclos circulaire fragmentaire, 2 cellules visibles.
29. Quadrupède dans l'enclos (n° 28).

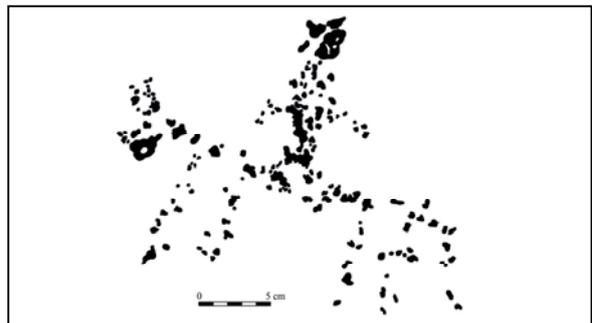
**Roche 16** (KH1 Sud)

30. Capriné : chèvre.

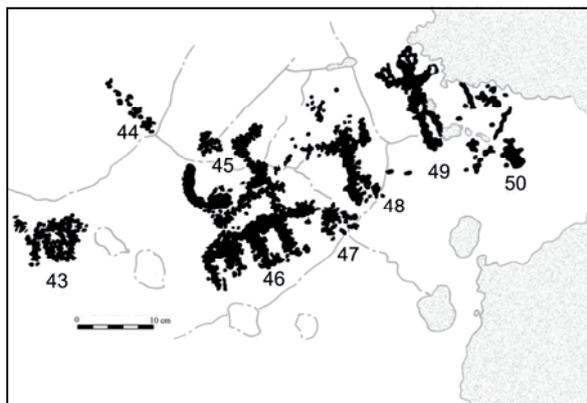
**Roche 17** (KH1 Sud)

Roche brisée, la partie supérieure droite de la surface gravée manque.

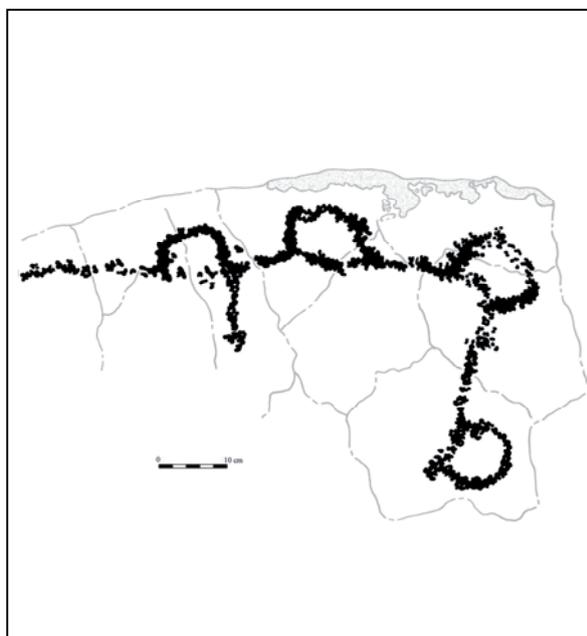
31. Indéterminé (deux traits courbes).
32. Capriné.
33. Anthropomorphe tenant de ses bras tendus levés les deux pattes médianes du n° 32; tête arrondie, tronc et jambes fait de deux traits parallèles, d'un seul tenant; les jambes sont dans le prolongement des cornes du n° 34.
34. Capriné, dos rectiligne, pattes verticales.
35. Indéterminé (mur d'accès d'un *desert kite* ?).
36. Indéterminé.
37. Indéterminé.
38. bovin.
39. Indéterminé (mur d'accès d'un *desert kite* ?).
40. Bovin, superposé au n° 9.
41. Capriné.

**Roche 18** (KH1 Sud)

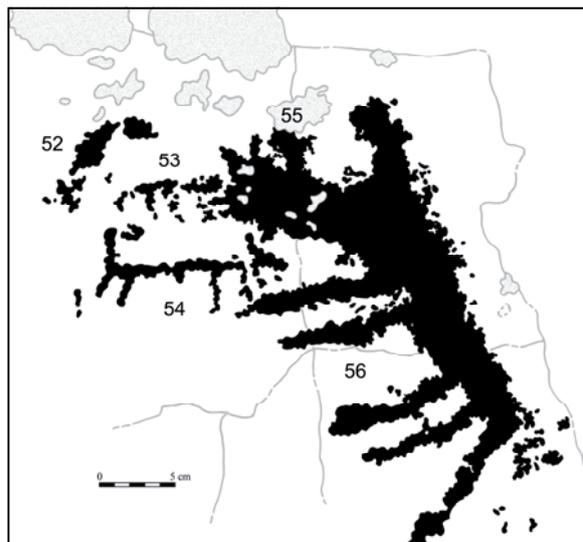
42. Cavalier, piquetage très lâche.

**Roche 19** (KH1 Sud)

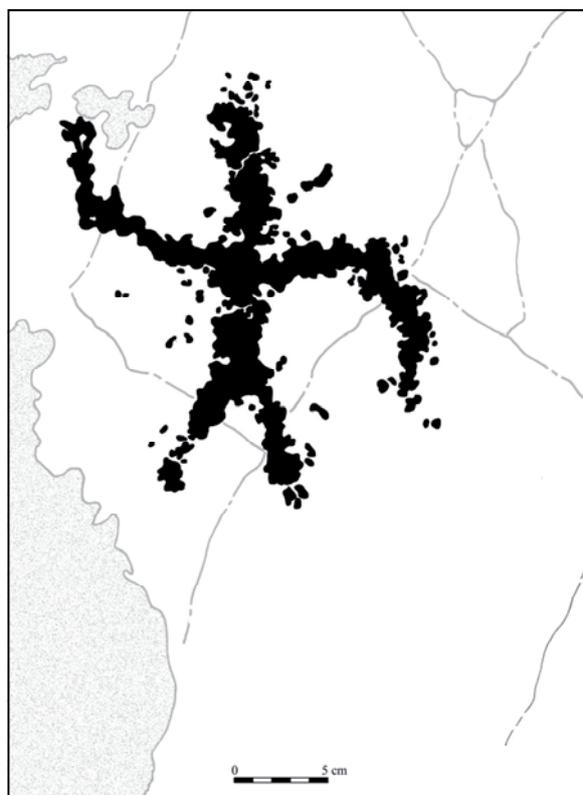
43. Indéterminé.
44. Trait rectiligne.
45. Homme-scorpion ou scorpion.
46. Capriné (queue courte dressée, corne).
47. Indéterminé.
48. Anthropomorphe, tête (cornue ?, animale ?) sur la ligne des épaules, pas de cou, tronc hyperbolique, bras droit horizontal, bras gauche fléchi levé, jambes verticales; superposé à une figure antérieure (?).
49. Anthropomorphe, tête arrondie, cou, tronc large s'évasant dans le bas (tunique courte ?), bras fléchis levés, pieds en PD; le bras gauche exécute peut-être une action.
50. Indéterminé (présence de lichens masquant partiellement la figure).

**Roche 20** (KH1 Sud)

51. *Desert kite* fragmentaire; restent les deux tiers d'un enclos probablement quadrangulaire, un mur d'entrée dans le prolongement d'un côté et 4 cellules; partie basse de la surface érodée.

**Roche 21** (KH1 Sud)

52. Indéterminé.
53. Quadrupède, tête recouverte par le n° 55.
54. Canidé.
55. Indéterminé, en partie superposé aux n° 53 et 56.
56. Féliné (lion), montant vers la gauche; tête recouverte par le n° 55; la ligne du dos suit une arête de la roche.

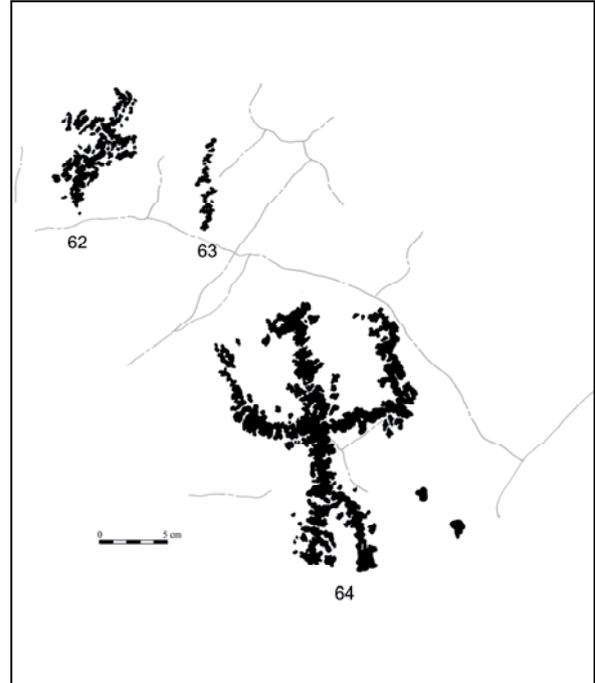
**Roche 22** (KH1 Sud)

57. Anthropomorphe, tête et long cou d'un seul tenant, tronc, bras horizontaux, jambes divergentes, massue levée dans la main droite, épée courbe baissée dans la main gauche; isolé au centre du panneau.



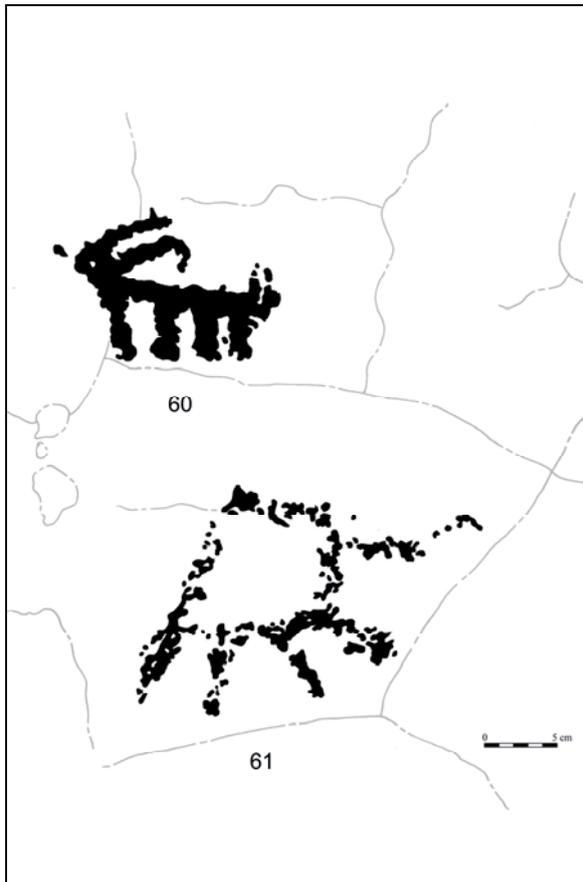
Roche 23 (KH1 Sud)

58. Enclos fragmentaire dont deux côtés suivent les arêtes de la roche.
59. Capriné à l'intérieur du n° 58.



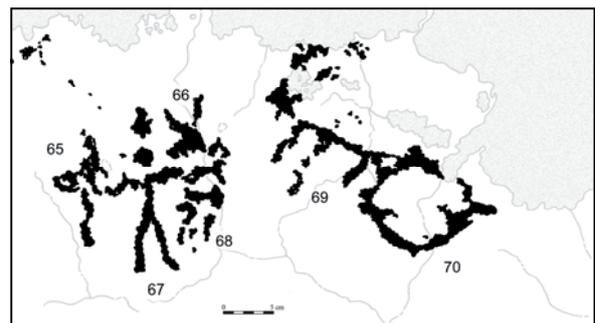
Roche 25 (KH1 Sud)

62. Anthropomorphe, tête (bec d'oiseau ?) et long cou, tronc irrégulier, bras droit oblique baissé, bras gauche réduit, ligne des hanches horizontale, jambes verticales.
63. Trait rectiligne.
64. Anthropomorphe, tête irrégulière déportée à gauche, long cou en deux segments, bras fléchis levés, tronc et jambe droite d'un seul tenant, jambe gauche ajoutée ensuite, objet indéterminé dans la main droite, arme dans la main gauche.



Roche 24 (KH1 Sud)

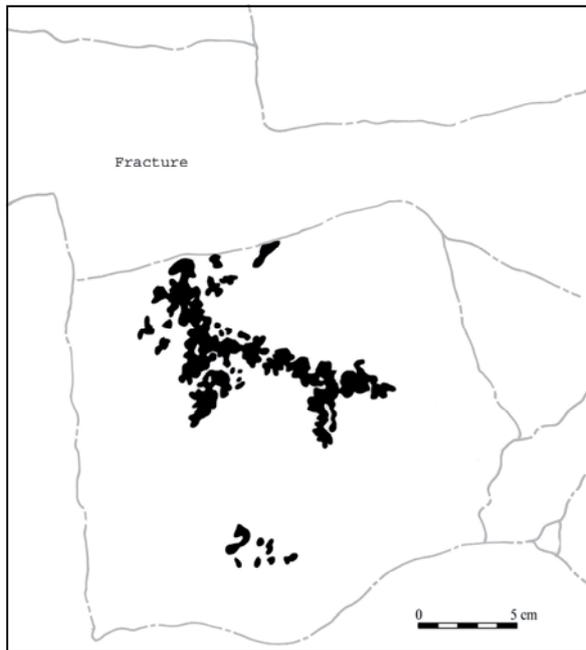
60. Capriné.
61. Indéterminé (enclos, dromadaire ? cf. KH1-S84); piquetage plus léger que celui du n° 60 et d'une main différente.



Roche 26 (KH1 Sud)

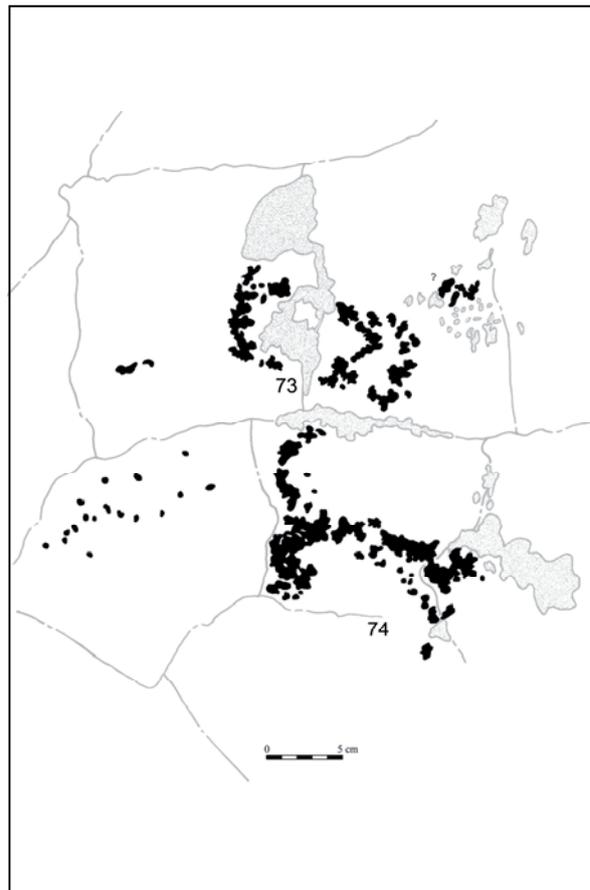
65. Indéterminé.
66. Bovin, tête.
67. Anthropomorphe, tête ronde flottant au-dessus du corps, tronc linéaire, bras horizontaux, jambes divergentes (relevé difficile).
68. Indéterminé.
69. Quadrupède.
70. Roue.

Les figures 69 et 70 représentent un char tiré par un quadrupède (capriné ?).



Roche 27 (KH1 Sud)

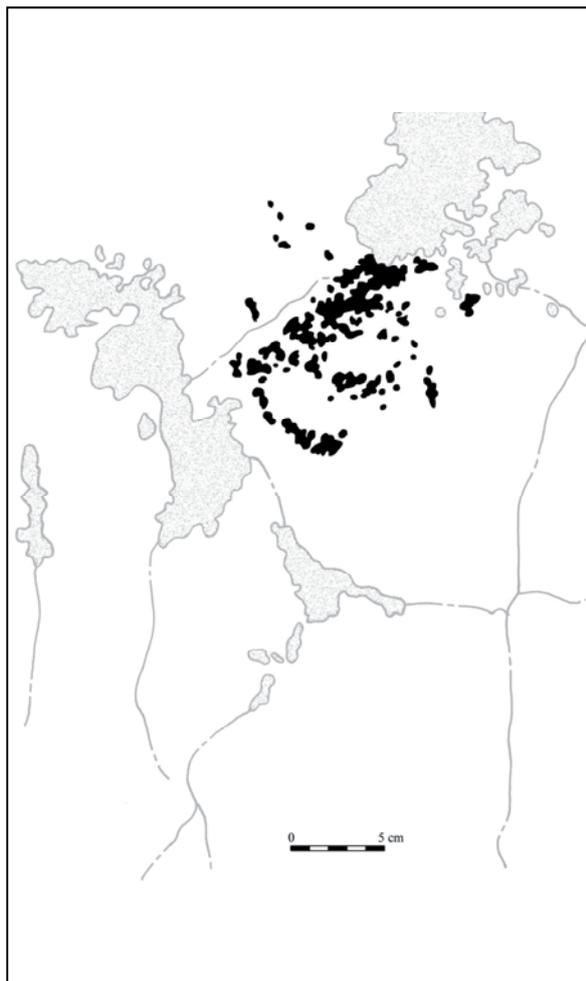
71. Quadrupède, en profil absolu.



Roche 28B (KH1 Sud)

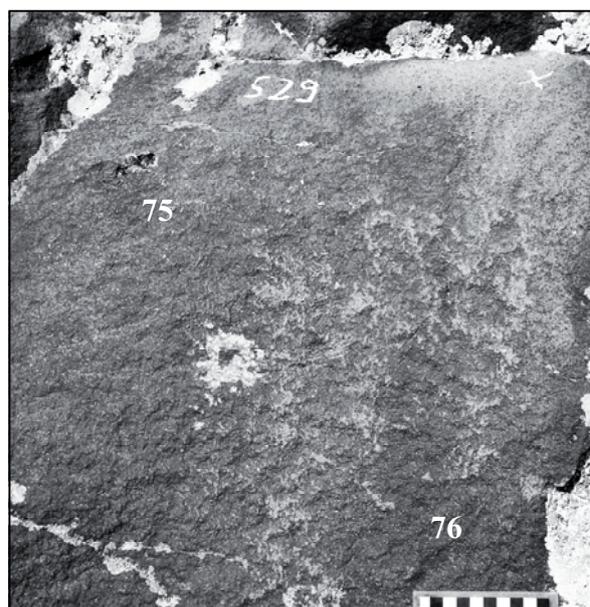
73. Quadrupède (lion ou canidé ?), tête recouverte par des lichens.

74. Quadrupède (lion ou canidé ?), tête recouverte par des lichens.



Roche 28A (KH1 Sud)

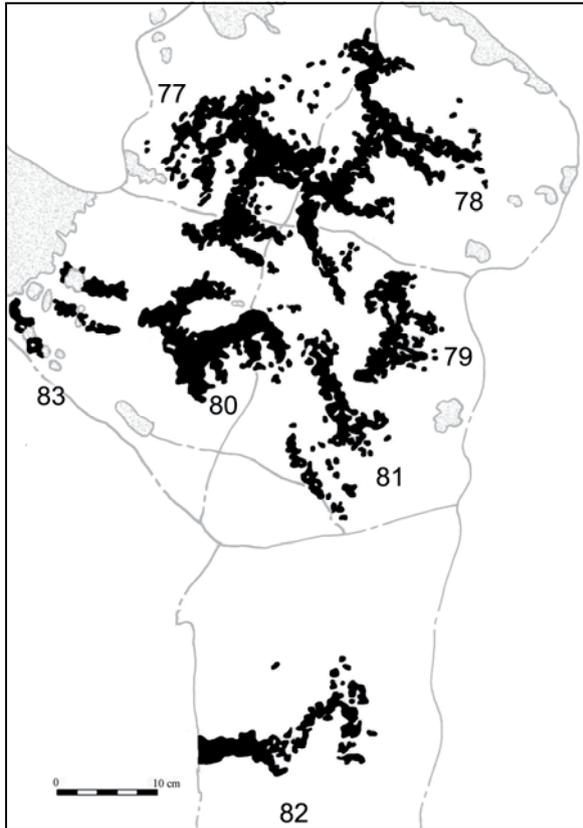
72. Quadrupède, tête recouverte par les lichens.



Roche 29 (KH1 Sud)

75. Indéterminé (non relevable).

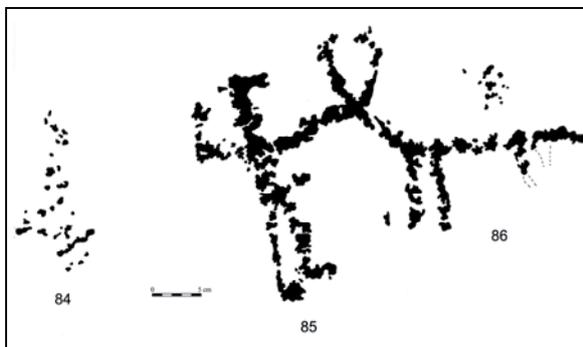
76. Inscription arabe récente.



Roche 30A (KH1 Sud)

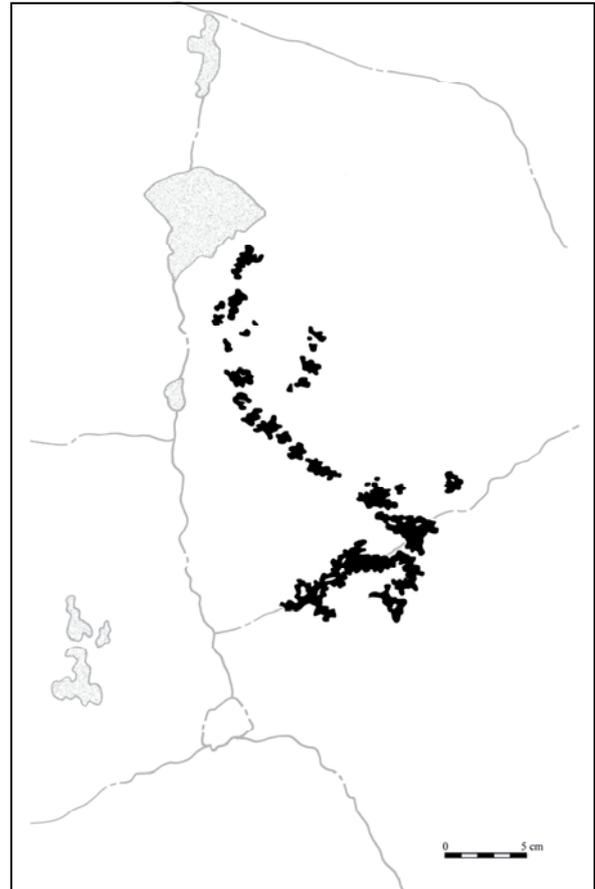
- 77. Capriné.
- 78. Équidé (relevé des pattes arrières incomplet).
- 79. Quadrupède (équidé ?), presque entièrement recouvert de lichens.
- 80. Capriné.
- 81. Indéterminé (animal ?).
- 82. Indéterminé.
- 83. Indéterminé.

Les figures 81 et 82 ne représentent peut-être qu'un seul animal coupé en deux.



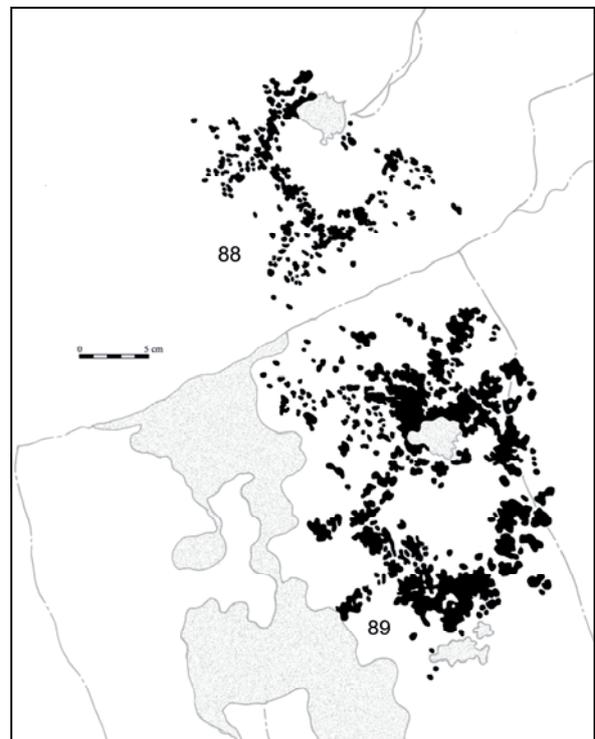
Roche 30B (KH1 Sud)

- 84. Indéterminé.
- 85. Anthropomorphe, tête animale déportée à droite, long cou, tronc linéaire large, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, tendu vers le mufler du n° 86, jambes parallèles, pieds en PD.
- 86. Bovin, pattes arrières érodées.



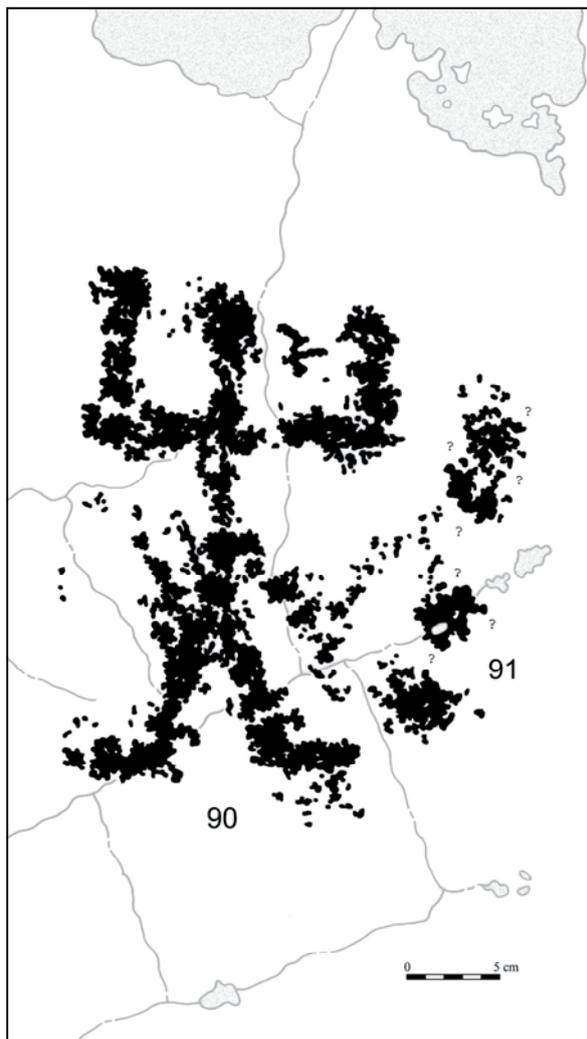
Roche 31 (KH1 Sud)

- 87. Indéterminé.



Roche 32 (KH1 Sud)

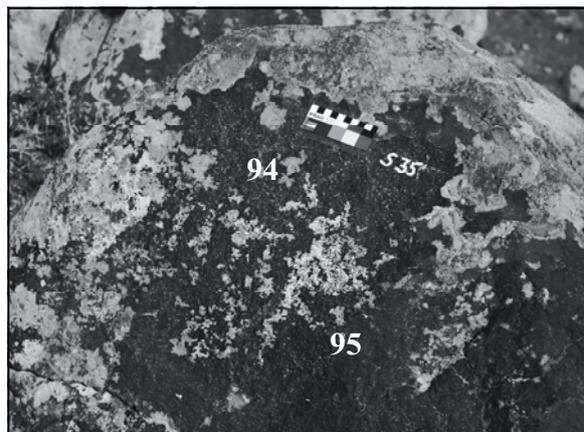
- 88. Quadrupède.
- 89. Indéterminé.

**Roche 33** (KH1 Sud)

90. Anthropomorphe, position frontale, tête, long cou, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes tendues divergentes, pieds vers l'extérieur, épée au côté gauche.
91. Indéterminé.

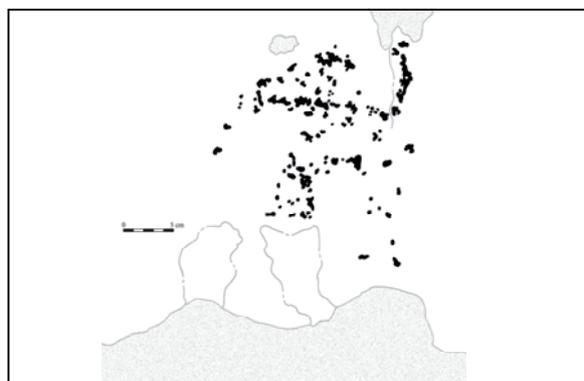
**Roche 34** (KH1 Sud)

92. Inscription arabe récente.
93. Indéterminé.

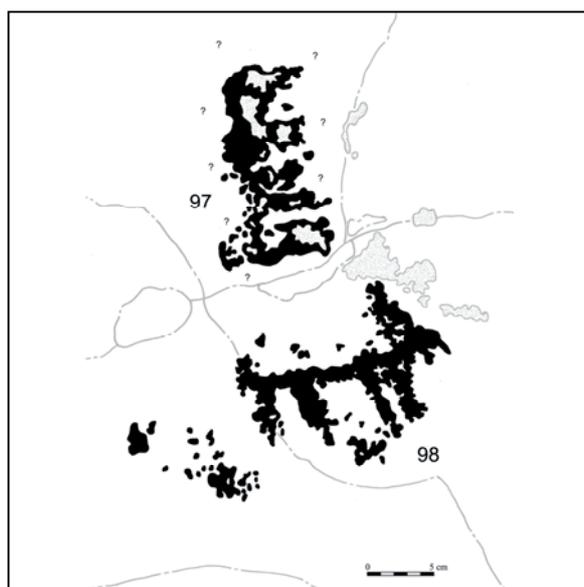
**Roche 35** (KH1 Sud)

Non relevable (photo inversée).

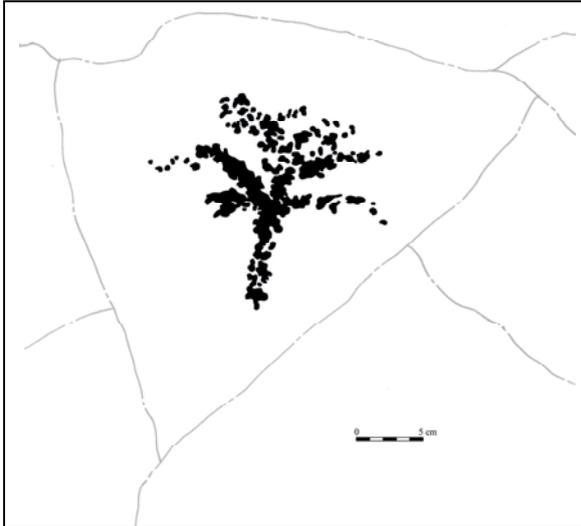
94. Quadrupède.
95. Indéterminé (une ou plusieurs figures, enclos ou *desert kite* ?).

**Roche 36** (KH1 Sud)

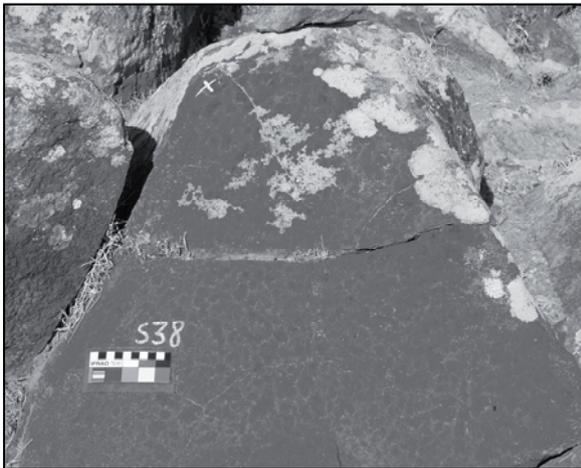
96. Anthropomorphe, bras droit fléchi, arc dans la main gauche, jambes entamées par la desquamation, piquetage très lâche.

**Roche 37A** (KH1 Sud)

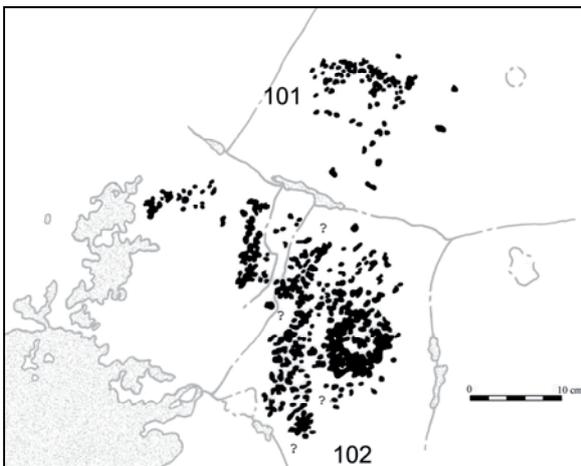
97. Indéterminé.
98. Capriné.



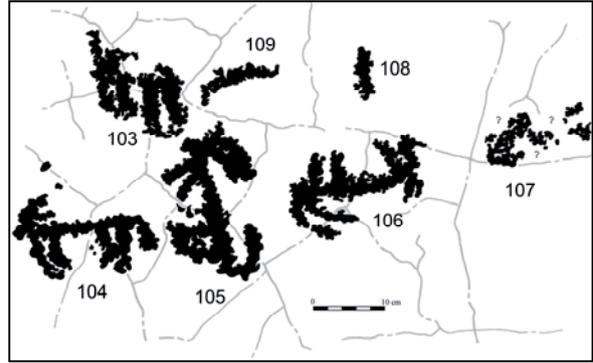
Roche 37B (KH1 Sud)
99. Végétal (palmier ?).



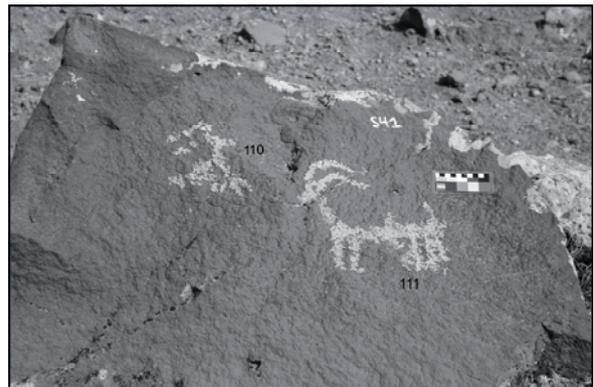
Roche 38 (KH1 Sud)
100. Indéterminé (non relevable).



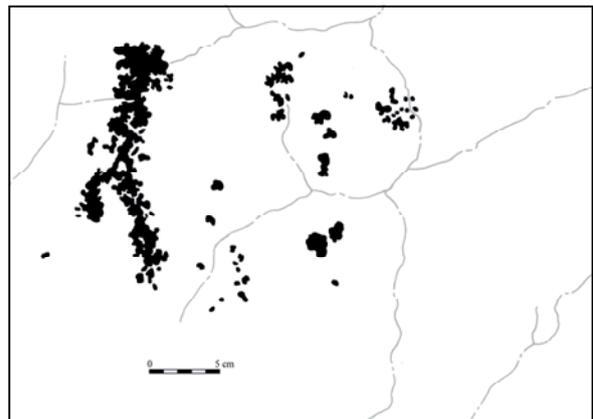
Roche 39 (KH1 Sud)
101. Quadrupède.
102. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal tenant un objet circulaire (bouclier ?), bas du corps et jambes peu distincts.



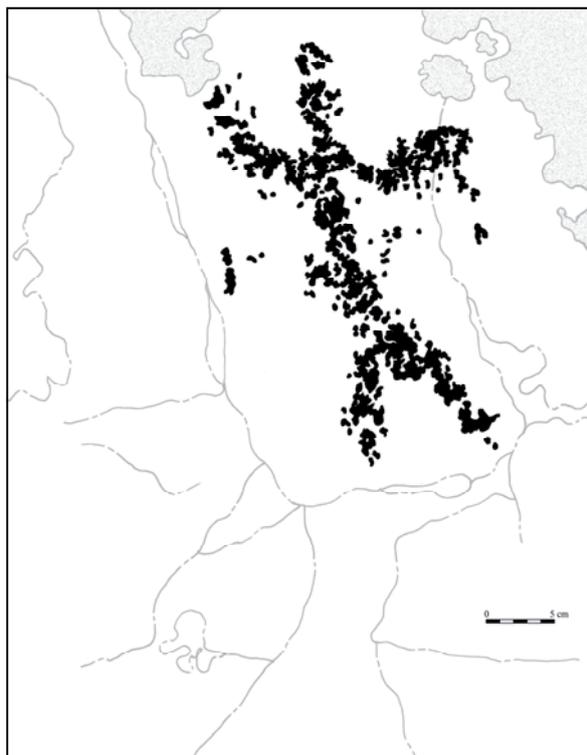
Roche 40 (KH1 Sud)
Roche horizontale, composition multidirectionnelle.
103. Capriné.
104. Équidé, tête à gauche, cornes ajoutées ensuite.
105. Capriné, mais longue queue anormale.
106. Capriné.
107. Quadrupède.
108. Indéterminé.
109. Trait rectiligne.



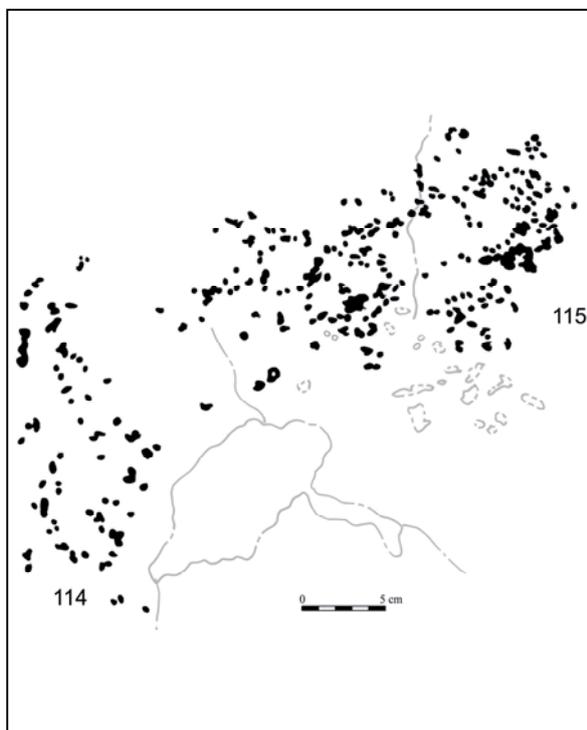
Roche 41 (KH1 Sud)
Relevé incomplet.
110. Capriné.
111. Capriné, chèvre, œil en réserve.



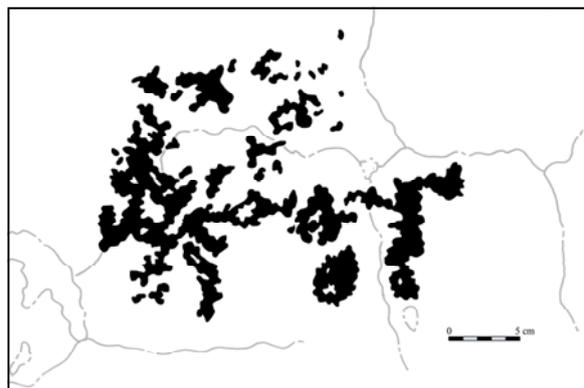
Roche 42 (KH1 Sud)
112. Indéterminé (anthropomorphe sans bras ?).

**Roche 43** (KH1 Sud)

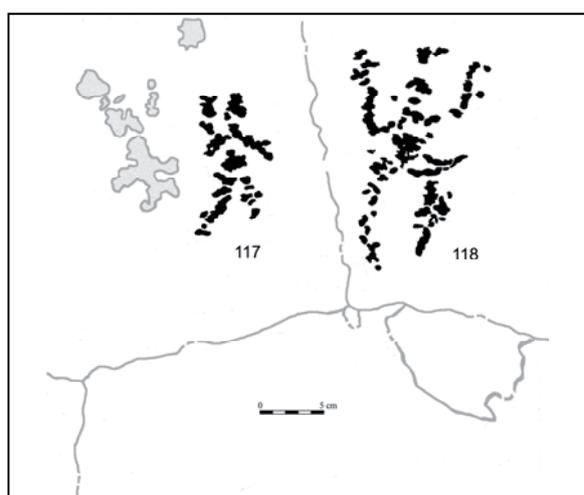
113. Anthropomorphe, tête, cou, tronc et jambe droite d'un seul tenant, bras droit arrondi levé, bras gauche arrondi horizontal, objet dans la main gauche, jambe gauche ajoutée, jambes divergentes, pied gauche en PD; poignard (?) au côté droit.

**Roche 44** (KH1 Sud)

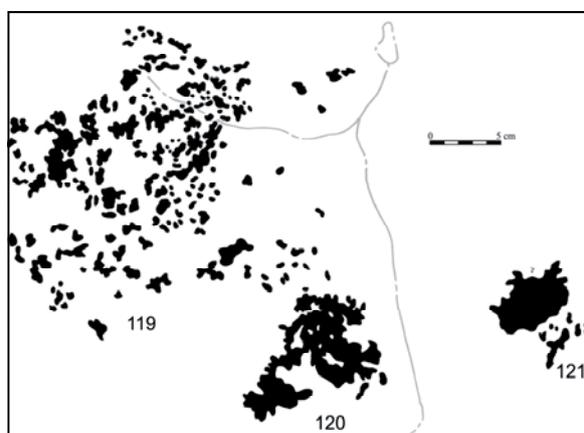
114. Indéterminé.
115. Indéterminé.

**Roche 45** (KH1 Sud)

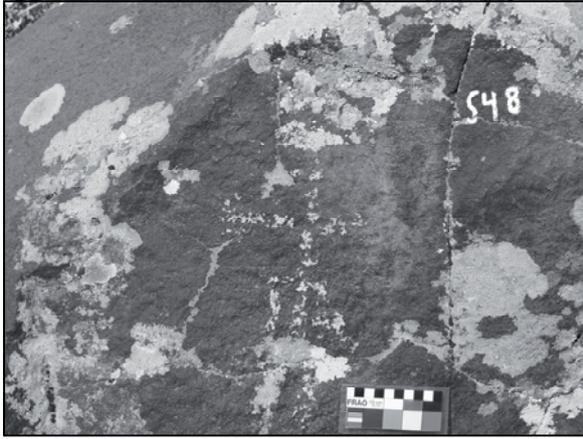
116. Capriné.

**Roche 46** (KH1 Sud)

117. Anthropomorphe, bras droit levé, bras gauche non visible, bassin séparé des épaules et des jambes, jambes divergentes.
118. Anthropomorphe, tête peu claire, cou érodé, tronc peu clair, bras fléchis levés, jambes convexes symétriques, objet dans la main droite.

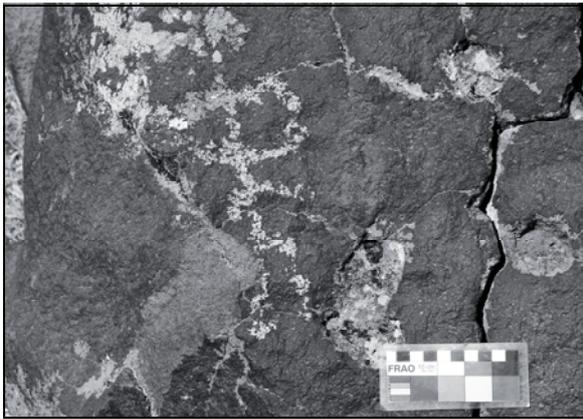
**Roche 47** (KH1 Sud)

119. Indéterminé.
120. Quadrupède.
121. Indéterminé.
122. Inscription arabe récente (non relevée).



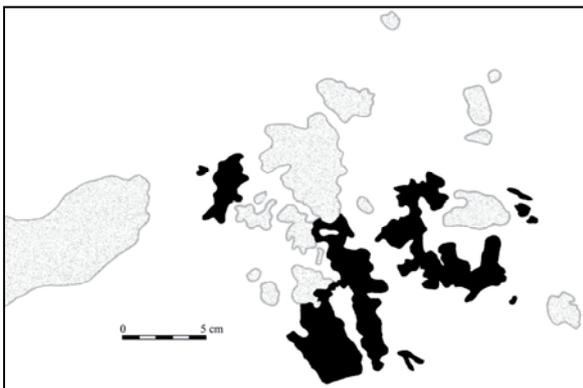
Roche 48 (KH1 Sud)

123. Anthropomorphe, tête incomplète, tronc linéaire, bras horizontaux, main de droite représentée, jambes, ceinture.
124. Capriné (non relevé).



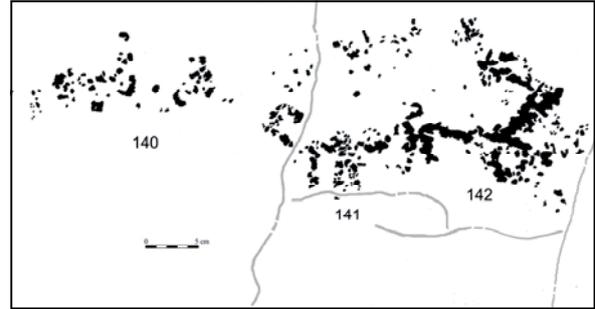
Roche 49 (KH1 Sud)

125. Anthropomorphe, tête en croissant, cou (?), tronc linéaire, bras droit incomplet, bras gauche courbe horizontal, bassin anguleux, pieds (?), objet non déterminé dans la main gauche, main droite non visible, ceinture comme n° 123.



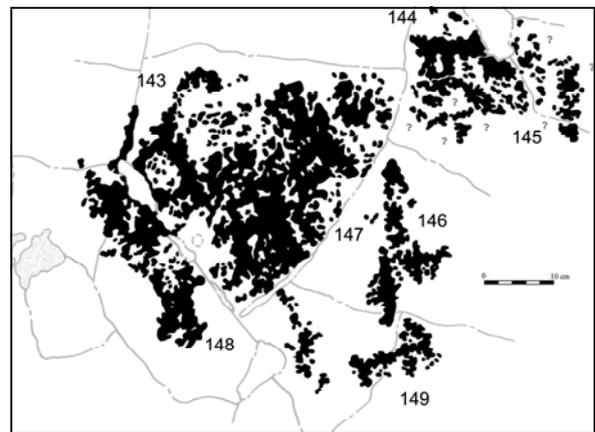
Roche 51A (KH1 Sud)

139. Indéterminé.



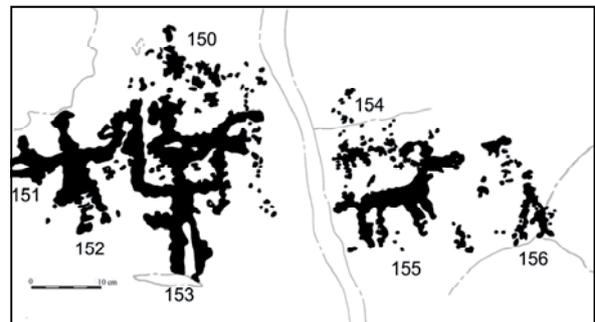
Roche 51B (KH1 Sud)

140. Indéterminé.
141. Quadrupède (lion ou canidé).
142. Capriné.



Roche 52 (KH1 Sud)

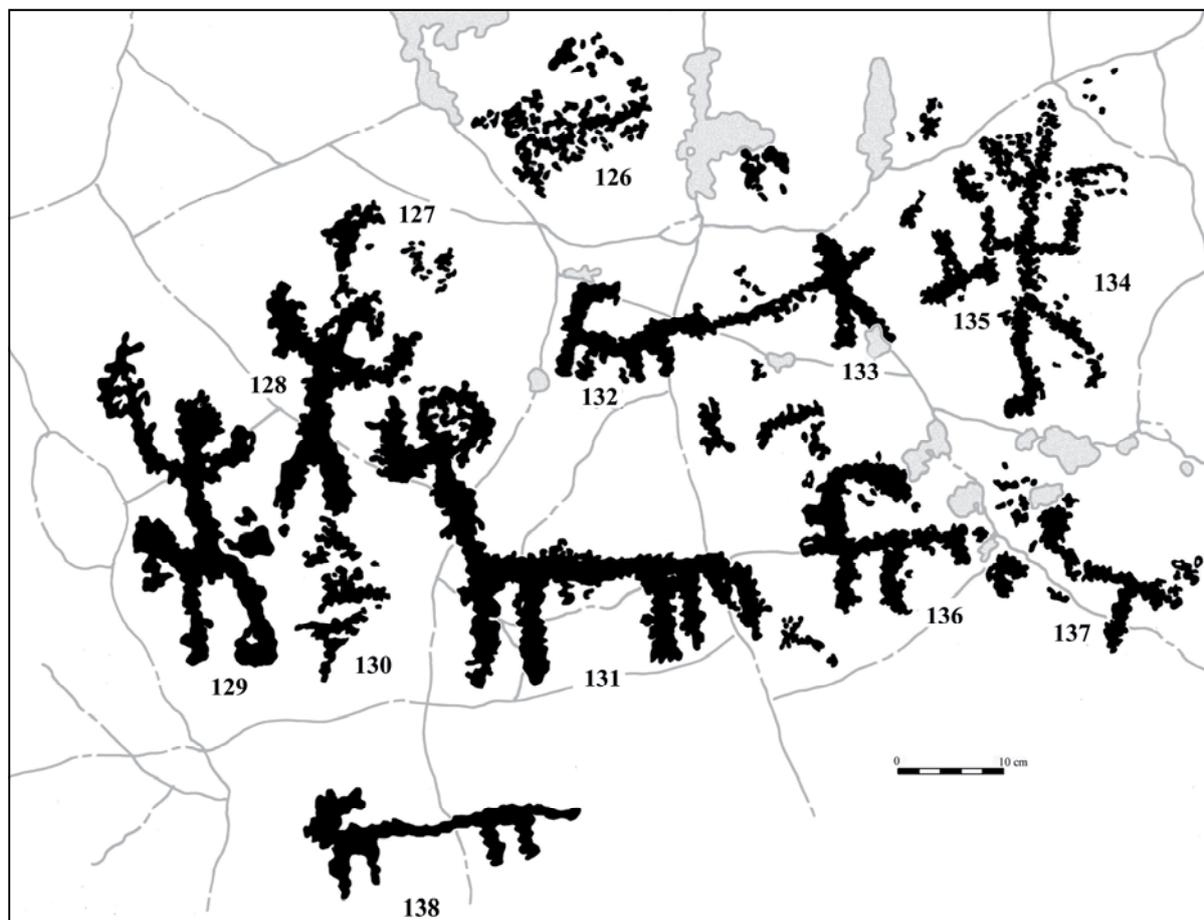
- Surface très érodée, relevé malaisé.
143. Quadrupède.
144. Quadrupède (lion ou canidé ?).
145. Indéterminé.
146. Indéterminé.
147. Indéterminé.
148. Indéterminé.
149. Capriné.



Roche 53 (KH1 Sud)

150. Indéterminé.
151. Indéterminé; sous le coude droit du n° 152.
152. Anthropomorphe, tête sur la ligne des épaules, objet (oiseau ?) sur la tête, tronc élargi dans le bas, bras droit fléchi levé, bras gauche fléchi levé (angle obtus), jambe droite courbe, jambe gauche verticale, objet dans la main gauche, coude droit superposé au n° 151.

153. Anthropomorphe en position frontale, grosse tête aux yeux en réserve, oiseau sur la tête, cou mince, tronc irrégulier, bras fléchis levés, jambes verticales, hache dans la main gauche, sceptre à tête animale (?) dans la main droite.
154. Indéterminé.
155. Quadrupède; double patine.
156. Anthropomorphe, tête incomplètement piquetée, tronc en deux parties, bras droit horizontal, bras gauche horizontal tenant un objet non déterminé (arc ?), jambes divergentes; double patine.
157. Quadrupède (lion ?, non relevé), peut-être une petite figure entre les pattes de l'animal; patine plus sombre que les autres gravures.

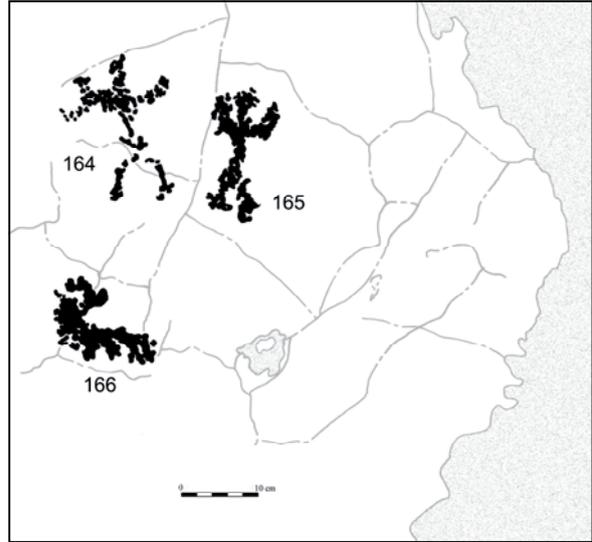
**Roche 50 (KH1 Sud)**

126. Féliné (lion).
127. Indéterminé.
128. Anthropomorphe, tête animale (oiseau ?), tournée vers la droite, cou long, tronc irrégulier, bassin en triangle debout, bras droit courbe levé, bras gauche fléchi levé, jambes en arche.
129. Anthropomorphe, tête arrondie, cou, tronc irrégulier, bassin en triangle debout, bras fléchis levés, jambes parallèles, pieds en PG, hache à la taille, hache en croissant dans la main droite.
130. Indéterminé.
131. Bovin, manipulé : tête et cornes anormales, double queue.
132. Féliné, tête ajoutée devant l'originale et nouvelle patte avant.
133. Anthropomorphe, tête, tronc, bras non distincts, jambes divergentes, pieds en PG, tenant une lance pointée vers le mufle du n° 132.
134. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche tendue, pieds en PG, instrument de musique ou animal au-dessus de la tête, tenant le n° 135 de la main droite.
135. Capriné.
136. Quadrupède, relevé incomplet (pattes).
137. Indéterminé.
138. Quadrupède.



Roche 54 (KH1 Sud)

158. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, tronc linéaire, bras fléchis baissés, jambes, pied gauche en PG, lance tenue des deux mains (?).



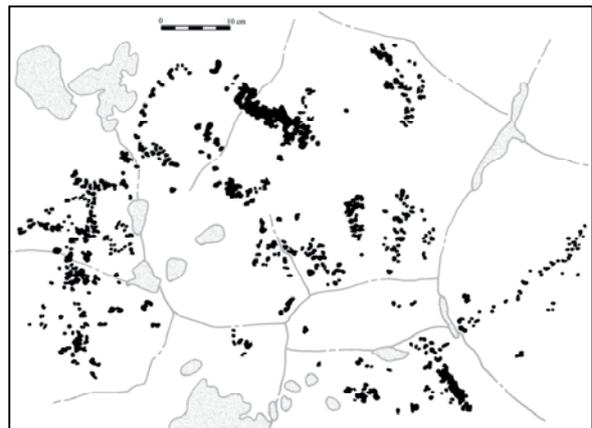
Roche 57 (KH1 Sud)

164. Anthropomorphe, tête, cou, tronc linéaire, bras arrondis levés, jambes en arche.
 165. Anthropomorphe, tête, cou, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes divergentes, pieds en PD.
 166. Quadrupède.



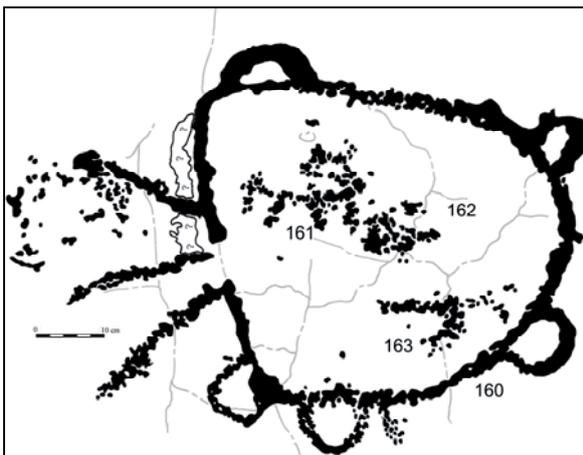
Roche 55 (KH1 Sud)

159. Indéterminé.



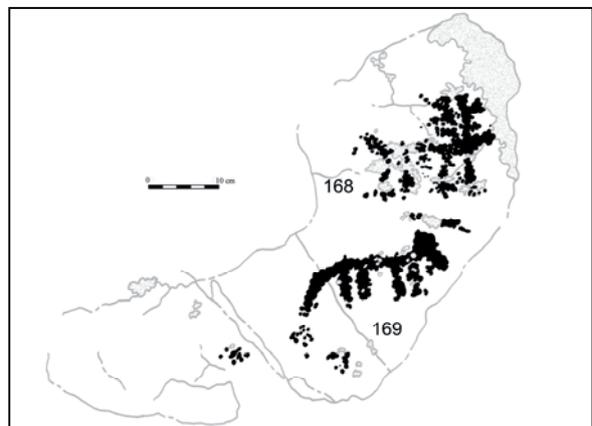
Roche 58 (KH1 Sud)

167. Indéterminé.



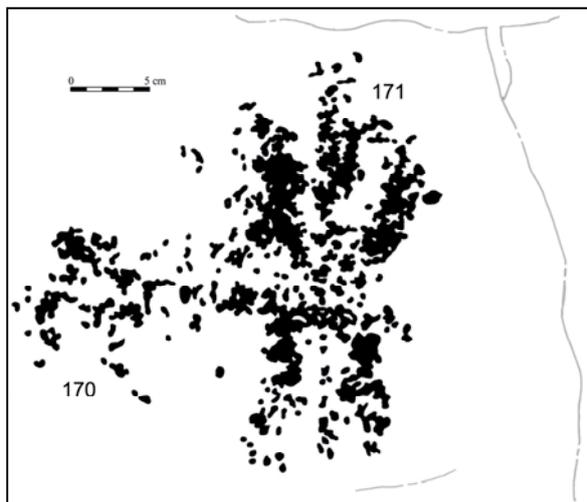
Roche 56 (KH1 Sud)

160. *Desert kite*, enclos semi-elliptique, 3 murs d'accès, 6 cellules; figure implantée sur une roche dièdre utilisée comme un paysage (accès d'un côté, enclos de l'autre).
 161. Capriné.
 162. Indéterminé.
 163. Indéterminé.

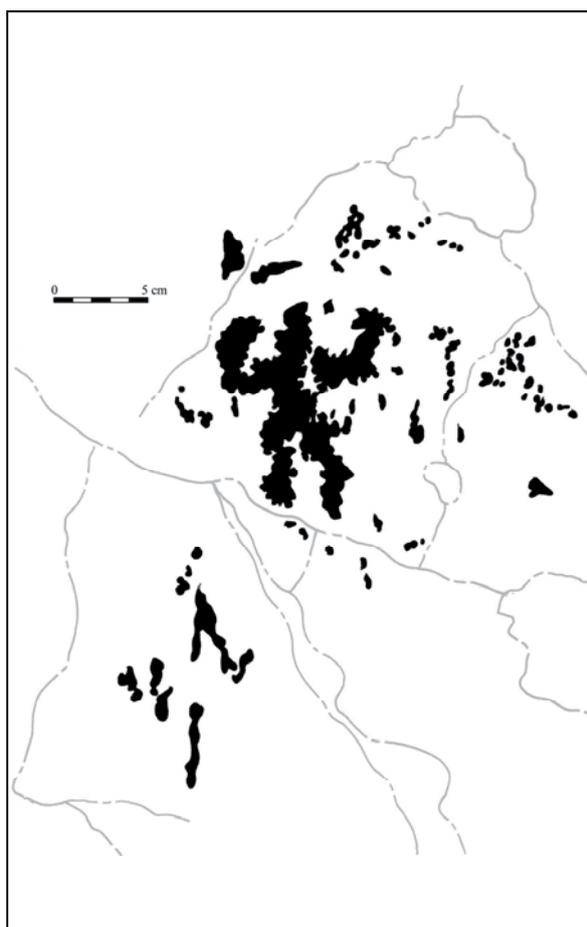


Roche 59A (KH1 Sud)

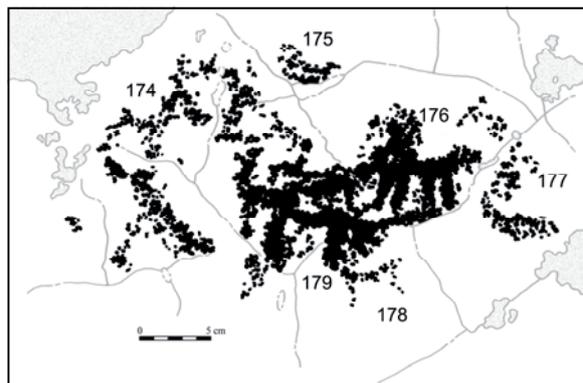
168. Cervidé, cornes en arrière de la tête à cause de la proximité du bord de la roche.
 169. Équidé.

**Roche 59B** (KH1 Sud)

- 170. Quadrupède; avant-train sous le n° 171.
- 171. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou, tronc court, bras levés, bassin anguleux, facture grossière; superposé au n° 170.
- 172. Inscription arabe récente (non relevée).

**Roche 60** (KH1 Sud)

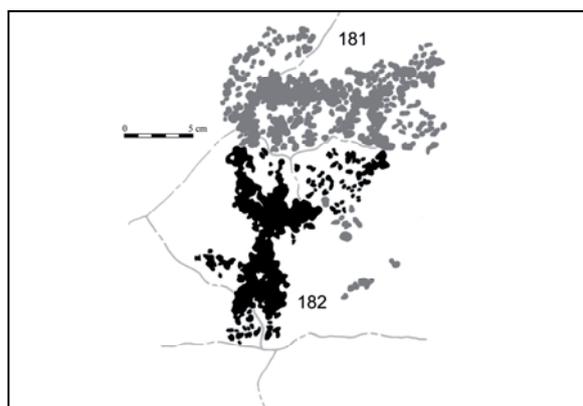
- 173. Anthropomorphe, tête irrégulière sur la ligne des épaules, tronc épais évasé dans le bas, bras horizontaux, jambe gauche fléchie, un objet dans chaque main.

**Roche 61** (KH1 Sud)

- 174. *Desert kite* fragmentaire, 2 ou 3 cellules visibles.
- 175. Indéterminé.
- 176. Cavalier (ou divinité ?).
- 177. Indéterminé.
- 178. Indéterminé.
- 179. Inscription arabe récente (non relevée).

**Roche 62** (KH1 Sud)

- 180. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc court, bras fléchis levés, jambes divergentes, objet indéterminé sur la tête.

**Roche 63** (KH1 Sud)

- 181. Quadrupède (félidé ou canidé).
- 182. Anthropomorphe, tête sur la ligne des épaules, tronc court, bras fléchis levés, bas du corps en triangle (jambes peu distinctes), objet dans la main droite.

Les deux figures sont réalisées dans des piquetages différents



Roche 64 (KH1 Sud)

183. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc linéaire, bras droit fléchi levé, bras gauche à la taille, jambes convexes, pieds vers l'extérieur, épée au côté gauche.



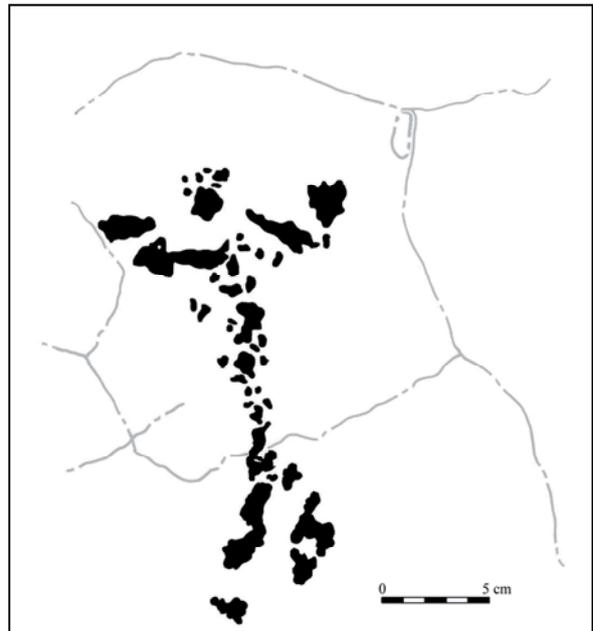
Roche 66 (KH1 Sud)

185. Anthropomorphe, piquetage très lâche, grosse tête, long cou, bras fléchis baissés (comme roche 54, gravure 158), jambes divergentes, tenant un objet des deux mains.



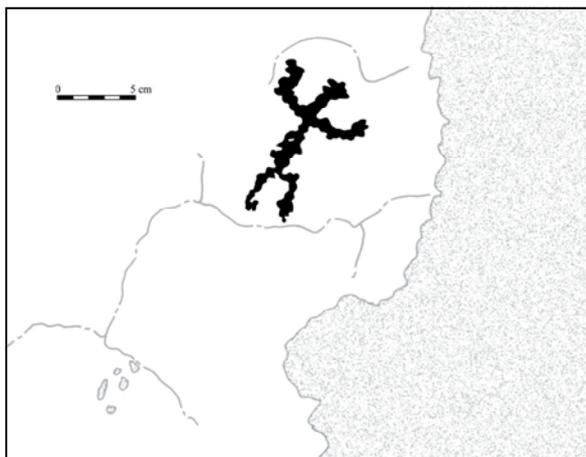
Roche 65 (KH1 Sud)

184. Quadrupède.



Roche 67 (KH1 Sud)

186. Anthropomorphe, tête ronde flottant au-dessus du corps, tronc linéaire long et discontinu, bassin en triangle debout, bras, petites jambes en arche, objet dans la main droite.



Roche 68 (KH1 Sud)

187. Anthropomorphe, tête déportée vers la droite (animale ?), long cou, tronc en losange, bras gauche fléchi levé, bras droit arrondi levé, jambe droite mince dans le prolongement du tronc, articulation anguleuse de la jambe gauche fléchie.



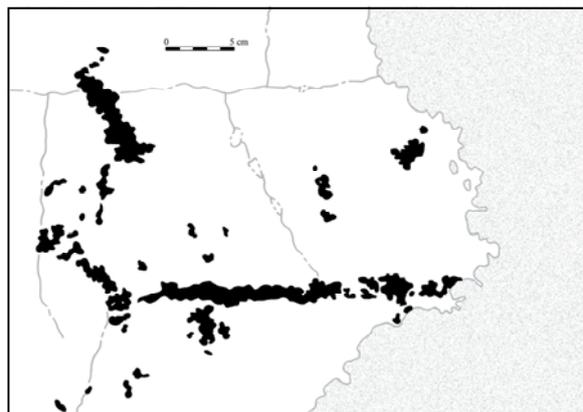
Roche 69 (KH1 Sud)

188. Indéterminé.



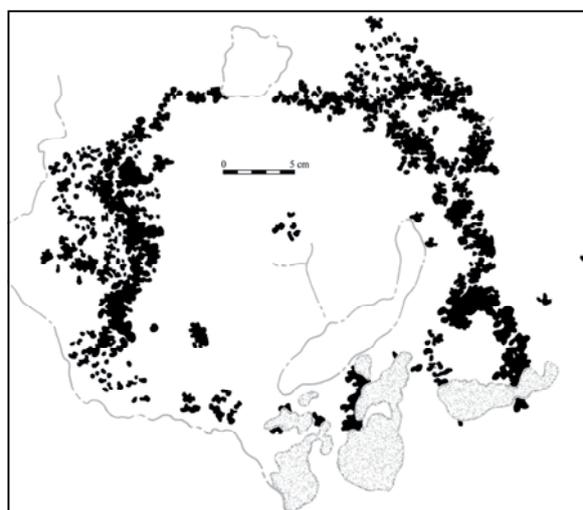
Roche 70 (KH1 Sud)

189. Indéterminé (anthropomorphe incomplet ou étendard du dieu-Lune ?).



Roche 71 (KH1 Sud)

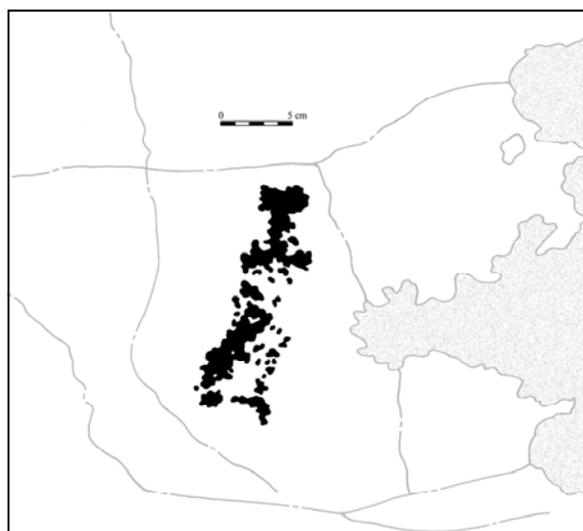
190. Quadrupède fragmentaire.



Roche 72 (KH1 Sud)

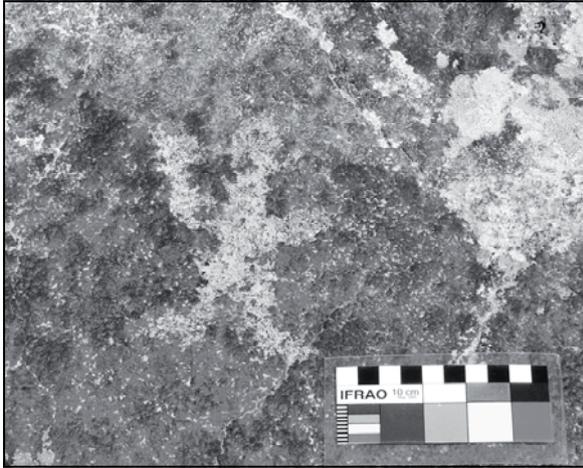
Surface très irrégulière.

191. *Desert kite* fragmentaire, enclos polygonal irrégulier, 3 cellules visibles.



Roche 73 (KH1 Sud)

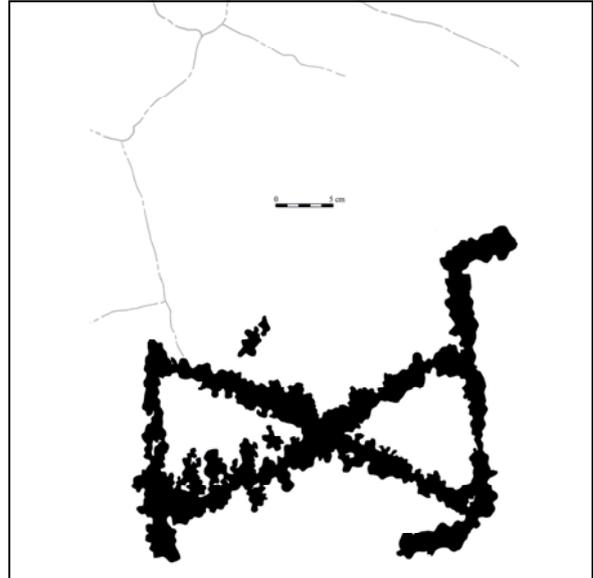
192. Indéterminé.



Roche 74 (KH1 Sud)

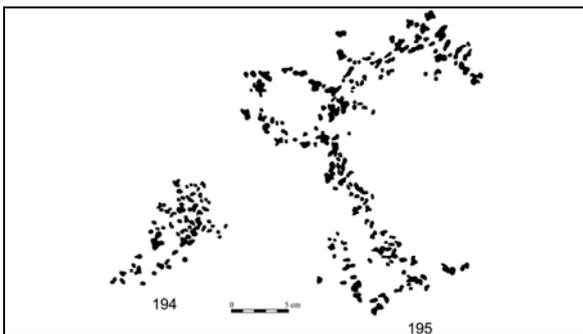
Relevé malaisé.

193. Anthropomorphe, tête arrondie, cou peu marqué, tronc court large, bras droit fléchi levé, bras gauche incomplet, bassin anguleux, pieds vers l'extérieur; objet dans la main droite.



Roche 77 (KH1 Sud)

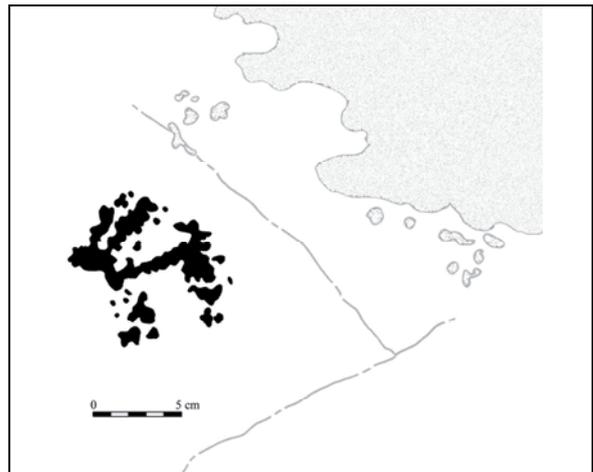
198. Quadrupède au corps en rectangle croisé, tête, cou, 2 pattes visibles, repliées sous le corps.



Roche 75 (KH1 Sud)

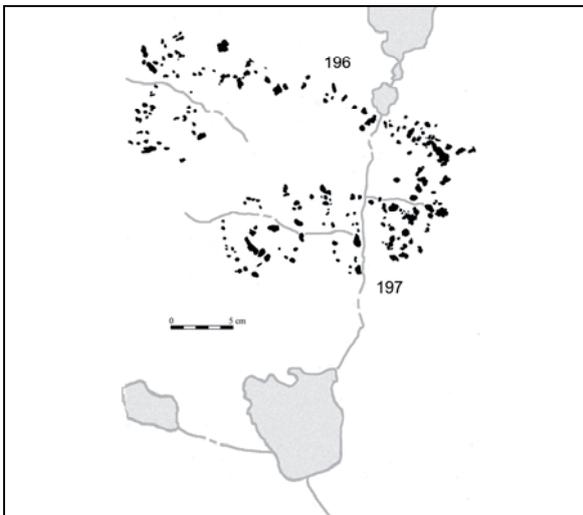
194. Indéterminé.

195. *Desert kite* fragmentaire, enclos rectangulaire, 2 cellules visibles.



Roche 78 (KH1 Sud)

199. Capriné.

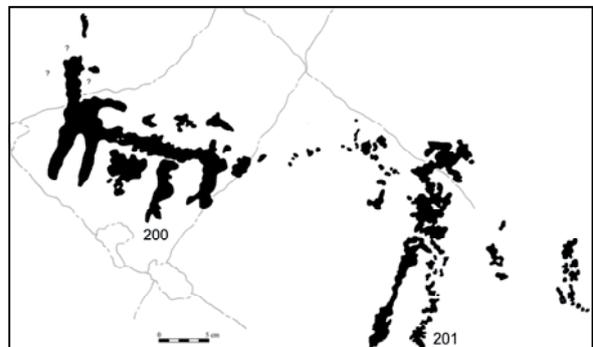


Roche 76 (KH1 Sud)

Piquetage très lâche.

196. Indéterminé.

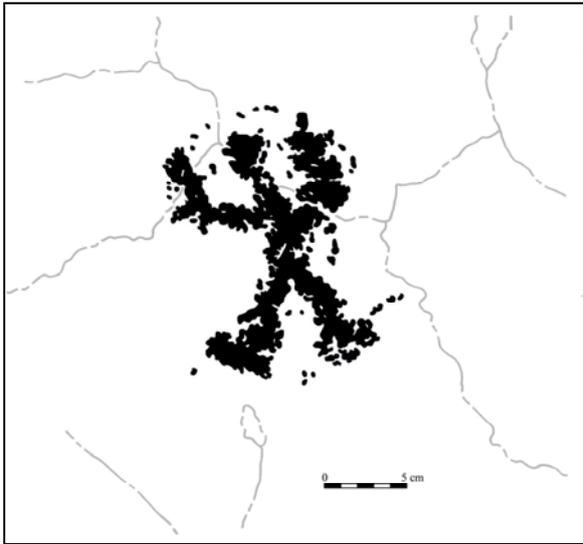
197. Quadrupède.



Roche 79 (KH1 Sud)

200. Quadrupède (capriné ?).

201. Anthropomorphe, pas de tête, cou (?), tronc large, bras droit fléchi levé; jambe droite dans le prolongement du tronc, jambe gauche fléchie, pied gauche en PD.

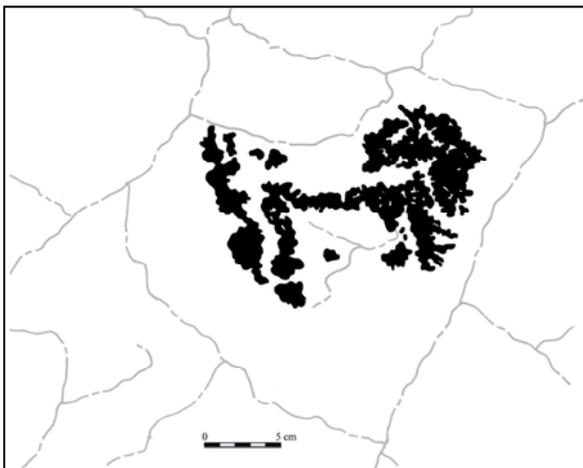


Roche 80 (KH1 Sud)

202. Anthropomorphe, tête arrondie, cou long, tronc court, bras fléchis levés, jambes fléchies, pieds vers l'extérieur.

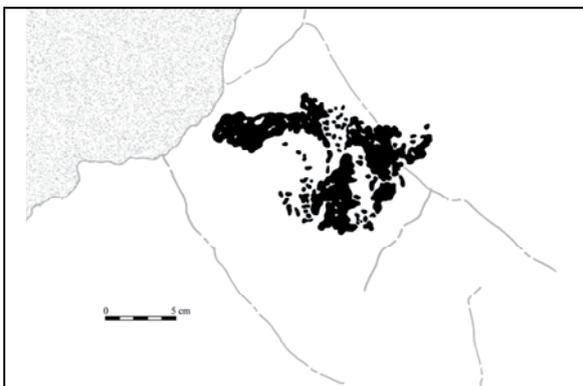
Roche 81 (KH1 Sud)

203. Indéterminé (roche très érodée, non illustré).



Roche 82 (KH1 Sud)

204. Capriné.



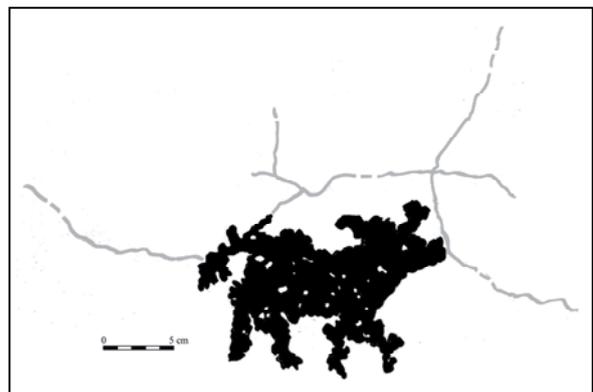
Roche 83 (KH1 Sud)

205. Indéterminé.



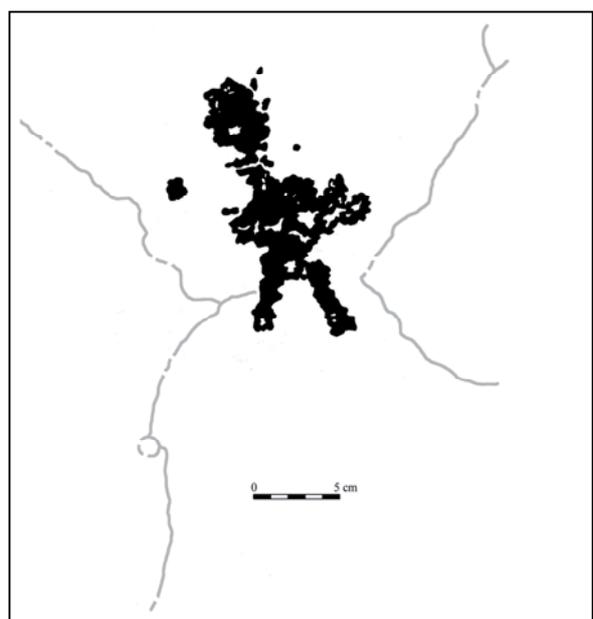
Roche 84 (KH1 Sud)

206. Quadrupède (dromadaire ?).



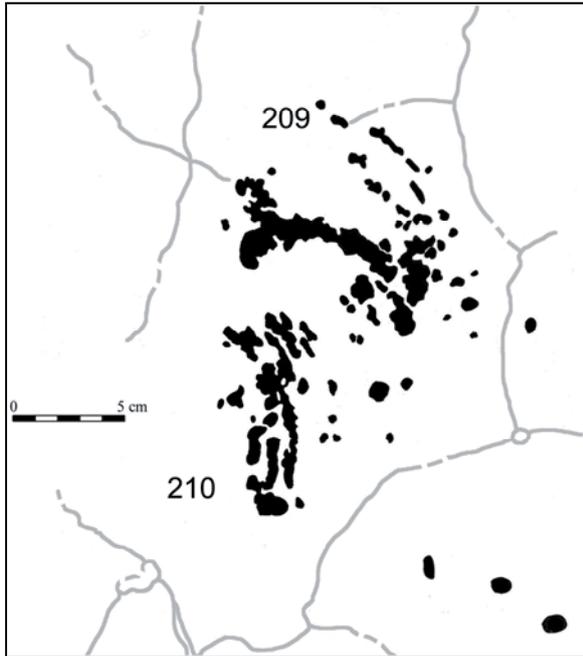
Roche 85 (KH1 Sud)

207. Quadrupède.



Roche 86 (KH1 Sud)

208. Indéterminé (non illustré).



Roche 87 (KH1 Sud)
209. Capriné.
210. Indéterminé.

Roche 88 (KH1 Sud)

Roche très érodée, les gravures apparaissent à peine, non illustrée.

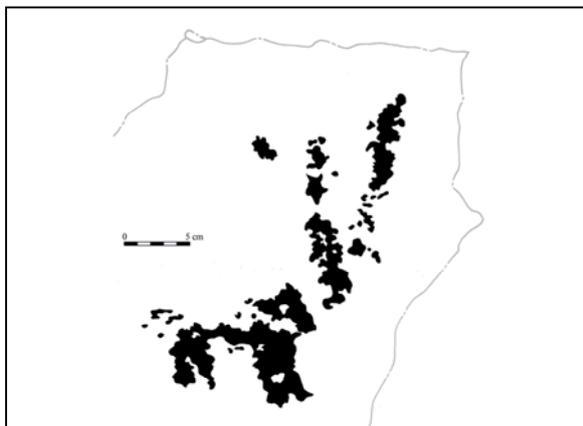
211. Anthropomorphe, grosse tête incomplètement piquetée et faiblement liée au tronc, tronc court, bras horizontaux, jambes divergentes; gravure peu lisible.
212. Indéterminé.

Roche 89 (KH1 Sud)

Roche très érodée, les gravures apparaissent à peine, non illustrée.

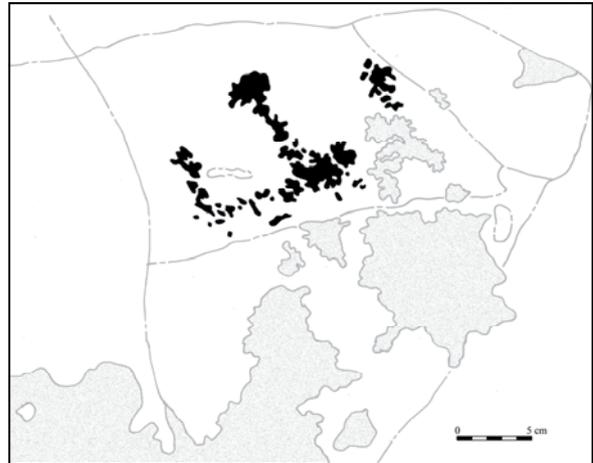
213. Indéterminé.
214. Indéterminé.

5.2. Khishâm-1 Nord-1-2



Roche 1 (KH1 Nord-1)
1. Capriné.

Roche 2 (KH1 Nord-1)
Supprimé.



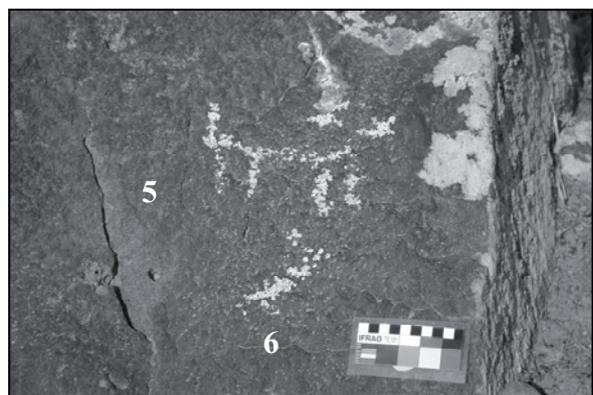
Roche 3 (KH1 Nord-1)

2. Anthropomorphe (buste), tête ronde, bras fléchis levés, objet dans la main gauche (?).



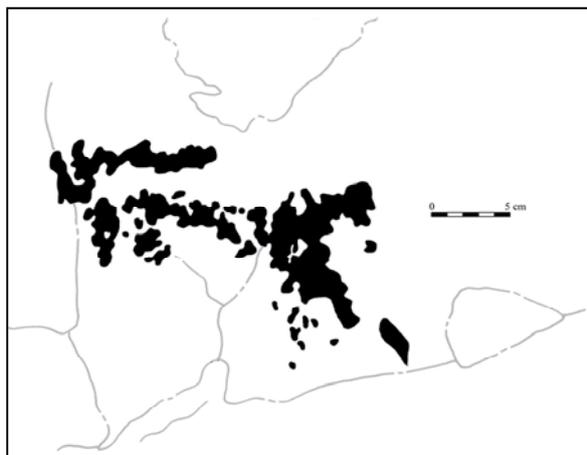
Roche 4A (KH1 Nord-1)

3. Capriné.
4. Indéterminé.

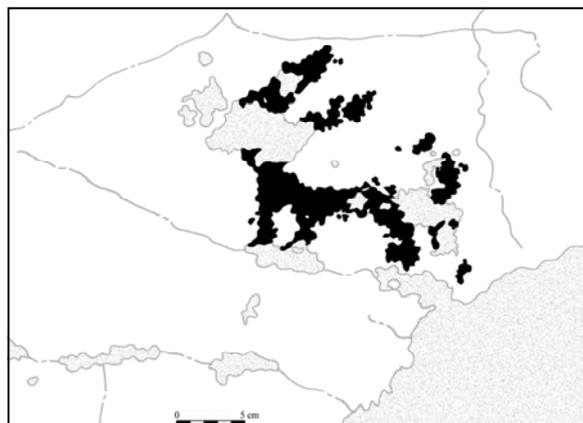


Roche 4B (KH1 Nord-1)

5. Capriné.
6. Indéterminé.



Roche 5 (KH1 Nord-1)
7. Félidé.



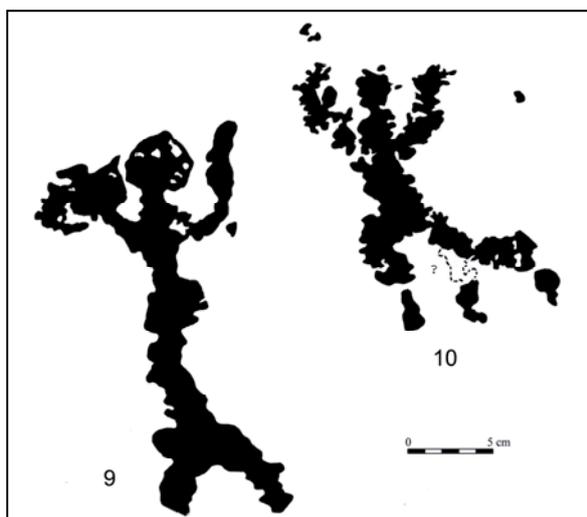
Roche 8A (KH1 Nord-1)
11. Capriné.



Roche 6 (KH1 Nord-1)
8. Indéterminé (capriné ?).

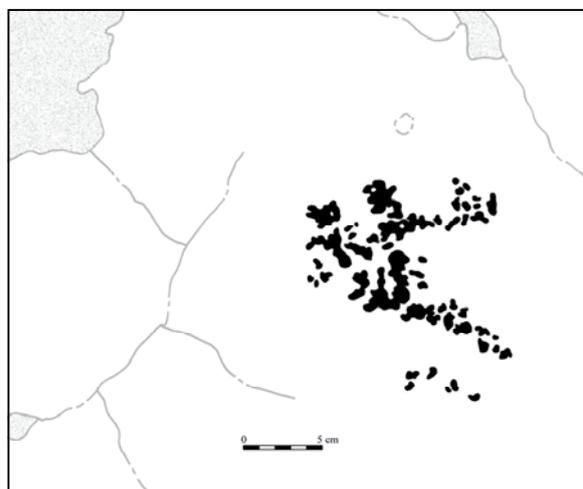


Roche 8B (KH1 Nord-1)
12. Capriné.



Roche 7 (KH1 Nord-1)
Roche aujourd'hui détruite.

- 9. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc linéaire, bras droit oblique levé, bras gauche fléchi levé, jambes en arche, objet dans la main droite.
- 10. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc trapézoïdal, bras droit courbe levé, bras gauche fléchi levé, jambe droite verticale, jambe gauche oblique.



Roche 9 (KH1 Nord-1)
13. Indéterminé.



Roche 10 (KH1 Nord-1)

14. Capriné.



Roche 13 (KH1 Nord-1)

19. Anthropomorphe, tête arrondie, tronc non figuré, bras réduits, jambes parallèles, pieds en PD, lance tenue obliquement des deux mains.

20. Capriné.



Roche 11 (KH1 Nord-1)

15. Indéterminé.

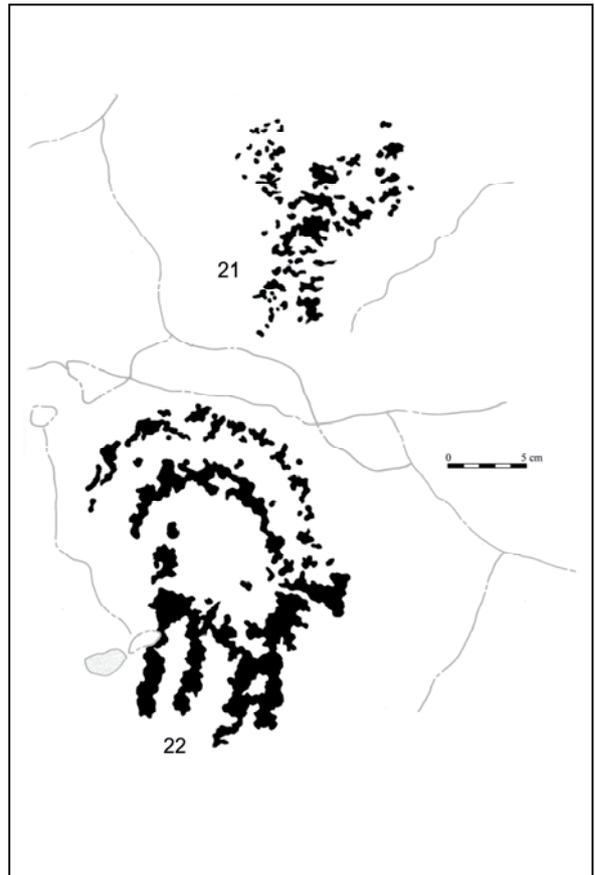
16. Indéterminé.



Roche 12 (KH1 Nord-1)

17. Cavalier.

18. Indéterminé (bateau ?).



Roche 14A (KH1 Nord-1)

21. Anthropomorphe, tête irrégulière, tronc en trapèze, bras fléchis levés, jambes divergentes.

22. Capriné, très grandes cornes.

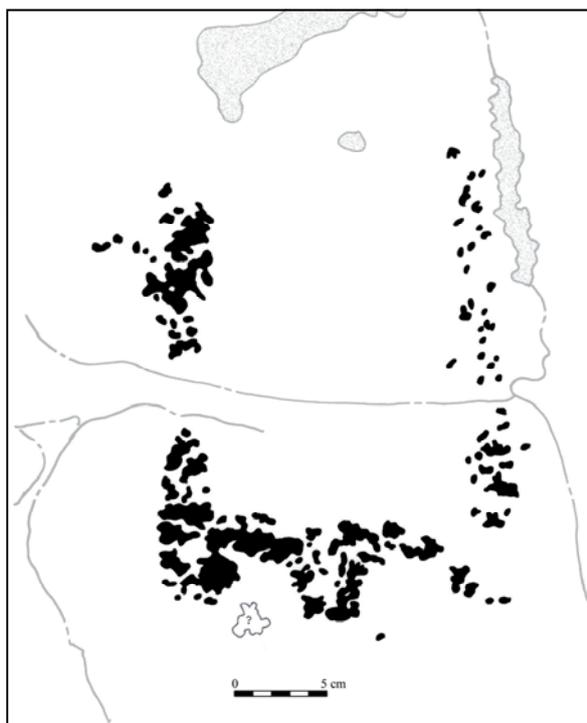


Roche 14B (KH1 Nord-1)
23. Capriné.

Roche 15 (KH1 Nord-1)
Supprimé.



Roche 17 (KH1 Nord-1)
Gravure à patine presque noire.
25. Anthropomorphe, tête rectangulaire aplatie, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes parallèles, pieds vers l'intérieur, objets dans les mains (?).



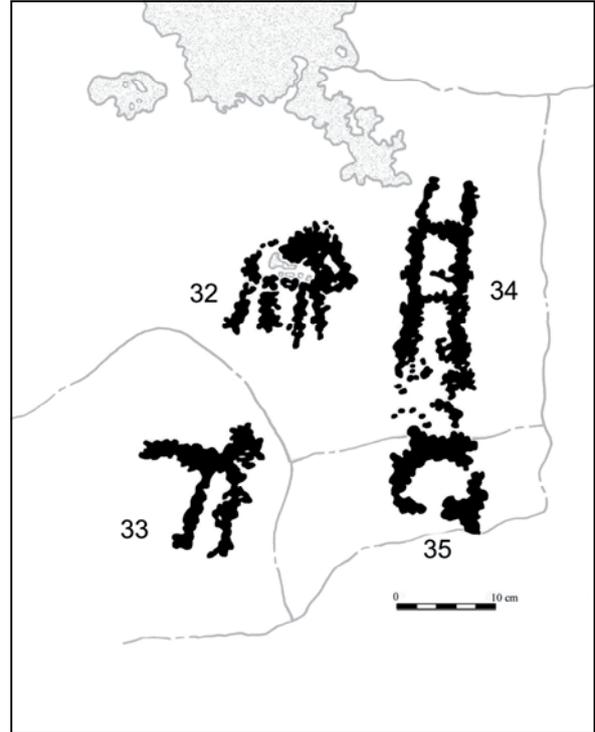
Roche 16 (KH1 Nord-1)
24. *Desert kite* rectangulaire, fragmentaire, 3 murs de l'enclos et 3 cellules visibles.



Roche 18 (KH1 Nord-1)
26. Quadrupède, gueule ouverte, langue, queue courte levée.
27. Anthropomorphe, tête animale, cou long, tronc court, bassin courbe, bras horizontaux, jambe droite verticale, jambe gauche fléchie.



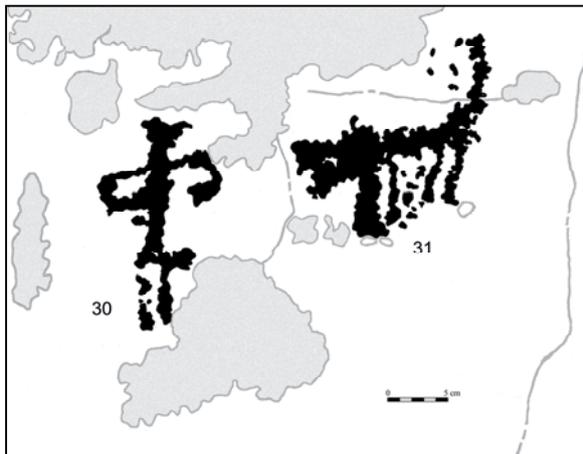
Roche 19 (KH1 Nord-1)
28. Indéterminé.



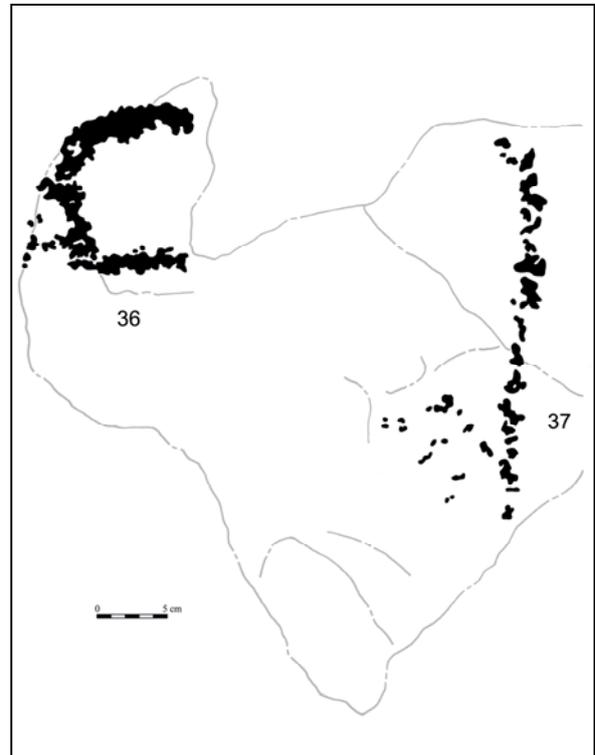
Roche 22 (KH1 Nord-1)
32. Capriné.
33. Capriné : arrière-train.
34. Scalariforme, 2 échelons.
35. Indéterminé.



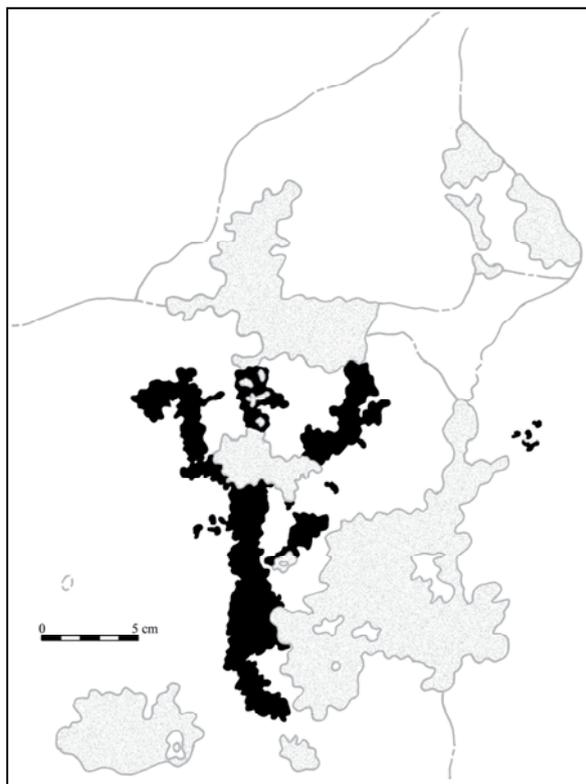
Roche 20 (KH1 Nord-1)
29. *Desert kite*, circulaire, ouvert vers le haut, 4 cellules, enclos intérieurs ou agrandissements.



Roche 21 (KH1 Nord-1)
30. Anthropomorphe, tête aplatie, cou court, tronc linéaire élargi dans le bas, bras fléchis deux fois baissés, jambes parallèles, phallique (?).
31. Félidé, muflé allongé, tête discoïde, mâchoires ouvertes et dents, pattes parallèles.

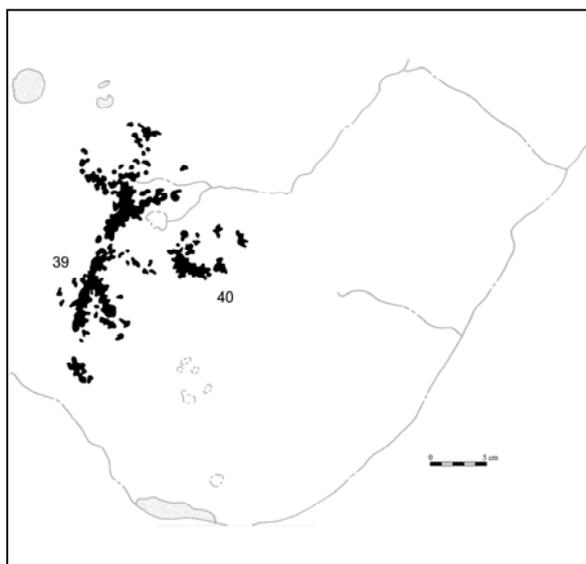


Roche 23 (KH1 Nord-1)
36. Indéterminé.
37. Indéterminé.



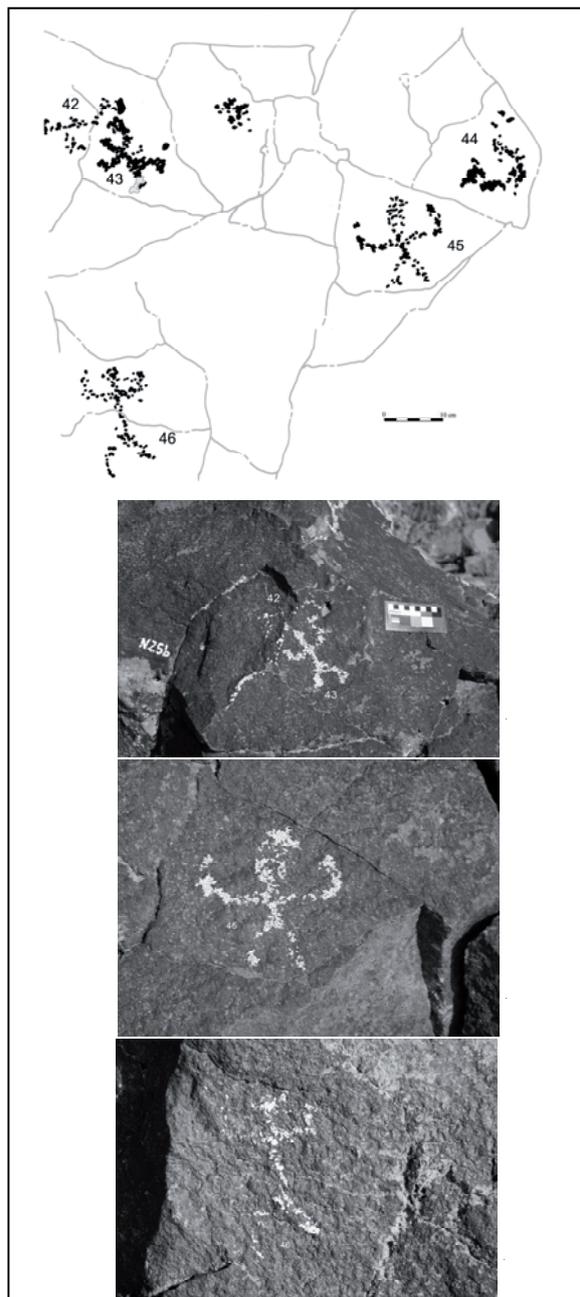
Roche 24 (KH1 Nord-1)

38. Anthropomorphe, tête irrégulière, tronc long évasé dans le bas (vêtement ?), bras droit horizontal, bras gauche horizontal, jambe droite convexe, jambe gauche non visible, pied droit en PD, hache dans la main droite, objet non déterminé dans la main gauche.



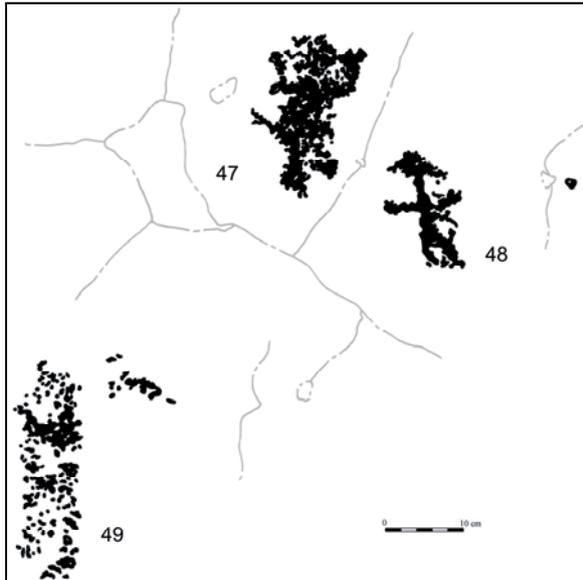
Roche 25A (KH1 Nord-1)

39. Anthropomorphe, tête irrégulière, tronc linéaire en deux parties, bras droit horizontal, bras gauche oblique levé, les deux bras à des niveaux différents, jambe droite verticale, jambe gauche oblique.
40. Indéterminé.

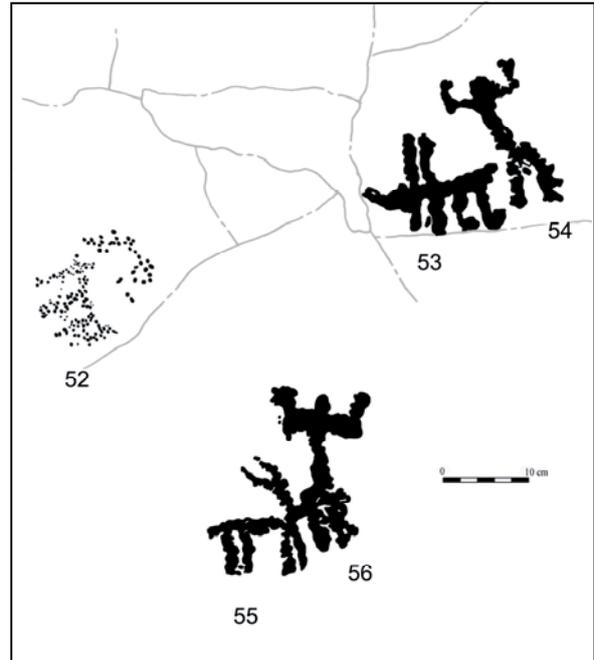


Roche 25B (KH1 Nord-1)

41. Enclos polygonal (non relevé).
42. Indéterminé (quadrupède ?) à l'intérieur (non relevé).
43. Anthropomorphe, tête anguleuse, cou long, tronc linéaire évasé en bas (vêtement ?), bras fléchis levés, jambe gauche verticale, jambe droite convexe, pieds en PG, objets dans les mains (?).
44. Indéterminé.
45. Anthropomorphe, tête rectangulaire, cou, tronc irrégulier, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche oblique, parties du corps disjointes, couvre-chef (?).
46. Anthropomorphe, tête irrégulière (animale ?), oeil en réserve (?), cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche oblique.

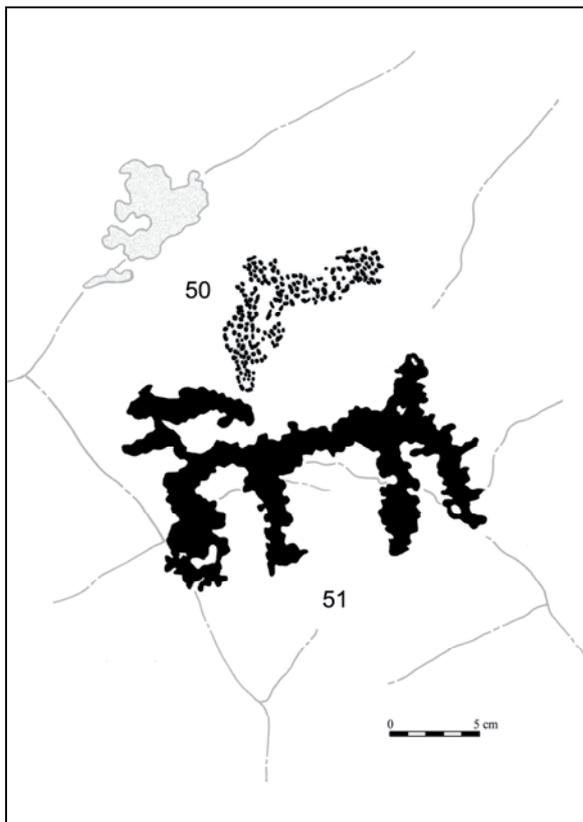
**Roche 25C (KH1 Nord-1)**

- 47. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, tronc en triangle debout, bras fléchis levés, jambe droite verticale, jambe gauche peu claire, objets dans les mains (?).
- 48. Anthropomorphe, tête polygonale déportée à gauche, cou long, tronc court, bras droit horizontal, bras gauche fléchi levé, objet non déterminé dans la main gauche.
- 49. Scalariforme.

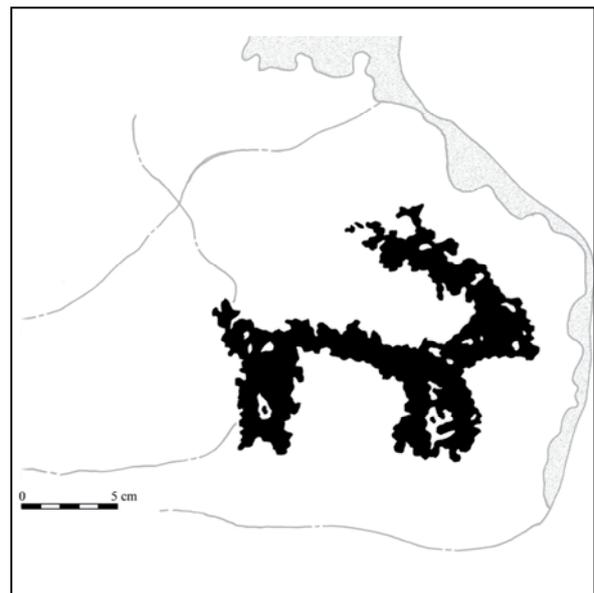
**Roche 27 (KH1 Nord-1)**

- 52. Capriné.
- 53. Quadrupède (cornu ?).
- 54. Anthropomorphe, tête semi-circulaire sur la ligne des épaules, tronc linéaire courbe, bras fléchis levés, jambes en arche.
- 55. Capriné.
- 56. Anthropomorphe, tête arrondie, pas de cou, tronc linéaire, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes verticales.

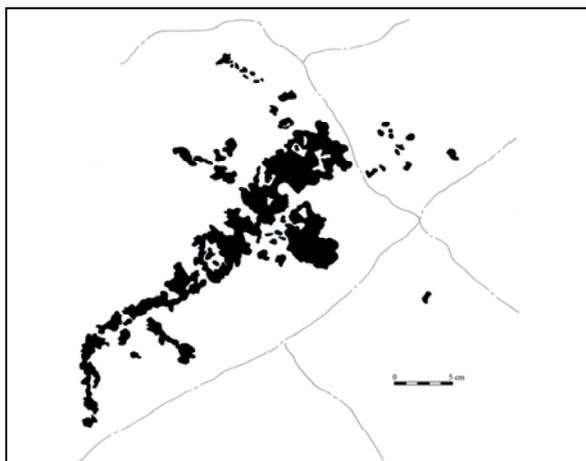
Les gravures n^{os} 53 et 54 sont probablement une imitation maladroite des n^{os} 55 et 56.

**Roche 26 (KH1 Nord-1)**

- 50. Indéterminé.
- 51. Quadrupède.

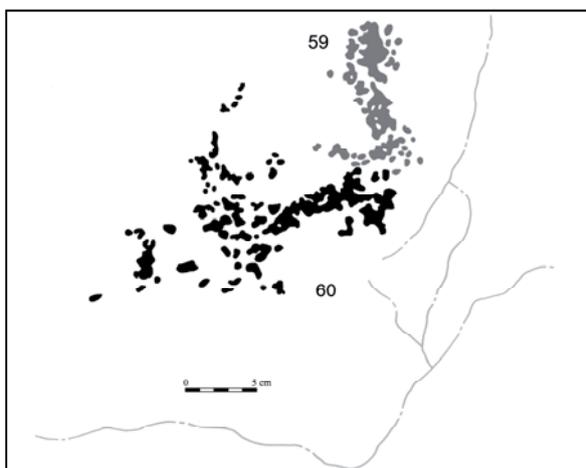
**Roche 28 (KH1 Nord-1)**

- 57. Capriné, une seule corne représentée.



Roche 29 (KH1 Nord-1)

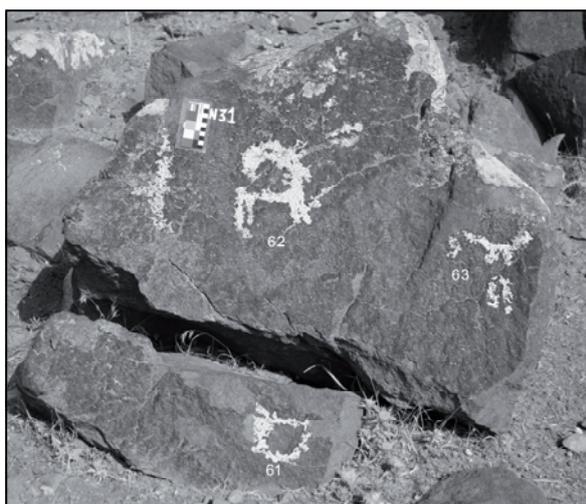
58. Féliné (lion blessé ?), proche de KH1-S21.



Roche 30 (KH1 Nord-1)

59. Indéterminé.

60. Indéterminé.

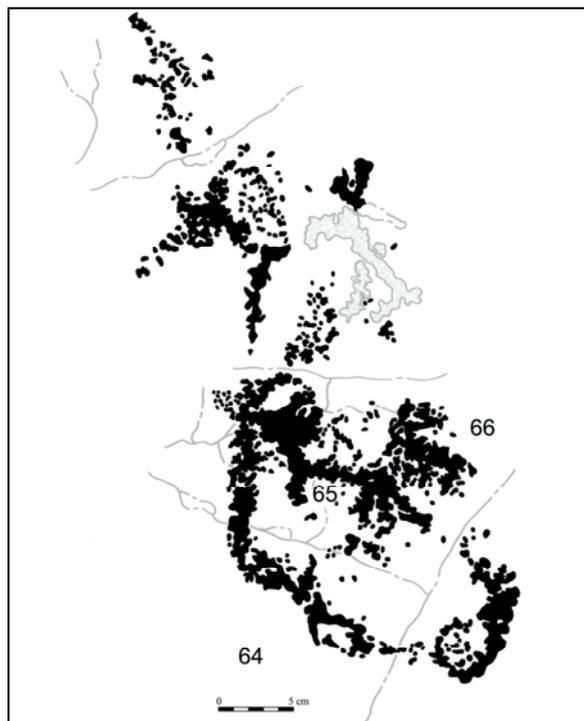


Roche 31 (KH1 Nord-1)

61. *Desert kite* fragmentaire, s'étendant sur les deux fragments du bloc, une partie de l'enclos et 1 cellule visible.

62. Capriné à l'intérieur de l'enclos.

63. Quadrupède à l'intérieur de l'enclos.

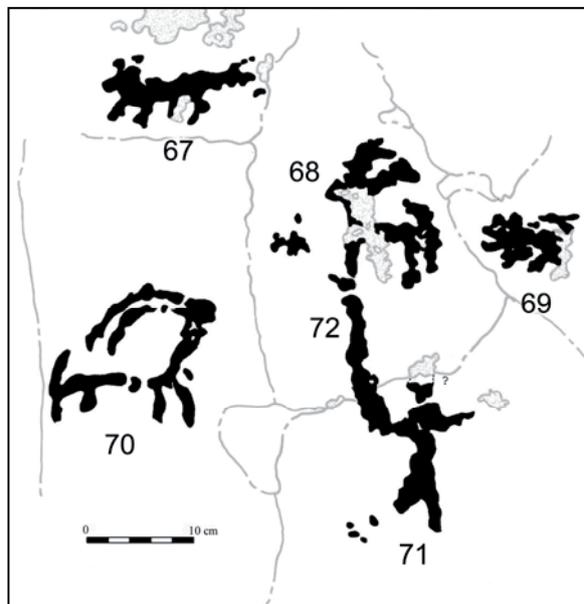


Roche 32 (KH1 Nord-1)

64. *Desert kite* fragmentaire (bloc brisé) : un mur d'accès, une partie de l'enclos et 2 cellules visibles.

65. Bovin, une seule patte avant.

66. Capriné.



Roche 33 (KH1 Nord-1)

67. Canidé (renard).

68. Capriné.

69. Quadrupède.

70. Capriné.

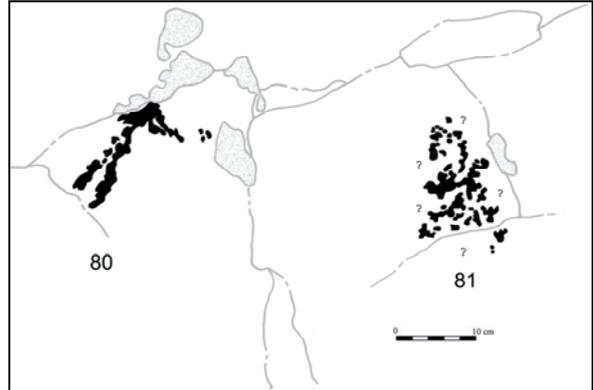
71. Anthropomorphe, tête semi-circulaire sur la ligne des épaules, tronc court, bras horizontaux (relevé incorrect, voir photo), jambe droite oblique, jambe gauche verticale.

72. Trait rectiligne.



Roche 34 (KH1 Nord-1)

73. Indéterminé.
74. Indéterminé.



Roche 37 (KH1 Nord-1)

80. Anthropomorphe, tête et cou peu clairs, tronc linéaire, bras (?), jambe droite verticale, jambe gauche fléchée.
81. Indéterminé.



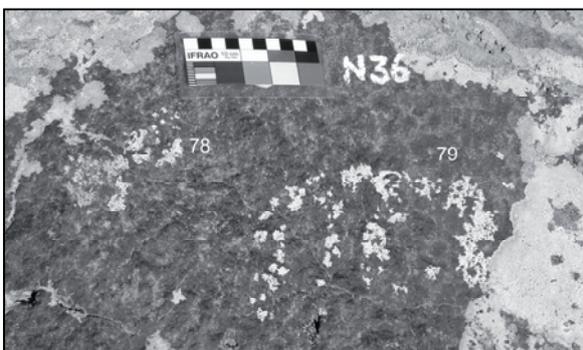
Roche 35 (KH1 Nord-1)

75. Anthropomorphe (aujourd'hui tête en bas), tête animale, oeil en réserve, cou long, tronc linéaire, bras courts horizontaux, jambe droite fléchée, jambe gauche fléchée, pied gauche en PD.
76. Indéterminé, dans le prolongement de la tête du n° 75.
77. Inscription arabe récente (non relevée).



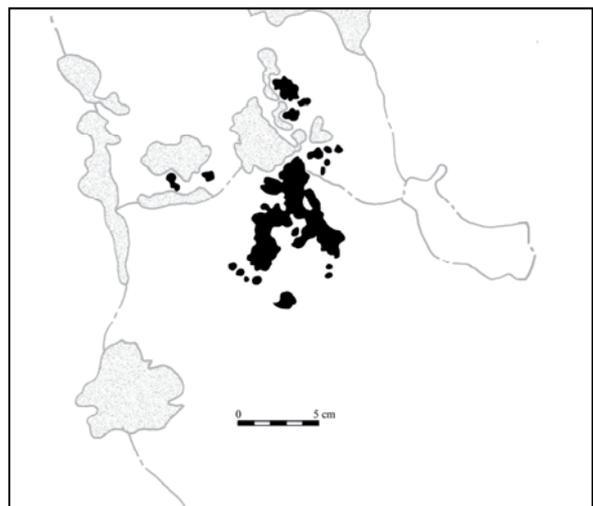
Roche 38 (KH1 Nord-2)

82. Capriné.
83. *Desert kite* fragmentaire, enclos rectangulaire, cellules visibles.



Roche 36 (KH1 Nord-1)

78. Indéterminé
79. Quadrupède fragmentaire (bovin ?) : une partie de l'avant-train manque, seuls le dos et 3 pattes sont visibles (relevé incomplet).



Roche 39 (KH1 Nord-1)

84. Indéterminé.

**Roche 40** (KH1 Nord-1)

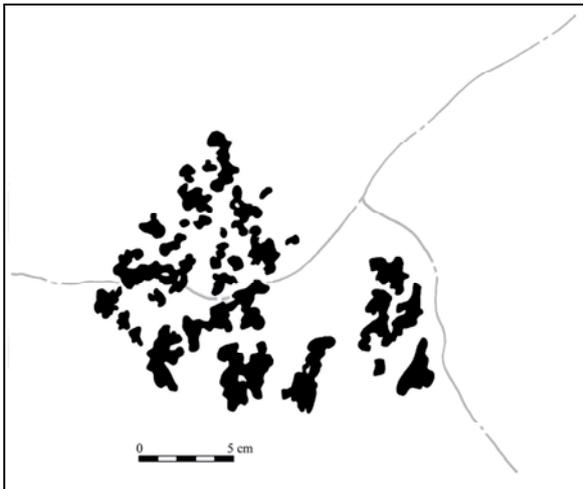
Roche très érodée.

85. *Desert kite* fragmentaire, parties de l'enclos et 1 cellule visible.**Roche 43** (KH1 Nord-1)

89. Indéterminé.

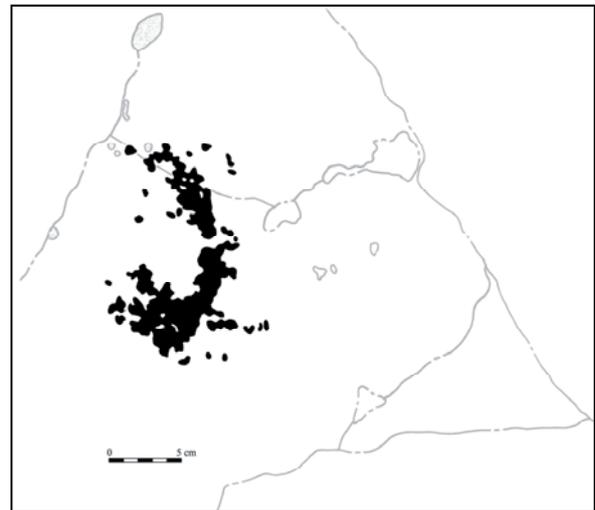
90. Quadrupède.

91. Enclos fragmentaire (?).

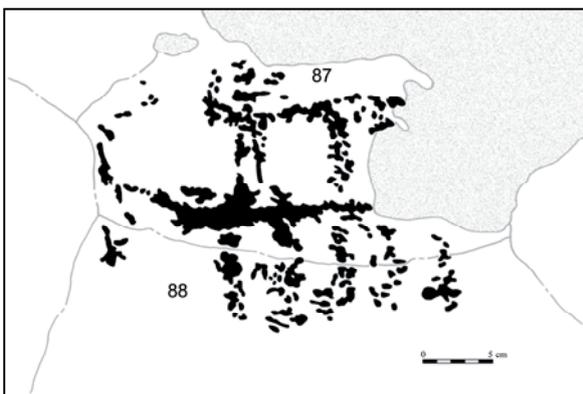
**Roche 41** (KH1 Nord-1)

Surface très irrégulière.

86. Indéterminé.

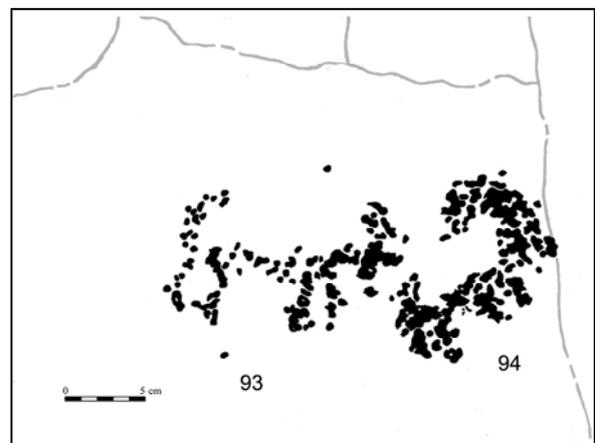
**Roche 44** (KH1 Nord-1)

92. Indéterminé.

**Roche 42** (KH1 Nord-2)

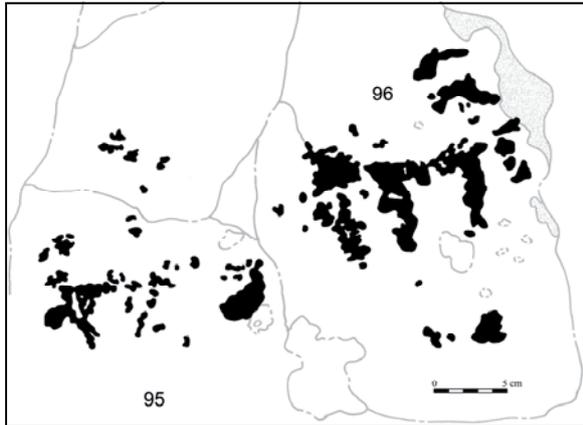
87. Quadrupède (bovin ?).

88. Quadrupède.

**Roche 45** (KH1 Nord-1)

93. Quadrupède (canidé ou féliné).

94. Capriné.



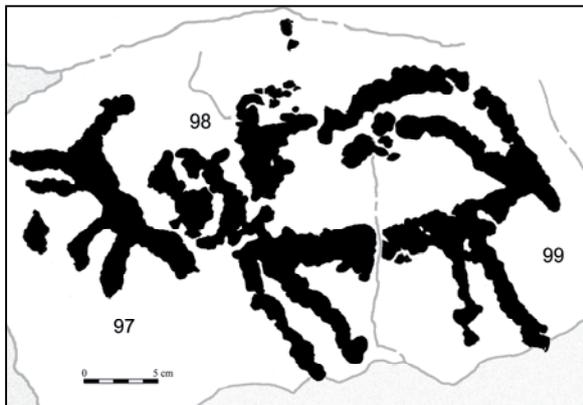
Roche 46A (KH1 Nord-1)

95. Indéterminé.
96. Capriné, tête non visible mais queue relevée.



Roche 2 (KH1 Nord-3)

2. Capriné (lion transformé en capriné ?), deux pattes visibles.



Roche 46B (KH1 Nord-1)

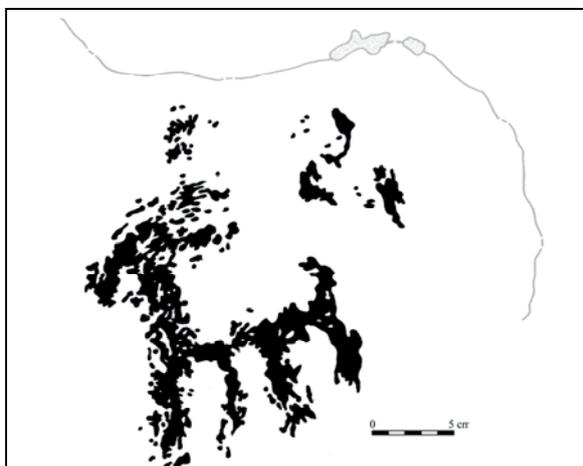
97. Quadrupède.
98. Indéterminé.
99. Capriné.



Roche 3 (KH1 Nord-3)

3. Quadrupède (capriné ?).

5.3. Khishâm-1 Nord-3



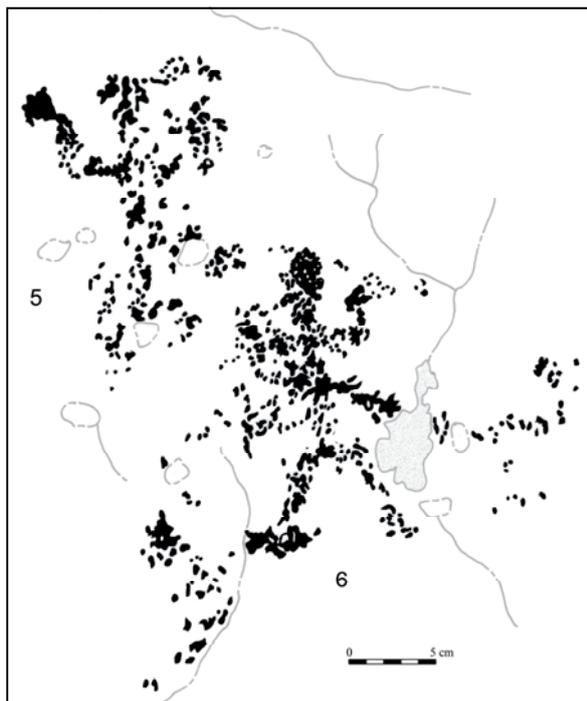
Roche 1 (KH1 Nord-3)

1. Capriné.

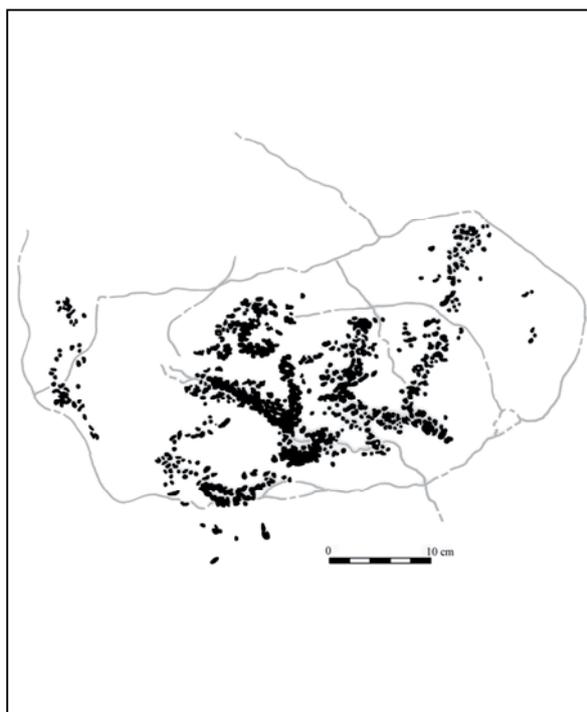


Roche 4 (KH1 Nord-3)

4. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc linéaire, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, jambes divergentes, objet indéterminé dans la main gauche.

**Roche 5A** (KH1 Nord-3)

5. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, tronc court, bras fléchis levés, jambe droite verticale, jambe gauche oblique, pieds en PD, hache dans la main gauche.
6. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc linéaire, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes obliques symétriques, pied droit en PG, épée au côté gauche.

**Roche 5B** (KH1 Nord-3)

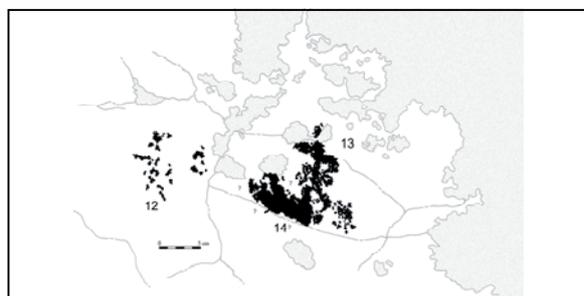
7. Indéterminé (inscription ?).

**Roche 6A** (KH1 Nord-3)

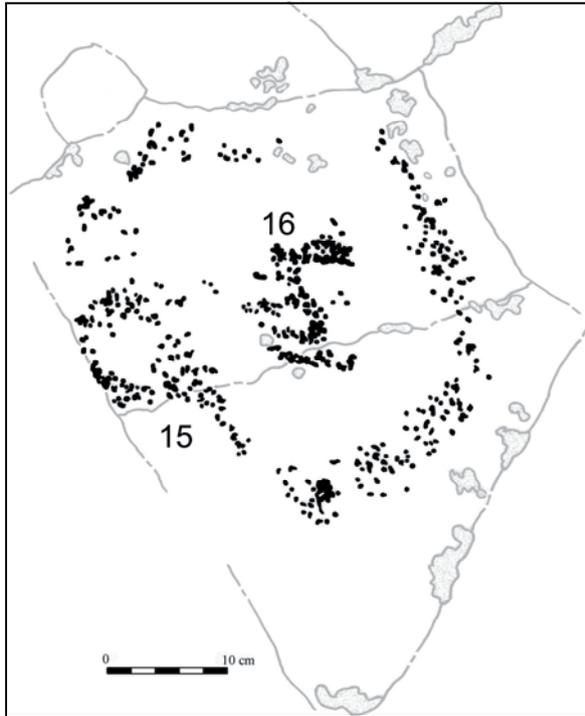
8. Capriné (traces de raclage).
9. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc court large, bras fléchis levés, jambes verticales minces.

**Roche 6B** (KH1 Nord-3)

10. Indéterminé.
11. Capriné (non relevé).

**Roche 7** (KH1 Nord-3)

12. Indéterminé.
13. Anthropomorphe, tête partiellement visible, cou court, tronc linéaire, bras droit partiellement visible, bras gauche fléchi baissé, jambe droite verticale, jambe gauche oblique, pieds en PG.
14. Indéterminé (animal couché sur le dos ?).

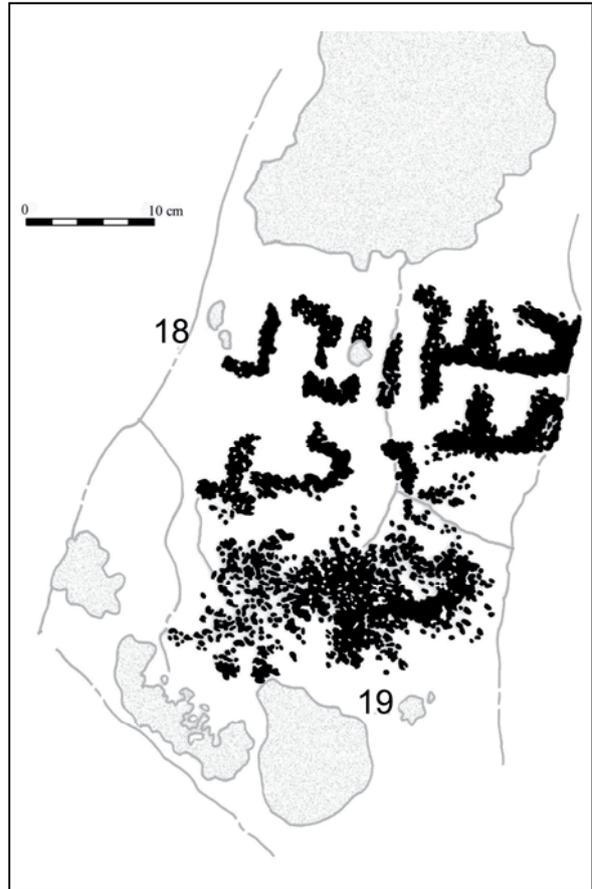


Roche 8 (KH1 Nord-3)

Roche très érodée.

15. *Desert kite* fragmentaire, enclos polygonal irrégulier, 1 cellule visible.

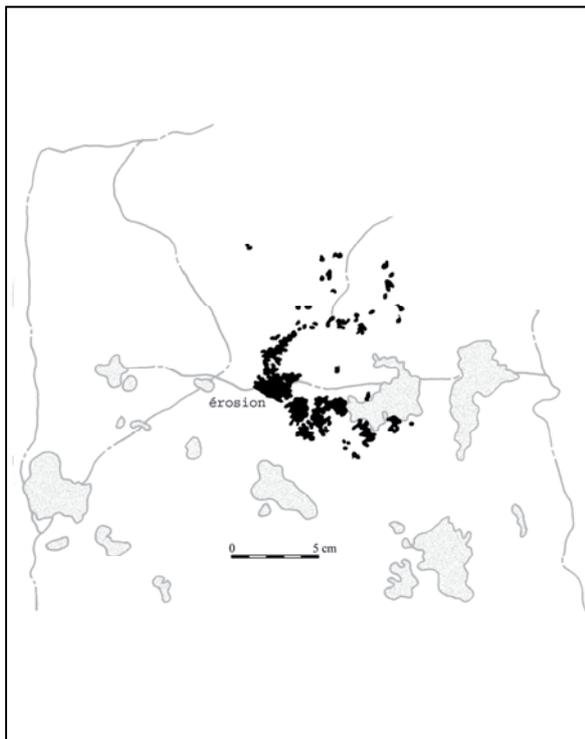
16. Capriné à l'intérieur de l'enclos.



Roche 10 (KH1 Nord-3)

18. Inscription ancienne.

19. Inscription arabe récente.



Roche 9 (KH1 Nord-3)

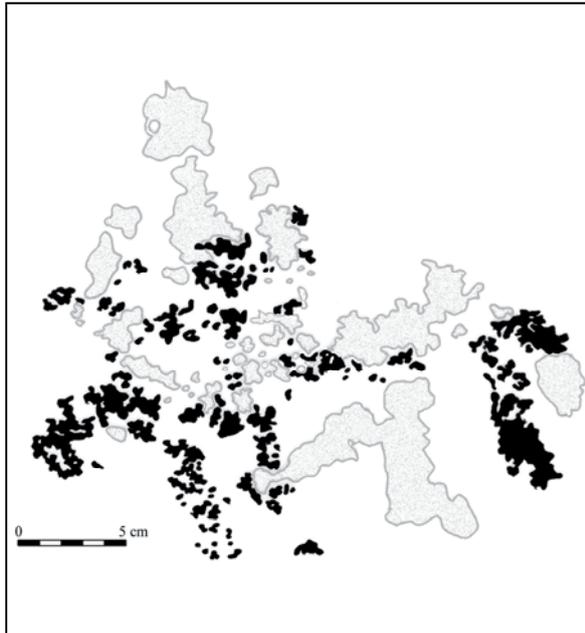
17. Indéterminé.



Roche 11 (KH1 Nord-3)

20. Anthropomorphe, tête peu claire, pas de cou, tronc court, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie, un objet dans chaque main ou un arc tenu des deux mains (?).

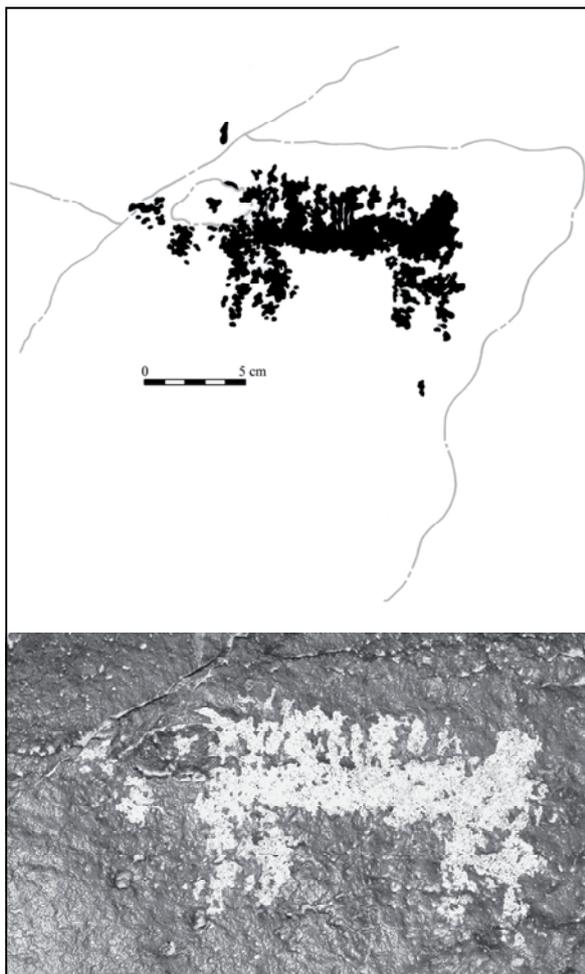
21. Indéterminé.



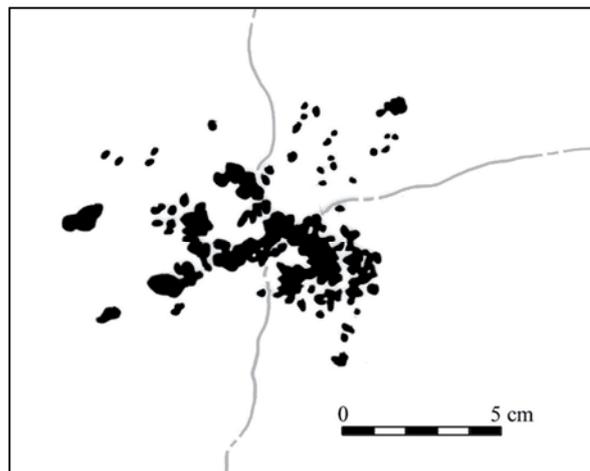
Roche 12 (KH1 Nord-3)
22. Cavalier au bras levés (?).



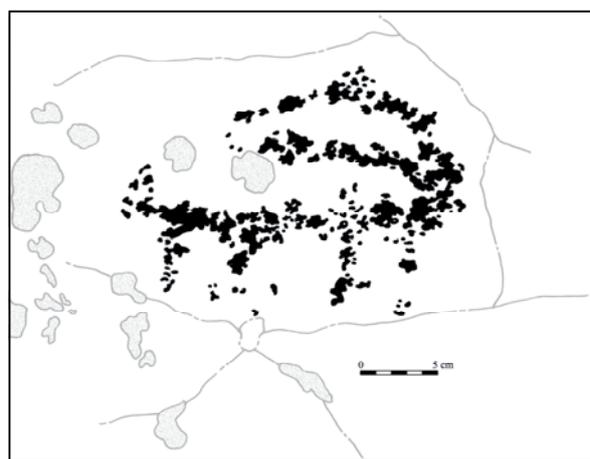
Roche 13B (KH1 Nord-3)
24. Enclos, rectangulaire, la présence de mur d'accès est douteuse.



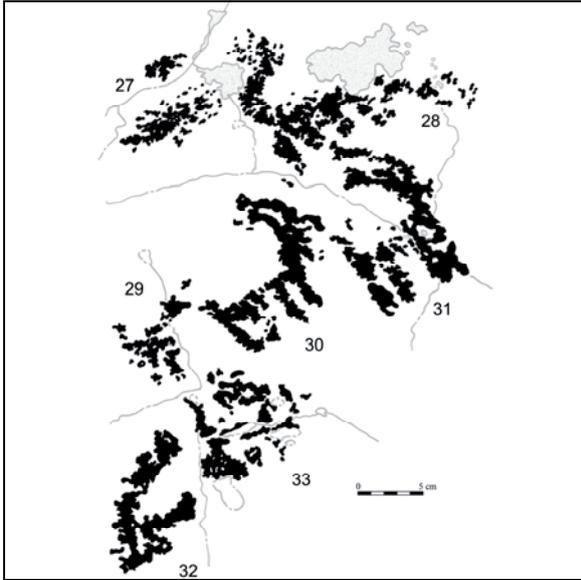
Roche 13A (KH1 Nord-3)
23. Indéterminé.



Roche 14 (KH1 Nord-3)
25. Scorpion.

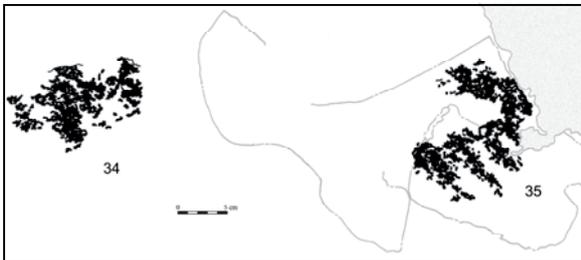


Roche 15 (KH1 Nord-3)
26. Capriné.



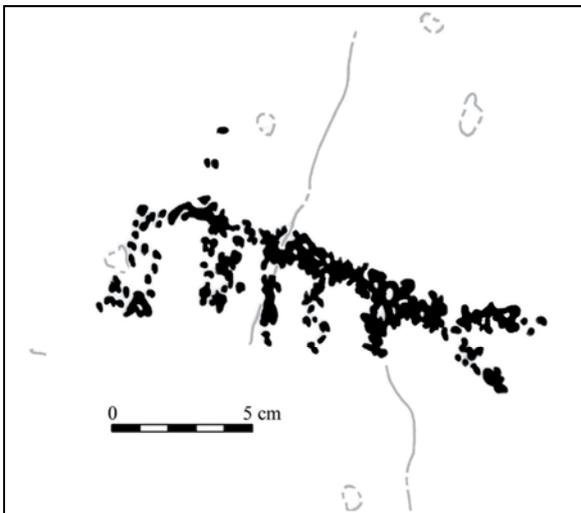
Roche 16 (KH1 Nord-3)

- 27. Indéterminé.
- 28. Félidé : lion.
- 29. Indéterminé.
- 30. Capriné.
- 31. Capriné.
- 32. Indéterminé.
- 33. Capriné.



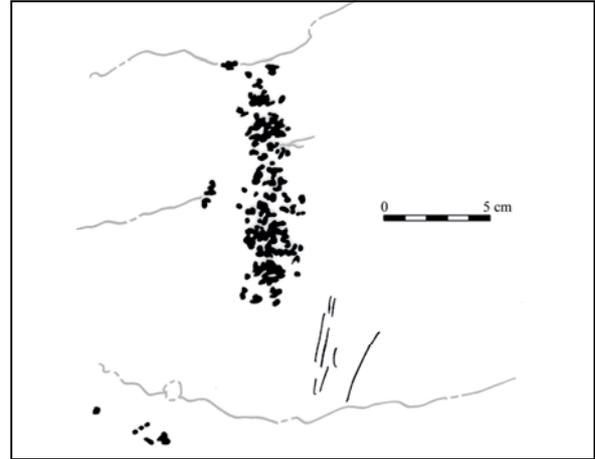
Roche 17 (KH1 Nord-3)

- 34. Indéterminé.
- 35. Capriné.



Roche 18 (KH1 Nord-3)

- 36. Bovin.



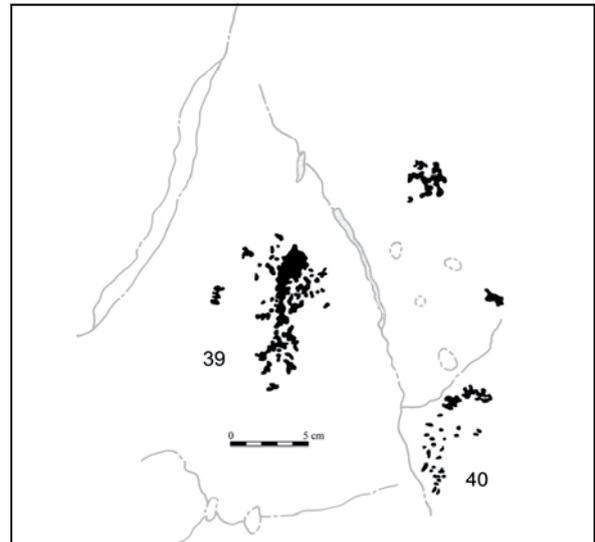
Roche 19 (KH1 Nord-3)

- 37. Trait rectiligne.



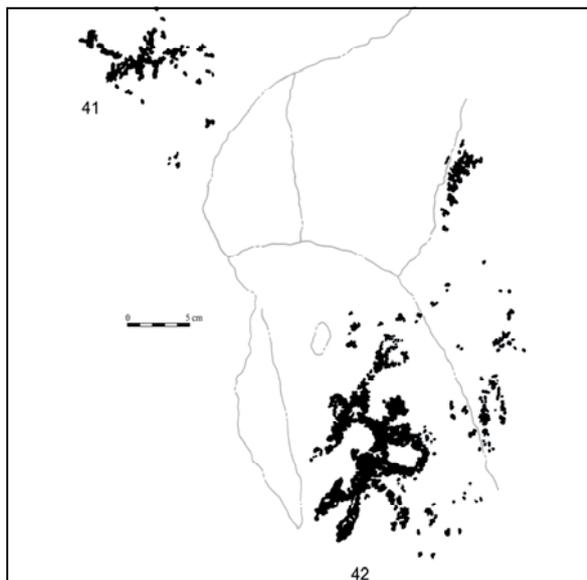
Roche 20 (KH1 Nord-3)

- 38. Capriné.

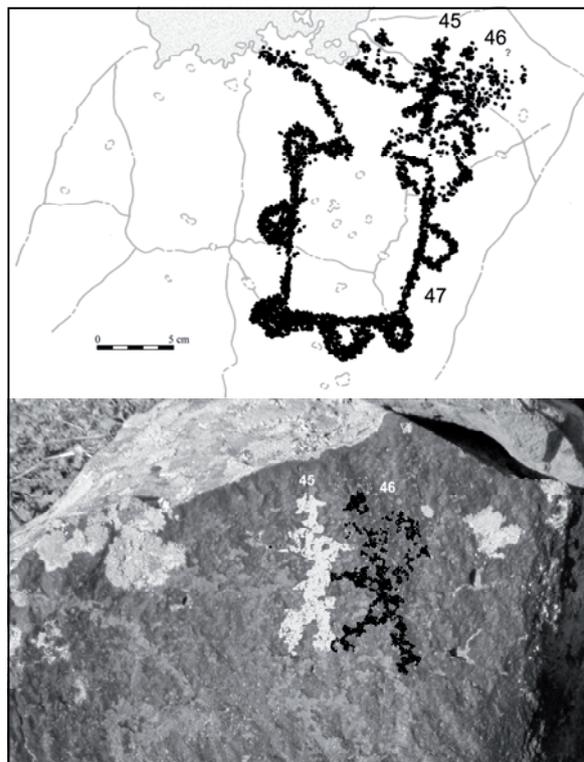


Roche 21 (KH1 Nord-3)

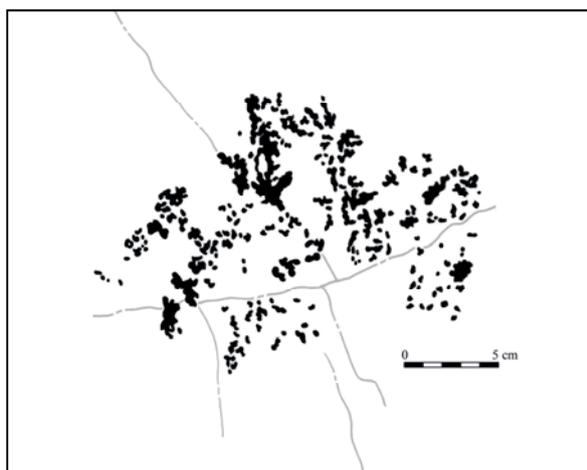
- 39. Indéterminé.
- 40. Indéterminé.

**Roche 22** (KH1 Nord-3)

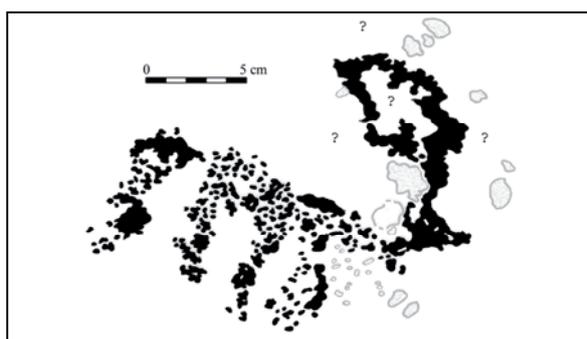
41. Indéterminé.
42. Anthropomorphe, tête en losange, cou court, tronc linéaire, bras droit fléchi levé, bras gauche fléchi deux fois et interrompant le tronc jouxtant le pommeau de l'épée, jambes divergentes, épée au côté gauche, foudre (?) dans la main droite.

**Roche 25** (KH1 Nord-3)

45. Anthropomorphe, tête animale (?), cou, tronc irrégulier, bras peu distincts, jambe droite oblique, jambe gauche verticale; figure très érodée.
46. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou (?), tronc, bassin anguleux, bras droit (?), bras gauche fléchi baissé vers la taille, jambes divergentes; figure très érodée.
47. *Desert kite*, enclos rectangulaire, 2 murs d'accès dans le haut, 7 cellules; cette figure a fait l'objet de remaniements dans le haut.

**Roche 23** (KH1 Nord-3)

43. Indéterminé.

**Roche 24** (KH1 Nord-3)

44. Capriné.

**Roche 26** (KH1 Nord-3)

48. Indéterminé.



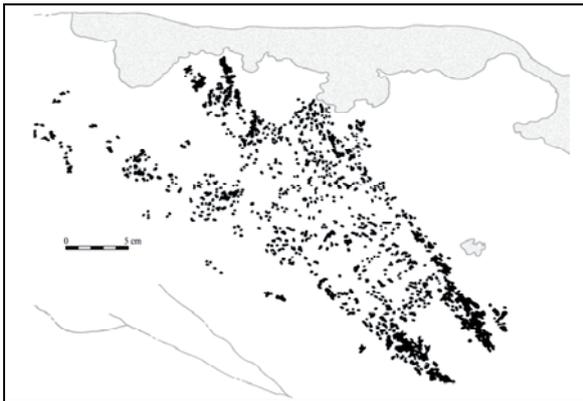
Roche 27A (KH1 Nord-3)

49. Anthropomorphe, tête arrondie incomplètement piquetée, cou court, tronc en trapèze, bras droit peu clair, bras gauche oblique levé, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie, pieds en PD, corps penché vers l'arrière.



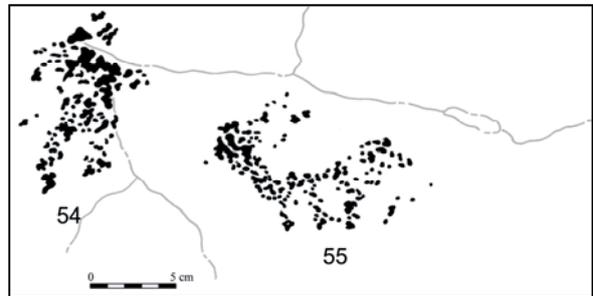
Roche 29 (KH1 Nord-3)

52. Capriné.
53. Indéterminé.



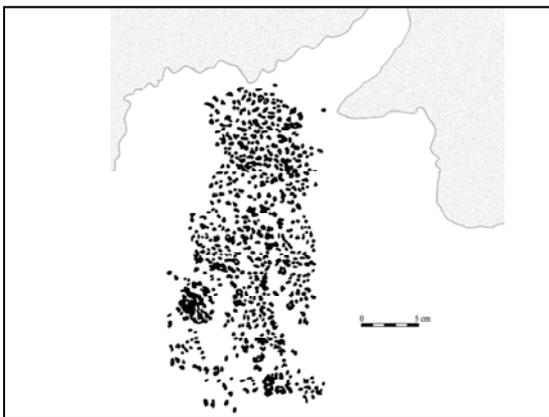
Roche 27B (KH1 Nord-3)

50. Anthropomorphe partiel, tête et cou peu visibles, tronc rectangulaire, bras non visibles, jambes verticales, pieds en PG; le haut du corps n'est pas assuré.



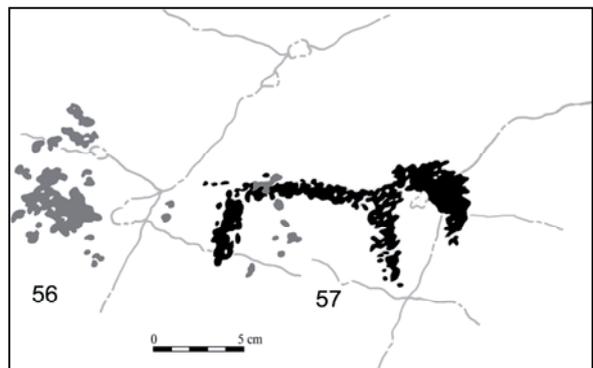
Roche 30 (KH1 Nord-3)

54. Indéterminé.
55. Quadrupède.



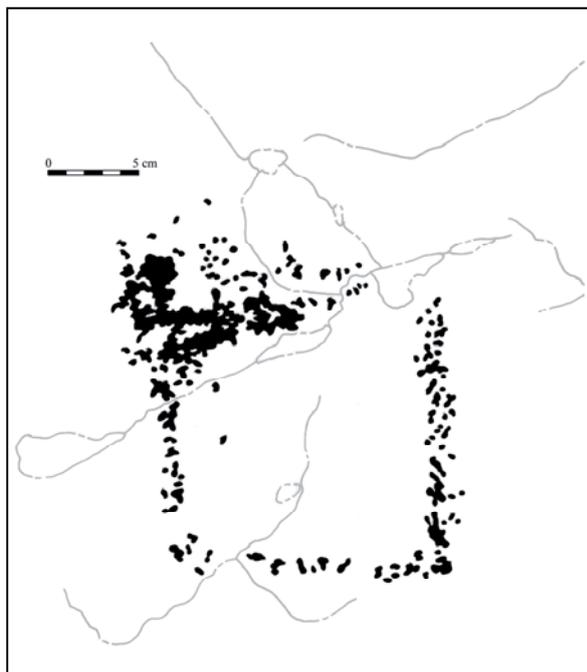
Roche 28 (KH1 Nord-3)

51. Indéterminé.

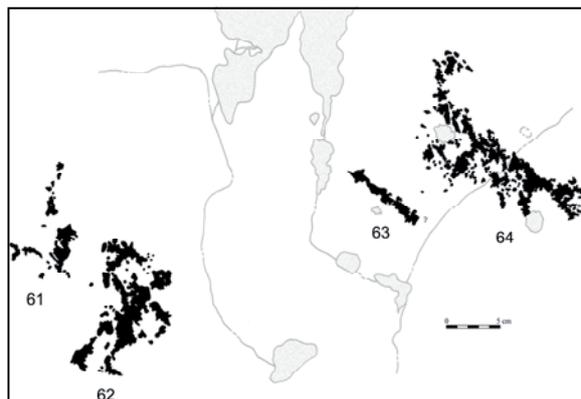


Roche 31 (KH1 Nord-3)

56. Indéterminé, piquetage clair.
57. Équidé, en profil absolu, pas de queue.

**Roche 32** (KH1 Nord-3)

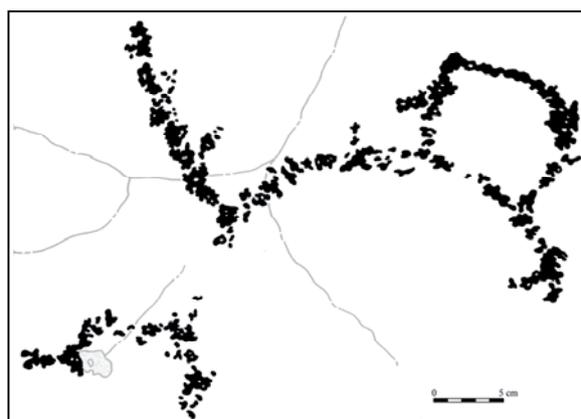
58. Enclos carré, ouvert en haut à droite.

**Roche 35** (KH1 Nord-3)

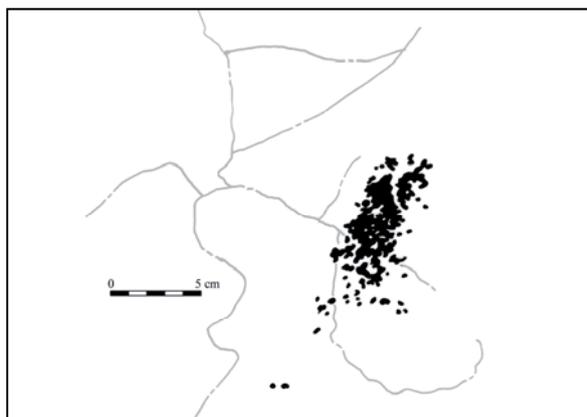
- 61. Indéterminé.
- 62. Anthropomorphe, occiput triangulaire, bras droit fléchi levé tenant 1 objet non déterminé, bras gauche fléchi baissé, jambes minces, pieds en PD; seuls le tronc et la jambe gauche sont connexes.
- 63. Trait rectiligne.
- 64. Quadrupède (félidé ou bovin ?).

**Roche 33** (KH1 Nord-3)

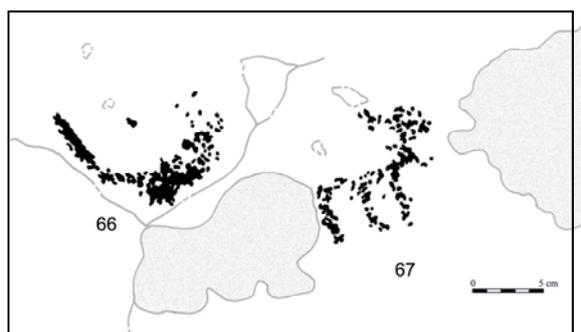
59. Bovin.

**Roche 36** (KH1 Nord-3)

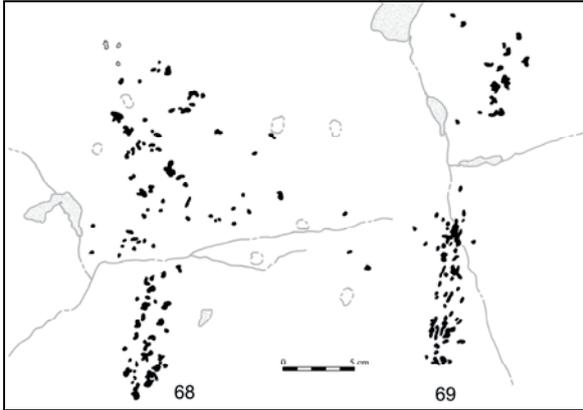
- 65. *Desert kite* fragmentaire, murs d'accès divergents ouverts en haut à gauche, enclos circulaire, 3 cellules visibles, bas érodé.

**Roche 34** (KH1 Nord-3)

60. Trait rectiligne.

**Roche 37** (KH1 Nord-3)

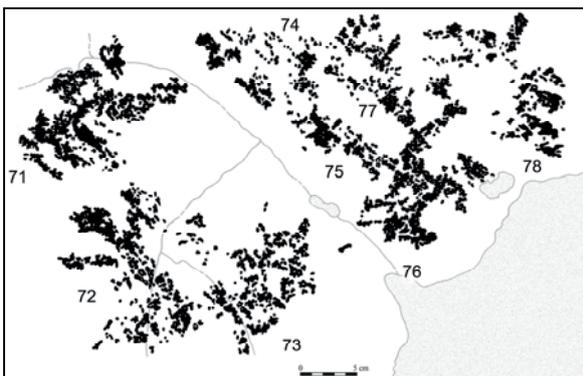
- 66. Indéterminé.
- 67. Capriné.

**Roche 38** (KH1 Nord-3)

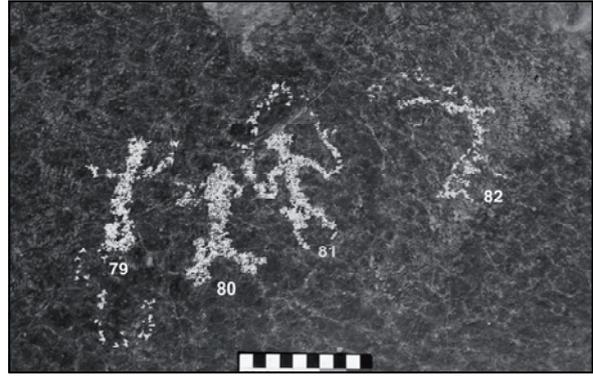
68. Indéterminé.
69. Indéterminé.

**Roche 39** (KH1 Nord-3)

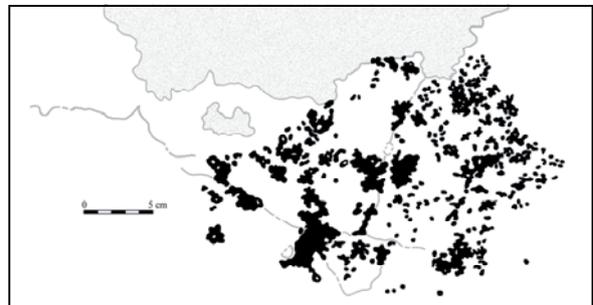
70. Anthropomorphe, tête rectangulaire, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes fléchies, pieds vers l'extérieur, épée au côté gauche.

**Roche 40** (KH1 Nord-3)

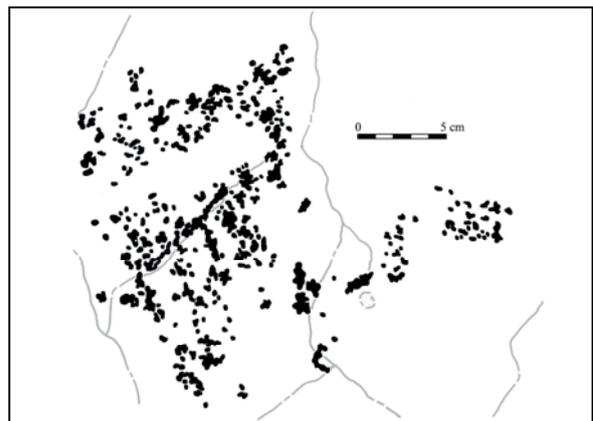
71. Capriné, 3 pattes représentées, patine plus claire que les autres gravures.
72. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc rectangulaire, bras droit fléchi levé, bras gauche non visible, jambe droite oblique, jambe gauche verticale, jambes séparées.
73-77. Indéterminé.
78. Capriné.

**Roche 41** (KH1 Nord-3)

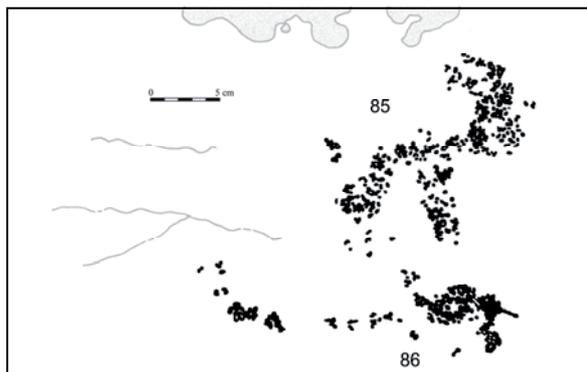
79. Anthropomorphe, tête et cou d'un seul tenant, tronc irrégulier, bras droit réduit, bras gauche courbe levé, jambes présentes mais peu claires, objet dans la main gauche (?).
80. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, bras droit courbe oblique vers le bas, bras gauche (?), jambe droite fléchie, jambe gauche oblique tendue dans l'attitude de la course, objet dans la main droite (?).
81. Anthropomorphe, tête peu claire, cou court, tronc linéaire, bras baissés, avant-bras levés, jambes, pieds tournés vers l'extérieur (relevé pas assuré); la main droite semble tenir une arme courbe, la main gauche une hache; une ligne de points passe au-dessus de la tête.
82. Capriné.

**Roche 42** (KH1 Nord-3)

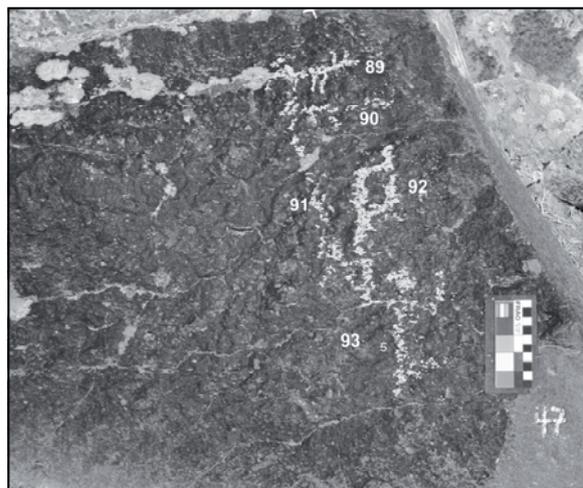
83. Indéterminé.

**Roche 43** (KH1 Nord-3)

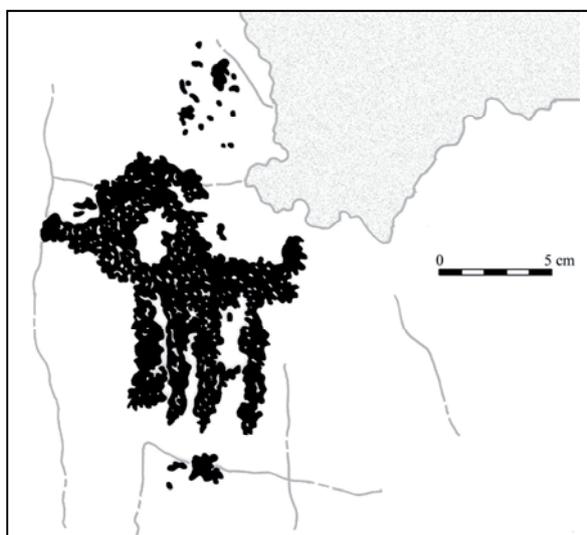
84. Indéterminé.

**Roche 44** (KH1 Nord-3)

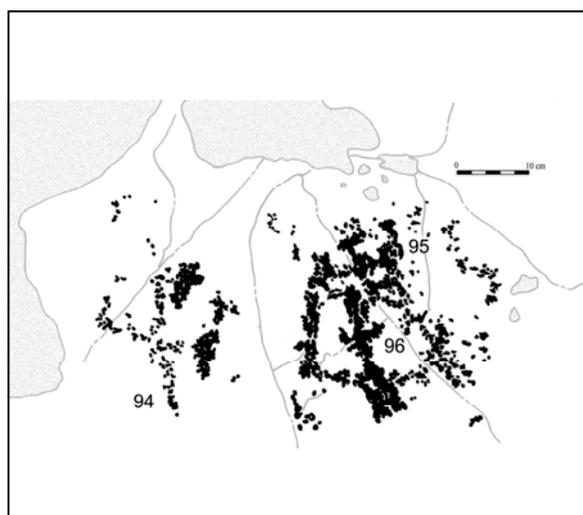
- 85. Capriné.
- 86. Indéterminé.

**Roche 47** (KH1 Nord-3)

- 89. Canidé.
- 90. Indéterminé.
- 91. Indéterminé.
- 92. Indéterminé.
- 93. Anthropomorphe, bras fléchis levés.

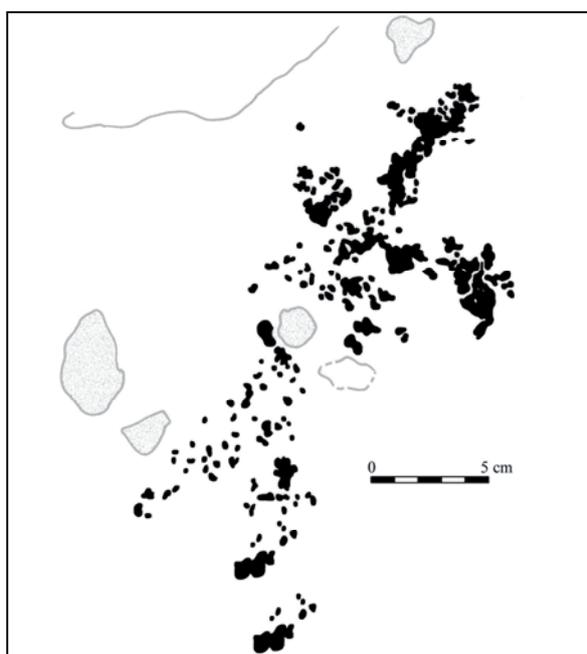
**Roche 45** (KH1 Nord-3)

- 87. Capriné, excroissance sur le dos.

**Roche 48** (KH1 Nord-3)

Les gravures 95 et 96 sont superposées.

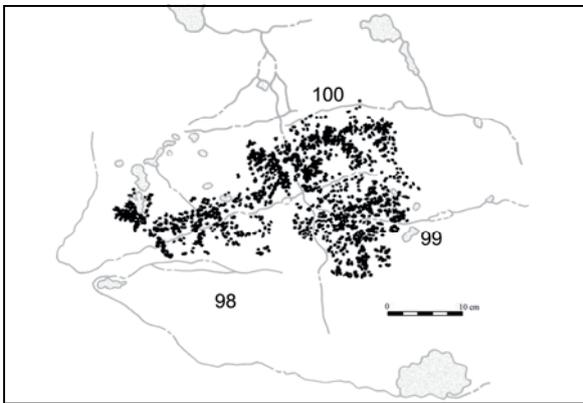
- 94. Anthropomorphe, tête peu claire, cou long marqué par quelques points, tronc court, bras fléchis levés, objet indéterminé dans la main gauche.
- 95. Divinité debout sur un quadrupède : tête surmontée d'un ensemble de ponctuations déportée vers la gauche du personnage, cou, bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, tronc court, jambes en ogive; objet allongé indéterminé à côté du bras droit; massue ou hache dans la main gauche, épée (?) au côté gauche.
- 96. Anthropomorphe, tête allongée verticalement, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes verticales, superposé à 94.

**Roche 46** (KH1 Nord-3)

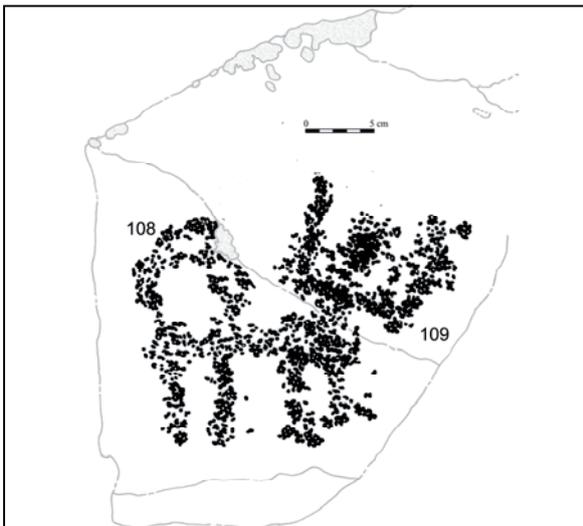
- 88. Indéterminé.



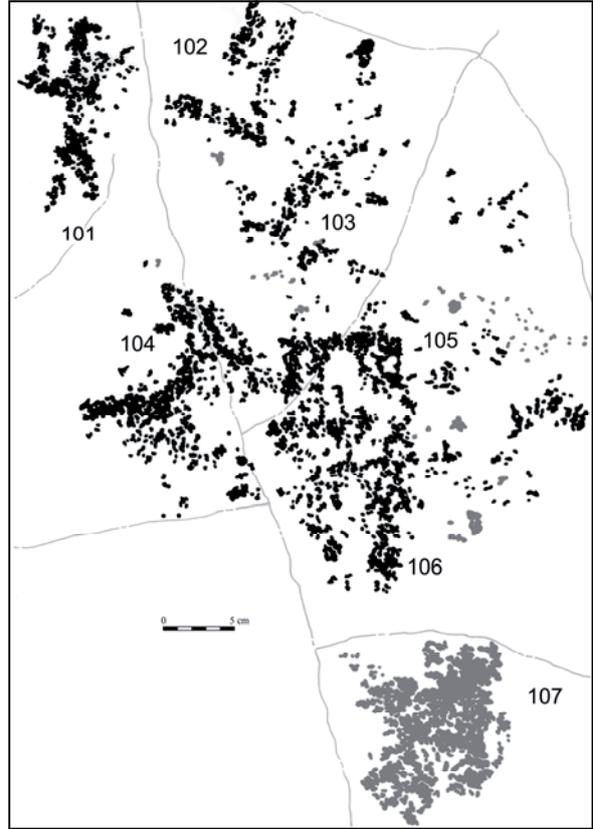
Roche 49 (KH1 Nord-3)
97. Quadrupède.



Roche 50 (KH1 Nord-3)
98. Quadrupède.
99. Indéterminé.
100. Indéterminé.

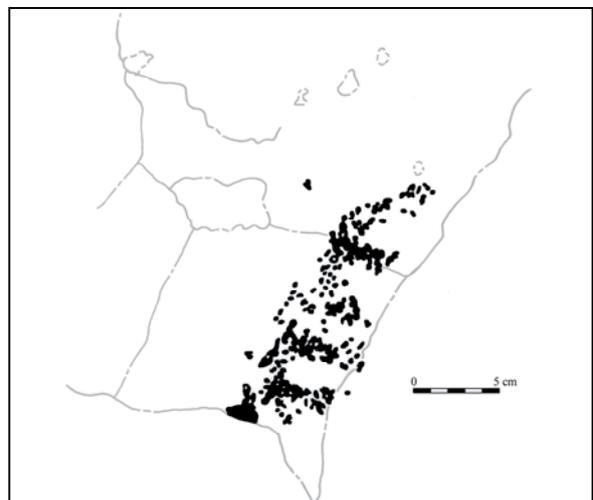


Roche 52 (KH1 Nord-3)
108. Capriné.
109. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou irrégulier, tronc linéaire, bassin anguleux, bras fléchis levés, épée courbe dans la main droite, objet indéterminé dans la main gauche, pieds vers l'intérieur, superposé au n° 108.



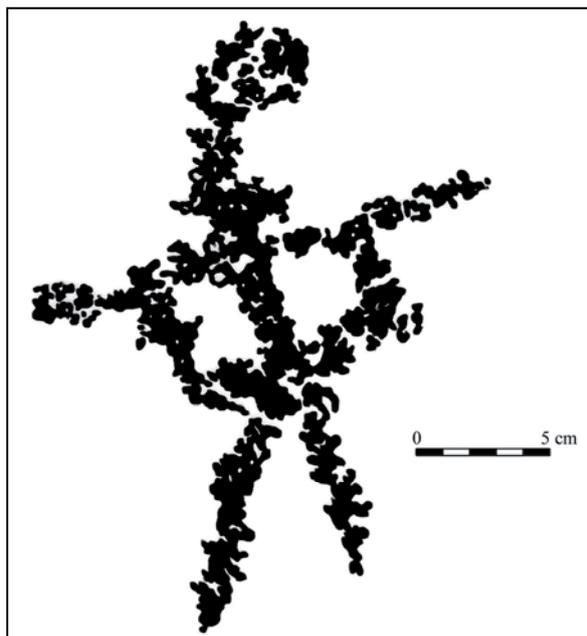
Roche 51 (KH1 Nord-3)

101. Anthropomorphe, tête animale déportée à droite, cou long, tronc irrégulier en deux parties, bras droit fléchi levé, bras gauche fléchi levé réduit, jambes divergentes, pieds (?); tête, tronc et bassin séparés.
102. Indéterminé.
103. Indéterminé.
104. Capriné, bondissant.
105. Quadrupède.
106. Indéterminé.
107. Indéterminé.

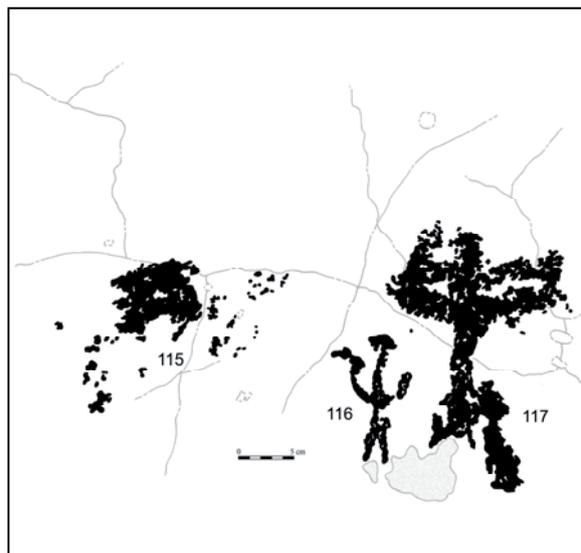


Roche 53 (KH1 Nord-3)

110. Quadrupède, tête manquante (écaillée, bovin ou équidé).

**Roche 54** (KH1 Nord-3)

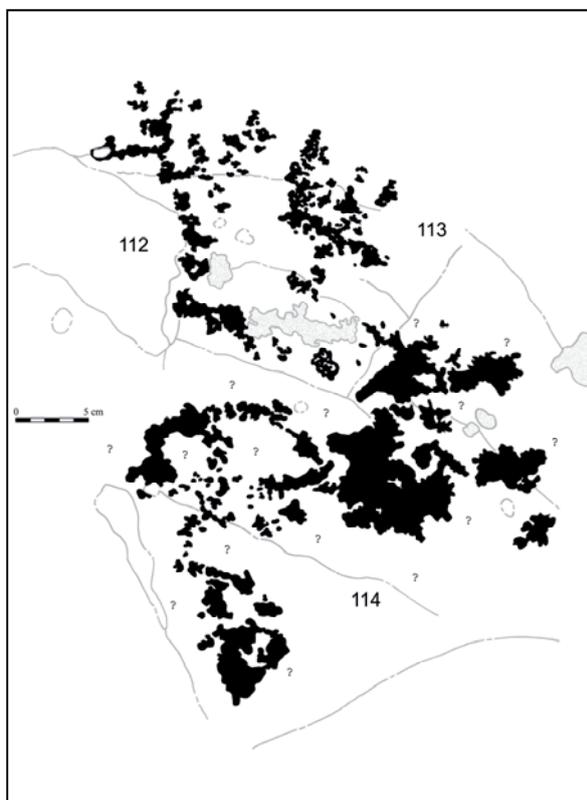
111. Anthropomorphe, tête animale en PD, œil en réserve, long cou, tronc absent, bras fléchis levé tenant une lance, jambe droite fléchie, jambe gauche verticale, objet indéterminé sur la tête.

**Roche 56** (KH1 Nord-3)

115. Indéterminé.

116. Anthropomorphe, tête large et plate, cou très long, tronc linéaire, bras obliques levés, jambes divergentes, objet indéterminé dans la main droite.

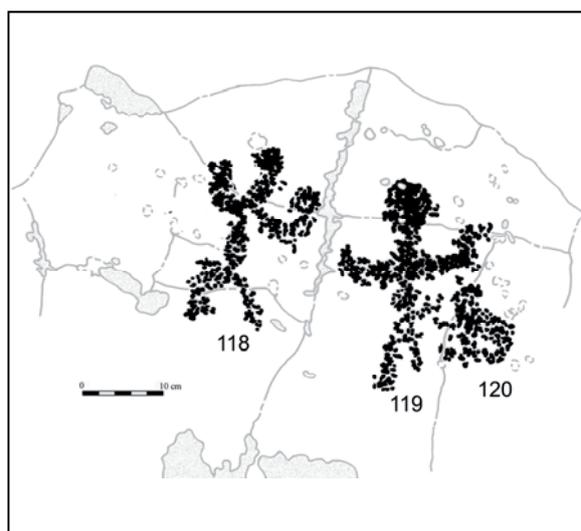
117. Anthropomorphe, tête rectangulaire, cou large, tronc linéaire, bassin irrégulier, bras droit horizontal, bras gauche levé fléchi deux fois, jambe droite partiellement visible, jambe gauche verticale, arc (?) dans la main droite.

**Roche 55** (KH1 Nord-3)

112. Indéterminé.

113. Indéterminé.

114. Indéterminé.

**Roche 57** (KH1 Nord-3)

118. Anthropomorphe, tête arrondie, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes fléchies symétriques.

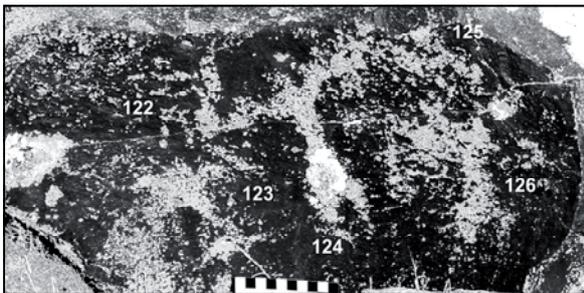
119. Anthropomorphe, tête arrondie, cou long, tronc court, bras fléchis levés, jambe droite convexe, jambe gauche oblique, pied droit en PG, objet dans la main droite (?).

120. Indéterminé.



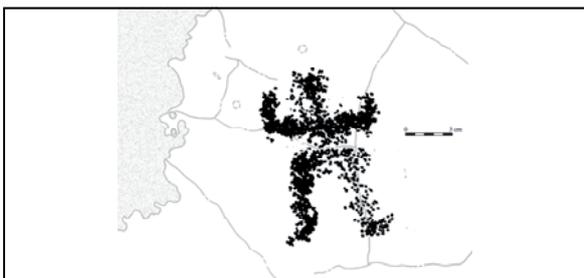
Roche 58 (KH1 Nord-3)

121. Anthropomorphe, tête peu claire, cou long, tronc rectangulaire, bras fléchis levés, jambes verticales, objet dans la main droite (?).



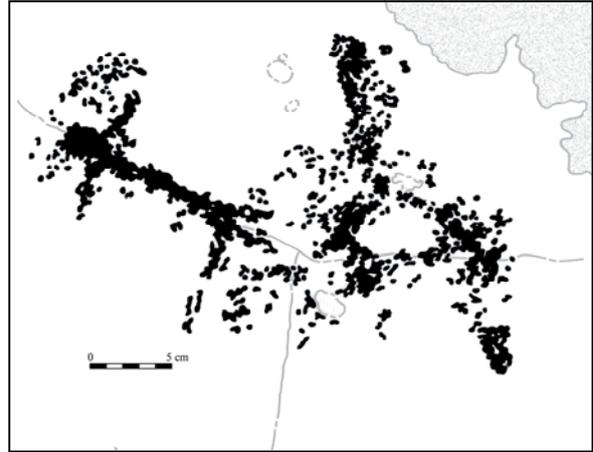
Roche 59 (KH1 Nord-3)

122. Anthropomorphe, tête peu claire, pas de cou, pas de tronc, bassin anguleux, bras droit fléchi deux fois baissé, bras gauche horizontal, jambes verticales, arc dans la main gauche.
 123. Indéterminé (anthropomorphe ?).
 1234. Anthropomorphe, petite tête irrégulière, cou évasé dans le bas, tronc hyperbolique, bras droit horizontal, bras gauche oblique levé, jambes convexes symétriques.
 125. Indéterminé.
 126. Indéterminé (anthropomorphe ?).



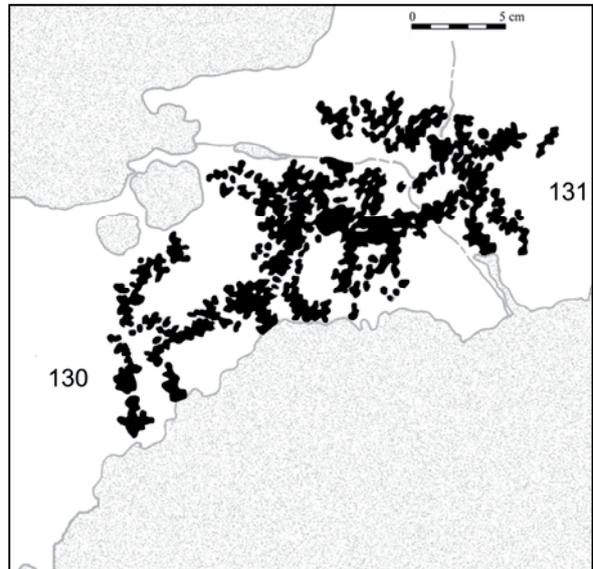
Roche 60A (KH1 Nord-3)

127. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc court, bassin anguleux, bras fléchis levés, jambes verticales, pieds vers l'extérieur.



Roche 60B (KH1 Nord-3)

128. Indéterminé (anthropomorphe ?).
 129. Indéterminé.



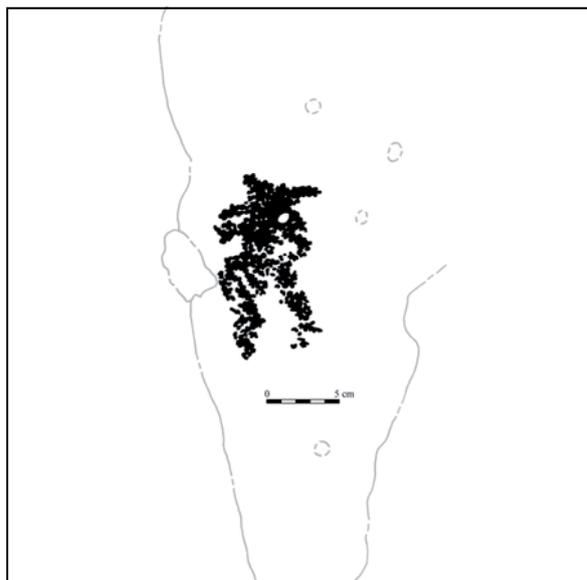
Roche 61 (KH1 Nord-3)

130. Quadrupède (félidé ou canidé).
 131. Capriné.

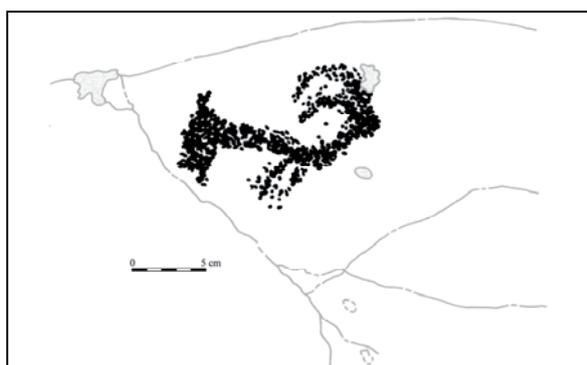


Roche 62 (KH1 Nord-3)

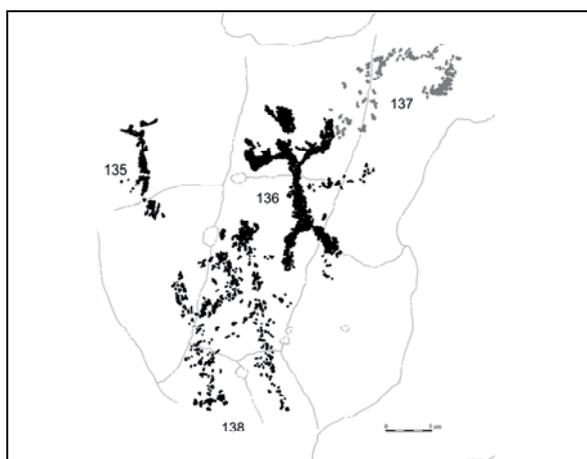
132. Capriné, corps en demi disque au contour.



Roche 63 (KH1 Nord-3)
133. Indéterminé.



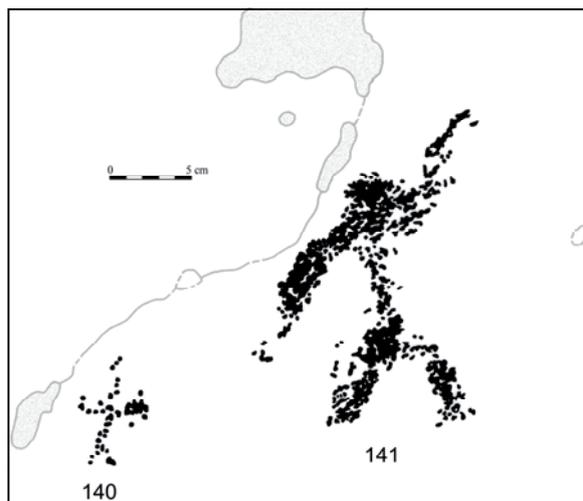
Roche 64 (KH1 Nord-3)
134. Capriné.



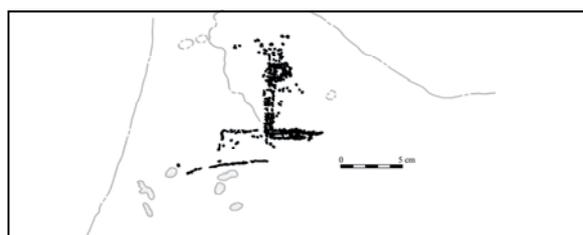
Roche 65 (KH1 Nord-3)
135. Indéterminé.
136. Anthropomorphe, tête peu claire, cou long, tronc irrégulier, bassin en trapèze, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche oblique.
137. Indéterminé.
138. Indéterminé.



Roche 66 (KH1 Nord-3)
139. Anthropomorphe, tête animale en PD, cou long, tronc linéaire, bras obliques levés, jambes convexes, pieds vers l'extérieur, objet non déterminé à la taille du côté gauche.



Roche 67 (KH1 Nord-3)
140. Indéterminé.
141. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou court, tronc linéaire, bras droit oblique baissé épaissi (aile ?), bras gauche fléchi levé, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie, atypique.

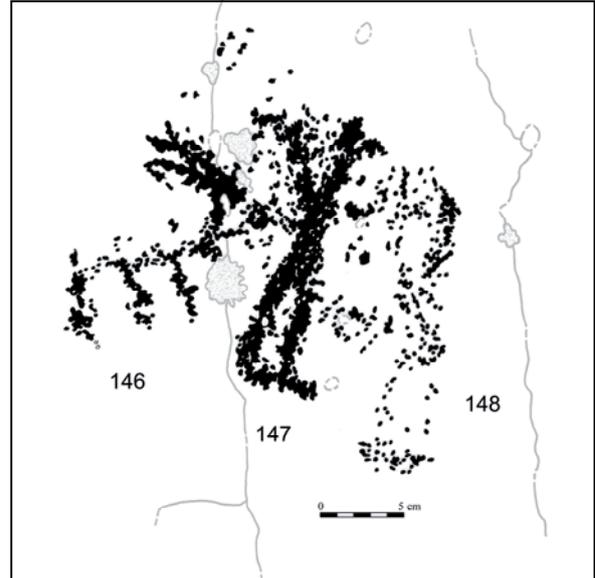


Roche 68 (KH1 Nord-3)
142. Indéterminé, technique de rainurage (incision).



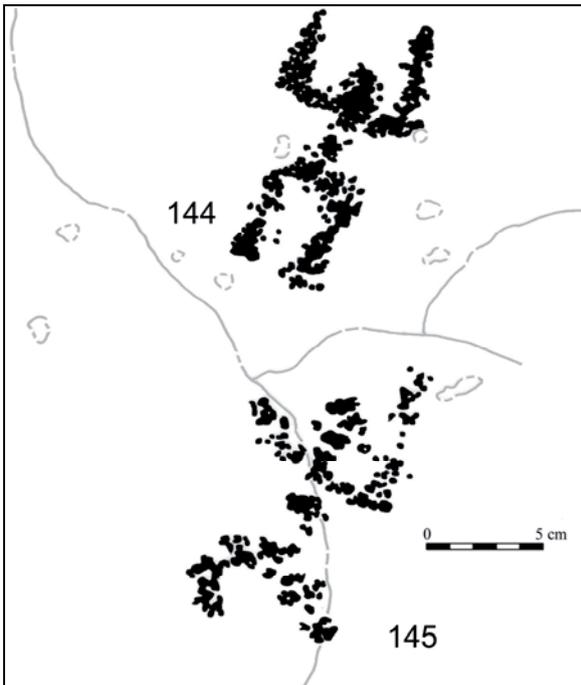
Roche 69 (KH1 Nord-3)

143. Anthropomorphe, tête peu claire, cou long, tronc linéaire, bassin triangulaire, bras fléchis levés, jambes verticales séparées (jambe gauche très érodée).



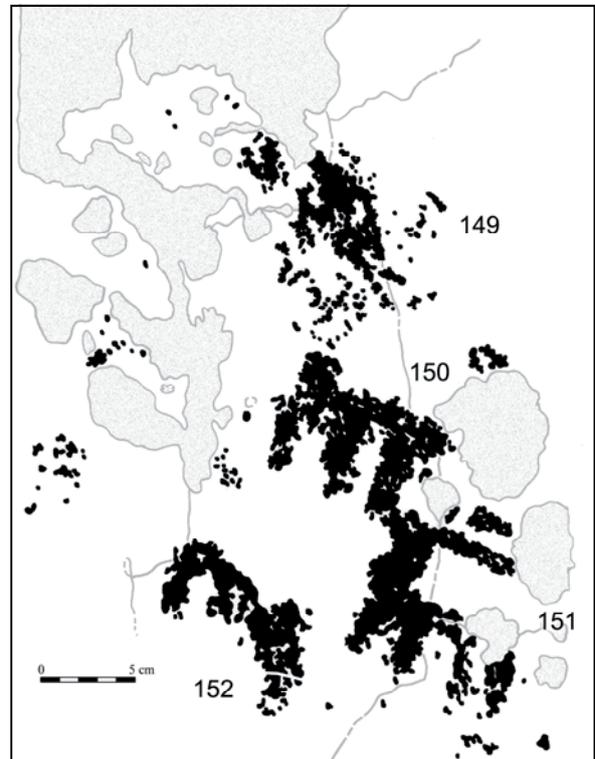
Roche 71 (KH1 Nord-3)

146. Capriné.
147. Anthropomorphe, tête animale déportée à droite, cou long, tronc en trapèze, bras droit oblique levé, bras gauche réduit, longues jambes parallèles, pieds en PD.
148. Indéterminé.



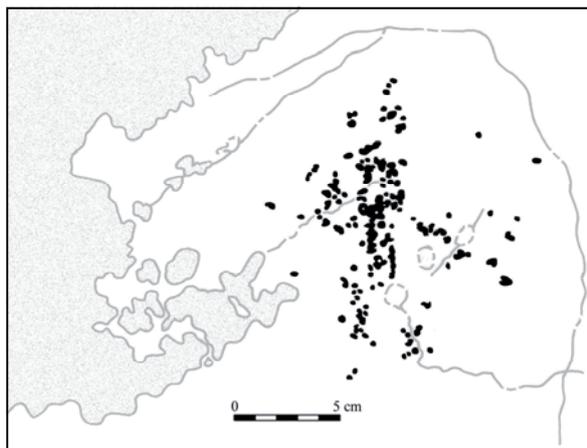
Roche 70 (KH1 Nord-3)

144. Anthropomorphe, tête irrégulière sur la ligne des épaules, pas de cou, tronc irrégulier séparé des épaules et du bassin, bassin anguleux, bras fléchis levés, jambes verticales, pieds de face.
145. Anthropomorphe, tête irrégulière flottant au-dessus du cou, cou court, tronc irrégulier séparé des jambes, bassin anguleux, bras droit courbe levé, bras gauche fléchi levé, jambe droite convexe, jambe gauche peu claire, objet courbe dans la main droite.

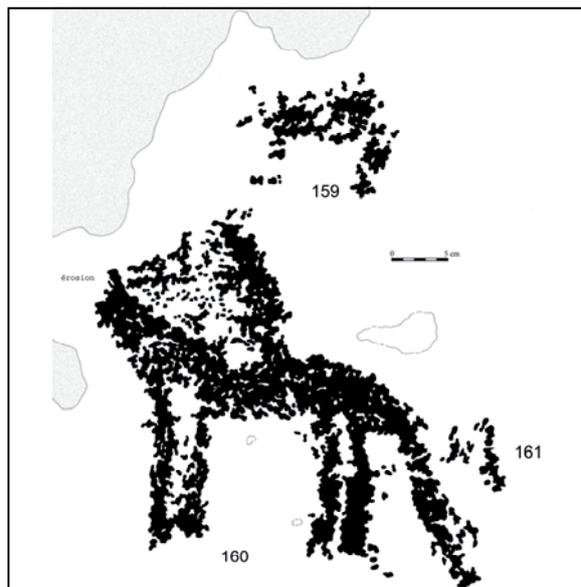


Roche 72 (KH1 Nord-3)

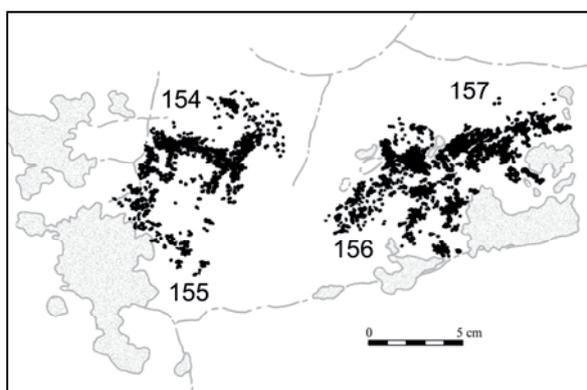
149. Indéterminé.
150. Capriné.
151. Capriné.
152. Indéterminé.



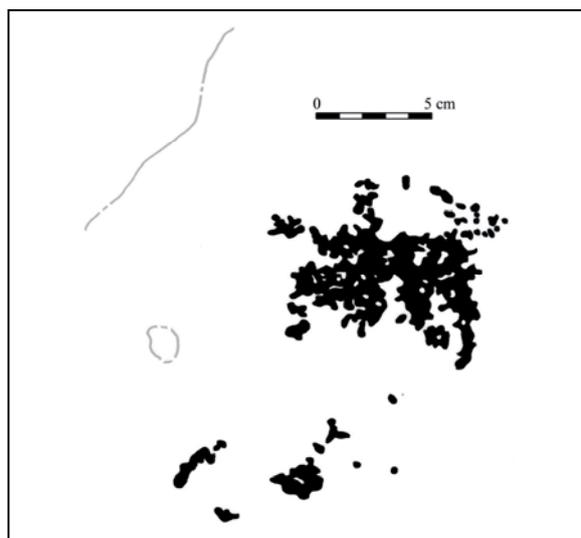
Roche 73 (KH1 Nord-3)
153. Indéterminé (anthropomorphe ?).



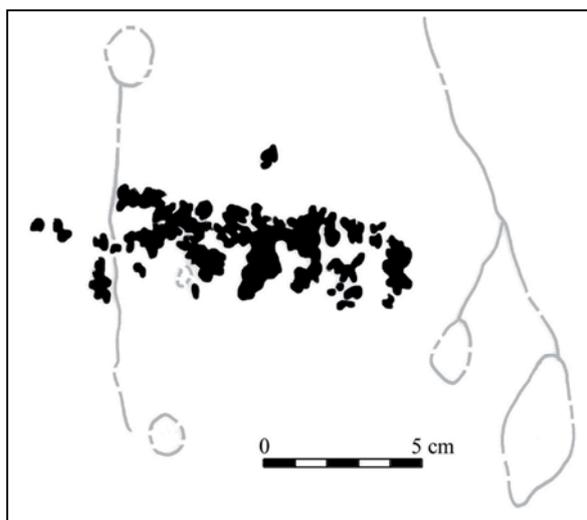
Roche 76 (KH1 Nord-3)
159. Indéterminé.
160. Cavalier, profil gauche, penché en avant;
cheval : tête érodée, sabots marqués.
161. Indéterminé.



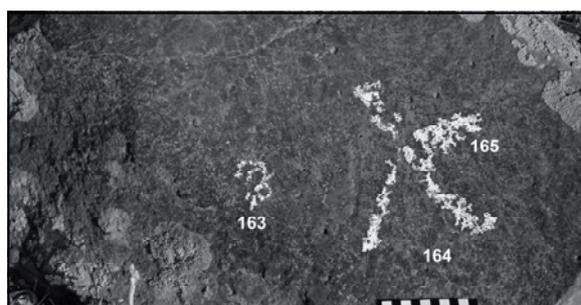
Roche 74 (KH1 Nord-3)
154. Capriné.
155. Indéterminé.
156. Indéterminé.
157. Indéterminé.



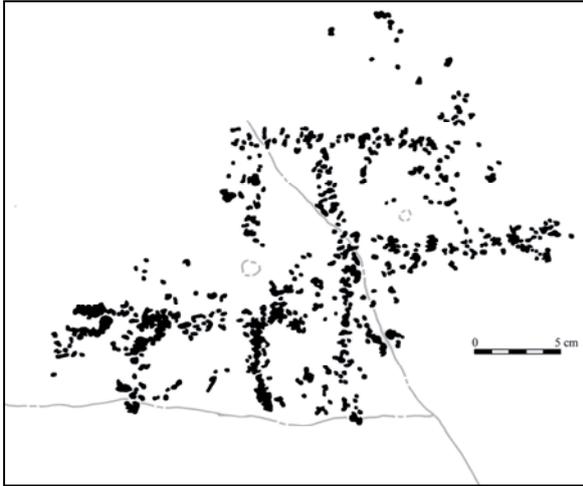
Roche 77 (KH1 Nord-3)
162. Indéterminé.



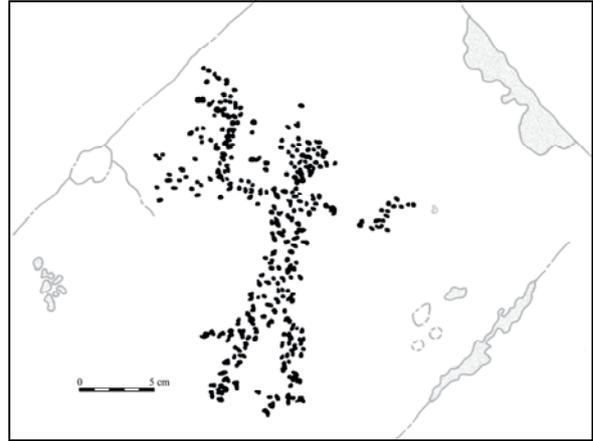
Roche 75 (KH1 Nord-3)
158. Bovin.



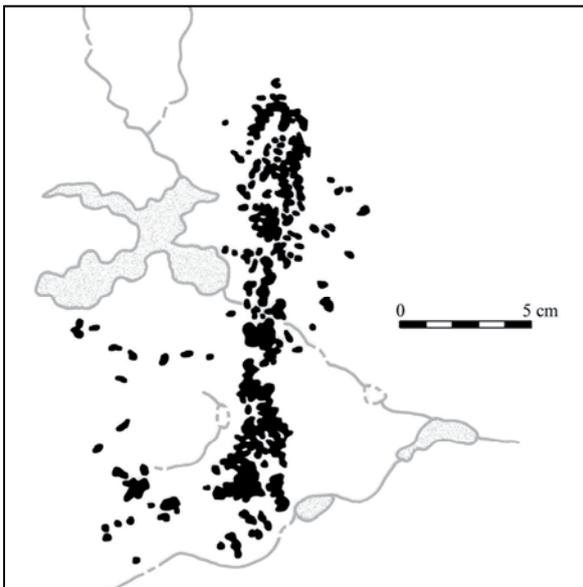
Roche 78 (KH1 Nord-3)
163. Indéterminé.
164. Indéterminé (anthropomorphe ?).
165. Indéterminé (quadrupède ?).



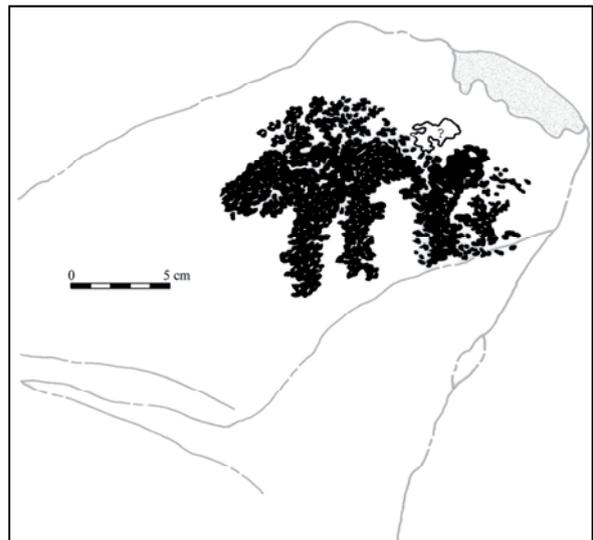
Roche 79 (KH1 Nord-3)
166. Indéterminé.



Roche 82 (KH1 Nord-3)
170. Anthropomorphe, tête arrondie, cou court, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie.



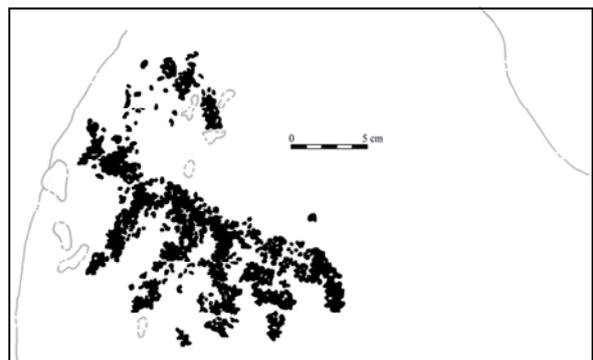
Roche 80 (KH1 Nord-3)
167. Trait rectiligne.



Roche 83 (KH1 Nord-3)
171. Quadrupède.



Roche 81 (KH1 Nord-3)
168. Anthropomorphe, tête peu claire cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes fléchies symétriques, pieds vers l'extérieur, vêtement (?).
169. Indéterminé.



Roche 84 (KH1 Nord-3)
172. Quadrupède.



Roche 85 (KH1 Nord-3)
173. Quadrupède.

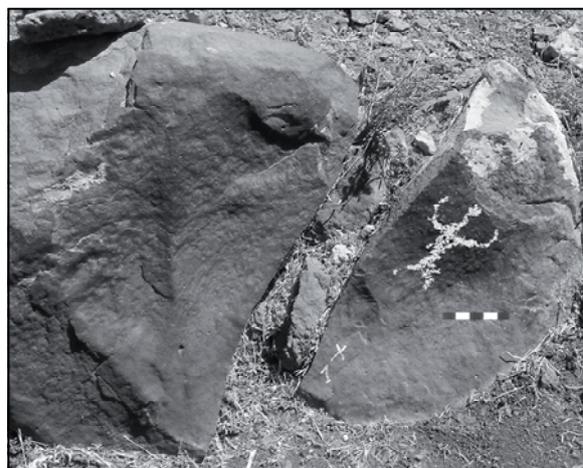


Roche 86 (KH1 Nord-3)
174. Capriné, long cou vertical, corps épais.



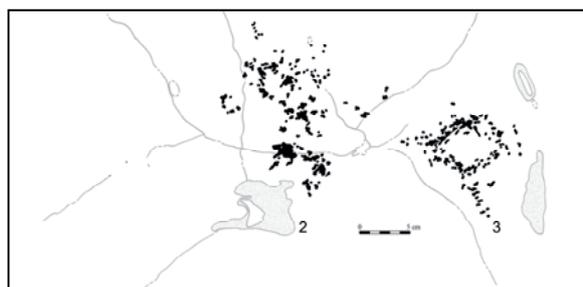
Roche 87 (KH1 Nord-3)
175. Bovin.

5.4. Bashkoy



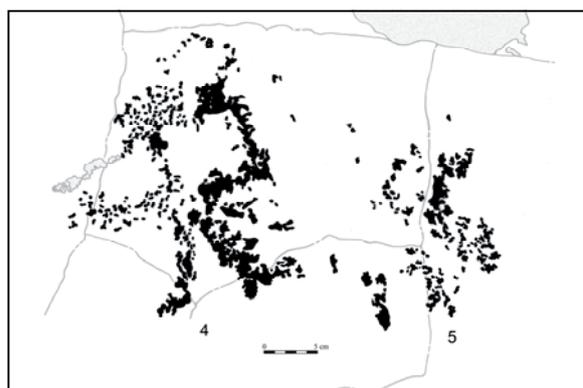
Roche 1 (BSK)

1. Anthropomorphe, tête arrondie, cou long, bras arrondis levés, jambes divergentes, bas érodé.



Roche 2 (BSK)

2. Indéterminé.
3. Indéterminé, piquetage métallique (?).



Roche 3 (BSK)

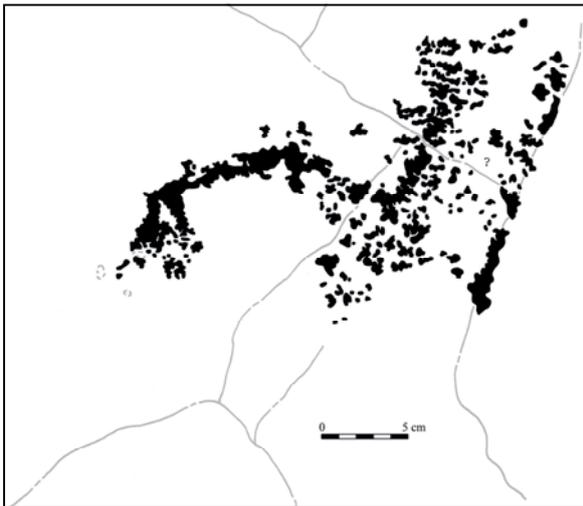
4. Anthropomorphe, tête rectangulaire déportée à droite, long cou, pas de tronc, bras droit partiel, bras gauche fléchi levé, jambes divergentes, pieds vers l'extérieur, objet dans la main gauche, épée au côté gauche (?).
5. Anthropomorphe, tête, cou long, tronc (?), bras droit fléchi levé, bras gauche fléchi baissé, jambes peu distinctes.

**Roche 4 (BSK)**

6. Indéterminé.

**Roche 7 (BSK)**

10. Quadrupède, tête peu distincte, longue queue baissée (lion ?).

**Roche 5 (BSK)**

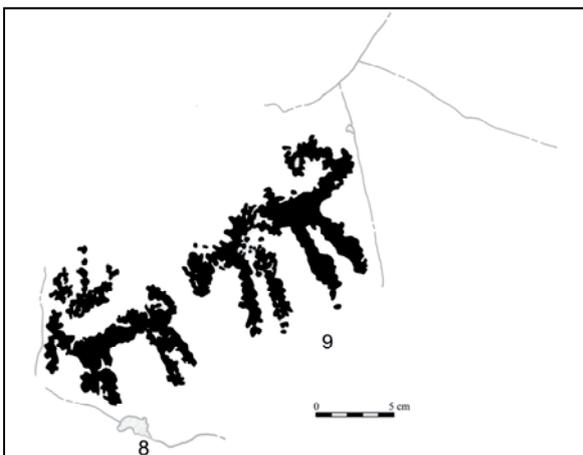
7. Indéterminé.

**Roche 8 (BSK)**

11. Indéterminé.

12. Quadrupède (cavalier ?).

13. Indéterminé.

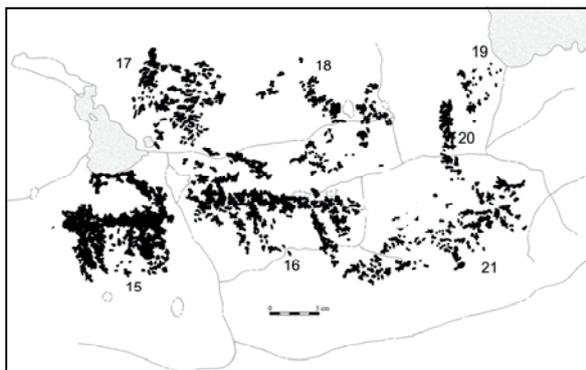
**Roche 6 (BSK)**

8. Capriné.

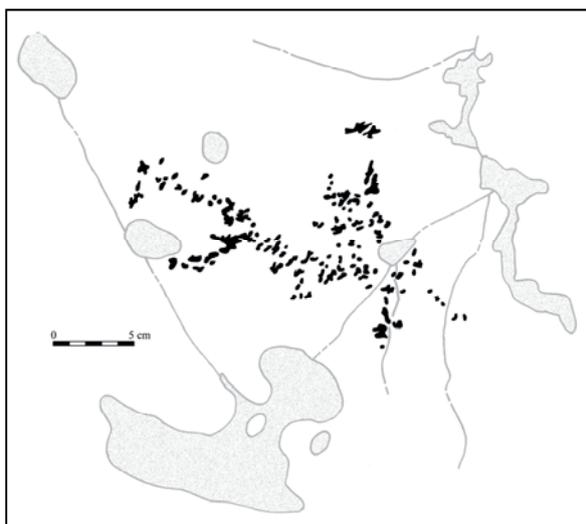
9. Quadrupède (félidé ou canidé).

**Roche 9 (BSK)**La roche, très érodée, est intégrée dans le mur oriental de l'enclos du *desert kite* de Bashkoy.

14. Anthropomorphe, tête irrégulière sur la ligne des épaules, tronc linéaire long, bras courts horizontaux, jambes divergentes.

**Roche 10** (BSK)

- 15. Féliné.
- 16. Capriné.
- 17. Indéterminé.
- 18. Indéterminé.
- 19. Indéterminé.
- 20. Indéterminé.
- 21. Quadrupède.

**Roche 11** (BSK)

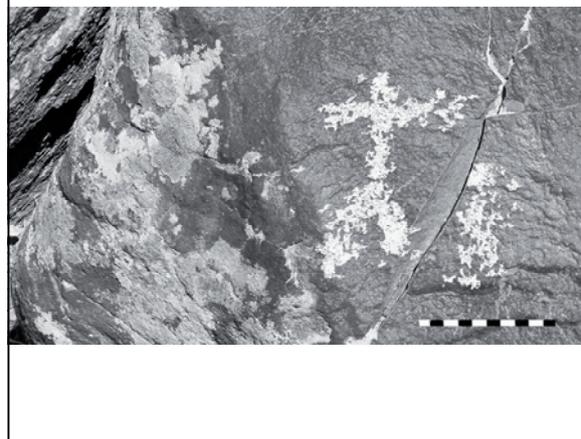
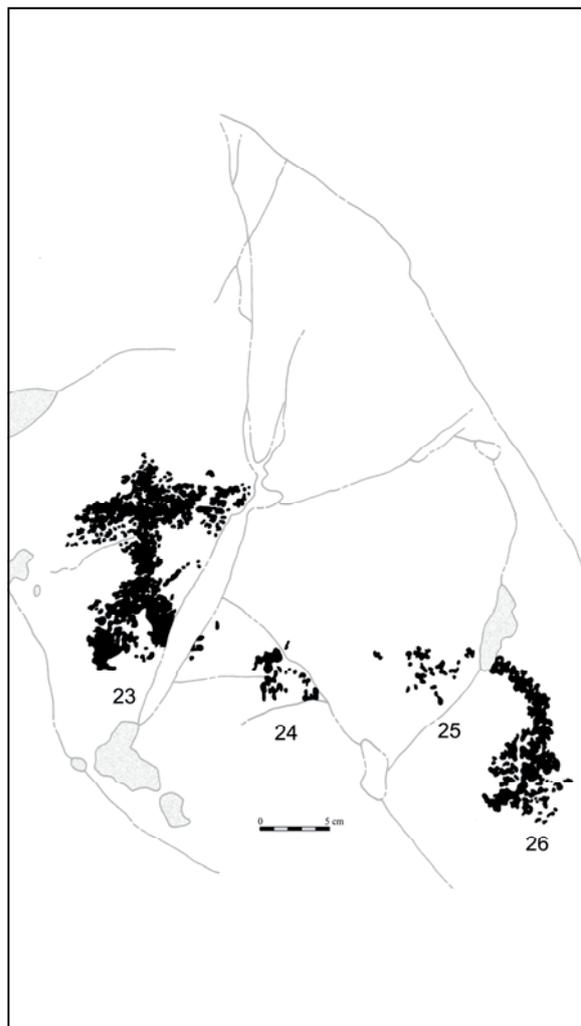
- 22. Quadrupède.

Roche 12 (BSK)

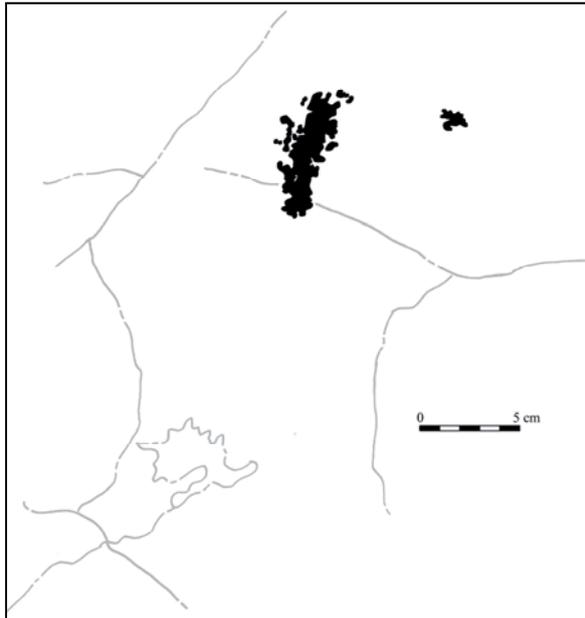
Supprimé.

**Roche 14** (BSK)

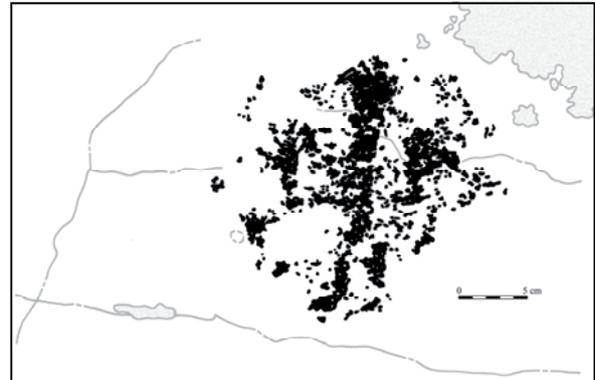
- 28. Quadrupède.

**Roche 13** (BSK)

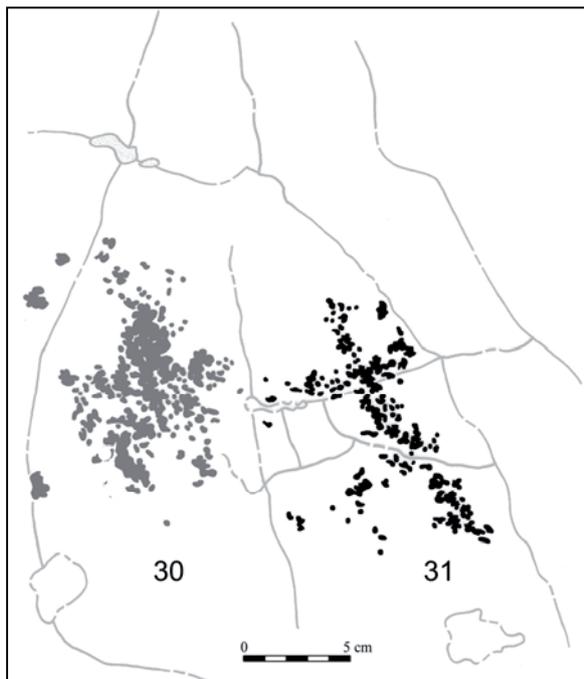
- 23. Anthropomorphe, tête animale (?) sur la ligne des épaules, tronc linéaire, bras horizontaux, jambes en arche (v. grav. n° 14; même auteur ?).
- 24. Anthropomorphe, buste seul conservé, tête peu claire (quelques points) flottant au-dessus du corps, pas de cou, tronc linéaire, bras fléchis levés (non relevé).
- 25. Indéterminé.
- 26. Indéterminé.
- 27. Indéterminé.

**Roche 15 (BSK)**

29. Trait rectiligne, vertical.

**Roche 17 (BSK)**

32. Anthropomorphe, tête rectangulaire, cou irrégulier, tronc irrégulier, bras fléchis levés, mains en pince surdimensionnées, jambes verticales espacées, pieds en PG, objet au-dessus de la tête (?).

**Roche 16 (BSK)**

Phase II.

30. Anthropomorphe, tête irrégulière, pas de cou, tronc linéaire court, bassin anguleux, bras peu clairs, jambes verticales.

Phase I.

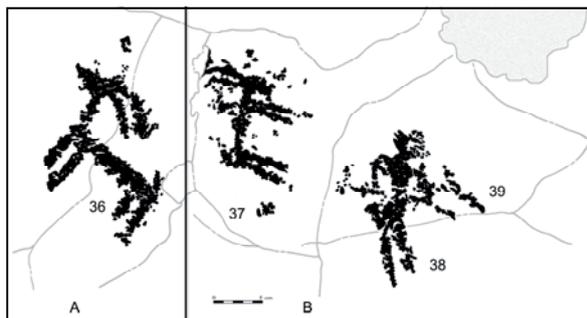
31. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou court, tronc linéaire long, bras peu clairs courts horizontaux, jambe gauche fléchie seule conservée.

**Roche 18 (BSK)**

33. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc rectangulaire, bras droit réduit, pas de bras gauche, jambes divergentes.

34. Indéterminé.

35. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc linéaire, bras fléchis baissés, jambe droite convexe, jambe gauche convexe, lance tenue des deux mains, points de piquetage autour de la tête.

**Roche 19A (BSK)**

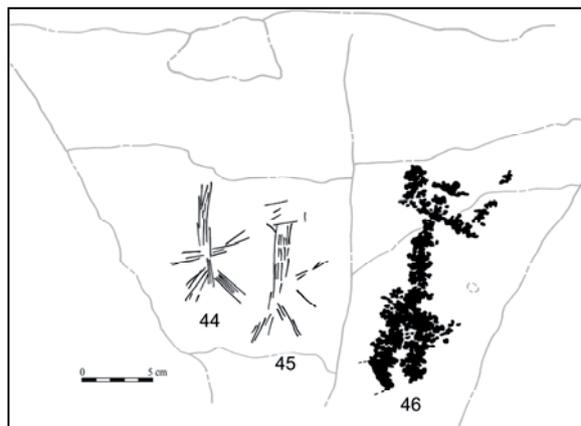
36. Capriné.

Roche 19B (BSK)

37. Capriné, objet sur le dos.

38. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc cambré, arrière train d'oiseau ?, bras fléchis baissés, jambes légèrement convexes symétriques, lance tenue des deux mains.

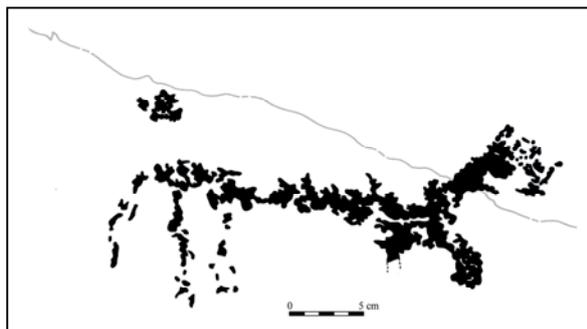
39. Queue de l'animal chassé (?); le reste de la figure est totalement érodé.

**Roche 22 (BSK)**

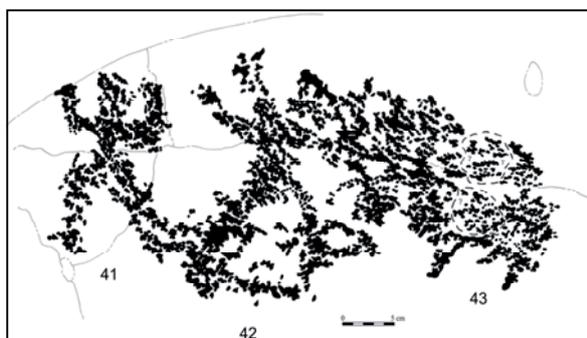
44. Indéterminé (rainuré).

45. Indéterminé (rainuré).

46. Anthropomorphe, tête aplatie, cou long, tronc linéaire, bassin triangulaire, bras horizontaux, jambes verticales.

**Roche 20 (BSK)**

40. Quadrupède.

**Roche 21 (BSK)**

41. Anthropomorphe, tête animale à deux cornes, cou long, tronc linéaire, bassin anguleux, bras fléchis levés, jambe droite verticale, jambe gauche oblique.

42. Anthropomorphe, bras arrondis levés, jambes divergentes.

43. Indéterminé.

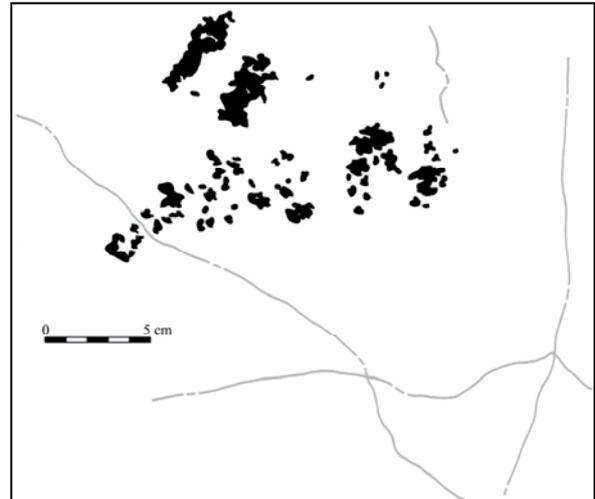
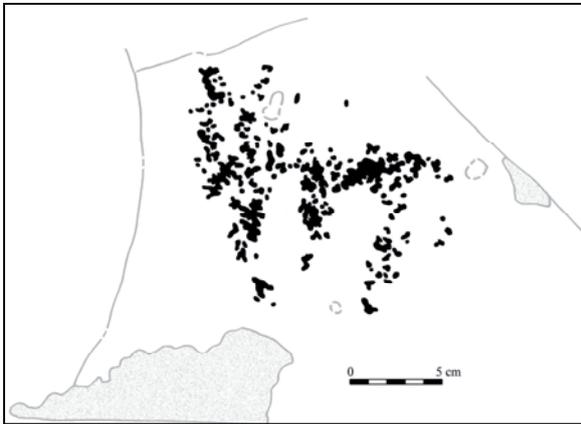
**Roche 23 (BSK)**

47. Félidé (lion).

Roche 24 (BSK)

Deux groupes de traces de piquetage : ni relevé ni photo.

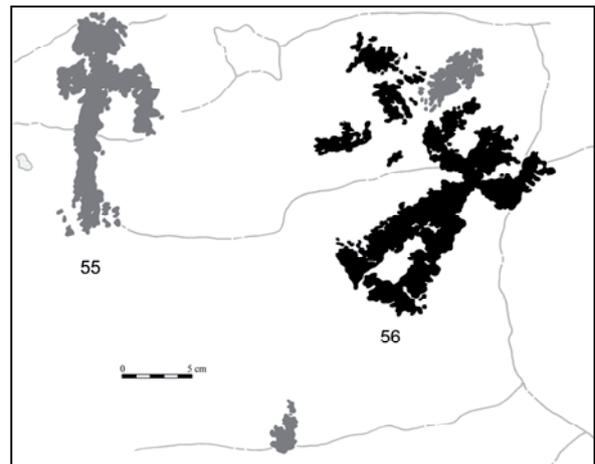
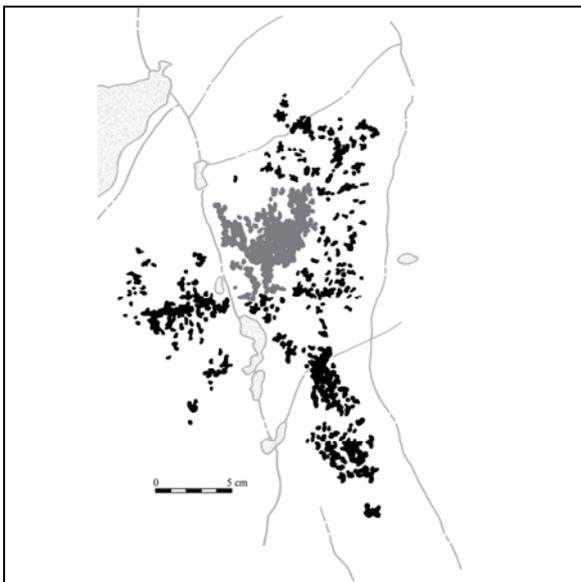
48. Indéterminé.
49. Indéterminé.

**Roche 28 (BSK)**

54. Indéterminé.

Roche 25 (BSK)

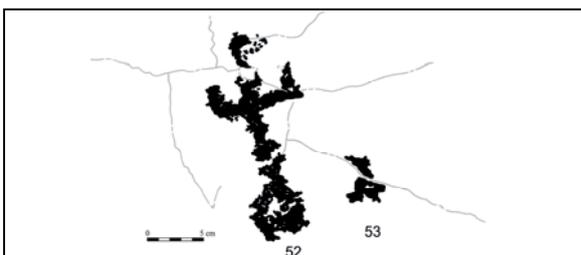
50. Indéterminé.

**Roche 29 (BSK)**

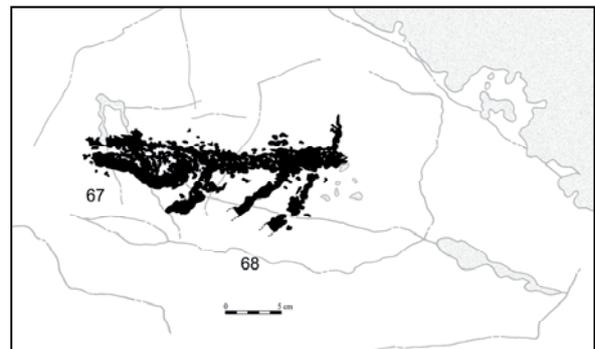
55. Indéterminé (anthropomorphe ?), patine plus claire et gravure plus fraîche que le n° 56.
56. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou court, tronc irrégulier séparé du cou, bassin anguleux plus marqué que sur le relevé, bras fléchis levés, jambes verticales, pieds en PG.

Roche 26 (BSK)

51. Indéterminé.

**Roche 27 (BSK)**

- 52 anthropomorphe, tête peu claire, cou long, tronc linéaire en deux parties, bras fléchis levés, jambe droite convexe, jambe gauche verticale.
53. Indéterminé.

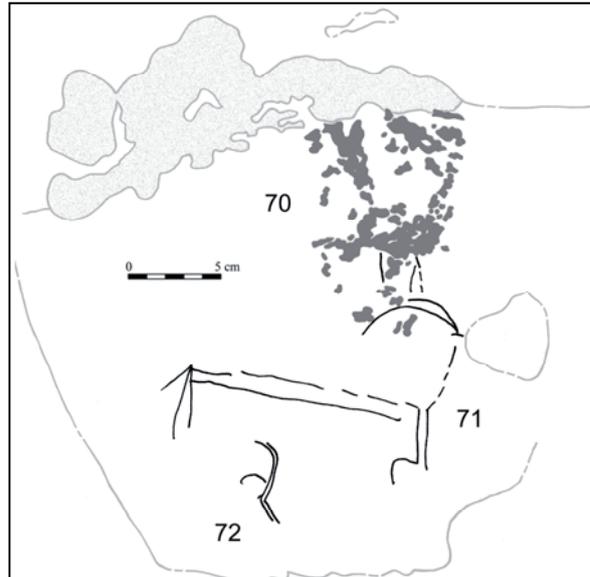
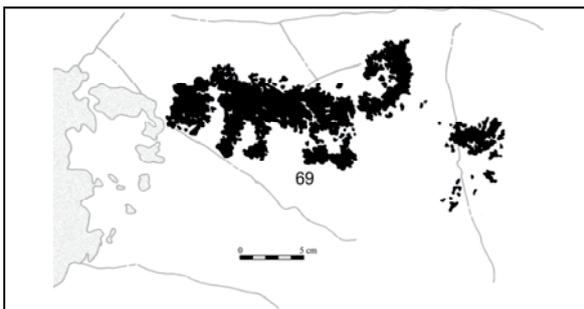
**Roche 31 (BSK)**

67. Félidé (lion).
68. Indéterminé.

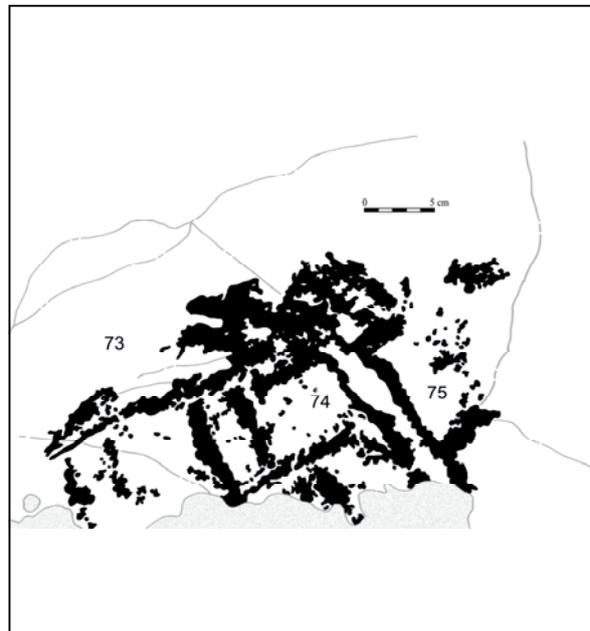
**Roche 30 (BSK)**

Roche très érodée, photos hors échelle, largeur *ca* 30 cm.

- 57. Féliné (capriné transformé en lion).
- 58. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc linéaire, phallus vertical, bras fléchis levés, jambes convexes symétriques, pieds en PD, massue dans la main droite (?), hache dans la main gauche (?), objets au-dessus de la tête (?).
- 59. Anthropomorphe (homme-oiseau ?), tête animale avec oeil en réserve, cou long, tronc triangulaire irrégulier, bras fléchis levés, jambes entortillées, pieds d'oiseau, épée courbe dans la main droite.
- 60. Féliné (lion).
- 61. Scorpion.
- 62. Scorpion.
- 63. Anthropomorphe, tête irrégulière à plusieurs éléments et flottant au-dessus du corps, cou long, tronc irrégulier, bras fléchis levés, jambe droite fléchie, jambe gauche oblique (homme-oiseau ?).
- 64. Indéterminé.
- 65. Indéterminé.
- 66. Anthropomorphe.

**Roche 33 (BSK)**

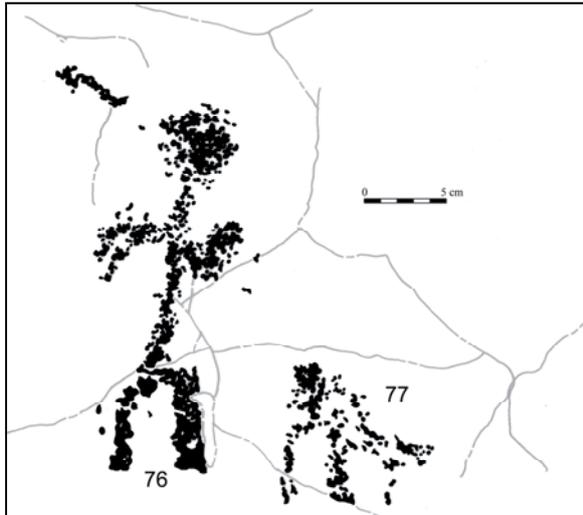
- 70. Indéterminé.
- 71. Capriné, incisé.
- 72. Indéterminé, incisé.

**Roche 34 (BSK)**

- 73. Capriné.
- 74. Indéterminé.
- 75. Indéterminé.

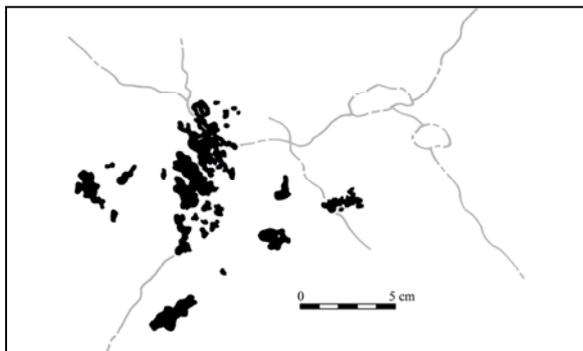
Roche 32 (BSK) (à gauche)

- 69. Féliné (lion), tête décalée vers le bas et vue de face ou du haut.



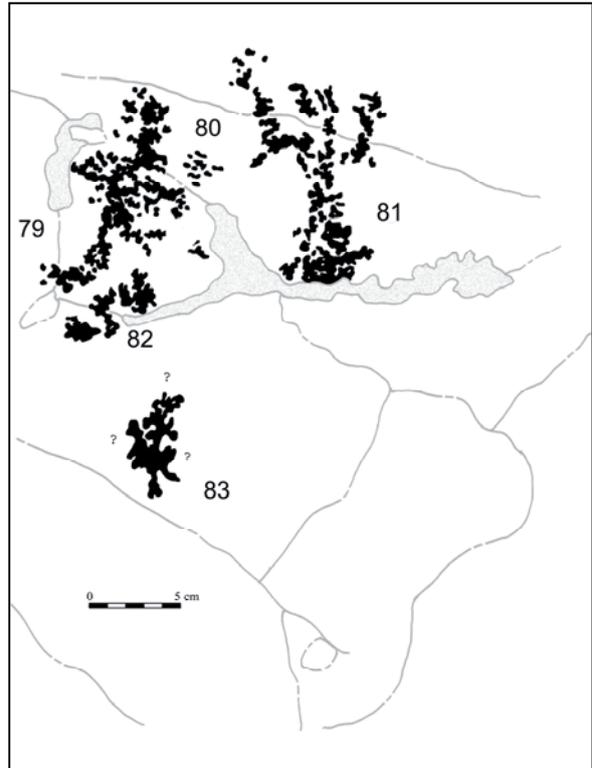
Roche 35 (BSK)

76. Anthropomorphe, grosse tête irrégulière, cou long, tronc linéaire, bassin oblique anguleux, bras droit fléchi baissé, bras gauche fléchi levé, jambes verticales.
77. Quadrupède (partiel).



Roche 36 (BSK)

78. Indéterminé (taches de piquetage).

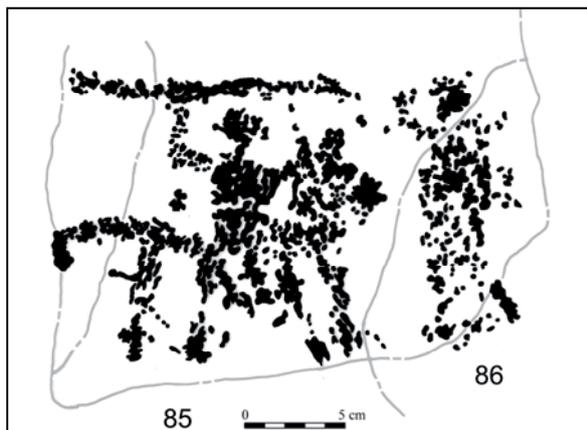


Roche 37 (BSK)

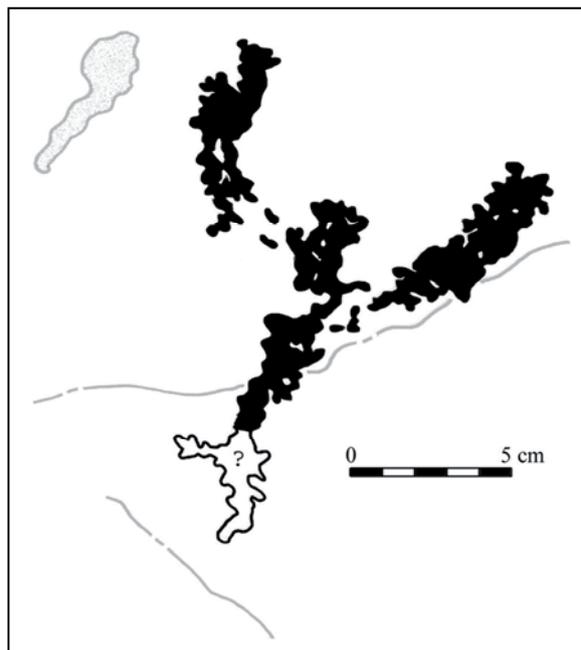
79. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou irrégulier, tronc linéaire, bassin triangulaire, bras fléchis baissés (?), jambes divergentes, pied droit en PG.
80. Indéterminé.
81. Anthropomorphe, tête irrégulière en plusieurs éléments, cou irrégulier séparé, tronc irrégulier, bras fléchis levés, jambe droite verticale, jambe gauche (?), pied droit en PG, debout sur le n° 4 (?).
82. Indéterminé (quadrupède portant 3 ?).
83. Indéterminé.

Roche 38 (BSK) (à gauche)

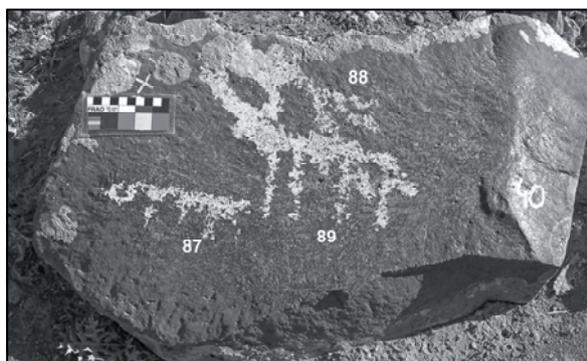
84. Capriné (partiel), cornes, arrière de la tête et corps seuls conservés; autres parties érodées.

**Roche 39 (BSK)**

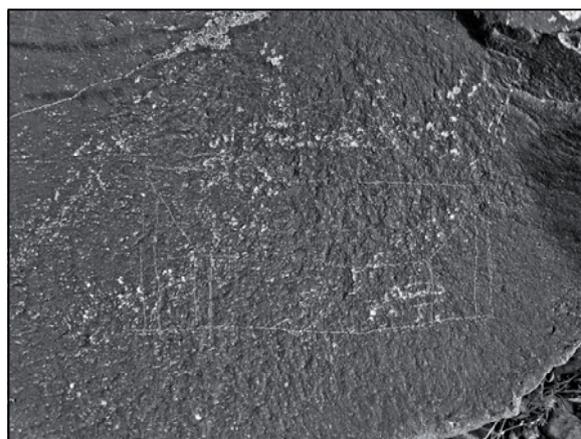
85. Cavalier (lancier), tête ronde, cou mince, buste de face, jambes vers l'avant, la main droite tient une lance, la main gauche une bride ou la crinière de l'animal; cheval linéaire, sauf la tête qui est pleine.
86. Anthropomorphe, tête irrégulière en PG flottant au-dessus du corps, pas de cou, tronc irrégulier et grossièrement rectangulaire, incomplètement piqueté, bras droit arrondi levé, jambes verticales.

**Roche 42 (BSK)**

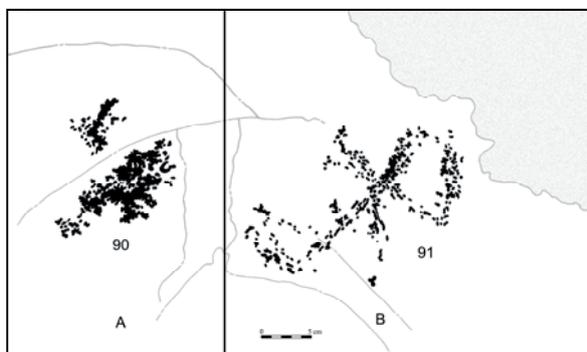
92. Anthropomorphe, buste seul, tête aplatie, cou court, tronc linéaire, bras courbes levés.

**Roche 40 (BSK)**

87. Féliné (lion ?).
88. Bovin.
89. Indéterminé.

**Roche 43 (BSK)**

93. Inscription arabe récente, ± incisée, en perspective inversée.

**Roche 41A (BSK)**

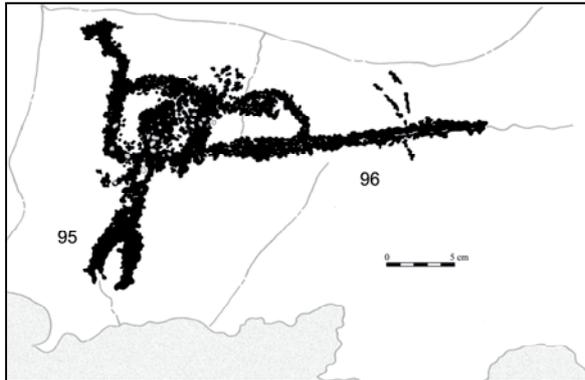
90. Indéterminé.

Roche 41B (BSK)

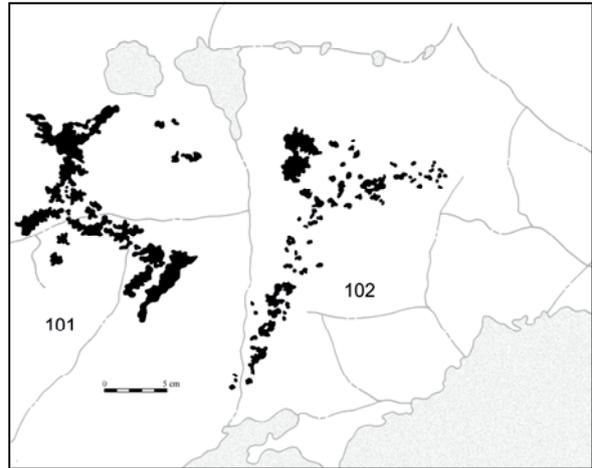
91. Indéterminé (quadrupède ou anthropomorphe ?).

**Roche 44 (BSK)**

94. Cerf, fragmentaire du fait d'une forte érosion.

**Roche 45 (BSK)**

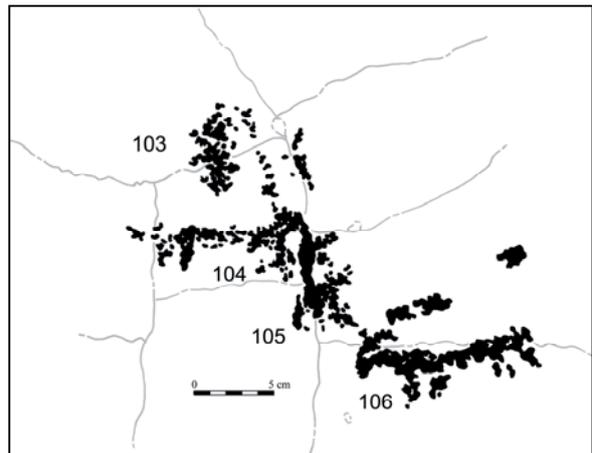
95. Anthropomorphe, tête arrondie flottant au-dessus du corps, pas de cou, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes en arche, hache dans la main droite, objet courbe dans la main gauche.
96. Indéterminé.

**Roche 48 (BSK)**

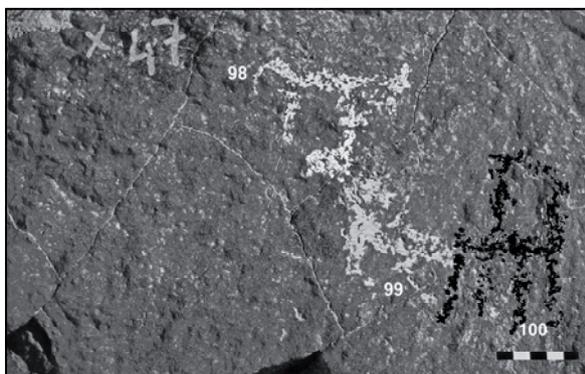
101. Bovin.
102. Indéterminé.

**Roche 46 (BSK)**

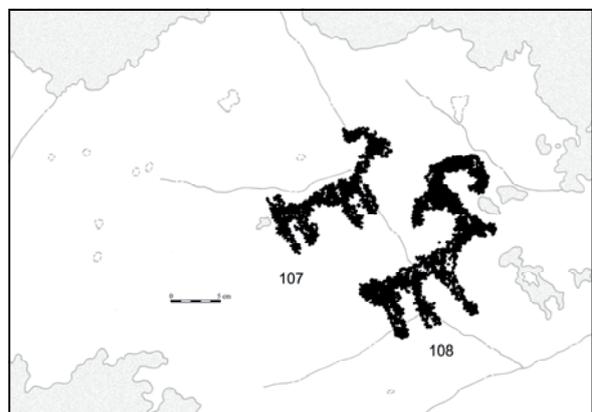
97. Canidé.

**Roche 49 (BSK)**

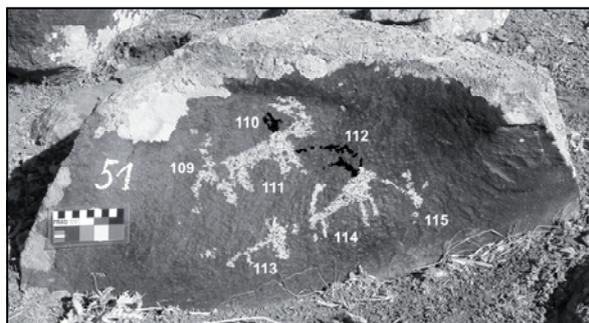
103. Indéterminé.
104. Bovin.
105. Quadrupède (féliné ou canidé).
106. Capriné.

**Roche 47 (BSK)**

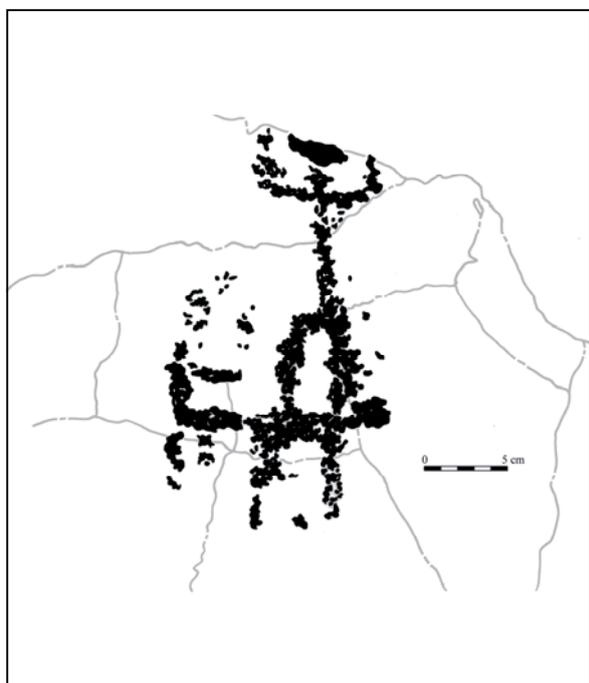
98. Quadrupède.
99. Quadrupède.
100. Quadrupède.

**Roche 50 (BSK)**

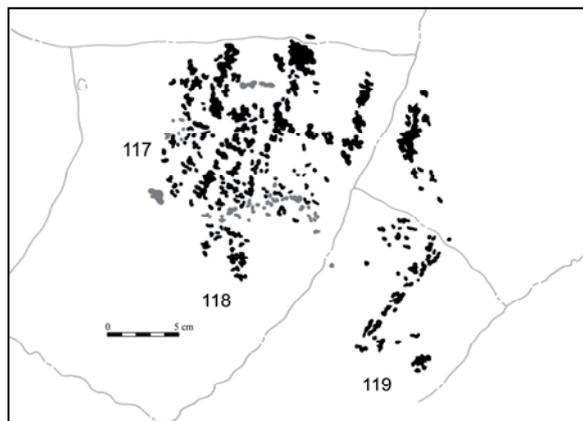
107. Capriné.
108. Capriné.

**Roche 51 (BSK)**

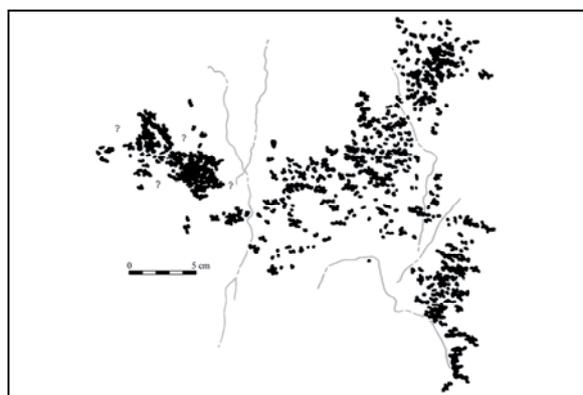
- 109. Anthropomorphe, bas du tronc et jambes seuls conservés; le reste est écaillé; jambes divergentes, pied droit en PG.
- 110. Indéterminé (cornes ?), en dessous du n° 111.
- 111. Capriné, la queue manque, superposé au n° 110.
- 112. Capriné, cornes seules visibles, en dessous du n° 113.
- 113. Quadrupède (lion ?).
- 114. Félidé (lion), superposé au n° 112.
- 115. Anthropomorphe, tête polygonale déportée vers la gauche, cou long, tronc linéaire, bras droit oblique levé, bras gauche (?), jambes (?), arme dans la main droite dirigée vers la gueule du lion.

**Roche 52 (BSK)**

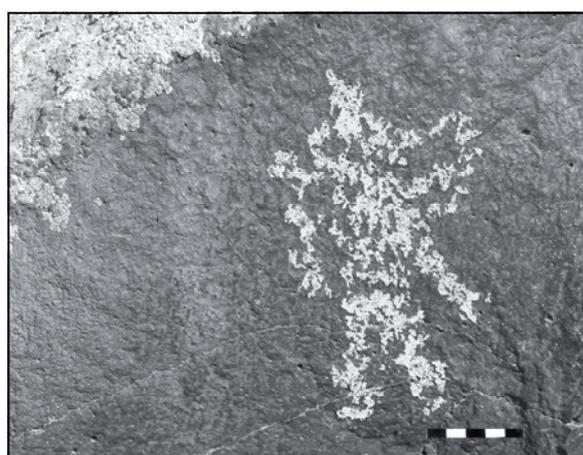
- 116. Divinité debout sur un félidé; anthropomorphe, tête sur la ligne des épaules (voir aussi roche 22, avec même élément allongé au-dessus de la tête), tronc linéaire long, bras fléchis levés, bassin anguleux, jambes convexes; félidé à la queue fléchie deux fois levée.

**Roche 53 (BSK)**

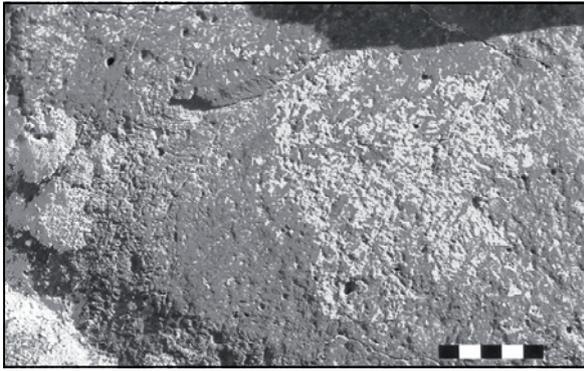
- 117. Quadrupède (lion ?).
- 118. Anthropomorphe, tête rectangulaire déportée à droite, cou long et sinueux, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambes divergentes.
- 119. Indéterminé.

**Roche 54 (BSK)**

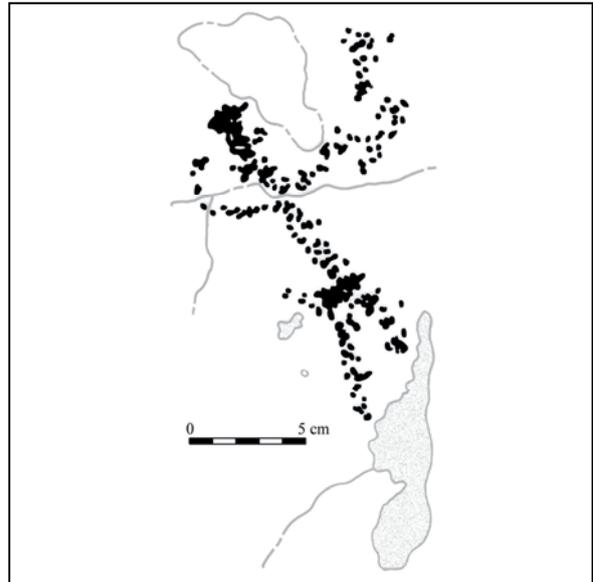
- 120. Indéterminé.

**Roche 55 (BSK)**

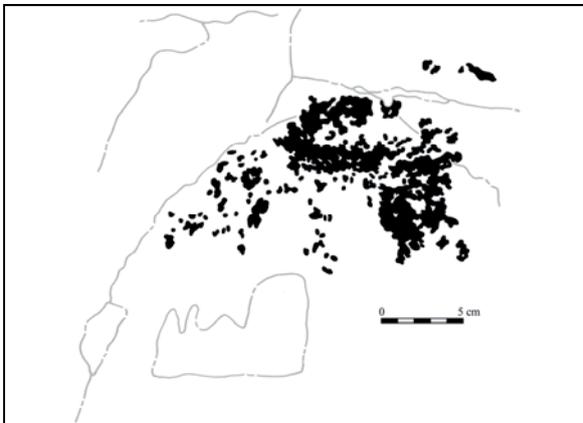
- 121. Anthropomorphe, tête peu claire, cou peu clair, tronc rectangulaire, bras droit pendant (?), bras gauche fléchi deux fois baissé et reprise (pour atteindre le pommeau de l'épée ?), jambe droite verticale, jambe gauche oblique, s en arche séparée du tronc, épée au côté gauche; piquetage discontinu.

**Roche 56 (BSK)**

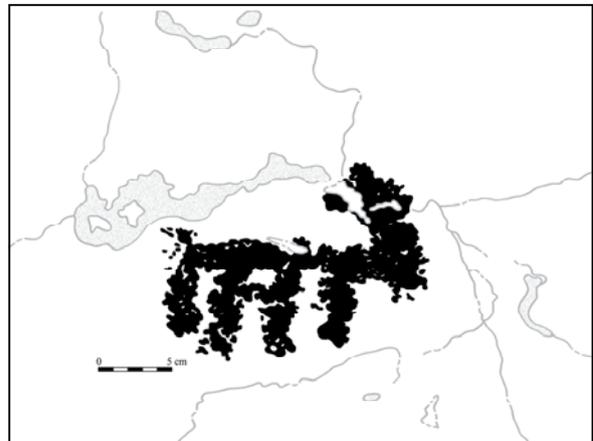
122. Féliné (capriné transformé en lion : redoublement de la ligne du dos, deux petites cornes, pattes allongées).

**Roche 59 (BSK)**

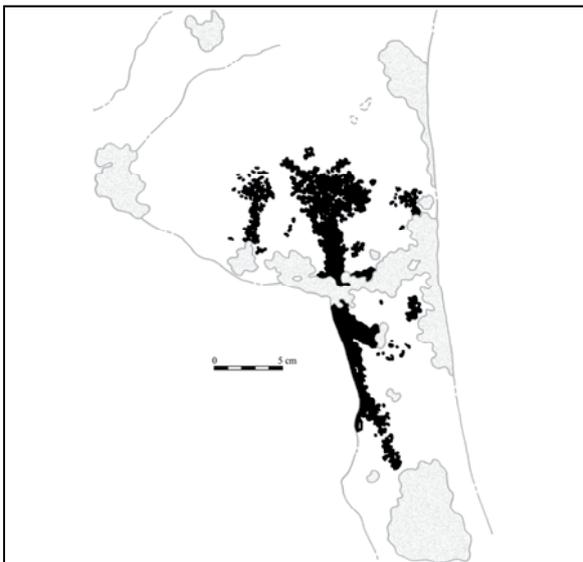
125. Anthropomorphe, tête arrondie, cou très long, tronc linéaire, bassin anguleux, bras droit arrondi levé, bras gauche horizontal, jambe droite oblique, jambe gauche verticale.

**Roche 57 (BSK)**

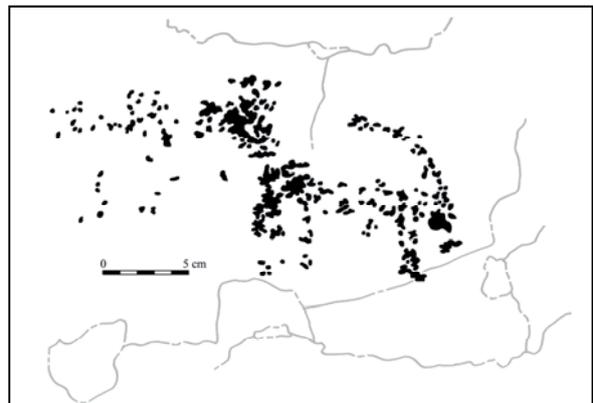
123. Quadrupède (lion ou canidé).

**Roche 60 (BSK)**

126. Capriné.

**Roche 58 (BSK)**

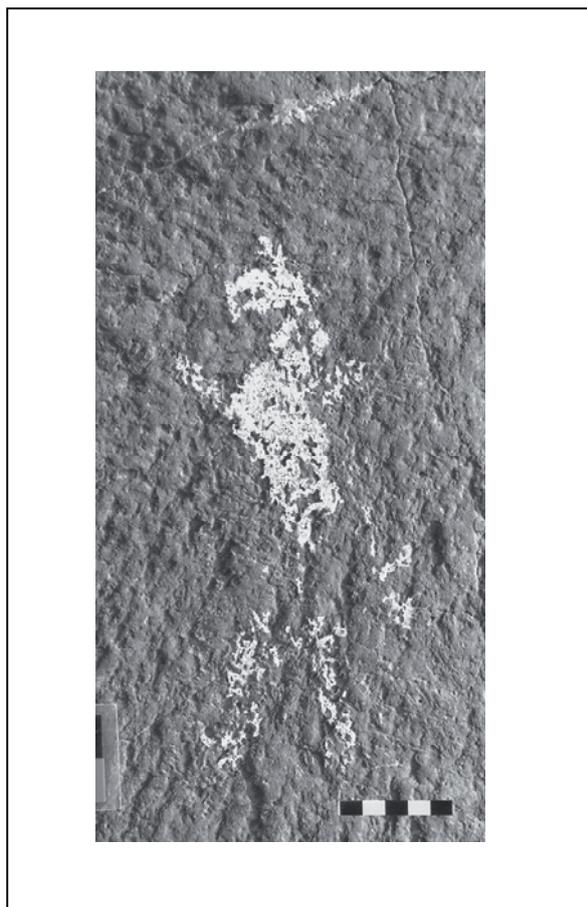
124. Anthropomorphe, tête déportée vers la droite, cou long, tronc à moitié dans la cassure, bras fléchis levés (?), jambe droite cassée, jambe gauche verticale, massue dans la main droite, objet dans la main gauche.

**Roche 61 (BSK)**

127. Féliné.

**Roche 62 (BSK)**

128. Anthropomorphe, tête, pas de cou, tronc court en trapèze, bras droit fléchi levé, bras gauche absent, jambes divergentes, pieds en PD.

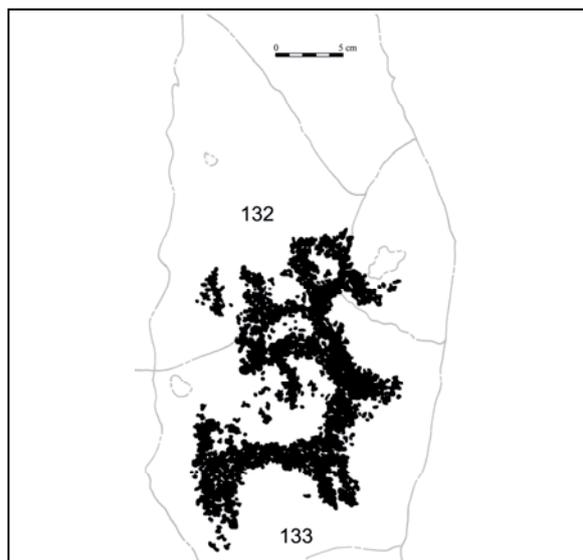
**Roche 63 (BSK)**

129. Anthropomorphe, tête déportée à gauche, cou court, tronc irrégulier séparé du bassin anguleux, bras courts obliques levés, jambes verticales, arme au côté gauche (?).

**Roche 64A (BSK)**

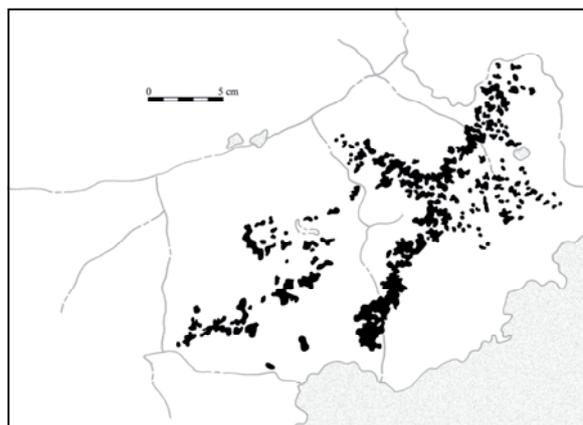
130. Capriné en profil absolu.

131. Indéterminé.

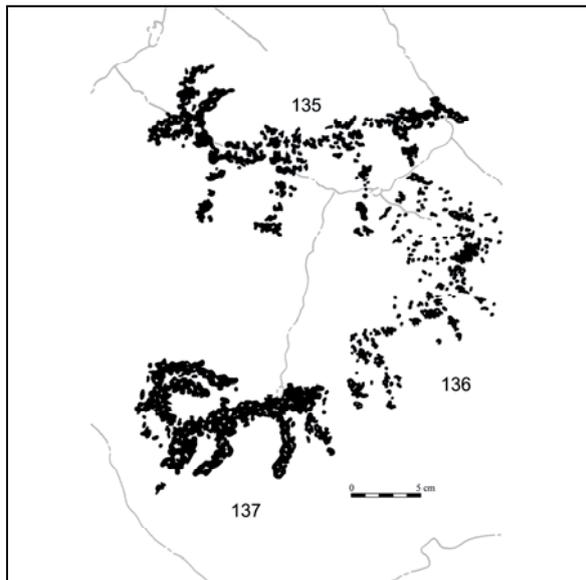
**Roche 64B (BSK)**

132. Indéterminé, superposé au n° 133.

133. Capriné.

**Roche 65 (BSK)**

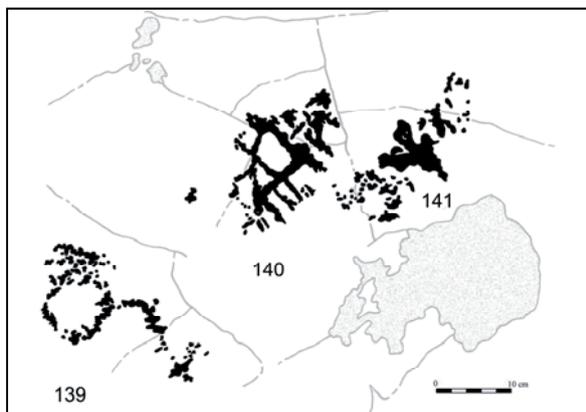
134. Indéterminé.

**Roche 66 (BSK)**

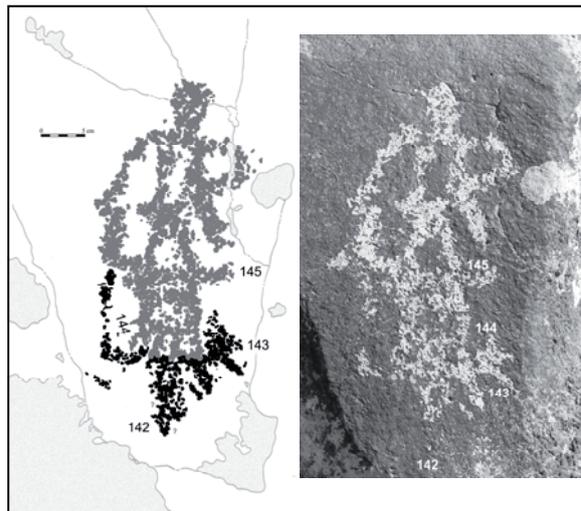
- 135. Capriné.
- 136. Quadrupède.
- 137. Capriné.

**Roche 67 (BSK)**

- 138. Bovin.

**Roche 68 (BSK)**

- 139. *Desert kite* fragmentaire.
- 140. Indéterminé.
- 141. Indéterminé.

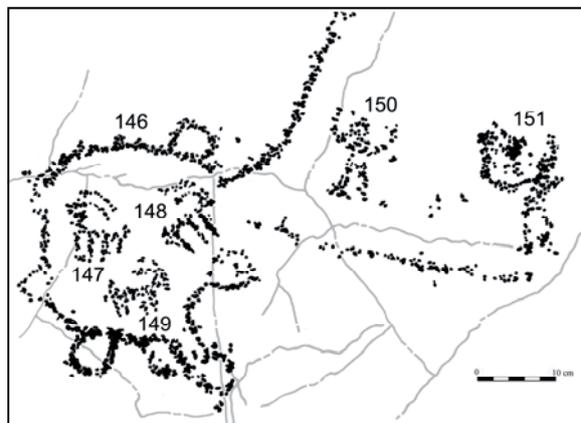
**Roche 69 (BSK)**

Phase I (patine brun foncé).

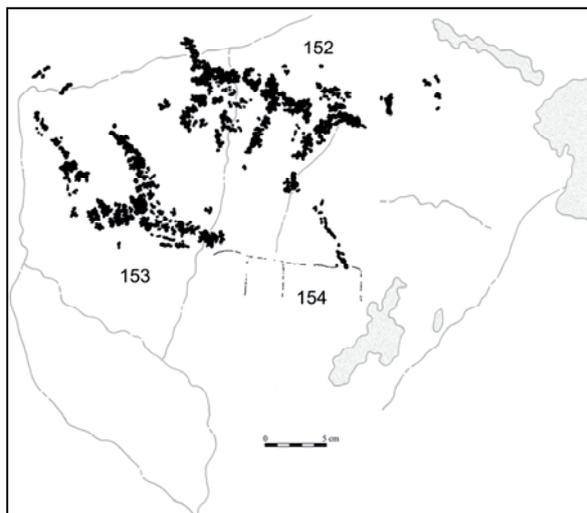
- 142. Indéterminé.
- 143. Quadrupède, profil droit.
- 144. Quadrupède, profil gauche.

Phase II (patine orange).

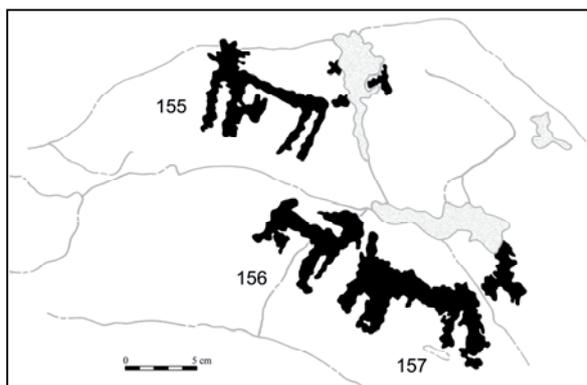
- 145. Divinité debout sur un capriné (en PG) qu'elle tient par une corne; tête irrégulière, buste en trapèze dont l'intérieur est réservé, bassin rempli, jambes courtes, bras droit baissé, main gauche à la taille vers le pommeau de l'épée qui pend au côté gauche; pieds en PD.

**Roche 70 (BSK)**

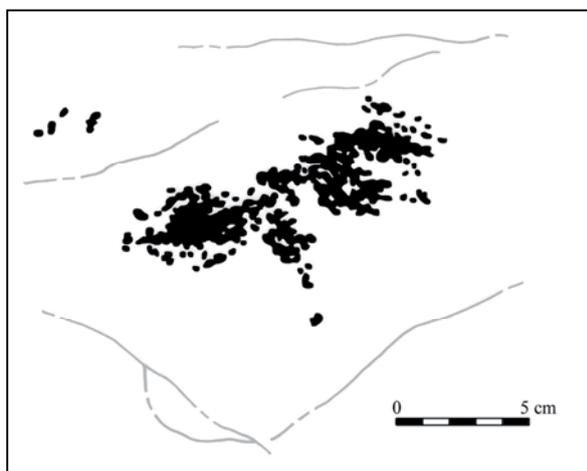
- 146. *Desert kite*, murs d'accès vers la droite, ouverts à 90°, enclos polygonal irrégulier, entrée à droite, 6 cellules.
- 147. Capriné, dans l'enclos.
- 148. Capriné, dans l'enclos.
- 149. Capriné, dans l'enclos.
- 150. Anthropomorphe, tête peu claire, cou peu clair, tronc court, bras courbes levés, jambe droite verticale, jambe gauche fléchie.
- 151. Anthropomorphe, tête irrégulière, cou long, tronc irrégulier, bras courbes levés, jambe droite verticale, jambe gauche fléchie, arme dans la main droite (?).

**Roche 71 (BSK)**

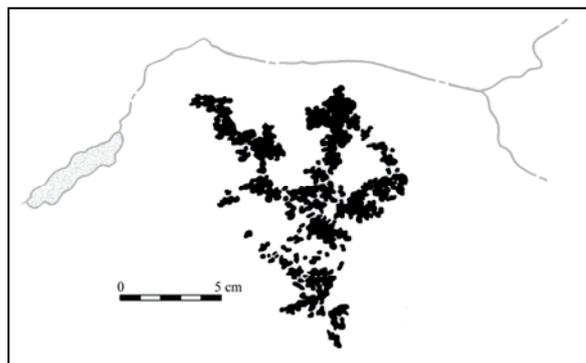
152. Quadrupède.
153. Indéterminé.
154. Indéterminé (incisé, peu visible).

**Roche 72 (BSK)**

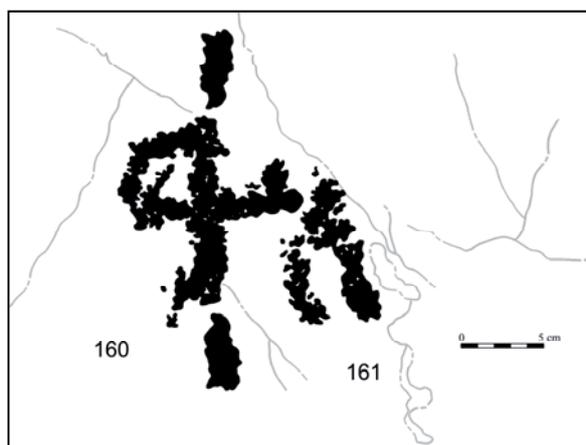
155. Capriné, la tête et les cornes sous le lichen.
156. Capriné.
157. Capriné.

**Roche 73 (BSK)**

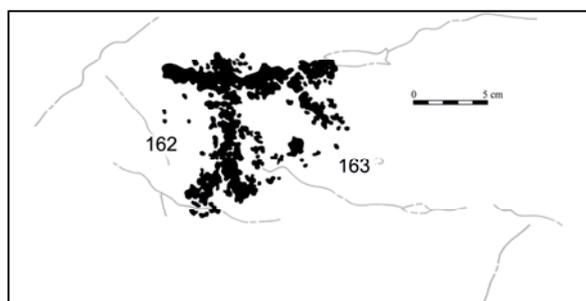
158. Indéterminé.

**Roche 74 (BSK)**

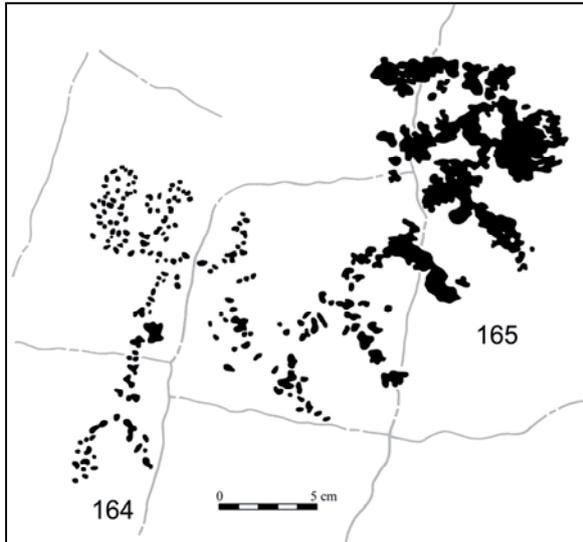
159. Anthropomorphe, tête polygonale (animale ?) déportée à gauche, cou long, tronc irrégulier interrompu, bras fléchis levés, jambes érodées, objet dans la main droite (?).

**Roche 75 (BSK)**

160. Anthropomorphe, tête animale, cou long, tronc incurvé (homme-oiseau ?), bras droit fléchi levé, bras gauche horizontal, jambes divergentes, objet dans la main droite, la main gauche paraît tenir la queue d'un capriné.
161. Indéterminé (arrière-train d'un capriné ?).

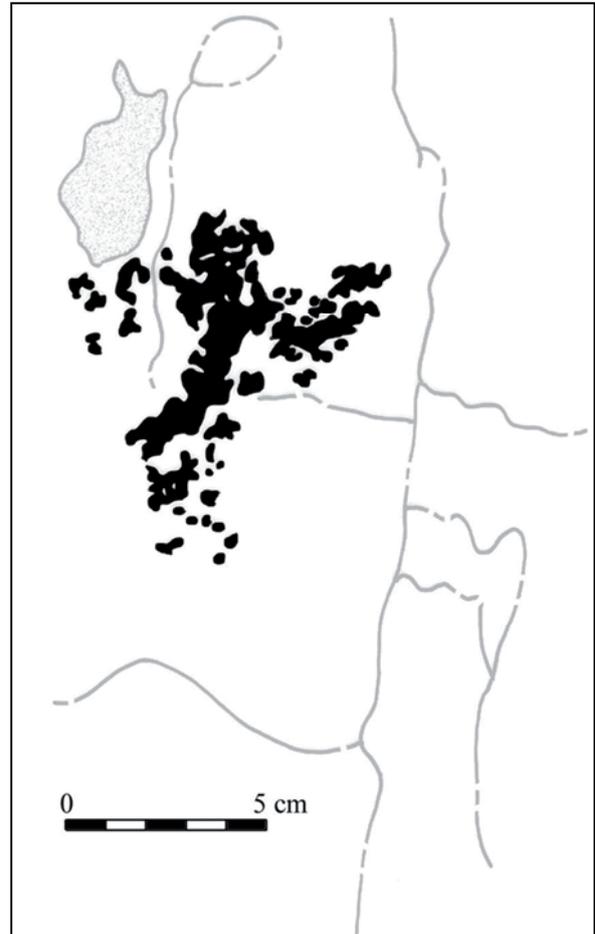
**Roche 76 (BSK)**

162. Anthropomorphe, tête irrégulière sur la ligne des épaules, pas de cou, tronc linéaire, bras horizontaux, jambes divergentes, pied droit en PG, pied gauche en PD, épée au côté gauche (?).
163. Indéterminé.



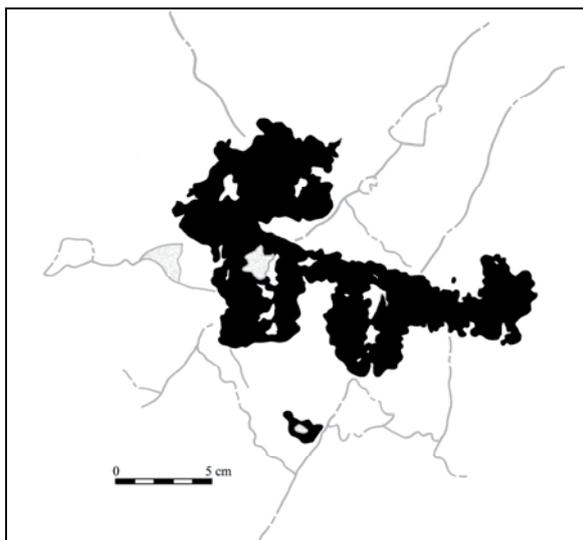
Roche 77 (BSK)

164. Anthropomorphe, tête polygonale, cou long, tronc linéaire, bras fléchis levés, jambe droite convexe, jambe gauche concave.
165. Capriné.



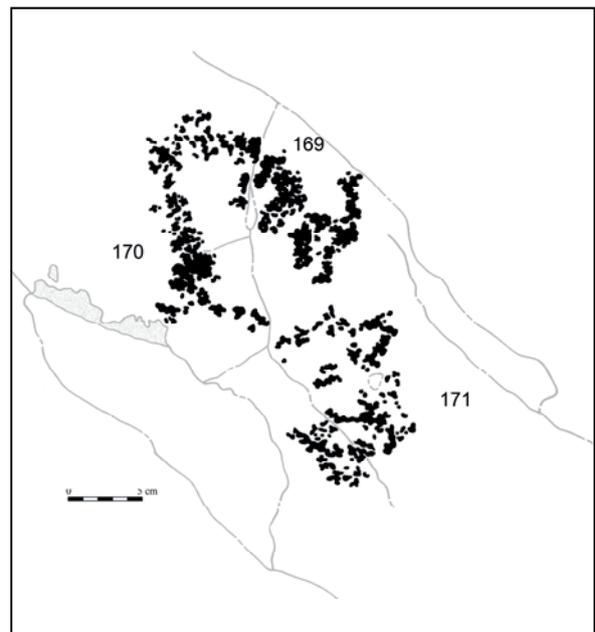
Roche 80 (BSK)

168. Indéterminé (anthropomorphe ?).



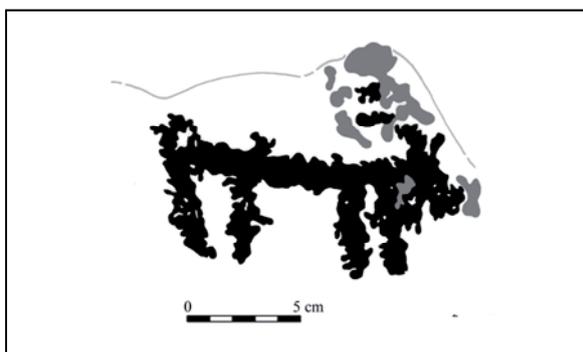
Roche 78 (BSK)

166. Capriné.



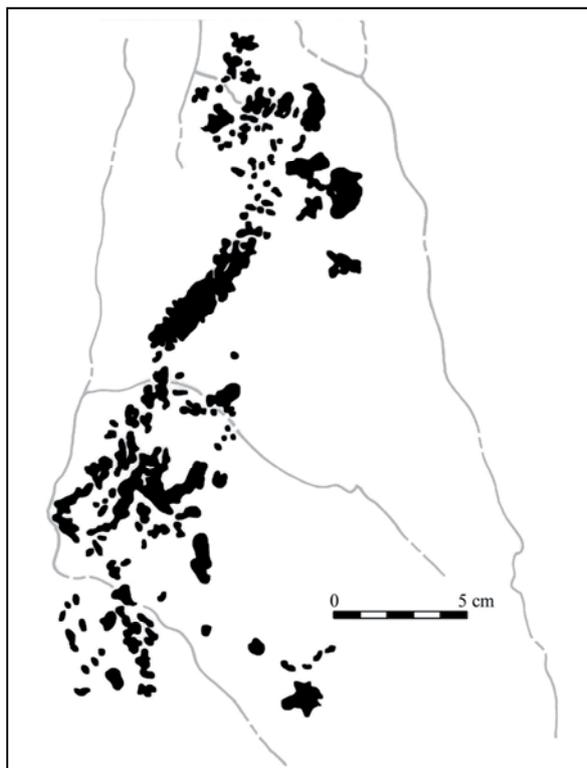
Roche 81 (BSK)

169. Quadrupède.
170. Indéterminé.
171. Indéterminé.

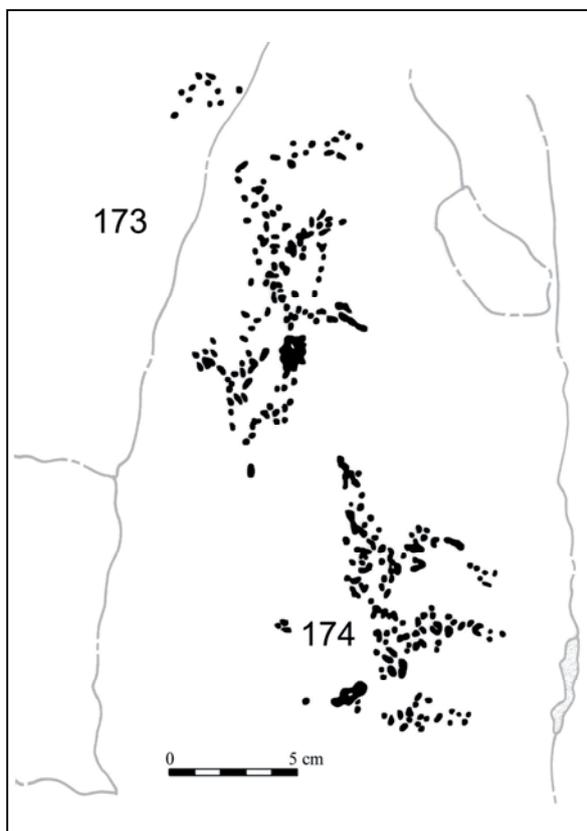


Roche 79 (BSK)

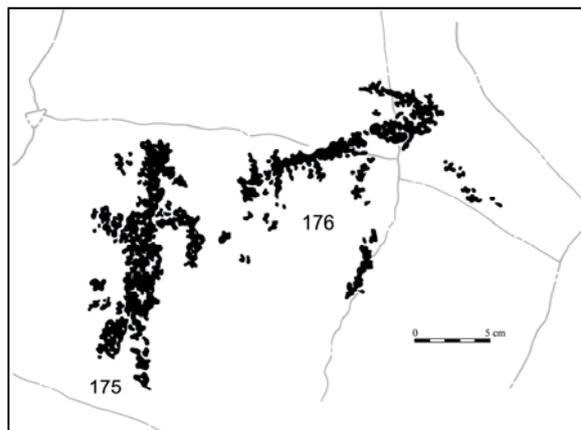
167. Capriné.



Roche 82 (BSK)
172. Indéterminé.

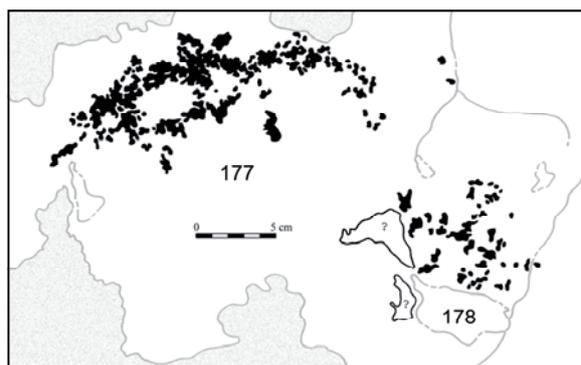


Roche 83 (BSK)
173. Indéterminé.
174. Indéterminé.



Roche 84 (BSK)

175. Anthropomorphe, tête animale, cou long, tronc linéaire, bras droit horizontal, bras gauche fléchi baissé, jambe droite oblique, jambe gauche fléchie.
176. Indéterminé (lion ?).



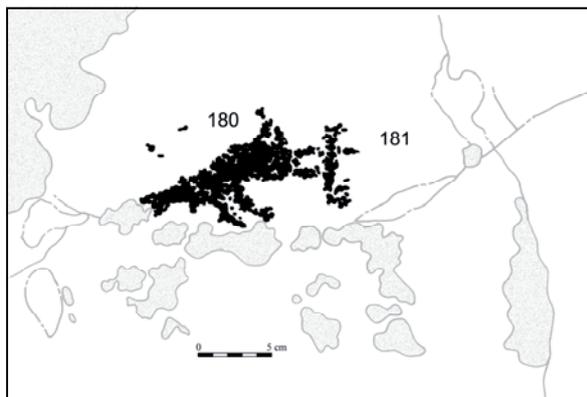
Roche 85 (BSK)

177. Indéterminé.
178. Indéterminé.

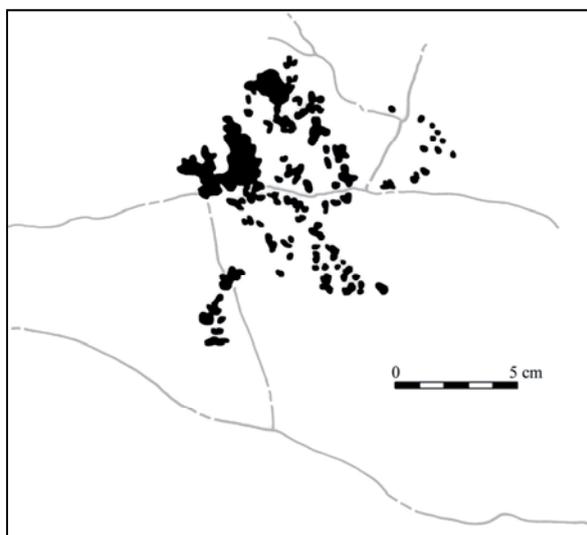


Roche 86 (BSK)

179. Capriné, tête et corps en un seul segment rectiligne sur lequel sont posées les cornes, la 4^e patte n'a pas été vue au relevé.



Roche 87 (BSK)
180. Féliné (lion).
181. Indéterminé.



Roche 88 (BSK)
182. Indéterminé.

6. THÉMATIQUE

6.1. Indéterminés, zoomorphes, anthropomorphes et inanimés

Un peu plus du tiers des figures individualisées se range dans la catégorie des figures indéterminées, les pourcentages locaux variant de 28 à 41 % selon la concentration envisagée (tab. 6). Ces dernières figures sont indéchiffrables, soit parce qu'il s'agit de taches de piquetage informes, soit parce qu'elles sont si érodées qu'elles ne sont plus lisibles, soit parce que le sujet figuré n'a pu être clairement identifié; quand cela était possible, nous avons émis des

suggestions qui sont reprises dans le catalogue (p. 51-114). Dans bien des cas, on entrevoit une des figures du répertoire usuel; seule la gravure 18 de Khishâm-1 Nord-1 invite à sortir du répertoire de Khishâm-1 et Bashkoy : il pourrait s'agir d'un bateau, un thème représenté ailleurs au Hemma (fig. 40).

Si l'on soustrait le nombre des figures « indéterminées » du total des gravures, il reste 433 gravures dotées de forme déterminée ou définissable. Ces dernières ont été réparties dans un premier temps en 21 sujets ou catégories thématiques. Dans le tableau 6, celles-ci ont été distribuées en trois classes : animaux, anthropomorphes et inanimés (y compris les végétaux).

Les animaux dominent l'inventaire ($n = 670$) avec 225 individus (33,58 % du total), suivis par, en ordre décroissant de fréquence, les caprinés (106 = 15,821 %), les quadrupèdes qui n'ont pu être autrement déterminés (75 = 11,94 %), les félinés (19 = 2,84 %) et les bovins (14 = 2,09 %). Les autres catégories (canidé, cerf, équidé, scorpion) représentent chacune moins de 1% du total.

Les figures anthropomorphes comportent 159 items (23,73 %). Elles se répartissent en anthropomorphes simples (146 = 22,686 %), cavaliers (6 = 1,045 %), divinités debout sur un animal (3) et hommes-scorpions (3).

Les autres gravures (50 = 7,463 %) comportent en majorité les *desert kites* (18 = 2,686 %), suivis par les traits rectilignes (10 = 1,493 %) et les inscriptions arabes (9 = 1,343 %), auxquels s'ajoutent des enclos (5), scalariformes (2) et végétaux (2), un étendard, une roue et un cercle entouré de ponctuations. Cette première identification des sujets sera détaillée ci-dessous pour en donner une idée plus précise.

Notons au passage que les fréquences des sujets individuels figurés laissent la

	Catégories	KH1-Sud n =	KH1-N1- 2 n =	KH1-N3 n =	BSK n =	Total N = 670
1	Bovin	5	1	4	4	14
2	Canidé	1	1	1	1	4
3	Capriné	28	22	29	27	106
4	Cerf	1	-	-	1	2
5	Équidé	3	-	1	-	4
6	Féliné	4	3	1	11	19
7	Quadrupède	33	11	11	20	75
8	Scorpion	-	-	1	-	1
	<i>Total animaux</i>	75	38	48	64	225 (33,582 %)
9	Anthropomorphe	44	20	40	42	146
10	Cavalier	2	1	2	1	6
11	Divinité/animal	-	-	1	2	3
12	Homme- scorpion	2	-	-	2	4
	<i>Total anthrop.</i>	48	21	43	47	159 (23,731 %)
13	Cercle et ponctuations	1	-	-	-	1
14	<i>Desert-kite</i>	7	6	3	2	18
15	Enclos	1	2	2	-	5
16	Étendard	1	-	-	-	1
17	roue (char)	1	-	-	-	1
18	Scalariforme	-	2	-	-	2
19	Végétal	2	-	-	-	2
20	Trait rectiligne	4	1	4	1	10
21	Inscription arabe	5	1	2	1	9
	<i>Total inanimés</i>	22	12	11	4	49 (7,313 %)
22	Indéterminé	69 (32,243 %)	28 (28,283 %)	73 (41,714 %)	67 (36,813 %)	237 (35,373 %)
Total		214	99	175	182	670

Tab. 6 - Kishâm-1 et Bashkoy : fréquence des sujets individuels par concentration d'art rupestre.

même impression d'unité que la fréquence des roches et panneaux gravés par concentration : l'homogénéité relative de leur distribution dans les quatre concentrations suggère qu'il s'agit de sites globalement fréquentés par des communautés pour lesquelles

l'art rupestre était sous-tendu par les mêmes intentions et sans doute au cours des mêmes périodes qui, d'ailleurs, restent à déterminer. Nous sommes donc fondés à aborder ces quatre concentrations comme un seul ensemble.

6.2. Les catégories thématiques (tab. 6)

a. Animaux (par ordre alphabétique)

Les **bovins** possèdent des cornes arquées symétriquement l'une vers l'autre et une longue queue pendante. Les rares exemplaires trouvés à Khishâm-1 et Bashkoy semblent tous appartenir à la sous-espèce *Bos taurus taurus*, la vache domestique d'Europe. *Bos taurus indicus*, le zébu, bien reconnaissable à la bosse grasseuse qui surmonte les pattes avant et à l'extrémité de ses cornes recourbée vers l'avant, abondamment représenté sur les façades méridionale et occidentale du Hemma (fig. 32) est ici absent. La représentation du taureau sauvage (réel ou mythique) peut être envisagée, dans la mesure où un bovin a été représenté à l'intérieur d'un *desert kite* (KH1 N1-32); il reste que nous ignorons si le monument figuré ici est utilisé en tant que piège de chasse ou comme simple enclos.

Les **canidés** peuvent être identifiés grâce à leur queue en panache, à leur museau plus allongé et pointu que celui des félins et à leurs oreilles dressées et souvent pointues. Il s'agit en général de chiens domestiques. Le renard est le seul canidé sauvage identifié (KH1 N1-33) : il se reconnaît à ses oreilles pointues, ses pattes courtes et sa longue queue épaisse. Le loup ou le chacal, sont parfois identifiables ailleurs, par exemple à Khishâm-2, eu égard au contexte narratif de la représentation, par exemple une chasse à la lance (fig. 93). Toutefois, une telle identification exige la plus grande prudence étant donné la grande variabilité que montrent les représentations de lion, dans l'art urbain comme dans l'art rupestre du Hemma.

Les **caprinés** sont des quadrupèdes munis de cornes assez longues, généralement recourbées vers l'arrière et d'une tête assez allongée au museau arrondi ainsi que d'une petite queue redressée. Cette catégorie pose un problème d'identification. En effet, la plupart de ces animaux à grandes cornes

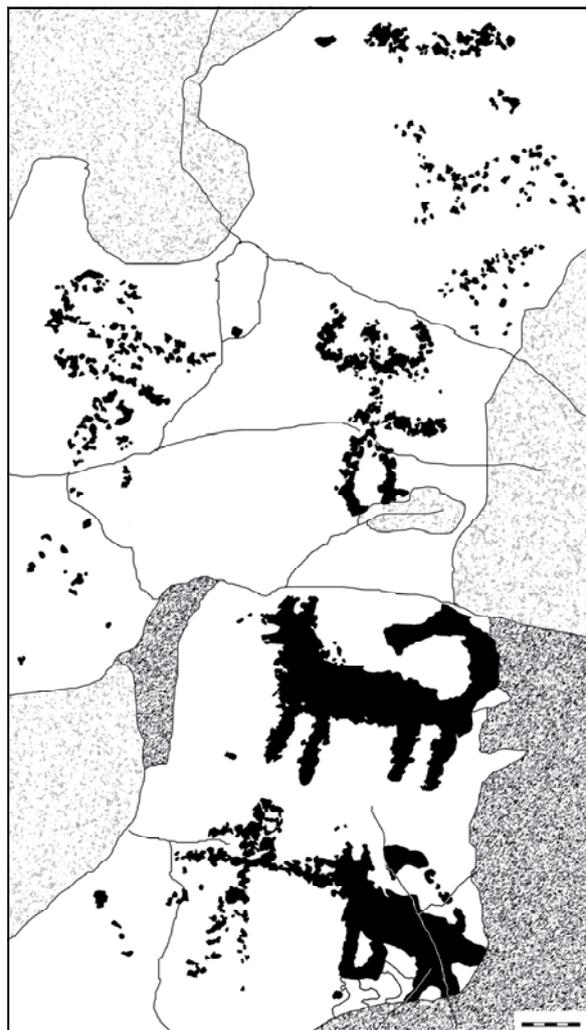


Fig. 93 - Khishâm-2, roche 35. Scène de chasse à la lance; il semble que l'animal soit un grand canidé plutôt qu'un lion. Relevé Vinciane Picalause.

figurés sur les roches du Hemma, comme dans tout l'art rupestre du Proche-Orient, paraissent relever du genre *Capra ibex* et sont généralement désignés dans la littérature sous le nom de « bouquetins », raison pour laquelle nous leur avons conservé le nom générique de « capriné ». Or, il semble que de tels animaux n'aient jamais été présents en Djézireh syrienne —leurs ossements manquent dans la documentation archéologique—, alors que les gazelles (antilopinés) y furent abondantes jusque dans la première moitié du XX^e siècle. Malgré cela, des milliers de figures de « bouquetin » ornent les roches du Hemma, tantôt isolées, tantôt impliquées dans des scènes cynégétiques ou religieuses. Qu'en

conclure, sinon qu'il s'agit de représentations conventionnelles et traditionnelles centrées sur les animaux à grandes cornes et que, si ces gravures renvoient malgré tout à une réalité locale, les « bouquetins » valent ici pour des gazelles. Les véritables représentations de gazelles aux cornes en lyre sont rares au Hemma. Au contraire, on distingue quelques représentations de chèvres sauvages ou domestiques, par exemple en KH1 S-41.

Par ailleurs, l'absence du mouton dans l'inventaire ne laisse pas d'étonner. Pour autant que nous sachions, il n'en existe, dans tout l'art gravé du Hemma, qu'une seule représentation découverte à Abou Tina où l'on voit des moutons à queue grasse, accompagnés d'un lion et d'un sanglier, écouter un joueur de flûte (fig. 94). Or, les sources archéologiques et textuelles montrent que le mouton devait être abondamment consommé dans la vie quotidienne et constituait un des principaux animaux sacrifiés. Il est d'ailleurs abondamment représenté sur les cylindres sceaux depuis le 3^e millénaire. Cette discordance qui oppose arts urbains et arts rupestres s'explique peut-être en partie par le fait que, dans les idéologies qui sont à la source de l'art urbain, le roi est pensé comme le berger de son peuple, une métaphore qui ne semble guère avoir touché les graveurs du Hemma. Par ailleurs, le mouton est également peu présent dans les mythologies mésopotamiennes, ce qui montre un faible investissement symbolique dans d'autres domaines que celui de la soumission, de l'alimentation et du sacrifice. Il semble donc que les occupants et visiteurs du Hemma, surtout préoccupés de la faune sauvage et d'activités humaines à forte charge symbolique ou émotionnelle, n'aient pas considéré cet animal comme bon à penser ou à représenter.

Les cerfs ne se distinguent des autres quadrupèdes que par leurs cornes ramifiées, se développant en hauteur et leur queue courte relevée. Le cerf est le seul cervidé identifiable dans l'art du Hemma (BSK-44).



Fig. 94 - Abou Tina : le personnage joue de la flûte; l'arc, la flèche et le carquois qu'il semble porter sur l'épaule suggèrent qu'il s'agit non seulement d'un berger mais aussi d'un chasseur. Un objet (siège ? support ?) posé derrière lui passe entre ses jambes. Il est entouré d'animaux sauvages (sanglier à gauche, probablement lion à droite) et domestiques (au centre). Ces derniers sont les seules représentations de moutons connues au Hemma (ATN-08_0781).

Les équidés se caractérisent par la longueur du cou, de la tête et de la queue ainsi que par la présence d'oreilles. Il s'agit de chevaux, isolés ou montés (par exemple KH1 S-30A, KH1 N3-76, BSK 39). On trouve ailleurs quelques rares ânes, identifiables à leurs longues oreilles, par exemple à Hlewa, (fig. 95). L'onagre, pourvu d'un pompon à l'extrémité de la queue, paraît absent.

Les félidés possèdent une longue queue soit dressée au-dessus du corps soit pendante avec l'extrémité recourbée vers le haut et légèrement arrondie. La tête, souvent large et au mufler arrondi, est généralement surmontée de deux petites oreilles rondes. La gueule peut être ouverte. Seul le lion mâle se reconnaît éventuellement à sa crinière et au pompon du bout de sa queue. Vu les simplifications imposées par la représentation rupestre, le léopard, également présent dans la région, ne se distingue pas de la lionne. Nous avons donc conservé la dénomination de la famille pour ces animaux.

Les quadrupèdes regroupent tous les animaux reconnaissables à la présence de quatre pattes, mais dont les représentations sont



Fig. 95 - Hlewa : une des rares représentations d'âne dont nous disposons, probablement du 1^{er} millénaire avant notre ère, à en juger par le corps de l'animal laissé en réserve et l'allure générale de la composition (HLW-06_277).

trop imprécises ou trop endommagées pour qu'on puisse pousser plus loin l'identification.

Les scorpions sont représentés par un corps rectiligne ou s'élargissant vers l'avant, leur queue recourbée munie d'un aiguillon et leurs pinces. La présence de la tête et des pattes est facultative (KH1 N3-14).

Les dromadaires, dont la présence à KH1 Sud, roches 24 et 84 n'est qu'une éventualité, ne sont pas repris dans la liste des sujets.

b. Anthropomorphes

Les figures anthropomorphes sont reconnues à la présence des éléments principaux du corps humain : tête, tronc, bras et jambes. Le cou et les pieds sont facultatifs. Les mains sont rares de même que le détail des doigts (BSK-17). Le sexe masculin est rarement représenté. Aucune figure de Khishâm-1 ou de Bashkoy n'est identifiable comme féminine. Même dans les autres régions du Hemma, la représentation du corps féminin est exceptionnelle : « déesse nue » (fig. 33) ou scènes érotiques (fig. 53).

Les proportions exactes de l'anatomie humaine ne sont pas nécessairement respectées et le tracé ne rend généralement pas le modelé du corps. La tête est fréquemment ronde et plus ou moins bien proportionnée par rapport au corps. D'autres fois, étirée latéralement, elle occupe le sommet d'un cou démesurément long. Les figures humaines sont généralement dépourvues de détails internes, mais dans certains cas on observe des accessoires vestimentaires (pagne, robe, couvre-chef). Ces figures se présentent le plus souvent debout, de face ou de profil, jambes écartées. En attitude statique, elles peuvent avoir les bras simplement levés et fléchis vers le haut, dans la position dite de « l'orant », ou tenir une arme ou un autre objet (bâton, hache, épée, épée courbe, lance, arc, massue, foudre). Du fait du caractère schématique des représentations, il est fréquent que ces objets ne soient pas identifiables. D'autres figures, en attitude dynamique, sont impliquées dans une activité telle que le maniement d'une arme de chasse ou de guerre ou le « toucher » d'un animal. Il est difficile de préciser ce dernier terme : il peut s'agir de « toucher », au sens strict, de maintenir, ou de capturer.

Leurs attributs suggèrent d'identifier quelques-unes des figures anthropomorphes étudiées comme des divinités. À KH1 Sud, roche 14, un individu paraît tenir un foudre de la main droite et une massue de la main gauche, ce qui l'identifie à un dieu de l'Orage. À KH1 Sud, roche 22, un individu (probablement une divinité) tient une massue de la main droite et une épée courbe de la main gauche. Une troisième figure de Khishâm-1 Sud (roche 53), tient un objet allongé verticalement (sceptre ?) de la main droite et une hache de la main gauche; cet équipement est complété par un oiseau posé sur sa tête. La comparaison avec un relief de Hatra daté vers 150 de notre ère (fig. 96-97) suggère d'identifier cette figure à un Héraklès-Nergal, d'époque séleucide ou arsacide (Colledge 1967 : 159, fig. 46; Christides 1982). À KH1 Nord-3, roche 22, l'individu qui tient un foudre de la main

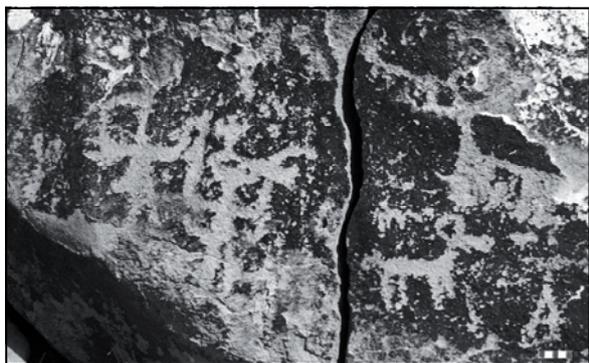


Fig. 96 - Khishâm-1 Sud, roche 53. Le couple divin identifié à Héraklès-Nergal et sa parèdre (à gauche). La figure principale, aux yeux en réserve, porte un oiseau sur la tête; elle tient un objet indéterminé (sceptre, massue ?) de la main droite et une hache de la main gauche.

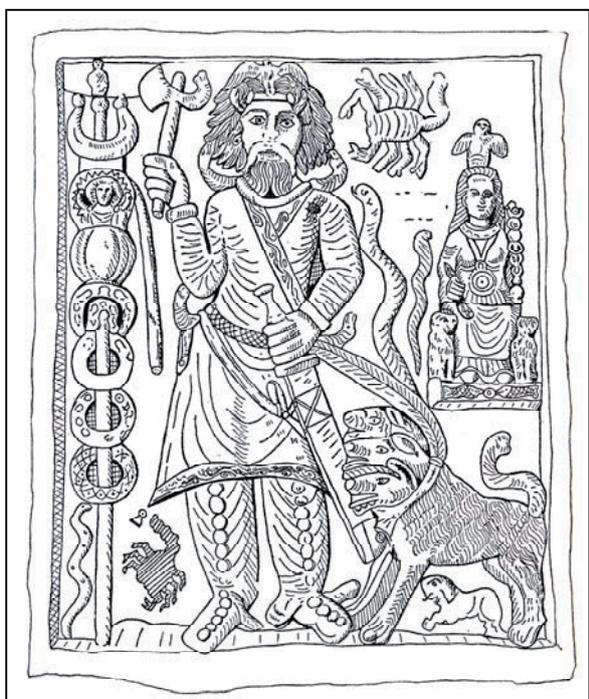


Fig. 97 - Ce relief de Hatra, montre un Héraklès-Nergal portant un oiseau sur la tête et tenant une hache de la main gauche. De la main droite, il tient le pommeau de son épée et la laisse du Cerbère. Sa parèdre porte également un oiseau sur la tête. Vers 150 de notre ère (d'après Colledge 1967 : 159, fig. 46).

droite et porte la main gauche à la poignée de l'épée suspendue à sa ceinture pourrait également être un dieu de l'Orage. Le personnage aux bras fléchis levés et aux grandes mains de Bashkoy (roche 17) pourrait également être une divinité; en effet, un tel personnage est représenté à une quinzaine

d'exemplaires sur les façades sud et ouest du plateau, avec l'accent mis sur les mains de manière qu'on ne puisse douter qu'il s'agit d'un personnage exceptionnel (voir par exemple le dieu de l'Orage de la figure 32). Il existe peut-être d'autres figures divines que nous ne pouvons reconnaître de manière certaine : ces figures tiennent dans une main ou dans chaque main des objets que nous ne pouvons identifier (voir par exemple Bashkoy, roches 30 et 45).

Quelques figures peuvent être interprétées comme des démons (tab. 7). La plupart possèdent un corps humain surmonté d'une tête animale (d'oiseau ou de mammifère), déportée à droite ou à gauche, et surmontant un long cou. Des compléments d'information peuvent être fournis par un œil en réserve et des oreilles animales. Le tronc peut également présenter des particularités originales. En KH1 Sud, roche 68 (187), le tronc s'achève en pointe sur la ligne horizontale du bassin. En BSK-30, la gravure 59 montre des bras humains mais un tronc et des pattes d'oiseau. En KH1 N1-18 (gravure 27), le tronc manque et la ligne des épaules repose presque directement sur le sommet des jambes. Le tronc peut aussi être divisé horizontalement en deux parties : KH1 N3-51 (gravure 101), BSK-19B (gravure 38 : fig. 98). Cette dernière figure est ambiguë : le tronc cambré et l'arrière train proéminent évoquent un homme-oiseau. Une roche d'Abou Tina offre un autre exemple d'homme-oiseau (fig. 99). Des anthropomorphes à tête animale se retrouvent dans l'ensemble du Hemma. Les êtres à tête d'oiseau sont présents à une vingtaine d'exemplaires, les autres, à tête de lion, de capriné, de canidé, de bovin ou d'animal non identifiable le sont plus de cinquante fois.

Six figures anthropomorphes sont représentées montant un cheval (KH1 S-18 et 61, KH1 N1-12, KH1 N3-12 et 76, BSK-39). Bien qu'il s'agisse de l'association d'un homme et d'un animal, celle-ci consiste en une seule et même figure gravée.

Lieu	Roche n°	N° gravure	Tête	Tête déportée	Cou	Forme du cou	Oeil	Oreilles	Bec/mufle
KH1 S	25	64	animale	G	long	droit	+	+	mufle
KH1 S	30B	85	animale	D	long	droit	-	-	?
KH1 S	50	128	animale	D	long	courbe	+	-	bec
KH1 S	68	187	animale	D	long	droit	-	-	mufle/ bec ?
KH1 N1	18	27	animale	D	long	droit	+	-	mufle
KH1 N1	35	75	animale	G	long	courbe	+	-	mufle
KH1 N3	51	101	animale	D	long	courbe	-	-	bec ?
KH1 N3	66	139	animale	D	long	droit	-	+	mufle
KH1 N3	71	147	animale	D	long	droit	-	-	bec ?
BSK	13	23	animale ?	-	non	-	-	-	?
BSK	19B	38	animale ?		long	courbe	-	-	corps d'oi- seau ?
BSK	30	59	animale	D	long	droit	+	non	bec
BSK	74	159	animale ?	G	long	sinueux	-	-	mufle ?
BSK	84	175	animale ?	D	long	courbe	-	+	bec

Tab. 7 - Les figures anthropomorphes à tête animale.

Quelques divinités ont pu être identifiées comme telles parce que la figure anthropomorphe se tient debout sur le dos d'un animal, conformément à une des conventions reconnues dans tout l'art proche-oriental (KH1 N3-48, BSK- 52 et 69). Par ailleurs, ce type de représentation est présent à environ 120 exemplaires dans le reste de l'art du Hemma.

Les hommes scorpions, bien connus dans l'art urbain, sont peu nombreux. Ils

sont dépourvus de jambes et leur tronc se termine dans le bas par une courbe. Les pattes ne sont pas représentées. Ils se caractérisent encore par leur position verticale sur la roche. Ils sont présents en quatre exemplaires (KH1 S-6, KH1 S-19 et BSK-30).

c. Inanimés

Le cercle entouré de ponctuations n'apparaît qu'une seule fois dans l'art du Hemma, à KH1 Sud, roche 8 (fig. 100). Cette

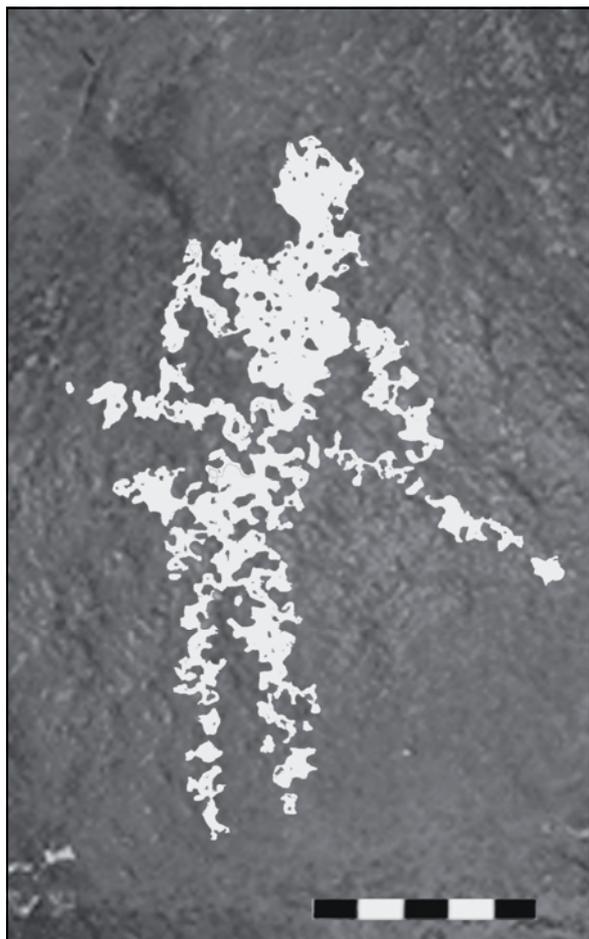


Fig. 98 - Bashkoy, roche 19 : le corps de ce chasseur suggère un homme-oiseau.



Fig. 99 - Abou Tina : homme-oiseau (ATN-07_0251).

figure qui se trouve sur la partie gauche de la roche, n'a pas été vue lors des campagnes de relevé. Il pourrait s'agir d'un symbole astral : soleil entouré d'étoiles ?

Les *desert kites* sont présents en 18 exemplaires (tab. 8). Lorsque sa forme peut-être déterminée, l'enclos est circulaire (3), semi-elliptique (1), rectangulaire (4) ou polygonal (4). Sept exemplaires montrent des animaux à l'intérieur de l'enclos. Dans les 6 cas où l'animal peut être identifié, il s'agit de caprinés; dans le cas de KH1 S-15C, la petite queue relevée suggère qu'il s'agit aussi d'un capriné. Dans le cas de Khishâm-1 Sud, roche 56, la roche dièdre est utilisée comme un paysage naturel : murs d'accès du côté nord, enclos du côté sud (fig. 101). L'enclos exploite la plus grande surface possible de la face rocheuse occupée; comme c'est fréquemment le cas dans la réalité, il est séparé des murs d'accès par une légère crête, de manière à ce que les animaux rabattus vers l'entrée ne voient pas ce qui les attend.

Des cinq enclos, l'un est polygonal (KH1 N1-25B; fig. 102) et deux sont rectangulaires (KH1 N3-13B et KH1 N3-32). Les deux autres (KH1 S23 et KH1 N1-43) sont trop fragmentaires pour que leur forme puisse être déterminée.

L'unique exemplaire local de l'étendard de dieu Lune, Sîn (KH1 S-1), est constitué d'une hampe surmontée d'un croissant de lune tournant sa concavité vers le haut et duquel pendent deux glands ou clochettes. Il occupe une position isolée au centre d'une surface assez grande, comme c'est



Fig. 100 - Khishâm-1 Sud, roche 08. Ce cercle entouré de ponctuations n'a pas été vu lors du relevé de la roche. Probablement un symbole astral.

Lieu	Roche n°	N° gravure	Forme de l'enclos	Figures associées
KH1 S	15B	27	partiel, circulaire	-
KH1 S	15C	28	partiel, circulaire	quadrupède (capriné?)
KH1 S	20	51	partiel, rectangulaire	-
KH1 S	56	160	semi-elliptique	1 capriné
KH1 S	61	174	partiel, polygonal	-
KH1 S	72	191	partiel, polygonal	-
KH1 S	75	195	partiel, rectangulaire	-
KH1 N1	16	24	partiel, rectangulaire	-
KH1 N1	20	29	circulaire	-
KH1 N1	31	61	non déterminé	1 capriné + 1 quadrupède
KH1 N1	32	64	non déterminé	bovin
KH1 N2	38	83	non déterminé	1 capriné à l'extérieur
KH1 N1	40	85	non déterminé	-
KH1 N3	8	15	partiel, polygonal	1 capriné
KH1 N3	25	47	rectangulaire	-
KH1 N3	36	65	circulaire	-
BSK	68	139	non déterminé	?
BSK	70	146	polygonal	3 caprinés + 2 anthropomorphes entre les murs d'accès

Tab. 8 - Distribution des représentations de *desert kites*, y compris la forme de l'enclos et la présence d'animaux à l'intérieur.



Fig. 101 - Khishâm-1 Sud, roche 56 : le *desert kite* est installé sur une roche dièdre à la manière dont les monuments réels le sont dans le paysage.



Fig. 102 - Khishâm-1 Nord-1, roche 25B. L'enclos, fragmentaire, n'a pas été vu lors du relevé.

aussi le cas à Kefra (fig. 103) et à 'Ain al Abed (fig. 104).

La roue (KH1 S26) n'est présente ici qu'en un seul exemplaire. La comparaison montre que l'association 'roue + animal' est un raccourci pour la représentation d'un char, dont ni la caisse, ni le mode d'attelage ne sont figurés. Le cas se présente près de vingt fois parmi les représentations de char du Hemma (fig. 105).

Les figures en échelle (scalariformes) présentes dans tout le Hemma (fig. 65), n'apparaissent ici que sur deux roches (KH1 N1-34, KH1 N1-25C).



Fig. 103 - Kefra, roche J22. Étendard du dieu-Lune de Harran isolé sur une roche. Relevé Serge Lemaître.



Fig. 104 - 'Ain al-Abed, roche 117. Étendard du dieu-Lune de Harran isolé au centre de la roche (AAA-04_117).

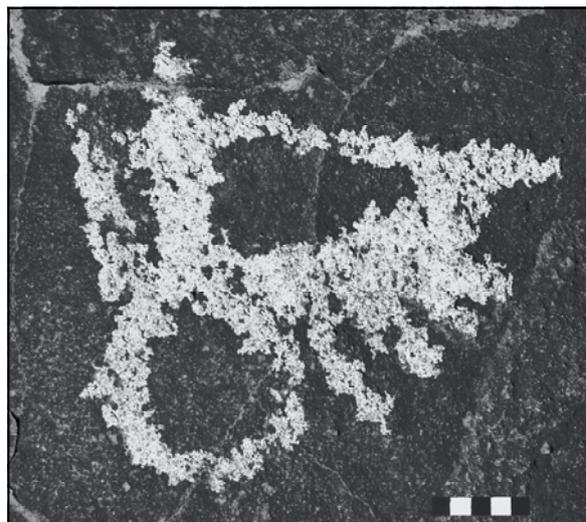


Fig. 105 - Amm er-Gubba. Char à deux roues pleines tiré par un quadrupède, transportant un cocher et, semble-t-il, un passager. Ni la caisse, ni le timon ne sont représentés (AMG-07_0640).

Les deux représentations de végétaux dont nous disposons (KH1 S-12, KH S-37B) semblent être, la première un épineux, la seconde un palmier. Il s'agit de deux cas uniques dans l'art du Hemma. Dans tous les autres cas, il s'agit soit d'*arbres de vie*, soit de conifères stylisés (fig. 106 & 107).

Les courts traits rectilignes, bien qu'ils ne représentent rien d'identifiable, nous ont semblé suffisamment récurrents pour que nous puissions supposer leur tracé intentionnel.

Neuf inscriptions arabes complètent l'inventaire. Celles de Kh1 N3-10 paraît



Fig. 106 - 'Eb n-Naga-1. Un capriné broute un arbuste (EBN-05_1894).



Fig. 107 - Abou Tina. Une figure anthropomorphe (endommagée au centre) semble couper les branches d'un conifère (ATN-08_1332).

ancienne à en juger par le piquetage profond et la patine, sans que nous puissions autrement préciser. Les autres sont toutes récentes.

6.3. Les interactions et scénographies

a. Définitions

Les associations de figures sur une même roche peuvent avoir plusieurs sens. Elles peuvent être simplement *co-présentes*, appartenant ou non à la même catégorie thématique, être synchrones ou diachrones. Aucun indice (thématique, stylistique ou spatial) ne suggère que le groupement soit intentionnel.

Plusieurs gravures peuvent également être groupées : un ou plusieurs indices (thématiques, stylistiques ou spatiaux) suggèrent que le groupement est intentionnel et que le tout est donc autre chose que la somme de ses parties. Comme dans le cas précédent, les figures peuvent être synchrones ou diachrones. Les figures groupées ne sont impliquées dans aucune activité particulière (ex. KH1-S40 : des figures de capriné, probablement réalisées de la même main, sont rassemblées sur une surface rocheuse).

Enfin des figures peuvent interagir : synchrones ou diachrones, elles paraissent impliquées dans une action qui les concernent toutes (ex. : un lancier frappe un lion). Lorsqu'elle n'est pas immédiate, la reconnaissance des interactions est basée sur la reconnaissance intuitive ou bien, dans certains cas, sur la connaissance de l'iconographie proche-orientale en général. Il est indéniable que l'identification peut impliquer une certaine part de subjectivité.

b. Khishâm-1 Sud

À Khishâm-1 Sud, 54 panneaux gravés sur 96 ne portent qu'une seule figure; 33 portent plus d'une figure, sans que nous puissions donner un sens précis au groupement, tandis que 9 seulement montrent une interaction identifiable.

Associations

- KH1 S-08 : deux caprinés parallèles et de la même main;
- KH1 S-30A : groupe de différents animaux, certainement intentionnel;
- KH1 S-40 : série 4 caprinés; la position horizontale de la roche a permis une mise en place multidirectionnelle;
- KH1 S-42 : association de 2 figures anthropomorphes de style apparenté;
- KH1 S-57 : association de 2 anthropomorphes.
- Les autres associations n'appellent pas de remarque particulière.

Interactions identifiées

- KH1 S-15C et KH1 S-56 : animal dans l'enclos d'un *desert kite*;
- KH1 S-23 : capriné dans un enclos;
- KH1 S-17 : anthropomorphe soulevant un capriné à bout de bras; cette attitude est bien attestée par d'autres gravures du Hemma (fig. 108); il en va peut-être de même en KH1-S63 (182) et KH1-N3-06 (9) où l'une des pattes de l'animal paraît tenue d'un seul bras; ce genre de scène apparaît aussi à Khishâm-2 (fig. 109 à droite),

KH1 Sud	figure isolée	figures associées	figures en interaction
	02, 03, 04, 05, 07, 09, 10, 11, 14, 15A, 16, 18, 20, 22, 27, 28A, 29, 31, 36, 37B, 38, 42, 43, 45, 48, 49, 51A, 54, 55, 58, 59B, 60, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86	01, 06, 08, 12, 13, 15B, 17, 19, 21, 24, 25, 28B, 30A, 32, 33, 34, 35, 37A, 39, 40, 41, 44, 46, 47, 50, 52, 57, 59A, 61, 63, 75B, 76, 79, 87, 88	15C, 17, 23, 26, 30B, 50, 51B, 53, 56
Total : 96 panneaux	54 (56 %)	33 (34 %)	9 (9 %)

Tab. 9 - Khishâm-1 Sud : panneaux à figures isolées, associées et en interaction.



Fig. 108 - 'Eb n-Naga-1. Le personnage de gauche paraît soulever un capriné à bout de bras; l'action de celui de droite, réalisé dans un piquetage différent, n'est pas claire (EBN-05_598).



Fig. 109 - Khishâm-2, roche B87A. À l'extrême droite, un individu paraît soulever un capriné à bout de bras. Relevé Vinciane Picalause.

ainsi qu'à al-Harbawi (HRB-06_0448, HRB-06_0586), 'Eb n-Naga-1 (EBN1-05_0598), Kon Attar (KAT-05_0149, KAT-06_0552);

- KH1 S-26 : scène complexe; d'une part, une figure anthropomorphe aux bras écartés se tient entre deux objets verticaux plus, à droite, une tête de vache; ce premier ensemble est associé au groupe roue + capriné qui représente probablement un char (*cf. supra* 6.2 n° 17); l'ensemble pourrait représenter une cérémonie;
- le panneau 30B montre un démon à tête animale devant un bovin; cette scène s'apparente par le style et le contenu à des scènes religieuses découvertes à Mensef (fig. 38 et 110);
- KH1 S-50 : malgré la multiplicité des figures ne montre qu'une scène nettement identifiable : une chasse au lion par un homme armé d'une lance occupe le centre de la composition; de telles scènes abondent dans l'art du Hemma (voir par exemple la figure 26); l'originalité de celle-ci tient dans la position oblique de la lance; KH1 N1-13 (19, *capriné*) et BSK-19 (38, animal non visible) appartiennent



Fig. 110 - Mensef. Le personnage central tient de la main gauche une corne du bovin, l'autre en « touche » le mufle. Le trait qui semble joindre les deux bras correspond à une écaillure de la roche (MSF-06_066).



Fig. 111 - Abou Tina. Un lion poursuit un capriné (ATN-08_0316).



Fig. 112 - Khishâm-1 Nord-1, roche 18. Le démon à tête animale a été réalisé au départ d'une gravure antérieure; cette dernière est entourée d'un trait blanc.

probablement à des scènes du même type;

- KH1 S-51B : le panneau, fortement érodé, illustre la scène classique au Hemma comme dans l'art urbain du lion ou du chien poursuivant un capriné (fig. 111);
- KH1 S-53 : la partie gauche de la composition montre une figure principale, en position frontale, que nous avons proposé plus haut d'identifier à un Héraklès-Nergal; à ses côtés, une figure plus petite qui paraît assise, porte également quelque chose sur la tête; il semble que le dieu soit accompagné de sa parèdre.

c. *Khishâm-1 Nord 1*

Associations

- KH1 N1-07 : 2 anthropomorphes parallèles, dans la même attitude;
- KH1 N1-18 : le démon et le lion sont réalisés dans le même piquetage et l'association est intentionnelle, mais le démon résulte de l'agrandissement d'une figure plus petite (fig. 112);

Interactions

- KH1 N1-13 : lancier frappant un capriné;
- KH1 N1-21 : personnage aux bras fléchis, phallique, face à un lion;
- KH1 N1-27 : l'association de la figure anthropomorphe et de celle du capriné est certainement intentionnelle et pourvue de sens, bien que ce dernier nous échappe; les deux scènes sont identiques; la plus maladroite (en haut) est probablement une imitation de celle du bas;
- KH1 N1-31 : capriné dans un *desert kite*;
- KH1 N1-32 : bovin dans un *desert kite*;
- KH1 N1-33 : un quadrupède (canidé ou lion ?) suit un capriné; la présence des autres animaux n'a pas de sens clair;

KH1 Nord-1-2	figures isolées	figures associées	figures en interaction
	01, 03, 05, 06, 08A, 08B, 09, 10, 11, 14B, 16, 17, 19, 20, 24, 28, 29, 39, 40, 41, 44,	04A, 04B, 07, 12, 14A, 18, 22, 23, 25A, 25B, 25C, 26, 30, 34, 35, 36, 37, 42, 43, 46A	13, 21, 27, 31, 32, 33, 38, 45, 46B
Total : 50 panneaux	21	20	9

Tab. 10- Khishâm-1 Nord-1-2 : panneaux à figures isolées, associées et en interaction.

Khishâm-1 Nord-3	figures isolées	figures associées	figures en interaction
	01, 02, 03, 04, 05B, 09, 12, 13A, 13B, 14, 15, 18, 19, 20, 23, 24, 26, 27A, 27B, 28, 32, 33, 34, 36, 39, 42, 43, 45, 46, 49, 53, 54, 58, 59, 60A, 62, 63, 64, 66, 68, 69, 73, 75, 77, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87	05A, 06A, 06B, 07, 10, 11, 16, 17, 21, 22, 25, 29, 30, 31, 35, 37, 38, 40, 44, 47, 48, 50, 51, 52, 55, 56, 57, 60B, 65, 67, 70, 71, 72, 74, 76, 78, 81,	08, 41, 61,
Total : 92 panneaux	52	37	3

Tab. 11 - Khishâm-1 Nord-3 : panneaux à figures isolées, associées et en interaction.

- KH1 N1-38 : capriné probablement à l'entrée d'un *desert kite*;
- KH1 N1-45 : un quadrupède (canidé ou lion ?) suit un capriné;
- KH1 N1-46B : un quadrupède (lion ?) suit un capriné.

d. Khishâm-1 Nord-3

Associations

- KH1 N3-06a : les deux figures présentent des patines et des piquetages différents;
- roche 16 : plusieurs animaux ont été réunis sur la roche, réalisés, semble-

- t-il par des mains différentes;
- KH1 N3-25 : le mur d'accès gauche du *desert kite* est superposé aux deux figures anthropomorphes et est donc plus récent que celles-ci; il s'en distingue également par sa patine plus claire;
- KH1 N3-52 : l'arrière train du capriné (plus récent) exploite les jambes de la figure anthropomorphe;
- KH1 N3-70 : bassin anguleux + bassin courbe ?

Les autres panneaux qui présentent des associations n'appellent pas de commentaire particulier.

Interactions

- KH1 N3-08 : capriné dans un *desert kite*;
- KH1 N3-41 : groupement intentionnel de trois personnages dont l'un tient un lien au-dessus de sa tête (danse ?);
- KH1 N3-61 : un quadrupède (canidé ou lion ?) suit un capriné.
- KH1-N3-78(167) : une figure anthropomorphe tient, de la main gauche, un animal par la queue; l'animal, placé horizontalement à hauteur des épaules de l'homme, est vu en profil absolu; il est probable qu'une arme soit tenue de la main droite; probablement la même scène en BSK-75; la scène apparaît aussi à Abou Tina (ATN-07_0715), Kefra (KF-E8), Khishâm-2 (fig. 30), Kon Attar (KAT-06_0917), Makbara (MKB-07_1155) et Msherfat-Zurgan (MZG-06_015).

*e. Bashkoy**Associations*

Les associations n'appellent pas de commentaire.

Interactions

- BSK-06 : un quadrupède (canidé ou lion ?) suit un capriné;
- BSK-18 : un lancier fait apparemment face à un autre sujet dépourvu de bras (le vaincu ?);
- BSK-19B : chasse à la lance ?
- BSK-30, en bas à gauche : anthropomorphe + capriné; comme en KH1 N1-27;
- BSK-35 : anthropomorphe + capriné;
- BSK-39 : cavalier pointant sa lance vers un personnage à pied;
- BSK-51 : chasse au lion; une figure anthropomorphe tient, de la main droite, une arme courte (épée ?) dirigée vers la gueule de l'animal (lion);
- BSK-70 : trois caprinés dans l'enclos d'un *desert kite* et deux personnages entre les murs d'accès, peut-être pour contenir les animaux à l'intérieur;
- BSK-75 : un anthropomorphe paraît tenir un capriné par la queue (voir aussi fig. 30);
- BSK-77 : un personnage s'apprête à saisir un capriné ?

Bashkoy	figures isolées	figures associées	figures en interaction
	01, 04, 05, 07, 09, 11, 14, 15, 17, 19A, 20, 23, 25, 26, 28, 31, 36, 38, 41A, 41B, 42, 44, 46, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64B, 65, 67, 73, 74, 78, 79, 80, 82, 86, 88,	02, 03, 08, 10, 13, 16, 21, 22, 24, 27, 29, 32, 33, 34, 37, 40, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 53, 64A, 66, 68, 69, 71, 72, 76, 81, 83, 84, 85, 87,	06, 18, 19B, 30, 35, 39, 51, 70, 75, 77,
Total : 90 panneaux	45	35	10

Tab. 12 - Bashkoy : panneaux à figures isolées, associées et en interaction.

Type d'interaction	Roche n°	n = 31
1. <i>desert kite</i> + animaux (et dans 1 cas anthropomorphes)	KH1 S-15C, KH1 S-56, KH1 N1-31, KH1 N1-32, KH1 N2-38, KH1 N3-08, BSK-70	7
2. capriné dans un enclos	KH1 S-23	1
3. quadrupède (canidé ou lion ?) poursuivant un capriné	KH1 S-51B, KH1 N1-33, KH1 N1-45, KH1 N1-46B, KH1 N3-61, BSK-06	6
4. anthropomorphe saisissant un animal	BSK-75, BSK-77	2
5. chasse (à la lance ou autre)	KH1 S-50, KH1 N1-13, BSK-19B, BSK-51,	4
6. lancier + individu sans bras	BSK-18	1
7. cavalier menaçant un homme à pied	BSK-39	1
8. anthropomorphe face à un capriné	KH1 N1-27, BSK-30, BSK-35,	3
9. anthropomorphe face à un lion	KH1 N1-21	1
10. démon + bovin	KH1 S-30B	1
11. cérémonie (avec tête de vache et char)	KH1 S-26	1
12. groupe dansant (?)	Kh1 N3-41	1
13. anthropomorphe soulevant un animal à bout de bras	KH1 S-17,	1
14. Héraklès-Nergal et parèdre	KH1 S-53	1

Tab. 13 - Résumé des types d'interactions identifiés sur les roches gravées de Khishâm-1 et de Bashkoy.

f. En résumé

Sur 670 roches gravées, 31 (4, 63 %) seulement présentent des figures engagées dans des interactions interprétables, dans le cadre d'un nombre limité de thèmes (tab. 13).

Quelques-uns de ces types d'interaction sont empruntés à l'iconographie urbaine,

tels que le quadrupède suivant ou poursuivant un capriné, les scènes de chasse, la figure humaine saisissant un animal, celle qui soulève un animal à bout de bras ou encore l'Héraklès-Nergal. Les autres sont soit des créations locales, soit des images qui circulaient dans la fraction non urbaine de la population. Ainsi en est-il en particulier des *desert kites* et des animaux qu'ils renferment.

7. Quelques éléments de chronologie

Les cas où l'art rupestre est découvert en stratigraphie, c'est-à-dire couvert par un niveau archéologique daté, sont extrêmement rares. Jusqu'ici nous n'en avons rencontré qu'un seul, sur le site de Khishâm-2, où deux murs d'une maison néo-assyrienne, dont l'occupation s'est achevée vers le tournant du VII^e siècle, étaient superposés à des roches gravées (fig. 16, 109 et 113). Nous disposons néanmoins de quelques indices chronologiques dans la mesure où l'art rupestre peut être comparé à l'iconographie mésopotamienne urbaine, connue par les fouilles archéologiques. Cela signifie que la datation des gravures est possible par le contenu culturel (thématique) des gravures ou par la comparaison stylistique avec l'art urbain. Le contenu est accessible par la reconnaissance immédiate — par exemple : une « figure anthropomorphe », figure de « quadrupède »—, par la comparaison avec les objets archéologiques — par exemple : « hache en croissant »— ou avec les représentations identifiées sur d'autres supports, tels que sceaux et scellements, reliefs, figurines et peintures. La comparaison avec les autres arts rupestres du Proche-Orient est peu fructueuse pour le moment, dans la mesure où ces derniers ne font guère jusqu'ici l'objet d'études chronologiques assurées.

Par ailleurs, si les arts urbains sont insérés dans des structures socio-économiques et correspondent à des métiers (graveurs et sculpteurs sur pierre, sur métal ou argile, peintres de vases ou décorateurs d'habitats) qui supposent un apprentissage et devaient être rétribués sous une forme ou une autre, il paraît probable que l'art rupestre soit lié aux motivations et au bon vouloir de chacun, sans autre rétribution que l'effet attendu de la gravure (profération de sens, trace de passage, témoignage d'une pratique religieuse, action magique, effet apotropaïque ?), ainsi que les regards éventuels des dieux, des démons ou des hommes avec leurs conséquences. Il s'agit donc de

confronter un art essentiellement urbain, pratiqué pour une élite par des spécialistes généralement bien formés, et un autre, réalisé par des individus de qualifications diverses et pour on ne sait qui. Enfin, par delà les différences sociales qui opposent les artistes des villes et des campagnes, une autre série de contraintes implique un décalage entre l'art rupestre et l'art urbain. La nature même du support et de l'outil — des surfaces de basalte dans des états variables, travaillées au percuteur de pierre— et les dimensions assumées collectivement pour les gravures imposent l'élimination de détails représentables sur une matière au grain plus fin. Il en découle une simplification des modalités de la représentation qui aboutit souvent à un rendu plus que schématique, même lorsqu'il s'agit de thèmes issus des arts urbains.

En outre, si l'art des élites urbaines illustre le monde en trois dimensions, tantôt par le travail du relief, tantôt par celui des couleurs, l'art rupestre du Hemma s'inscrit sur des surfaces à deux dimensions. Il est dépourvu des possibilités offertes par le relief et soumis aux contraintes générales des ombres chinoises. Aucun travail sur la profondeur du champ n'a été observé jusqu'ici. Les quadrupèdes sont montrés soit munis de quatre pattes distribuées sur toute la longueur du corps, soit en profil absolu; les bras des anthropomorphes sont en général projetés vers le haut et fléchis pour les écarter du tronc, sans qu'il y ait de rapport nécessaire avec une attitude de prière ou de supplication; les roues des chars et les animaux qui tirent les véhicules sont souvent rabattus latéralement. Les mêmes contraintes du réalisme analytique amènent à plier deux fois le bras droit des archers. Vu le type de schématisme linéaire généralement utilisé dans l'art du Hemma et l'habituelle petite taille des figures gravées, l'exigence d'intelligibilité interdit, par exemple, la superposition des membres ou de l'équipement aux autres parties du corps, la représentation des détails de l'anatomie, du vêtement et de l'équipement. Il s'ensuit qu'il est



Fig. 113 - Khishâm-2 : la flèche indique la roche gravée B087, sous le mur du bâtiment néo-assyrien. Devant la roche, on aperçoit les deux niveaux de tombes mis en place entre 650 et 550 avant notre ère, lorsque le bâtiment arasé fut transformé en nécropole. Quelques-unes des gravures de la face supérieure de la roche sont recouvertes par le mur, les gravures de la face visible sont de toute manière antérieures à la mise en place du dernier niveau de sépultures, entre 650 et 550 avant notre ère.

malaisé de distinguer les espèces animales ou le sexe des humains et que les personnages représentés donnent donc souvent l'impression d'être nus et munis d'objets dont la nature ne peut être déterminée.

Sous le point de vue formel, l'art rupestre ne se présente donc pas seulement comme un morphisme d'oubli au regard de l'art urbain, mais il est soumis à une série de contraintes qui lui sont propres. Sauf exception rarissime, le cadre rectangulaire des reliefs et peintures urbaines n'existe pas : de ce fait les limites spatiales d'une composition donnée sont plus diffuses et plus difficiles à évaluer.

Par ailleurs, les différences de la culture et de la vie intellectuelle des gens de la ville et de ceux de la campagne entraînent un

appauvrissement de la thématique et des variations sur un même thème. Ainsi, bien des situations ou des tableaux qui suscitent l'intérêt des habitants des villes n'ont que peu touché les hommes qui fréquentaient les pentes du Hemma et plusieurs thèmes abondants sur les sceaux-cylindres manquent totalement ou sont très rares dans l'art rupestre. On pensera, pour n'en citer que quelques-uns, aux scènes de banquet, aux combats d'animaux, aux scènes de présentation d'un individu à une divinité, aux représentations de bâtiments en élévation, ainsi qu'à la plupart des scènes de la vie domestique ou agricole, sans parler des iconographies divines et royales.

Ces différences constituent autant d'entraves à la datation des arts rupestres. En effet, si on élimine les figures qui ne

comportent pas de contenu objectivement datable ou qui ne sont pas suffisamment formalisées stylistiquement, il ne reste qu'un très petit pourcentage de gravures susceptibles d'une assignation chronologique. Néanmoins, chaque gravure datée à Khishâm ou à Bashkoy représente un progrès considérable, dans la mesure où ce résultat permet de dater du même coup un nombre considérable d'autres gravures réparties sur l'ensemble du plateau et qui relèvent de la même thématique ou, mieux, du même ensemble stylistique. Nous présentons ci-dessous quelques propositions de datation¹. À ce stade de la recherche, on se gardera de les considérer toutes comme définitivement assurées.

7.1. Le 3^e millénaire

À KH1 S-50 (gravure 129), un individu tient de la main droite une hache en croissant (fig. 114). Il s'agit très probablement d'une hache à trois points d'attache, talons ou languettes, mais la gravure ne permet pas de préciser de quelle variante il s'agit. Il semble que de telles haches aient existé à partir de 2800 avant notre ère (Dynastie archaïque ou Early Jazira II) et se soient maintenues jusqu'aux alentours de 2000 en Haute Mésopotamie, jusque vers 1700 en Basse Mésopotamie, en Anatolie et au Levant (fig. 115; Gernez, 2007 : I, 176-188). Le rapprochement paraît s'imposer avec une roche découverte en 2005 à 'Eb n-Naga-1 (fig. 116). Cette dernière associe deux figures anthropomorphes qui se distinguent par la manière de réaliser la jonction des jambes, plus large pour celle du haut, plus anguleuse et étroite pour celle du bas. Une association du même genre apparaît aussi à Makbara (fig. 117). Plus que d'une association, il semble donc s'agir d'une

scène que nous n'avions pas reconnue d'emblée et dont, au demeurant, le sens nous échappe.

BSK-32 : lion passant à gauche dont la tête semble vue du haut (fig. 118). Cette manière de représenter le lion apparaît en basse Mésopotamie après 2600 dans les scènes dites « combat d'animaux ».



Fig. 114 - Khishâm-1 Sud, roche 50. L'individu représenté porte une hache en croissant (ou en epsilon), ce qui permet de situer la gravure dans le courant du 3^e millénaire.

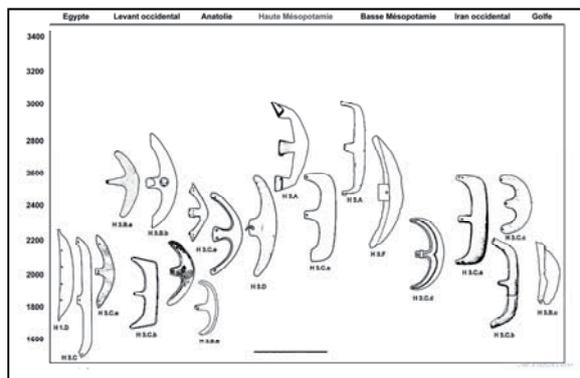


Fig. 115 - Typo-chronologie des haches en epsilon (d'après Gernez, 2007 : fig. aa40).

¹ Les auteurs n'étant pas spécialistes de l'iconographie mésopotamienne, le lecteur voudra bien excuser leur méconnaissance d'un certain nombre de sources primaires et le caractère limité des éléments de chronologie proposés dans ce chapitre et ailleurs dans ce volume.

KH1 N1-21 montre un individu aux bras doublement fléchis, repliés devant lui (croisés ?) face à un félin dont le museau est étrangement allongé (fig. 119). Un sceau cylindre de Selenkahiye, découvert dans un contexte bien daté du 3^e millénaire montre une figure humaine réalisée dans le même style (fig. 120). Collon attribue ce style à la période akkadienne (Collon, 1988 : 39). Une figure de 'Eb n-Naga-1 semble ressortir au même style (fig. 121). Quant à la manière de réaliser le lion, elle nous invite à identifier également comme un lion un monstre représenté deux fois à Khishâm-2 (fig. 122) : même museau allongé, même corps en disque. Notons au passage que Collon (*loc. cit.*) signale ce type de lion pour la première moitié du 2^e millénaire. Il reste donc une incertitude eu égard à la datation des figures en question.

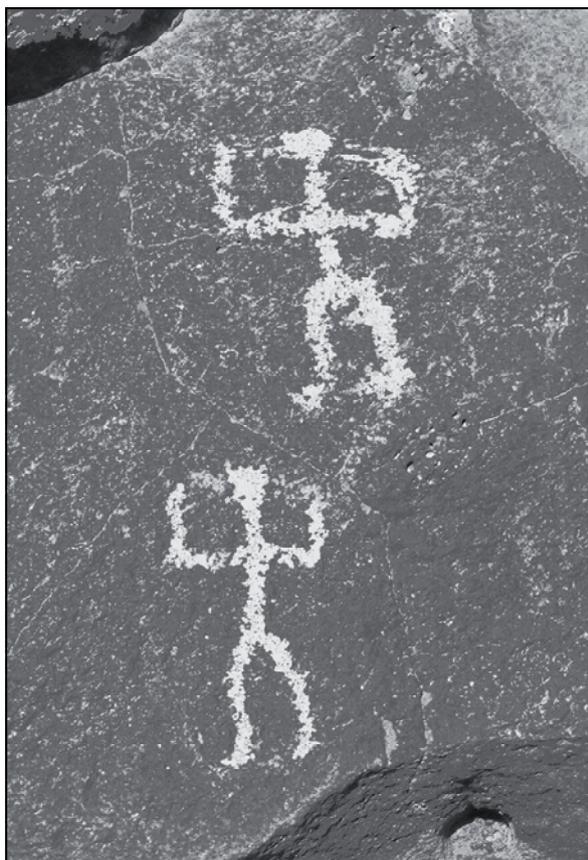


Fig. 116 - 'Eb n-Naga-1 (EBN-05_103). Le personnage du haut est stylistiquement proche de celui de la figure 114; la comparaison avec la figure 117 montre que les deux figures associées forment un couple.

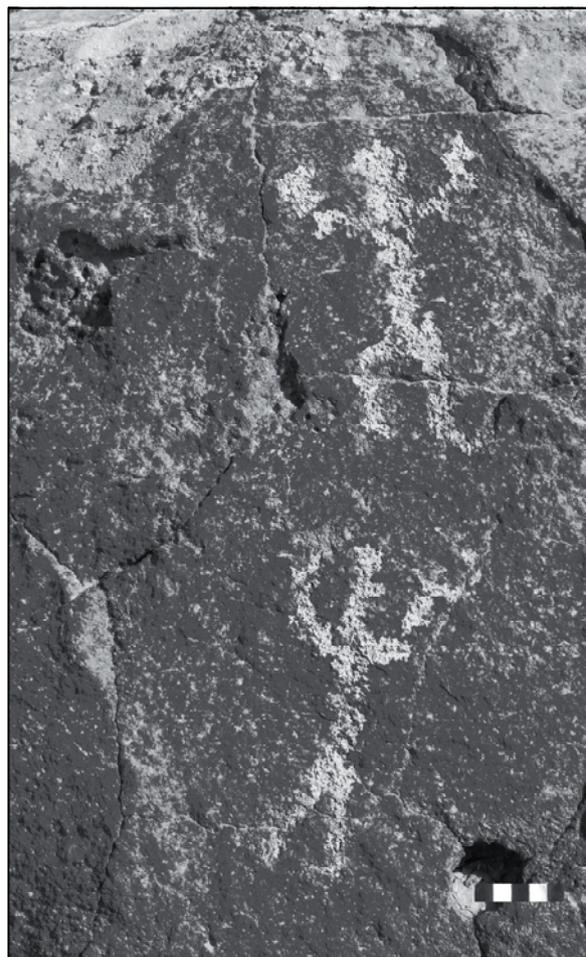


Fig. 117 - Makbara (MKB-07_0974). Couple analogue à celui de la figure 116. Les deux personnages diffèrent chaque fois par le mode d'attache des jambes.

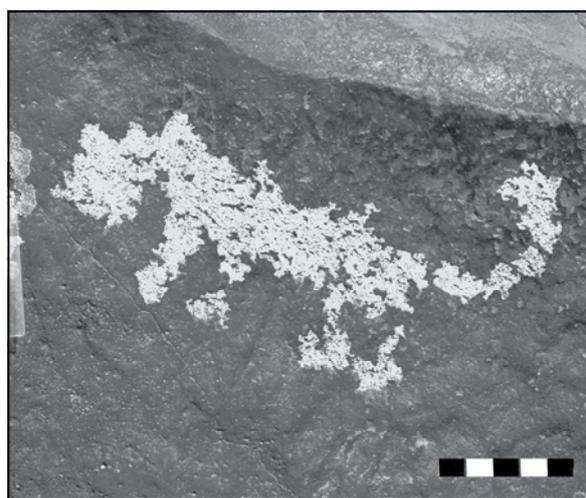


Fig. 118 - Bashkoy (BSK-32) : lion à tête vue du haut; probablement 3^e millénaire.



Fig. 119 - Khishâm-1 Nord-1, roche 21. Dernier tiers du 3^e millénaire. Relevé de Vinciane Picalause.



Fig. 120 - Selenkahiye (Nord-Ouest de la Syrie, sur l'Euphrate), déroulé d'un sceau cylindre daté de l'époque akkadienne (2335-2150) (extrait de Collon 1988 : 38, fig. 133).



Fig. 121 - 'Eb n-Naga-1 (EBN-05_1099). L'individu assis relève du même style que ceux des figures 119 et 120.

KH1 S-30B : un démon à corps humain et tête d'oiseau touche de la main gauche le mufler d'un taureau, sans qu'on puisse induire le sens de l'interaction (fig. 123). Ce type de démon, semble avoir été le plus fréquent à l'époque akkadienne, mais on en trouve encore jusque dans la première moitié du 2^e millénaire (Collon, 1988 : 186). Le démon de KH1 N3-71 (fig. 124) ressemble

fort au précédent. En dehors de la zone étudiée, il en va de même pour la scène de sacrifice évoquée au chapitre 3 (fig. 38), ainsi que pour certaines roches de Khishâm2 (fig. 125-126) qui relèvent de la même thématique et d'une stylistique animalière analogue. Nous sommes également tentés de situer à la même époque une série d'autres démons et figures anthropomorphes, dont les jambes sont tracées différemment mais qui présentent tous un cou démesuré (KH1 S-25, KH1 S-62, KH1 N1-03, KH1 N1-17, KH1 N1-18, KH1 N1-25B (en haut à gauche), KH1 N3-11, KH1 N3-39, KH1 N3-56 (petit personnage à gauche de la figure principale), KH1 N3-66, KH1 N3-69, KH1 N3-81, BSK-01, BSK-30, BSK-53, BSK-58, BSK-59 et BSK-84.

KH1 S-77 : animal en rectangle croisé (double triangle), les pattes repliées sous le corps (fig. 127). Ce mode de représentation



Fig. 122 - Khishâm-2, roche E43. Un chasseur dissimulé par un bouclier (?) enfonce un épéu dans la gueule d'un monstre. La structure de l'animal est identique à celle du lion de la fig. 119.

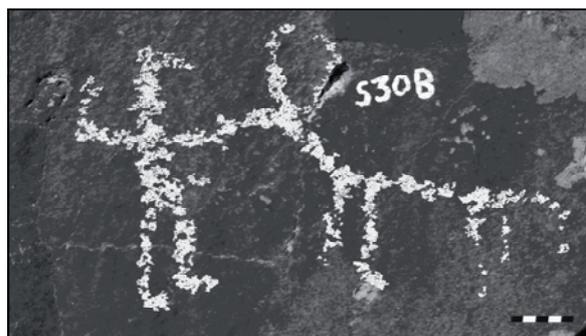


Fig. 123 - Khishâm-1 Sud, roche 30B. Un démon à tête d'oiseau au contact d'un bovin.



Fig. 124 - Khishâm-1 Nord-3, roche 71. Démon à tête animale, dans le même style que celui de la figure précédente.

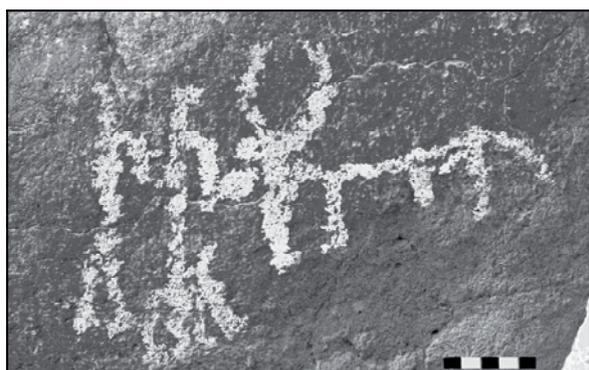


Fig. 125 - Khishâm-2, roche C34. Une divinité (un démon) assise sur un tabouret nourrit un bovin à l'aide d'un récipient. Le bovin est réalisé dans le même style que ceux des figures 38, 110, 123 et 124.

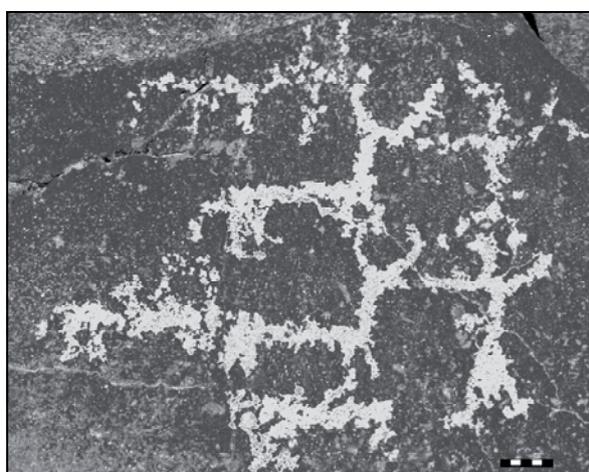


Fig. 126 - Khishâm-2, roche C38. Double scène similaire à celle de la figure 123. Les bovins concernés sont dans le même style que les précédents. Relevé Vinciane Picalause.

est attesté en de multiples exemplaires parmi les gravures du Hemma, ainsi qu'en témoignent par exemple le cerf de Mendesa (fig. 128), ou les grands personnages d'Umm el-Mâs (fig. 129) et de Khishâm-2 (fig. 130). Cette manière de construire une figure animale ou humaine reparait à maintes reprises au Proche-Orient : à Tell Brak au 6^e millénaire (Joan Oates, comm. pers.) ou au Levant dans la seconde moitié du 2^e millénaire (Keel & Uehlinger, 2001 : 79 et fig. 80-81). Toutefois, un bon élément de comparaison provenant de la région du barrage de Tabqa est assigné au milieu du 3^e millénaire par Böhme (1992 : fig.3). Il a été réexaminé par Carmen Valdès Pereiro (2006 : fig. 3.2) à qui nous devons l'information (fig. 131). Une roche gravée d'Amm er-Gubba (fig. 132) reproduit assez précisément le décor de ce vase, y compris l'opposition entre le corps humain en rectangle croisé dont l'intérieur est laissé vide et les corps des animaux, exceptionnellement en forme pleine. Le rapprochement va jusqu'au rendu des cornes par de fine lignes presque rectilignes.

7.2. Le 2^e millénaire

Les figures des roches KH1 S-14 et KH1 N3-22 présentent une figure anthropomorphe tenant à la main un foudre ou un trident (fig. 133-134). En faveur de l'interprétation comme un foudre, on verra l'objet similaire tenu à la main par le dieu de l'Orage découvert à Hlewa, dont l'identification est assurée (fig. 32). L'iconographie de cette divinité se met en place au début du 2^e millénaire (Green, 2003 : 154-165; Schwemer, 2008). Un autre dieu de l'Orage monté sur une panthère et tenant à la main un foudre à trois pointes de ce type apparaît sur l'impression d'un sceau-cylindre découvert dans le Chantier I de Chagar Bazar, dans un niveau daté de cette même époque (fig. 135; McMahon *et al.*, 2001 : 212, fig. 9). Toutefois, comme l'iconographie du dieu tenant ce type de foudre semble s'être maintenue au moins pendant tout le millénaire (voir par exemple Alp, 1983 :

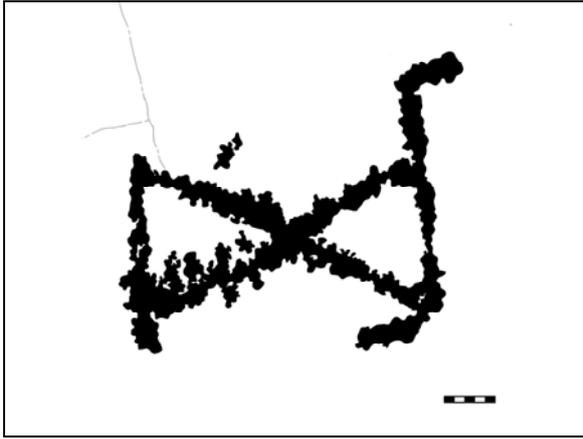


Fig. 127 - Khishâm-1 Sud, roche 77. Animal en rectangle croisé. Relevé Y. Kanhouche.



Fig. 128 - Mendesa. Cerf en rectangle croisé (MDS-06_0060).



Fig. 129 - Umm el-Mâs. Figure anthropomorphe aux grandes mains et au corps en rectangle croisé (UMS-08_1034).

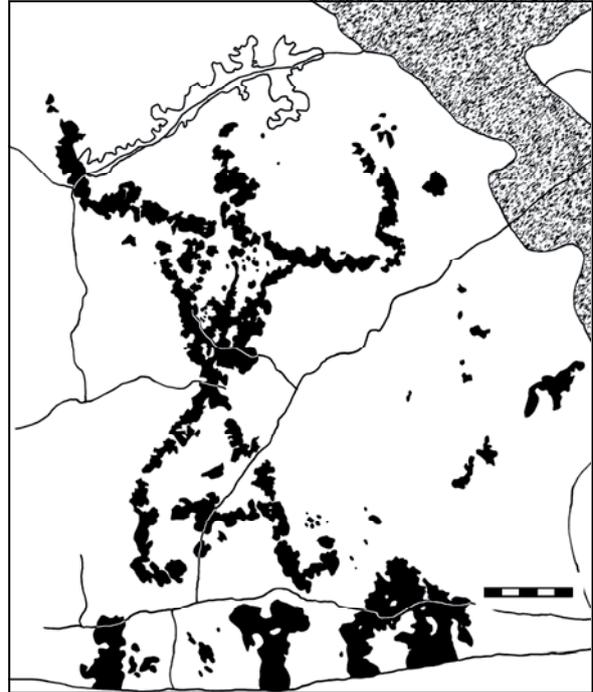


Fig. 130 - Khishâm-2, roche F62A. Figure anthropomorphe au corps en rectangle croisé.

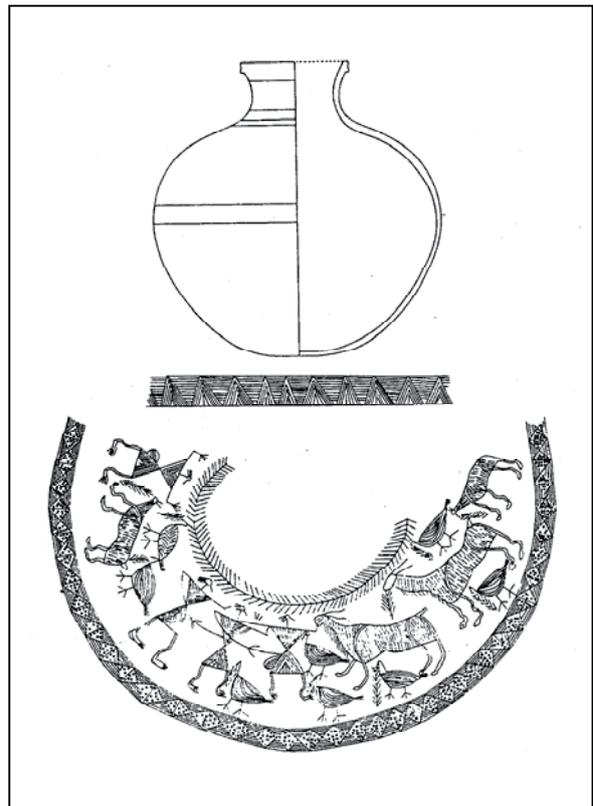


Fig. 131 - Vase des environs de Tabqa, assigné au milieu du 3^e millénaire. Le décor comporte des hommes (chasseurs ?), des quadrupèdes et des animaux. Les humains ont le corps en rectangle croisé, les animaux sont dessinés en forme pleine (extrait de Böhme, 1992 : fig. 3).



Fig. 132 - Cette roche d'Amm er-Gubba montre d'étonnantes ressemblances stylistiques avec le décor du vase de la figure 131 (AMG-07_0627).

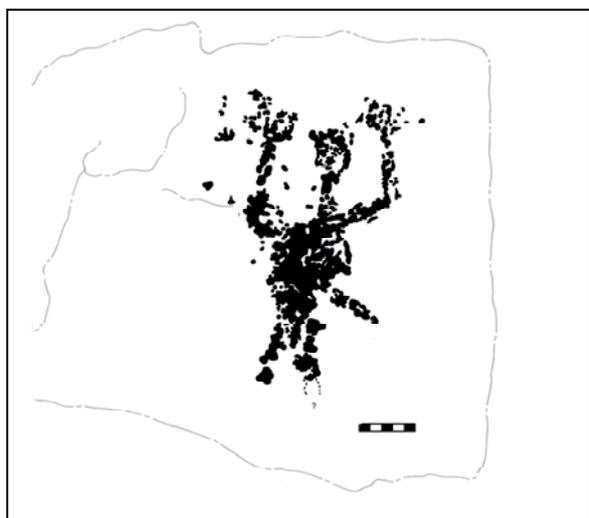


Fig. 133 - Khishâm-1 Sud, roche 14. Dieu de l'Orage, tenant le foudre de la main droite et une massue de la main gauche. Le tronc est irrégulier, le cou et la tête sont décentrés parce que la figure recouvre une figure antérieure représentant un canidé ou un lion dont on aperçoit encore la queue intégrée au bras droit.

fig. 7), l'époque de la mise en place de son iconographie dans le Nord de la Syrie ne peut être qu'un *terminus post quem*.

KH1-S26 (gravures 65-66) : nous avons interprété cette double figure comme la représentation synthétique d'un char tiré par un capriné (fig. 136). Nous l'avons vu, ce type de raccourci est commun (chap. 6 : fig. 105). Le fait que l'animal soit un capriné ne doit pas nous arrêter : l'iconographie



Fig. 134 - Khishâm-1 Nord-3, roche 22. Dieu de l'Orage tenant le foudre de la main droite et portant la main gauche à la poignée de l'épée suspendue à son flanc gauche.



Fig. 135 - Chagar Bazar, Chantier I. Impression d'un sceau-cylindre montrant le dieu de l'Orage debout sur une panthère et tenant de la main droite un foudre du même type que celui de la figure précédente (extrait de McMahon *et al.*, 2001 : fig. 9).

urbaine connaît suffisamment de chars tirés par des animaux sauvages ou par des animaux mythiques; au Hemma même, à Abou Tina, un char à quatre roues pleines est tiré par un lion (fig. 137). Si, comme il semble, la roue en question ici est bien une roue pleine, elle pourrait, en principe, dater du 3^e ou de la première moitié du 2^e millénaire. Plusieurs des quelque quatre-vingts représentations de char découvertes au Hemma semblent représenter des chars à deux roues pleines (fig. 105). Cela dit, ce type de raccourci apparaît aussi bien avec les chars à deux roues pleines qu'avec les chars munis de roues à quatre rayons, qui, en principe,

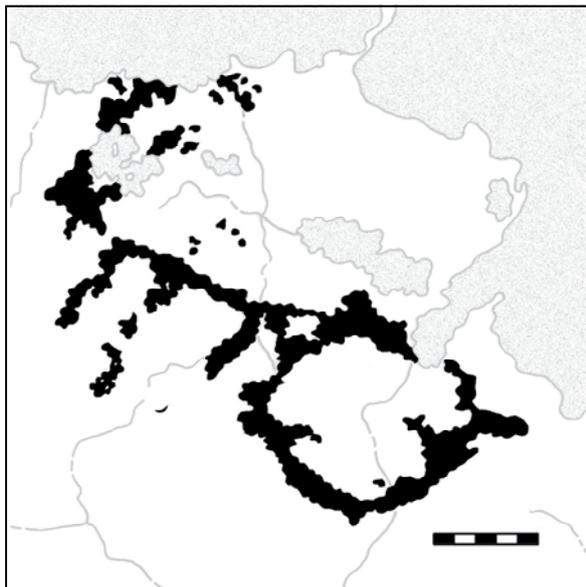


Fig. 136 - Khishâm-1 Sud, roche 26 (détail). Le groupe est interprété comme un char à deux roues pleines, tiré par un capriné. Pour un autre exemple de ce type de raccourci, voir fig. 105.

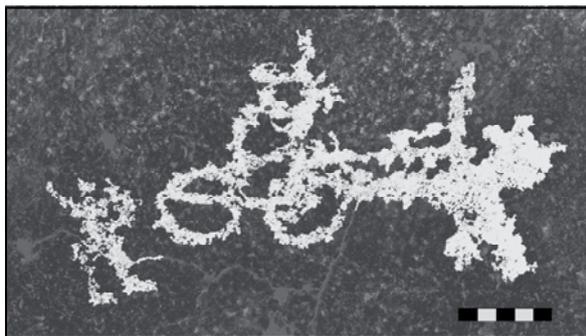


Fig. 137 - Abou Tina. Char à quatre roues pleines, tiré par un lion. Il semble que le lion ait été réalisé en premier et que le char lui ait été partiellement superposé ensuite : on aperçoit l'arrière-train de l'animal dans la réserve de la roue avant (ATN-08_2200).



Fig. 138 - Khishâm-1 Nord-1, roche 17. La figure humaine est stylistiquement très proche de celle qu'on aperçoit à gauche de la figure 139.

se placent exclusivement au 2^e millénaire.

KH1 N1-17 (fig. 138) : une figure humaine relevant du même style — voir en particulier le tracé du bassin et des jambes — est présente sur un sceau-cylindre de Tell Hadidi (vallée de l'Euphrate), attribué par Dornemann au Bronze Récent IIA, soit au XIV^e siècle avant notre ère (Dornemann, 1989 : 73, fig. 11k et notre fig. 139).

7.3. Du 1^{er} millénaire avant notre ère au début de notre ère

L'étendard de Sîn (KH1 S-01), le dieu-Lune, est fréquemment représenté depuis le 2^e millénaire. Mais sa forme munie de clochettes ou de glands pendant de part et d'autre sous le croissant lunaire est typique du culte de Harran et particulièrement en faveur au VII^e-VI^e siècle avant notre ère (fig. 42a-b).

Si les représentations de cavaliers sont possibles dès le 2^e millénaire, elles ne connurent leur plein succès qu'au 1^{er} millénaire, lorsque des cavaliers furent intégrés dans les armées néo-assyriennes. L'attitude du cavalier de BSK-39 (fig. 140), qui tient sa lance horizontalement au-dessus de sa tête, n'est signalée par Collon que sur un sceau-cylindre de Hasanlu daté du VIII^e siècle (Collon, 1988 : 86 et fig. 415). Ce type de représentation du cavalier néo-assyrien est connu au Hemma en une dizaine d'exemplaires (fig. 141). Du personnage de droite, debout, au corps rectangulaire, on peut probablement rapprocher les figures anthropomorphes de BSK-55 et BSK-63.

Ce mode de représentation du lancier monté se maintient jusqu'à l'époque arsacide (fig. 142). En KH1 N3-76, le rendu plein du corps du cheval ainsi que son modelé relativement souple semblent également être des caractères tardifs et invitent à placer cette figure dans la première moitié du 1^{er} millénaire. Par ailleurs, nous n'avons pas de date à proposer pour les cavaliers de

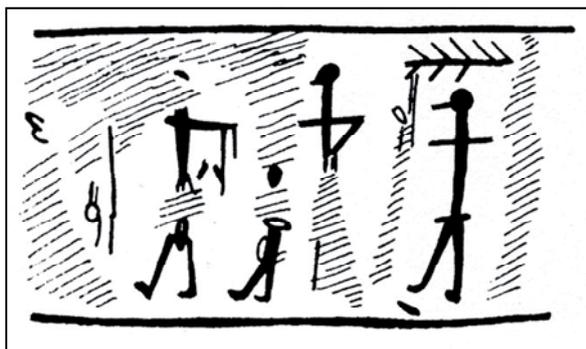


Fig. 139 - Tell Hadidi. Déroulé d'un sceau-cylindre attribué par Dornemann au Bronze Récent IIA, soit au XIV^e siècle avant notre ère (extrait de Dornemann, 1989 : 73, fig. 11k).

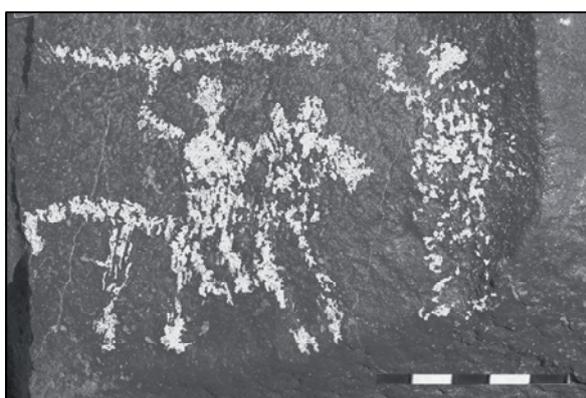


Fig. 140 - Bashkoy, roche 39. Lancier monté tenant son arme horizontalement au-dessus de sa tête.

KH1 S-18 et de BSK-11, en piquetage exceptionnellement lâche.

La scène de chasse au lion de BSK-51 (fig. 143) appartient à un groupe stylistique attesté plusieurs fois à l'Est comme à l'Ouest du Hemma. Il est caractérisé par la manière de figurer le lion dont le corps forme un triangle allongé, large à l'échine et s'amincissant progressivement vers l'arrière; la tête est dans le prolongement du corps ou montée sur un cou redressé; les oreilles sont arrondies; la gueule est fermée; les pattes sont réparties en deux groupes. La donnée chronologique provient ici du rapprochement avec une roche de 'Eb n-Naga-2 qui montre un lion à peu près identique associé à un char muni de deux roues à huit rayons, réalisé de la même main que l'animal (fig. 144). Ce type de char fut introduit sous le règne de Téglaath-Phalasar III (744-



Fig. 141 - 'Eb n-Naga-1. Lancier monté dans la même attitude qu'à la figure 141, affrontant un archer à pied (EBN-05_943). Pour une scène analogue mais avec la lance tenue différemment, voir la figure 43.



Fig. 142 - Makbara. Lancier monté, même attitude qu'aux figures 140 et 141, mais d'époque arsacide (MKB-07_1542). Même mode de représentation des cavaliers à la figure 73.

727); la gravure doit donc dater au plus tôt de la seconde moitié du VIII^e siècle (pour la roue à huit rayons, voir : Littauer & Crouwel, 1979 : 106). On rapprochera des deux compositions précédentes, en les assignant à la même époque, une petite figure divine debout sur un lion (fig. 145), le lion figuré sur la roche 87 de Bashkoy et une scène de chasse au lion découverte à Kefra (fig. 77).

Si la figure indéterminée de KH1 S-84 représente effectivement un dromadaire, elle doit en principe être postérieure à 1200 avant notre ère. Il en va de même pour KH1 S-24.

Les périodes séleucide et arsacide (308 avant notre ère – 325 de notre ère) voient



Fig. 143 - Bashkoy, roche 51 : chasse au lion. Lions du même type aux deux figures suivantes.



Fig. 144 - 'Eb n-Naga-2. Chasse au lion. Même type de lion qu'à la figure 143. Le char avec ses roues à 8 rayons permet de dater la composition d'après 844 avant notre ère (EBN2-07_1239).

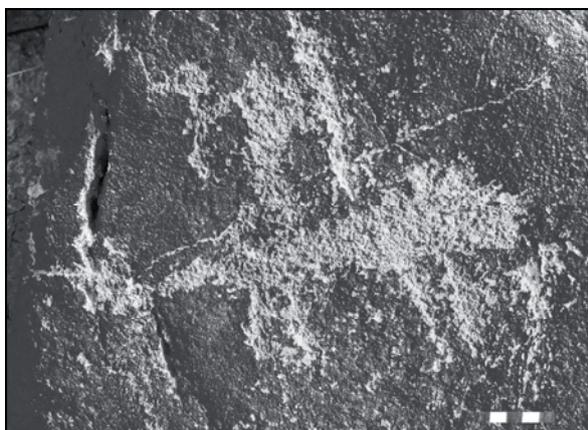


Fig. 145 - 'EB n-Naga-2. Divinité debout sur un lion du même style que les précédents. Les attributs tenus par la divinité semblent avoir fait l'objet de plusieurs remaniements et ne sont plus identifiables (EBN2-07_1777).



Fig. 146 - Khishâm-1 Nord-3, roche 62. Quadrupède, l'espace intérieur du corps est laissé en réserve, selon un procédé typique de l'époque arsacide. On aperçoit des cornes dans le haut de l'image, mais celles-ci ne semblent pas rattachées au corps de l'animal.



Fig. 147 - Khishâm-2, roche C37. Capriné, même réalisation qu'à la figure 146. Relevé de Vinciane Picalause.

un léger regain de l'activité de gravure. L'art de cette époque est illustré au Hemma sur plus d'une cinquantaine de roches.

KH1 S-53 : le couple de divinités représenté dans la partie gauche de la roche doit, ainsi que nous l'avons signalé au chapitre précédent (fig. 96-97), appartenir à la période séleucide ou arsacide.

KH1 N3-62 : l'intérieur du corps du quadrupède est laissé en réserve (fig. 146). Deux figures du même type ont été découvertes à Khishâm-2 (fig. 147-148). Il semble que ce mode de dessin au contour apparaisse à l'occasion dès le 2^e millénaire, comme le suggère le personnage qui se tient devant le char à deux roues (à 4 rayons) représenté sur une roche de 'Eb n-Naga-1 (fig. 149). Le procédé se développe à l'époque néo-assyrienne, en particulier dans le cas des représentations de chevaux (fig. 68) et semble devenir la norme dans l'art rupestre d'époque arsacide (fig. 27, 69-71, 73 et 142).

S'il paraît relativement aisé de trouver des figures qui peuvent être assignées au 3^e millénaire, il n'en va pas de même pour les deux millénaires qui suivent. D'une part, le 2^e millénaire se distingue mal pour le moment dans les gravures très simples, schématiques et peu conformes à l'art urbain de Khishâm et de Bashkoy. Quant au 1^{er} millénaire avant notre ère, les gravures qui lui appartiennent se distinguent mieux, mais semblent être réellement peu nombreuses sur ces sites.

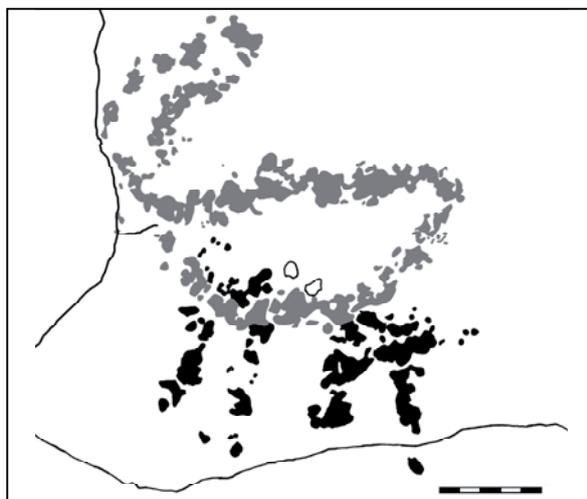


Fig. 148 - Khishâm-2, roche D45. Capriné, même type qu'à la figure précédente, mais le graveur a récupéré une figure antérieure (en noir). Relevé Vinciane Picalause.



Fig. 149 - 'Eb n-Naga. Char à deux roues à quatre rayons. Devant l'attelage, une figure humaine; l'espace intérieur du corps de celle-ci est laissé en réserve, procédé exceptionnel au 2^e millénaire, date supposée de la réalisation du char. Relevé Iilina Petrovska.

8. Questions de paléo-ethnographie

8.1. Morphologies

Les contraintes imposées par la nature du support et de l'outil font que le graphisme de l'art rupestre est toujours à un certain point schématique. Dans l'ensemble qui nous occupe, on distingue cependant plusieurs variantes.

1. Dans la majorité des cas, le tracé des figures est purement linéaire : le corps et les membres des figures anthropomorphes et zoomorphes sont tracés au moyen de bandes de piquetage à bords parallèles, plus ou moins régulières (par exemple : fig. 24, 28, 38, 45, 56-57, 110-111, 123-126, 134, 136-138). La régularité de ces bandes peut cependant être nuancée. Le galbe de certains corps humains permettant ainsi, par exemple, un raccord plus lisse du tronc et des jambes (fig. 119, 124). Un tracé linéaire peu nuancée caractérise presque toutes les figures de Khishâm-1 et de Bashkoy et, semble-t-il, la majorité des figures rupestres du Hemma. Or, ce type de schématisme linéaire n'apparaît que de façon marginale, voire exceptionnelle dans les arts urbains, par exemple sur les sceaux-cylindres en argile (al-Gailani Werr, 1988) et quelques

autres (voir par exemple notre fig. 139). La question se pose alors de savoir s'il s'agit simplement d'une forme d'art « populaire » dépendant par exemple du manque de formation technique et esthétique des graveurs ou bien d'une tradition culturelle comme c'est le cas, par exemple, pour les décors mi-figuratifs mi-géométriques de la Céramique Transcaucasienne d'Anatolie orientale, datée de la première moitié du 3^e millénaire (van Berg, 2002). En d'autres termes, avons-nous affaire à des artisans malhabiles ou à des individus qui, par tradition, se sentent plus à l'aise dans un graphisme géométrisé ? La majorité des graveurs du Hemma éprouvait-elle quelque réticence face à un mode trop réaliste de représentation et se différenciait-elle ainsi de la tradition culturelle proprement mésopotamienne ? La question méritera d'être explorée plus avant. On rattachera à ce schématisme linéaire les figures en rectangle croisé signalées pour le 3^e millénaire au chapitre 7 (fig. 127-132). En ce cas au moins, les modalités de la représentation s'éloignent délibérément de la tradition mésopotamienne urbaine. Que signifie alors l'opposition entre humains en rectangle croisé et animaux en forme pleine de la scène de chasse d'Amm er-Gubba-2 et du décor du vase de Tabqa (fig. 131-132) ? S'il semble que le schématisme linéaire soit la règle, cette dernière connaît néanmoins quelques exceptions.

2. Dans un certain nombre d'imitations de l'art urbain, des surfaces pleines peuvent apparaître; les figures 50, 52, 53, 58 59 62 et 118, toutes assignables au 3^e millénaire, en offrent quelques exemples. Le cas échéant, style plein et style linéaire peuvent se côtoyer ou se combiner (fig. 26, 30, 32, 36, 48, 50, 52, 94, 105, 112, époques diverses).

3. Les graveurs du 1^{er} millénaire semblent utiliser la surface pleine de manière plus courante, éventuellement en la combinant avec le tracé linéaire, ainsi qu'on peut le voir aux figures 43, 49, 54, 55, 68, 93,

141. Les figures 29 et 143-145 illustrent d'autres bons exemples de représentations en forme pleine à cette époque. Dans le cas des figures anthropomorphes, cette technique permet de distinguer, par exemple, si une figure humaine est vue de face ou de profil. La représentation des équidés, montés ou non, tantôt est purement linéaire (fig. 141 et catalogue : KH1 Sud, roches 18, 59A), tantôt joue sur l'alternance plein/vide (fig. 140 où le buste du cavalier, la tête du cheval et le corps du personnage de droite sont pleins tandis que le reste de la composition est linéaire), tantôt s'avère plus franchement pleine (catalogue : KH1 Nord-3, roche 76). On observe souvent le même jeu d'alternance dans le cas du dromadaire, dont la bosse (ou le corps) peut être plein(e) (fig. 25, 46, 72, 75) ou linéaire.

4. La quatrième grande modalité du tracé des figures consiste à dessiner le contour des corps, en laissant l'intérieur en réserve. Nous l'avons vue apparaître sporadiquement au 2^e et au 1^{er} millénaires (fig. 44, 149 et 68) pour ne devenir abondante qu'aux époques séleucides et arsacides (chap. 7 et fig. 27, 69-71, 73, 95, 142 et 146-148). Ce parti permet, à l'occasion, de montrer des détails internes. C'est le cas pour la chamelle gravide de la figure 27, pour le baudrier de la figure 69 et pour les parures des figures 71 et 129. Le procédé permet aussi de montrer des superpositions d'éléments, par exemple celle des rênes et du cou du cheval aux figures 73 et 142. Cette façon de faire n'apparaît qu'une seule fois dans la zone étudiée, à KH1 Nord-3, roche 62 (fig. 146), mais est bien attestée dans le Sud et l'Ouest du Hemma. Cette fois, l'assignation chronologique et l'appartenance culturelle sont assurées non seulement par les sujets figurés, telle que la grande scène de chasse de Makbara (fig. 73) qui préfigure celles de l'époque sassanide, mais encore par la comparaison avec les graffiti des galets dits safai-

port aux traditions culturelles mésopotamiennes ne fait donc guère de doute, pas plus que l'appartenance à des populations nomades, au moins à l'origine.

Même si cette première esquisse de quelques modalités graphiques demande à être affinée, il apparaît dans un certain nombre de cas que le tracé des figures puisse servir de guide à leur classement chrono-culturel.

8.2. Un art formulaire

La glyptique urbaine, les reliefs et les statues montrent qu'on s'adresse aux dieux et aux hommes par le truchement d'icônes, de formules toutes faites; il en va de même pour la prière ou la langue des lettres officielles. Le langage graphique et plastique est codé au même titre que ces formules orales ou écrites. Sous ce point de vue, l'art rupestre ne se distingue guère de l'art urbain, mais le nombre des sujets qui ont accès à la représentation y est plus limité, les modalités de la représentation aussi. Ce phénomène plaide en faveur du caractère symbolique de l'art rupestre du Hemma : on n'y observe que rarement la volonté de représenter la vie quotidienne.

8.3. La chasse

La faune sauvage figurée, les multiples scènes de chasse et les représentations de *desert kites* dans l'ensemble du Hemma constituent, pendant trois millénaires, un des principaux centres d'intérêt des graveurs du Hemma. Il en va de même dans le corpus présenté ici, avec les 127 figures de caprinés, de cerfs et de félidés, les 4 scènes de chasse et les 18 représentations de *desert kites* (voir chap. 6). La découverte de 48 *desert kites* réels répartis dans presque toutes les vallées qui entaillent le plateau (fig. 5) confirme cette vocation cynégétique de l'ensemble du territoire considéré, même si la chronologie reste à préciser. Par ailleurs, cette relation entre des structures

archéologiques et des gravures rupestres est exceptionnelle. Ces représentations confirment également que les *desert kites* étaient effectivement destinés à la capture d'animaux sauvages, vraisemblablement des ongulés à grandes cornes.

Plusieurs arguments suggèrent de rattacher les *desert kites* et leurs nombreuses représentations rupestres à des traditions nomades :

1. Les représentations de *desert kites* semblent totalement absentes de l'art mésopotamien urbain.
2. Au Proche-Orient, ces monuments sont habituellement construits dans des environnements steppiques et on suppose qu'ils servaient à capturer des troupeaux de gazelles en migration. Ces monuments appartiennent aux marges des cultures urbaines tant par l'activité qu'ils représentent que par leur installation dans le paysage, sans doute dès le 3^e millénaire (chap. 3 et fig. 24). Or, les caractéristiques architecturales de nombreux *desert kites* du Hemma reflètent des traditions fréquemment observées en Syrie méridionale et en Jordanie. Le nomadisme semble être l'explication la plus simple et la plus économique de ce processus de diffusion.
3. Il y a de bonnes chances pour que ces monuments aient été construits par des populations pour qui une chasse massive et les échanges qui s'ensuivaient représentaient un appoint économique important. Or, l'exploitation de la faune sauvage ne joue pas un rôle fondamental dans l'économie alimentaire au 4^e millénaire et moins encore à partir du 3^e millénaire : la plupart des gisements en ont moins de 10%. Au Nord de la Syrie, en dehors de Mulla Matar, sur le Khabour, les fréquences de faune chassée sont insignifiantes. Cervidés, caprinés sauvages, sangliers, carnivores sont toujours en très faible proportion (Vila 1998 : 33-35). Dans l'ensemble, les données manquent en

Djézireh pour les millénaires suivants. L'activité cynégétique du Hemma semble donc représenter, au moins au 3^e millénaire, une économie indépendante de l'économie urbaine.

4. L'architecture des *desert kites* est globalement adaptative : localisation du monument pour enfermer des surfaces aussi planes que possible sur des pentes, distorsion des murs pour suivre les irrégularités du terrain, position de l'entrée sur une crête et des cellules périphériques en bas des ruptures de pente, forme et extension des murs d'accès. Ces traits architecturaux se reflètent aussi dans nombre de représentations rupestres, entre autres celle de la roche 56 de Khishâm-1 Sud (fig. 101) ou la roche semble être la maquette d'un paysage naturel. Cette attitude à l'égard du paysage n'est pas celle qu'on trouve d'ordinaire chez les populations sédentaires du Proche-Orient, que ce soit dans l'architecture réelle ou dans l'iconographie. Notons au passage qu'à l'exception de ce cas précis, si les graveurs cherchent généralement à installer les figures sur des surfaces planes, ils n'exploitent pour ainsi dire jamais le relief ou le contour des roches.

8.4. La religion

Les sites de Khishâm-1 et de Bashkoy ne témoignent pas seulement de pratiques cynégétiques, mais aussi de relations avec le monde surnaturel : divinités, démons, cérémonie, symbole. La présence du dieu de l'Orage (fig. 32 et 133-135) n'étonnera pas, dans la mesure où, depuis le début du 2^e millénaire et probablement déjà un peu auparavant, cette divinité occupe le sommet du panthéon dans la région (Schwemer 2008 ; Green 2003 : 154-165). Les deux autres divinités de Bashkoy (roches 52 et 69) n'ont pas été identifiées. On notera en particulier que les divinités, que ce soit ici ou ailleurs au Hemma, ne présentent jamais

le couvre-chef à cornes qui assure le plus souvent leur identification dans l'art urbain.

À ces divinités s'ajoutent 14 démons à tête animale que nous voyons tantôt seuls (KH1 S-25, KH1 S-68, KH1 N1-35, KH1 N3-51 [?], KH1 N3-66, BSK-74), tantôt dans des rôles diversifiés : association ou interaction avec un animal (Kh1 S-30B, KH1 S-50 [?], KH1 N1-18, KH1 N3-71, BSK-19B, BSK-84) ou avec une figure anthropomorphe (BSK-13, BSK-30). Nous savons par ailleurs que ces démons sont intéressés aux activités sacrificielles (fig. 38, 110 et probablement 126); la scène de KH1 S-30B doit probablement être rattachée à ce groupe. Ils paraissent également s'intéresser aux animaux sauvages (KH1 N1-18, KH1 N3-71, BSK-84) et à la chasse (BSK-19B). Ce dernier point est confirmé par le démon archer représenté dans un *desert kite* de la figure 36 ou par ceux qui saisissent un capriné de la figure 37. Quant à la figure 35, elle paraît représenter des démons qui se battent. Nous n'avons pas grand-chose à dire de la composition qui semble représenter une cérémonie à la roche 26 de Khishâm-1 Sud. Les symboles ne sont illustrés dans le corpus que par l'étendard du dieu-Lune (KH1 S-01) et une configuration très simple de symboles astraux (fig. 100).

Il semble donc que nous soyons dans une ambiance religieuse analogue à celle du monde urbain de la haute Mésopotamie, mais moins diversifiée du point de vue thématique. Il se peut que l'art rupestre du Hemma réponde dans son ensemble à des impératifs ou à des sollicitations religieux. Dans les cultures anciennes du Proche-Orient, la représentation n'est jamais innocente. Or, toutes ces figures animalières, isolées ou en groupe, répétées jusqu'à satiété sans autre but apparent que leur seule présence, sont loin d'évoquer des représentations anecdotiques; nous le suggérons déjà plus haut en parlant d'art formulaire. Pourquoi gravait-on sur les rochers du Hemma ? Les réponses doivent peut être s'inspirer du cas de la glyptique : cachets et

sceaux-cylindres, souvent portés comme amulettes, ont aussi des fonctions protectrices et magiques. Cette action paraît liée autant à la nature de la pierre qu'aux sujets représentés, dans la mesure où la Mésopotamie historique fait un lien étroit entre l'image, son support et son référent. Nos images rupestres pourraient donc avoir leur efficacité propre. On penserait volontiers, dans le cas des gravures, à des marqueurs d'une présence individuelle et à des icônes vecteurs de la communication religieuse : offrandes propitiatoires, remerciements adressés aux divinités, images à valeur talismanique assurant la fertilité humaine et animale, la richesse ou le succès de la chasse; les possibilités sont innombrables.

9. Conclusion

Dans cette première et modeste monographie consacrée à l'art rupestre du Hemma, nous nous sommes efforcés d'introduire quelques explications sur le projet et les conditions de la recherche. Nous y avons ajouté des généralités destinées à en éclairer le cadre et les résultats d'ensemble auxquels nous sommes d'ores et déjà parvenus. On gardera à l'esprit qu'il s'agit de résultats provisoires et que certains aspects auront certainement à être modifiés par la suite.

Les structures archéologiques, brièvement évoquées au chapitre 3, témoignent effectivement de deux modes de vie différents. Les villages, hameaux et maisons isolées découverts tant en fond de vallée qu'en bordure du plateau documentent une vie sédentaire. Le matériel retrouvé dans l'ensemble des sondages ne révèle jusqu'ici qu'une aire de services et de stockage (Quartier IV de Khishâm-2) et une petite exploitation agricole (Kefra). Ces sites et d'autres du premier millénaire pourraient relever de la politique de colonisation entamée par le roi Assur-Dan II (934-912) et continuée par ses successeurs, parmi lesquels Adad-Nirari III (810-783), connu

pour avoir fondé 300 villages sur le moyen Euphrate et en Djézireh orientale, sans oublier bien sûr les déportations de populations entières originaires de l'Ouest à partir du VIII^e siècle.

Les *desert kites* illustrent des pratiques de chasse collective originaires des milieux steppiques. Il paraît vraisemblable que l'idée de ces monuments et les pratiques de chasse aient été importées par des nomades même si, les uns et les autres furent éventuellement pris en charge ensuite par des populations sédentaires locales. Les cercles de pierres évoquent un second type de mouvement, les transhumances d'éleveurs de petit bétail avec des animaux domestiques.

La même opposition est perceptible dans l'art rupestre. En effet, une partie de l'art du Hemma est très évidemment dépendante de l'art urbain au plan idéologique en général et, le cas échéant, au niveau proprement iconographique. Au contraire, les représentations de *desert kites* sont associées aux habitants de la steppe. Les dromadaires, représentés au Sud et à l'Ouest du plateau renvoient bien évidemment au nomadisme chamelier.

Les quatre concentrations d'art rupestre de Khishâm-1 et de Bashkoy se sont avérées d'une remarquable pauvreté à la fois thématique et stylistique, proche de celle de Kefra, mais en contraste total avec les productions des façades sud et ouest du massif. Les quelques éléments de chronologie dont nous disposons suggèrent que la majorité de ces gravures sera un jour datée au 3^e millénaire avant notre ère, pendant la période où les tells de la vallée du wadi Aweidj étaient encore actifs, au moins jusqu'à la fin de la période akkadienne, vers 2150 avant notre ère. Le 2^e et le 1^{er} millénaire, y compris les périodes séleucides et arsacides ne semblent que rarement documentés. La rareté des gravures et compositions illustrant des icônes ou des activités identifiables expliquent aussi la maigreur des données paléo-ethnographiques que nous avons pu tirer de

ce matériel. Néanmoins, chacune des rubriques abordées (tracé des figures, art formulaire, chasse et religion) semble être une voie prometteuse pour la recherche ultérieure. Il apparaît, en tout cas, que l'art rupestre du Hemma n'est pas un pur et simple dérivé rural de l'art urbain retrouvé sur les sceaux-cylindres ou sur d'autres supports. Nous y avons d'ores et déjà décelé la marque de différentes communautés socioculturelles. Sous cet angle, l'art du Hemma commence à répondre à notre interrogation de départ sur les relations entre les fractions urbaines et non urbaines de la population. La diversité de ses origines fait ainsi de l'art rupestre du Hemma une source iconographique d'un nouveau genre pour la haute Mésopotamie.

BIBLIOGRAPHIE

- AL-KHREYSHAH F., 2005. Alltag, Fest, Kampf und Jagd. Graffiti und Inschriften aus der jordanischen Wüste. In : *10 000 Jahre Kunst und Kultur aus Jordanien, Gesichter des Orients, Eine Ausstellung der Kunst- und Ausstellungshalle der Bundesrepublik Deutschland, Bonn, 8 Oktober 2004 bis 9 Januar 2005*. Mainz, Lothar Bache & Philipp von Zabern : 197-206.
- AL-GAILANI WERR L., 1988. Cylinder Seals Made of Clay. *Iraq*, **50** : 1-24.
- ALGAZE G., 1989. The Uruk Expansion: Cross-Cultural Exchange in Early Mesopotamian Civilization. *Current Anthropology*, **30** : 571-608.
- ALP S., 1983. *Beiträge zur Erforschung des hethitischen Tempels, Kultanlagen im Lichte der Keilschrifttexte*. Ankara, Turkish Historical Society Publication (Serie - VI, 23) : XXXIV + 382 p.
- AMIET P., 1997. Quelques observations à propos des sceaux-cylindres de Tell Suleimeh (Hamrin). *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale*, **91** : 97-108.
- AVNER U., 1972. Desert Kites. *Sal'it*, **1(5)** : 217-222 (en hébreu).
- BARNETT R. D., 1985. Lachish, Ashkelon and the Camel: a Discussion of its Use in Southern Palestine. In : J. N. TUBB, *Palestine in the Bronze and Iron Ages – Papers in Honor of Olga Tufnell*. London, Institute of Archaeology : 15-30.
- BEDNARIK R. G., 2001. *Rock Art Science, the Scientific Study of Palaeoart*. Turnhout, Brepols : 219 p.
- BETTS A., COLLEDGE S., MARTIN L., MCCARTNEY C., WRIGHT K., YAGODIN V., 1998. *The Harra and the Hamad: Excavations and Surveys in Eastern Jordan*. Sheffield, Sheffield Academic Press (Sheffield Archaeological Monographs 9) : xx + 252 p., 149 figs., 103 tabl., 16 pls.
- BETTS A., HELMS S., 1986. Rock Art in Eastern Jordan: 'Kite' Carvings? *Paléorient*, **12(1)** : 67-72.
- BETTS A., YAGODIN V., 2000. A New Look at Desert Kites. In : L. STAGER, J. GREENE, M. COOGAN (éds), *The Archaeology of Jordan and Beyond. Essays in Honor of James A. Sauer*. Winona Lake (Indiana), Eisenbrauns (Studies in the Archaeology and History of the Levant 1) : 31-43.
- BLACK J., GREEN A., 1992. *Gods, Demons and Symbols of Ancient Mesopotamia*. London, British Museum Press : 192 p.
- BÖHME S., 1992. Ein Keramikgefäß der späten Frühbronzezeit aus der Region des mittleren Euphrats im Museum für Vor- und Frühgeschichte. *Acta Praehistorica et Archaeologica*, **24** : 111-117.
- BOTTÉRO J., 1992. *L'Épopée de Gilgameš. Le grand homme qui ne voulait pas mourir*. (traduit de l'akkadien et présenté par Jean Bottéro). Paris, Gallimard (L'aube des peuples) : 300 p.
- CAUWE N., VANDER LINDEN M., VAN BERG P.-L., 2007^a. Reconstructions culturelles des sociétés préhistoriques. In : J. ÉVIN (dir.), *XXVII^e Congrès Préhistorique de France. Un siècle de*

- construction du discours scientifique en Préhistoire. Avignon-Bonnieux, 21-25 septembre 2004.* Paris, Société Préhistorique Française, vol. III : 37-48.
- CAUWE N., DOLUKHANOV P., KOZLOWSKI J., VAN BERG P.-L., 2007b. *Le Néolithique en Europe.* Paris, Armand Colin (Collection U) : 382 p.
- CHRISTIDES V., 1982. Heracles-Nergal in Hatra. *Berytus Archaeological Studies*, **30** : 105-115.
- COLLEDGE M. A. R., 1967. *The Parthians.* London, Thames and Hudson (Ancient peoples and places) : 244 p.
- COLLON D., 1988. *First Impressions. Cylinder Seals in the Ancient Near East.* Chicago & London, Chicago University Press & British Museum : 208 p.
- CRIBB R., 1991. *Nomads in Archaeology.* Cambridge, Cambridge University Press : xiv+253 p.
- DORN R., OBERLANDER T.M., 1981. Microbial Origin of Desert Varnish. *Science*, **213** : 1245-1247.
- DORNEMANN R. H., 1989. Comments on Small Finds and Items of Artistic Significance from Tell Hadidi and Nearby Sites in the Euphrates Valley, Syria. In : A. LEONARD, JR. WILLIAMS, B.B. WILLIAMS (éds), *Essays in Ancient Civilization Presented to Helene J. Kantor.* Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago (Studies in Ancient Oriental Civilization 47) : 59-75.
- DURAND J.-M., 1997. *Les documents épistolaires du palais de Mari.* Tome I. Paris, Éditions du Cerf : 658 p.
- DURAND J.-M., 1998. *Les documents épistolaires du palais de Mari.* Tome II. Paris, Éditions du Cerf : 688 p.
- DUSSAUD R., 1929. Les relevés du Capitaine Rees dans le désert de Syrie. *Syria*, **10** : 144-163.
- ECHALLIER J.C., BRAEMER F., 1995. Nature et fonction des « desert kites » : données et hypothèses nouvelles. *Paléorient*, **21**(1) : 35-63.
- FOREST J.-D., 1996. *Mésopotamie. L'apparition de l'état.* Paris, Paris-Méditerranée : 272 p.
- FRENDO A. J., 1996. The Capabilities and Limitations of Ancient Near Eastern Nomadic Archaeology. *Orientalia*, **65** : 1-23.
- GERNEZ G., 2007. *L'armement en métal au Proche et Moyen-Orient des origines à 1750 av. J.-C.* Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Thèse de doctorat d'Archéologie) : 2 vol., 734 p.
- GREEN A. R. W., 2003. *The Storm-God in the Ancient Near East.* Winona Lake (Indiana), Eisenbrauns : 364 p.
- HELMS S., BETTS A., 1987. The Desert « Kites » of the Badiyat esh-Sham and North Arabia. *Paléorient*, **13**(1) : 41-67.
- HOMAN M. M., 2004. Beer and its Drinkers: an Ancient Near Eastern Love Story. *Near Eastern Archaeology*, **67** : 84-95.
- JANS G., BRETSCHEIDER J. (en collaboration avec SALLABERGER W.), 1998. Wagon and Chariot Representations in the Early Dynastic Glyptic. "They came to Tell Beydar with wagon and equid". *Subartu*, **4**(2) : 155-194.
- KEEL O., 1992. *Das Recht der Bilder gesehen zu werden. Drei Fallstudien zur Methode der Interpretation altorientalischer Bilder.* Freiburg (Schweiz), Universitätsverlag Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht : 318 p.
- KEEL O., UEHLINGER C., 2001. *Dieux, déesses et figures divines. Les sources iconographiques de l'histoire de la religion d'Israël.* Paris, Les éditions du Cerf : 494 p. (1^{ère} éd. allemande : Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1992).
- KUPPER J.-R., 1957. *Les nomades de Mésopotamie au temps des rois de Mari.* Paris, Les Belles Lettres : 283 p.

- LEASE N., LAURENT R. 1998. Étude des sources d'approvisionnement en basalte en Syrie du Nord durant le troisième millénaire. *In* : M. FORTIN, O AURENCHE. (éds), *Espace naturel, espace habité en Syrie du Nord (10^e - 2^e millénaires av. J.-C.)*. Lyon, Maison de l'Orient Méditerranéen (Travaux de la Maison de l'Orient 28) : 83-92.
- LITTAUER M. A. & CROUWEL J. H., 1979. *Wheeled Vehicles and Ridden Animals in the Ancient Near East*. Leiden, E. J. Brill : 179 p., 85 pl.
- LYONNET B. (éd.), 2000. *Prospection archéologique du Haut-Khabur occidental (Syrie du N.E.)*. Volume I. Beyrouth, Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient (Bibliothèque Archéologique et Historique 155) : vi + 269 p.
- MCMAHON A., TUNCA Ö., BAGDO A.-M., 2001. New Excavations at Chagar Bazar, 1999-2000. *Iraq*, **63** : 201-222.
- MARCHETTI N., 1998. The Mature Early Syrian Glyptic from the Khabur Region. *Subartu*, **4**(2) : 115-153.
- MESHEL Z., 1974. New Data about 'Desert kites'. *Tel Aviv*, **1** : 129-143.
- MESHEL Z., 2000. *Sinai. Excavations and Studies*. Oxford, Archaeopress (BAR International Series 876) : iv + 161 p.
- PEREVOLOTSKY A., BAHARAV D., 1991. The Distribution of Desert Kites in Eastern Sinai and Sub-Regional Carrying Capacity: an Ecological Perspective. *Journal of Arid Environments*, **20** : 239-249.
- RISTVET L., WEISS H., 2005. The Habur Region in the Late Third and Early Second Millennium BC. *In* : W ORTHMANN. (éd.), *The History and Archaeology of Syria. Vol. I*. Saarbrücken, Saarbrücken Verlag : 1-26.
- SCHWEMER, D., 2008. The Storm-Gods of the Ancient Near East: Summary, Synthesis, Recent Studies: Part II. *Journal of Ancient Near Eastern Religions*, **8**(1) : 44 p.
- VALDÉS PEREIRO C., 2006. The 'Gazelle Jar' from Tell Qara Qûzâq (Syria): an Essay of Interpretation. *In* : G. DEL OLMO LETE, L. FELIU, A. MILLET ALBÀ (éds), '*Šapal tibnim mû illak*' *Studies Presented to Joaquín Sanmartín on the Occasion of His 65th Birthday*. Sabadell, AUSA (Aula Orientalis-Supplementa 22) : 399-414.
- VAN BERG P.-L., 2002. Entre Proche-Orientaux et Indo-Européens : la Céramique Transcaucasienne. *In* : *Préhistoire de la Grande Plaine du Nord de l'Europe. Actes du Colloque Chaire Francqui interuniversitaire au titre étranger (Université de Liège, 26 juin 2001)*. Liège, Université de Liège (Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège 99) : 183-199.
- VAN BERG P.-L., CAUWE N., HÉNIN J.-P., LEMAITRE S., PICALAUSE V., AHMO KH., VANDER LINDEN M., 2003. Fieldwork at the Archaeological and Rock art Sites of the Hemma Plateau (Hassake, Syria): Season 2002. *Adumatu*, **7** : 7-20.
- VAN BERG P.-L., VANDER LINDEN M., LEMAITRE S., CAUWE N., PICALAUSE V. 2004. Desert-kites of the Hemma Plateau (Hassake, Syria). *Paléorient*, **30**(1) : 89-100.
- VANDER LINDEN M., 2007. *Le phénomène campaniforme dans l'Europe du 3^{ème} millénaire avant notre ère. Synthèse et nouvelles perspectives*. Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports International Series 1470) : 228 p., 1 tabl., 116 figs.
- WATANABE C. E., 2002. *Animal Symbolism in Mesopotamia. A Contextual Approach*. Wien, Institut für Orientalistik (Universität Wien 'Wiener Offene Orientalistik Bd 1) : 178 p., 70 figs.
- WILKINSON T. J. 1990. Soil Development and Early Land Use in the Jazira Region, Upper Mesopotamia. *World Archaeology*, **22**(1) : 87-103.

WILKINSON T. J., 2000. Archaeological Survey of the Tell Beydar Region, Syria, 1997. A Preliminary Report. *In* :

K. VAN LERBERGHE, G. VOET (éds), Tell Beydar. Environmental and technical studies. *Subartu*, **5** : 1-37.

ADRESSES DES AUTEURS

Paul-Louis VAN BERG
Université Libre de Bruxelles
50, av. F.D. Rooveselt (CP 175)
B-1050 BRUXELLES (Belgium)
pvberg@ulb.ac.be

Aurélie MEDICI
Université Libre de Bruxelles
50, av. F.D. Rooveselt (CP 175)
B-1050 BRUXELLES (Belgium)

L'enceinte Michelsberg de Blicquy - *la Couture du Couvent*

Claude CONSTANTIN & Léonce DEMAREZ (†)

Avec la collaboration de Corrie BAKELS,
Isabelle DERAMAIX, Lamys HACHEM & Aurélie SALAVERT

Résumé

Nous publions ici l'enceinte Michelsberg du site en décrivant sa structure et son implantation dans le paysage. Le matériel lithique et céramique correspondant à cette occupation sont étudiés et l'on propose, en l'état actuel des données, une périodisation de la céramique Michelsberg des sites belges. Quatre fosses rubanées, dont une fosse de construction de bâtiment, situées à l'intérieur de l'enceinte sont également publiées ici. Leur situation à 250 m du site rubané déjà exploré, laisse supposer la grande étendue de ce dernier.

Mots-clés : Enceinte, Néolithique, Belgique, Michelsberg, Rubané.

Abstract

The Michelsberg enclosure on the site is published here, with a description of its lay-out and its setting in the landscape. The lithic and ceramic finds corresponding to this occupation are studied, and on the basis of currently available data a periodisation of Michelsberg pottery from Belgian sites is proposed. Four Linearbandkeramik pits located within the enclosure, one of which is a house construction pit, are also published here. Their position 250 meters from the Linearbandkeramik site already investigated suggests that it covers an extensive area.

Keywords: Enclosure, Neolithic, Belgium, Michelsberg, Linear Pottery Culture.

1. INTRODUCTION

En pratiquant, en 1983, un sondage de 1 m² dans une zone qui livrait des objets en surface, Léonce Demarez découvrait, mêlés les uns aux autres, des tessons rubanés et Michelsberg.

Nous avons réalisé la même année un décapage au même endroit qui donnait l'explication de la nature de la découverte : une fosse rubanée était recoupée par un fossé Michelsberg doublé d'une palissade et, par chance, cette stratigraphie se situait précisément à une des deux extrémités d'une des interruptions du fossé, généralement riches en matériel, alors que ce dernier peut être très rare sur de grandes longueurs du même fossé (Constantin, Le Bolloch & Demarez, 1984). Cette découverte d'installations du Néolithique moyen dans la zone d'étude du cercle de

tourisme et de recherches archéologiques Blicquy-Aubechies qui avait livré jusqu'alors surtout du Néolithique ancien, nous incitait naturellement à poursuivre les fouilles. Ce qui fut fait chaque année de 1983 à 1988 et une dernière fois en 1991.

Au cours de ces sept campagnes, 7 800 m² ont été décapés et fouillés et ceci grâce à l'indispensable et aimable autorisation d'une dizaine d'exploitants ou de propriétaires de parcelles tant agricoles que privatives. Qu'ils reçoivent ici nos remerciements.

Nous nous proposons ici de publier l'essentiel des données sur le site Michelsberg jusqu'ici peu documenté (soit, en plus de la référence précédente : Demarez & Constantin, 1986 et Constantin, Demarez & Dubouloz, 1986). Au cours de ces années de fouilles, le même site livrait des installations

du Néolithique ancien dont l'essentiel a déjà été publié (pour le Rubané : Constantin, Farruggia & Demarez, 1991; pour le Blicquyen : Constantin, Sidéra & Demarez, 1991). D'autres découvertes rubanées moins importantes seront décrites ci-dessous.

Dès l'année de la découverte, les objectifs des fouilles, qui n'ont pas tous été atteints, s'imposaient par leur simplicité :

- reconnaître le trajet de l'enceinte;
- comprendre la structure de l'enceinte;
- explorer sa surface interne.

2. LES FOUILLES

2.1. L'exploration de l'enceinte

Recherche du tracé de l'enceinte
(fig. 1 et 2)

L'exploration s'est effectuée à partir de l'endroit de la découverte (interruption n° 1 marquée « 1 » sur figure 1). L'enceinte n'apparaît pas sur les photographies aériennes et la levée de terre a été parfaitement aplanie par les travaux agricoles. Il a donc fallu procéder par décapage. Cette exploration s'est étendue sur plusieurs années de fouilles en fonction, en particulier, de la disponibilité des terres agricoles. La méthode utilisée a consisté à réaliser des tranchées de décapage. Le fossé se distingue à la surface de son remplissage, sous l'épaisseur de la terre arable (à laquelle on verra qu'il faut le plus souvent ajouter une couche de colluvions) par sa couleur très reconnaissable brun-roux qui se distingue bien du lœss stérile de couleur orangée. On peut donc reconnaître le fossé en surface, assez économiquement, sans avoir à le couper.

On a donc réalisé des tranchées perpendiculaires à l'axe du fossé qui, de proche en proche, permettaient de le suivre ou qui le recherchaient sur son tracé supposé à partir des dernières tranchées où il apparaissait. Il a fallu réaliser ainsi une soixantaine de tranchées à la

pelle mécanique (godet de 1,50 m de large).

On a pu ainsi suivre le tracé de l'enceinte sur une longueur de 950 m, d'un seul tenant, dans des terrains cultivés (fig. 1, 3 et 4). Si cette opération fut relativement facile, ceci pour environ la moitié de l'enceinte (fig. 1), la recherche fut beaucoup plus malaisée pour l'autre moitié qui se poursuivait, pour la plus grande partie, dans une zone occupée par prairies, vergers, usine et petits terrains privatifs bâtis avec leurs jardins (fig. 2). Si par chance trois premières tranchées (fig. 1, près des n° 5 et 6) permettaient de retrouver le fossé après un parcours non reconnu de 250 m, l'ensemble des explorations suivantes ont été inopérantes. Il s'agit de deux tranchées (fig. 1, près du n° 7), puis de trois autres (fig. 1, près du n° 8) en vergers ou jardins privés qui se sont avérés ou bien stériles ou bien très perturbés par d'anciens chemins ou d'anciennes constructions.

L'impossibilité de pratiquer des tranchées profondes dans ces petits terrains privés ne nous permet même pas d'exclure la présence du fossé sous les perturbations modernes. La tranchée marquée du n° 9 en grande partie stérile recoupe d'anciennes occupations gallo-romaines. Enfin, la tranchée marquée du n° 10, entre la rivière Secours de la Dendre et un corps de ferme, est entièrement perturbée par une occupation médiévale.

L'enceinte reste donc non reconnue sur un tiers de son parcours et on n'a pu expliciter sa situation relativement au Secours de la Dendre qui borde une grande zone marécageuse, ce qui sera discuté plus loin dans la partie synthétique concernant l'enceinte elle-même.

Dans les tronçons reconnus de l'enceinte, on a réalisé immédiatement après les tranchées transversales de reconnaissance une tranchée longitudinale continue (avec godet de 0,50 m de large) située dans l'axe du fossé, de façon à détecter par la même reconnaissance de la couleur de remplissage, les éventuelles

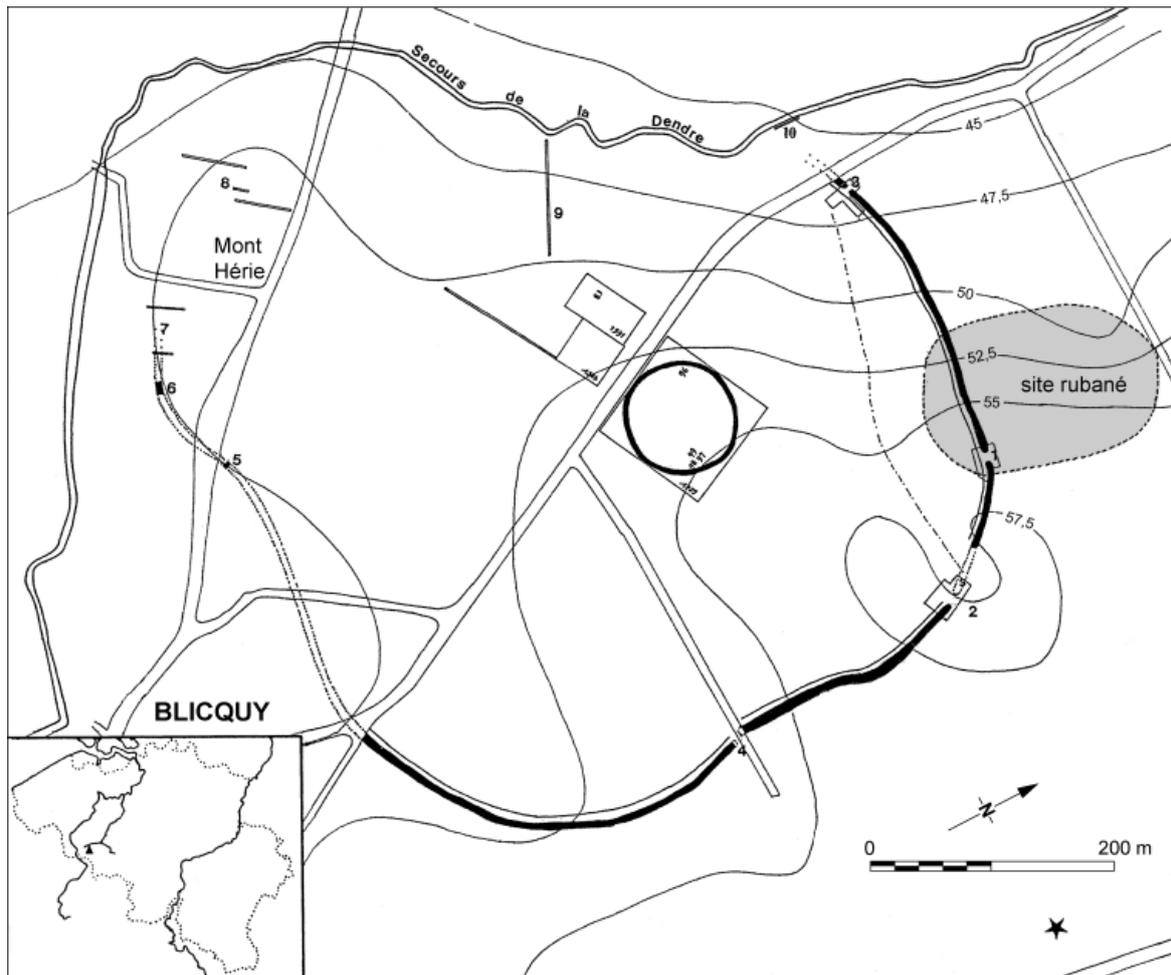


Fig. 1 – Plan général. Les fosses 83, 97, 98 et 99 sont rubanées ; le site éponyme du groupe de Blicquy est figuré par une étoile ; en pointillé figure l'écoulement possible des sources situées près de l'interruption n° 2.

interruptions du fossé. Trois interruptions ont ainsi été découvertes (fig. 1, n^{os} 2, 3 et 4) qui s'ajoutent à celle (n^o 1) connue par la fouille initiale de 1983.

Interruption 1 (fig. 5)

Le fossé (structure 1) a une largeur de 5 à 6 m au niveau du décapage et sa profondeur peut atteindre 1 m, ce qui est inférieur à sa profondeur originelle, puisque, comme on le verra plus loin, un processus d'érosion a affecté sa partie supérieure dans cette zone.

Il présente des flancs bien inclinés et un fond très légèrement concave.

La largeur de l'interruption du fossé est de

7 m. La fouille des deux extrémités du fossé, de part et d'autre de cette interruption, devait livrer deux concentrations de tessons qui ont fourni l'essentiel de la céramique Michelsberg du site, soit environ 800 tessons, sur 4 m² du côté B (à l'ouest) et 2 000 tessons sur 7 m² du côté A (à l'est). Ce matériel ne repose pas sur le fond du fossé mais en est séparé par un premier remplissage presque stérile de 20 à 30 cm d'épaisseur.

Une tranchée de fondation de palissade (structure 2) longe le fossé à une distance de 5 à 7 m de son bord sud. Elle mesure 0,20 à 0,40 m de large à la surface du décapage et varie entre 0,10 et 0,60 m de profondeur. On peut y discerner l'espacement des poteaux

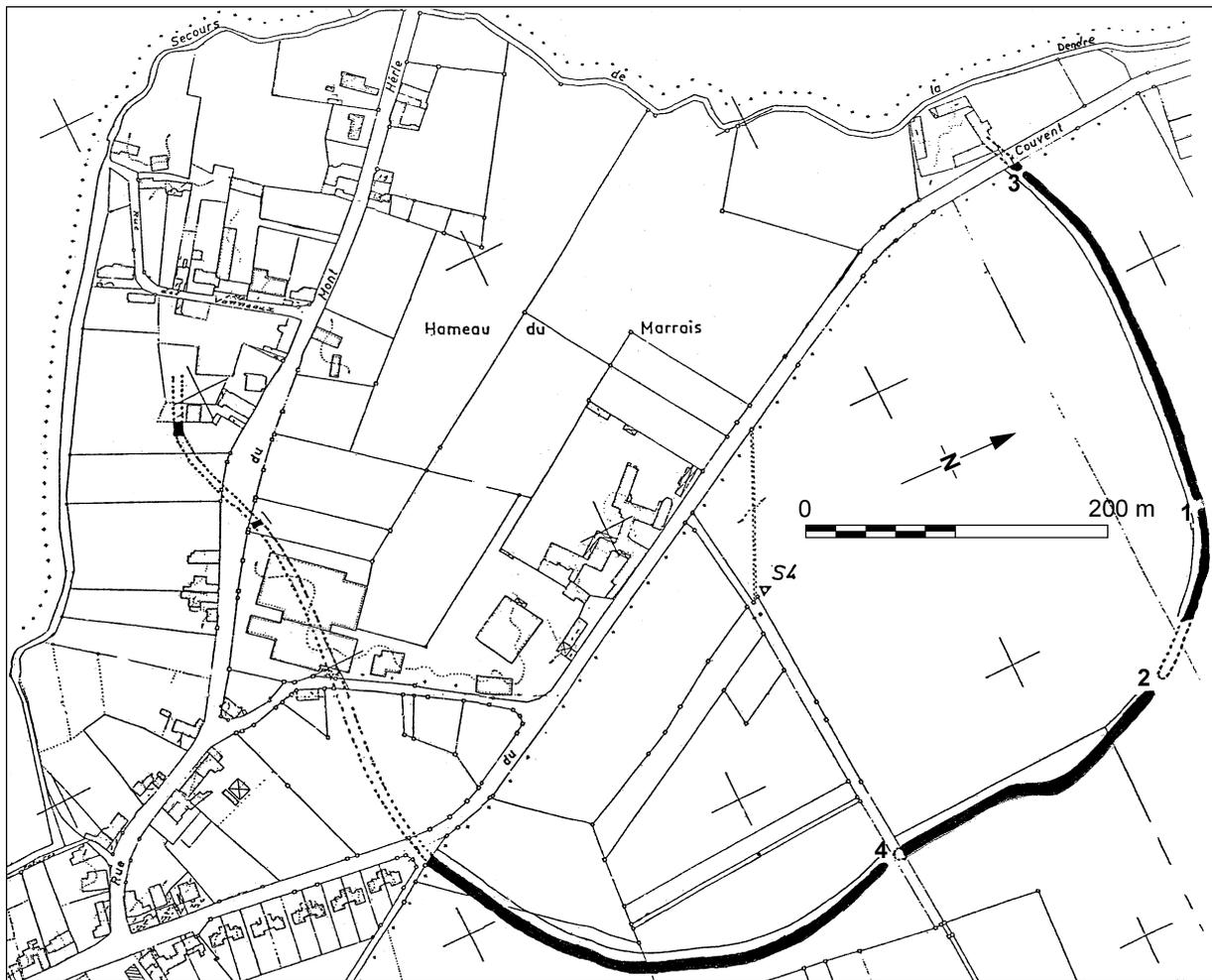


Fig. 2 – L'enceinte dans son contexte bâti.

(0,60 à 0,70 m) qui y étaient installés. Plusieurs particularités ont été observées sur cette palissade :

- elle présente une interruption étroite (0,85), de part et d'autre de laquelle la tranchée atteint progressivement son maximum de profondeur à 0,60 m (fig. 8) en s'approfondissant au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'interruption;
- face à cette interruption, une fosse (structure 4), profonde (1,40 m), ovale (1,10 m sur 1,70 m), à parois très inclinées et à fond plat, est sécante avec le tronçon ouest de la palissade, mais il n'a pas été possible de discerner le rapport stratigraphique entre les deux structures. Le seul élément, insuffisant,

de datation est un tesson Michelsberg trouvé au fond de la fosse. Malgré ces incertitudes, il est tentant de considérer la fosse 4 comme une structure annexe de la palissade destinée à renforcer la défense de l'interruption par sa seule présence ou en servant elle-même de fondation à un poteau de grande taille;

- enfin, plus à l'est et en retrait de 7 m par rapport à l'interruption du fossé, on trouve une petite tranchée de fondation où sont discernables des poteaux (structure 3) et qui constitue avec la palissade interrompue sur 2 m à cet endroit, une entrée en chicane.

En résumé, on propose d'interpréter l'interruption étroite de la palissade et peut-

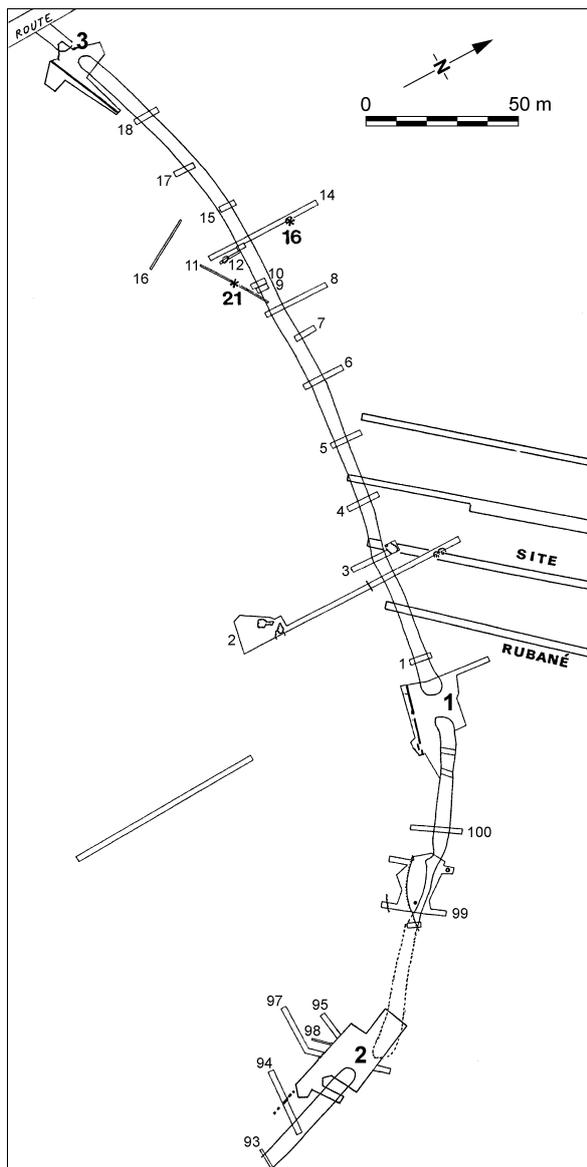


Fig. 3 – Exploration de l'enceinte, partie nord. Les fosses 16 et 21 sont Michelsberg.

être sa défense constituée par la structure 4, comme une ouverture de surveillance située en face de l'interruption du fossé, l'entrée proprement dite s'effectuant par le dispositif en chicane situé en retrait du fossé. Les fosses n^{os} 7, 9 et 12 sont rubanées. La structure 5 est vraisemblablement une anomalie naturelle. La structure 6 à profil en cuvette et de 0,5 m de profondeur maximum est difficilement datable par seulement deux tessons Michelsberg. La structure 8 est une zone rubéfiée non datée.

Interruption 2 (fig. 6)

La reconnaissance par tranchées du fossé effectuée à partir de l'interruption 1 vers l'est, montre, une fois parcourue une cinquantaine de mètres à partir de cette interruption, que le fossé diminue progressivement de largeur et de profondeur.

La largeur n'est plus que de 2 m et la profondeur de 0,40 m. Ceci témoigne de la forte érosion du fossé, dont il ne reste alors que le fond dans cette partie sommitale du plateau. Plus loin, le fossé disparaît dans une zone fortement perturbée par des structures gallo-romaines dont certaines très longues atteignent 20 m de large.

La poursuite des recherches par tranchées transversales puis par une tranchée longitudinale axiale a permis de mettre en évidence une nouvelle interruption mais le fossé n'est visible que sur le tronçon sud de l'interruption (en 1A sur fig. 6). Au nord de l'interruption, il est perturbé et on a retrouvé seulement des traces de son flanc extérieur sur lequel reposaient des vases écrasés en place (structure 37 sur fig. 6). Les fosses qui occupent cette zone sont gallo-romaines et fournissent plus précisément un matériel daté des années 120/160 après J.-C.

Le décapage de l'interruption et l'exploration de la zone avoisinante par tranchée ont montré que ces installations gallo-romaines sont localisées à cet endroit sur une surface restreinte. La fouille a permis de comprendre la raison probable de cette installation à cet endroit précis. En effet, des coupes en tranchées profondes ont montré l'existence de sources de faible débit situées actuellement à des profondeurs de 0,70 m à 1 m sous le sol (fig. 6). Ces sources sont la cause de l'humidité plus accentuée de cette zone et leur débit est évacué par le système de drainage qui occupe par ailleurs la totalité de la parcelle. Ces sources correspondent à la nappe phréatique suspendue temporaire

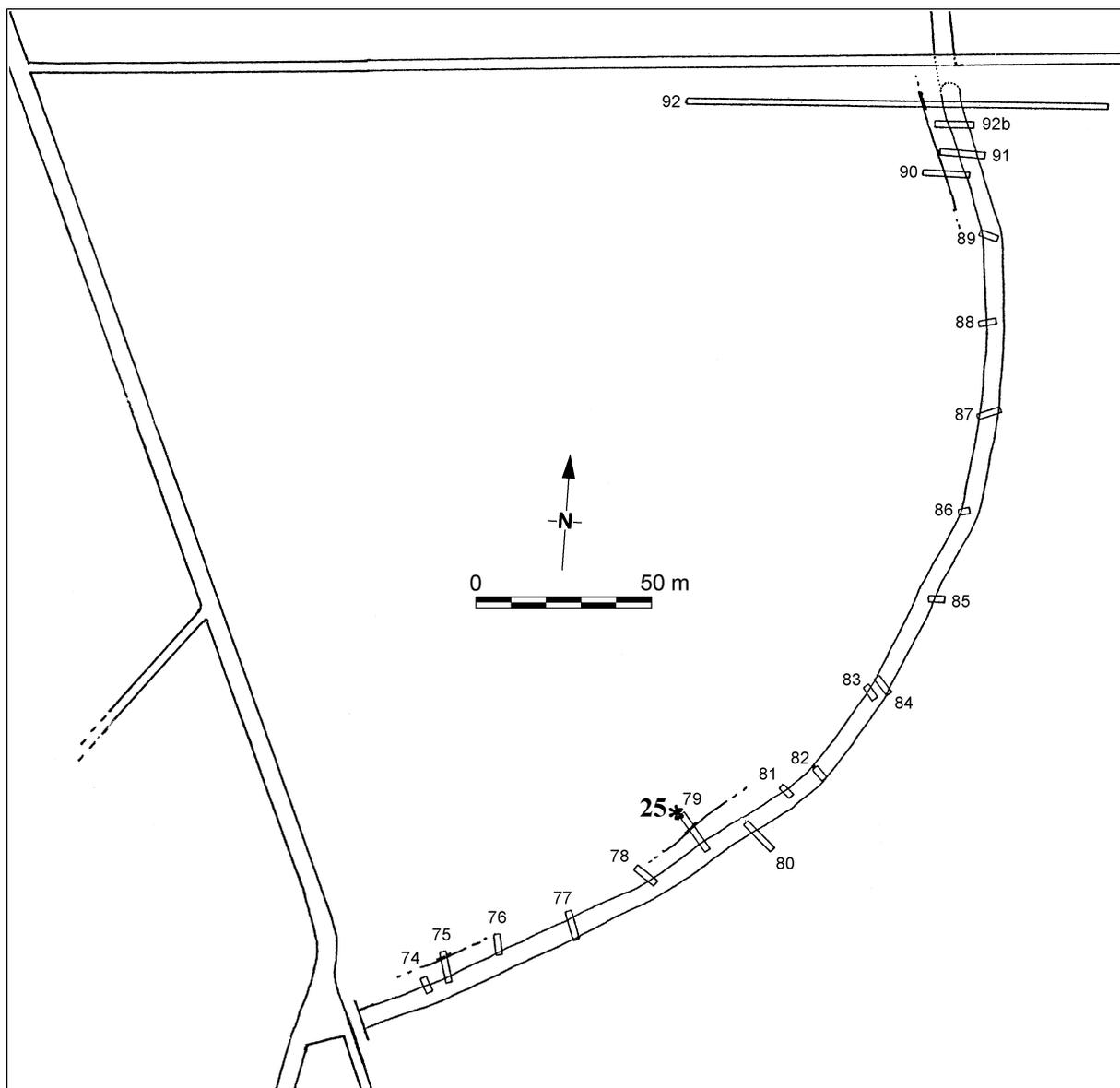


Fig. 4 – Exploration de l'enceinte, partie sud-est. La fosse 25 est Michelsberg.

qui tend à stagner sur des endroits en faible pente, à la surface du substrat géologique d'argile yprésienne qui est imperméable. Ce phénomène est fréquent sur les plateaux les plus élevés de la région. L'intérêt de cette observation pour les fouilles néolithiques n'est pas négligeable : il n'y a aucune raison de penser que ces sources ne fonctionnaient pas à cette époque; alors qu'elles sont maintenant comblées par le colluvionnement dû aux travaux agricoles, elles avaient au contraire pu s'installer d'une façon permanente dans le milieu forestier millénaire qui existait avant

l'occupation néolithique.

Les observations des écoulements d'eau faites sur le terrain et un nivellement précis effectué de la partie sommitale (courbe de niveau 57,5 m, fig. 1) ont permis de s'assurer que l'évacuation naturelle de ces sources se fait vers l'ouest selon un petit talweg encore visible. On doit donc penser qu'un petit ruisseau coulait à l'intérieur du camp Michelsberg; la source de ce ruisseau se trouvait donc à proximité du trajet de l'enceinte, mais les importantes perturbations

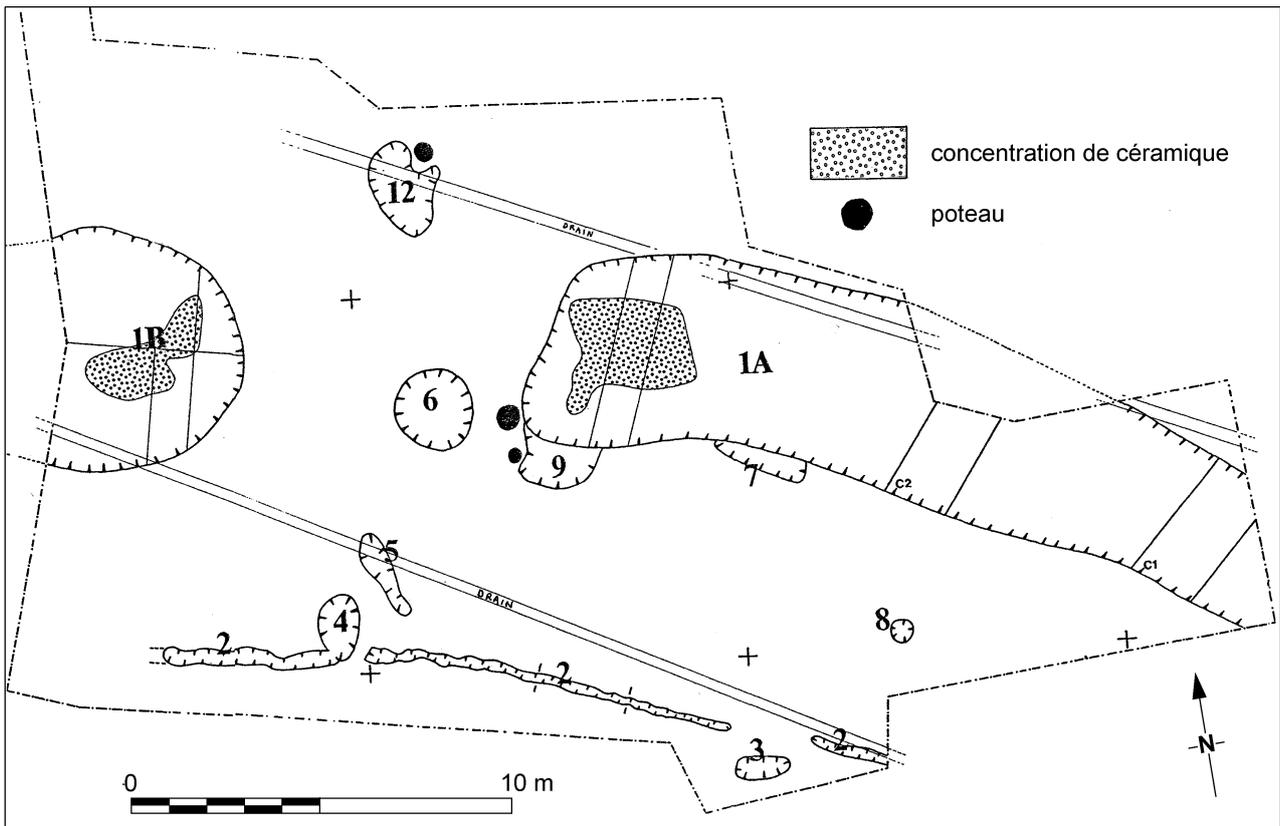


Fig. 5 – Plan de l'interruption n° 1. Les fosses 7, 9 et 12 sont rubanées.

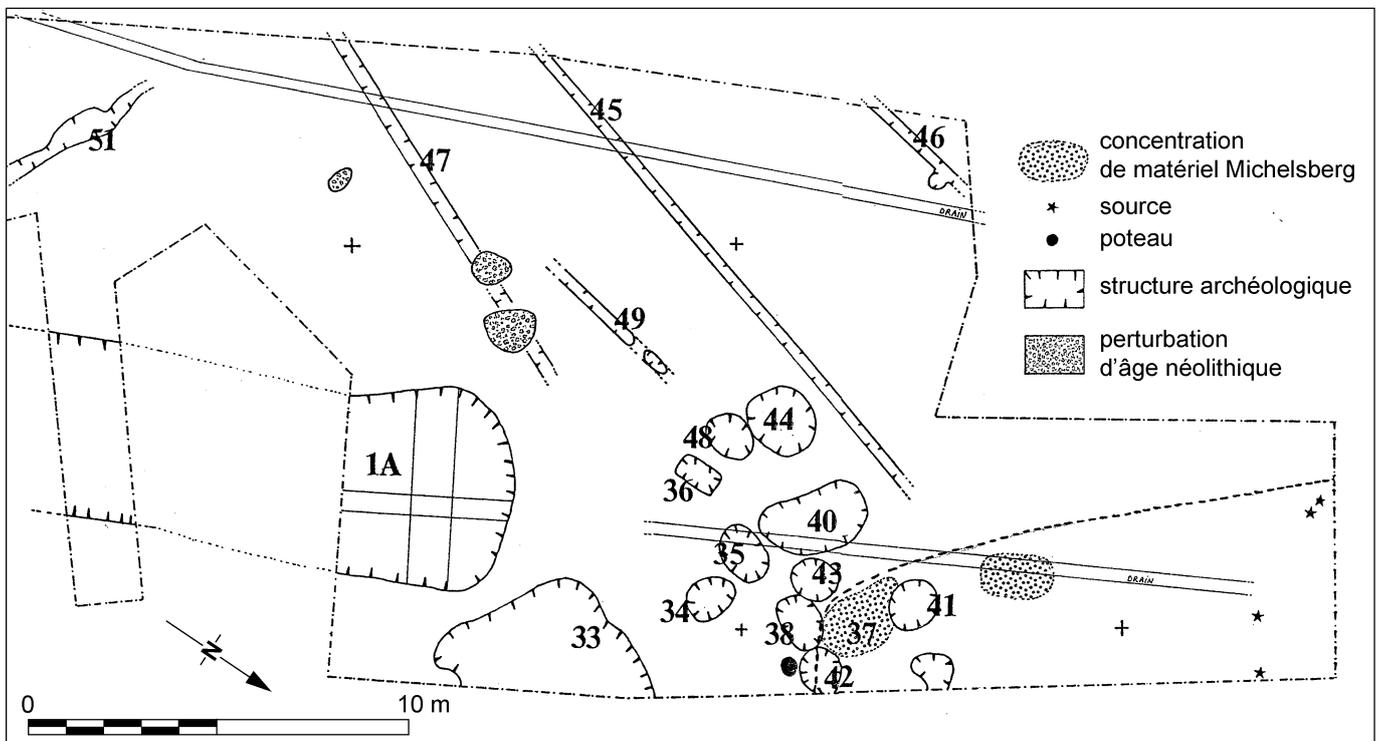


Fig. 6 - Plan de l'interruption n° 2. En pointillé : l'emplacement possible de la partie du fossé disparue par érosion.

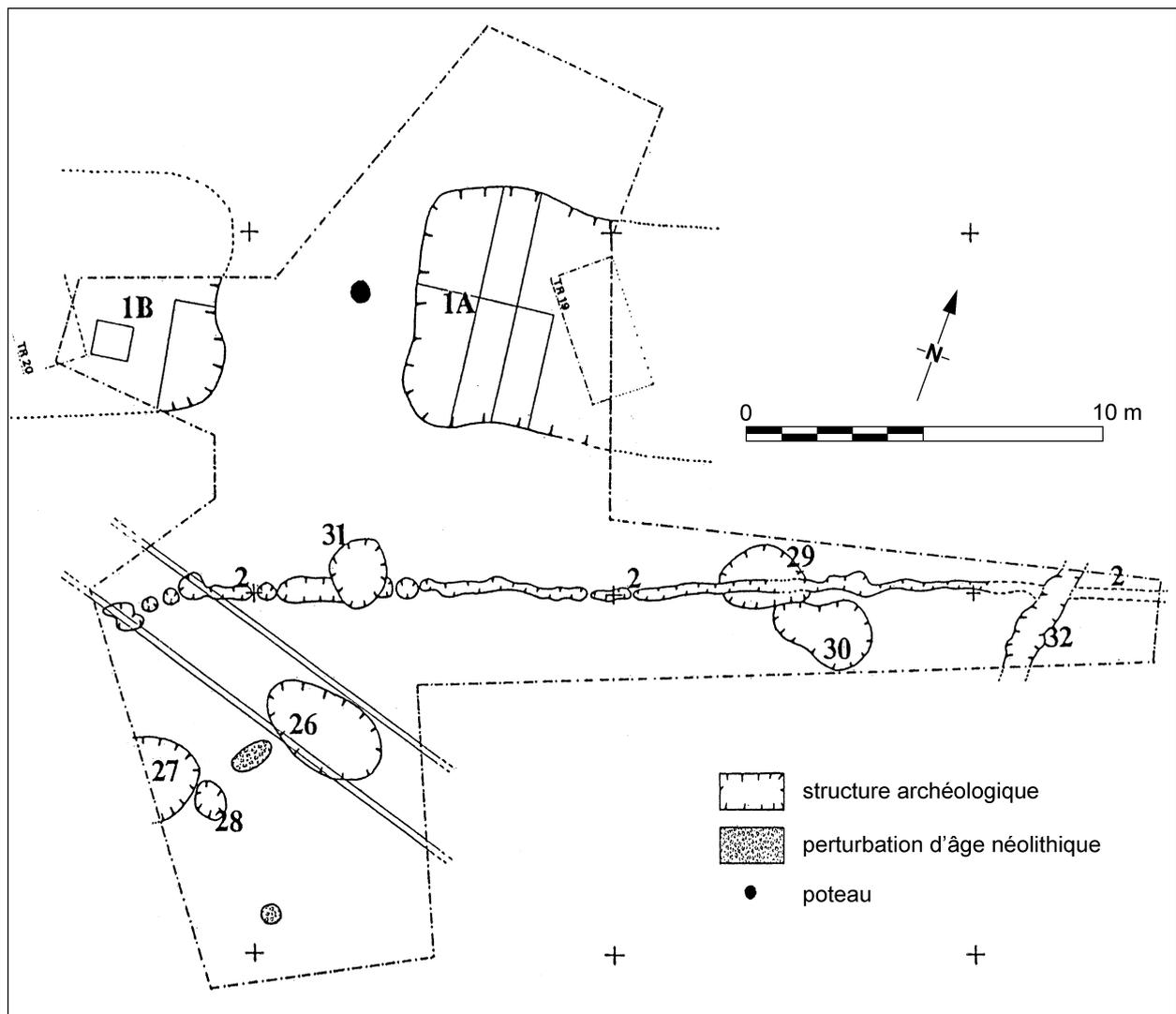


Fig. 7 - Plan de l'interruption n° 3. Les fosses 26, 29 et 30 appartiennent au Groupe de Blicquy.

gallo-romaines n'ont pas permis de préciser davantage leur relation.

Les datations des structures de la figure 6 sont les suivantes :

- 38 : petite fosse contenant 11 tessons Michelsberg et un tesson gallo-romain;
- 40, 47, 49 et 50 : structures non datées;
- 51 : il peut s'agir d'un petit tronçon de palissade datant du Michelsberg; aucune autre trace de palissade n'est visible;
- les autres structures sont gallo-romaines.

Interruption 3 (fig. 7)

Ce fossé mesure 7 m de large en surface de décapage. Sa profondeur atteint 1,30 m et il est surmonté, sous l'épaisseur de la terre arable, d'une couche de colluvions de 0,35 m d'épaisseur. On est ici en bas de pente, plus de 10 m plus bas que l'altitude de l'interruption 2 (fig. 1) et à un endroit où la terre qui a été érodée au sommet s'est accumulée. La palissade (structure 2) est à 4 à 5 m du bord du fossé.

On n'observe pas d'ouverture sur cette palissade. Peut-être y en avait-il une très

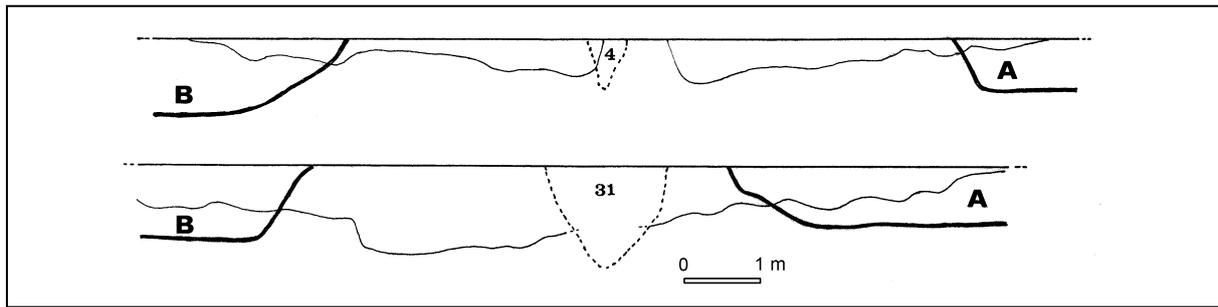


Fig. 8 – Profils longitudinaux du fossé (en gras), de la palissade et de la fosse associée à la palissade.
En haut : interruption n° 1 ; en bas : interruption n° 3.

étroite (environ 0,5 m) à l'endroit où se situe la structure 31, mais il n'a pas été possible de le vérifier. Cette structure 31, par sa forme, sa place et la profondeur de la fondation de la palissade de part et d'autre, n'est pas sans évoquer la structure 4 de l'interruption 1 :

- la structure 31 mesure 1,40 m de profondeur et est ovale (1,5 x 2 m); elle est datée par de la céramique Michelsberg (un vase écrasé);
- elle occupe la même place que la structure 4 de l'interruption 1, un peu à l'extérieur de la palissade et presque dans l'axe de l'ouverture du fossé;
- la profondeur de la tranchée de palissade est notablement renforcée de part et d'autre de la fosse 31 (elle passe en 5 à 6 m de 0,2 m à plus de 1 m en se rapprochant de la fosse (fig. 8).

Malgré les similitudes qui ont probablement une signification, il n'est pas possible de préciser davantage le rôle de la fosse 31 et on ne peut rejeter ici l'hypothèse émise plus haut pour la structure 4 qui pourrait défendre une étroite interruption de la palissade.

Les structures 26, 29 et 30 sont des fosses d'habitat du Groupe de Blicquy (Constantin, Sidéra, Demarez, 1991). La structure 27 est gallo-romaine. La structure 28, stérile, date probablement du Néolithique ancien. La structure 32 n'est pas datée. Le fossé a fourni du matériel Michelsberg mais en moindre quantité qu'à l'interruption : 350

tessons dans le tronçon 1A et un seul dans le tronçon 1B qui a été trop peu fouillé.

Interruption 4

La tranchée de reconnaissance longitudinale menée dans l'axe du fossé montre la disparition du fossé au nord de la tranchée 92 et à 5 m du bord de la chaussée agricole (fig. 1 et 4). Cette interruption n'a pas été fouillée et la chaussée en occupait de toute façon une partie.

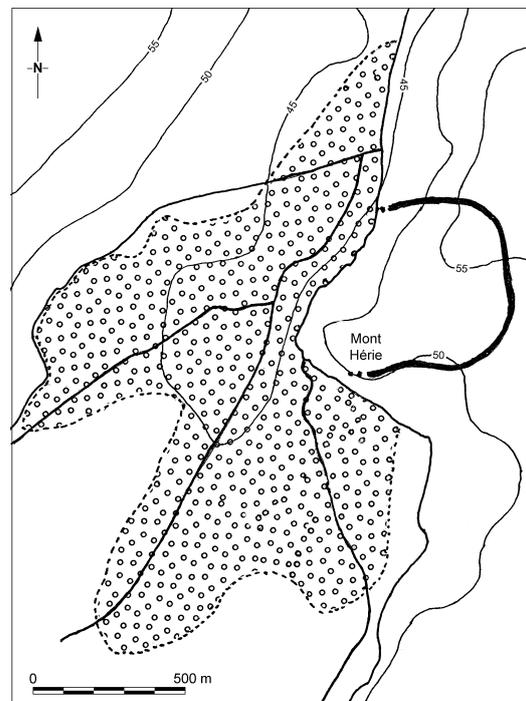


Fig. 9 – Situation de l'enceinte par rapport à la zone marécageuse actuelle (en tramé). Le tracé des ruisseaux a été modifié par l'homme.

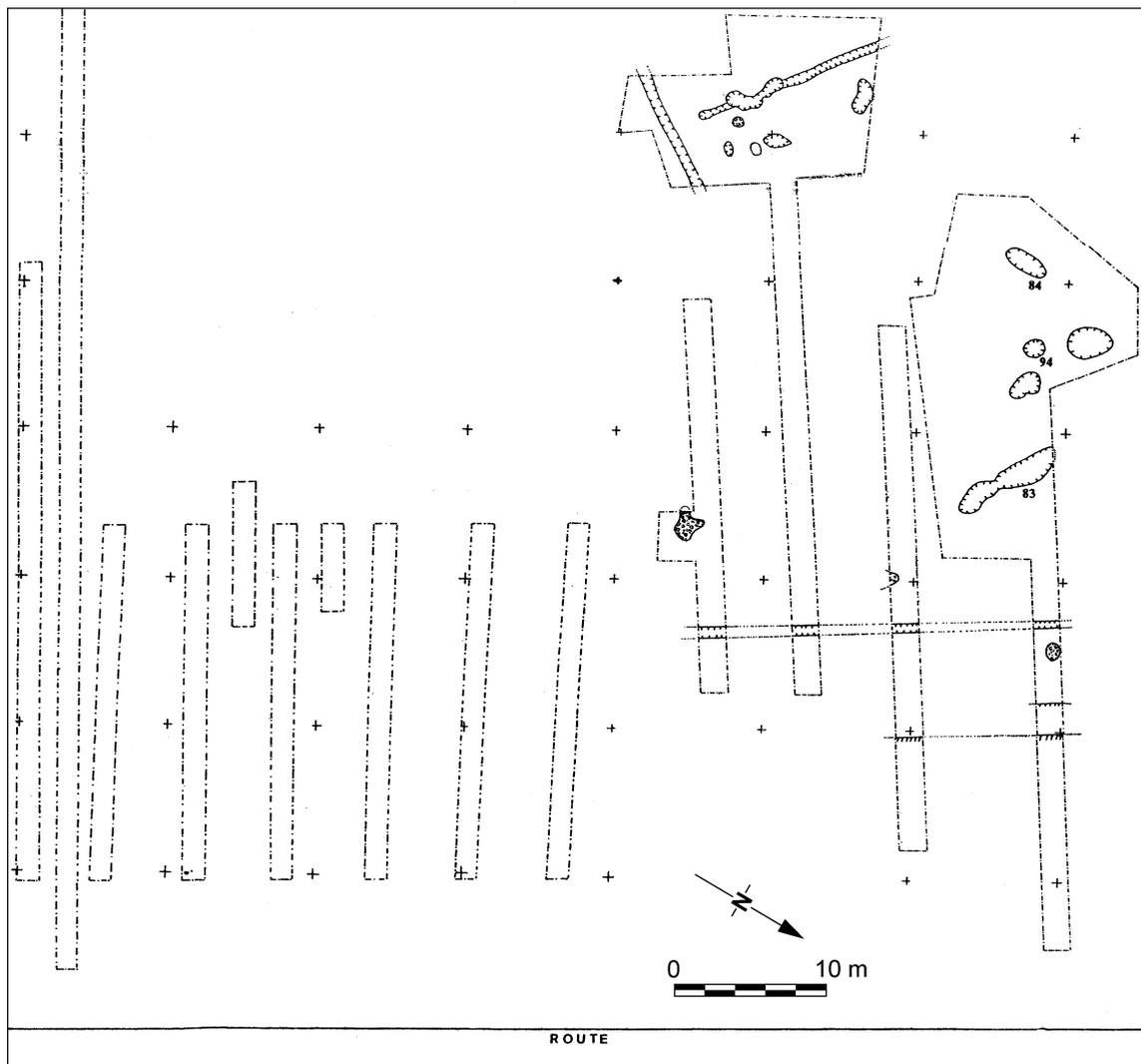


Fig. 10 – Sondages des années 1984 (à gauche) et 1991 (à droite).
La fosse 83 est rubanée. Les fosses 84 et 94 sont Michelsberg.

2.2. Exploration de l'intérieur de l'enceinte

À l'occasion de quelques rares découvertes de surface et de l'autorisation des propriétaires, nous avons procédé à quelques explorations à l'intérieur de l'enceinte, sous forme de réseaux de tranchées. Du point de vue de l'occupation Michelsberg, les résultats sont franchement décevants.

Nous passons rapidement en revue ici les principaux résultats et renvoyons aux paragraphes suivants pour des descriptions

plus détaillées des structures et des matériaux découverts. Trois campagnes d'exploration ont eu lieu (fig. 1 pour leurs situations et 10-11 pour les plans plus détaillés) :

- 1984 : 300 m² de tranchées explorant une surface d'environ 1 200 m², secteur complètement stérile;
- 1989 : sous la direction d'Isabelle Deramaix (Deramaix & Demarez, 1989), 1 100 m² de tranchées explorant une surface de 1 ha; trois fosses rubanées ont été découvertes (n^{os} 97, 98 et 99), ainsi qu'un grand fossé

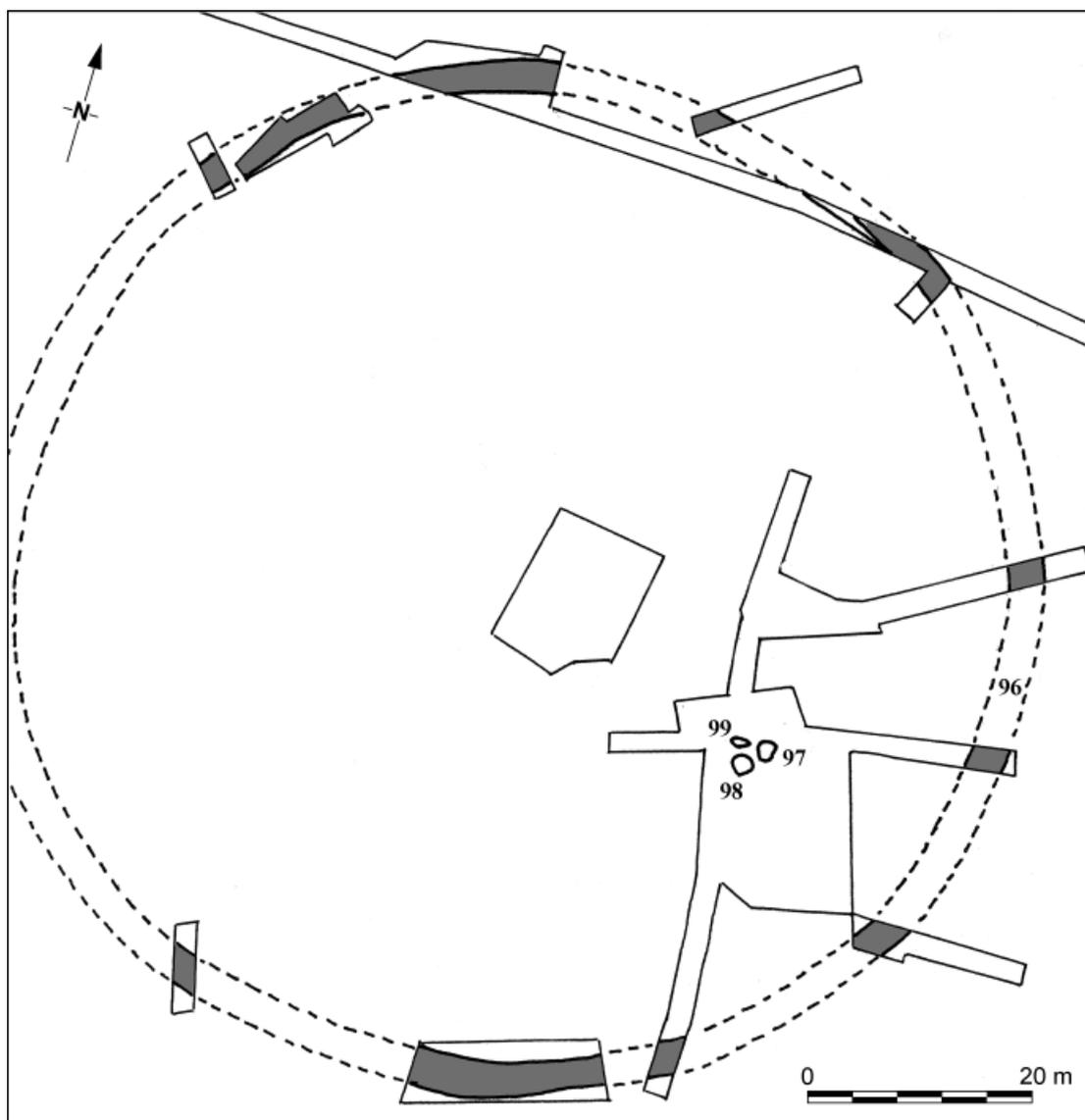


Fig. 11 – Sondages de l'année 1989. Les fosses 97, 98 et 99 sont rubanées.

circulaire (n° 96) de 85 m de diamètre dont la datation est incertaine;

- 1991 : 900 m² explorant une surface d'environ 1 600 m²; ont été découverts : une fosse de construction de bâtiment rubané (n° 83), deux fosses Michelsberg dont l'une (n° 84) contenait une vingtaine de tessons et dont l'autre a été datée sur la base de la couleur du sédiment (n° 94), un système de fossés orthogonaux pouvant dater des âges du Fer et quelques fosses non datables.

D'une façon générale, la recherche de structures à l'intérieur de l'enceinte est assez difficile. Sur les points les plus hauts elles risquent d'être érodées et sur les points les plus bas, recouvertes par une épaisseur supplémentaire de colluvionnement et situées dans une zone largement bâtie.

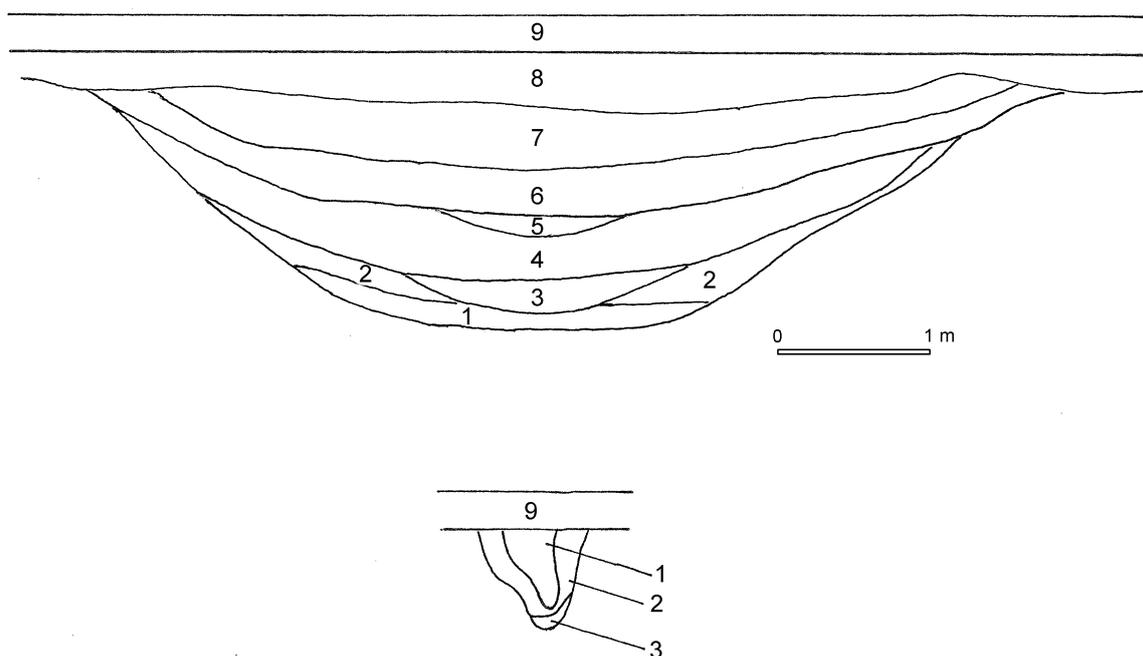


Fig. 12 – En haut : coupe du fossé d’enceinte (voir le texte pour la description des couches).
 En bas : coupe transversale de la palissade ; l’intérieur de l’enceinte est à gauche.
 1 : limon gris-brun ; 2 : limon brun ; 3 : couche sableuse ; 9 : couche arable.

3. L’ENCEINTE MICHELBERG, BILAN

3.1. Structure de l’ouvrage

Les tranchées d’exploration largement prolongées de part et d’autre du fossé et de la palissade permettent d’assurer que chacun d’eux est unique sur le trajet reconnu. La largeur moyenne du fossé à son ouverture est 6 m, ceci dans les zones où il est intégralement conservé et recouvert par une couche de colluvions. Sa profondeur dans les mêmes zones peut atteindre 1,60 m mais elle se situe le plus souvent autour de 1,40 m. Les flancs sont inclinés et le fond est très légèrement incurvé, presque plat sur une largeur d’environ 2 m.

On a effectué plus de trente coupes transversales du fossé. Une stratigraphie représentative de son remplissage est donnée par la figure 12, à laquelle correspond la photographie de la figure 13. On peut synthétiser aussi l’histoire de ce remplissage :

- les couches 1, 2 et 3 montrent un

piétinement au fond du fossé et une amorce de remplissage par glissement de sédiment sur les flancs. Il s’agit là des épisodes immédiatement postérieurs au creusement;

- les couches 4 et 5 : la couche 4 se retrouve sur l’ensemble des coupes et est caractérisée par son contenu humique. C’est cette couche qui contient le matériel (céramique et souvent charbon de bois) quelquefois à sa base, quelquefois sur toute son épaisseur. On peut considérer qu’à la fin de la mise en place de cette couche, le fossé a atteint un profil d’équilibre par ruissellement et érosion des flancs;
- l’ensemble des couches supérieures 6 à 9 s’est mis en place par colluvionnement postérieurement à l’occupation;
- la couche 6 peut contenir quelques objets parvenus avec le remplissage;
- la couche 7 est la dernière couche de remplissage du fossé. Elle contient une fraction fine sableuse très importante

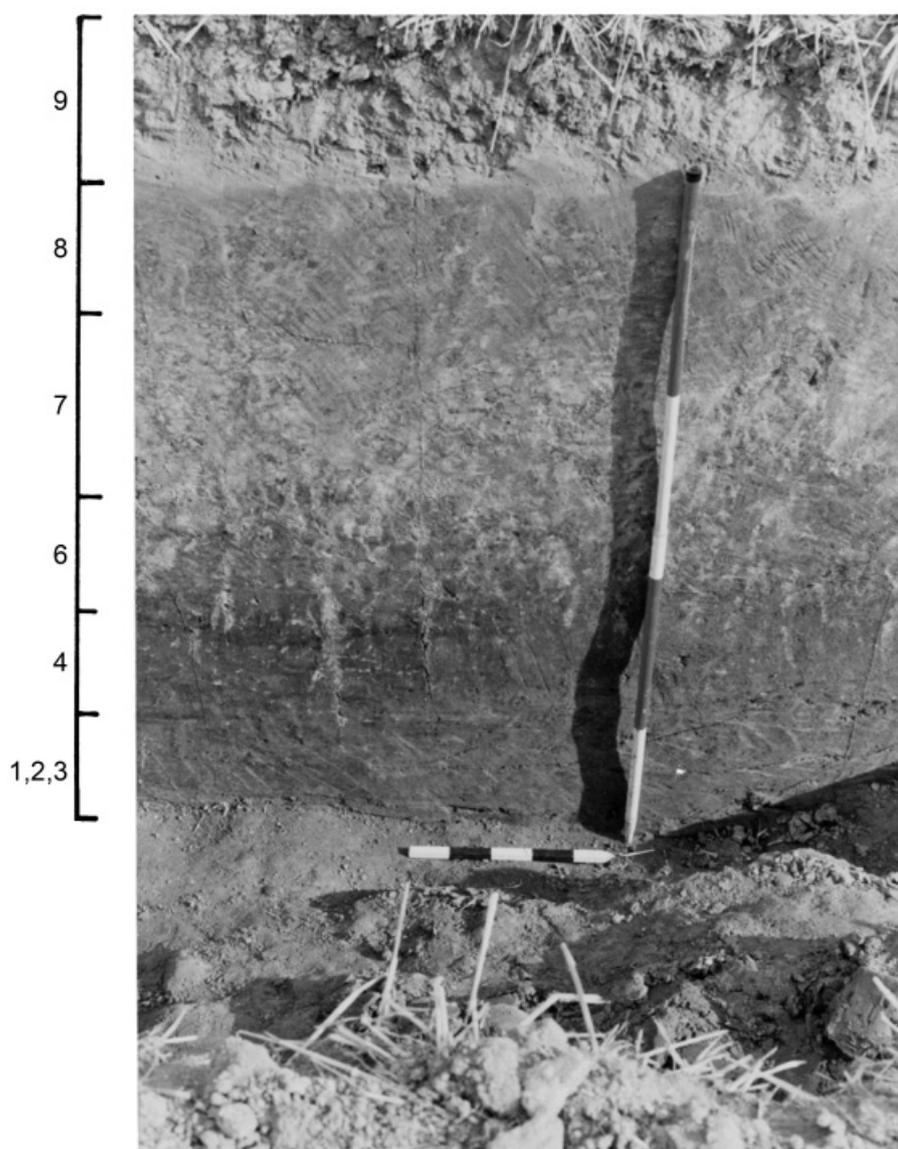


Fig. 13 – Photographie d'une coupe du fossé d'enceinte.
Les numéros sont ceux des couches de la figure 12.

- localisée dans des fentes et des alvéoles qui témoigne peut-être de la lenteur de sa mise en place par des ruissellements qui ont séparé sable fin et argile;
- les couches 8 et 9 sont situées au-dessus du fossé; la couche 9 est la couche arable du sol actuel;
 - sur l'ensemble des coupes du fossé effectuées, deux montrent la présence d'un creusement localisé contemporain de l'occupation (évacuation d'un apport de sédiment naturel accidentel ?).

Enfin, l'observation des coupes transversales du fossé ne permet pas de mettre en évidence un remplissage dissymétrique du fossé dû à l'écroulement d'une levée de terre.

La palissade mesure le plus souvent 0,30 à 0,35 m de large ce qui indique une limite pour le diamètre de la plupart des poteaux utilisés. Dans certaines coupes, le diamètre de ces poteaux atteint exceptionnellement 0,45 à 0,5 m. Les traces laissées par les poteaux ne sont pas assez claires pour que l'on puisse

mettre en évidence l'utilisation de troncs refendus comme à Thieusies (Vermeersch & Walter, 1980), à Enines (Burnez-Lanotte, 1998) ou à Spiere (Vanmonfort *et al.*, 2002). L'espacement des poteaux de la palissade est très variable, 0,35 à 0,90 m, et dépend sans doute aussi de leurs diamètres.

En supposant que la profondeur originale du fossé était de 1,60 m et en mesurant la profondeur relative à un même endroit du fossé et de la palissade on peut avoir un ordre de grandeur pour la profondeur totale de la tranchée de fondation de cette palissade sous le sol de l'époque. Sans prendre en considération l'approfondissement exceptionnel déjà noté de cette palissade en face des interruptions du fossé (cf. la description des interruptions 1 et 3 et la figure 8), on obtient un ordre de grandeur de 0,30 à 0,80 m selon les endroits. Cette profondeur n'est évidemment pas suffisante pour assurer la stabilité des poteaux sous l'effet d'une poussée, aussi peut-on penser que la levée de terre réalisée à l'aide des sédiments extraits du fossé devait elle-même contribuer à la solidité de la palissade en assurant son contrefort probablement sur les deux faces (fig. 14). La distance entre le bord intérieur du fossé et la palissade est, en moyenne, de 6 m, mais elle varie de 7,50 à 4 m.

3.2. Tracé et défenses de l'enceinte

On voit (fig. 1) que l'enceinte est approximativement circulaire, d'un diamètre moyen de 500 m environ, avec de très légères protubérances qui se traduisent par l'existence d'inflexions dans le tracé; l'une entre les interruptions 2 et 4 et une autre probable entre les points 5 et 6. L'enceinte possède clairement les caractéristiques d'un camp retranché si l'on en juge, d'une part, par la rareté des ouvertures et, d'autre part, par les défenses de celles-ci. Sur les 950 m reconnus d'un seul tenant il n'existe que quatre entrées et celles-ci peuvent être séparées de 250 m (entre interruptions 3 et 1) à plus de 350 m (entre interruption 4 et la suivante, non localisée).

Les deux entrées qui ont pu être fouillées montrent la présence d'un système défensif spécifique : palissade à fondation notablement plus profonde de part et d'autre d'une étroite ouverture (ou dispositif d'observation ?) défendu par une fosse profonde (elle-même peut-être fondation d'un poteau plus important ?) face à l'interruption et entrée en quinconce, elle-même en retrait de l'interruption (fig. 15).

Malgré ce caractère défensif bien apparent, on peut s'interroger sur son efficacité réelle.

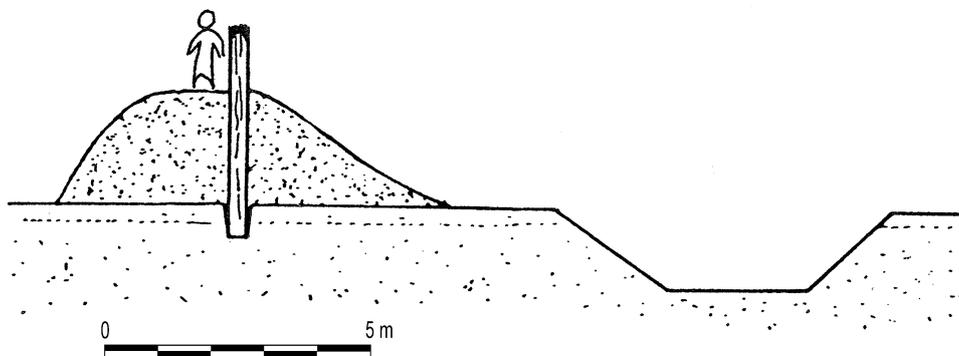


Fig. 14 – Reconstitution en coupe du fossé et de la levée de terre.

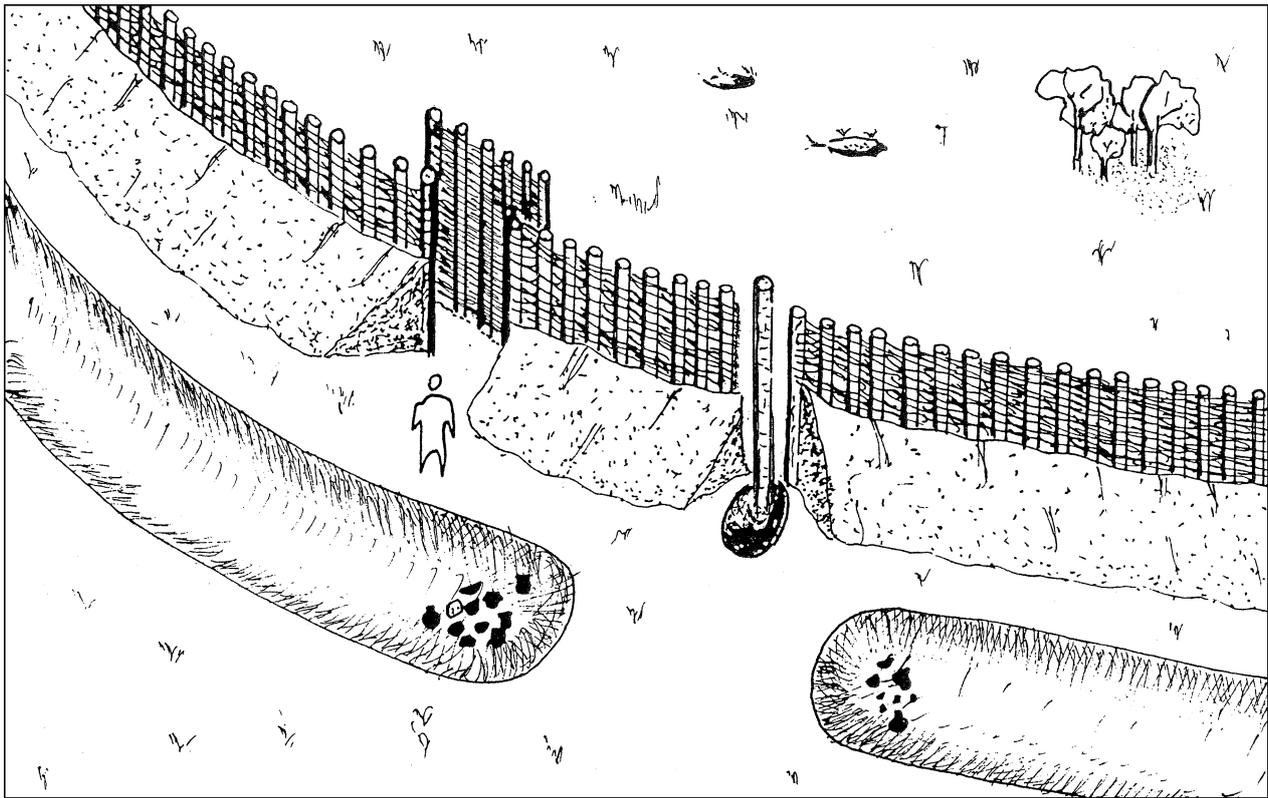


Fig. 15 – Proposition de reconstitution du dispositif de l'interruption n° 1

C'est une surface de 28 ha, de 550 à 650 m d'étendue d'un côté à l'autre et une longueur d'enceinte qu'on peut évaluer à 1 800 m et, comme on le verra, dépourvue de toute défense naturelle qu'il s'agit de protéger contre une éventuelle agression. On peut se demander si ces défenses, comme l'énorme travail de terrassement que constitue le creusement du fossé (environ 10 000 m³ de terre), comme le millier d'arbres (c'est un minimum) qu'il a fallu abattre pour réaliser la palissade, si ces défenses donc, n'ont pas une fonction strictement –et énormément (!)– démonstrative.

3.3. Situation de l'enceinte

Le site se trouve dans une région de plateaux faiblement ondulés dont la couverture de limon éolien est épaisse de 2 à 5 m. La partie la plus haute du site, près de l'interruption 2, (altitude de 57,5 m), occupe une très légère

éminence (fig. 1) à partir de laquelle il faut parcourir environ 1 km, vers le nord ou vers le sud, pour retrouver la même altitude. À partir de ce point, l'enceinte, dans sa partie nord, descend à peu près pleine pente vers le ruisseau le Secours-de-la-Dendre. Au point le plus proche du ruisseau où nous l'avons repérée, près de l'interruption 3, l'enceinte ne se trouve qu'à moins de 2 m au-dessus du niveau de ce ruisseau, à l'altitude de 46-47 m. La partie sud de l'enceinte est dans la même situation vis-à-vis du ruisseau : le repérage le plus au sud est situé à l'altitude 50 m, encore ici moins de quelques mètres au-dessus du ruisseau.

Une première remarque résulte de ces observations : on peut considérer l'enceinte de Blicquy comme une des seules enceintes Michelsberg de Belgique installée en plaine, avec celle de Spiere (Vanmonfort *et al.*, 2002). Elle ne possède aucune défense naturelle, aucun

des escarpements de 25 à 50 m de dénivelé qui sont caractéristiques de l'environnement immédiat des petits promontoires sur lesquels sont installés la plupart des sites Michelsberg de Belgique et, en particulier, les enceintes (de Heinzelin *et al.*, 1977; Neuray, 1984).

On peut se demander si cette rareté de fortification de plaine correspond à la réalité archéologique ou si elle n'est pas plutôt le résultat d'une vision incomplète due aux aléas de la recherche. En effet, il existe en Bassin parisien à la même époque, en plus des camps en hauteur, de très nombreux camps de vallée appartenant à un horizon comportant à la fois des éléments Michelsberg et des éléments chasséens. La plupart de ces enceintes s'appuient sur la rivière (Beeching *et al.*, 1982; Dubouloz *et al.*, 1991) dont le cours constitue une partie de leur limite. La plupart de ces camps ont été mis au jour en Bassin parisien à la suite de travaux d'extraction de sable et de gravier alluviaux. Il est alors probable à nos yeux qu'il existe d'assez nombreux camps du même type, s'appuyant sur une rivière en Belgique et que leur rareté, apparente pour le moment, tient aux difficultés de prospection aérienne en contexte loessique et au fait qu'ils ne sont pas mis au jour ni détruits par les extractions.

Examinons maintenant la situation à l'ouest, là où il n'a pas été possible de repérer le parcours de l'enceinte. Celle-ci s'approche, très près, sans dénivelé de plus de 2 à 3 m les séparant, du ruisseau le Secours-de-la-Dendre. On pourrait penser qu'on se retrouve là dans une situation de proximité de rivière, habituelle pour les sites Michelsberg de Belgique (de Heinzelin *et al.*, 1977; Neuray, 1984) si ce ruisseau n'était pas dû à un creusement humain non datable. En effet, derrière ce ruisseau s'étend un des marais, à sol tourbeux, les plus importants de la microrégion, (dont on trouvera, à l'annexe 3, l'analyse pollinique effectuée par Corrie Bakels) de plus de 90 ha de surface. Le dénivelé dans le marais est quasiment nul (pente à peine supérieure à

0,1 %) et il y a toute raison de penser que l'écoulement des eaux était diffus avant sa canalisation par l'homme. Ce n'est donc pas sur un ruisseau que s'appuie l'enceinte : elle est attenante à une grande zone marécageuse. Et il est vraiment dommage que nous n'ayons pu la repérer entièrement : était-elle ouverte ou fermée sur cet espace ?

On connaît en Bassin parisien, à Bazoches-sur-Vesle (Aisne), une enceinte complexe à quadruple fossé, attenante à une zone palustre (Dubouloz, 2004); elle se referme sur elle-même à moins de 10 m de la rive du marais. Si l'on examine l'environnement des sites Michelsberg de Belgique on est frappé par la proximité fréquente (à 300 m en moyenne) de zones marécageuses ou de dépôts tourbeux, auxquels il n'a peut-être pas été apporté l'attention suffisante. C'est le cas à Boitsfort (Hubert, 1984), à Chaumont-Gistoux (Graff & Lenoir, 1969), à Genval (Jacques, 1900), à Oudenaarde (Deceunynck *et al.*, 1985), à Spiennes (Hubert, 1971), à Spiere (Vanmonfort *et al.*, 2002) et à Thieusies (Vermeersch & Walter, 1980). Il s'agit, dans la plupart de ces cas et à Blicquy, d'enceintes reconnues. Si cette proximité à une signification, il reste à en comprendre la motivation.

Du point de vue pédologique (actuel), l'entièreté de la surface de l'enceinte est installée sur des sols sur limon, modérément gleyifiés à drainage imparfait (classes pédologiques Ada et Adp dans le système pédologique belge) aptes à faire d'excellentes pâtures ou, dans les parties les plus hautes, à être cultivées avec drainage. La carte d'occupation des sols montre effectivement, au début des années 1970, que le tiers supérieur de l'enceinte (très approximativement au-dessus de la courbe de niveau 52,5 m) était cultivé tandis que les deux tiers les plus bas étaient occupés par des pâtures ou bien bâtis. Le pompage des nappes phréatiques profondes a cependant, depuis quelques dizaines d'années, contribué à un drainage imprévu et à un recul corrélatif important des prairies. Il est bien entendu

difficile de savoir si cette partition entre zones en prairies et zones cultivées était effective pendant l'occupation Michelsberg et ceci d'autant plus qu'un important colluvionnement, que nous avons précédemment brièvement signalé, a depuis, affecté ce terrain dont la pente est de l'ordre de 2,8 %. On peut donner les indications suivantes sur ce phénomène d'érosion et de colluvionnement. Sur la partie haute du site (altitude : 57 m), le fossé a été considérablement érodé : il ne reste que le fond du creusement sur une épaisseur de seulement 0,40 m et la largeur apparente du fossé est réduite à 2,50 m (au lieu des 6 m à l'ouverture). On peut donc considérer qu'environ un mètre de sédiment a été enlevé à cet endroit (en estimant à un minimum de 1,40 m la profondeur originelle du fossé). Dans la partie basse, à l'interruption 3 (altitude : 46 m) et à 300 m du point précédent, le fossé est recouvert d'une couche colluvionnée (qui comprend la couche arable actuelle) de 0,70 m d'épaisseur.

Nous insisterons, pour terminer, sur deux autres particularités de la surface interne de l'enceinte. D'une part, la présence de sources à proximité de l'interruption 2 dont l'écoulement naturel se faisait à l'intérieur de l'enceinte (cf. description de l'interruption 2). Le site de Chaumont-Gistoux possède également une source à proximité du rempart et dans l'aire fortifiée (Graff & Lenoir, 1969 : 10 et pl. 3). D'autre part, il existe à l'intérieur de l'enceinte, entre les courbes de niveaux 52,5 et 50 (fig. 1), une grande surface peu pentue qui n'est pas très éloignée du marais mais qui le surplombe d'un petit dénivellement de quelques mètres. Dans la toponymie locale, cet endroit porte le nom de « Mont Hérie ». Bien qu'il n'ait rien d'une éminence, ce lieu par sa surface plate, sa proximité avec le marais qu'il domine par un dénivelé léger peut être propice à l'installation d'un habitat. C'est peut-être à cet endroit qu'était installé un éventuel habitat Michelsberg et c'est en tout cas là que se situe un ensemble d'habitations sub-actuel.

4. LES AUTRES STRUCTURES MICHELBERG

En plus des fossés, de la palissade et des structures attribuées aux interruptions (fosse 4 à l'interruption 1, fosse 31 à l'interruption 3) déjà décrits, on a seulement découvert sept fosses datables du Michelsberg grâce à la céramique qu'elles contenaient pour six d'entre elles et par l'aspect du sédiment pour la dernière. Ces fosses sont très dispersées : dans les décapages autour des interruptions, dans les tranchées de reconnaissance du fossé ou dans les explorations par tranchées de l'intérieur du site. Le matériel céramique recueilli est d'une extrême indigence : 2 à 18 tessons selon les fosses qui, au total, n'ont permis de reconstituer qu'un seul vase.

On donnera ici une très brève description de ces fosses :

- fosse 6. Diamètre 2 m, profondeur 0,5 m, profil en cuvette, 2 tessons, près de l'interruption 1 (fig. 5);
- fosse 16. Largeur 2,5 m, longueur inconnue, profondeur 1 m, fond légèrement incurvé, 7 tessons, dans la tranchée 14 (fig. 3);
- fosse 21. Largeur 1,2 m, longueur inconnue, profondeur 0,60 m, fond légèrement incurvé, 2 tessons, dans la tranchée 11 (fig. 3);
- fosse 25. Diamètre 1,50 m, profondeur 2,60 m. il s'agit probablement d'un puits, 18 tessons, dans la tranchée 79 (fig. 4);
- fosse 38. Ovale 1,30 x 1 m, profondeur 0,70 m, fond légèrement incurvé, 11 tessons, près de l'interruption 2 (fig. 6);
- fosse 84. Longueur 2,7 m, largeur 0,95 m, profondeur 0,75 m, fond en escalier dans le sens de la longueur, 18 tessons, dans les tranchées exploratoires de 1991 (fig. 10);
- fosse 94. Diamètre 1,25 m, profondeur 0,60 m, fond incurvé, stérile, dans les tranchées exploratoires de 1991 (fig. 10).

Il est clair, au vu de ces résultats, que, dans l'hypothèse où un habitat Michelsberg se trouverait à l'intérieur de l'enceinte, l'ensemble de nos tranchées est passé à côté.

5. LE MATÉRIEL MICHELBERG

On peut considérer que vis-à-vis de la surface explorée, ce matériel n'est pas abondant. Il est, de plus, très localisé. Dans le paragraphe précédent, nous avons indiqué l'extrême pauvreté du matériel dans les quelques fosses découvertes. La plupart des trouvailles proviennent donc du fossé et il faut, encore, indiquer que la plupart des coupes effectuées dans celui-ci se sont avérées stériles. En fait, le matériel provient presque exclusivement des extrémités du fossé de part et d'autre des interruptions et, de plus, pour la plus grande partie, surtout en ce qui concerne la céramique, des extrémités du fossé à l'interruption 1. Tout se passe donc, en l'état actuel des fouilles, comme si l'interruption 1 avait été le seul lieu un peu fréquenté du camp. En fait, cette image risque d'être très déformée et nous conduit presque, par contraste, à envisager que la fréquentation humaine a été beaucoup plus importante du côté de l'autre moitié, insuffisamment explorée ou inconnue, de l'enceinte, dans la zone où elle est la plus proche du marais. On doit rappeler aussi qu'une très faible partie de l'intérieur de l'enceinte a été explorée.

Du point de vue stratigraphique, nous avons vu (§ 3, fig. 12) que dans le remplissage du fossé, le matériel se trouve quelques décimètres au-dessus du fond, alors que le fossé a commencé à connaître un comblement naturel. Le matériel lithique est, quant à lui, plus dispersé que le matériel céramique mais aussi rare que la céramique : on a découvert aucune concentration d'outils, aucun rejet de déchets de taille.

5.1. Le matériel lithique

(fig. 16 à 18 et tabl. 1)

Les trois quarts des objets lithiques proviennent du fossé de l'enceinte et le reste des structures. Une partie a dû faire l'objet d'un tri typologique compte tenu des autres occupations du site. Ils proviennent aussi du décapage lui-même, de diverses coupes très perturbées effectuées dans la zone de l'interruption 2 et de la fosse circulaire interne (structure 96).

Les matériaux

Pour le silex, parmi de nombreuses variétés de matériau, on peut reconnaître :

- le silex de Spiennes, environ 12 % des pièces. Cette proportion est faible si l'on se réfère aux 41 % découverts à Ottenburg (Clarys *et al.*, 2004) et aux 43 %, pour les nucléus, découverts à Thieusies (Vermeersch *et al.*, 1990), mais elle est légèrement supérieure à la proportion découverte à Spiere (Vanmontfort *et al.*, 2002);
- le silex noir brillant à cortex mince, clair, par endroit verdâtre, translucide à faible épaisseur, par endroit zoné en couches noires et grises. Il comporte quelques inclusions gris clair millimétriques ou centimétriques. Il représente 24 % des pièces. Il pourrait s'agir du silex d'Obourg;
- le silex noir brillant à cortex crayeux blanc sale et à rognons contournés. Il comporte une multitude de petits points blancs (0,1 à quelques mm). Il représente 7 % des pièces.

Ces deux derniers types de silex sont utilisés dans la région de Blicquy dès le Rubané puis pendant le Groupe de Blicquy (Constantin, Sidéra & Demarez, 1991). Sont également présents, des galets brûlés (calibrés de 2 à 5 cm de diamètre), des grès à meule et molette, des grès à polissoir moins compacts et de l'oligiste oolithique.

Enfin, une petite hache polie (fig. 17, n° 7) est fabriquée dans un grès très fin, gris, veiné de fines lignes sombres. Fourny *et al.* (1987) signalent la présence de mêmes objets à Ittre, à Céroux-Mousty et dans des collections du Musée de Mons provenant des environs de Renaix.

Débitage

Les nucléus remarquables (fig. 16, n°s 1 à 3) sont, d'une part, un nucléus à lamelles, d'autre part, deux nucléus pyramidaux, dont l'un est à petites lames et en silex de Spiennes (n° 2) et l'autre, épuisé, en silex noir de type Obourg. Ces deux types de nucléus sont courants sur les sites de la même période (Vermeersch *et al.*, 1990; Vanmontfort *et al.*, 2002 et Clarys *et al.*, 2004) et le débitage lamellaire est une technique mise en œuvre au Michelsberg (Vermeersch, 1991).

Nous signalerons ici la présence de fragments de grandes lames régulières retouchées sur les deux bords, de 6 à 7 mm d'épaisseur, en silex de Spiennes (fig. 16, n°s 4 à 7). Il s'agit des « lames minières » de Vermeersch *et al.* (1990). Les deux premières présentent un tranchant poli partiellement par l'usage.

Outillage

Deux grattoirs sur lame à retouches courtes et abruptes ont été réalisés en silex de Spiennes (fig. 16, n°s 8 et 9). Les grattoirs sur éclat sont de tailles très diverses (fig. 17, n°s 1 à 3), dont les deux derniers sont également en silex de Spiennes. Deux racloirs ont été réalisés sur éclat (fig. 17, n°s 4 et 5). Le premier est en silex de Spiennes; le second est double. Une pointe de flèche foliacée, à l'état d'ébauche, à retouches rasantes et bifaciales (fig. 17, n° 6) est également réalisée en silex de Spiennes.

Outre un exemplaire en roche tenace signalé plus haut, le site a livré une dizaine de

fragments de haches polies en silex. Toujours très incomplètes (fig. 18, n°s 1 et 2), elles ont été réutilisées par débitage et, surtout, comme percuteurs ce qui est fréquent pour cette période (Vermeersch *et al.*, 1990; Clarys *et al.*, 2004).

Nous remarquerons pour terminer que, malgré la faible proportion de silex de Spiennes que nous avons pu reconnaître parmi le débitage, une proportion importante de l'outillage a été confectionnée à l'aide de ce type de matériau.

bloc de silex	5
nucléus	6
lame à crête	1
percuteur	2
lame	28
lame minière	6
lame retouchée autre	6
lame utilisée	7
éclat	207
éclat denticulé	1
éclat utilisé	4
grattoir sur éclat	7
grattoir su lame	2
racloir	4
burin	1
pièce à dos	1
pointe de flèche	1
hache polie en silex	10
hache polie en roche tenace	1
galet	99
molette	3
fragment de meule ou molette	7
grès à meule ou molette	9
broyeur en grès	1
polissoir (ou fragment)	5
grès à polissoir	2
oligiste oolithique	4

Tableau 1 - Décompte de l'ensemble du matériel lithique.

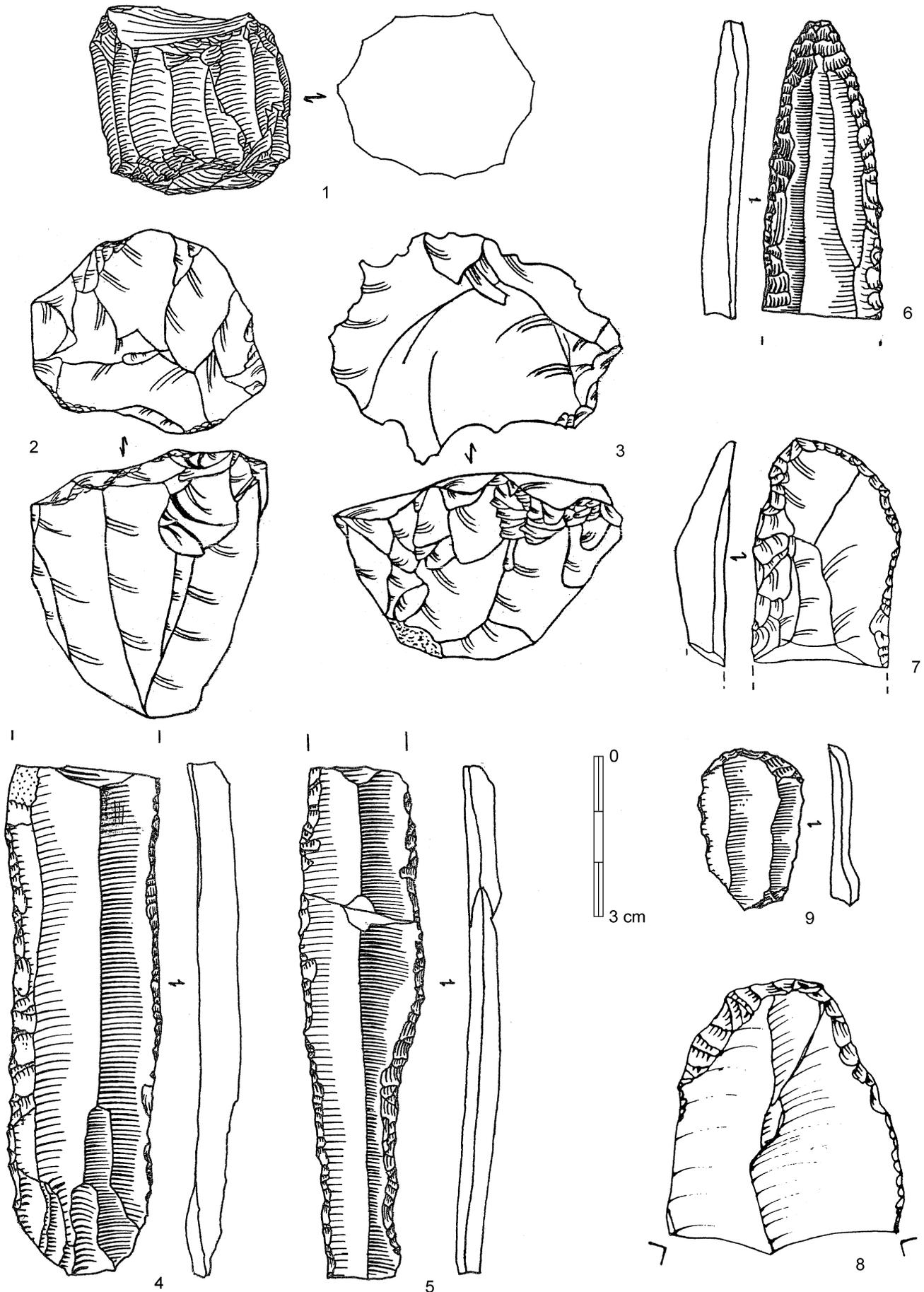


Fig. 16 – Matériel lithique Michelsberg. 1 : nucléus à lamelles ; 2 et 3 : nucléus pyramidaux ; 4, 5, 6 et 7 : lames retouchées ; 8 et 9 : grattoirs. Les pièces 2, 4, 5, 7, 8 et 9 sont en silex de Spiennes.

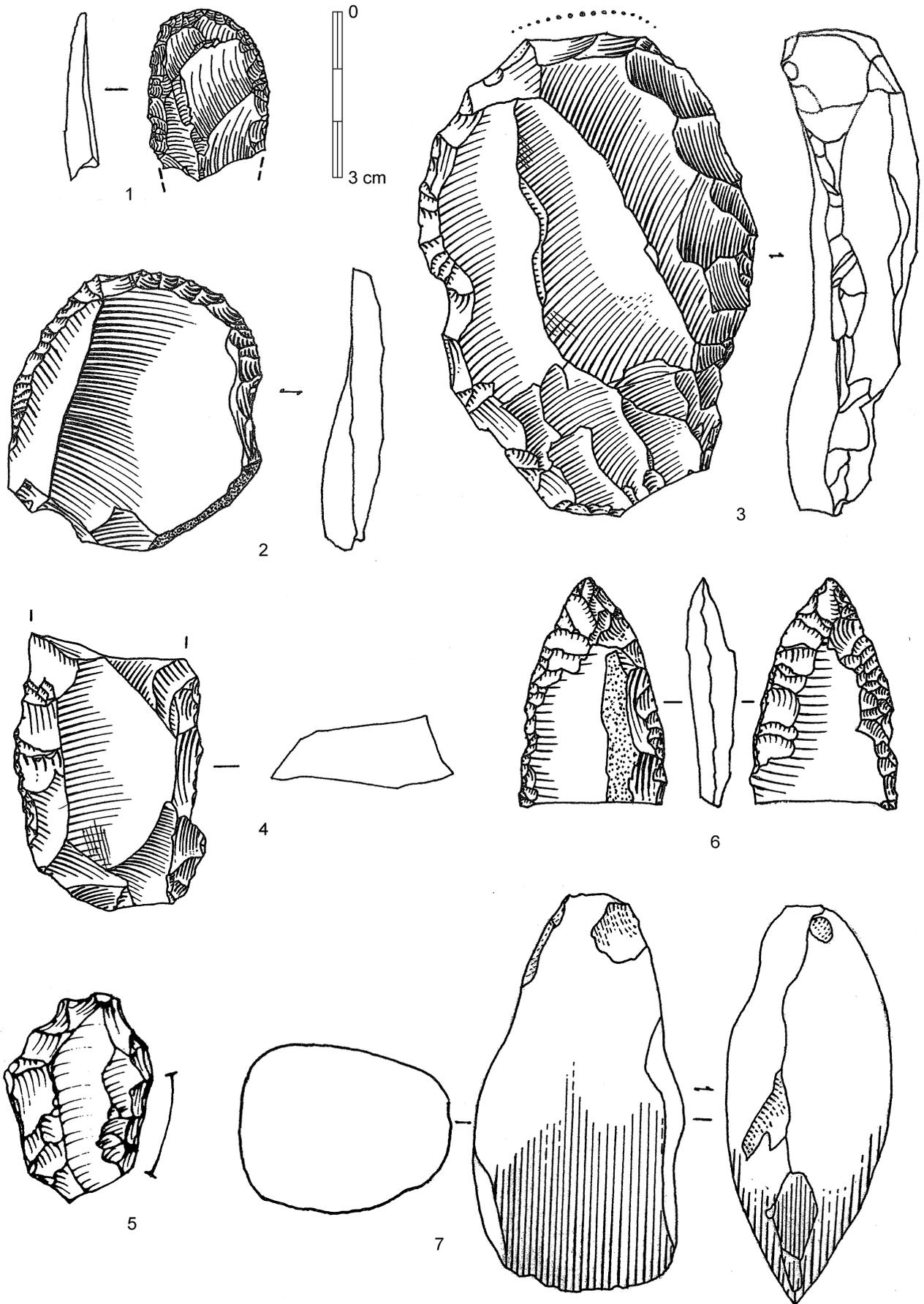


Fig. 17 – Matériel lithique Michelsberg. 1, 2 et 3 : grattoirs ; 4 et 5 : racloirs ;
 6 : ébauche d'armature perçante ; 7 : hache polie. Les pièces 2, 3, 4 et 6 sont en silex de Spiennes.

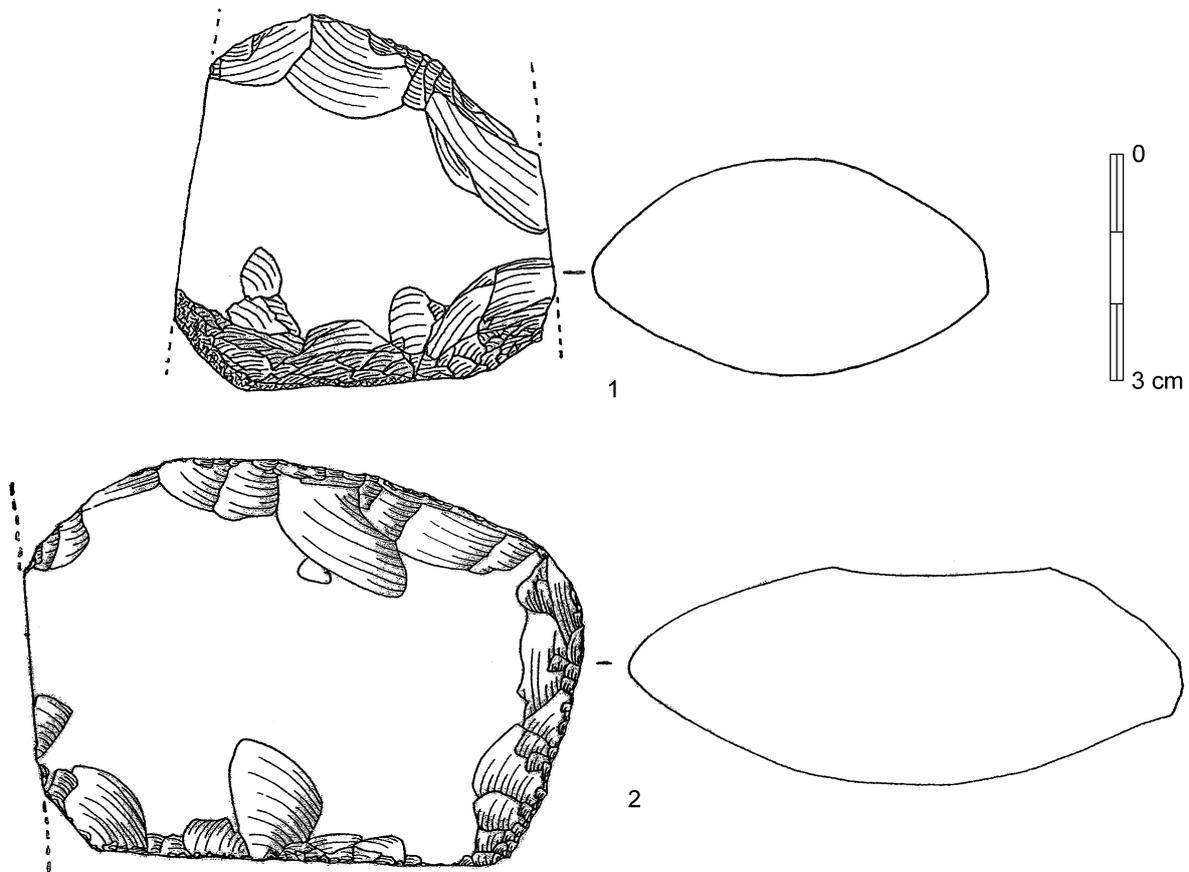


Fig. 18 – Haches polies en silex.

5.2. Le matériel céramique (fig. 19 à 23)

Situation et état des récipients

Quarante-sept vases ont pu être partiellement reconstitués. Parmi ceux-ci, 44 proviennent du fossé et seulement 3 de structures indépendantes. Sur les 44 vases du fossé, 34 proviennent de l'interruption 1.

De plus, malgré le caractère très friable du matériel et les formes généralement globulaires, si l'on excepte la partie haute des vases, ce qui, au total, ne permet que peu de remontages, plus de la moitié des vases sont représentés par plus de la moitié de leur circonférence si bien qu'on peut penser qu'en plus de rejets détritiques, un certain nombre de vases de

l'interruption 1 s'y trouvaient à l'état entier. Cette situation, caractérisée par la présence de concentrations de vases complets dans les deux extrémités du fossé, aux interruptions de ce dernier, a déjà été observée sur d'autres sites comme Spiere (Vanmonfort *et al.*, 2002) ou Bazoches-sur-Vesle (Dubouloz *et al.*, 1997) et fait penser que les occupants ont procédé à de véritables dépôts de vases, principalement de part et d'autre des interruptions (Andersen, 1997; Dubouloz *et al.*, 1997; Rialland, 1991).

Quelques éléments de la chaîne opératoire

Le sédiment argileux utilisé est le limon éolien qui recouvre tout l'environnement; on y retrouve un fin cortège de quartz brisés caractéristique (0,02 à 0,05 mm). Quarante-deux des quarante-sept récipients comportent

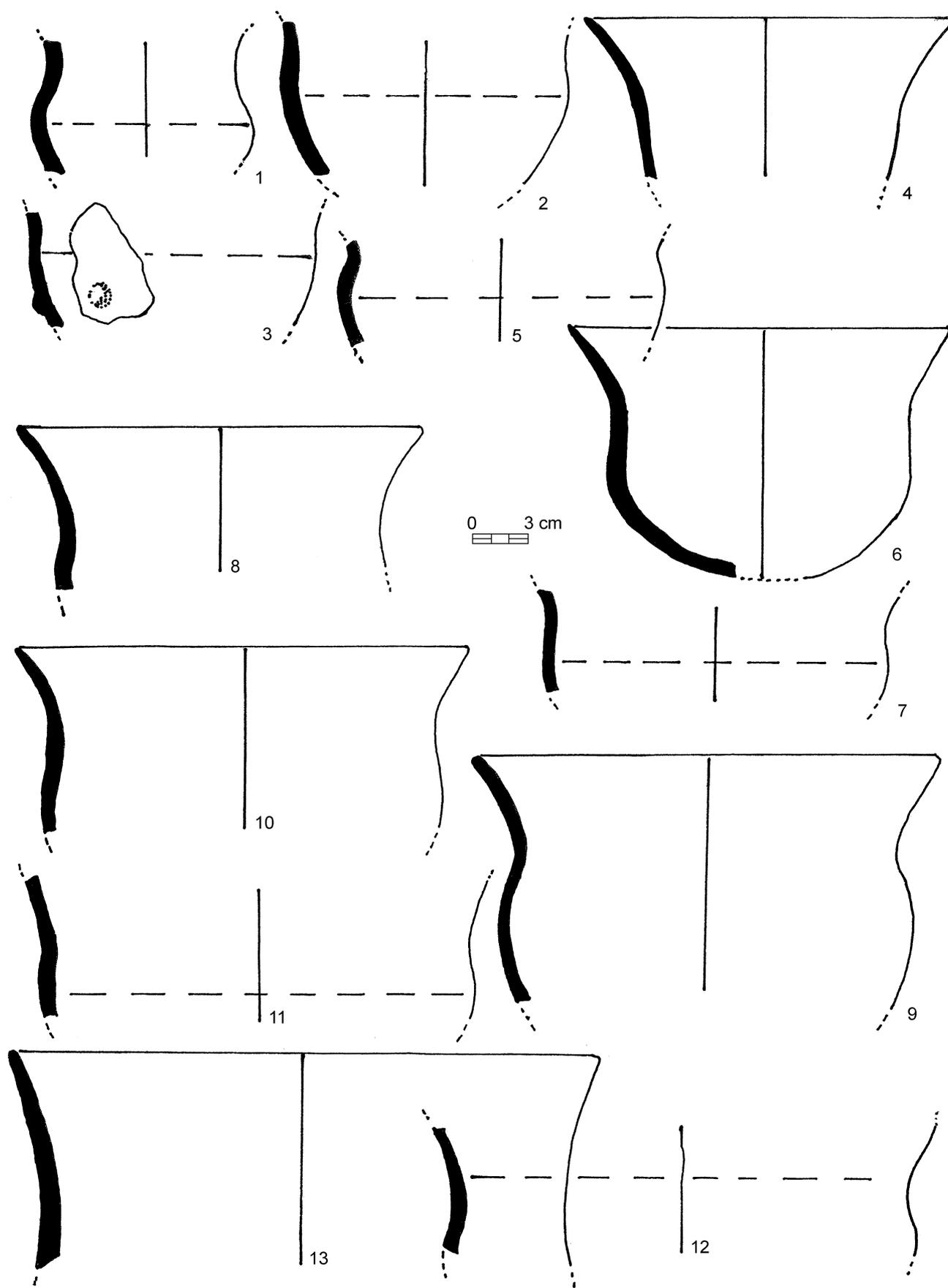


Fig. 19 – Céramique Michelsberg, vases tulipiformes.

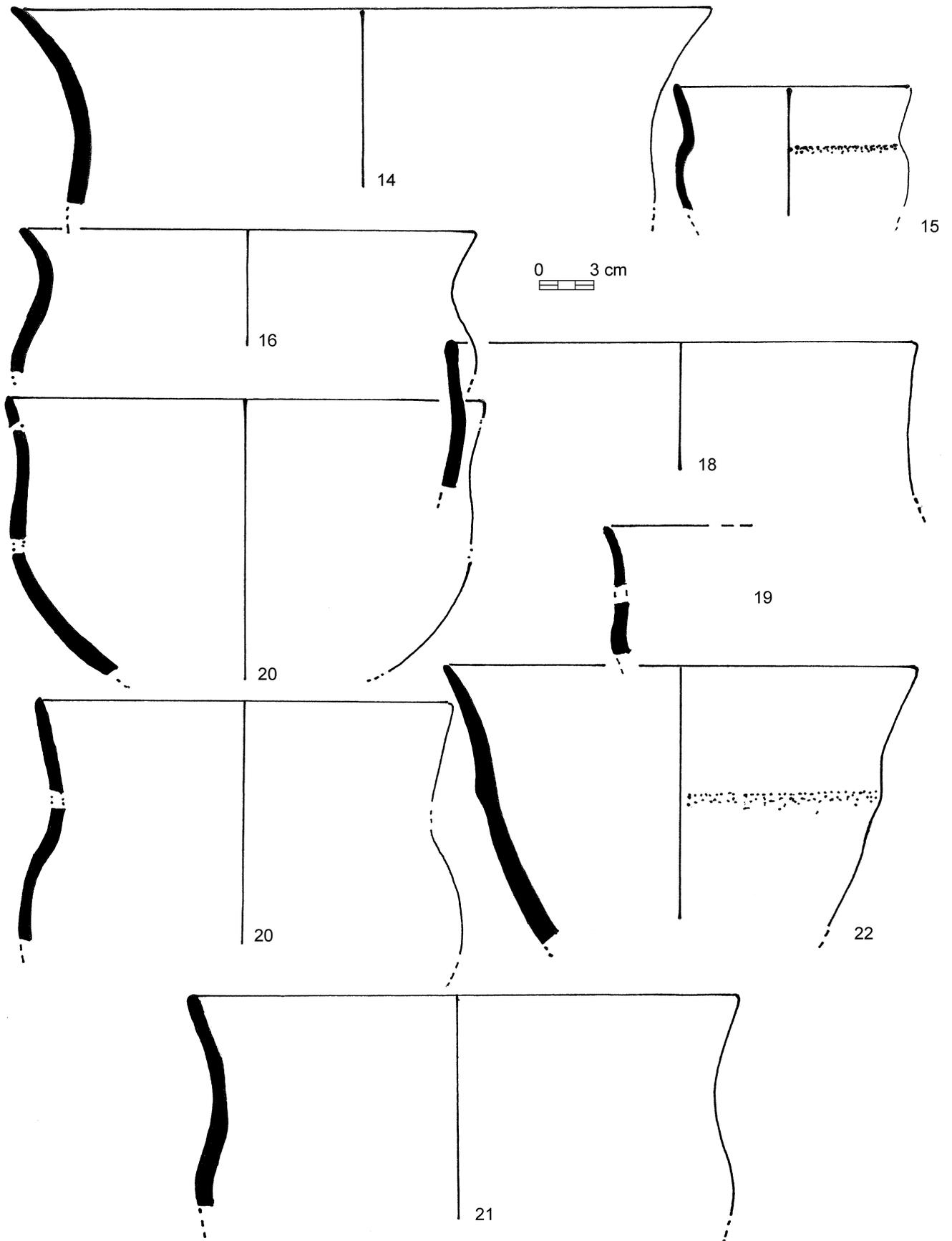


Fig. 20 – Céramique Michelsberg, vases tulipiformes.

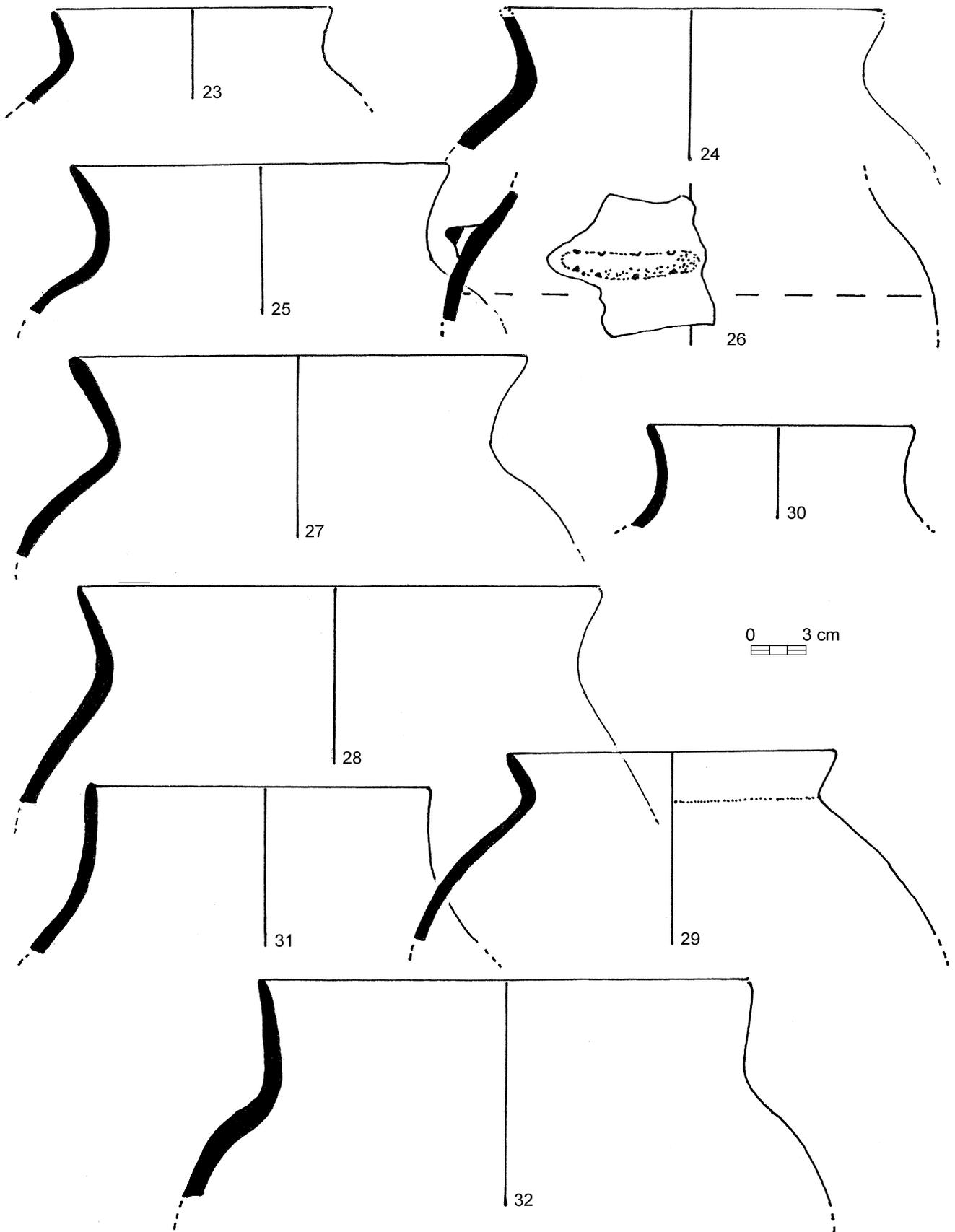


Fig. 21 – Céramique Michelsberg, vases à ouverture rétrécie.

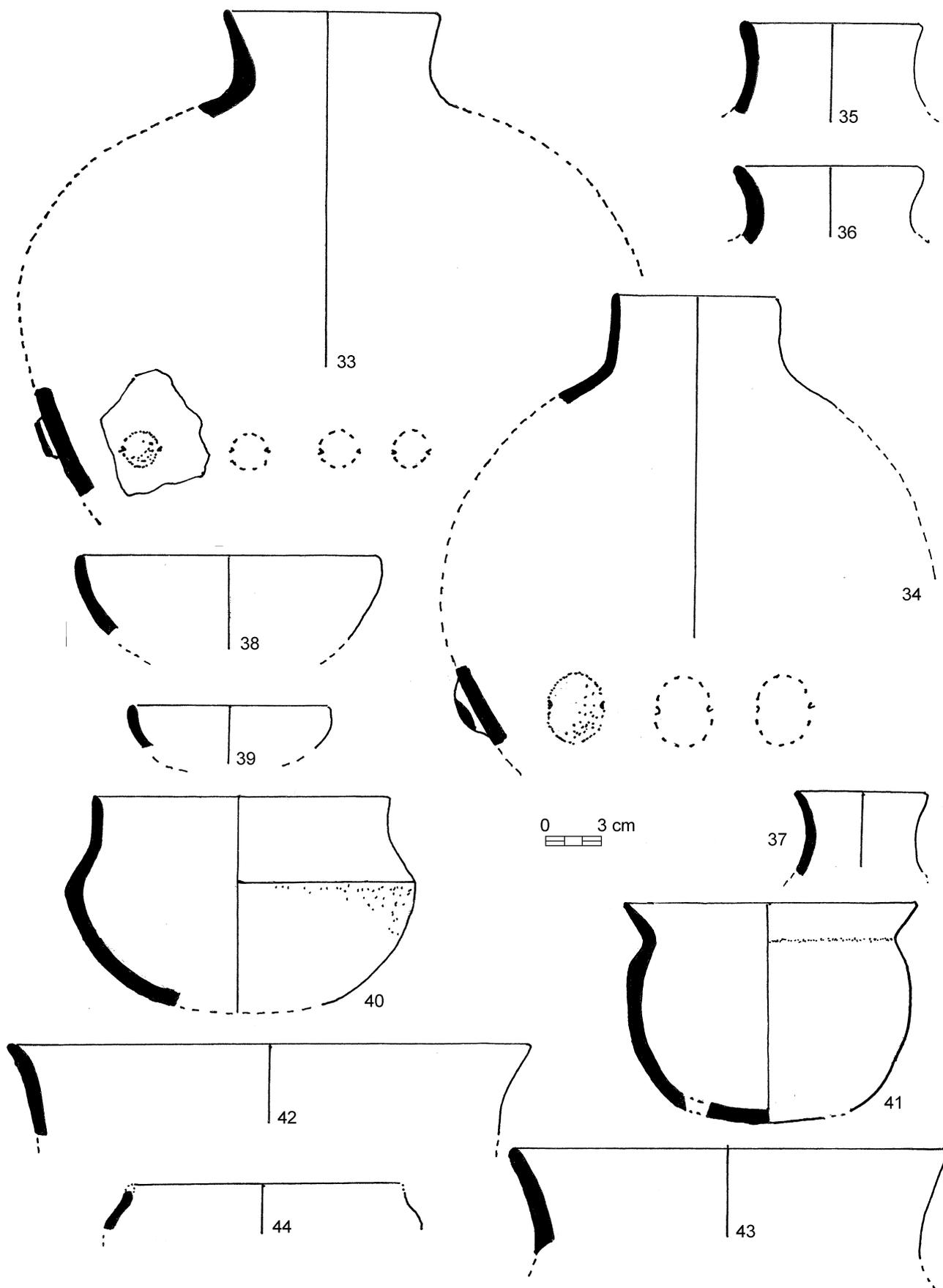


Fig. 22 – Céramique Michelsberg, bouteilles et autres vases.

deux dégraissants ajoutés. D'une part, des fragments de silex éclatés au feu (taille : 1 à 4 mm) et, d'autre part, le « fin dégraissant végétal » également caractéristique de nombreux sites Michelsberg de Belgique qui s'est avéré être de la mousse (*Neckera crispa Hedw*) (Constantin & Kuijper, 2002). Seuls quatre vases ne comportent que le dégraissant végétal dont trois sont de petite taille (fig. 21, n° 30 et fig. 22, n°s 39, 41 et 44). Un seul vase ne comporte que du silex (fig. 19, n° 5). Les quantités de dégraissant sont assez variables d'un vase à l'autre ce qui montre bien le faible poids des contraintes autant techniques que fonctionnelles qui pèsent dans ce domaine (Vanmontfort, 2005).

Le montage a été effectué par la technique du colombin, tant pour les fonds que pour la panse, comme on a pu l'observer sur au moins sept vases. L'épaisseur des vases est comprise entre 4 et 7 mm pour les vases de taille petite ou moyenne et entre 7 et 10 mm pour les plus grands. On observe parfois, à l'intérieur des vases, des traces horizontales d'égalisation réalisées à l'aide d'un objet dur et étroit.

Sur plus de 40 % des vases on observe une desquamation souvent importante des surfaces qui sont déjà détachées ou se détachent en cours de fouille. Des observations en lame mince montrent l'absence d'engobe véritable ajoutée et la pellicule qui se détache est un « faux engobe » qui signale l'utilisation d'un processus d'égalisation finale des surfaces du type main-mouillée. Les tessons présentent fréquemment des craquelures et leurs bords sont souvent friables.

Les couleurs des surfaces externes et internes sont généralement brunes avec des variations en brun-gris ou en brun-rouge, rarement noires pour la surface interne. Par contre, l'intérieur de la paroi est très généralement noir ou gris et plus rarement gris-brun. Ceci témoigne de l'existence d'une phase oxydante dans le processus de cuisson,

au moins terminale, mais insuffisante pour avoir atteint le cœur des tessons.

Morphologie des vases

Mis à part deux cas de rebord plat, les autres sont toujours arrondis à l'extrémité tandis que l'épaisseur du vase peut être ou bien constante ou bien diminuer d'épaisseur régulièrement vers le haut (bord « effilé »). Ces deux possibilités se retrouvent sur tous les types de forme. Les fonds sont arrondis à épaisseur constante (fig. 19, n° 6) ou épaissis au centre (fig. 23, n°s 46 et 47). Il existe des fonds aplatis (fig. 23, n° 45).

Pour les formes générales, nous distinguons trois catégories principales :

- Vases tulipiformes peu élancés (diamètre à l'ouverture du même ordre que la hauteur). Au-dessus d'un point d'inflexion, s'élève un col peu éversé, concave et assez haut (environ 1/3 de la hauteur totale) sans rupture marquée avec la panse (fig. 19 et 20, n°s 1 à 22). Ils représentent 54 % des vases. Deux tiers de ces vases présentent un diamètre à l'ouverture supérieure au diamètre maximum de la panse (fig. 19 et 20, n°s 1 à 14). Ils sont de taille très variable avec un diamètre de la panse compris entre 12 et 32 cm. Un tiers présente un diamètre à l'ouverture égal ou très légèrement inférieur au diamètre maximum de la panse (fig. 20, n°s 15 à 21) dont un présente un léger épaulement sur le haut de la panse (fig. 20, n° 15). Les diamètres maximums de la panse sont compris entre 12 et 30 cm. Un vase unique (fig. 20, n° 22) ne présente aucun rétrécissement à la base du col qui est séparé de la panse par un renforcement horizontal peu saillant. Les préhensions sont absentes pour tous ces vases, mis à part un unique

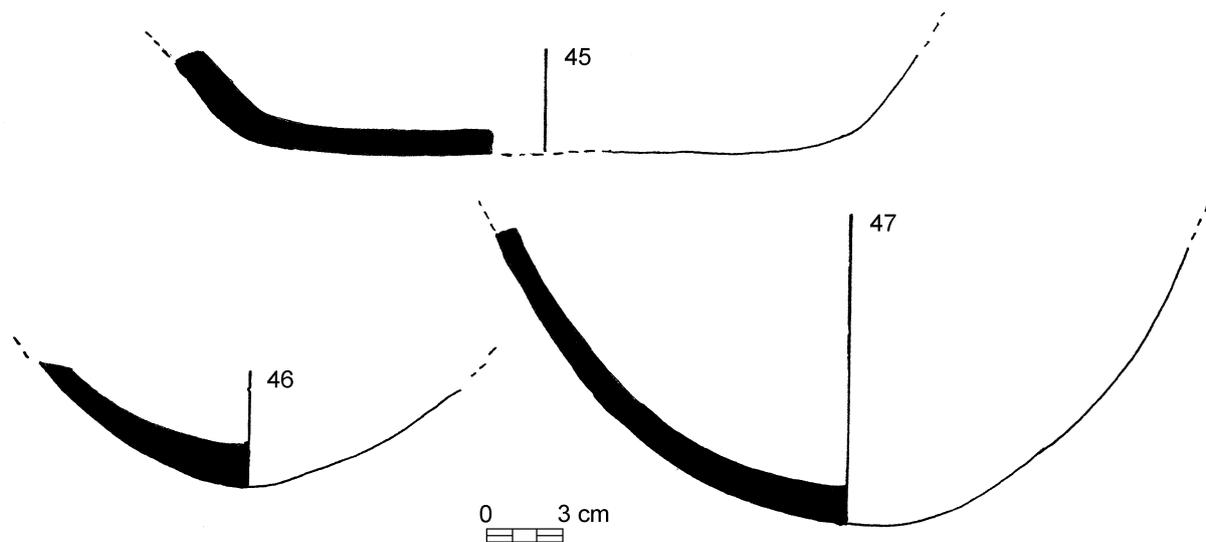


Fig. 23 – Céramique Michelsberg, fonds de vase.

bouton sur la panse d'un vase (fig. 19, n° 3).

- Vases à embouchure rétrécie dont on ignore la forme précise de la panse présentant un net rétrécissement en haut de la panse. Le diamètre à l'endroit de ce rétrécissement est de l'ordre de 1/3 à 2/3 du diamètre maximum de la panse. Ce dernier varie entre 27 et 36 cm selon les exemplaires. Le col est haut, éversé ou subvertical (fig. 21, n°s 23 à 32). Ils représentent 27 % des vases. Un de ces vases (fig. 21, n° 29) possède un col court séparé de

la panse par une angulation. L'unique préhension consiste en un cordon horizontal multiforé (fig. 21, n° 26).

- « Bouteilles » : vases globulaires à ouverture très rétrécie (5 à 9 cm, soit environ 1/3 du diamètre maximum de la panse) et un col cylindrique ou très légèrement éversé (fig. 22, n°s 33 à 37). Ils représentent 12 % des vases. Deux de ces vases portent une série horizontale de boutons perforés ronds et peu saillants, située peut-être mais sans certitude sur la partie basse de la panse (fig. 22, n°s 33 et 34).

Fossé, interruption 1, côté est	2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 21, 22, 24, 25, 26, 31, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 41, 45, 47.
Fossé, interruption 1, côté ouest	15, 16, 17, 20, 30, 35, 39, 43, 46.
Fossé, interruption 2, côté sud	12
Fossé, interruption 3, côté est	28, 29.
Fossé, tranchée 8	9, 42.
Fossé, tranchée 100	5
Structure 37 (ou fossé, interruption 2, côté nord ?)	2, 11, 18.
Structure 31	23, 33
Structure 7 (rubanée)	1
Structure 84	44

Tableau 2 - Provenance des récipients.

En plus de ces trois catégories, totalisant 92 % des récipients, il faut signaler :

- deux petites coupes hémisphériques (fig. 22, n^{os} 38 et 39);
- un vase caréné à ouverture rétrécie (fig. 22, n^o 40);
- un vase globulaire à col court éversé (fig. 22, n^o 41).

Nous noterons, pour terminer, un certain nombre de caractères absents sur la céramique du site :

- tout décor, dont pastilles au repoussé;
- bords crénelés ou imprimés;
- bandeaux imprimés ou gros boutons aplatis sous le bord;
- plats à pain.

5.3. Les restes végétaux

On trouvera à l'annexe 1 les résultats de l'analyse carpologique effectuée par Corrie Bakels dans les fosses 25 et 38 et à l'annexe 2 une analyse des charbons de bois de la fosse 26 du groupe de Blicquy par Aurélie Salavert.

6. PEUT-ON PÉRIODISER LA CÉRAMIQUE MICHELBERG DE BELGIQUE ?

Environ 35 sites Michelsberg sont connus en Belgique (Vroom, 1987; Vanmontfort, 2004) et l'on peut donc raisonnablement penser que l'ensemble du Michelsberg de Belgique, pendant toute sa durée, est représenté par cet ensemble de sites. Cependant, un obstacle à la périodisation découle de la pauvreté de la plupart de ces sites en matériel céramique résultant de leur fouille souvent très partielle.

Sur plus de 25 d'entre eux on ne connaît en moyenne que quatre vases de forme reconstituable. Il n'existe que sept sites sur lesquels on dispose de plus de 10 vases. Malgré ces limites, nous tenterons une périodisation

de la céramique en choisissant des types qui nous semblent pertinents pour remplir cet objectif.

Les sites concernés sont :

- Spiere (Vanmontfort *et al.*, 2002);
- Neufvilles (de Heinzelin *et al.*, 1977);
- Thieusies (Vermeersch & Walter, 1980);
- Blicquy (cet article);
- Spiennes (Lüning, 1968; Hubert, 1969a et 1978; Vanmontfort, 2004);
- Boitsfort (Lüning, 1968; Hubert, 1969b; Vanmontfort, 2004).

Les types céramiques que nous avons choisi d'utiliser sont ceux de la figure 24. La catégorie « vases à ouverture rétrécie », non représentée sur cette figure 24, comporte un ensemble assez varié de formes dont la figure 21 peut être donnée comme référence. De même, la catégorie « bouteilles » correspond-elle aux vases à ouverture très étroite (de l'ordre de 1/3 du diamètre de la panse). Les pourcentages sont calculés par rapport au total des formes identifiables sur chaque site. Dans un premier temps, nous commenterons les caractéristiques des trois groupes de site repris sur le tableau 3.

Spiere. Vanmontfort (2001 et 2002) a très justement souligné l'héritage chasséen et épirössen du matériel céramique. D'une façon générale pour le Michelsberg belge et dans le domaine du matériel lithique, cet héritage avait déjà été remarqué par Vermeersch (1993). Dans le matériel céramique de Spiere, les éléments typiquement épirössen sont bien représentés, comme les décors imprimés à la base du col, les boutons coniques sur les épaules des grands vases, les rebords encochés ou crénelés.

Neufvilles, Thieusies, Blicquy. On constate, par rapport à Spiere, la disparition complète des jarres ovoïdes d'origine chasséenne. Elles sont remplacées par des vases

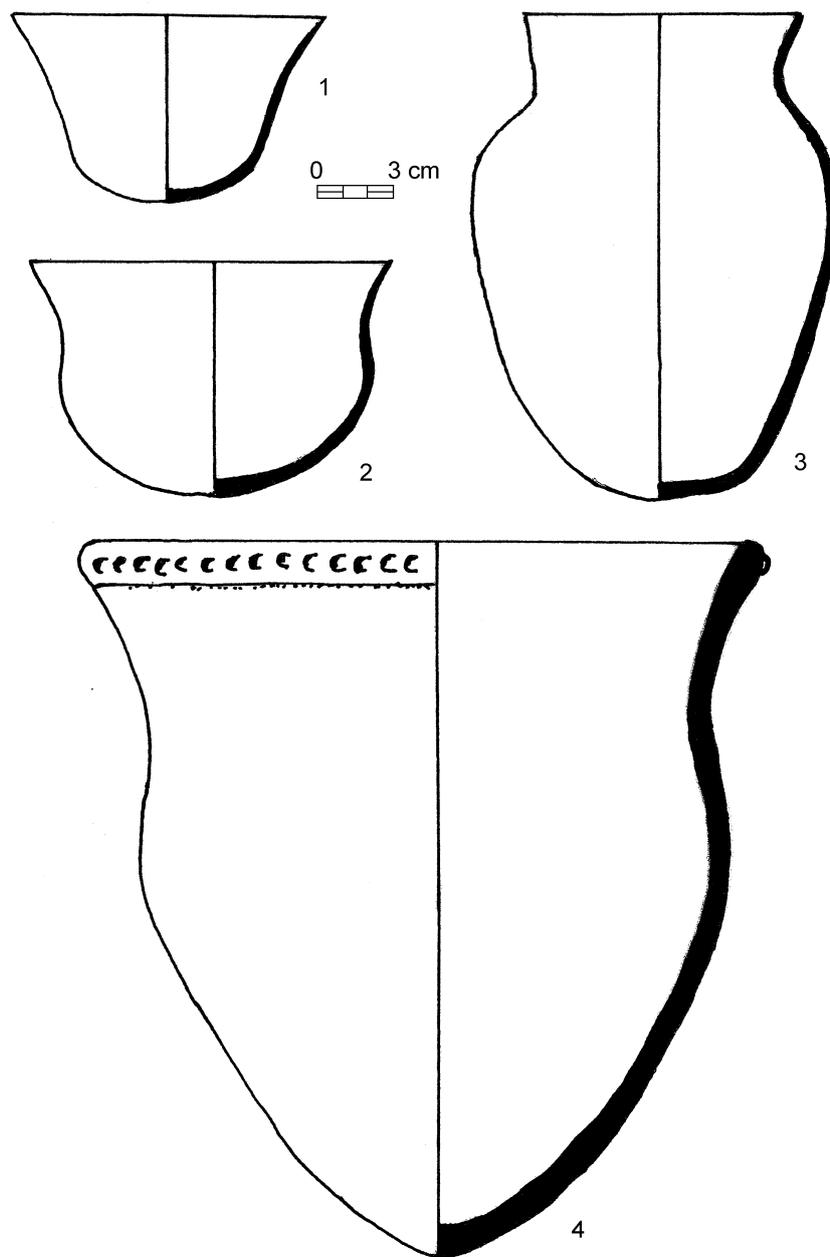


Fig. 24 – Les types céramiques utilisés pour la périodisation. 1 : tulipiforme sans rétrécissement ; 2 : tulipiforme à ouverture rétrécie ; 3 : jarre ovoïde ; 4 : grand vase à bandeau impressionné.

à ouverture rétrécie appartenant à d'autres types morphologiques. Les tulipiformes quant à eux, sont en nette augmentation et cet accroissement est dû essentiellement à celui des tulipiformes sans rétrécissement. Peut-être à Neufvilles subsiste-t-il de rares éléments épirössen, comme les bords encochés ou crénelés ou un bandeau en relief sur le col à

profil caractéristique (de Heinzelin *et al.*, 1977, fig. 48, n° 65). Cette constatation qui tendrait à placer Neufvilles avant Thieuses peut être confortée par les remarques de Vermeersch (1993) qui note que le second site possède des lames minières absentes sur le premier et des pointes de flèche plus évoluées.

Spiennes, Boitsfort. Sur ces sites, les tulipiformes augmentent encore notablement, en particulier ceux qui ne présentent pas de rétrécissement. Mais, surtout, apparaissent quelques très grands vases à bandeau impressionné sous le bord. Les vases à ouverture rétrécie sont peu présents. Une autre caractéristique qui distingue le matériel de ces deux sites est l'absence totale de moyens de préhension. Peut-être peut-on rapprocher ces deux sites de celui d'Ottenburg (Dijkman, 1981; Clarys *et al.*, 2004) où sont aussi présents les grands vases à bandeau impressionné sous le bord.

Doit-on considérer que le tableau 3 constitue une périodisation des sites du Michelsberg belge pris en compte ici ? Deux données déjà remarquées par différents auteurs semblent incontestables qui confirment *grosso modo* la succession proposée ici :

- le fort enracinement de Spiere dans l'épirössen milite pour l'ancienneté de ce site;
- des éléments permettant un rattachement au Michelsberg rhénan (MK III) sont présents à Spiennes, Boitsfort et Ottenburg.

Examinons maintenant comment la périodisation (restreinte à six sites) que nous proposons ici peut être confrontée à celle du Michelsberg en général (Lüning, 1968), qui est déjà ancienne et ne prend en compte que les sites belges de Spiennes et Boitsfort. Ces deux derniers sites se rattachent incontestablement au MK III témoignant probablement d'un retour d'influences rhénanes.

Qu'en est-il des autres étapes de la périodisation de Lüning (1968) en Belgique ? Comme le remarque Vanmontfort (2004) les étapes IV et V, caractérisées principalement par le développement des tulipiformes profonds et élancés, sont absentes en Belgique.

Qu'en est-il maintenant des étapes I et II ? Nous devons ici souligner le fait que, dans la périodisation de Lüning, les vases tulipiformes de ces deux étapes présentent toujours une angulation bien marquée entre la panse et le col. C'est en grande partie la présence de ces tulipiformes à col individualisé qui valide et justifie les propositions faites par Jeunesse (1998), Dubouloz (1998) et Lüning (1998) de la participation du Bassin parisien à la genèse du Michelsberg rhénan, à partir du Groupe de Noyen pour le premier et en

	Tulipiformes avec rétrécissement	Tulipiformes sans rétrécissement	Total tulipiformes	Jarres ovoïdes	Vases à ouverture rétrécie	Grands vases à bandeau impressionné	Bouteilles	Plat à pain	Dégraissant à la mousse présent	Total formes identifiables
Spiere	23 %	11 %	34 %	14 %	14 %		11 %	11 %	X	57
Neufvilles	36 %	4 %	40 %		32 %		12 %	4 %	X	25
Thieusies	29 %	13 %	42 %		16 %		13 %	6 %	X	31
Blicquy	18 %	36 %	54 %		27 %		12 %		X	41
Spiennes	19 %	43 %	62 %		5 %	10 %	5 %		X	21
Boitsfort	27 %	40 %	67 %		15 %	7 %		13 %	?	15

Tableau 3 – Tentative de périodisation de la céramique Michelsberg de Belgique.

deux étapes, à partir du Michelsberg ancien du Bassin parisien, puis du Groupe de Noyen pour le second.

Si l'on examine la céramique des sites pris en compte dans notre périodisation, on constate que sur les sites de Spiere, Neufvilles et Blicquy ces vases à angulations ne sont présents qu'à un ou deux exemplaires et encore peut-on hésiter pour certains.

Les étapes I et II de Lüning (1968) sont donc impropres à rendre compte du Michelsberg ancien de Belgique et justifient la création d'une entité culturelle telle que le groupe de Spiere. Thieusies se distingue des trois sites précédents par la présence (trois à cinq exemplaires ?) de ces vases à angulation marquée entre panse et col ce qui pourrait justifier une certaine proximité avec le MK II comme le propose Vermeersch (1993), qui le parallélise avec MK II-MK III.

Mais, une fois admis que MK I et II de Lüning ne sont pas adéquats pour rendre compte du matériel céramique de Spiere, Neufvilles et Blicquy, il nous semble qu'un élément, en plus de l'industrie lithique et de la nature des sites, rattache incontestablement ces sites à la culture de Michelsberg. Cet élément est l'importance des vases de type tulipiforme dont le tableau 3 montre l'évolution. Dans le site probablement le plus ancien de cette série, Spiere, les vases de ce type correspondent selon notre décompte à 34 % de la totalité des récipients (il s'agit d'une notable partie des vases de type 5, « bekers, kommen en bekkens » de Vanmontfort *et al.*, 2002). Leur présence est encore plus importante à Neufvilles, Thieusies et Blicquy.

Pour cette forte présence de tulipiformes, ces quatre sites se rapprochent incontestablement de la culture de Michelsberg, même si leur mise en place se fait tout à fait indépendamment de celle du Michelsberg ancien (MK I et II) rhénan. Cette présence géographique large

et d'origines culturelles diverses, ainsi que l'augmentation du nombre des tulipiformes, a peut-être une explication dans une fonction particulière qui jouerait un rôle important et sur une large surface géographique dans l'utilisation de la céramique à cette époque. La nature de cette fonction nous échappe.

L'ensemble de ces considérations montre la complexité culturelle de la mise en place du Michelsberg et nous souscrivons à la formulation de Dubouloz (1998) : à cette époque les « entités (culturelles) n'apparaissent donc pas comme des cultures-blocs à la vitalité autonome, mais plutôt comme des assemblages polythétiques complexes formés par l'échange (et les interactions entre les différentes régions) ».

Quelques mots sur les datations ¹⁴C des sites pris en compte ici (compilées par Vanmontfort, 2004). En minimisant un peu l'intervalle, on peut dater la culture de Michelsberg entre 4250 et 3650 cal. B.C. Pour Thieusies, trois dates se situent environ entre 4050 et 3850, soit une étape moyenne. La date unique de Neufvilles est située autour de 4100, ce qui confirmerait le caractère assez ancien du site. Mais pour Spiere, les quatre dates les plus proches (n^{os} 2 à 5 dans Vanmontfort, 2001) donnent un intervalle de 4200 à 3700, à la fois trop large et trop récent pour dater ce site ancien. Les dates actuellement disponibles nous sont donc encore de peu de secours.

7. L'OCCUPATION DU SITE RUBANÉ

La principale occupation rubanée a été repérée à l'interruption n° 1 et s'étend à l'extérieur du camp sur environ 2,5 hectares. Elle a été explorée en 1988 uniquement par 450 m de tranchées qui ont permis de découvrir 49 fosses et un bâtiment rubanés qui ont été l'objet d'une publication séparée (Constantin, Farruggia & Demarez, 1991). Il s'agit donc d'un site dense. Quatre autres fosses rubanées

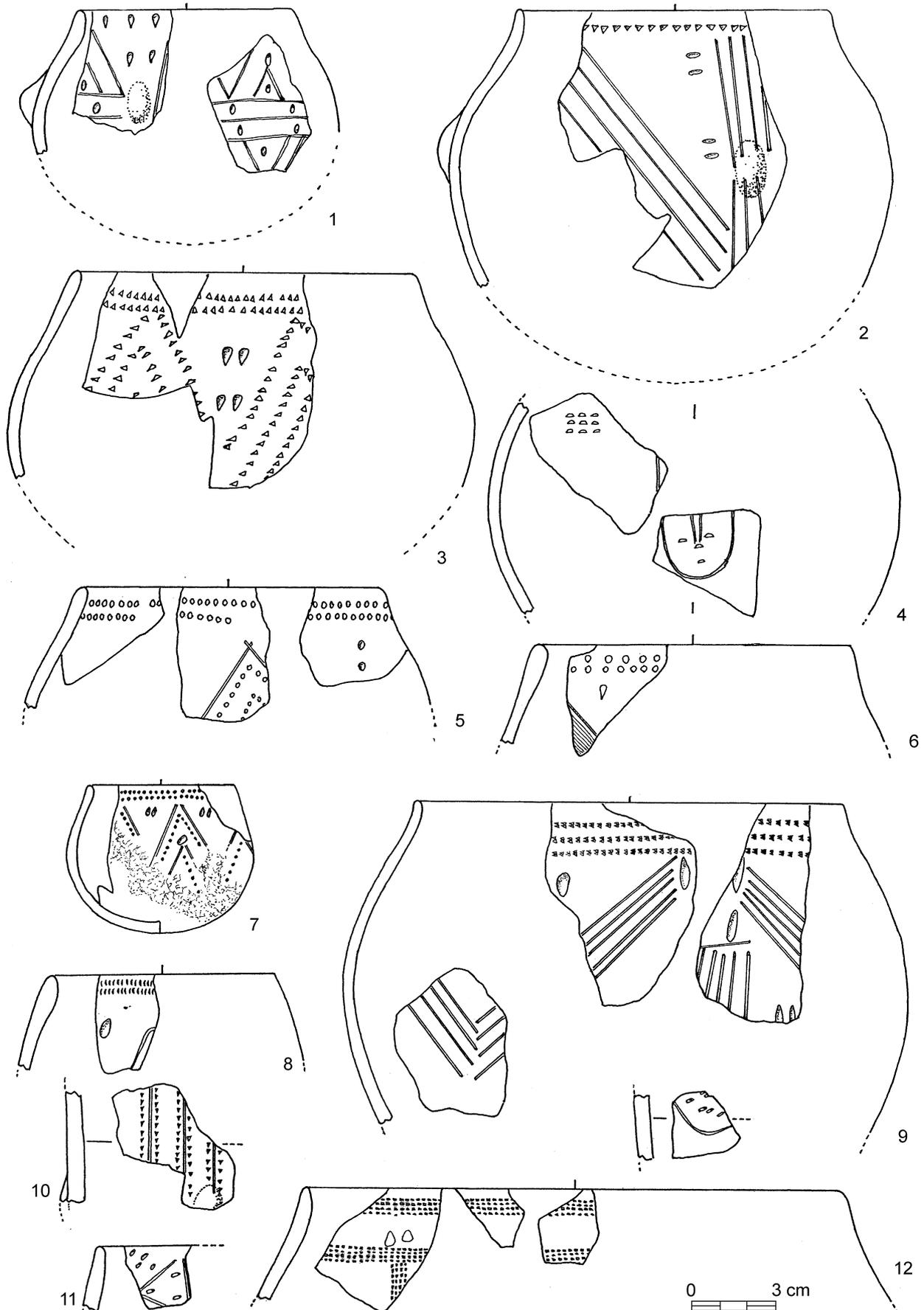


Fig. 25 – Céramique rubanée, fosse 83.

ont été découvertes lors d'explorations menées à l'intérieur du camp.

7.1. Fosse 83

Découverte sur un décapage effectué en 1991 (fig. 10), cette fosse alvéolée est longue de 7 m, de largeur irrégulière, 1,6 m au maximum et peu profonde : 10 à 20 cm. Son orientation, approximativement parallèle au bâtiment découvert en 1988, et le matériel détritique qu'elle contient en font incontestablement une fosse de construction de bâtiment. Aucun trou de poteau n'a été découvert à proximité ce qui s'explique par l'érosion qui a affecté cette partie du site et rend compte de sa faible profondeur.

Le matériel céramique comporte une vingtaine de vases (fig. 25 et 26) dont les décors appartiennent à la même étape que ceux de l'occupation principale explorée en 1988. Parmi treize vases décorés il n'en existe que deux comportant des impressions au peigne (2 et 4 dents) (Constantin *et al.*, 1991). Le matériel lithique est très pauvre : 1 fragment en grès de meule ou molette, 5 grattoirs sur lame (fig. 27), 2 lames, 5 éclats et 1 galet.

7.2. Fosses 97, 98, 99

Au cours de sondages effectués en 1989 dans le but d'explorer l'intérieur du camp, plusieurs structures, dont un fossé circulaire

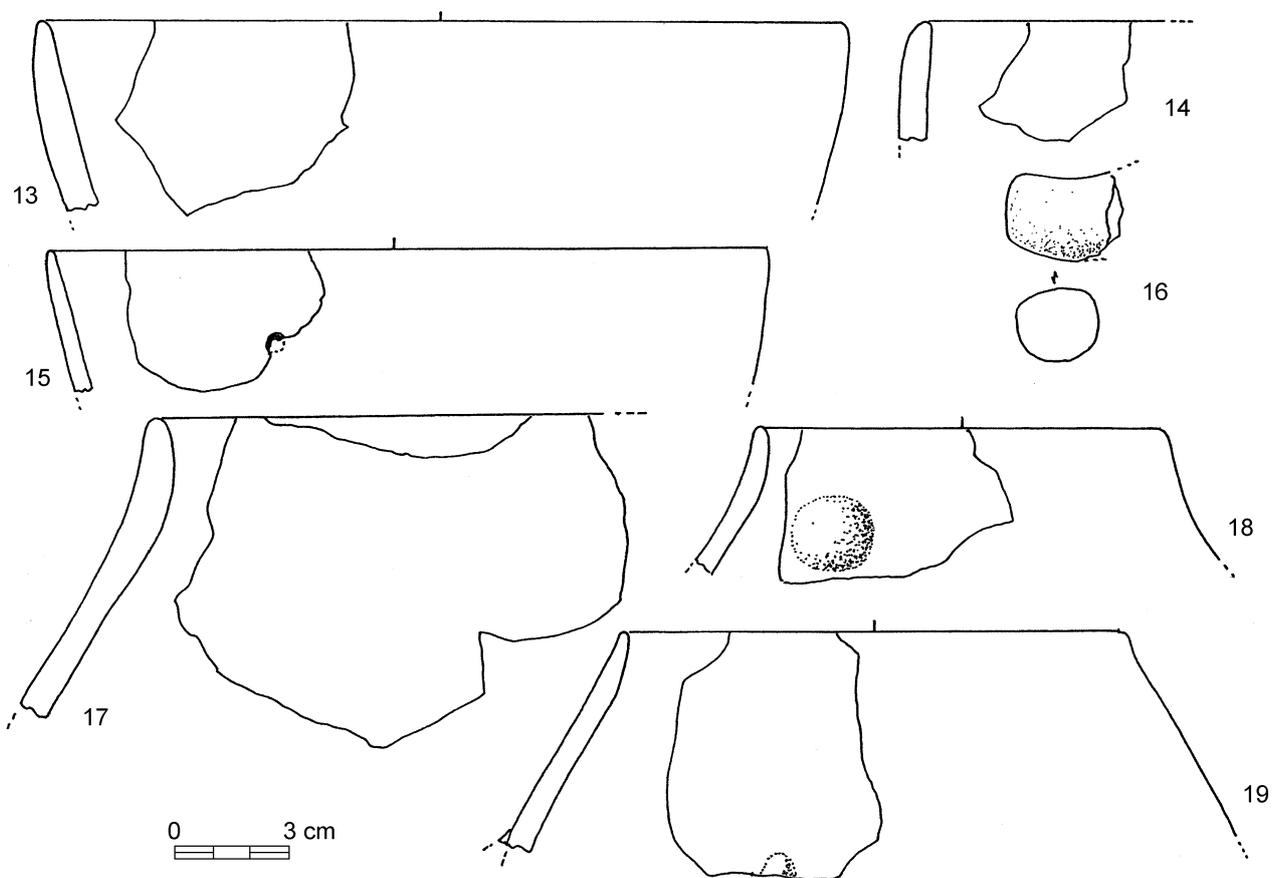


Fig. 26 – Céramique rubanée, fosse 83.

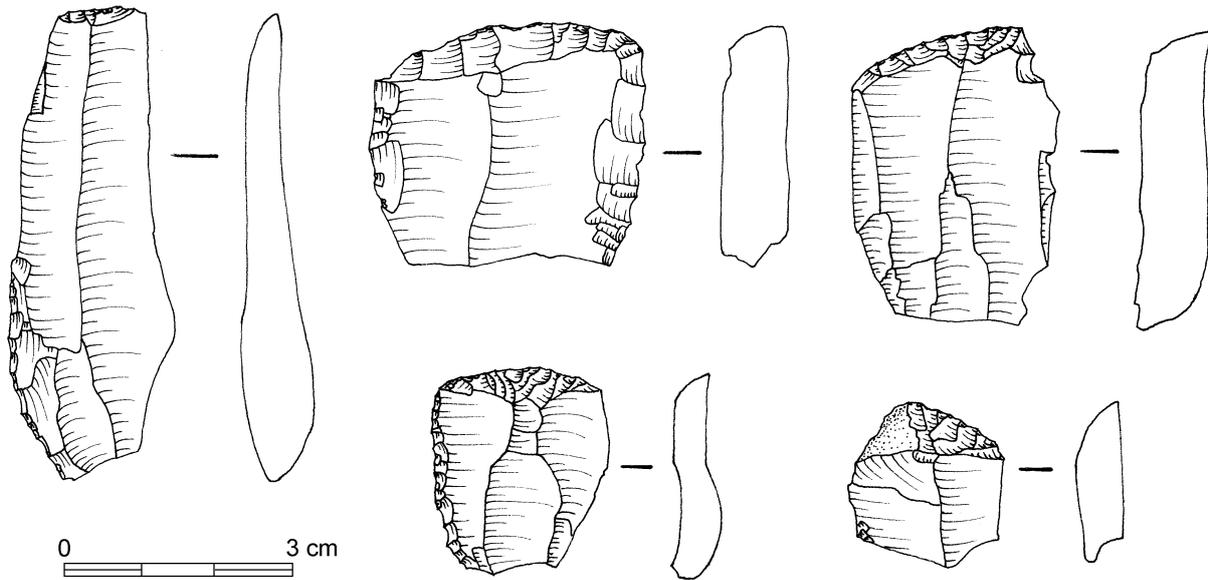


Fig. 27 – Matériel lithique rubané, fosse 83, grattoirs sur lame.

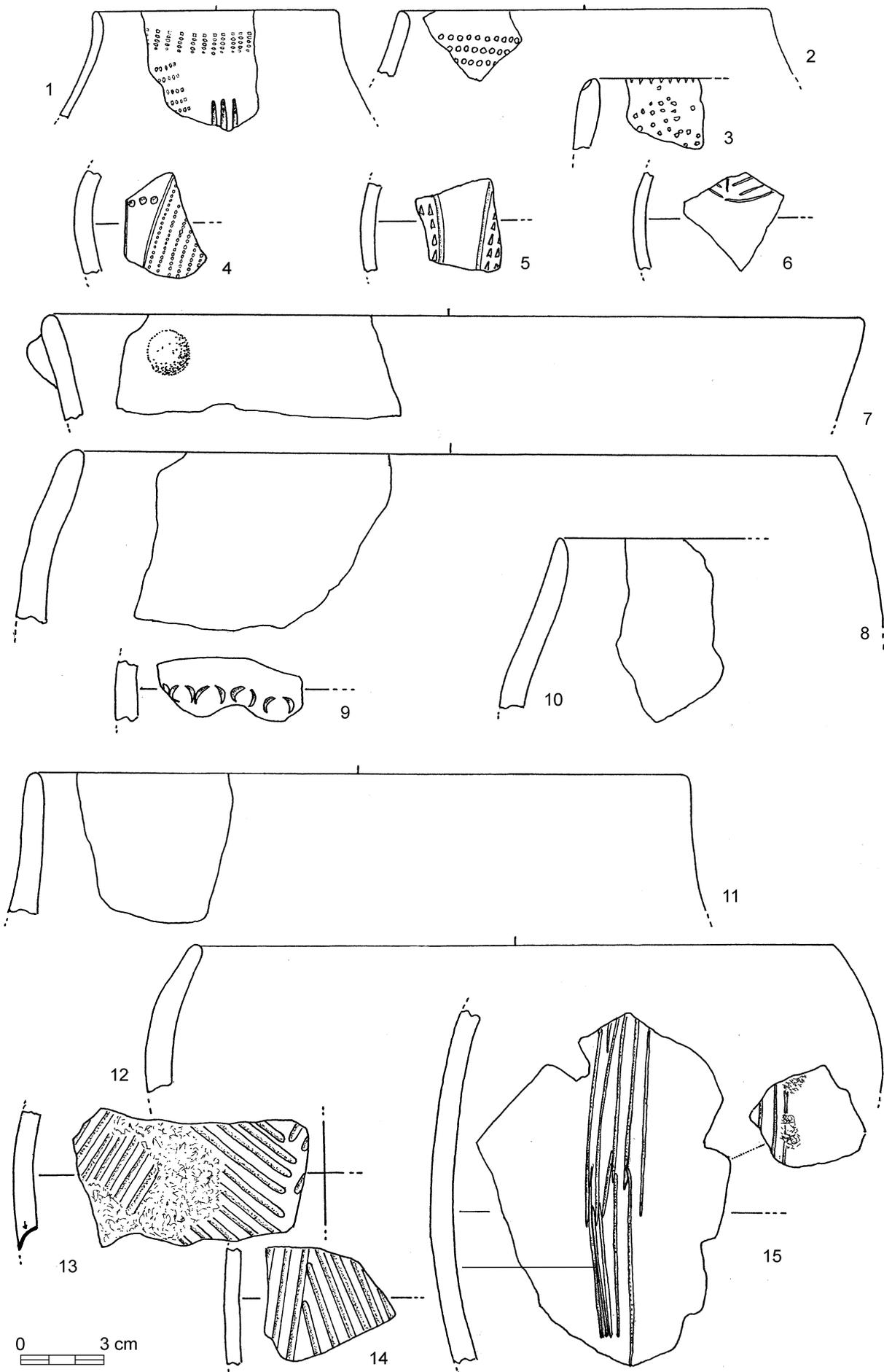
(cf. § 8), furent découvertes. Parmi celles-ci et à l'intérieur de ce fossé se trouvaient trois fosses rubanées (fig. 11) et à leur proximité un trou de poteau pouvant également être rubané (Deramaix & Demarez, 1989). Ces trois fosses sont proches : séparées d'environ 1 m. Cette situation et leurs formes excluent qu'il s'agisse de fosses de construction de bâtiments.

En surface, les fosses présentent un pourtour irrégulier qui peut être grossièrement assimilé à un cercle ou un ovale. Les parois sont subverticales ou inclinées et les fonds incurvés, le remplissage est stratifié.

Les dimensions sont les suivantes :

- fosse 97 – diamètre 1,40 à 1,60 m – inclinaison des parois verticale ou inclinée selon les endroits – profondeur 0,50 m;
- fosse 98 – diamètre 1,80 m – parois très inclinées et fond arrondi – profondeur 0,50 m;
- fosse 99 – 1,50 x 1,10 m – profondeur 0,30 m – elle contient peu de matériel.

Les trois fosses ont livré 19 vases (fig. 28 et 29). Parmi les 12 vases rubanés décorés, un seul comporte des impressions séparées au peigne à cinq dents. Un autre comportant un décor par pincement est dégraissé à l'aide d'os pilé. Deux vases appartiennent à la céramique du Limbourg et sont dégraissés également à l'os. Un autre vase encore dégraissé à l'os comporte un décor peu commun (fig. 29, n° 3). D'une part, de part et d'autre d'une anse tubulaire des cordons en reliefs collés, peu proéminents comportent des rangées d'impressions quadrangulaires réalisées à l'aide d'un objet de type tige creuse. D'autre part, des surfaces triangulaires limitées par des coups de poinçon sont remplies des mêmes impressions quadrangulaires. Bien que les petits cordons en reliefs impressionnés puissent évoquer la céramique de La Hoguette, les triangles du décor aussi bien que la préhension sont difficiles à attribuer à ce type de vases et la thématique du décor en fait donc un objet très singulier. Les décors des vases rubanés permettent de rapprocher ceux-ci du matériel de l'occupation principale explorée en 1988.



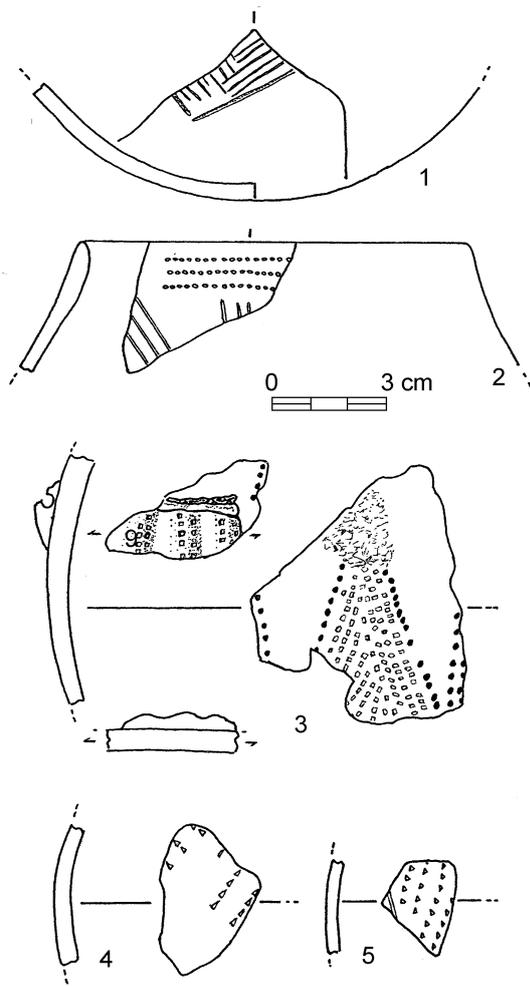


Fig. 29 – Céramique rubanée ;
1, 2 et 3 : fosse 98 ; 4 et 5 : fosse 99.

Le matériel lithique comprenait des fragments de meules ou molettes, de l'oligiste et environ 150 objets en silex, parmi lesquels, outre le débitage, 13 grattoirs sur lame, 1 perceur, 1 armature de faucille (fig. 30). La fosse 97 contenait un dépôt de noisettes de 10 à 15 cm d'épaisseur. Les restes osseux sont tous calcinés et de très petite dimension (étude Lamys Hachem; tabl. 4).

Au total, le matériel de ces fosses contient tous les rejets liés à l'habitat : céramique,

Espèces	Nb
Bovidés (<i>Bos</i> sp.)	4
Suidés (<i>Sus</i> sp.)	19
Caprinés (<i>Ovis aries</i> , <i>Capra hircus</i>)	9
Grand mammifère (type bovidés)	1
Petit mammifère (type capriné)	7
NR déterminés	40
NR Indéterminés	75
NR Total	115
ST 98	
<i>Bovidés</i>	
fragments de côtes	3
diaphase	1
<i>Suidés</i>	
fragment de maxillaire	1
dents	2
fragment de crâne	1
phalange 3	1
carpes	4
métapodes proximaux	3
diaphyses de métapodes	2
métapode (de jeune animal)	1
calcaneus	1
corps de vertèbre	1
phalanges 1 de porc	2
<i>Caprinés</i>	
diaphyse de métapode	1
ulna proximale	1
fragment de coxal	1
métapodes distaux (dont 1 jeune)	3
fragment de côte	1
phalanges 1	2
fragment d'os long de grand mammifère	1
fragments de côte de petit mammifère	3
fragment de crâne de petit mammifère	1
fragments d'os longs de petit mammifère	3
esquilles indéterminées	71
ST 97	
esquilles indéterminées	2
ST 99	
esquilles indéterminées	2

Fig. 28 (ci-contre) – Céramique rubanée, fosse 97 ; les vases 13 à 15 appartiennent à la céramique du Limbourg.

Tableau 4 - Décompte de la faune.

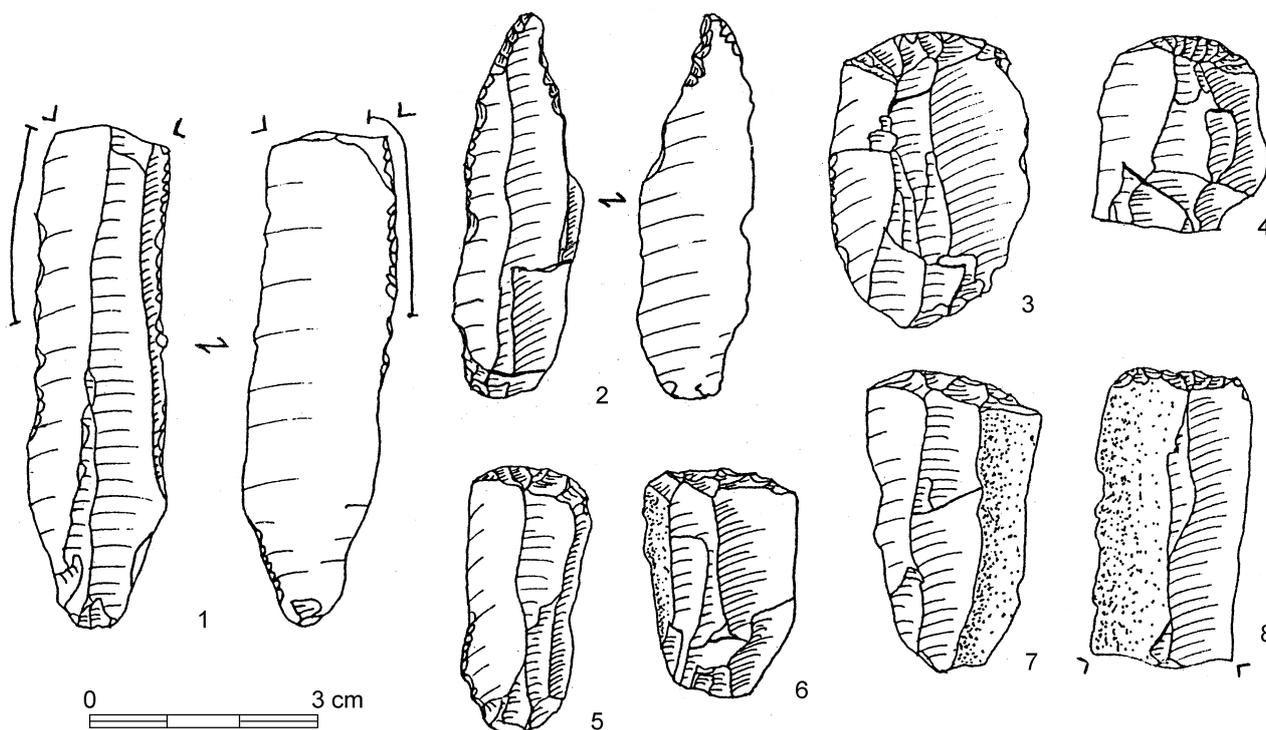


Fig. 30 – Matériel lithique rubané, fosses 97 et 98 ; 1 : armature de faucille ; 2 : perceur ; 3 à 8 : grattoirs sur lame ; 1, 2, 5, 6, 7 et 8 : fosse 97 ; 3 et 4 : fosse 98.

lithique et faune, et des témoignages d'activités liés à l'emploi de grattoirs. Plutôt que de penser qu'il s'agit d'installations annexes liées à l'habitat exploré en 1988, situées à 200 m, on peut envisager que ces fosses étaient liées à des structures d'habitat situées à leur proximité et que la petite surface des tranchées effectuées en 1989 n'a pas permis de découvrir.

7.3. Étendue de l'occupation rubanée

Les découvertes des fosses rubanées 83, puis 97, 98 et 99, et qui témoignent de la proximité immédiate de bâtiments, augmentent considérablement la surface de l'occupation rubanée explorée en 1988, dont elles sont séparées, en zone non fouillée, par des distances d'environ 250 et 200 m respectivement. Le matériel céramique des trois ensembles est compatible avec une étape d'occupation unique. Il se peut donc qu'on soit en présence d'un très grand site rubané encore à peine connu.

8. OCCUPATION DU SITE PAR LE GROUPE DE BLICQUY

Au cours de la fouille de l'interruption n° 3, trois fosses ont été découvertes (n°s 26, 29 et 30) appartenant au Groupe de Blicquy (fig. 7) qui renfermaient des rejets typiques d'habitat. Elles ont fait l'objet d'une publication séparée (Constantin, Sidéra & Demarez, 1991). Rappelons que le site éponyme du groupe de Blicquy se trouve 650 m à l'est de ces fosses (Cahen & van Berg, 1979 et 1980).

9. UN FOSSÉ CIRCULAIRE NON DATÉ

Au cours de l'exploration de l'intérieur du camp, effectuée en 1989, a été découvert un grand fossé circulaire (st 96 ; fig. 11) qui a fait l'objet d'une publication séparée (Deramaix & Demarez, 1989). Nous reviendrons ici sur la datation de cette structure.

Le fossé mesure 3 à 4 m de largeur en surface et sa profondeur est de 1,20 à 1,40 m. Les parois sont inclinées et le fond en cuvette. Le diamètre intérieur est de 90 mètres. Le fossé a été recoupé en une dizaine d'endroits mais sa fouille est très incomplète si bien qu'on ne peut savoir s'il comportait des interruptions. L'intérieur n'a livré que des structures stériles, mis à part les trois fosses rubanées décrites ci-dessus. Un décapage de 120 m² effectué au centre n'a livré aucune structure particulière qu'on pourrait lui associer.

Le matériel associé au fossé appartient à deux périodes. À la surface du décapage du fossé et dans un secteur particulier ont été découverts quelques dizaines de tessons datant de La Tène A (fig. 31). Sur le haut du remplissage lui-même ont été découverts quelques tessons Michelsberg, deux fragments de haches polies en silex redébités, quelques outils (racloir, grattoirs) et des galets brûlés.

Ces deux types de matériel ne permettent pas, au vu de leur position stratigraphique, de dater ce monument mais, de plus, aux périodes auxquelles ils correspondent de tels

grands fossés circulaires ne sont pas connus. On n'en connaît pas de si grands à La Tène A et en ce qui concerne le Michelsberg, si l'on fait référence aux périodes et régions les plus proches, c'est-à-dire, pour ces fossés, au Lengyel du moyen Danube, on doit constater que les « rondelles » qui caractérisent cet ensemble culturel, si elles sont de grande taille (diamètre 50 à 140 m) ne sont que très rarement constituées d'un fossé unique mais, le plus souvent de deux ou trois fossés emboîtés qui, de plus, comportent toujours des interruptions multiples (Trnka, 1990; Každová & Weber, 1990). Faute d'une fouille exhaustive, ce fossé reste donc non daté.

10. CONCLUSION

L'élargissement d'un petit sondage effectué en 1983 et qui livrait de la céramique Michelsberg, devait conduire à la découverte d'une enceinte de cette culture dont le trajet fut recherché et l'intérieur exploré au cours de huit campagnes de fouilles.

Cette enceinte de 650 m de diamètre entoure une surface d'environ 28 hectares.

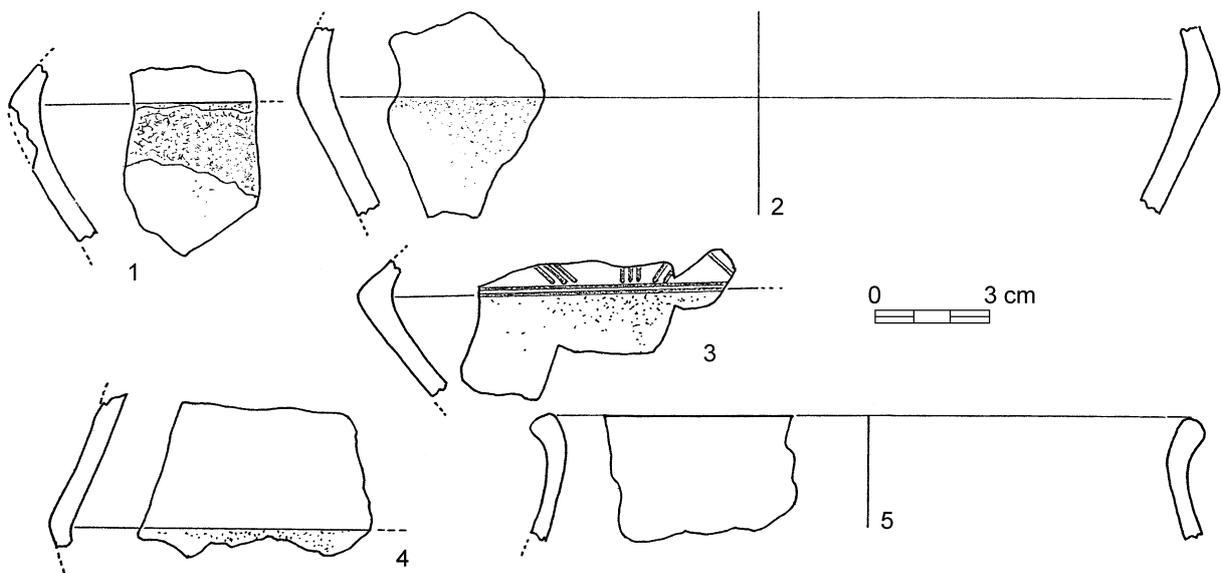


Fig. 31 – Céramique découverte dans le fossé circulaire 96.

Le trajet de l'enceinte a pu être reconnu sur environ 1 200 m, c'est-à-dire sur les deux tiers de sa longueur. Elle est située à proximité immédiate d'une zone marécageuse et les sondages n'ont pas permis de savoir si elle se referme sur elle-même ou si elle est ouverte sur cette zone marécageuse. Cette enceinte est un des très rares monuments de ce type, en Belgique, établi en plaine, en absence de toute défense naturelle. Elle est constituée d'un fossé doublé d'une palissade interne. Les ouvertures sont rares et munies de défenses particulières. Tous ces caractères indiquent une volonté défensive certaine.

Les explorations de la surface interne, insuffisantes au vu de son ampleur, n'ont livré que six fosses Michelsberg au matériel peu abondant. On n'a pu mettre en évidence une zone d'habitation si elle existe. L'essentiel du matériel archéologique provient du fossé, de part et d'autre des interruptions et montre, partiellement au moins, des caractéristiques de dépôts volontaires. La céramique ne présente plus de caractères épi-rösseniens comme sur le site de Spiere, mais on n'y décerne pas non plus la présence d'éléments de caractère rhénan très marqué comme à Spiennes ou à Boitsfort. Les sites Michelsberg les plus proches du point de vue du corpus céramique semblent être Neufvilles et Thieusies.

Le site de Blicquy a connu une importante occupation au Néolithique. Outre le site éponyme du groupe de Blicquy, situé à 250 m à l'est de l'enceinte, on a mis en évidence au cours des fouilles trois fosses de la même période situées à 600 m de ce site éponyme. Le Rubané, quant à lui, a été reconnu sous la forme d'un habitat de plus de 2 hectares et par quelques fosses également d'habitat qui en sont éloignées de 200 m environ.

Annexe 1

BLICQUY « COUTURE DU COUVENT ». RESTES DE GRAINES ET FRUITS (Corrie BAKELS)

Quatre prélèvements étaient disponibles pour l'analyse carpologique du site de Blicquy-*Couture du Couvent*. Les structures échantillonnées comprenaient la fosse 7, datée du Rubané, et trois structures datées du Michelsberg : l'extrémité sud de l'interruption 2 du fossé et les fosses 25 et 38. Les sédiments sont tamisés au laboratoire archéo-botanique de l'Université de Leiden sous eau courante et à la colonne de tamis avec mailles de 2, 1, 0,5 et 0,25 mm. Le tri a été effectué sous loupe binoculaire à résolution maximale de 50x, qui a aussi servi à l'identification. Les restes de plantes étaient carbonisés, comme on pouvait s'y attendre dans un milieu sec. Le résultat est présenté dans le tableau 5.

La fosse 7 a fourni un seul grain d'amidonnier (*Triticum dicocum*) provenant de trois litres de sédiment. L'amidonnier est la céréale principale du Rubané. Ce blé est présent sur tous les sites rubanés. Le prélèvement dans le fossé de l'enceinte du Michelsberg s'est montré stérile, mais les deux fosses ont donné plus. Grains et restes de balle (« fourchettes ») d'amidonnier et un fragment de coquille de noisette (*Corylus avellana*) sont les témoins de produits destinés à la consommation. La renouée faux-liseron (*Fallopia convolvulus*) est une plante adventice et serait entraînée avec une céréale. La vesce, présente dans les deux fosses, aurait poussé dans ou au bord d'un champ. Il s'agit de vesce à épis (*Vicia cracca*) ou de vesce à feuilles étroites (*Vicia sativa* subsp. *angustifolia*). Le tout a l'aspect d'ordures ménagères bien normales pour un site néolithique, tandis que les restes de grains et fruits ne donnent aucune indication d'activités spéciales.

Quand Blicquy - la Couture du Couvent est comparé à d'autres sites Michelsberg belges il s'accorde avec les résultats carpologiques obtenus pour ceux-ci. À Schorisse « Bosstraat », *Triticum* sp. et coquille de noisette sont rapportés (Vermeersch *et al.*, 1991). Les autres gisements, Spiere - De Hel et Énines - Chêne-au-Raux, sont plus riches en espèces. Il y avait un blé nu tétraploïde (*Triticum durum* peut-être), de l'orge nue (*Hordeum vulgare* var. nudum), du pois (*Pisum sativum*) et du lin (*Linum usitatissimum*). À côté de la noisette, la pomme sauvage (*Malus sylvestris*) et le sureau (*Sambucus nigra*) étaient cueillis (Vanmontfort *et al.*, 2001/2002; Burnez-Lanotte, 1998). Il est dommage que le blé nu ne soit pas attesté à Blicquy, parce que ce serait un témoignage de plus pour la culture de ce blé dans le Michelsberg, mais il faut admettre que peu de prélèvements ont été étudiés. Aujourd'hui, deux sites en Belgique et trois dans le Limbourg néerlandais ont livré ce blé nu, qui est si différent du blé nu hexaploïde de la période Rössen (Bakels, 2002 et à paraître). Pourquoi les agriculteurs néolithiques ont-ils échangé le blé nu hexaploïde panifiable pour un blé tétraploïde moins panifiable ? Changement de goût sous une influence externe ? Jusqu'à présent, il n'existe pas d'autres raisons imaginables. L'histoire de la culture céréalière néolithique reste énigmatique.

Structure 1

Fossé Michelsberg, Interruption 2, extrémité sud
Prélèvement 3 litres de sédiment

Aucun résultat

Structure 7 (Rubané)

Prélèvement 2 litres de sédiment

Triticum dicoccum 1

Structure 25 (Michelsberg)

Prélèvement 2 litres de sédiment

Corylus avellana fragment 1

Fallopia convolvulus 1

Vicia cracca/sativa subsp. *angustifolia* 1

Structure 38 (Michelsberg)

Prélèvement 3 litres de sédiment

Triticum dicoccum 2

Triticum sp. fragments 9

Triticum dicoccum, fourchettes 22

Vicia cracca/sativa subsp. *angustifolia* 1

Tableau 5 – Les restes végétaux issus des tamisages.

Annexe 2**ANALYSE DES CHARBONS DE BOIS
PROVENANT DE LA STRUCTURE 26 DU
SITE (GROUPE DE BLICQUY)**

(Aurélié SALAVERT)

Seuls 25 charbons provenant de cette structure étaient disponibles (tabl. 6). Ils n'ont pas pu tous être identifiés. Les pourcentages sont peu pertinents quand on travaille sur un faible nombre de restes. Le spectre anthracologique montre la présence du frêne (*Fraxinus excelsior*), des pomoidées (famille du pommier, sorbier, aubépine) et du chêne à feuillage caduque (*Quercus* f.c. sp.). Actuellement ces trois essences sont potentiellement présentes dans la région. Elles sont également courantes voire dominantes dans les spectres anthracologiques du Rubané en Moyenne Belgique (Salavert, 2008) et du secteur Blicquy de Darion (Buydens, 1999).

Les résultats présentés dans ce rapport sont à prendre à titre informatif au regard de la faiblesse de l'échantillonnage. Aucune discussion sur le paléoenvironnement et la gestion forestière n'est possible sans l'appui d'autres analyses archéo-botaniques.

Structure	26	
Carré/côté	Quart N-W	
Profondeur	20-30 cm	
TAXONS	N	%
<i>Fraxinus</i> sp.	10	45
Pomoideae	9	36
<i>Quercus</i> sp.	3	12
Indéterminable	3	12
TOTAL	25	

Tableau 6 – Les charbons de bois de la structure 26.

Annexe 3**UN DIAGRAMME POLLINIQUE
PROVENANT D'UNE TOURBIÈRE PRÈS
DE BLICQUY¹**

(Corrie BAKELS)

1. Introduction

En 1987, Claude Constantin a attiré mon attention sur un terrain tourbeux aux environs des sites néolithiques, près de Blicquy. Il savait que je cherchais de telles tourbières, afin d'étudier l'effet de l'homme néolithique sur son milieu à partir d'une analyse pollinique.

La tourbière s'est formée en amont du confluent d'un petit ruisseau et d'un affluent de la Dendre et se situe dans une région lœssique (fig. 32). Ce lœss s'est déposé pendant le Weichselien sur les sables du Landénien et Yprésien (Éocène). Ce substrat sableux affleure dans les pentes des vallons. Un diagramme pollinique de cette tourbière est présenté ici.

2. Méthode

Nous avons commencé par une série de sondages, afin de trouver la partie la plus profonde, avec une séquence de sédiments la plus longue possible. Malheureusement, une grande partie de la tourbe a été enlevée, sans doute pendant la Deuxième Guerre mondiale. Néanmoins, l'archéologue Léonce Demarez connaissait une zone où la tourbe s'était conservée et c'est là que nous avons effectué le carottage qui a livré le diagramme pollinique. Il a atteint une profondeur de 571 cm sous la surface. La stratigraphie était la suivante :

- 0-50 cm : tourbe remaniée;
- 51-115 : tourbe amorphe;

¹ Je veux remercier Claude Constantin pour avoir attiré mon attention sur la tourbière de Blicquy et Léonce Demarez pour l'indication de la place à sonder. Je tiens aussi à remercier Peter Bor et Mieke Visser pour l'analyse pollinique.



Fig. 32 - Localisation de la tourbière.

- 116-121 : dépôt lacustre calcaire sableux;
- 122-200 : tourbe avec restes de *Cladium mariscus*;
- 201-496 : gyttja calcaire avec restes de mollusques et d'ostracodes; dans sa partie supérieure restes de *Cladium*

mariscus; ça et là stratifié par de très minces bandes de limon;

- 497-571 : sable calcaire avec quelques restes de plantes, de mollusques et d'ostracodes.

La carotte a été coupée en tranches de

1 cm d'épaisseur. Une tranche fut étudiée tous les 10 cm, entre 50 et 400 cm de profondeur, et tout les 5 cm, entre 400-571 cm de profondeur. L'analyse de tourbe remaniée a été abandonnée. Les échantillons ont été préparés suivant les méthodes classiques décrites par Faegri et Iversen (1989), précédées de l'adjonction d'un palynomorphe exotique (*Lycopodium*, méthode Stockmarr). Les grains de pollen ont été comptés par W. J. Visser et P. H. F. Bor, sous la supervision de W. J. Kuijper et C. C. Bakels. Les clés utilisées étaient celles de Faegri et Iversen (1989), Moore et Webb (1978), Punt *et al.* (1976-1988) et les listes inédites de B. van Geel pour les 'types' de palynomorphe.

Le comptage a tenté d'atteindre un minimum de 300 grains comme base des calculs de pourcentage, mais dans la partie inférieure cela ne fut pas possible, vu la pauvreté en grains du matériel. Pour ce secteur inférieur, comme somme pollinique, nous avons choisi la somme des grains de pollen et des spores d'arbres, d'arbustes (AP) et d'herbacées (NAP) poussant sur les terrains où la nappe phréatique se trouve sous la surface. Ces plantes ne se rencontrent pas dans les lieux où un sédiment conservant le pollen se forme. Ainsi, évite-t-on une supra-représentation d'espèces locales. Cependant, la somme pollinique choisie possède un désavantage : les familles et les genres qui produisent un type de pollen typique pour leur groupe, mais pas identifiable au niveau de l'espèce, peuvent héberger uniment des plantes de milieux secs ou marécageux. C'est le cas des graminées, par exemple. Surtout en milieu steppique, naturel ou anthropogène, une telle somme pollinique sous-estime les surfaces sans arbres et arbustes.

3. Résultats

Les résultats sont présentés sous la forme d'un diagramme pollinique et d'un tableau

(fig. 33; tabl. 7). Le tableau sert aux pollens et aux spores qui n'ont pas trouvé de place dans le diagramme pour des raisons de lisibilité. Avant de discuter les pourcentages, il faut remarquer deux choses. Premièrement, la tourbière a une faible étendue. Cela implique que la région dont elle a reçu les grains de pollen est assez réduite. La plupart de ces derniers ont sans doute leur origine dans une végétation à peine éloignée de quelques kilomètres du point de carottage. Deuxièmement, la tourbière s'est formée au confluent de deux ruisseaux. Cela implique que l'eau courante pourrait avoir apporté des grains d'ailleurs. Néanmoins, dans le cas de Blicquy, ceci ne porte pas à conséquence : l'affluent de la Dendre et le petit ruisseau prennent leur source à deux kilomètres en amont seulement et parcourent un même environnement. De l'eau courante implique aussi que du sédiment avec grains de pollen peut être érodé et redéposé. Dans la carotte de Blicquy, ce problème concerne essentiellement les dépôts de sable. Le diagramme est divisé en trois biozones (I, II et III), dont deux contiennent des subzones.

La Zone I

La zone I est caractérisée par *Pinus* (pin), *Betula* (bouleau) et assez bien d'herbacées. Ces dernières devaient être encore plus importante, dans le sens où, au moment de la déposition, les *Gramineae* (graminées), *Cyperaceae* (cypéracées) et autres taxons non inclus dans la somme pollinique poussaient, selon toute probabilité, sur les sols secs, les sédiments livrant les pollens, sable ou gyttja, s'étant formés dans l'eau stagnante plutôt que dans un marais. Les pollens et spores sont témoins d'une forêt très ouverte, composée de pin et de bouleau, qu'on pourrait rapprocher d'une sorte de savane avec des éléments de steppe-toundra. Y poussaient également des arbustes comme *Hippophae* (argousier), *Juniperus* (genévrier) et surtout *Salix* (saule). Des herbes comme *Artemisia* (armoise), *Helianthemum* (hélianthème), *Armeria*

Limonium (gazon d'Olympe ou statice) et *Ephedra distachya* (éphèdre distique) accentuent l'aspect steppique. *Polemonium* (polémoine) et *Selaginella selaginoides* (selaginelle) représentent la toundra. Le milieu aquatique était un étang avec des espèces comme *Myriophyllum alterniflorum* (myriophylle à fleurs alternes), *Myriophyllum verticillatum* (myriophylle verticillé), l'algue *Pediastrum* et l'ascospore de mycète Type 140.

La zone I est découpée en deux parce que plusieurs courbes, celles d'*Artemisia*, *Salix* et *Cyperaceae* par exemple, indiquent un changement dans la pluie pollinique. La ligne de démarcation coïncide avec le changement sable-gyttja dans le sédiment. Le taux du *Lycopodium* ajouté change considérablement vers le bas, ce qui veut dire qu'on a dû compter plus de grains de pollen et de spores par horizon pour atteindre un nombre acceptable dans le sable que dans le gyttja. À moins que le sable se soit accumulé plus vite que le gyttja, ou que la végétation était réellement moins dense. Compte tenu que la déposition du sable va de paire avec une végétation non close, la dernière hypothèse est tout à fait acceptable, bien qu'un sable puisse s'accumuler plus vite qu'un gyttja. Quelques grains de pollen ou spores comptés dans le substrat sableux peuvent s'être redéposés par l'action d'une eau courante. On observe, ainsi, des palynomorphes fossiles, appartenant aux espèces du Tertiaire, surtout dans la zone Ia. Cependant, la plupart des grains de pollen dans la zone Ia sont considérés comme contemporains de la sédimentation. Ils sont les témoins d'une forêt pin-bouleau plus ouverte que pour la zone Ib.

La fin de la zone Ib est datée par le ^{14}C de 9520 ± 130 B.P. (GrN-18944). Les datations ^{14}C dans de tels sédiments offrent toujours le risque d'être trop vieilles, à cause de la présence de carbone ancien. Cependant, la mesure obtenue pour un horizon sous-jacent (9740 ± 110 B.P.; GrN-18945) appartient à

la même logique chronologique. En outre, les courbes polliniques indiquent que la fin de la zone relève de la fin du Préboréal, placé habituellement vers 9000 B.P. Ainsi, dans ce cas précis, l'influence du carbone ancien ne semble pas avoir d'importantes conséquences.

La zone II

La zone II s'est formée au Boréal. C'est la période de l'Holocène où *Corylus* (coudrier) atteint ses plus hauts pourcentages. *Pinus* et *Betula* ont presque disparu. *Quercus* (chêne) et *Ulmus* (orme) ont pris leur place dans la forêt. Dans la subzone IIa, il reste encore quelques espaces ouverts, où les herbes continuent de fleurir. On voit encore de l'*Artemisia*, des *Chenopodiaceae* (chénopodiacées), des *Campanula* (campanule), du *Rumex acetosella* (petite oseille), deux ou trois espèces de *Plantago* (plantain) et même *Polygonum aviculare* (trainasse). Ces espaces ouverts sont peut-être attribuables à l'activité d'animaux ou à l'homme, qui auraient éliminé des arbres ou les auraient empêchés de pousser. L'homme mésolithique bien être ce perturbateur, d'autant que la carotte prélevée contenait des particules de charbon de bois à partir de 440 cm en dessous de la surface. Il y a même des restes carbonisés de *Cladium mariscus* (marisque), une plante de marais, qui, selon ses grains de pollen, a poussé sur les berges de l'étang.

Dans la zone IIb, les espaces ouverts ne sont plus visibles dans le diagramme. Cependant, les sédiments contiennent toujours du charbon de bois, quoique moins qu'auparavant. Le pourcentage de *Corylus* atteint son point le plus haut et le *Pinus* son point le plus bas. Le recul d'*Ulmus* reste inexpliqué. Probablement une ormaie très locale a-t-elle disparu, mais pour des raisons peu claires. Quoi qu'il en soit, les faits observés ne peuvent être assimilés à la chute classique de l'orme.

Zone Ia

Anemone
Equisetum
Ericales
Gentianella tenella type
Hypericum
Lysimachia
Pediastrum
Polygonum persicaria type
Populus
Potentilla
Rosaceae
Saxifraga granulata type
Sphagnum
 Type Fossile

Zone Ib

Anemone
Centaurea scabiosa type
Dipsacus fullonum type
Epilobium
Equisetum
Gentianella tenella type
Hypericum
Jasione
Lotus
Lysimachia
Potentilla
Saxifraga granulata type
Scrophularia/Verbascum type
Stachys type
Veronica
Vicia
 Type Fossile

Zone IIa

Populus
Mentha type
Sanguisorba minor

Zone IIb

Ericales
Polypodium
Populus
Prunus
Trifolium
Urtica

Zone III

Ericales
Lotus
Mentha type
Polypodium
Primula
Prunus
Trifolium pratense
Trifolium
Vicia

Tableau 7 – Plantes n'apparaissant pas dans les diagrammes

C'est dans la zone IIb que l'étang se développe en tourbière. Ce sont surtout le *Cladium mariscus* et les fougères avec des spores de *Monoletae psilatae* (probablement *Thelypteris palustris*), qui y ont participé, du moins qui ont laissé une trace. Les grains de pollen de type céréale appartiennent à une graminée sauvage, peut-être de marais. Les stades de la succession végétale qui font partie du développement habituel étang-tourbière ne sont pas présents dans le diagramme. La profondeur du bassin a diminué, mais ce n'est pas à cause d'une accumulation lente de sédiment. La situation hydrologique doit avoir changé. La zone se termine vers 7825 ± 75 B.P. (GrN-18943), avant l'extension de *Tilia* (tilleul), *Fraxinus* (frêne) et *Alnus* (aulne), c'est-à-dire avant l'Atlantique : soit la formation de tourbe a cessé, soit la tourbe la plus récente a disparu. Dans les régions loessiques la formation de tourbe cesse presque partout au début de l'Atlantique et il est bien possible que ce soit aussi le cas à Blicquy. La raison serait l'équilibre parfait entre précipitation et évaporation dans les forêts climax. Il n'y aurait plus d'eau stagnante. Mais, l'exploitation de tourbe par les Romains n'est pas à exclure. En tout état de cause, la formation de tourbe recommence seulement au Moyen Âge (voir aussi le cas de Voerendaal aux Pays-Bas; Bakels, 1996).

La zone III

La zone III commence avec une sédimentation lacustre calcaire et sableuse, sur laquelle se développe à nouveau de la tourbe. Parmi les grains de pollen d'arbres on rencontre désormais *Fagus* (hêtre), *Carpinus* (charme), *Juglans* (noyer) et *Castanea* (châtaignier). Les derniers mentionnés sont introduits par les Romains, ce qui donne une datation subatlantique tardive. Parmi les herbacées se trouve *Secale* (seigle), céréale qui est cultivé depuis le Haut Moyen Âge. Les taux importants d'herbes, surtout les

espèces qui accompagnent les cultures comme *Centaurea cyanus* (bleuet), *Rumex acetosella* (petite oseille, surtout dans le seigle), *Papaver argemone* (coquelicot argémone), et l'importance de composées et de crucifères indiquent que l'environnement était en cours de déforestation pour établir des champs. Notons aussi le *Linum* (lin). La tourbière portait en ce temps une aulnaie.

4. Conclusion

Il est évident que le but de l'analyse pollinique (l'étude de l'impact des populations néolithiques sur l'environnement), n'est pas atteint. L'Atlantique et le Subboréal ne sont pas représentés dans la tourbière de Blicquy, ce qui empêche d'observer l'influence du Rubané, du Groupe de Blicquy ou du Michelsberg. Néanmoins, le diagramme montre que les terrains, autour de la dépression où la tourbe s'est développée, étaient déjà couverts par une forêt dense bien avant le Néolithique. Pendant la première moitié du Boréal, les forêts ont connu encore des espaces ouverts, mais ceux-ci ont disparu par la suite. Selon toute probabilité, la forêt était dense au début du Néolithique.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Anne Hauzeur et Nicolas Cauwe pour leur aide à l'élaboration finale du manuscrit.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSEN N. H., 1997. *The Sarup Enclosures*. Jutland Archaeological Society Publications, **33** (1), 404 p.

BAKELS C., 1996. The Pollen Diagram Voerendaal-7. In : L. I. KOOISTRA,

Borderlandfarming. Assen, Van Gorcum : 139-146.

BAKELS C., 2002. Nature or Culture? Cereal Crops Raised by Neolithic Farmers on Dutch Loess Soils. In : S. COLLEDGE & J. CONNOLLY (éds), *The Origins and Spread of Domestic Plants in Southwest Asia and Europe*. London, University College London Institute of Archaeology Publications : 343-347.

BAKELS C., 2003. Die neolithische Weizenarten des südlimburgischen Lössgebiets in den Niederlanden. In : J. ECKERT, U. EISENHAUER & A. ZIMMERMANN (éds), *Archäologische Perspektiven. Festschrift für Jens Lüning zum 65. Geburtstag*. Rahden : 225-232.

BEECHING A., COUDART A. & LEBOLLOCH M., 1982. Concevreux (Aisne) : une enceinte chalcolithique et la problématique des « Camps », un cercle de l'Âge du Bronze. In : *Vallée de l'Aisne. Cinq années de fouilles protohistoriques*. Amiens, Revue archéologique de Picardie (n° spécial) : 149-169.

BURNEZ-LANOTTE L., 1998. Une nouvelle enceinte à Enines, Chêne-au-Raux (Brabant, Belgique). In : X. GUTHERZ & R. JOUSSAUME (dirs), *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France. Actes du XXI^e colloque inter-régional sur le Néolithique. Poitiers, 14, 15 et 16 octobre 1994*. Chauvigny, Associations des Publications chauvinoises : 417-426.

BUYDENS C., 1999. *Contribution à l'étude anthracologique du secteur rubané du site néolithique de Darion*. Mémoire de fin d'études inédit. Louvain-la-Neuve, Université de Louvain.

CAHEN D. & VAN BERG P.-L., 1979. *Un habitat danubien à Blicquy. I. Structures*

- et industrie lithique*. *Archaeologia Belgica*, **221**. Bruxelles, Service National des Fouilles, 40 p.
- CAHEN D. & VAN BERG P.-L., 1980. *Un habitat danubien à Blicquy. II. Céramique*. *Archaeologia Belgica*, **225**. Bruxelles, Service National des Fouilles, 40 p.
- CLARYS B., BURNEZ-LANOTTE L., VAN ASSCHE M., VAN NEER W. & UDRESCU M., 2004. L'occupation Michelsberg des sites d'Ottenburg et Grez-Doiceau (Bt) : prospection systématique et nouvelles perspectives de recherches. *Amphora*, **82** : 1-48.
- CONSTANTIN C., LEBOLLOCH M. A. & DEMAREZ L., 1984. Une enceinte Michelsberg à Blicquy (la Couture du Couvent) (Hainaut). *Notae Praehistoricae*, **4** : 109-123.
- CONSTANTIN C., DEMAREZ L. & DUBOULOZ J., 1986. La fortification la plus ancienne dans la région d'Ath : Blicquy 3 000 ans avant J.-C. *Études et documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et musées athois*, **7** : 43-54.
- CONSTANTIN C., FARRUGGIA J.-P. & DEMAREZ L., 1991. Le site rubané de Blicquy-la Couture du Couvent (Hainaut). Fouilles 1983-85-88. *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques « les Chercheurs de Wallonie »*, **31** : 51-78.
- CONSTANTIN C., SIDÉRA I. & DEMAREZ L., 1991. Deux sites du groupe de Blicquy à Blicquy et Aubechies (Hainaut). *Anthropologie et Préhistoire. Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **102** : 29-54.
- CONSTANTIN C. & KUIJPER W. J., 2002. Utilisation de mousse comme dégraissant dans les céramiques néolithiques de France et de Belgique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **99** (4) : 775-783.
- DE CEUNYNCK R., VAN DER PLAETSEN P., VAN MOERKERKE J., VAN STRYDONCK M. & VERBRUGGEN C., 1985. Neolithicum - Bronstijdvondsten aan de Donk te Oudenaarde. *Archaeologia Belgica*, **1** : 67-79.
- DE HEINZELIN J., HAESAERTS P. & DE LAET S. J., 1977. *Le Gué du Plantin (Neufvilles, Hainaut), site néolithique et romain*. *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, **17**. Brugge, De Tempel, 146 p.
- DEMAREZ L. & CONSTANTIN C., 1986. L'enceinte Michelsberg de Blicquy (la Couture-du-Couvent) (Hainaut), fouilles de 1985. *Notae Praehistoricae*, **6** : 43-50.
- DERAMAIX I. & DEMAREZ L., 1989. Installations néolithiques à Blicquy-Couture-du-Couvent (Hainaut). *Notae Praehistoricae*, **9** : 41-47.
- DIJKMAN W., 1981. *Michelsbergsite van Ottenburg, Materiaalstudie*. Mémoire de fin d'études inédit. Leuven, K. U. Leuven.
- DUBOULOZ J., 1998. Réflexions sur le Michelsberg ancien en Bassin parisien. *Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg*, **43** : 9-20.
- DUBOULOZ J., 2004. L'enceinte néolithique de Bazoches-sur-Vesle dans l'Aisne. In : J.-P. DEMOULE (dir.), *La France archéologique, 20 ans d'aménagements et découvertes*. Paris, Hazan & Inrap : 78-79.

- DUBOULOZ J., MORDANT D. & PRESTREAU M., 1991. Les enceintes néolithiques du Bassin parisien. Variété structurelle, chronologique et culturelle. Place dans l'évolution socio-économique du Néolithique régional. Modèles interprétatifs préliminaires. In : A. BEECHING *et al.* (dir.), *Identité du Chasséen. Actes du colloque international de Nemours 1989*. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île de France, **4**. Nemours, A.P.R.A.I.F. : 211-229.
- DUBOULOZ J., HAMARD D. & LEBOLLOCH M., 1997. Composantes fonctionnelles et symboliques d'un site exceptionnel : Bazoches-sur-Vesles (Aisne), 4 000 avant J.-C. In : G. AUXIETTE, L. HACHEM & B. ROBERT (dir.), *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du Fer. Actes du 119^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques. Amiens, 26-30 octobre 1994*. Paris, CTHS : 127-144.
- FAEGRI K. & IVERSEN J., 1989. *Textbook of Pollen Analysis*. Chichester, Wiley and sons (4^e édition), 328 p.
- FOURNY M., VAN ASSCHE M., GILOT É. & HEIM J., 1987. Le site d'habitat néolithique Épi-Roessen/Michelsberg du Mont-à-Henry à Ittre (Belgique, Brabant). *Helinium*, **27** : 46-70.
- GRAFF Y. & LENOIR P., 1969. Découverte d'un site Michelsberg à Chaumont-Gistoux (Brabant). *Romana Contact*, **3-4** : 8-54.
- HUBERT F., 1969^a. *Fouilles au site minier de Spiennes, campagne de 1965*. *Archaeologia Belgica*, **111**. Bruxelles, Service National des Fouilles, 48 p.
- HUBERT F., 1969^b. Watermael-Boitsfort (Bt) : retranchement néolithique. *Archeologie*, **1969** : 75-77.
- HUBERT F., 1971. *Fossés néolithiques à Spiennes, premier rapport*. *Archaeologia Belgica*, **136**. Bruxelles, Service National des Fouilles, 66 p.
- HUBERT F., 1978. *Une minière néolithique à silex au Camp-à-Cayaux de Spiennes*. *Archaeologia Belgica*, **210**. Bruxelles, Service National des Fouilles, 44 p.
- HUBERT F., 1984. La fortification Michelsberg de Boitsfort à Bruxelles (Belgique). *Revue archéologique de Picardie*, **1984** (1-2) : 147-148.
- JACQUES V., 1900. *Deux stations néolithiques du Brabant : Boitsfort et Genval*. Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, **18**. Bruxelles, Société d'Anthropologie de Bruxelles, 26 p.
- JEUNESSE C., 1998. Pour une origine occidentale de la culture de Michelsberg. *Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg*, **43** : 29-45.
- KAŽDOVÁ E. & WEBER Z., 1990. Architektur der Lengyel Rondelle im mittleren Donauraum. *Jahresschrift für Mitteldeutsche Vorgeschichte*, **73** : 159-169.
- LÜNING J., 1968. Die Michelsberg Kultur. Ihre Funde in zeitlicher und räumlicher Gliederung. *Berichte der Römisch-Germanischen Kommission*, **48** : 1-350.
- LÜNING J., 1998. Betrachtungen über die Michelsberg Kultur. *Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg*, **43** : 277-289.
- MOORE P. D. & WEBB J. A., 1978. *An Illustrated Guide to Pollen Analysis*. London, Hodder and Stoughton, 133 p.

- NEURAY B., 1984. *La civilisation du Michelsberg en Belgique : environnement, implantation, subsistance*. Mémoire de fin d'études inédit. Liège, Université de Liège.
- PUNT W., CLARKE G. C. S. *et al.*, 1976-1988. *The Northwest European Pollen Flora I-V*. Amsterdam, Elsevier.
- RIALLAND Y., 1991. L'enceinte du Néolithique moyen du Champ de la Grange à Bruère-Allichamps (Cher). *Actes du 15^e colloque interrégional sur le Néolithique. Chalons-sur-Marne les 22 et 23 octobre 1988*. Voivreux, A.R.P.E.P.P. : 97-108.
- SALAVERT A., 2008. Analyse anthracologique de Remicourt-en Bia Flo II (5000 av. J.-C., Belgique). Premiers résultats. In : L. BURNEZ-LANOTTE, M. ILETT & P. ALLARD (dir.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.). Autour des recherches de Claude Constantin. Namur, 24-25 novembre 2006*. Mémoire XLIV. Paris, SPF : 317-326.
- TRNKA G., 1990. Zum Forschungsstand der mittelneolithischen Kreisgrabenanlagen in Österreich. *Jahresschrift für Mitteldeutsche Vorgeschichte*, **73** : 213-230.
- VANMONTFORT B., 2001. The Group of Spiere as a New Stylistic Entity in the Middle Neolithic Scheldt Basin. *Notae Praehistoricae*, **21** : 139-143.
- VANMONTFORT B., 2004. *Converging Worlds. The Neolithisation of the Scheldt Basin during the Late Fifth and Early Fourth Millennium cal BC*. Thèse de doctorat inédite. Leuven, K. U. Leuven.
- VANMONTFORT B., 2005. Techno-functional Aspects of a Middle Neolithic Pottery Assemblage (Spiere « De Hel », Belgium). In : *Actes du 14^e congrès UISPP. Liège, 2001*. BAR International Series, **1349**. Oxford, Archaeopress : 115-125.
- VANMONTFORT B., GEERTS A.-I., CASSEYAS C., BAKELS C., BUYDENS C., DAMBLON F., LANGOHR R., VAN NEER W. & VERMEERSCH P. M., 2002. De Hel in de tweede helft van het 5de millenium v. Chr.: Een midden-neolithische enclosure te Spiere (prov. West-Vlaanderen). *Archeologie in Vlaanderen*, **8** : 9-77.
- VERMEERSCH P. M., 1993. Le Michelsberg en Belgique et ses rapports avec les pays limitrophes. In : *Actes du 13^e colloque interrégional sur le Néolithique. Metz, 1986*. Documents d'Archéologie Française, **41**. Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 155-164.
- VERMEERSCH P. M. & WALTER R., 1980. *Thieusies, ferme de L'Hosté, site Michelsberg*, *Archeologia Belgica*, **230**. Bruxelles, Service National des Fouilles, 47 p.
- VERMEERSCH P. M., 1991. Y a-t-il eu coexistence entre le Mésolithique et le Néolithique en Basse et Moyenne Belgique ? In : *Actes du 113^e congrès national des sociétés savantes. Strasbourg, 1988*. Paris, CTHS : 467-479.
- VERMEERSCH P. M., GOOSSENAERTS K. & VELGHE M., 1991. A Michelsberg Settlement at Schorisse-Bosstraat. *Helinium*, **31**, p. 190-212.
- VERMEERSCH P. M., VYNCKIER G., WALTER R. & HEIM J., 1990. *Thieusies, Ferme de L'Hosté, site Michelsberg II – Le matériel*

lithique. *Studia Praehistorica Belgica*, 6. Leuven, Laboratorium voor Prehistorie, 70 p.

VROOM M., 1987. *Het Michelsbergaardewerk van België en Noord-Frankrijk: status quaestionis, perspectieven voor voortgezet onderzoek*. Mémoire de fin d'études inédit. Leuven, K. U. Leuven.

Adresse des auteurs

Claude CONSTANTIN
UMR 7041, Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
Allée de l'université, 21
F-92023 NANTERRE CEDEX (France)

Léonce DEMAREZ (†)
Maison romaine
B-7972 AUBECHIES-BELŒIL (Belgique)

Corrie BAKELS
Faculteit der Archeologie
Universiteit Leiden
2300 RA LEIDEN (Pays-Bas)

Isabelle DERAMAIX
Service de l'Archéologie du Service public de Wallonie, Direction du Hainaut 1
Place du Béguinage, 16
B-7000 MONS (Belgique)

Lamys HACHEM
UMR 7041, Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
Allée de l'université, 21
F-92023 NANTERRE CEDEX (France)

Aurélie SALAVERT
UMR 7041, Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
Allée de l'université, 21
F-92023 NANTERRE CEDEX (France)

Een archiefselectielijst voor de Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie (KBVAP): nuttig voor verleden, heden en toekomst

Geert LELOUP

Un tableau de tri des archives de la Société royale belge d'anthropologie et de Préhistoire (SRBAP) : utile pour le passé, le présent et le futur

Geert LELOUP & Rosine ORBAN

1. INLEIDING

Het Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de Provinciën (ARA) is de grootste archiefinstelling van ons land en is onder meer belast met het toezicht op alle archieven die nog door overheden zelf worden bewaard (voor meer informatie, zie de website www.arch.be). Het is in dat kader volop bezig om archiefselectielijsten op te stellen voor alle federale overheidsdiensten, met inbegrip van de 11 federale wetenschappelijke instellingen die verbonden zijn aan het Federaal Wetenschapsbeleid:

- de Koninklijke Musea voor Schone Kunsten van België;
- de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis;
- het Koninklijk Instituut voor Kunstpatrimonium;
- de Koninklijke Bibliotheek van België;
- het Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de Provinciën;
- het Studie- en Documentatiecentrum Oorlog en Hedendaagse Maatschappij;
- het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika;
- **het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen;**

1. INTRODUCTION

Les Archives générales du Royaume et Archives de l'État (AGR) gèrent la plus grande collection d'archives historiques de Belgique (www.arch.be). Elles sont chargées d'exercer la surveillance sur tous les documents qui sont encore conservés au sein des institutions publiques elles-mêmes. C'est dans ce cadre que les AGR ont entrepris d'établir des tableaux de tri des archives pour toutes les administrations fédérales dont les onze établissements scientifiques fédéraux liés à la Politique scientifique fédérale, soit :

- les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique;
- les Musées royaux d'Art et d'Histoire;
- l'Institut royal du Patrimoine artistique;
- la Bibliothèque royale de Belgique;
- les Archives générales du Royaume et Archives de l'État;
- le Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines;
- le Musée royal de l'Afrique centrale;
- **l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique;**

- de Koninklijke Sterrenwacht van België,
- het Koninklijk Meteorologisch Instituut van België,
- het Belgisch Instituut voor Ruimte-Aëronomie.

Dergelijke selectielijsten sommen alle archiefreeksen, hun datering, hun minimale bewaartermijn en hun definitieve bestemming op: een organisatie weet op die manier welke archiefreeksen zij in huis heeft, welke reeksen op termijn vernietigd kunnen worden en welke reeksen wegens hun historisch belang blijvend bewaard moeten worden.

De auteur heeft als medewerker van de afdeling "Toezicht en advies" van het Rijksarchief selectielijsten opgesteld voor het **Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen** én voor de 17 aan deze instelling verbonden vzw's (Leloup 2008). De Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie (KBVAP) was hier eveneens bij betrokken aangezien het secretariaat er sinds 1963 gevestigd is.

De opmaak van een selectielijst wordt daarenboven altijd gekoppeld aan de redactie van een beknopt historisch overzicht en van een analyse van het archief. De selectielijst zelf van de Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie is achteraan opgenomen (bijlage, naar Leloup, 2008, pp. 291-300).

Het Rijksarchief is de vereniging en in het bijzonder dhr. Jean Piret - die als contactpersoon voor dhr. Leloup is opgetreden - erg dankbaar voor de goede samenwerking. Het hoopt met deze bijdrage ook de leden van de vereniging te overtuigen van het belang van dit initiatief. Het kan de vereniging immers van nut zijn bij de uitbouw van een efficiënt en kostenbesparend archiefbeheer én bij het veilig stellen van haar erfgoed.

- l'Observatoire royal de Belgique,
- l'Institut royal météorologique de Belgique,
- l'Institut d'Aéronomie spatiale de Belgique.

Ces tableaux de tri mentionnent toutes les séries d'archives, leurs dates, le délai minimum de conservation et leur destination définitive. Les institutions concernées peuvent ainsi connaître les séries d'archives qu'elles possèdent, celles qu'elles peuvent détruire à un moment donné et celles qu'elles doivent conserver en raison de leur intérêt historique.

Monsieur Geert Leloup, en tant que collaborateur de la section "Surveillance et Avis" des Archives de l'État, a établi des tableaux pour l'**Institut royal des Sciences naturelles de Belgique** et pour les dix-sept sociétés attachées à cette institution (Leloup, 2008). La Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire (SRBAP) en fait partie dans la mesure où son secrétariat y est hébergé depuis 1963.

La préparation d'un tableau de tri est toujours associée à la rédaction d'un aperçu historique et d'une analyse des archives. On trouvera ci-après le tableau de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire (Annexe, d'après Leloup, 2008, pp. 291-300).

Les Archives de l'État sont très reconnaissantes de la bonne collaboration avec la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, en particulier envers Monsieur Jean Piret, son Trésorier, qui a accueilli Monsieur Leloup. Elles espèrent que cette contribution convaincra les membres de la société de l'importance de cette initiative qui servira d'appui à l'organisation d'une gestion efficace et économique des archives ainsi que pour la sauvegarde de son patrimoine.

2. DE KONINKLIJKE BELGISCHE VERENIGING VOOR ANTHROPOLOGIE EN PREHISTORIE: HISTORISCH-INSTITUTIONEEL KADER

2.1. De beginjaren: de *Société d'Anthropologie de Bruxelles*

De *Société d'Anthropologie de Bruxelles* (SAB) werd opgericht in 1882 en had volgens de statuten tot doel de antropologie in het algemeen en de studie van de Belgische bevolking in het bijzonder te beoefenen (anoniem, 1883). De leden van de vereniging vergaderden éénmaal per maand en verkozen éénmaal per jaar een nieuw Bureau. Dit Bureau was verantwoordelijk voor het beheer van de vereniging en bestond uit de president, de twee vice-presidenten, de algemeen secretaris, de penningmeester, de bibliothecaris en de conservator van de collecties. Een aan het Bureau verbonden comité van tien leden diende mee over de belangen van de vereniging te waken. De statuten bepaalden tot slot dat de vereniging een bulletin diende te publiceren met verslagen van de vergaderingen en antropologische bijdragen. De vereniging zou onmiddellijk na haar oprichting het *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles* lanceren, een eigen bibliotheek uitbouwen en de eerste excursies organiseren.

De *Société d'Anthropologie de Bruxelles* zou zich naar het voorbeeld van de *Société d'Anthropologie de Paris* in haar beginjaren voornamelijk concentreren op de fysische antropologie, die tegenwoordig ook wel de "biologische antropologie" of de "antropobiologie" wordt genoemd (Susanne & Polet, 2005). Tijdens de eerste vijf jaargangen van het Bulletin had ongeveer 40% van de behandelde onderwerpen betrekking op deze opkomende discipline en dan met name op de biometrie van levende wezens, de osteologie, de paleoantropologie, de vergelijkende anatomie, de geschiedenis en de beschrijving van de

2. LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ANTHROPOLOGIE ET DE PRÉHISTOIRE : CADRE HISTORIQUE ET INSTITUTIONNEL

2.1. Au début de son existence : la Société d'Anthropologie de Bruxelles

La Société d'Anthropologie de Bruxelles (SAB) a été fondée en 1882 et, suivant ses statuts, avait pour but « l'étude de l'anthropologie générale et plus spécialement, l'étude des populations de la Belgique » (anonyme, 1883). Les membres de la société se réunissaient une fois par mois et élisaient une fois par an, un nouveau Bureau. Ce Bureau était responsable de la gestion de la société et se composait d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un trésorier, d'un bibliothécaire et d'un conservateur des collections. Un comité de dix membres, adjoint au Bureau, veillait avec lui aux intérêts de la société. Enfin, les statuts précisaient que la société était chargée de publier un bulletin dans lequel étaient insérés les comptes rendus des réunions ainsi que les travaux dont la société avait décidé l'impression, sur l'avis de commissaires nommés par le Bureau. Aussitôt après sa fondation, la société a lancé le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, constitué sa propre bibliothèque et organisé ses premières excursions.

Suivant l'exemple de la Société d'Anthropologie de Paris, la Société d'Anthropologie de Bruxelles s'est consacrée pour une grande part à l'anthropologie physique, actuellement aussi appelée « anthropologie biologique » ou « anthropobiologie » (Susanne & Polet, 2005). Au cours des cinq premières années d'existence du bulletin, 40% environ des sujets traités concernent cette discipline émergente et relèvent principalement de la biométrie du vivant, de l'ostéologie, de la paléoanthropologie, de l'anatomie comparée, de l'histoire et de la description des populations humaines.

menselijke populaties. Bijna 30% van de artikels was gewijd aan de prehistorische archeologie (Orban, pers. comm, 2009). Het inwendig reglement van orde van 1885 stond toe dat er in de schoot van de vereniging afzonderlijke secties opgericht konden worden voor meer specifieke onderzoeks-terreinen, wat onder meer leidde tot de oprichting van een sectie Prehistorische Archeologie in 1885 en van een sectie Folklore in 1887 (Héger, 1887, Beyers, 1999, pp. 481-483). Na de eeuwwisseling verschoof het zwaartepunt van het onderzoek van de fysische antropologie naar de criminele antropologie en vervolgens naar de archeologie (Beyers, 1999, pp. 501-502 ; Couttenier, 2005, pp. 230-234 ; De Bont, 2001).

De opbloei van de antropologie en de prehistorie, die aanvankelijk marginale wetenschappen waren, zou zich snel internationaliseren en ook vandaag zijn verschillende van deze verenigingen nog steeds actief (Leguebe, 1982).

De *Société d'Anthropologie de Bruxelles* werd in 1928 omgevormd tot een vereniging zonder winstoogmerk (vzw). De statuten van de vereniging bepaalden opnieuw dat deze de studie van de antropologie in het algemeen en de studie van de Belgische bevolking in het bijzonder tot doel had (anoniem, 1928). De Algemene Vergadering diende om het jaar de rekeningen en begrotingen goed te keuren en om de twee jaar over de benoeming en het ontslag van de leden van de Raad van Beheer te stemmen. De Raad van Beheer telde minstens zes leden, waaronder de voorzitter, de twee vice-voorzitters, de algemeen secretaris, de penningmeester en de bibliothecaris, die allen samen het Bureau van de vereniging vormden. De Raad bezat uitgebreide bevoegdheden en kon alle maatregelen nemen die het nodig achtte om het doel van de vereniging te realiseren en de belangen van de vereniging te behartigen. Het nieuwe reglement van inwendige orde bepaalde even later dat de Raad van Beheer in praktijk zeven leden zou tellen door de toevoe-

Près de 30% des articles concernent l'archéologie préhistorique (Orban, comm. pers, 2009). Le règlement d'ordre intérieur de 1885 permit que, dans le giron de la société, des sections particulières puissent être créées pour plus de recherches spécifiques de terrain, ce qui, entre autres, conduisit à la constitution d'une section d'archéologie préhistorique en 1885 et d'une section « Folklore » en 1887 (Héger, 1887 ; Beyers, 1999, pp. 481-483). Au début du 20^{ème} siècle, le centre de gravité de l'anthropologie physique s'est déplacé vers l'anthropologie criminelle et ensuite vers l'archéologie (Beyers, 1999, pp. 501-502 ; Couttenier, 2005, pp. 230-234 ; De Bont, 2001).

L'essor de l'anthropologie et de la pré-histoire, marginal au début, va rapidement s'internationaliser et aujourd'hui encore, plusieurs de ces sociétés continuent leurs activités (Leguebe, 1982).

En 1928, la Société d'Anthropologie de Bruxelles a été transformée en association sans but lucratif (a.s.b.l.). Les statuts de la société précisait de nouveau qu'elle avait pour but l'étude de l'anthropologie en général et celle des populations belges en particulier (anonyme, 1928). L'Assemblée générale annuelle devait approuver les comptes et les budgets du prochain exercice et, tous les deux ans, elle devait voter la nomination et la décharge des membres du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration était composé de six membres au moins, dont un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier et un bibliothécaire constituant le Bureau de l'association. Le Conseil avait des compétences élargies et pouvait prendre toutes les mesures qu'il estimait nécessaires pour réaliser les objectifs de la société et en défendre les intérêts. Un nouveau règlement d'ordre intérieur, peu après, arrêta que le Conseil d'administration compte, en pratique, sept membres par l'ajout d'un secrétaire-adjoint. Selon ce règlement, il était aussi possible, que le Conseil

ging van een assistent-secretaris. Volgens dit reglement was het ook mogelijk dat de Raad van Beheer op vraag van de Algemene Vergadering of van het Bureau samen met de oud-presidenten en de oud-secretarissen van de vereniging een adviseerende Algemene Raad vormde.

De statuten bepaalden tot slot ook dat de zetel van de vereniging op beslissing van de Raad van Beheer verhuisd kon worden, wat in praktijk betekende dat deze op het adres van de algemeen secretaris was gevestigd en voortdurend verschoof.

2.2. De SAB wordt de KBVAP

De *Société d'Anthropologie de Bruxelles* zou nauwelijks enkele jaren na de invoering van de nieuwe statuten in 1930 omgedoopt worden tot de *Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire* (SRAP) of Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie (KBVAP), wat op het toegenomen belang van de archeologie wijst (anoniem, 1930). Het *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles* werd logischerwijze omgedoopt tot het *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire* (Ill. 1a-b).

Na de Tweede Wereldoorlog zouden er op verschillende tijdstippen nieuwe statuten ingevoerd worden. De statuten uit 1958 (anoniem, 1959) bepaalden dat de vereniging de studie van de mens tot doel had en het desbetreffende wetenschappelijke onderzoek wou bevorderen. Deze statuten vermeldden ditmaal expliciet dat de Algemene Vergadering als enige de bevoegdheid bezat om te beslissen over de benoeming en het ontslag van de leden van de Raad van Beheer, de goedkeuring van de rekeningen en begrotingen, de machtiging om onroerende goederen te verwerven, ruilen, ontvreemden of hypothekeken, de wijziging van de statuten en de ontbinding van de vereniging. De Raad van Beheer behield haar bevoegdheden, maar was voortaan samengesteld uit een voorzitter, twee vice-

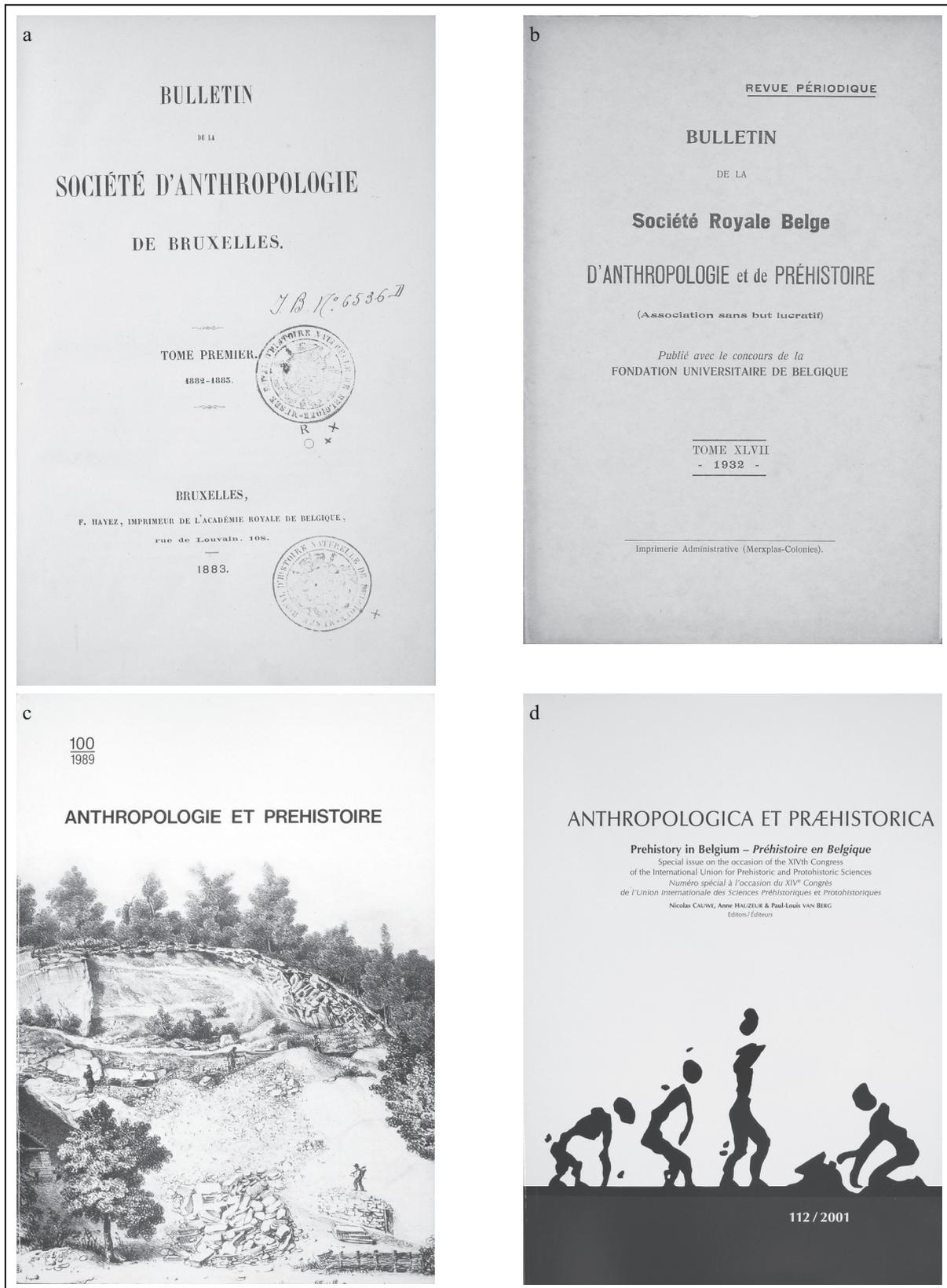
d'administration, sur demande de l'Assemblée générale ou du Bureau, puisse s'adjoindre les anciens présidents et secrétaires-généraux de la société et constituer ainsi un Conseil général.

Enfin, les statuts précisaient aussi que le siège de la société pouvait être déménagé sur décision du Conseil d'administration. En pratique, cela signifiait qu'on l'établit à l'adresse du secrétaire général et que le siège se déplaça en conséquence.

2.2. La SAB devient SRBAP

En 1930, quelques années à peine après l'instauration des nouveaux statuts, la Société d'Anthropologie de Bruxelles (SAB) fut rebaptisée « Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire » (SRBAP), ce qui montra l'importance croissante de l'archéologie (anonyme, 1930). Le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles* fut, de manière logique, rebaptisé *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire* (Fig. 1a-b).

Après la Seconde Guerre mondiale, de nouveaux statuts ont été instaurés à différentes reprises. Les statuts de 1958 (anonyme, 1959) précisaient que la société avait pour but l'étude de l'Homme et la promotion de la recherche scientifique y afférente. Les statuts mentionnaient explicitement que l'Assemblée générale était seule compétente pour décider de la nomination et de la révocation des membres du Conseil d'administration, de l'approbation des comptes et des budgets des prochains exercices, de l'autorisation d'acquérir, d'échanger, d'aliéner ou d'hypothéquer des biens immobiliers, de la modification des statuts et de la dissolution de la société. Le Conseil d'administration gardait ses compétences, mais était dorénavant composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et de 21 membres au maximum. Par contre, le Bureau n'est plus men-



Illu. 1 - Omslagen van het bulletin van de vzw "Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie". **a.** Eerste nummer (vol. 1, 1883); **b.** Verandering van de titel in 1932 (vol. 57); **c.** Verandering van titel en formaat in 1989 (vol. 100); **d.** Laatste verandering in 2001 (vol. 112).

Fig. 1 - Couvertures du bulletin de l'a.s.b.l. Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire ». **a.** premier numéro (vol. 1, 1883); **b.** changement de titre en 1932 (vol. 57); **c.** changement de titre et de format en 1989 (vol. 100); **d.** dernier changement de 2001 (vol. 112).

voorzitters, een secretaris en maximum 21 leden. Het Bureau werd daarentegen niet meer vermeld. De statuten uit 1986 vertoonden nog een aantal aanpassingen. De bevoegdheid van de Algemene Vergadering werd uitgebreid met de beslissing over de uitsluiting van een lid. De samenstelling van de Raad van Beheer werd opnieuw aangepast door te stipuleren dat deze voortaan was samengesteld uit maximum 21 leden en door te bepalen dat deze in zijn schoot een voorzitter, ondervoorzitter, algemeen secretaris en penningmeester diende aan te duiden (anoniem, 1986). De statuten werden uiteindelijk een laatste maal aangepast in het jaar 2000. Volgens deze statuten was het doel van de vereniging zowel de multidisciplinaire studie van de mens en zijn culturen als de bevordering en de verspreiding van het wetenschappelijk onderzoek op dit terrein. De Raad van Beheer heeft opnieuw (of nog steeds) de mogelijkheid om het dagelijks beheer van de vereniging toe te vertrouwen aan het Bureau, dat is samengesteld uit de voorzitter, de ondervoorzitter, de algemeen secretaris, de schatbewaarder en eventueel gelijk welk ander door de Raad van Beheer aangeduid toegevoegd lid (anoniem, 2000).

De vereniging groepeerde vandaag de dag nog altijd al dan niet professionele Belgische en buitenlandse onderzoekers, die zich specialiseren in prehistorische archeologie, fysische antropologie, genetische antropologie en menselijke paleontologie. De vereniging geeft traditiegetrouw een jaarlijkse publicatie uit, die in 1990 werd omgedoopt tot *Anthropologie et Préhistoire* en in 2000 tot *Anthropologica et Praehistorica* (Ill. 1c-d). Deze publicatie bevat wetenschappelijke artikels van Belgische en buitenlandse antropologen en archeologen, verslagen van colloquia, bibliografieën, jaarverslagen van de vereniging en nieuwtjes van de vereniging. Daarnaast organiseert de vereniging voor haar leden lezingen, conferenties en excursies. Tot slot wijst de lancering van een eigen website in 2000 er op dat de vereniging vrij vroeg de eerste stappen op het internet heeft gezet¹.

tionné. Les statuts de 1986 (anonyme, 1986) montrent encore une série d'adaptations. Les compétences de l'Assemblée générale sont élargies à la décision d'exclure un membre. La composition du Conseil d'administration est de nouveau modifiée: celui-ci sera composé de maximum 21 membres et en déterminant qu'il désignera en son sein un président, un vice-président, un secrétaire général et un trésorier. Enfin, les statuts sont adaptés une dernière fois en 2000 (anonyme, 2000). Suivant ces statuts, le but de la société est tant « l'étude pluridisciplinaire de l'Homme et de ses cultures » que « la promotion et la diffusion des recherches scientifiques dans ces domaines ». Le Conseil d'administration a de nouveau la possibilité de confier la gestion quotidienne de la société à un Bureau constitué du président, du vice-président, du secrétaire général et du trésorier auquel peut être adjoint tout autre membre désigné par le Conseil d'administration.

Aujourd'hui, la société rassemble encore toujours des chercheurs belges et étrangers, spécialisés en archéologie préhistorique, anthropologie physique, anthropologie génétique et paléontologie humaine, qu'ils soient professionnels ou non. La société édite traditionnellement une publication annuelle qui a été rebaptisée *Anthropologie et Préhistoire* en 1990 puis *Anthropologica et Praehistorica* en 2000 (Fig.1c-d). Cette publication contient des articles scientifiques d'anthropologues et d'archéologues belges et étrangers, des rapports annuels et des nouvelles de la société. En outre, la société organise pour ses membres des causeries, des conférences et des excursions. Enfin, le lancement en 2000 de son site web, montre que la société a posé assez tôt ses premiers jalons sur le web¹.

¹ <http://www.srbap.naturalsciences.be>

3. ARCHIEFVORMING EN ARCHIEF-BEHEER

Het archief van de Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie uit de laatste decennia van de 19^{de} en de eerste decennia van de 20^{ste} eeuw is vermoedelijk helemaal verloren gegaan, wat hoogstwaarschijnlijk te wijten is aan het veelvuldig verhuizen van de zetel van de vereniging in die periode. Het gevolg is dat de oudste stukken in het archief van de vereniging slechts uit de jaren 1940, 1950 of 1960 dateren (Ill. 2). Gelukkig werden de verslagen van de Algemene Vergadering, de verslagen van de Raad van Beheer/Bestuur, de balansen en de ledenlijsten integraal of in beknopte vorm in de jaarlijkse publicatie van de vereniging gepubliceerd, wat de mogelijkheid biedt om heel wat zaken te reconstrueren. Het bewaard gebleven archief heeft momenteel een omvang van enkele strekkende meters en wordt in een gesloten kast bewaard bij de afdeling Antropologie en Prehistorie van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen. De stukken zijn niet allemaal goed geordend en worden in hun oorspronkelijke verpakking bewaard, wat de identificatie van de verschillende archiefreeksen bemoeilijkt.

De dossiers inzake de statuten, de notulen en bijhorende stukken van de verschillende bestuursorganen en de ledenlijsten komen volgens de archiefselectielijst in aanmerking voor blijvende bewaring, omdat ze niet zo omvangrijk zijn en een belangrijke bron zullen vormen voor latere generaties. Hetzelfde geldt voor de briefwisseling, die echter na het verstrijken van de bewaartermijn grondig geschoond zou moeten worden om alle routinebriefwisseling te kunnen verwijderen. Van de financiële stukken dienen de registers van inkomsten en uitgaven en de dossiers inzake de aanvragen voor subsidies blijvend bewaard te worden omdat ze de mogelijkheid bieden om de financiën in grote lijnen te reconstrueren. De facturen, schuld-

3. PRODUCTION ET GESTION DES ARCHIVES

Les archives de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire datant de la fin du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e siècle, sont probablement perdues, ce qui est sans doute imputable aux multiples déménagements du siège de la société pendant cette période. Il en résulte que les plus anciens documents d'archives de la société datent des années 1940, 1950 et 1960 (Fig. 2). Heureusement, les rapports des Assemblées générales, des Conseils d'administration, les bilans et les listes des membres ont été publiés intégralement ou sous une forme sommaire dans la revue annuelle de la société, ce qui offre la possibilité de reconstituer beaucoup d'éléments. Les archives qui subsistent s'étendent actuellement sur quelques mètres de rayonnages et sont conservées à la Section d'Anthropologie et de Préhistoire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, dans une armoire fermée à clé. Les documents ne sont pas tous bien classés et sont conservés dans leur emballage d'origine, ce qui rend difficile l'identification des différentes séries d'archives.

Les dossiers relatifs aux statuts, les procès-verbaux et pièces annexes des divers organes de gestion ainsi que les listes des membres, entrent en ligne de compte pour une conservation permanente selon le tableau de tri car ils ne sont pas trop nombreux et forment une source importante pour les générations futures. La même chose prévaut pour la correspondance qui, toutefois, à l'expiration du délai de conservation, devrait être débarrassée de toutes les lettres de routine. Parmi les documents financiers, il serait intéressant de conserver les registres des revenus et des dépenses ainsi que les dossiers concernant les demandes de subsides car ils offrent la possibilité de reconstituer les finances de l'association dans les grandes lignes. Les factures, les créances et les extraits de comptes



UNIVERSITÉ DE GENÈVE
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

FACULTÉ DES SCIENCES

INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
12, rue Gustave - Revilliod
1227 ACACIAS - GENÈVE (Suisse)

Genève, le 28 mars 1968.

Texte joint à la lettre
Expédié à
M. De Meester
le 2.04.68

Madame S. Vrydagh
Secrétaire générale
Société royale belge
d'Anthropologie et d'Ethnologie
Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
31, rue Vautier

B r u x e l l e s 4

Chère Madame,

Vous trouverez, ci-joint, un texte sur le squelette post-cranien. Ce sont des considérations générales qui enfoncent des portes ouvertes. Si vous estimez que la publication de ces pages ne vaut pas la peine, je le comprendrais parfaitement, surtout au prix où est l'impression.

En sollicitant encore une fois votre indulgence pour mon retard je vous prie de croire, chère Madame, à l'expression de mes sentiments les plus distingués

M R Sauter
M.-R. Sauter

P.S. Je n'ai pas encore retrouvé votre lettre. C'est un mystère.

Annexe : texte mentionné

Si vous le prenez, je vous serais reconnaissant d'adapter le titre à ceux des autres textes, en ajoutant éventuellement après "postcranien" : des Néolithiques.

III. 2 - Brief van Professor Sauter van Genève aan Mevrouw Stana Vrijdagh-Laoureux, algemeen secretaris van de KBVAP van 1966 tot 1975. De briefwisseling van de algemene secretaris laat toe om de redactie van een werk te reconstrueren; bijvoorbeeld, de Acta van de 4^{de} vergadering van de *Anthropologistes de Langue française*, die gepubliceerd werden in het 79^{ste} deel (1968) van het Bulletin van de KBVAP (Leguebe & Orban, 2005, p. 242).

Fig. 2 - Lettre du Professeur Sauter de Genève à Madame Stana Vrijdagh-Laoureux, Secrétaire générale de la SRBAP de 1966 à 1975. La correspondance du Secrétaire général permet de reconstituer l'histoire de la réalisation d'un ouvrage; par exemple, les Actes de la 4^e réunion des Anthropologistes de Langue française publiés dans le tome 79 (1968) du Bulletin de la SRBAP (Leguebe & Orban, 2005, p. 242).

vorderingen en rekeninguittreksels kunnen daarentegen vernietigd worden omdat ze vrij omvangrijk zijn en historisch minder interessant zijn. Verder zijn er ook de archiefreksen met betrekking tot de eigenlijke activiteiten van de vzw. De dossiers inzake de opmaak van de publicaties en de dossiers inzake de verkoop en ruil van de publicaties kunnen na verloop van tijd vernietigd worden, maar van elke publicatie dient wel minimum één exemplaar blijvend bewaard te worden. Tot slot zijn zowel de dossiers inzake de organisatie van colloquia, lezingen en excursies als de website interessant genoeg om blijvend bewaard te worden.

4. TOT BESLUIT

De toestand van het archief is niet optimaal. Het advies luidt dan ook dat de vzw haar archief op termijn zou herordenen, de te vernietigen archiefbescheiden na het verstrijken van hun bewaartermijn zou vernietigen en de blijvend te bewaren archiefbescheiden in geschikte archiefdozen zou verpakken en zou inventariseren. Dit is de meest aangewezen aanpak om het archiefbeheer van de vereniging structureel te verbeteren en de historisch waardevolle archiefbescheiden veilig te stellen voor de volgende generaties.

Dankwoord

Onze dank gaat in de eerste plaats uit naar Karel Velle, Algemeen Rijksarchivaris en Camille Pisani, Algemeen Directeur KBIN.

Voorts willen we ook Jean Piret, penningmeester van de KBVAP, van harte danken, evenals Rolande Depoortere, afdelingshoofd van de afdeling "Toezicht en advies" van het Rijksarchief, voor haar aandachtige lectuur van de Franse tekst en dhr. Eric Dewamme voor zijn fotografische bijdrage.

peuvent être détruits car ils sont très abondants et moins intéressants d'un point de vue historique. Il y a en outre des séries d'archives relatives aux activités spécifiques de l'a.s.b.l. Les dossiers concernant la mise en page des publications, leur vente et les échanges peuvent être détruits, mais il faut soigneusement garder au moins un exemplaire de chaque publication. Enfin, tant les dossiers sur l'organisation des colloques, des conférences et des excursions, que ceux du site web, sont suffisamment intéressants que pour être conservés.

4. EN CONCLUSION

L'état des archives n'est pas optimal. L'a.s.b.l. devrait reclasser ses archives arrivées à terme, les dossiers à détruire devraient l'être à l'expiration du délai de conservation et les dossiers à conserver devraient être inventoriés et conditionnés dans des boîtes à archives adéquates. Ces mesures seront la meilleure façon d'améliorer structurellement la gestion des archives de la société et mettre en sûreté leur pleine valeur historique pour les générations à venir.

Remerciements

Nos remerciements vont en tout premier lieu à Karel Velle, Archiviste général, et Camille Pisani, Directeur général de l'IRSNB.

Nous remercions aussi chaleureusement Jean Piret, trésorier de la SRBAP, Rolande Depoortere, Chef de section de la section "Surveillance et avis" des Archives de l'État, pour son attentive relecture du texte français et Eric Dewamme (IRSNB) pour son travail photographique.

BIBLIOGRAFIE / BIBLIOGRAPHIE

- Anoniem / Anonyme, 1883. Statuts de la Société d'anthropologie de Bruxelles. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, **1** (1882-1883): III-IV.
- Anoniem / Anonyme, 1930. Modifications aux statuts de la Société d'anthropologie de Bruxelles. *Bijlagen Belgisch Staatsblad / Annexes du Moniteur belge*, **19/04/1930**: 260.
- Anoniem / Anonyme, 1959. Nouveaux statuts de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire. *Bijlagen Belgisch Staatsblad / Annexes du Moniteur belge*, **27/10/1928**: 259.
- Anoniem / Anonyme, 1986. Nouveaux statuts de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire. *Bijlagen Belgisch Staatsblad / Annexes du Moniteur belge*, **23/04/1986**: 5403.
- Anoniem / Anonyme, 2000. Statuten van de Koninklijke Belgische Maatschappij voor Antropologie en Prehistorie / Statuts de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire. *Bijlagen Belgisch Staatsblad / Annexes du Moniteur belge*, **28/09/2000**: 11790.
- BEYERS L., 1999. Rasdenken tussen geneeskunde en natuurwetenschap. Emile Houzé en de Société d'anthropologie de Bruxelles (1882-1921). *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, **114**: 481-505.
- COUTTENIER M., 2005. *Congo tentoongesteld. Een geschiedenis van de Belgische antropologie en het museum van Tervuren (1882-1925)*. Leuven, Acco, 448 p.
- DE BONT R., 2001. Meten en verzoenen. Louis Vervaeck en de Belgische criminale antropologie, circa 1900-1940. *Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis, Studie- en Documentatiecentrum Oorlog en hedendaagse Maatschappij*, **9**: 63-104.
- HEGER P., 1887. Discours de M. Heger, président sortant. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, **6**: 22-24.
- LEGUEBE A., 1982. Le centenaire de la Société. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **93**: 5-7.
- LEGUEBE A. & ORBAN R., 2005. Stana Vrydagh-Laoureux : Contributions à l'étude des dermatoglyphes. *Anthropologica et Præhistorica*, **116**: 241-245.
- LELOUP G., 2008a. *Instellingsarchief van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen en archieven van er gevestigde VZW'S: archiefselectielijst*. Brussel, Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de Provinciën, Archiefbeheersplannen en selectielijsten, **10**, 332 p.
- LELOUP G., 2008b. *Les archives institutionnelles de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et les archives des A.S.B.L. hébergées par l'institution : Tableau de tri*. Bruxelles, Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Province, Tableaux de gestion et tableaux de tri, **15**, 334 p.
- SUSANNE C. & POLET C., 2005. *Dictionnaire d'anthropobiologie*. Bruxelles, De Boeck, 401 p.

ADRESSEN AUTEURS

ADRESSE DES AUTEURS

Geert LELOUP
Algemeen Rijksarchief
Ruisbroekstraat, 2
B-1000 BRUSSEL (Belgium)
Geert.Leloup@arch.be

Rosine ORBAN
Laboratoire d'Anthropologie
Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
Rue Vautier, 29
B-1000 BRUXELLES (Belgium)
Rosine.Orban@sciencesnaturelles.be

BIJLAGE**VZW KONINKLIJKE BELGISCHE VERENIGING VOOR ANTROPOLOGIE EN PREHISTORIE. ARCHIEFSELECTIELIJST²**

De archiefselectielijst biedt een systematisch overzicht van alle papieren en digitale archiefstukken, hun minimale bewaartermijn en hun definitieve bestemming. De vzw Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie weet op die manier in een heel vroeg stadium welke archiefstukken op termijn vernietigd kunnen worden en welke wegens hun historisch belang blijvend bewaard zullen worden en op termijn naar een archiefbewaarplaats overgebracht kunnen worden.

De volgende gegevens worden telkens opgenomen:

Archiefreksen: De archiefreksen zijn documenten die, ongeacht hun datum, vorm of drager, naar hun aard bestemd zijn om te berusten onder de instelling, persoon of groep personen die deze documenten heeft ontvangen of opgemaakt uit hoofde van zijn/haar activiteiten of de vervulling van zijn/haar taken. Het gaat om alle papieren documenten en digitale bestanden die gevormd werden in uitvoering van de opdrachten. Stukken die bij toeval in een archief terechtgekomen zijn en die geen rechtstreeks verband houden met de taakvervulling maken geen deel uit van dat archief. Boeken, tijdschriften en losse documentatie behoren evenmin tot het archief.

Datering: De archiefreksen worden zo nauwkeurig mogelijk gedateerd op basis van het oudst en jongst aanwezige originele archiefstuk.

ANNEXE**A.S.B.L. SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ANTHROPOLOGIE ET DE PRÉHISTOIRE. TABLEAU DE TRI²**

Le tableau de tri offre une vue d'ensemble schématique de toutes les séries d'archives papier et numériques, leur délai de conservation minimum et leur destination définitive. De cette façon, l'a.s.b.l. Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire saura quelles séries pourront être détruites à échéance et lesquelles, en raison de leur importance historique, seront conservées et, à terme, versées dans un lieu de conservation d'archives.

Le tableau reprend systématiquement les données suivantes.

Séries d'archives : Les séries d'archives sont des documents qui, quels que soient leur date, forme ou support matériel, sont destinés par nature à être conservés par l'établissement, la personne ou le groupe de personnes qui les ont reçus ou produits dans l'exercice de leurs activités. Il s'agit de tous les documents papier et tous les fichiers numériques constitués dans l'exécution d'une mission. Les pièces qui se trouvent dans les archives par hasard et qui n'ont pas de rapport direct avec l'exercice des fonctions, ainsi que les livres, les magazines et les feuilles volantes ne font pas partie des archives.

Datation : Les séries d'archives sont datées minutieusement sur base du document d'archives original le plus ancien et le plus récent.

² Naar / D'après Leloup, 2008 : 289-298.

Bewaartermijn: De bewaartermijn wordt bepaald door de vzw Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie en drukt uit hoe lang ze het archiefstuk nodig heeft om haar goede werking te verzekeren en om zich op juridisch vlak te verantwoorden. De bewaartermijnen die bij de archiefstukken worden vermeld zijn nog voor wijziging vatbaar. De vzw kan deze termijnen te allen tijde opnieuw bekijken.

Definitieve bestemming: De definitieve bestemming wordt bepaald door het Rijksarchief in overleg met de vzw Koninklijke Belgische Vereniging voor Antropologie en Prehistorie, op basis van de cultureel-wetenschappelijke waarde van het archiefstuk, in het bijzonder voor het historisch onderzoek. Voor meer informatie, zie het hoofdstuk over archiefvorming en archiefbeheer.

Opmerkingen: Voor bepaalde archiefreeksen wordt in dit veld nuttige bijkomende informatie opgenomen.

Délai de conservation : Le délai de conservation est déterminé par l'a.s.b.l. Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire et précise pendant combien de temps la série d'archives doit être conservée pour garantir son bon fonctionnement et sa justification sur le plan juridique. Ces délais administratifs sont à tout moment susceptibles d'être modifiés par l'a.s.b.l.

Destination définitive : La destination définitive de la série d'archives est déterminée par les Archives de l'État en concertation avec l'a.s.b.l Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, sur base de sa valeur culturelle et scientifique particulière pour la recherche historique. Pour plus d'informations, voir le chapitre « Production et gestion des archives ».

Remarques : Pour certaines séries d'archives, ce champ donne de précieuses informations complémentaires.

Archiefreeksen	Datering	Bewaartermijn	Definitieve bestemming	Opmerkingen
Reeksen administratief-juridisch beheer				
Briefwisseling (voornamelijk chronologisch geordend, maar in de periode 1966-1977 alfabetisch geordend op naam van de correspondent)	1950-heden	30 jaar	bewaren na selectie	De inhoudelijk belangrijke briefwisseling bewaren, de routinebriefwisseling vernietigen.
Dossiers inzake de statuten	1976-heden	tot 5 jaar na ontbinding vzw	bewaren	
Notulen en bijhorende stukken van de Algemene Vergadering en van de Raad van Beheer/Bestuur	1960-heden	tot 5 jaar na ontbinding vzw	bewaren	
Notulen en bijhorende stukken van het Bureau	1964-1970	tot 5 jaar na ontbinding vzw	bewaren	
Ledenlijst op steekkaarten	1948-2000	tot 5 jaar na ontbinding vzw	bewaren	De ledenlijst wordt sinds 2000 op de website gepubliceerd, maar wordt ook jaarlijks aangepast. De gegevens zijn echter ook in de notulen van de Algemene Vergadering te vinden.
Reeksen financieel beheer				
Register van inkomsten en uitgaven	1946-2001	10 jaar	bewaren	
Facturen en schuldvorderingen	1939-heden	10 jaar	vernietigen	
Rekeninguitreksels	1954-heden	10 jaar	vernietigen	
Dossiers inzake de aanvragen voor subsidies	1974-heden	30 jaar	bewaren	
Reeksen activiteiten				
Dossiers inzake de opmaak van publicaties	1995-heden	5 jaar	vernietigen	
Dossiers inzake de verkoop en ruil van publicaties	1964-heden	10 jaar	vernietigen	
Publicaties	1882-heden	tot substitutie	1 exemplaar bewaren	De publicaties worden momenteel ge-scand en zullen in pdf opgenomen worden in de MARS-databank van de afdeling Antropologie en Prehistorie van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen.
Dossiers inzake de organisatie van colloquia, lezingen en excursies	1965-heden	10 jaar	bewaren	
Website	2000-heden	tot ingrijpende aanpassing	bewaren	

Série d'archives	Datation	Déai de conservation	Destination définitive	Remarques
Séries gestion administrative-juridique				
Correspondance (classée par ordre chronologique, mais pour la période de 1966-1977, elle est classée par ordre alphabétique, par nom du correspondant)	1950-auj.	30 ans	trier	Conserver la correspondance importante, éliminer la correspondance routinière
Dossiers concernant les statuts	1976-auj.	5 ans après dissolution ASBL	conserver	
Procès-verbaux et pièces annexes de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration	1960-auj.	5 ans après dissolution ASBL	conserver	
Procès-verbaux et pièces annexes du Bureau	1964-1970	5 ans après dissolution ASBL	conserver	
Liste des membres sur fiches	1948-2000	5 ans après dissolution ASBL	conserver	La liste des membres est publiée sur le site Web, mais cet exemplaire est annuellement adapté. Les données peuvent aussi être retrouvées dans les procès-verbaux de l'Assemblée générale.
Séries gestion financière				
Registres des revenus et des dépenses	1946-2001	10 ans	conserver	
Factures et créances	1939-auj.	10 ans	éliminer	
Extrait de compte	1954-auj.	10 ans	éliminer	
Dossiers concernant les demandes de subsides	1974-auj.	30 ans	conserver	
Séries d'activités				
Dossiers concernant l'édition des publications	1995-auj.	5 ans	éliminer	
Dossiers concernant la vente et l'échange des publications	1964-auj.	10 ans	éliminer	
Publications	1882-auj.	jusqu'à substitution	conserver 1 exemplaire	Les publications ont été scannées et seront incorporées en PDF dans la base de données MARS de la section Anthropologie et Préhistoire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
Dossiers concernant l'organisation des colloques, conférences et excursions	1965-auj.	10 ans	conserver	
Site Web	2000-auj.	Jusqu'à refonte en profondeur	conserver	

Chroniques / Kroniek

Archaeology of the pre- and protohistoric flint mining: contemporary perspectives.

Paris, Institut d'Art et d'Archéologie, 3rd-4th September 2007.

**Report from organizing activities and the first conference of the IUPPS-UISPP Commission:
*Flint Mining in Pre- and Protohistoric Times***

Reported by Anne Hauzeur (Brussels)

1. Origin of the Commission and the first activities

Archaeological research into prehistoric flint mining has a long and rich tradition. It led to the discovery of many magnificent prehistoric monuments starting from spectacular cross-section by Petit-Spiennes plateau in Belgium in 1867, and then flint mines at Cissbury and Grimes Graves in England, Rijkholt – St. Gertruid in the Netherlands, Krzemionki Opatowskie in Poland, Defensola A in Italy and recently Casa Montero in Spain. Excavations of prehistoric flint mines have been frequently reported on and discussed at sessions of the International Congress of Anthropology and Prehistoric Archaeology, starting with the one in Brussels in 1872, and then many times at Congresses of the IUPPS. For this reason group of archaeologists from several countries turned to the UISPP authorities to support an initiative in creating the Commission for Flint Mining in Pre- and Protohistoric Times. It happened on the XVth Congress in Lisboa in September 2006.

The first conference of the Commission was held in Paris on September, 3rd-4th, 2007, at the Institute of Art and Archaeology, University Paris I Pantheon-Sorbonne. The theme of conference was *Archaeology of the pre- and protohistoric flint mining: contemporary perspectives*.

After a welcome to all the present members made by the organizers Pierre Allard, Françoise Bostyn, and François Giligny in a lecture

room of the Institute, Jacek Lech reported to the present members and invited guests the historical background of the establishment of our Commission, linked with the idea of relaunching the famous “Flint Symposium” from the 20th century.

Historical context of the “Flint symposia” has been remembered at this occasion. A proposal for establishing a Commission on Flint Mining in Pre- and Protohistoric Times in the International Union of Pre- and Protohistoric Sciences / Union internationale des Sciences pré-et protohistoriques (IUPPS-UISPP) referred to the tradition of organizing international symposia on flint, established by the Limburg Branch of the Dutch Geological Society in 1969 at Maastricht. The next meetings were organized in 1975 and 1979 in Maastricht, in 1983 in Brighton, 1987 in Bordeaux, 1991 in Madrid, 1995 in Warsaw and Ostrowiec Świętokrzyski. The last symposium took place in Bochum in 1999. Then J. Lech, and some other researchers, were informed by Ing. P.J. (Sejuf) Felder from the Limburg Branch of the Dutch Geological Society that there would be no further symposia, due to the retirement of their organizers. Nevertheless our milieu felt the need for such meetings. Therefore we came to establish this commission.

Jacek Lech repeated in Paris that the intention is to maintain cooperation in the area of archaeological research into siliceous rock mining (flint, chert, hornstone, radiolarite, jasper, obsidian...), presenting and discussing

methods and results. Some of the foremost fields of interest will be research into different stages of the “*chaînes opératoires*” of manufacture, specialisation of labour and circulation of raw materials, as well as the study of sites of flint mines belonging to pre- and protohistoric settlement networks. The commission’s objective will be the promotion of those lines of research into flint mining and its methods which will allow for a better understanding of various phenomena and processes taking place in pre- and protohistorical times.

Then speaker reminded us that - according to our Foundation declaration - the Commission intends to act in accordance with IUPPS principles. We wish to organize international symposia devoted to research on prehistoric flint mining every five years and, in between, to manage workshops devoted to specific areas of research. The later would be accompanied by visits to pre- and protohistoric flint mining sites whenever possible. The results of the Commission activities will be published.

Then Jacek Lech shortly described a history of archaeological research into prehistoric flint mining. This research began exactly 140 years ago. At Spiennes (Belgium) it led to the discovery of such magnificent prehistoric monuments as the mines. In the next years, many others were investigated such as Cissbury and Grimes Graves in England, Rijckholt - St. Geertruid in the Netherlands, Krzemionki Opatowskie in Poland. Excavations of prehistoric flint mines have been frequently reported on and discussed at sessions of the International Congress of Anthropology and Prehistoric Archaeology, starting with the one in Brussels in 1872, and then many times at Congresses of the IUPPS. Many distinguished scholars were studied prehistoric flint mining in Europe and other continents.

The proposal for the creation of a Commission devoted to “Flint mining in Pre- and Protohistoric Times” in the frame of the

International Union of Pre- and Protohistoric Sciences came from discussions among a group of scholars interested in the topic, former participants of “Flint Symposia” as Françoise Bostyn, Marjorie de Grooth, Jacek Lech, Alan Saville, Andreas Zimmermann and others. The final initiative was undertaken by Jacek Lech and Anne Hauzeur. The address to the IUPPS Congress was supported between end of June, and beginning of August 2006 by ca. 40 scholars from seven countries. The Commission got the official agreement during the meeting of the Permanent Committee in Lisboa in September 2006, where organisers were represented by Anne Hauzeur.

The first informal meeting of members of the IUPPS Flint Mining Commission was held September 21st, 2006, in the Archaeological Museum in Cracow, during the 12th annual meeting of the EAA (19th - 23rd of September). Results of the Cracow meeting were presented to participants of the Paris conference. In the Cracow meeting participated: Jerzy T. Bąbel (PL), Françoise Bostyn (FR), Marta Capote and Cristina Criado (SP), François Giligny (FR), Anne Hauzeur (BE), Jacek Lech (PL), Alan Saville (GB), and in the first part Dr. Jacek Rydzewski, Director of the Museum, who will come guest of our Commission from abroad and Poland. The Cracow Museum excavated some prehistoric mining and workshops sites in Little Poland with the first excavations of the Flint mines at Krzemionki Opatowskie in the twenties of the last century. In the second part, participants of the Cracow meeting discussed the following points:

1. Idea of the Commission
2. Membership
3. Report from the Lisbon Congress
4. Proposals for programme.

It was decided to organise the first official meeting of the Commission in Paris in the beginning of September 2007 (3 days). François Giligny was so kind to accept to organise the meeting, with the help of the other French members of the Commission:

Françoise Bostyn, and Pierre Allard. It was told that the meeting in Paris would be a session only for members of the Commission with basic purposes to organise our work and future activities as well as to discuss a state of research of Pre- and Protohistoric flint mining in our countries, and current problems of studies in this field.

In Cracow was decided that the election of a Presidium of the Commission will be held in Paris. Because was expected that the Commission will have approximately 50 members, the participants of the Cracow meeting proposed that the presidium should have a President, a Vice-President, a Secretary, and two other members. The proposal was accepted by members of the Commission during the Paris meeting. The Cracow meeting decided that the election will be only amongst and by the members who will be present in Paris.

In closing remarks the speaker remembered the IUPPS regulations for the Commission. The most important point is to be active not only during the IUPPS congresses every five years, but also between these main sessions. We are open also for organising links and crosses with the other Commissions of the IUPPS. During the gap will be organised "Flint mining symposia" referring to a specific topic interesting for organisers and the Commission.

At the occasion of the Paris meeting we proceeded to the election of the Presidium.

At the majority of the present members were chosen:

President: Françoise Bostyn (FR)

Vice-President: Jacek Lech (PL)

Secretary: Anne Hauzeur (BE)

Added members: Alan Saville (UK), Pierre Allard (FR)

They have been elected for 5 years.

2. Programme summary of the Conference

In the frame of the recent researches in the Paris basin, lectures related to this topic were presented on Monday: "Flint mines and axe workshops in the Seine Valley" by François Giligny, Françoise Bostyn, "La minière de Ri, Orne, France" by Cyril Marcigny, Jean Desloges, Emmanuel Ghesquière, Sébastien Giazzon et Laurent Juhel, and a film projection about "Flint mine digging experimentations". Next Tuesday was devoted to other countries with: "A survey of Palaeolithic and Neolithic flint mines in Israel" by Avi Gopher and Ran Barkai, "The Institute of Archaeology and Ethnology of the Polish Academy of Sciences and research on flint mining of Danubian communities in the Vistula basin" by Jacek Lech, "Grimes Graves: recent work and future possibilities" by Gillian Vardell and David Field, "The exploitation of secondary flint resources" by Alan Saville, and "The Flint Source reference collection" by Rengert Elburg. In the afternoon we go on with the overview: "The Krzemionki Opatowskie flint mine site: state of affairs" by Jerzy T. Babel, "Methodological approaches to the excavation, survey and study of the flint mine of Casa Montero (Madrid)" by Xavier Terradas, Pedro Díaz-del-Río, Susana Consuegra, Marta Capote, Cristina Criado, Juan M. Vicent and Teresa Orozco, "Flint mining of Mauer-Antonshöhe in Vienna" by Gerhard Trnka, "Distribution and functions of tools made of mined flint in the Neolithic cultures in the Polish Lowland" by Jolanta Małecka-Kukawka, and finally "Study of the lithic waste left during the mining activities in the mining feature itself: the case study of the shaft 20 in Petit-Spiennes" by Hélène Collet and Michel Woodbury.

3. Participants

Here follows the list by alphabetical order of the participants at the Paris meeting:

Pierre Allard (CNRS), Jerzy Tomasz Babel

(Krzemionki Opatowskie Museum, Poland), Françoise Bostyn (Inrap¹, France), Marta Capote (University of Madrid), François Charraud, Hélène Collet (Spiennes Museum, Belgium), Véronique Darras (University of Paris X), Jean Desloges (DRAC-SRA Basse-Normandie), Rengert Elburg (Flintsources.net), David Field (British Cultural Heritage), Emmanuel Ghesquière (Inrap, France), Sébastien Giazzon, François Giligny (University Paris I Pantheon-Sorbonne), Avi Gopher (University of Tell Aviv), Anne Hauzeur (University of Liège, Belgium), Laurent Juhel, Jacek Lech (Institute of Archaeology and Ethnology, Polish Academy of Sciences, Warsaw), Marion Lemée, Jolanta Małacka-Kukawka (N. Copernic University of Toruń), Cyril Marcigny (Inrap, France), Alan Saville (National Museums of Scotland), Xavier Tarradas (University of Barcelona), Gerhard Trnka (University of Vienna), Gillian Varndell (British Museum).

3. Members and membership

Colleagues, which supported the address to the IUPPS Congress between end of June, and beginning of August 2006 are automatically the first group of members of the Commission for the next five years. The second group are the active researchers who were present during the Paris conference, and which declared access to the Commission. The next members will be welcome by participation in the next meetings of the Commission in Madrid – 2009, in Vienne 2010 and in Brasil in 2011.

4. Programme to 2012

After discussions proposals for our next activities have been made: The members of the Commission decided to organise a meeting (conference, symposium, workshop, colloquium) every two years after 2012.

2009 – Madrid (Spain) and the new discoveries of a mining field at Casa Montero

The main topic will be “Flint mining techniques in Prehistoric Europe”

Organisators: Susana Consuegra (CSIC-IH, Madrid), Pedro Díaz-del-Río (CSIC-IH, Madrid), and Xavier Terradas (CSIC-IMF, Barcelona).²

2010 – Vienna (Austria)

The topic will be “Mines structures”, and the preparation of the Brasil session
Organisator: Gerhard Trnka

2011 – Brasil: the next IUPPS Congress

The topic of symposium organized by the Commission will be “The Flint Mines studies in light of Ethnoarchaeology and experiments”

One contact will be Véronique Darras who belongs to the UMR 8096 “Archéologie des Amériques” at the *Maison de l’Archéologie et de l’Ethnographie* in Paris-Nanterre, France

2012 – Paris

In the first part the next official meeting of the Commission with discuss of organisation and programme of the body for the next five years with new election (for members only), and in the second part the open archaeological conference with papers like in 2007.

The Commission invite all colleagues who are interested in siliceous rock mining and allied activities in pre- and protohistoric times to participate in our meetings and to membership in the Commission.

Contact:

Anne Hauzeur
ahauzeur@yahoo.fr

¹ Institut national de recherches archéologiques préventives / National Institute for Research in Preventive Archaeology

² The 2nd International Conference of the Commission: “Flint Mining and Quarrying Techniques in Pre- and Proto-historic Times” was held in Madrid, October 14-16, 2009.

Comptes rendus bibliographiques

Albert PIETTE, 2007. *L'être humain, une question de détails*. Charleroi, Socrate (« Philosophie virtuelle » n°4), 120 p.

Si vous parvenez à percer l'hermétisme du texte, ce petit livre vous présentera quelques idées anthropologiques intéressantes. Si vous vous intéressez à la Préhistoire, surtout n'y touchez pas, c'est un véritable chaos!

Ces idées semblent pouvoir se résumer au « flou » qui entoure les comportements humains et dont ils tireraient leur spécificité, en opposition à toute éthologie animale, limitée aux codes innés. Déjà, Konrad Lorenz se retourne dans sa tombe...

L'idée, assez sympathique, d'un décalage entre une attitude sociale vécue dans l'approximation du quotidien et la rigidité des dogmes, constitue un leitmotiv asséné tout au long de l'ouvrage. Comme son titre ne l'annonce pas, cette marge entre *dogma* et *praxis* serait le sceau de la pensée, considérée ici comme exclusivement humaine. Certes, on peut chicaner, mais pour nous, la notion d'Histoire (Préhistoire incluse) s'applique à des processus structurants, constitutifs d'une réalité sociale en transformation. Les bruits de fond individuels n'y prendront donc place que s'ils s'instituent en règles comportementales, suffisamment admises et gratifiées pour laisser leur trace au fil du temps, comme dans la Chine ancienne (exemple cité ici), où le flou fut en quelque sorte institué, il y devint donc la norme et l'on revient au point de départ.

Déjà, à ce stade, un court débat pourrait s'amorcer. Prenons l'exemple d'un intellectuel en plein délire, il n'est pas représentatif de son milieu scientifique : il aura donc vécu, mais pas existé. Or, l'Histoire n'appréhende que des phénomènes de civilisations, de traditions, de cultures. Toute activité li-

mitée dans son extension à l'individu a certes dû apparaître autant de fois que nous la voyons encore sous nos yeux, mais elle n'a pas constitué la texture de l'Histoire, quelle que fut l'époque, quelle que fut l'espèce.

Si nous considérons celle à laquelle nous appartenons (dans nos meilleurs moments...), sa substance est faite de pensées en perpétuelle émergence et en profonde interaction avec les processus biologiques, eux-mêmes mouvants. Toute autre espèce répond « naturellement » aux deux processus combinés, de l'amibe à votre « chien domestique » (p. 65), de l'abeille à l'hirondelle, mais en doses variées. Oserait-on dire (écrire) qu'il n'y a pas là processus social ? Et si c'est le cas, ce serait alors l'homme qui aurait consenti un retard considérable sur les autres espèces, car il aurait dû, selon ce texte, tout réinventer ?

La position alternative ne serait-elle pas intellectuellement plus confortable : toute société possède des aptitudes à la socialisation et, partout, à la symbolisation. La réalité observée ne serait qu'un des modes de leurs manifestations. Pourquoi le code des plumages, des chants nuptiaux et des parades agressives serait-il moins symbolique que ses équivalents humains ? N'est-ce pas plutôt une question liée à notre propre inaptitude à les percevoir ?

En définitive, l'humanité favorisa la symbolisation dans ses échanges successifs, sans la rendre exclusive, mais elle le fit de manière telle que cette faculté à maîtriser l'abstrait est devenue sa condition de survie.

Cependant, il s'agit là d'une tendance, en perpétuelle action, sans inflexion radicale, exactement comme d'autres espèces en ont subi elles-mêmes et sans aucune comparaison possible avec les étapes de notre propre passé, placé sur une tout autre trajectoire.

Ce genre d'errements est fréquent dans les milieux parallèles à l'Histoire, mais ils restent d'habitude confinés aux salles de cours discrètes, où les oreilles étrangères demeurent interdites. Un texte publié exige une mise au point, conçue de l'intérieur, précisément lorsque les arguments furent sélectionnés dans les matériaux désignés par l'auteur comme de la « paléo-anthropologie », plus communément appelée « Préhistoire », en toute simplicité.

On y lit, par exemple, que la technicité ne témoignerait pas du fonctionnement symbolique, que celui-ci n'apparaîtrait qu'avec le Paléolithique supérieur (les termes sont de moi, on les chercherait en vain). Les hommes vraiment modernes dateraient au mieux de dix mille ans et « quelques siècles plus tard », le Néolithique s'imposerait. Car, selon ce livre, toute évolution humaine résulte, en fait, de contraintes régionales surmontées au fil du temps. Les Eskimos l'illustrent probablement, attirés qu'ils furent par les bonnes conditions de la banquise, comme aussi les cosmonautes lancés à la recherche d'un espace vital...

Pris au hasard, la « religion » est confondue avec la spiritualité, la mythologie avec la symbolisation (p. 22) : tous rassemblés parce qu'ils agissent en « décalage » par rapport au vécu. Si donc nous pensons, nous sommes tous « religieux », comme aurait dit Voltaire. Plus loin (p. 24), la « lecture cognitiviste » (sic) résulte (de la part de « nos ancêtres »!) d'une « nécessité adaptative pour répondre aux conditions de l'environnement » : nous n'étions pas encore de « vrais » hommes au Paléolithique, toute lucidité nous étant interdite. Et encore : les Homo habilis « ne semblent pas capables d'imposer une vraie forme programmée à leur support », ils restent ainsi « figés aux mêmes gestes dans des environnements identiques ». C'est probablement pourquoi leurs traces se trouvent dispersées de Pékin à Casablanca.

« *Traversons les siècles* » (sic – nous sommes apparemment au Paléolithique moyen) mais, « *les outils restent simples et peu variés* », lorsque, « *sans capacité de s'intégrer* », sans foyer, sans habitations « *proprement dites* », l'homme fabriquait des outils exclusivement utilitaires, sans « *finalité sociale* »... il s'agit du Moustérien, aux nécropoles complexes, de la Ferrassie et de Qafzeh !

Les préhistoriens ne peuvent laisser délirer à ce point leurs collègues des sciences annexes. Un peu comme au XVIII^e siècle, les philosophes posaient une primitivité à l'homme, de loin ou d'avant, afin d'affermir leurs propres discours. Trois siècles plus tard, on ose encore ! Il faudra donc réexpliquer, à cet auteur comme à d'autres, qu'il est vain de quérir une distinction entre nature et culture : toute « évolution » y mêle les deux par un processus rétroactif permanent et toujours en cours, qu'il est aussi vain de délimiter un « moment » (p. 22) où l'invention surgit, avec le langage et la pensée : ils sont tous consubstantiels, au même titre, à toute humanité et en tout temps. Nous retraçons des trajectoires, fondées sur des tendances, jamais une échelle véritable au sommet de laquelle l'humanité actuelle illuminerait le monde animal, abandonné à ses seuls instincts. Il n'y a aucune raison (mais bien d'autres en sens inverse) d'imaginer la stagnation des aptitudes sociales dans le monde animal, qui serait alors pris comme analogie aux points de départ de l'humanité : l'ensemble du monde vivant est en perpétuelle transformation (le terme « évolution » est déjà chargé d'idéologie).

Au delà de ces quelques remarques banales, les préhistoriens doivent s'interroger sur la raison d'être d'un tel mépris pour leurs connaissances les plus élémentaires, issues de tant de travaux, menés en tous points du globe depuis deux siècles. Comment en sommes-nous arrivés là ? C'est la vraie question soulevée par ce livre.

Albert Piette, 2009. *L'acte d'exister* (préface de Fabrice Clément; postface de Laurence Kaufmann). Charleroi, Socrate Editions Promarex, 222 p.

Ce relativement petit livre est un ouvrage de sociologie à vocation philosophique. Le lecteur d'*Anthropologica et Præhistorica* est en droit de s'interroger sur la pertinence du compte rendu d'un tel volume dans une revue consacrée à l'Anthropologie physique et à la Préhistoire. L'exercice se justifie pour deux raisons principales. D'une part, il est toujours bon de garder un esprit ouvert aux productions des autres sciences humaines, d'autant que ce livre a pour objectif avoué de traiter de l'homme dans ce qu'il aurait d'universel. D'autre part, en raison de cette vocation universaliste, Albert Piette consacre quelques pages à la préhistoire (les sépultures des Paléolithiques moyen et supérieur pour être plus précis). Ainsi, est-il intéressant de voir à la fois quel type d'éclairage un non-archéologue peut apporter à des données qui, quoi qu'en pensent certains de nos collègues, ne sont pas l'apanage de notre discipline, mais aussi ce que ce genre de lecture extérieure nous dit de nos propres interprétations.

N'étant pas sociologue moi-même, je n'ai pas la prétention de proposer un compte rendu extensif des tenants et aboutissants des thèses sociologiques d'Albert Piette. Dès lors, ce compte rendu se limitera-t-il à une présentation succincte de ses thèses et à quelques remarques générales. L'accent portera plus, on s'en doute, sur les brèves pages finales qui traitent de la préhistoire.

Le but de cet ouvrage est de comprendre ce qui distingue l'homme dans son apparence simplicité, « *l'homme dans sa présence et ses actions, quand il est avec les autres* » (p. 22). À la différence de tant de théories sociologiques qui insistent tantôt sur le rôle fondateur de la société, tantôt sur le primat de l'individu, Piette souhaite échapper à cette éternelle mise en perspec-

tive pour se concentrer sur ce qui fait l'homme dans son quotidien et ce qui consisterait son universalité. Outre des détours nombreux par la philosophie (en particulier les phénoménologies de Merleau-Ponty et de Heidegger), l'outil principal de Piette réside dans ce qu'il dénomme la « phénoménographie ». À la fois théorie et méthode, la phénoménographie a pour but de se concentrer sur l'identité de l'homme. Pour ce faire, la description s'attache à la fois à rien et à tout, dans la mesure où le sociologue se refuse, à ce stade de l'enquête, de faire le tri entre ce qui serait pertinent et ce qui ne relèverait que de l'anecdotique. D'où le recours constant à la photographie et aux croquis qui complètent avec avantage la traditionnelle prise de notes, sans oublier le récit autobiographique. De ce point de vue, et à la différence d'autres travaux du même auteur, l'absence marquée d'illustrations (quelques schémas de-ci de-là) contraste fortement avec l'ambition méthodologique affichée. Par ailleurs, bien que Piette fasse référence aux travaux de certains de ses illustres prédécesseurs, tels Bateson ou Goffmann, l'originalité de son propos n'est peut-être pas aussi marquée que cela; sa réflexion s'inscrit, en réalité, dans une nébuleuse sociologique plus vaste, où les liens entre théorie, méthode et description priment (par exemple Bruno Latour, Laurent Thévenot ou Bruno Lahire), en réaction à des recherches plus anciennes dominées par une vision abstraite – arbitraire? – de la société et de son fonctionnement (entre autres Pierre Bourdieu). Quoi qu'il en soit, ce renouveau d'intérêt pour les liens étroits entre théorie et méthode est exemplaire et mériterait d'être pris en considération par nombre d'archéologues qui, d'une tradition à l'autre, ont trop souvent tendance soit à s'abîmer dans la description hyper-technique, soit à s'enliser dans l'interprétation à tout-va.

Afin de cerner la simplicité et l'universalité de l'homme, Piette privilégie l'étude de la religion et du sentiment religieux. Le point de vue traditionnel est que le fait reli-

gieux dépend de « *l'existence d'un processus mental fort présidant aux affects et aux pensées* » (p. 95). De fait, toute l'histoire de la sociologie et de l'ethnologie des religions peut se lire comme une suite de tentatives de cerner au plus près ce processus mental, que certains enracent dans la société (*cf.* Marx, la religion comme illusion masquant le vrai fonctionnement de la société), d'autres dans le culturel et le symbolique (*cf.* Tylor, Frazer, la religion comme suite de métaphores à déchiffrer). Face à ces vues totalisantes, Piette propose une lecture explicitement cognitive, où la spécificité de l'homme réside dans sa possibilité de « *croire à moitié, croire à des choses contradictoires, croire et, en même temps, être sceptique, flotter entre l'émerveillement et la crédulité* » (p. 100). C'est dans ce « flou cognitif », pour reprendre son expression, et surtout dans la tolérance envers celui-ci, que résiderait le caractère unique de l'homme. Cette capacité à croire et à ne pas croire, à osciller de façon permanente entre ces deux extrêmes, constituerait une aptitude essentielle, autorisant de passer sans distinction et sans difficulté d'un monde de croyances à l'action quotidienne. Il ne s'agit pas ici, on l'a dit, de critiquer ou d'encenser cet argument aussi étrange qu'attirant; tout au plus soulignera-t-on, à la suite de la postface de Laurence Kaufman, la tentation évidente chez Piette de généraliser ses thèses à l'ensemble du corps social et, partant, de négliger l'étude fine de certaines situations.

Cette volonté globalisante de la pensée de Piette –mais quelle pensée aussi ambitieuse serait exempte de ce péché interprétatif?– est particulièrement évidente dans les quelques pages, inscrites au sein de la conclusion, qu'il consacre à une lecture comparative des sépultures des Paléolithiques moyen et supérieur d'Europe et du Proche-Orient. En effet, ce détour préhistorique témoigne de l'intérêt évident d'Albert Piette pour la Préhistoire, en ce qu'elle avaliserait de façon définitive sa théorie. Ancrer sa thèse dans la première humanité et,

surtout, dans la différence de celle, autre certainement, de Néandertal, semble pour Piette un argument essentiel. On ne peut lui reprocher de ne pas être préhistorien; de même convient-il de rappeler que les données préhistoriques n'opèrent pas à la même échelle que la minutie des descriptions sociologiques. Et pourtant, il y a une tension évidente entre l'insistance méthodologique des premiers chapitres et le relâchement, la décontraction presque coupable, dont témoigne Piette dans son usage de la Préhistoire. En ne considérant que quelques sépultures, fraction restreinte des données archéologiques disponibles, comme représentative non seulement de périodes entières, mais aussi et surtout de formes d'humanités distinctes (*Homo neanderthalensis* et *Homo sapiens*), Piette reproduit les travers totalisants qu'il dénonce à propos de sa propre discipline. À sa décharge, il convient cependant de souligner que, ce faisant, Piette reflète certaines mauvaises habitudes bien ancrées chez certains préhistoriens, plus attachés à mettre en évidence d'éventuelles tendances séduisantes que de démêler l'inextricable fouillis des données.

La thèse de Piette est simple: aux sépultures du Paléolithique moyen, dont, sans doute, aucune ne témoignent de perception de la différence entre la vie et la mort, s'opposent les sépultures du Paléolithique supérieur qui, avec leurs offrandes, illustrent l'existence d'une croyance en un autre monde. Cette capacité à conceptualiser dans le même mouvement deux mondes distincts, mais incessamment en interaction, ouvrirait la possibilité de « *production d'énoncés mêlant des catégories contradictoires* » (p. 179), expressions de ce « flou cognitif » déjà rencontré et qui définit la spécificité humaine. Piette trouve donc ici le fondement de sa théorie sociologique, dès lors qu'elle possède sa source ultime dans la plus ancienne humanité. Bien qu'il approche la question sous un angle particulier et original, Piette n'exprime en réalité qu'une thèse archéologique établie (la référence aux travaux de Steve Mithen est fréquente)

et finit par insister sur la différence apparemment irréductible entre Néandertal et nous, distinction si confortable pour assurer notre soi-disant modernité. Au total, l'argument ne convainc guère et, à mon sens, n'apporte rien à la pertinence des observations sociologiques qui constituent le cœur de l'ouvrage. Du point de vue du préhistorien, par contre, plutôt que de souligner une fois de plus l'éventuelle différence cognitive entre Néandertal et Homme moderne, il y a probablement plus à gagner à s'interroger sur les conditions d'émergence de cette éventuelle nouvelle capacité cognitive. Si cette dernière n'est peut-être que l'apanage d'*Homo sapiens* (à moins qu'elle ne se présente sous d'autres formes durant le Paléolithique moyen ?), il convient de souligner que ses expressions les plus saillantes (*cf.* sépultures, éléments de parure) ne sont pas présentes de la même façon, voire pas du tout, d'une période à l'autre, d'une région à l'autre. Des facteurs autres que cognitifs – sociaux? culturels? – semblent en jeu et le travail de Piette permettrait peut-être de reprendre la question sous un éclairage nouveau.

Au total, cet ouvrage est assurément plus sociologique et philosophique qu'archéologique. Ainsi, ce livre demande-t-il une attention soutenue, tant par la référence évidente à nombre de réflexions strictement sociologiques, que par la complexité du propos, en partie liée à une écriture parfois déconcertante. Par delà ces apparentes difficultés, Albert Piette ouvre des horizons interprétatifs nouveaux, même du point de vue du préhistorien. Si sa lecture des données paléolithiques ne convainc pas nécessairement, elle exprime une volonté de main tendue envers les préhistoriens, une invitation au dialogue qui, on peut l'espérer, ne restera pas lettre morte.

Marc VANDER LINDEN

Isabelle CREVECŒUR, 2008. *Étude anthropologique du squelette du Paléolithique supérieur de Nazlet Khater 2 (Égypte). Apport à la compréhension de la variabilité passée des hommes modernes.* Leuven, Leuven University Press (Egyptian Prehistory Monographs 8), 318 p.

La Paléoanthropologie est née en Europe et, aujourd'hui, malgré les découvertes de première importance réalisées hors de ce continent, les débats scientifiques les plus animés sur l'évolution récente de l'Homme se focalisent, encore et toujours, sur la transition européenne, entre les Néandertaliens et les premiers Hommes anatomiquement modernes européens. Dans ce scénario et depuis les premières découvertes du XIX^e siècle, quelques fossiles comme ceux de Cro-Magnon ou de la Chapelle-aux-Saints occupent une position clé. Chaque caractère et sa variabilité morphologique et métrique sont interprétés dans le cadre de cette problématique. Pourtant ce débat « eurocentriste » gagnerait à s'élargir aux autres continents de l'ancien Monde et à porter de manière plus générale sur l'émergence et l'évolution de l'Homme anatomiquement moderne depuis son origine africaine et aux interactions entre cette nouvelle population et les autres Hommes fossiles. Dans cette problématique élargie, le squelette de Nazlet Khater 2 occupe une place exceptionnelle, comparable à celles des grandes découvertes européennes.

Mis au jour en 1980 dans la vallée du Nil près de Tahta en Moyenne Égypte par le « Belgian Middle Egypt Prehistoric Project » dirigée par le Professeur Pierre Vermeersch, ce squelette, daté récemment d'environ 38.000 ans, est le fossile africain le plus complet pour la période considérée. Depuis sa découverte, quelques études partielles ont été publiées soulignant les particularités morphologiques et/ou métriques de certaines parties du squelette, mais aucune description exhaustive n'avait été réalisée jusqu'à présent. Celle-ci a pu être ef-

fectuée dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée par l'auteur en co-tutelle entre la KULeuven et l'Université de Bordeaux I. C'est une version retravaillée que nous propose ici Isabelle Crevecœur dans le cadre de la série des « Egyptian Prehistory Monograph » éditée par les Leuven University Press.

L'ouvrage est divisé en 9 chapitres. Il comprend 318 pages, 177 figures, 30 planches couleurs et 58 tableaux. Dans un premier chapitre, l'auteur synthétise l'ensemble des informations relatives aux contextes géologiques et archéologiques de la découverte. Le deuxième chapitre décrit plus en détails la découverte des deux tombes probablement associées au site minier Nazlet Khater 4. Le premier squelette n'ayant pas été reconnu comme ancien lors de la fouille, il a été entièrement détruit par une tentative infructueuse de datation radiocarbone. Une datation ultérieure de charbon de bois provenant de la première sépulture ainsi qu'une datation par ESR sur le second individu fournissent un âge d'environ 38000 ans ce qui supporte la contemporanéité avec le site minier. On peut regretter, *a posteriori*, qu'un anthropologue n'ait pas été impliqué dès la fouille ce qui aurait certainement permis d'obtenir des informations précieuses sur les sépultures grâce aux méthodes de l'anthropologie funéraire. Mais rappelons que la découverte remonte à 1980 et, qu'à l'époque, l'apport de l'anthropologie était plus compris comme une analyse de laboratoire que comme partie prenante de l'approche de terrain.

Isabelle Crevecœur effectue une étude anthropologique « classique », mais en ayant recours aux dernières méthodes d'analyse de la détermination du sexe, de l'âge au décès, de la stature et de la masse corporelle de l'individu. L'auteur décrit les restes osseux et dentaires pièce par pièce. La description morphologique de chaque ossement est fournie. Le tout est ensuite replacé dans la variabilité moderne et fossile d'*Homo sapiens sapiens* et d'un échantillon de

Néandertaliens. L'analyse univariée est effectuée à l'aide de représentations « *boxplot* » et par la méthode des écarts-réduits. Dans certains cas, des diagrammes bivariés sont présentés lorsqu'ils permettent la mise en évidence d'une position particulière de Nazlet Khater 2 au sein de la variabilité.

L'auteur conclut son troisième chapitre par une analyse paléopathologique, qui lui permet d'envisager une hypothèse, fascinante, quant à l'étiologie des traumatismes observés. L'individu présente tous les indicateurs d'un travail répétitif et contraignant. L'activité envisagée est celle d'un ouvrier mineur ce qui correspond parfaitement avec le contexte archéologique. L'existence d'une activité très spécialisée aux origines du Paléolithique supérieur rompt avec nos images d'Épinal classiques sur les chasseurs-cueilleurs du Paléolithique supérieur européen.

Le quatrième chapitre est une étude comparative du squelette crânien et infra-crânien du fossile à l'aide d'analyses en composantes principales et de quelques fonctions discriminantes. Les données statistiques de chaque analyse sont disponibles dans les annexes. Les conclusions sont courtes, elles mettent en lumière le caractère mosaïque de l'individu qui présente des caractères modernes, mais aussi des traits archaïques que l'on retrouve chez les premiers Hommes modernes.

Enfin, l'auteur souligne l'isolement chronologique et géographique du fossile dans les « annales paléoanthropologiques » et la difficulté de prendre une position tranchée sur la signification « évolutive » du caractère mosaïque du fossile. La comparaison avec les découvertes d'Oase et d'Hofmyer réalisée en collaboration avec H. Rougier et F. Grine, publiée dans l'*American Journal of Physical Anthropology*, permet de mieux comprendre la complexité et notre méconnaissance de la variabilité de notre espèce aux débuts du Paléolithique supérieur.

En conclusion, l'étude d'Isabelle Crevecoeur est l'exemple parfait d'un travail anthropologique moderne qui s'intègre dans une compréhension multidisciplinaire. Elle constitue l'un des ouvrages clé portant sur la variabilité des Hommes anatomiquement modernes durant la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur.

On peut s'interroger sur le choix du français comme langue de publication, car il est probable que dans un univers scientifique très anglo-saxon, ce choix limite l'impact de

l'ouvrage. Ceci n'affecte en rien la très grande qualité de l'étude, mais il restreint le public potentiel à la communauté francophone et francophile dont nous faisons heureusement partie. Pour les autres, ils pourront toujours se « contenter » des articles publiés dans les revues internationales de la discipline. À acheter, à lire et à relire comme une référence incontournable du corpus fossile de notre espèce.

Patrick SEMAL

